# Les bamakois diplômés de Paris

David Mahut

▶ **To cite this version:**

David Mahut. Les bamakois diplômés de Paris. Sociologie. Université René Descartes - Paris V, 2012. Français. NNT : 2012PA05H004 . tel-00708235

**HAL Id: tel-00708235**
**https://theses.hal.science/tel-00708235**

Submitted on 14 Jun 2012

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**UNIVERSITE PARIS V RENÉ DESCARTES**
Faculté des sciences humaines et sociales – Sorbonne
École doctorale 180 « Sciences humaines et sociales : cultures, individus, sociétés »

**Doctorat de sociologie**

**David MAHUT**

# LES BAMAKOIS DIPLÔMÉS DE PARIS

Thèse dirigée par Jean COPANS

Soutenue le 30 avril 2012

**Jury :**
Michel AGIER, Directeur d'études à l'EHESS
Jean-Paul COLLEYN, Directeur d'études à l'EHESS
Jean COPANS, Professeur émérite de sociologie, Université Paris Descartes
Olivier SCHWARTZ, Professeur de sociologie, Université Paris Descartes

David MAHUT
Doctorat de sociologie
sous la direction de Jean Copans

# LES BAMAKOIS DIPLÔMÉS DE PARIS

UNIVERSITÉ PARIS DESCARTES

# REMERCIEMENTS

Mes premiers remerciements vont à l'ensemble des protagonistes de cette enquête qui ont accepté de me rencontrer et de se raconter. Je remercie plus particulièrement Ibrahim et Mamadou pour leur disponibilité, l'intérêt amical et permanent qu'ils ont porté à mon travail, mais surtout, je leur suis reconnaissant de m'avoir ouvert les portes de leur monde à Bamako comme à Paris.

J'exprime ma gratitude à Jean Copans qui m'a laissé une grande liberté pour réaliser cette enquête et qui a su, par son écoute et ses précieux conseils, m'emmener au bout de cette épreuve.

Mes remerciements s'adressent aussi à Olivier Schwartz qui m'a accordé, dès notre première rencontre en 2004, une confiance que je n'avais pas pour moi-même.

Qu'il s'agisse de Jean Copans ou d'Olivier Schwartz, ils ont toujours respecté mes choix. Je suis fier d'avoir été formé par eux, autant que je suis fier d'avoir suivi leurs enseignements.

Ma reconnaissance va à Corine Mahut pour son soutien infaillible et pour tout l'amour qu'une maman peut porter à son fils ; à mon père, Philippe Mahut, qui a toujours été un modèle de force et de courage au quotidien ; à Noëlle Couronné pour sa générosité qui la caractérise tant.

Un grand merci à mes amis pour leur aide incomparable et leur patience, notamment :

Douglas Cabel qui, durant nos longues après-midi de travail, a toujours trouvé le temps de prêter une oreille attentive à mon travail et mes questionnements.

Justine Charlet pour ses relectures rigoureuses, ses conseils avisés et ses encouragements (Philomène pourra enfin profiter de son parrain !),

Charles Favereau pour nos discussions passionnées sur le Burkina Faso et le Mali, sur l'anthropologie et la sociologie,

William Paulard pour ses corrections minutieuses, mais aussi, et avant tout, pour son écoute permanente et nos soirées musicales,

Enfin, je remercie Manuel Sanchez pour sa contribution à la présentation finale de la thèse. Le sommaire automatique restera malgré tout un mystère à mes yeux.

À Véronique Petit, Yves Charbit et Denys Cuche, du laboratoire CEPED, ma profonde reconnaissance pour être intervenus à des étapes clés de ce travail et qui lui ont permis de voir le jour.

Je remercie également Michel Agier et Jean-Paul Colleyn pour avoir lu la thèse et accepté d'être les membres du jury.

Ma dernière pensée est pour Julie Couronné. Ma dette envers celle qui m'accompagne dans la vie est inestimable. Et je ne saurais exprimer avec des mots tout ce que je lui dois.

# SOMMAIRE

INTRODUCTION ..... 6
1. LES CADRES DE L'EXPÉRIENCE MIGRATOIRE ..... 7
2. UNE PROBLÉMATIQUE DE L'ADAPTATION SOCIALE ..... 13

PREMIÈRE PARTIE
MÉTHODE ET CONDITIONS DE L'ENQUÊTE

CHAPITRE PREMIER : PRÉSENTATION DU TERRAIN D'INVESTIGATION ..... 27
1. LES ACTEURS ..... 28
2. LES LIEUX D'ENQUÊTE ..... 42
CHAPITRE 2 : LA CONSTRUCTION D'UNE RELATION ..... 56
1. DE LA DISTANCE À LA PROXIMITÉ ..... 58
2. LES AMBIVALENCES DE LA RELATION D'ENQUÊTE ..... 65
3. LES LIMITES DE LA RELATION D'ENQUÊTE ..... 71

DEUXIÈME PARTIE
CAPITAL PRÉ-MIGRATOIRE ET RAISONS DU DÉPART

CHAPITRE 3 : NÉS À BAMAKO ..... 76
1. SOCIALISATIONS EN MILIEU URBAIN ..... 79
2. LA MAISON FAMILIALE ..... 93
3. L'ÉCOLE ..... 132
CHAPITRE 4 : POURQUOI PARTIR ? ..... 164
1. DIPLÔMÉS, ET APRÈS ? ..... 166
2. TENIR SON RANG ..... 187
3. RÉUSSIR À PARIS ..... 203
4. LES COÛTS DE L'ÉMIGRATION ..... 220

**TROISIÈME PARTIE**
**L'ÉPREUVE DE RÉALITÉ**


**CHAPITRE 5 : LA SECONDE SOCIALISATION ..... 234**

1. **LES PREMIERS TEMPS DE L'INSTALLATION .....235**
2. **MOUVEMENTS VERS LA STABILITÉ .....247**
3. **LES RITUELS D'ACCÈS INTERPERSONNELS .....253**

**CHAPITRE 6 : DES DIPLÔMÉS EN BAS DE L'ÉCHELLE .....273**

1. **ÉTUDES DE CAS : DEUX ITINERAIRES PROFESSIONNELS COMMENTÉS.....274**
2. **TRAVAIL À MOBILITÉ RÉDUITE .....321**
3. **PEUT-ON PARLER DE DÉCLASSEMENT ?.....351**

**CONCLUSION .....376**

1. **L'ÉMIGRATION DES BAMAKOIS DIPLÔMÉS, UN ENJEU DE REPRODUCTION SOCIALE.....377**
2. **LA DOUBLE IMPASSE.....382**
3. **LE HORS-TRAVAIL .....385**

**BIBLIOGRAPHIE..... 389**

**SITOGRAPHIE..... 405**

**ANNEXES ..... 406**

**TABLE DES MATIÈRES ..... 417**

# INTRODUCTION

Ce travail est le résultat d'une enquête ethnographique menée auprès de migrants bamakois et diplômés résidant à Paris. En mêlant récits d'observation et entretiens, j'ai cherché à comprendre la manière dont mes interlocuteurs organisent et se représentent leur expérience de migration[1].

L'investigation a débuté en 2003 lorsque j'ai rencontré Yaya, originaire du Mali et installé en France depuis quelques années. Nous étions alors collègues dans un atelier de blanchisserie hôtelière et exercions le métier de chauffeur-livreur. Yaya devait m'apprendre les ficelles du métier : « *Charger et décharger dans les temps, c'est notre boulot* » m'avait-il déclaré. C'est pendant nos heures de travail, nos « *tournées* », que nous avons commencé à parler de sa vie parisienne. Très vite, j'ai été frappé, dans son discours, par cette façon qu'il avait de rendre présent le Mali en France dans une forme que je n'arrivais pas à saisir. Il appréhendait le monde d'une manière sensiblement différente par rapport à mes catégories de perception. Cela a suffit à ma curiosité pour en savoir plus sur ce que pouvait être la vie d'un « Africain à Paris ».

Le réseau d'enquête s'est depuis agrandi et ses membres forment ce que l'on peut appeler un groupe d'interconnaissance. Les enquêtés se connaissent les uns les autres et passent du temps ensemble : dans les bars ou leurs domiciles, entre frères

[1] Cette recherche s'inscrit dans la continuité des travaux de Master 1 et de Master 2 « sociologie des sociétés contemporaines » : David Mahut, *Être africain à Paris*, sous la direction d'Olivier Schwartz et de Bruno Brévan, mémoire de Master 1, Université Paris Descartes, 2004 ; David Mahut, *Qui sont les bamakois de Paris ?*, sous la direction d'Olivier Schwartz et de Jan Spurk, mémoire de Master 2, Université Paris Descartes, 2005.

ou entre amis, pour partager un repas ou boire le thé. Ils présentent aussi la double particularité d'être nés et d'avoir été diplômés à Bamako. L'origine urbaine et le capital scolaire sont ici deux propriétés sociales essentielles pour comprendre l'itinéraire migratoire de mes interlocuteurs de Bamako (espace d'émigration) à Paris (espace d'immigration).

## 1. Les cadres de l'expérience migratoire

L'expérience migratoire marque une scission entre le passé bamakois des enquêtés et leur présent parisien, un changement de condition sociale et économique qui leur impose un intense travail d'adaptation. Quelle est la nature de ce travail ? Quelles ressources développent-ils pour faire face aux contraintes qui sont les leurs ? À quelle catégorie de l'entendement font-ils appel pour expliquer et s'expliquer qui ils sont et ce qu'ils font ?

À travers cette série de questions, je me suis intéressé aux mécanismes par lesquels les enquêtés prennent place dans l'espace social parisien. Pour en rendre compte, j'ai suivi trois axes qui ont structuré l'investigation : le capital pré-migratoire, les conditions d'immigration et la relation des Bamakois diplômés aux « accueillants».

### 1.1 Le capital pré-migratoire

Il faut avant tout rappeler cette évidence : parler d'« Africains » ou de « Maliens » entretient l'illusion d'une homogénéité des populations d'Afrique subsaharienne installées en France. En réalité, les critères de continentalité et de nationalité ne nous apprennent rien des origines sociales des migrants considérés. On n'aura aucun mal à comprendre qu'une origine géographique à ce point imprécise est insatisfaisante pour une enquête sociologique. La première tâche du chercheur est de savoir à qui il a à faire.

La question *qui ?* relève d'abord d'une exigence personnelle et méthodologique : celle de m'imposer une rigueur quant aux risques - toujours présents - d'essentialiser les modes d'être des personnages de l'enquête. Je me suis attaché à rompre avec la

vision dominante qui définit les populations africaines à partir de quelques traits distinctifs dont le plus efficient symboliquement est cette caractéristique, parfaitement arbitraire, qu'est la couleur de la peau. La question *qui ?* est donc un garde-fou. Pour autant, les catégories *a priori* par lesquelles sont désignées les Africains ne sont pas des fictions sans effets[1] : d'une part parce qu'elles viennent organiser les rapports sociaux et, d'autre part, parce qu'elles vont influer sur la définition que la population ainsi catégorisée se donne d'elle-même. Pour ces deux raisons, les assignations catégorielles doivent être intégrées à l'analyse.

À travers la question *qui ?* , j'ai également voulu explorer, ne serait-ce que très partiellement, les formes d'être des Bamakois diplômés de Paris. « Immigrer, c'est immigrer avec son histoire, ses traditions, ses manières de vivre, de sentir, d'agir, ses croyances, sa langue ainsi que toutes autres structures mentales, sociales et politiques[2]». Les travaux d'Abdelmalek Sayad ont montré qu'on ne pouvait en aucun cas faire l'économie des conditions d'avant la migration pour saisir les pratiques et les représentations d'un groupe de migrants au présent. Ce point est important.

Dans son article intitulé « Les immigrations africaines en France au tournant du siècle[3] », Jacques Barou met en évidence la diversification croissante des populations migrantes d'Afrique subsaharienne depuis les années 80. C'est durant cette période que de nouvelles strates migratoires se constituent. Elles se composent non plus seulement d'hommes, de ruraux ou d'ouvriers spécialisés, mais aussi - et de plus en plus - de femmes, de familles et de jeunes citadins ayant souvent un niveau de qualification plus élevé que leurs prédécesseurs. Ces migrations africaines plurielles impliquent nécessairement une hétérogénéité des manières d'être et de penser.

De l'enfance aux premiers temps de l'âge adulte, durant les vingt ou trente premières années de leur vie, mes interlocuteurs se sont forgés leur propre style relationnel, leur être social. Dès lors, se tourner vers la société d'émigration, c'est s'interroger sur l'espace social à l'intérieur duquel ils ont été durablement socialisés. C'est ici que le capital pré-migratoire entre en jeu.

---

[1] Pierre Bourdieu, « L'identité et la représentation. Éléments pour une réflexion critique sur l'idée de région », *Actes de la recherche en sciences sociales,* n°35, novembre 1980, p.66.
[2] Abdelmalek Sayad, *La double absence*, Paris, Seuil, Liber, 1999, p 13.
[3] Jacques Barou, «Les immigrations africaines en France au tournant du siècle », *hommes et migrations*, n°1239, 2002, pp. 6-18.

Le capital pré-migratoire désigne l'ensemble des ressources dont dispose un individu et qui sont le résultat de sa socialisation avant son émigration. Pour le définir, plusieurs critères peuvent être pris en considération : l'origine sociale et familiale, l'origine géographique (urbaine ou rurale), le genre (homme ou femme), l'origine ethnique (malinké, soninké, dogon, etc.), le degré de scolarité ou encore la religion. Et c'est parce que les personnages de l'enquête partagent des dispositions sociales similaires que j'ai choisi de les nommer « Bamakois diplômés » : ils sont très majoritairement des hommes issus de la petite bourgeoisie urbaine, ils maîtrisent le français (tant à l'écrit qu'à l'oral) et tous ont obtenu leurs diplômes au Mali (du baccalauréat au doctorat).

L'étude du capital pré-migratoire et de son impact en situation d'immigration (dans l'emploi ou la construction du réseau de sociabilité par exemple) a rapidement révélé la nécessité d'un travail de terrain à Bamako. C'est pourquoi, j'ai suivi un des personnages clés de l'investigation - Mamadou[1] - dans un de ses retours annuels au pays. Ce séjour de quatre mois, effectué entre octobre 2007 et janvier 2008, a été motivé par trois objectifs : déterminer avec plus de précision les origines sociales de mes interlocuteurs, appréhender les mécanismes de socialisation familiale et scolaire en milieu urbain (Bamako), mieux comprendre les raisons de leur immigration en France.

Le passage de la société malienne à la société française impose aux enquêtés un travail d'ajustement quotidien entre les schèmes d'action incorporés à Bamako et les conditions d'existence qui sont les leurs à Paris. Comprendre cette interaction - entre le capital pré-migratoire et les conditions d'immigration - est donc un aspect essentiel de ce travail.

### 1.2 Les conditions d'immigration

Les conditions d'immigration qu'offrent Paris et sa banlieue aux étrangers vont avoir une influence considérable sur l'itinéraire migratoire de mes interlocuteurs. Ces conditions demeurent marginales : occupations d'emplois peu ou pas qualifiés dans des secteurs d'activité souvent marginaux[2], ségrégation résidentielle durable[1],

[1] Cf. Les informateurs privilégiés, p.32.
[2] Maryse Tripier, *L'immigration dans la classe ouvrière en France,* Paris, L'Harmattan, 1990.

précarité du statut économique et juridique[2]. Fragilisés dans des domaines essentiels de l'existence, il leur faut malgré tout « tenir ».

Ici, je me suis intéressé aux conditions socioéconomiques de vie des enquêtés et aux moyens qu'ils mettent pour agir sur ces conditions. J'ai donc mené l'investigation à l'intérieur des lieux effectifs de leurs activités familiales, professionnelles et de loisirs. La raison est simple : ces lieux forment le cadre global au sein duquel l'expérience d'immigration est vécue et interprétée par mes interlocuteurs. C'est donc dans ce cadre que peuvent être compris les modes d'être et de pensée des Bamakois diplômés rencontrés à Paris.

Pour me familiariser avec le monde social qui est le leur, il me fallait également connaître la définition qu'ils confèrent eux-mêmes à leurs situations d'immigration. C'est pourquoi j'ai été attentif à leurs formes de subjectivité, aux systèmes d'interprétation qui régissent leur rapport au monde et aux autres, orientent et organisent leurs conduites [3]. Pris au sens le plus diversifié du terme, les représentations sociales - c'est-à-dire les éléments cognitifs, idéologiques, normatifs, croyances, valeurs, opinions, images, etc. - sont au cœur de cette recherche.

Cela étant dit, je me suis plus spécifiquement focalisé sur la dimension « travail » de leur existence. Sur ce point, un fait a particulièrement retenu mon attention : le fossé entre le niveau de qualification des enquêtés et l'emploi qu'ils occupent. Gardiennage, nettoyage, blanchisserie, manutention, mes interlocuteurs sont surreprésentés dans les positions basses-de la hiérarchie des métiers et dans les emplois précaires (CDD et intérim). Indépendamment de leur capital scolaire, tout se passe comme si leur statut de travail était un « statut à "horizon fermé", sans mobilité sociale et professionnelle[4]».

L'objectif est donc de comprendre les logiques d'intégration qui conduisent mes interlocuteurs dans les secteurs précaires du marché du travail français. Mais il est aussi de saisir les enjeux socioéconomiques du travail pour ces migrants d'origine

---

[1] Christian Poiret, *Familles Africaines en France,* Paris, L'Harmattan, 1996.
[2] Didier Fassin, Alain Morice, Catherine Quiminal, *Les lois de l'inhospitalité. Les politiques de l'immigration à l'épreuve des sans-papiers*, Paris, La Découverte, Paris, 1997.
[3] Denise Jodelet, *Les représentations sociales*, Paris, PUF, Sociologie d'aujourd'hui, 1991, p. 36.
[4] Maryse Tripier, « L'immigration ouvrière en France, du "Gastarbeiter" au "sans papiers" », Journée d'étude franco-italienne, *Immigration et marchés du travail*, Aix en Provence, 8 avril 2008, p.4.

urbaine et diplômés : améliorer et sécuriser leurs conditions de vie, exercer une activité en adéquation avec leurs formations initiales, atteindre l'autonomie résidentielle et financière. Mais ces enjeux, aussi décisifs soient-ils, ne concernent que la société d'immigration (la France). Et il faut se placer du côté de la société d'émigration (le Mali) pour se rendre compte que le travail est aussi perçu par les enquêtés comme un moyen de tenir le rang social de leurs famille à Bamako, de répondre à l'exigence de la dette intergénérationnelle (par le bais des transferts financiers notamment)[1] ou encore d'être indépendant à l'égard du groupe de parenté « originel ». Cette pluralité de sens que recouvre l'activité de travail m'amène à formuler une dernière remarque sur les conditions d'immigration.

Si le « travail » a fait l'objet d'une attention plus soutenue dans l'enquête, il reste que les grands pôles de la vie sociale ont un caractère fortement transversal, que leurs frontières sont perméables. Qu'il s'agisse du travail, de la famille ou des loisirs, ses sphères d'activité sont étroitement connectées. Je n'hésiterai donc pas, au cours de l'argumentation, à circuler entre les différentes sphères d'activité des protagonistes de l'enquête et sur les rapports qu'ils établissent entre elles. « Accomplir ce travail - écrit Olivier Schwartz - n'est pas autre chose que se déplacer pour atteindre le point de vue des enquêtés dans ses logiques propres[2] ».

### 1.3 La relation aux « accueillants »

« Nous entendons par « activité » - écrit Max Weber - un comportement humain [...] quand et pour autant que les agents lui communiquent un sens subjectif. Et par « activité sociale », l'activité qui, d'après son sens visé par l'agent ou les agents, se rapporte au comportement d'autrui, par rapport auquel s'oriente son déroulement[3] ». Une activité sociale est donc une orientation subjective et une relation. En ce sens, l'étude du capital pré-migratoire et des conditions d'immigration ne doit pas faire oublier que les enquêtés sont pris dans un réseau de relations

[1] Je reviendrai longuement sur le schème de la dette intergénérationnelle au cours de ce travail ; pour le moment, retenons simplement qu'il s'agit d'une dette contractée par les cadets familiaux à l'égard aînés familiaux et qui devra être honorée sous forme de prestations (monétaire ou de travail par exemple).
[2] Olivier Schwartz, « L'empirisme irréductible », postface à Nels Anderson, *Le Hobo. Sociologie du sans-abris*, Paris, Nathan, [1923], 1993, p.297.
[3] Max Weber, *Economie et société*, tome 1, Paris, Plon, [1921], 1995, p. 28.

sociales. C'est dans et par l'interaction avec les autres que mes interlocuteurs construisent leur vision du monde et s'approprient les normes et les valeurs de la société française.

Richard Hoggart écrit que « la plupart des groupes sociaux doivent l'essentiel de leur cohésion à leur pouvoir d'exclusion, c'est-à-dire au sentiment attaché à ceux qui ne sont pas "nous"[1]». C'est précisément ce « nous » que j'ai tenté de définir ici tout en m'attachant à saisir ce qui, pour les enquêtés, relève du monde des « autres ». Il reste à appréhender la manière dont s'organise cette relation, à saisir les éléments à partir desquels se forme et se transforme la frontière entre les Bamakois diplômés et les « accueillants ».

Le mot « accueillant » recouvre ici deux sens. Premièrement, il désigne les personnes – migrantes ou non – avec lesquelles les enquêtés entrent en relation durant leur expérience d'immigration et qui se distinguent d'eux par leur ancienneté d'installation en France (un voisin, un employeur, un collègue de travail, un oncle, un cousin, un ami, etc.).

Deuxièmement, le mot « accueillant» renvoie aux catégories sociales auxquelles mes interlocuteurs se réfèrent pour se différencier des autres groupes sociaux et pour construire leur identité. Noirs/Blancs, Africains/Occidentaux, Maliens/Français, étrangers/nationaux, Bamakois/villageois, diplômés/non-diplômés, etc., ces catégories d'opposition – parmi d'autres - apparaissent de façon récurrente dans les discours des enquêtés. Comme le souligne Fredrik Barth, elles « ne sont pas la somme des différences "objectives" mais seulement [celles] que les acteurs eux-mêmes considèrent comme significati[ves] [2] ». Imposées de l'extérieur ou revendiquées, acceptées ou refusées, ces catégories disent quelque chose de la subjectivité des enquêtés, de leurs principes de vision et de division du monde. Elles doivent de ce fait, et comme je l'ai dit plus haut, avoir leur place dans l'analyse.

Par ailleurs, il faut garder à l'esprit que les enquêtés sont porteurs de schèmes d'action et de représentation qui sont le résultat de leur socialisation à Bamako. Il est donc important de comprendre comment les personnages de l'enquête, au regard de leur capital pré-migratoire, cherchent à produire des rapports sociaux qui sont la

[1] Richard Hoggart, *La culture du pauvre,* Paris, Minuit, [1957], 1998, p 117.
[2] Fredrik Barth, « Les groupes ethniques et leurs frontières », in Philippe Poutignat et Jocelyne Streiff-Feinart, *Théories de l'ethnicité*, Paris, PUF, 1995, pp. 211-212.

condition de leur affiliation au monde. Autrement dit, et pour résumer l'enjeu de cet axe d'étude, il s'agit d'analyser les façons dont les Bamakois diplômés construisent le réel à partir des relations sociales de leur vie quotidienne à Paris.

## 2. Une problématique de l'adaptation sociale

Les trois axes de recherche présentés ci-dessus - capital pré-migratoire, conditions d'immigration, relation aux « accueillants » - sont considérés comme interdépendants. Ils forment le système d'interprétation construit durant l'enquête pour comprendre l'expérience migratoire de mes interlocuteurs. Pour articuler ces trois dimensions de l'investigation, j'ai choisi d'utiliser l'outil-concept d'adaptation sociale. Ce sont les raisons de ce choix que je vais expliquer maintenant.

### 2.1 L'usage commun et politique de l'intégration

Très tôt dans l'enquête, je me suis fixé pour objectif de restituer les représentations et les pratiques des enquêtés. Pour cela, j'ai cherché à m'affranchir du discours commun sur l'immigration qui prévalait au début des années 2000. On se souvient, par exemple, de la campagne présidentielle de 2007 où le thème de l'immigration avait été au centre de la stratégie du ministre de l'intérieur Nicolas Sarkozy. Les immigrants (et leurs enfants) - associés systématiquement aux banlieues, à la violence, à l'insécurité - avaient été désignés comme les responsables de certains « grands maux » de la société française. À l'évidence, il y avait une manipulation politique et médiatique dont il fallait se méfier.

Aujourd'hui, il en faut peu pour que les immigrants soient mis au devant de la scène publique. Or, quelle que soit la population immigrante catégorisée, celle-ci n'a que très peu d'occasions de s'exprimer. Pour preuve, il suffit de rappeler que le droit de vote – forme d'expression élémentaire des sociétés démocratiques - n'est accordé qu'à ceux et celles qui ont été naturalisés, soit, en moyenne, 11% des immigrants (la

durée d'installation n'est tout simplement pas prise en considération, même au niveau local)[1].

Donner la parole à ceux qui ne l'ont pas, restituer leurs conditions de vie, à cette dualité des buts que je me suis fixé s'est joint une question : comment rendre compte de l'expérience vécue des Bamakois diplômés rencontrés durant l'enquête ? Il me fallait donc choisir un terme (relativement) neutre, capable d'interroger, de décrire et de comprendre la réalité sociale de mes interlocuteurs. Je partageais alors le point de vue de Didier Lapeyronnie à propos du mot « intégration » :

> « [Il] fait l'unanimité contre lui car il a pris un sens politique. Pour le dire de manière lapidaire : l'intégration est le point de vue du dominant sur le dominé. Le dominé considère aussi généralement que celui qui est dominé n'est pas intégré [...]. Lorsqu'il est dit qu'ils ne sont pas intégrés, cela signifie notamment qu'ils ne participent pas suffisamment à la société et qu'ils sont mal élevés. Ils sont définis essentiellement par ce qu'ils ne sont pas, par le manque et la distance par rapport à une norme centrale. J'estime donc qu'il convient d'éviter ce mot d'intégration lorsqu'on parle du monde populaire français et de la population immigrante ou d'origine immigrée. Le poids politique du terme est, en effet, trop important, et le type de relations sociales qu'il implique et qu'il indique est trop pesant [...] ; ceux qui définissent les situations ne sont pas ceux qui les vivent[2].»

Fortement investi politiquement et médiatiquement, le terme « intégration » avait une charge symbolique qui, me semblait-il, ne pouvait que susciter les passions et les débats sans fin. Dans le sens commun, l' « intégration des immigrés » reste synonyme d'assimilation. Elle suppose un « état de l'immigré », un « degré de conformité », que l'on mesure par rapport à une série de normes, toujours celles de la société réceptrice. Derrière cette représentation, il y avait l'occultation d'une dimension essentielle de l'expérience migratoire : celle du travail effectué par les

[1] Cette moyenne a été calculée sur la période 1968-1999 et concerne les immigrés présents à deux recensements successifs (hors acquisition par mariage). Denis Fougère et Mirna Safi, « L'acquisition de la nationalité française : quels effets sur l'accès à l'emploi des immigrés ? », *France, portrait social*, INSEE, p. 163. URL : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/hcfps05d3.pdf [consulté le 12.07.11].
[2] Didier Lapeyronnie, « Quelle intégration ? », in Bernard Loche et Christophe Martin, *L'insécurité dans la ville. Changer de regard*, Paris, L'œil d'or, 2003, p. 95.

migrants pour répondre aux contraintes sociales et économiques de leurs champs d'inscription[1].

Dans un premier temps, c'est donc l'usage commun et l'usage politique de l'intégration qui m'ont décidé à choisir une problématique de l'adaptation, pour sa neutralité apparente. Et c'est avec elle que l'enquête a été menée, en orientant le sens de mes interrogations.

En 2009, suite à la présentation de mes travaux lors d'un séminaire de recherche[2], deux remarques m'ont été faites. La première remarque concerne l'adaptation. J'appris alors que ce concept avait fait l'objet de vifs débats dans les années 80, notamment parce qu'il était associé à la biologie et au darwinisme social[3]. À la suite de cela, on me fît remarquer que l'intégration n'appartenait pas seulement au langage politique, mais aussi à celui de la sociologie. Je pris ces remarques « au sérieux » et une question s'est immédiatement posée : adaptation ou intégration ?

Le choix des mots est loin d'être évident car chacun d'eux a une histoire scientifique, une histoire qu'il s'agit de connaître[4]. Je ne compte pas ici faire le tour de la question. Il s'agit plutôt d'ouvrir une courte parenthèse théorique en discutant

[1] Boubacar donne un exemple des contraintes particulières auxquelles sont soumis les migrants étudiants : *« Bon, moi je vis chez ma sœur. Mais j'ai goûté à l'indépendance et je voudrais m'installer tout seul. Le problème c'est que pour trouver un logement sur Paris, il faut au moins 600 à 800 euros. Là je travaille ici, mais je ne gagne pas assez pour me loger. Et puis tu sais que les étudiants étrangers n'ont pas le droit de travailler plus de 20 heures par semaine. C'est un vrai problème »*. Cet interlocuteur soulève une question aussi simple que fondamentale : celle du logement. Pour les enquêtés, cette question se pose avec les contraintes supplémentaires attachées au statut juridique de l'étranger. Quelles formules de compromis parviennent-ils à trouver face aux conditions (minorisées) qui leur sont imposées ? Voilà une question qui, politiquement, est passée sous silence. Je précise ici que la rencontre avec Boubacar, âgé de 22 ans et originaire de Bamako, s'est faite en 2010 sur notre lieu de travail commun : un restaurant parisien du XVIIe arrondissement de Paris. Quand cela était possible, nous engagions régulièrement des conversations à propos de son expérience d'immigration commencée en 2009.

[2] David Mahut, « Qui sont les bamakois de Paris ? », *séminaire de recherche*, équipe « migrations internationales », CEPED (Centre Population et Développement), 23 octobre 2009.

[3] Le darwinisme social «désigne la théorie, attribuée à Darwin mais plus proche de l'évolutionnisme de Spencer, selon laquelle le conflit et la sélection naturelle des plus aptes constitueraient le fondement véritable de la vie sociale. Il conviendrait, selon cette expression, de transposer au monde social les principes découverts dans les sociétés animales, principes qui font apparaître, au fondement des relations, les lois de la lutte pour la vie et la survie des meilleurs. Spencer voyait là l'une des explications de l'évolution [...]. Pierre Ansart, « Darwinisme social », in André Akoun et Pierre Ansart, P. (dir.), *Dictionnaire de Sociologie*, Paris, Seuil, Le Robert, 1999, p.130.

[4] Le choix des mots est d'autant plus important que l'on m'a fortement conseillé – lors de ce séminaire - de ne pas faire apparaître le mot « adaptation » dans le titre de la thèse, ce qui révèle les enjeux idéologiques internes au champ des sciences sociales dans la construction des objets de recherches.

ces concepts à partir de deux auteurs : Raymond Boudon[1] pour ce qui est de l'adaptation et Dominique Schnapper[2] pour ce qui est de l'intégration.

### 2.2 Adaptation ou intégration ?

Les définitions d'adaptation et d'intégration sociales proposées par Raymond Boudon sont un bon point de départ dans la mesure où il distingue clairement les deux concepts :

> « Le concept d'adaptation sociale va de pair avec celui d'intégration sociale. L'adaptation décrit les mécanismes par lesquels un individu se rend apte à appartenir à un groupe. L'intégration, ceux par lesquels le groupe admet un nouveau membre. L'adaptation insiste sur les changements chez l'individu qui sont la condition de l'intégration.[3]»

Ces définitions appellent trois remarques. La première remarque, la plus essentielle, est que les termes d'adaptation et d'intégration désignent un mouvement inverse : celui qui va de l'individu au groupe (adaptation) et celui qui va du groupe à l'individu (intégration). Il faut également noter que l'intégration, ainsi définie par l'auteur, se réfère à la tradition sociologique durkheimienne :

> « Dans la sociologie durkheimienne, le concept d'intégration désigne le processus par lequel un groupe social, quelle que soit sa dimension (de la famille à la nation) s'approprie l'individu pour assurer la cohésion du groupe. Même s'il s'agit d'une relation entre le groupe et l'individu, l'intégration définit une caractéristique du premier et non pas du second.[4]»

Avec l'adaptation sociale, Raymond Boudon redonne une place plus importante à l'individu, à ses actions et aux sens qu'il donne à celles-ci, ce qui entre dans le paradigme de l'individualisme méthodologique auquel il a consacré la plus grande

---

[1] Raymond Boudon, « L'adaptation sociale », *Encyclopédie Universalis*, 2000. URL : http://www.universalis.fr/encyclopedie/adaptation-adaptation-sociale/ [consulté le 18.02.12]
[2] Dominique Schnapper, *Qu'est-ce que l'intégration ?*, Paris, Gallimard, Folio, 2007.
[3] *Op. cit.,* Boudon,2000.
[4] Philippe Steiner, « Intégration », in André Akoun et Pierre Ansart, P. (dir.), *Dictionnaire de Sociologie*, Paris, Seuil, Le Robert, 1999, p. 288.

partie de ses recherches[1]. Cela ne signifie pas qu'il récuse l'approche holiste que suppose le concept d'intégration. Il insiste au contraire sur la complémentarité des deux concepts : « la théorie sociologique de l'adaptation doit être rapprochée de l'analyse sociologique de l'intégration, dont elle est complémentaire[2] ». Il s'agit alors d'étudier, conjointement, les mécanismes par lesquels un individu « s'adapte » au groupe et ceux par lesquels un groupe « intègre » l'individu.

La seconde remarque est que Raymond Boudon met l'accent sur la dimension individuelle des concepts d'adaptation et d'intégration, laquelle ne peut pas être complètement satisfaisante pour l'enquête. Si l'étude des interactions entre l'individu et le groupe est essentielle, il semble tout aussi important d'analyser les rapports entre les groupes, c'est-à-dire la formation, le maintien et la transformation des entités collectives en relation les unes avec les autres[3].

Il y a donc une variation d'échelle dont il faut tenir compte et qui doit être visible dans la définition des termes. C'est ici que la distinction établie par Robert King Merton entre groupes d'appartenance (groupes auxquels l'individu appartient effectivement) et groupes de référence (groupes auxquels il se réfère sans y appartenir nécessairement) est utile[4].

D'abord, la notion de groupe d'appartenance rappelle à juste titre qu'un individu appartient à plusieurs groupes sociaux (familial, professionnel, religieux, etc.), lesquels sont à la fois des groupes d'appartenance et de référence. Par exemple, Ibrahim[5] est à la fois père et préparateur en pharmacie à Paris, ces statuts lui assignent un rôle différencié selon qu'il est amené à agir dans le cadre familial ou dans le cadre professionnel. Chacun de ses groupes est régi par un système de normes

[1] «Le principe de l'"individualisme méthodologique" – écrit-il - énonce que, pour expliquer un phénomène social quelconque [...], il est indispensable de reconstruire les motivations des individus concernés par le phénomène en question, et d'appréhender ce phénomène comme le résultat de l'agrégation des comportements individuels dictés par ces motivations. Raymond Boudon, « Individualisme et holisme dans les sciences sociales », in Pierre Birnbaum et Jean Leca, *Sur l'individualisme*, Paris, Presses de la FNSP, 1986, p. 46.

[2] *Op. cit.*,Boudon, 2000.

[3] Ailleurs, l'auteur précise bien que « les acteurs individuels peuvent être non seulement des personnes, mais toute unité collective pour autant qu'elle se trouve munie d'un pouvoir d'action collective » [Boudon, 1979, p.36]. Il semble toutefois que l'ambiguïté persiste car le terme « individu » signifie littéralement « qui ne peut pas être coupé », « ce qui est indivisible» [Alain Rey, 2006, p. 1814]. Or, « l'unité collective », composée d'individus, peut être divisée.

[4] Robert King Merton, *Social Theory and Social Structure*, New York, Free Press, 1949.

[5] Cf. Les informateurs privilégiés, p. 34.

et de valeurs qui lui est propre et qui, de ce fait, détermine des modalités d'intégration et d'adaptation spécifiques.

Ensuite, la notion de groupe de référence met l'accent sur les groupes en présence, ceux auxquels l'individu appartient, certes, mais aussi ceux auxquels l'individu n'appartient pas (mais auxquels ils se réfèrent). Cette coprésence entraîne des effets particuliers et implique de considérer les éléments économiques et sociaux qui organisent les rapports inter-groupes. Cela suppose également de nommer les groupes de référence, ce qui ne va pas sans poser quelques difficultés :

> « L'ambiguïté du terme de groupe – écrivent Didier Anzieu et Jacques Yves Martin - est d'ailleurs fâcheuse, puisque les sociologues parlent de groupes sociaux pour désigner par exemple des classes sociales ou des catégories socioéconomiques. Il serait souhaitable de réserver l'usage scientifique du vocable *groupe* à des ensembles de personnes réunies ou qui *peuvent* ou *veulent* se réunir.[1]»

La critique de ces deux auteurs mérite que l'on s'y arrête un moment. « Nommer les choses », cet acte de la recherche reste un défi pour les sciences sociales, quelle que soit la discipline considérée. La catégorie « Africain » constitue un bon exemple. Comme je l'ai dit précédemment, cette catégorie est floue. Elle ne rend pas compte de l'hétérogénéité des populations qui se différencient pourtant selon des oppositions géographiques, nationales, sociales, etc.

Mais que faire lorsque mes interlocuteurs déclarent appartenir au « groupe africain » en référence au « groupe majoritaire » qu'ils nomment « Français » ou « Blancs » ? Ces assignations identitaires contribuent, au moins symboliquement, à faire exister les groupes, à instaurer une frontière symbolique entre eux. L'erreur consisterait alors à ériger ces catégories en groupes « concrets », c'est-à-dire « des ensembles de personnes réunies ou qui *peuvent* ou *veulent* se réunir ».

Le groupe de référence renvoie donc à des ensembles de personnes qui se désignent et/ou sont désignés comme ayant des traits supposés communs (l'origine sociale par exemple) sans pour autant qu'elles soient nécessairement réunies (c'est-à-dire en interaction directe les unes avec les autres).

---

[1] Didier Anzieu, Jacques Yves Martin, *La dynamique des groupes restreints*, Paris, PUF, Quadrige Manuels, [1968], 2009, p. 29.

La prise en compte des groupes d'appartenance et de référence induit un déplacement de perspectives qui impose de considérer le contexte d'interdépendance des groupes sociaux. « La relation entre l'individu et le groupe » (définition qui englobe les processus d'intégration et d'adaptation distingués par Raymond Boudon) dépend donc de la position de ce groupe dans la société globale.

C'est pourquoi, aux deux termes « individu » et « groupe » qui composent la définition donnée par Raymond Boudon, il me semble important d'inclure celui de « société », compris au sens d'espace social composé par l'ensemble des groupes auxquels l'individu appartient et auxquels il se réfère. Individu-groupe-société, c'est donc à travers le rapport entre ces trois entités qu'il faut tenter d'élucider les mécanismes d'intégration et d'adaptation.

La troisième et dernière remarque est que les définitions proposées par Raymond Boudon n'insistent pas suffisamment sur l'idée de « processus » attachée aux concepts d'adaptation et d'intégration. Ce point est très important. La question n'est pas de savoir si un individu ou un groupe d'individus est « (dés)intégré » ou « (in)adapté » car cela implique l'idée de finalité. Il ne s'agit pas d'appréhender quelque chose *qui est* mais quelque chose *qui devient*. C'est donc l'interaction perpétuelle entre l'individu, le groupe et la société que ces deux concepts cherchent à saisir.

C'est d'ailleurs la première raison qui justifie l'adjectif « sociale » accolé aux notions d'intégration et d'adaptation. Il permet d'insister sur la dimension interactive de ces deux processus, sur les relations sociales qui viennent structurer les conduites humaines. La seconde raison est qu'il permet de circonscrire le domaine de recherche : la sociologie. Pour le dire différemment, l'emploi sociologique de l'adaptation et de l'intégration implique une analyse des relations sociales.

Pour le moment, les concepts d'adaptation et d'intégration sociales désignent les processus réciproques entre l'individu, le groupe et la société. Et le mérite de Raymond Boudon est d'avoir distingué les deux concepts en leur attribuant une direction : *de* l'individu *à* la société pour l'adaptation, *de* la société *à* l'individu pour l'intégration.

### 2.3 L'adaptation, une composante de l'intégration ?

Je voudrais maintenant m'écarter des deux définitions proposées par Raymond Boudon pour m'arrêter sur celle d'intégration proposée par Dominique Schnapper. Dans la lignée des analyses d'Émile Durkheim, l'auteure s'interroge sur les « relations qui s'établissent entre les hommes et sur la manière dont ils peuvent former une société [1] ». Pour en analyser les ressorts, elle utilise le concept d'intégration, lequel recouvre deux dimensions : l'intégration *de* la société et l'intégration *à* la société.

> « [Le concept d'intégration] peut caractériser l'ensemble d'un système ou de la société – ce qu'on peut appeler l'intégration *de* la société ou intégration systémique. C'est alors la propriété du groupe dans son ensemble. Mais il peut aussi caractériser la relation des individus ou d'un sous système *à* un système plus large – ce qu'on peut appeler l'intégration *à* la société ou intégration tropique. C'est alors la propriété de l'individu ou d'un groupe particulier à l'intérieur d'un ensemble plus large.[2]»

Le premier sens du terme, l'intégration *de* la société, est certainement le plus délicat à comprendre. Dominique Schnapper part du principe que la société dans son ensemble produit une série de normes et de valeurs qui sont *a priori* intériorisées par ses membres (à travers l'école par exemple). L'intégration *de* la société repose donc sur l'existence de croyances et de pratiques communes nécessaires au maintien de la collectivité[3].

Mais comme le souligne justement Pierre Billion, la difficulté « résulte bien de la généralité d'application du concept et d'un problème d'échelle. À quel « système », « ensemble » ou « société » les individus où les groupes sont-ils censés s'intégrer ?[4]». Dans ses travaux, Dominique Schnapper se réfère clairement à la nation :

---

[1] *Op.cit.,* Schnapper, 2007, p. 28.
[2]Dominique Schnapper, *La communauté des citoyens. Sur l'idée moderne de nation*, Paris, Gallimard, Essais, 1994, p. 60.
[3] On retrouve ici l'idée principale d'Émile Durkheim à propos du rôle l'éducation : « La société ne peut vivre que s'il existe entre ses membres une suffisante homogénéité en fixant d'avance dans l'âme des enfants les similitudes essentielles que réclame la vie collective ». Émile Durkheim, *Éducation et sociologie*, Paris, PUF, « Le sociologue », [1922], 1966, p. 50.
[4] Pierre Billion, « À propos de la notion d'intégration », *Les cahiers du CERIEM,* n°4, mars 1999, p.4.

> « On peut analyser en termes sociologiques la nation comme processus d'intégration *de* la société par la politique – ou intégration systémique -, qui, par définition n'est jamais achevé. L'intégration de tel ou tel groupe de population (par exemple les populations étrangères dans les pays d'immigration) *à* la société déjà constituée – ou intégration tropique – n'est qu'une dimension particulière *de* la société dans son ensemble ou de l'intégration systémique.[1]»

« Intégration nationale », « intégration démocratique », « intégration républicaine », l'auteure multiplie les formes adjectivées pour qualifier la socialisation commune, c'est-à-dire l'incorporation de schèmes d'action qui transcendent les individualités et qui viennent réguler les comportements à l'intérieur de la société globale[2]. « Toute société – écrit-elle en ce sens - suppose que ses membres observent une certaine discipline, modèrent leurs passions et fixent des limites à leurs aspirations. Ces dernières ne peuvent pas ne pas connaître de bornes[3]». L'intégration *de* la société – telle que je comprends l'expression – désigne la logique de la société globale, les mécanismes par lesquels la société intègre ses membres pour former ce que l'auteure appelle notamment (et dans le cas des sociétés démocratiques) la « communauté des citoyens ».

Le second sens du terme, l'intégration *à* la société, n'est *a priori* pas bien différent du premier (il désigne – je le rappelle - « la relation des individus ou d'un sous système *à* un système plus large »). La distinction entre « intégration *de* » et « intégration *à* » est néanmoins importante. Pour la comprendre, il m'a fallu trouver une citation qui employait conjointement les deux expressions, la voici :

> « L'individu et la société ne peuvent se comprendre que dans leur interdépendance, ils sont indissociables. L'intégration du premier *à* la société est inséparable de l'intégration *de* cette dernière.[4]»

À bien y regarder, l'intégration *à* la société est très proche du concept d'adaptation sociale. Très schématiquement, et comme je l'ai déjà souligné, elle désigne le mouvement qui va de l'individu vers la société.

---

[1] *Op.cit.,* Schnapper, 1994, p. 60.
[2] « La Nation – écrit en ce sens Marcel Mauss -, ce sont les citoyens animés d'un *consensus* ». Marcel Mauss, *Cohésion sociale et divisions de la sociologie,* Œuvres, T.3, Paris, Minuit, [1920], 1969, p. 593.
[3] *Op.cit.,* Schnapper, 2007, p. 35.
[4] *Ibid.*, p. 49.

En manipulant librement les termes, on peut dire que l'adaptation sociale (selon Raymond Boudon) est une composante de l'intégration (selon Dominique Schnapper) ; ce qui m'amène à la conclusion suivante : l'usage sociologique des notions d'adaptation et d'intégration relève d'un même projet intellectuel. Il s'agit de décrire et d'analyser les processus d'interaction entre l'individu, le groupe et la société. L'important – et c'est bien sur ce point que Dominique Schnapper et Raymond Boudon s'accordent - est de considérer leur interdépendance et donc leur influence mutuelle. Seule la terminologie choisie par les deux auteurs change.

### 2.4 Le sens de l'adaptation sociale

« Je ne discute jamais du nom – écrit Blaise Pascal - pourvu qu'on m'avertisse du sens qu'on lui donne », mais « bien souvent, la discussion sur le mot révèle le fond du débat[1] ». Le fond du débat est peut être celui qui oppose deux courants de la pensée sociologique : l'individualisme et le holisme, selon que le primat soit accordé à l'individu ou bien au collectif. Il est sûrement idéologique : alors que l'adaptation est associée au darwinisme social, l'intégration recouvre un sens politique dont il semble difficile de se défaire. Il se pose alors une question : comment recourir de manière rigoureuse et neutre aux mots chargés idéologiquement ?

Les mots se discutent, y compris dans le champ des sciences sociales. « Aucun concept - écrit Dominique Schnapper - n'est à l'abri des critiques, puisque aucun n'est indépendant de l'utilisation qui en est faite dans les débats publics. [...] Il importe de garder à l'esprit qu'un concept n'a pas de définition en soi, c'est un instrument d'intelligibilité : il doit être jugé sur sa valeur heuristique [2] ».

Ainsi me reste-t-il à expliquer pourquoi j'ai choisi de privilégier une problématique de l'adaptation sociale. Il s'agit également de donner à ce concept une définition minimale.

Au cours du travail de terrain, mon attention s'est portée sur la subjectivité des enquêtés et sur les manières dont ils investissent leurs champs d'inscription à Paris

[1] Cité par Raymond Aron, *L'opium des intellectuels*, Paris, Hachette, Pluriel, [1955], 2002, p. 49.
[2] *Op.cit.*, Schnapper, 2007, p. 20.

(le travail, la famille et les tiers-espaces[1]). J'ai donc privilégié un sens, celui qui va de l'individu à la société, celui de l'adaptation sociale. Cela ne veut pas dire que je déconsidère l'intégration sociale. Au contraire, on a vu que les concepts d'intégration et d'adaptation ne pouvaient pas s'envisager l'un sans l'autre. Mais le cap suivi durant l'enquête a donné naissance à ce que l'on pourrait appeler une « logique d'enquête ». Cette logique - me semble-t-il - doit être respectée parce qu'elle a orienté de façon significative ma pratique de la recherche au cours de ces cinq dernières années.

Au regard des considérations évoquées jusqu'à présent, et dans le cadre de cette enquête, j'ai donc retenu la définition du concept d'adaptation sociale proposée par Véronique de Rudder :

> « [Elle désigne] les processus d'interaction entre l'individu ou le groupe d'individus et le milieu social plus large auquel il a affaire pour s'y conformer mais aussi – ce que l'on oublie souvent – pour le transformer.[2]»

Cette définition présente l'avantage d'accorder la priorité à l'individu (ou au groupe d'individus) sans pour autant négliger l'importance des déterminismes sociaux. En d'autres termes, elle prend acte des contraintes sociales qui conditionnent les (ré)actions individuelles ou du groupe considéré.

Que le concept d'adaptation sociale soit associé au darwinisme social m'a longtemps fait hésiter à l'utiliser de façon systématique. Mais ma position sur ce point est claire : mon étude n'est ni biologique, ni évolutionniste. Elle questionne l'expérience migratoire d'individus à travers trois axes de recherche : leurs dispositions sociales d'avant la migration (le capital pré-migratoire), leurs conditions socioéconomiques d'immigration, et leurs relations « aux accueillants ». L'adaptation sociale est donc un outil d'investigation « programmatique ». Il vise à rendre intelligible les façons dont les Bamakois diplômés rencontrés dans l'enquête vivent et se représentent leur immigration en France.

---

[1] Les tiers-espaces désignent les lieux d'activité sociale qui sont en périphérie du travail et de la famille (un bar, une discothèque, une salle de sport, etc.). Les activités qui s'y déroulent ne sont « ni de l'ordre de la nécessité comme le travail, ni de l'ordre des obligations comme les devoirs familiaux ou sociaux». Joffre Dumazedier, « Réalités du loisir et idéologies », *Esprit*, 1959, p. 32

[2] Véronique De Rudder, « Adaptation », *Vocabulaire critique et historique des relations inter-ethniques*, L'Harmattan, Cahier n°6, 1995, p. 27.

J'ai bien conscience du caractère général que présente cette acception du terme. Mais il faut se souvenir que l'adaptation sociale est un concept-horizon. « L'usage le plus adéquat des concepts sociologiques - écrit Erving Goffman - consiste à les saisir au niveau même de leur meilleure application, puis à explorer le champ complet de leurs implications et les contraindre de cette façon à livrer tous leurs sens[1] ». Je referme donc cette parenthèse théorique avec une question : quelle est la meilleure application d'un concept si ce n'est celle d'être au service de l'empirie ?

De 2007 à 2012, je me suis employé à établir des relations avec des migrants bamakois et diplômés résidant à Paris ou en proche banlieue. Mon but était d'enquêter sur leur expérience de migration et de reconstituer leurs itinéraires biographiques de Bamako à Paris. En joignant les deux bouts de la chaîne migratoire, j'ai voulu montrer comment mes interlocuteurs s'adaptent à l'intérieur de l'espace parisien.

Le plan de cette thèse se divise en trois parties. La première est consacrée à la présentation des personnages et des lieux d'enquête (chapitre premier) ainsi qu'à la manière dont s'est construite la relation enquêté/enquêteur (chapitre 2). La seconde partie propose une analyse de la socialisation scolaire et familiale de mes interlocuteurs à Bamako (Chapitre 3) et des raisons qui les ont poussées au départ (chapitre 4). La troisième partie étudie d'abord le processus par lequel les enquêtés s'approprient – en tant qu'individus déjà socialisés – les normes et les valeurs de la société française (chapitre 5). Enfin, le dernier chapitre porte sur logiques socioéconomiques qui conduisent les enquêtés en bas de l'échelle des métiers, sur leurs marges de manœuvre, et sur ce que le travail représente pour eux (chapitre 6).

[1] Erving Goffman, *Asiles*, Paris, Minuit, [1968], 2007, p. 42.

## PREMIÈRE PARTIE

# Méthode et conditions de l'enquête

Revenir sur la méthode et les conditions de l'enquête, c'est porter un regard réflexif sur la façon dont le matériau empirique s'est construit. C'est aussi donner aux lecteurs des éléments utiles à la compréhension et à la critique des résultats.

L'enquête menée ces cinq dernières années est ethnographique. Elle repose sur une insertion personnelle et de longue durée dans un milieu d'interconnaissance, celui d'un « groupe » de Bamakois diplômés résidant à Paris. C'est cette histoire, une histoire faite de rencontres et de relations « nouées » les unes aux autres, que je vais raconter et tenter de décoder ici.

Quels ont été les chemins empruntés pour accéder aux Bamakois diplômés et franchir quelques-unes des frontières sociales de ce qui constitue leur espace de vie et de représentation ?

Dans le premier chapitre, *Présentation du terrain d'investigation,* il s'agit d'abord de dresser un « portrait » des personnages clefs de l'enquête, de qualifier la nature de nos relations et d'expliquer leur rôle dans l'investigation. Ensuite, je décrirai les principaux lieux d'enquête situés à Bamako et à Paris, lesquels constituent les espaces d'inscription sociale des enquêtés.

Le chapitre 2, *La construction d'une relation*, vise à décrypter le travail d'immersion dans le monde des Bamakois diplômés de Paris. Cette immersion – qui est la condition de l'ethnographie – fait intervenir de façon inéluctable la subjectivité des personnes en présence, celle de l'enquêteur comme celle des enquêtés. L'objectif poursuivi est de réfléchir sur les effets de ces subjectivités croisées dans les rapports d'enquête et dans la production des données ethnographiques.

## CHAPITRE PREMIER

# Présentation du terrain d'investigation

> « Le mieux serait d'écrire les évènements au jour le jour. Tenir un journal pour y voir clair. Ne pas laisser échapper les nuances, les petits faits, même s'ils n'ont l'air de rien, et surtout les classer ».
>
> Jean-Paul Sartre[1]

Cette enquête présente la particularité d'avoir été menée sur deux terrains : Bamako (espace d'émigration) et Paris (espace d'immigration). La raison est simple : mes interlocuteurs ont d'abord été socialisés à Bamako, ils sont donc porteurs de schèmes d'actions et de représentations qui influent sur leur expérience d'immigration à Paris. Comprendre le présent de mes interlocuteurs parisiens suppose de joindre les deux bouts de la chaîne de migration et de définir leur capital pré-migratoire. Décrire les cadres sociaux à l'intérieur desquels j'ai pris place pour mener cette enquête « multi-sites », tel est l'objet de ce chapitre. Ce dernier s'est organisé autour de trois questions :

Comment s'est construit le réseau d'enquête ? Qui sont les informateurs privilégiés de cette recherche ? Quels ont été les principaux lieux d'investigation ?

[1] Jean Paul Sartre, *La Nausée*, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la pléiade, [1938], 1981, p. 7.

# 1. Les acteurs

## 1.1 La constitution du réseau d'enquête

Comme je l'ai précisé dès l'introduction, Yaya et moi avons été collègues dans un atelier de blanchisserie hôtelière à Paris. Yaya discutait volontiers de son expérience migratoire et des nombreuses différences qu'il avait observées entre la France et le Mali, entre ici et là-bas. Je lui avais déjà exposé mon projet d'étude et il a été enthousiaste – autant que moi – à l'idée de réaliser un entretien. C'est ainsi qu'il m'a invité à dîner, chez lui, dans le XIème arrondissement de la capitale. Arrivé à son domicile, il me sert chaleureusement la main et me propose sans plus attendre de faire connaissance avec les personnes déjà présentes ; parmi elles, deux frères, Mamadou et Ibrahim, qui ont aussitôt accepté de se prêter à l'exercice de l'entretien la semaine suivante. Ces trois personnes (Yaya, Mamadou et Ibrahim), rencontrées en 2004, ont été déterminantes. Par elles j'ai pu observer de l'intérieur certaines scènes de la vie quotidienne des « panamakois[1] » et ainsi franchir quelques unes des frontières du monde social qui est le leur. Ce sont également elles qui m'ont fait rencontrer une grande partie des protagonistes de l'enquête, et qui m'ont aidé à mieux les comprendre.

Cet univers de relations interpersonnelles constitue le « noyau dur » du réseau d'enquête. Je n'ai compris cela que tardivement, à un moment précis de l'investigation :

> **[Paris, 04.02.09]** Rue Anatole France, à la frontière sud de Paris. Il est 17 heures. Je me rends chez Mamadou pour fêter l'anniversaire de sa fille, Adiaratu. Je suis l'un des premiers arrivés. Seuls sont présents sa femme, sa fille et Samba, le frère cadet de Mamadou […]. Les invités arriveront au compte-goutte jusqu'à 22 heures. Au final, nous sommes une trentaine de personnes, sans compter les enfants. Après un repas consommé dans des assiettes en carton et à la main, vient l'heure du gâteau. La télévision,

[1] Panamakois est la contraction de « paname » et de « bamakois », signalant en ce sens les deux espaces sociaux à l'intérieur desquels les enquêtés ont été socialisés, Bamako puis Paris. Cette expression est directement inspirée de l'association « Panamako », crée en 1997 par Anne Diarra et toujours active en 2011. Un de ses objectifs est de « favoriser les échanges culturels franco-africains et contribuer à promouvoir les initiatives culturelles menées par des artistes et des ONG africaines ». URL : http://www.mainsdoeuvres.org/article109.html, [consulté le 22 octobre 2011].

branchée sur une chaîne musicale malienne, est coupée afin que l'on puisse entonner un « joyeux anniversaire » collectif. La bougie symbolique, posée au centre du fraisier, est soufflée par les enfants. Il s'ensuit quelques applaudissements. C'est alors qu'une jeune fille, âgée de 6 ou 7 ans vient me trouver :

« *David, tu as remarqué que tu es le seul blanc* ? »

Sa spontanéité me fait sourire. Je jette alors un regard sur l'assemblée et je suis surpris de constater qu'aucune des personnes présentes ne me sont inconnues.

Amis d'enfance, « copains de lycée », frères, cousins… Je prends à ce moment conscience que j'ai devant mes yeux non seulement mon réseau d'enquête mais aussi et surtout un groupe d'interconnaissance.

« Un petit groupe consiste en un certain nombre de personnes qui communiquent entre elles pendant une certaine période, et assez peu nombreuses pour que chacune puisse communiquer avec toutes les autres, non pas par personne interposée, mais face à face[1] ».

Ultérieurement, je montrerai que ce qui unit ce groupe d'interconnaissance est notamment le partage d'une double condition sociale : celle qui a été la leur à Bamako (origine urbaine, origine sociale, capital scolaire, etc.) et celle qui est la leur à Paris (occupation d'emplois peu ou pas qualifiés, alternance entre des périodes de travail et des périodes de chômage, etc.).

Mieux comprendre les raisons sociales de cette association entre intimes (et de l'itinéraire migratoire de chacun de ses membres) a très vite révélé la nécessité d'un travail de terrain à Bamako. C'est pourquoi j'ai suivi, l'espace de plusieurs semaines, Mamadou dans ses retours annuels au Mali. Au réseau d'interconnaissance construit à Paris s'est ajouté celui qui s'est formé à Bamako. Et Mamadou en a été le point de liaison. Cela signifie que j'ai découvert - à travers lui - l'autre facette de ce réseau d'interconnaissance, la partie « manquante » du réseau migrant : familles de certains interlocuteurs parisiens, camarades de classe, voisins de quartier, etc. Ce séjour, en ce qu'il implique un contact direct avec le milieu social d'origine des enquêtés, a

[1] Georges Casper Homans, *The human* group, New York, Harcourt & Barce, 1950 ; cite par Didier Anzieu et Jean Yves Martin, *La dynamique des groupes restreints*, Paris, PUF, Quadrige, [1968], 2009, p. 38.

également été l'occasion d'approfondir la question du capital pré-migratoire et des raisons de leur migration.

Cet ensemble social d'interconnaissance constitue la base de référence de cette enquête. Néanmoins, les terrains menés au Mali et en France ont été suffisamment longs pour diversifier mes sources de connaissance. D'autres rencontres et d'autres lieux sont venus compléter le tableau peint, autant de points de vue et de configurations sociales qui ont servi la comparaison avec « le groupe social témoin[1] ».

Mais avant d'entrer dans les détails, il me semble important de préciser que je distingue quatre étapes dans mon itinéraire d'insertion dans le monde des Bamakois diplômés de Paris : l'entrée sur le terrain (2004-2005), l'établissement d'un réseau d'enquête stable (2005-2007), le séjour à Bamako (octobre 2007- janvier 2008) et l'après Bamako (2008-2009). Chacune de ces étapes a offert ses possibilités de connaissances propres qui sont relatives aux personnes rencontrées, aux lieux fréquentés et aux procédés de recueil des données employées ; ci-contre, un tableau synthétique d'ensemble récapitulant les différents temps de la recherche[2] :

[1] Jean-Pierre Olivier de Sardan, *La rigueur du qualitatif, les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Acadomia Bruylant, 2008, p. 89.

[2] Ce tableau est directement inspiré de celui proposé par Benjamin Moignard, *L'école et la rue, fabrique de la délinquance*, Paris, PUF, Partage du savoir, 2008, p. 211. Par ailleurs, je précise que chaque date inscrite dans le journal de terrain a été comptabilisée comme une journée d'observation et que seules les notes « descriptives » ont été incluses dans ce décompte.

## Synthèse des différents temps de l'enquête et des modalités de recueil des données correspondantes

| Etapes de la recherche | Date | Lieux d'enquête | Journal de bord | Entretiens |
|---|---|---|---|---|
| **L'entrée sur le terrain - Paris** | 2004-2005 | ● Appartements individuels<br>● Foyer de travailleurs migrants du XVe arrondissement<br>● Association Afrique conseil | 15 journées d'observation | ● 6 entretiens avec des migrants originaires de Bamako<br>● 4 entretiens avec des migrants originaires du Mali des villages<br>● 3 entretiens avec les membres d'Afrique conseil. |
| **Etablissement d'un réseau d'enquête stable - Paris** | 2005-2007 | ●Appartements individuels et familiaux<br>● Foyers de travailleurs migrants (Montreuil, XV et XIIIe arrondissements de Paris)<br>● Café « Le Bon Pêcheur » (1er arrondissement de Paris) | 49 journées d'observation | ●18 entretiens avec des migrants diplômés originaires de Bamako |
| **Séjour à Bamako, capitale du Mali** | Oct. 2007 – Janv.2008 | ● Maisons familiales<br>●École privée Moribougou<br>● Bar le « Blabla » et discothèque « Le Privilège »<br>●Grins | 103 journées d'observation | ● 4 entretiens avec des migrants de retour (temporaire ou définitif) et résidant ou ayant résidé en France<br>● 4 entretiens avec des membres de famille de migrants<br>● 4 entretiens avec des jeunes diplômés ou des étudiants projetant d'immigrer France<br>●4 entretiens avec des enseignants en école élémentaire |
| **L'après Bamako -Paris** | 2008-2009 | ● Appartements individuels et familiaux<br>● Café « Le Bon Pêcheur »<br>●Foyer de travailleurs migrants d'Épinay-sur-Seine | 41 journées d'observation | ● 7 entretiens avec des migrants diplômés originaires de Bamako |
| **Total** | | | ●103 journées d'observation à Bamako<br>● 105 journées d'observation à Paris | ● 16 entretiens réalisés à Bamako<br>● 38 entretiens réalisés à Paris |

## 1.2 Les informateurs privilégiés

Les personnages présentés ci-dessous ont tenu un rôle important dans l'investigation. D'un côté, ils ont été les points d'accès à des configurations sociales qui, sans eux, me seraient restées inconnues (quotidien familial, réseau de connaissance ou de voisinage, foyers d'immigrants, etc.). De l'autre côté, ils ont été, chacun à leur façon et à des temps différents de l'enquête, des informateurs sur des zones d'ombre, des commentateurs de scènes complexes ou des « initiateurs » à de nouvelles interrogations[1].

Pour des raisons de clarté, et dans un premier temps, je vais présenter les trois principaux personnages de l'investigation menée à Paris (leurs itinéraires et leurs rôles dans l'enquête). Dans un second temps, je dresserai le portrait des alliés d'enquête qui m'ont accompagné durant mon séjour à Bamako.

### A. Les parisiens

**Mamadou**

*Né à Bamako, 38 ans, BTS[2] en commerce international, réside en France depuis 1999, sans emploi, se déclare agnostique.*

Diplômé d'un BTS en commerce international obtenu au Mali, Mamadou ne parvient pas à trouver un emploi stable à Bamako : *« j'ai été postier pendant quelques mois, mais ça n'a pas marché »*. Comme pour tous les enquêtés, la crise économique et sociale dans le Mali des années 90 a complètement gelé ses possibilités de mobilité professionnelle. Il immigre alors à Paris en 1999 et doit, dans premier temps, faire soigner son hémophilie[3]. Plusieurs mois après son arrivée, il

[1] Stéphane Beaud, Michel Pialloux, *Retour sur la condition ouvrière*, Paris, Fayard, 2004, p. 432.
[2] Brevet de Technicien Supérieur.
[3] Au sens médical, l'hémophilie est une « maladie héréditaire transmise par les femmes et qui se manifeste chez les individus mâles, due à la modification d'un gène porté par un chromosome sexuel, et se traduisant par une incapacité du sang à coaguler » (Le petit Robert 2006). Dans le cas d'une hémophilie sévère - dont souffre Mamadou mais aussi ses frères Ibrahim et Daouda rencontrés à Paris – des hémorragies sont fréquentes au niveau des muscles ou des articulations (principalement les genoux, les coudes et les chevilles). Je précise tout de suite que Mamadou, Ibrahim et Daouda sont des frères triplés résidant tous trois à Paris ou en proche Banlieue. Samba et Mary, leurs frères cadets, viennent compléter cette fratrie installée en France.

devient, au gré des opportunités qui s'offrent à lui, manutentionnaire dans un supermarché, agent d'accueil dans un foyer de jeunes travailleurs, commis de cuisine.

Durant trois ans (2000-2003) – Mamadou oscille entre des périodes de travail et des périodes de chômage. Cette situation professionnelle, pour le moins inconfortable, lui permet toutefois de louer un studio de 20 m² dans la ville du Kremlin-Bîcetre, à la frontière sud de Paris.

Février 2006, Mamadou rencontre Fatim, native de Bamako. Octobre 2007, il apprend qu'il va être père. Sécuriser ses conditions d'existence et celles de sa future famille devient sa priorité. Il multiplie les remplacements comme gardien, surtout au stade municipal de sa ville de résidence. Ce travail lui convient et il espère décrocher un CDI : « *ça m'éviterait de courir après l'argent, le travail et les titres de séjour*».

Mais au début de l'année 2008, alors que sa fille est née, Mamadou subit une importante opération du genou due à son hémophilie. Pendant près d'une année, il se trouve dans l'incapacité d'exercer une activité rémunérée. Il perd le contact avec ses employeurs du stade municipal et avec lui l'assurance d'un emploi stable. Dans le même temps, la relation avec Fatim ne cesse de se dégrader : « *on se disputait tous les jours, c'était invivable… Attends, 24h sur 24h à trois dans 20m², ça me rendait fou* ». Ils décident de se séparer. Fatim quitte le studio et emmène, avec elle, leur fille Adiaratu. Seul et sans emploi, Mamadou ne parvient plus s'acquitter de son loyer. Il s'installe alors chez son frère Ibrahim à Montereau, ville de Seine et Marne située à 60 km au sud de la capitale. Aujourd'hui âgé de 38 ans, Mamadou travaille par intermittence dans le secteur informel : « *je repeins des appartements pour un peu plus de 200 euros par mois, la vie parisienne me manque* ».

Nous nous sommes rencontrés en novembre 2004, au début de mes recherches auprès d'immigrants maliens. La relation de proximité qui s'est installée entre nous a été décisive dans la conduite de cette enquête. Par lui, j'ai pu accéder à son réseau d'interconnaissance et ainsi observer quelques scènes de la vie sociale des Bamakois-parisiens : quotidien familial, activités de loisirs, évènements (baptême de sa fille, anniversaires, tabaski[1]), etc. Et c'est en 2007, alors que nous prenions un café au « Bon Pêcheur »[2] que Mamadou me proposa de l'accompagner, l'espace de quelques semaines, dans sa résidence familiale à Bamako.

[1] La Tabaski est une fête importante de l'islam, aussi appelée la fête du Mouton ou Aïd el Kebïr.
[2] Café situé aux Halles et lieu d'enquête décrit dans la section suivante de ce chapitre.

Point de contact entre la France et le Mali, cet interlocuteur privilégié a toujours tenu un double rôle : celui d'accompagnateur, négociant ou légitimant ma place au sein des situations d'enquête ; et celui de conseiller, m'informant sur ce qu'il m'était possible de dire ou de ne pas dire, de faire ou de ne pas faire. À Bamako comme à Paris, Mamadou a eu le souci de mon bien-être, ce qui, sans nul doute, a servi l'enquête.

**Ibrahim**

*Né à Bamako, 38 ans, Doctorat de pharmacie, réside en France depuis 2004, préparateur en pharmacie, se déclare musulman, malinké.*

Ibrahim est le frère de Mamadou. Il est arrivé en France en mars 2004, à l'âge de 31 ans, pour travailler mais aussi pour faire traiter son hémophilie. Titulaire d'un doctorat de pharmacie, il se rend compte que son diplôme n'a aucune valeur sur le marché du travail français[1]. Il s'inscrit alors en première année de pharmacie à l'université de Châtenay-Malabry, prêt à passer des équivalences. Il conjugue pendant une année environ ses études avec le métier de gardien de nuit. Le rythme imposé est intense.

Sa mère tombe gravement malade en 2005 alors qu'il est en pleine préparation de ses examens. La gestion affective et financière de cet évènement le conduit à mettre fin ses études. Il s'ensuit de longues démarches pour trouver un emploi dans les pharmacies parisiennes. Après de nombreuses tentatives, il obtient un poste de préparateur en pharmacie à Epinay-sur-Seine[2] : « *C'est l'équivalent d'employé* » m'a-t-il déclaré. Embauché en CDI, son salaire demeure insuffisant pour assurer son quotidien et celui de sa femme et de son fils restés à Bamako. Il accepte alors un poste de garde les samedis et dimanches à Château Rouge (XVIIIème arrondissement de Paris), toujours en pharmacie, toujours préparateur. Entre 2009 et 2010, son temps ne lui appartient plus. Ibrahim passe sa vie entre Epinay-sur-Seine, Château Rouge et Montereau, ville dans laquelle il loue un appartement depuis peu. « *Ibrahim, il se tue au travail, il n'a plus de vie de famille* » me déclarera son frère Mamadou durant cette période.

[1] Pour le moment, notons simplement que le métier de pharmacien est soumis à la condition de nationalité. Ce point est approfondi dans le chapitre 6 : Des diplômés en bas de l'échelle.
[2] Ville située à 10km au nord de Paris.

Ses conditions de logement et d'emploi semblent se stabiliser. Il entreprend les démarches officielles du regroupement familial : « *faire d'abord venir mon fils, puis ma femme* ». Cet objectif motive l'ensemble de ses actions de l'année 2009. Et c'est en fin d'année qu'il parvient à répondre aux exigences des lois françaises[1]. Boua, son fils de 5 ans, arrive à Paris en novembre. Ce dernier est immédiatement inscrit en grande section maternelle. *« Mais je n'ai réussi qu'à moitié. À moitié, parce qu'aujourd'hui, ma femme est toujours là-bas. »* Sogona arrivera quelques mois plus tard.

Mais Ibrahim ne parvient plus à tenir la cadence : « *les trajets, les horaires de l'école et le travail… pour mes frères, tout va bien, je suis riche parce que je suis pharmacien, ils ne se rendent pas compte !* ». Et c'est quasiment au même moment qu'il arrête ses deux activités. Il profite alors des allocations chômage pour reprendre ses études et obtenir le diplôme d'État nécessaire à l'exercice du métier de pharmacien.

Le fait qu'Ibrahim soit titulaire d'un doctorat a sans aucun doute défini notre relation. L'effet symbolique de ce diplôme s'est manifesté tout au long nos échanges. Il avait à cœur de valoriser sa formation et il évoquait volontiers ses connaissances en pharmacologie. Il est d'ailleurs considéré par ses frères comme « *l'intellectuel de la famille*» (Daouda). Attentif et curieux de l'avancement de l'enquête, il a toujours cherché à mieux comprendre mes attentes, à infirmer ou confirmer mes observations, réflexions ou « découvertes ». C'est donc le caractère réflexif de nos discussions, ce regard croisé sur la condition immigrée notamment, que je voudrais souligner avant tout.

À cela, il faut ajouter les visites à son domicile, sur son lieu travail (à Epinay-sur-Seine) ou encore nos « pauses déjeuner » dans des foyers d'immigrants maliens.

[1] Entre autres, le demandeur doit justifier de certaines conditions de ressources et de logement. En ce qui concerne les ressources, « elles doivent être stables et suffisantes pour subvenir aux besoins de sa famille en France. Pour une famille de 2 ou 3 personnes [ce qui est le cas d'Ibrahim], ces ressources doivent être au moins égale au SMIC sur les 12 derniers mois précédant la demande. [Pour le logement], le demandeur doit disposer ou justifier qu'il disposera à la date d'arrivée de sa famille en France) d'un logement considéré comme normal pour une famille comparable vivant dans la même région géographique » : entre 22 et 28m² (selon la zone géographique) pour un ménage sans enfant ou 2 personnes, augmentée de 10m² par personne supplémentaire jusqu'à 8 et 5m² par personne supplémentaire au-delà de 8 personnes ». http://vosdroits.service-public.fr/F11168.xhtml, [consulté le 20.10.11] Voir également : Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile : articles R411-1 à R411-6 ; Décret n°2002-120 du 30 janvier 2002 relatif aux caractéristiques du logement décent.

Ces scènes sociales, qui se sont déroulées en dehors du cadre « officiel » de l'enquête, m'ont donné à voir Ibrahim dans d'autres rôles que celui qui avait été défini lors de nos premières rencontres : ceux de père, de mari ou encore de pharmacien.

**Yaya**

*Né à Bamako, 30 ans, Titulaire du baccalauréat, réside en France depuis 2000, chauffeur-livreur, se déclare musulman, soninké.*

Yaya est le plus jeune de mes interlocuteurs. Il est aussi le plus jeune d'une famille de huit enfants, tous élevés par leur grand-mère à Bamako. « *C'est une personne qui compte beaucoup pour moi, elle nous a tout donné* ». Ses parents, quant à eux, vivent en France depuis plusieurs années. « *Je ne les voyais jamais, mon père est mort quand j'avais 14 ans, c'est à peine si je l'ai connu* ». Observant les difficultés de ses aînés diplômés pour intégrer le monde du travail bamakois, il décide de passer son baccalauréat et de « *se tailler en France* ». Fils de parents naturalisés français, c'est avec la carte d'identité française qu'il immigre à Paris en 2000 : « *J'ai vendu ma moto, ça m'a payé mon billet d'avion* ». Yaya a 22 ans.

Il est accueilli et hébergé par sa mère dans le XXème arrondissement de Paris. Chauffeur-livreur dans une blanchisserie hôtelière, son salaire régulier lui permet rapidement de louer un spacieux deux pièces (50m²) dans le XIème arrondissement, « *avec l'argent que je gagnais et le 1% patronal, c'était facile* »[1].

En 2004, Yaya se marie avec Asta, « *une cousine de Bamako* ». Il a 25 ans quand il devient père, il en a 28 quand il divorce. Le procès est à l'avantage d'Asta. Elle obtient « *tout* » : l'appartement, la garde de leur fille et une rente mensuelle de 310 euros par mois. « *C'était une manipulatrice, elle voulait juste les papiers… c'est dur de tout recommencer*».

Aujourd'hui, Yaya – âgé de 30 ans - vit à nouveau chez sa mère avec sa nouvelle compagne. Il participe mensuellement au loyer « familial » et continue d'exercer le

[1] « 1% patronal, appelée aussi 1% logement ou PEEC (Participation des Employeurs à l'Effort de Construction), désigne la participation des entreprises au logement des salariés. Cette contribution est versée avant le 31 décembre de chaque année par les entreprises de 20 salariés et plus du secteur privé non agricole. Elle est égale à 0,45 % de la masse salariale de l'année précédente ». Site officiel : http://www.actionlogement.fr/[consulté le 23 octobre 2011].

métier de chauffeur-livreur : « j'ai *choisi chauffeur parce que je sais qu'il y aura toujours du boulot… Je sais aussi que je pourrai conduire toute ma vie* ».

Yaya a été le point d'entrée dans le monde des Bamakois diplômés de Paris. Si cet interlocuteur a toujours été un homme discret (*« je n'aime pas parler de moi »* me dira-t-il un jour), nos échanges réguliers m'ont permis d'élargir rapidement le réseau d'enquête et de le suivre quelques temps dans son quotidien familial et professionnel (il était mon formateur au sein de BTH durant deux semaines).

### B. Les Bamakois

La présentation des personnages de l'enquête rencontrés à Bamako doit être précédée de deux précisions. Premièrement, le terrain mené au Mali poursuivait deux objectifs :

• **Joindre les deux bouts de la chaîne de migration** : **1.** être au début de l'itinéraire migratoire des Bamakois diplômés de Paris, entrer en contact avec leur milieu d'origine et saisir la façon dont s'est construit leur projet de migration ; **2.** se forger une vision globale du « réseau migrant » construit d'abord à Bamako - liens de parenté, d'amitié, de connaissance, de travail - pour mieux comprendre le rapport des Bamakois-parisiens avec leur société d'origine ; **3.** suivre un personnage central de l'enquête dans ses retours annuels à Bamako, observer son statut et son rôle à l'intérieur de chacune de ses sphères d'activité.

• **Définir le capital pré-migratoire :** identifier et décrypter les éléments clefs de la socialisation des acteurs bamakois : origine urbaine, conditions sociales et économiques des familles, organisation de l'habitat et de la vie quotidienne, scolarité, religion, rapports de genre et de séniorité, rapports au travail.

Deuxièmement, le séjour en lui-même s'est divisé en deux périodes. Accompagné de Mamadou, j'ai d'abord été hébergé 26 jours consécutifs au domicile de sa famille situé dans le quartier Hamdallaye de Bamako. Ensuite, j'ai loué un appartement durant trois mois dans le quartier Boulkassoumbougou de la capitale. Ces repères chronologique et géographique peuvent être utiles pour la compréhension de ce qui suit.

**Djigui**

*Né à Bamako, 30 ans, réside chez sa mère à Boulkassoumbougou (Bamako), enseignant à l'école privée élémentaire Moribougou, se déclare musulman, malinké.*

Natif de Bamako, Djigui a d'abord suivi une formation de douanier pour se consacrer ensuite à sa passion, le football. Meilleur buteur du championnat malien sous les couleurs du Djoliba[1] à 25 ans, il nourrit l'ambition de continuer son parcours sportif en France. Suite à un écart de conduite sur le terrain de jeu, il s'est vu interdire sa licence pendant un an ; ce qui mît fin à sa carrière et à ses rêves. Éprouvant des difficultés à trouver un poste correspondant à son diplôme, il saisit l'opportunité d'être enseignant de premier cycle dans une école privée (nommée Moribougou). À 30 ans et deux années de métier derrière lui, Djigui n'est pas satisfait de sa situation. Son bas salaire – 20 000 FCFA par mois[2] - le contraint à partager une chambre avec sa mère. « *Que faire ? Un pauvre enseignant comme moi* » a-t-il souvent plaisanté. Djigui est en quête de solutions.

Cette relation d'enquête a été à la fois féconde et difficile. Dès notre première rencontre Djigui a manifesté un intérêt tant sur les raisons de ma présence au Mali que sur ma nationalité française. Et très vite, j'ai décidé d'en faire un informateur privilégié. D'abord, nous avons réalisé un entretien - le premier des trois - à propos de son itinéraire d'existence, de son métier d'enseignant et de sa vision de l'éducation scolaire et familiale. C'est à ce moment que j'ai négocié ma place à l'école privée Moribougou, son lieu de travail. Ses visites à mon domicile se sont ensuite multipliées, nos discussions et la rencontre de ses connaissances aussi. Djigui veillait à satisfaire les besoins de l'enquête, à me satisfaire.

Pour ma part, ayant le sentiment d'avoir contracté une dette envers lui, j'ai tenté par divers moyens de lui rendre la pareille : cours d'informatique, rédaction de son *curriculum vitae* et financement de notre excursion en pays Dogon. Mais ces contre-dons ne l'ont jamais satisfait. Il faut rendre et bien rendre. Et c'est lorsque Djigui m'a demandé régulièrement et discrètement de le « *sauver de la canicule* »[3]

[1] Le Djoliba est une équipe de football bamakoise. Lors de mon séjour au Mali, elle disputait la première place du championnat national avec le Stade Malien, l'autre équipe de Bamako.
[2] 20 000 FCFA = 30 euros environ, soit un salaire mensuel en dessous du SMIG malien qui varie entre 30 000 et 40 000 FCFA selon la catégorie socioprofessionnelle considérée.
[3] Expression courante à Bamako.

que les modalités du don, au sein de notre relation, me sont apparues plus clairement. L'argent a indéniablement été la source de nos tensions[1]. Il a aussi été le révélateur d'une asymétrie dans la représentation que nous nous faisions de l'échange.

**Drissa dit « Bavieux »**

*Né à Bamako, 24 ans, réside chez sa tante à Boulkassoumbougou, sans diplôme, quincaillier au grand marché, se déclare musulman, peul.*

Natif de la région de Kayes située à l'ouest du Mali[2], Bavieux passe son enfance entre l'école et le champ de son père. À 22 ans, il émigre vers la capitale du Mali. Accueilli par sa tante, il passe deux années « au chômage ». Cette période est dure pour Bavieux : « *si tu ne travailles pas… tu n'es pas un homme ici. Tu n'as ni argent, ni logement, ni femme, ni rien.*». Il finit par accepter un poste de quincailler pour un salaire mensuel de 15 000 FCFA par mois. Insuffisant, ce salaire lui permet toutefois de trouver un peu de répit.

Voisin de palier, Bavieux a été, avec Mamadou, la relation d'enquête la plus sincère. À la fois négociateur, guide et conseiller, il a été une source de réconfort au quotidien. Par son intermédiaire, j'ai pu assister à un mariage religieux, aider à la préparation de la fête de Tabaski et assister au baptême de son neveu.

**Lamine dit « Vieux Cissé »**

*Né à Bamako, 34 ans, cousin de Mamadou, master en anglais, réside au domicile de la famille D. à Hamdallaye, enseignant en anglais dans le secondaire depuis six ans, se déclare musulman, malinké.*

Vieux Cissé, 34 ans, a toujours vécu à Bamako. Musulman pratiquant, il est diplômé en Anglais (bac + 4) et exerce le métier d'enseignant dans le secondaire. Au domicile de la famille D., il est l'homme le plus âgé après Soutoumgouba, le père de

[1] Associée à la couleur de la peau, la question de l'argent a rarement été absente des rapports noués au cours de l'enquête. À Bamako, et dans certaines situations, les stéréotypes associés au blanc ont orienté les interactions en face à face. Ces catégories *a priori* préexistaient à mon arrivée. Et l'image dominante « *le blanc, c'est de l'argent* » je l'ai, un peu malgré moi, entretenue. La location d'un « bel » appartement, mes déplacements en taxi, l'achat quotidien de viande, de recharges pour téléphone portable ou de cigarettes ont été des pratiques qui m'ont situé socialement aux yeux de mes connaissances et de mon voisinage.

[2] Le Mali est divisé en 8 régions : Gao, Kayes, Kidal, Koulikoro, Mopti, Ségou, Sikasso et Tombouctou.

Mamadou. Les enfants de Soutoumgouba étant en Europe et lui-même étant souffrant, Vieux Cissé le relaie ou l'accompagne dans certaines tâches qu'il ne peut plus accomplir seul : démarches administratives, gestion des économies, aide à la résolution des conflits intrafamiliaux.

Rencontré dès les premiers instants de mon séjour au Mali, Vieux Cissé a été un compagnon de discussion. Se prêtant volontiers au jeu de l'enquête, il m'a permis d'effectuer de nombreux « retour sur observation » : mariage, pratique du thé, rôle des membres de la famille, etc. Si Vieux Cissé a eu le souci du détail, son discours réflexif a toujours cherché à valoriser les situations auxquelles j'étais confronté et sur lesquelles nous revenions ensemble.

**Awa**

*Née à Bamako, 26 ans, réside chez sa tante à Boulkassoumbougou (Bamako), sans-emploi, un enfant, compagne de vacances de Mamadou, se déclare musulmane, peul.*

Awa a grandi à Koulikoro, une petite ville à soixante kilomètres de Bamako. Elle y a passé son DEF (Diplôme d'étude fondamental – l'équivalent du brevet des collèges en France). Suite au divorce de ses parents, Awa arrête ses études et quitte son domicile familial pour venir s'installer chez sa tante à Bamako. La même année, elle rencontre Hans, un touriste allemand. Ce dernier lui propose de partir avec lui en Europe. Elle accepte, elle a 19 ans. Tous deux installés à Berlin, ils se marient et décident de faire un enfant. Stéfan nait 9 mois plus tard. Éprouvant le mal du pays, Awa se sépare de Hans et rentre au Mali avec son fils. À nouveau chez sa tante, elle devient hôtesse d'accueil. Stéfan, âgé d'un an, est confié à sa mère. À 26 ans, Awa est sans emploi et n'a plus aucun lien avec le père de son enfant. L'absence d'activité rémunérée et le peu d'implication d'Awa dans les tâches domestiques de la maison exaspèrent sa tante. Leur relation est constamment sous tension. Son fils, quant à lui, vit à Koulikoro.

Compagne de Mamadou durant son séjour, nous avons fait réellement connaissance lorsque j'ai emménagé dans son quartier, à Boulkassoumbougou. Nous étions alors voisins. Si Awa n'a jamais ignoré l'objet de mon travail, elle n'y a vu aucun intérêt. Notre relation a donc été davantage une relation de sympathie.

Le rôle d'Awa a été double. Elle a d'abord été un guide d'orientation. C'est avec elle que j'ai découvert le quartier, fait mes premiers marchés, appris le coût des condiments et utilisé les transports en commun. Cet apprentissage m'a été essentiel pour l'établissement de points de repères dans la ville. Awa a ensuite été le point de contact avec les membres de sa famille, me permettant de partager quelques moments du quotidien des femmes de la maison : préparation des repas, réunion autour des télé-novélas[1] et de séries américaines (« 24 heures chrono » par exemple), après-midi coiffure (« *se faire la tête* » disent-elles à ce propos).

[1] Les télénovélas sont des « soap opéras brésiliens (« Au cœur du pêché » ou « La tour de Babel » par exemple) diffusées à des heures de grande écoute et en dehors des heures de prières.

# 2. Les lieux d'enquête

Être le témoin des comportements sociaux des enquêtés dans les lieux même de leurs activités a été une exigence constante du travail mené à Paris et à Bamako. À cette exigence se sont couplés les objectifs propres à l'enquête : retracer les itinéraires migratoires de mes interlocuteurs et saisir leurs modes de vie en situation d'immigration à Paris.

## 2.1 Paris

### A. Les appartements familiaux

La relation d'intimité qui me lie à certains personnages de l'enquête a constitué une entrée privilégiée du côté de la sphère privée. Trois appartements familiaux situés à Montereau (Ibrahim), dans la ville du Kremlin Bicêtre (Mamadou) et dans le Xe arrondissement de Paris (Yaya) ont été investis de façon régulière durant l'enquête. Les visites ponctuelles dans d'autres domiciles - lors d'évènements par exemple (baptême, tabaski, mariage, anniversaire) - ont été utiles pour une observation comparée des lieux d'habitation et des modes de vie domestique.

Dans un premier temps, l'objectif a été de repérer les activités régulières de la famille, les endroits où elles se sont déroulées et leurs cadres temporels. Les repas, la télévision, les devoirs d'école, l'entretien de la maison, les jeux de société en sont quelques exemples. À l'intérieur de ces activités ont été examinés les gestes et les paroles des membres du groupe domestique ainsi que les règles de vie récurrentes qui les structurent. Et afin de restituer la cohérence des scènes observées, j'ai également recueilli - lors de discussions informelles ou d'entretiens - le sens que les membres familiaux donnent à cette région de leur existence. Par ce biais, j'ai tenté de mieux saisir la place et le rôle de chacun dans ce contexte d'interrelation qu'est la famille, notamment dans les rapports de genre et de séniorité qui s'y instaurent.

Dans un second temps, ce sont les conditions matérielles de la vie familiale qui ont fait l'objet de mon attention, cela afin de définir la position des familles dans la hiérarchie des positions sociales françaises : profession des membres actifs de la

famille, sources de revenu, type d'habitat, économie domestique (loyer, dépenses alimentaires, de loisirs, etc.).

Enfin, je dois préciser que le terrain mené à Bamako, au sein des maisons familiales est de première importance pour saisir les modes de vie des enquêtés à Paris, notamment pour comprendre le changement de condition sociale qu'implique la migration : actualisation des pratiques domestiques, niveau des résistances et des transformations dans les manières d'être et les représentations liées à cette dimension de leur vie. Pour le dire différemment, le travail de comparaison entre ici et là-bas revient à étudier l'interaction entre le capital pré-migratoire des enquêtés (schèmes d'action incorporés dans la société d'émigration) et les conditions familiales d'immigration.

### B. « Le Bon Pêcheur »

« Le Bon Pêcheur » est un café-restaurant situé aux Halles de Paris, dans le 1er arrondissement de la capitale. Les Halles de Paris[1], tout d'abord, forment un quartier largement dédié à la consommation de biens matériels (je pense en particulier au « forum de halles », complexe souterrain inauguré en 1979 et dans lequel sont concentrés à peu près toutes sortes de commerces) et aux loisirs (restaurants, bars,

[1] Construites par l'architectes Victor Baltard entre 1851 et 1870, les Halles étaient formées de dix pavillons « Baltard » (les 11ème et 12ème seront construits en 1935) et constituaient le centre permanent du commerce de gros et de détail de Paris, l'organe régulateur de l'approvisionnement de la ville. Émile Zola dira de cet endroit qu'il était le « ventre de Paris » : « Depuis le commencement du siècle, on n'a bâti qu'un seul monument original, un monument qui soit copié nulle part, qui ait poussé naturellement dans le sol de l'époque ; et ce sont les Halles centrales [...] » (Émile Zola, *Le Ventre de Paris,* Paris, Livre de poche, [1873], 1971. p. 240). En 1959, une ordonnance du conseil des ministres (Michel Debré était alors premier ministre) décide le transfert des Halles. Le décret est appliqué en 1965 et le marché de gros est déplacé vers le site de Rungis. 1971, le conseil de Paris et le conseil interministériel approuvent le projet d'un Centre Français de commerce international. Commence alors le plus grand chantier de l'époque : la destruction des pavillons est entreprise : « le trou des Halles » est une cavité que tous les parisiens viennent visiter durant plusieurs années. Jacques Chirac est élu maire de Paris en 1977 et proclame la même année : *« l'architecte en chef des Halles, c'est moi* ». Ainsi donna-t-il aux Halles la forme qu'on lui connaît aujourd'hui. Entre 1978 et 1979, le Forum des Halles (centre commercial souterrain) est inauguré ainsi que la station RER « Châtelet les Halles ». Plus de vingt ans après son achèvement, Bertrand Delanoë - actuel maire de Paris – aurait déclaré que « *le complexe des Halles souffre de saturation et de dysfonctionnements* [qui ont provoqué*] un vieillissement précoce du cadre urbain et de ses édifices*». En 2007, ce sont les architectes Patrick Berger et Jacques Anziutti qui remportent « Le concours international pour la rénovation des Halles ». Leur projet « La Canopée » est « un édifice aux formes courbes d'inspiration végétale, [...], telle une peau de verre, elle laisse filtrer la lumière naturelle». Les travaux, commencés en 2011, devraient s'achever en 2016.
URL : http://www.parisleshalles.fr/sites/default/files/0212_Plaquette_Halles-web_1.pdf, [consulté le 22 octobre 2011] ; http://www2.cnrs.fr/presse/thema/627.htm [consulté le 22 octobre 2011]

cinémas, Jardin des Halles, etc.). Elles abritent également le plus grand pôle de transport souterrain de la capitale : « Chatelet – Les Halles » (3 lignes de RER et 5 lignes de métro)[1]. L'accessibilité au site en est largement facilitée, ce qui constitue une première raison de sa fréquentation par mes interlocuteurs bamakois.

« Le Bon pêcheur », ensuite, est placé dans la zone piétonne des Halles, à l'angle des rues des Prêcheurs et Pierre Lescot. Sa terrasse (70 places environ), couverte et chauffée l'hiver, permet d'être au contact de la rue et d'observer les va-et-vient incessants des passants : «c'est sur cette terrasse que nous avons pris place[2] »

Ce lieu d'enquête est avant tout un lieu de réunion qui permet aux enquêtés d' « *être ensemble* » (Mamadou) « *après le boulot* » (Daouda) ou « *après les cours* » (Moussa), *« pour boire un café »* (Beidi). « Boire un café », selon l'expression courante, voilà une pratique de sociabilité parisienne très ordinaire. Pour mes interlocuteurs du Bon Pêcheur, elle est une pratique qui se trouve en périphérie du travail et de la famille.

> **[Paris, le 13.10.06]** Il est étonnant de constater que mes rendez-vous au Bon Pêcheur avec Mamadou ne se font jamais seul à seul. À chaque rencontre, plusieurs personnes se joignent à nous, connues ou non, toujours maliennes et presque toujours natives de Bamako, presque toujours des hommes[3].

Lieu d'entre soi essentiellement masculin, « Le Bon Pêcheur » offre une occasion privilégiée d'observer la vie de groupe, la mise en scène des liens interpersonnels : présentation de soi (salutations ou codes vestimentaires), manifestation de sympathie (ou d'antipathie), interaction des rôles (selon l'âge par exemple). Le « café » - boisson la plus régulièrement consommée - tient la fonction de relance de discours où chacun échange avec tous : ses histoires de vie personnelles ou communes, ses informations sur la société d'immigration (possibilités d'embauche, démarches administratives à suivre) ou d'émigration (nouvelles du pays ou des proches), ses idées ou ses préjugés sur le monde social qui est le leur. Bref, la pratique du café offre un temps où s'élaborent collectivement les représentations

[1] Selon la RATP (Régie Autonome des Transports Parisiens). URL : http://www.ratp.fr/fr/ratp/c_11162/pole-rer-chatelet-les-halles/, [consulté le 23 octobre 2011].
[2] Extrait du journal de terrain, le 13.10.06.
[3] À noter que « le nombre de personnes présentes lors de nos réunions au « Bon Pêcheur » varient de 3 à 15 personnes ». Extrait du journal de terrain, le 20.10.08.

sociales des enquêtés, un temps où l'on se fabrique une certaine image de soi, du nous et des autres. « Le Bon Pêcheur » est donc un lieu d'expression de l'unité sociale du groupe (à travers la similarité des profils sociologiques, l'entraide financière ou le soutien moral) et de la façon dont celle-ci se reconstruit à chaque nouvelle interaction (avec l'arrivée d'un nouveau membre par exemple).

Favorisant une circulation (plus) spontanée de la parole, la pratique du café ravive également le souvenir de pratiques passées, particulièrement celle que l'on nomme les « grins »[1] à Bamako. Elle permet à mes interlocuteurs de maintenir un lien symbolique avec le Mali, de réinvestir des formes de sociabilité d'avant la migration.

### C. Les foyers de travailleurs migrants

Par l'intermédiaire de Yaya, Ibrahim et Youssouf[2], j'ai pu accéder à plusieurs foyers d'immigrants « maliens » situés respectivement à Epinay-sur-Seine, à Montreuil, dans le XIIIème et le XVème arrondissement de Paris.

« Foyer de travailleurs migrants », « foyer-dortoir », « centre d'hébergement », « hôtels pour célibataires », les appellations sont nombreuses pour désigner ces formes de logements collectifs « réservés » aux immigrants, le plus souvent des hommes seuls - « sans famille [3] » - et aux modes de vie supposés communautaires. Ces établissements sont « le résultat de constructions régulières de bâtiments entre les années soixante et quatre-vingt, mais aussi de la reconversion palimpseste de bâtiments industriels [4] ». À Paris, il existe 49 foyers répartis entre quatre gestionnaires (ADOMA – anciennement Sonocotra, AFTAM, ADEF et Lerichemont)[5] et 16 propriétaires (dont la plupart sont des sociétés anonymes d'HLM)[1].

---

[1] Cf. Les grins, p. 54.

[2] J'ai rencontré Youssouf à l'université Paris V en 2005. Inscrit en doctorat de philosophie et en master 2 de sociologie, il étudiait notamment les représentations politiques des soninkés installés à Paris. C'est ainsi qu'il me proposa de l'accompagner sur son « terrain » – et à deux reprises – au foyer de la rue Bara situé à Montreuil dont on dit d'ailleurs, et sur le ton de l'humour, qu'il est « *la deuxième capitale du Mali* ».

[3] Abdelamlek Sayad, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité, 1. L'illusion du provisoire*, Paris, Raisons d'agir, 2006, p. 81.

[4] Marc Bernardot, « Les foyers de travailleurs migrants à Paris, Voyage dans le chambre noire », *Hommes et migrations*, n°1264, novembre décembre 2006, p. 58. Notons d'ailleurs que le foyer Bara à Montreuil était une ancienne usine de piano.

[5] Apur, *Le foyer des travailleurs migrants à Paris, État des lieux en 2010 et inventaire des interventions sociales sanitaires et culturelles*, n°47, Apur, Mairie de Paris, septembre 2011, p. 2.

Très schématiquement, et selon l'Apur, les migrants résidant dans les foyers se répartissent dans les foyers selon deux grandes catégories de population « ethniques » : les personnes originaires d'Afrique subsaharienne (63%) et celles originaires d'Afrique du Nord (16%)[2] . Quant au pourcentage restant, il s'agirait, toujours selon l'Apur, « de Français qui ont souvent bénéficié d'une naturalisation »[3].

Pour ce qui est des foyers qu'il m'a été possible de visiter, ceux-ci présentent des caractéristiques d'habitation similaires : grande cuisine-salle à manger communes, chambres-dortoirs exigües (d'une surface excédant rarement 10m² et accueillant 5 ou 6 personnes en moyenne en contrepartie d'un loyer), salle de prière pour les musulmans, présence de petits commerces et d'artisans (vente de textiles, coiffure). Il s'agit donc d'espaces de vie organisés (horaires précis du service de restauration ou des visites par exemple) dont il me faut également relever l'insalubrité et le surpeuplement[4].

Mais surtout, d'après mes accompagnateurs, la population qui y réside serait majoritairement d'origine rurale et soninké. « *Les foyers, c'est comme le prolongement des villages soninkés*» m'a déclaré Ibrahim, rappelant ainsi la mise en place par les occupants « d'un système transnational structuré de production et d'échange basé sur des solidarités villageoises [...], familiales »[5] mais aussi, *a priori*,

---

URL : http://www.apur.org/sites/default/files/documents/APBROAPU537_0.pdf [consulté le 25 octobre 2011]. ADOMA : anciennement Sonacotra - Société nationale de construction pour les travailleurs ; AFTAM : Association pour l'accueil et la formation des travailleurs migrants ; ADEF : Association pour le Développement des Foyers.

[1] Apur, *Les foyers de travailleurs migrants à Paris, diagnostic et préconisations, rapport d'étude,* Apur, Marie de Paris, Préfecture de Paris, septembre 2002, p.6.
URL : http://www.apur.org/sites/default/files/documents/60.pdf, [consulté le 25 octobre 2011].

[2] *Op.cit*., Apur, 2010, p. 2.. Par ailleurs, Marc Bernardot écrit que « Les résidants originaires du Sénégal, du Mali et dans une moindre mesure de Mauritanie représentent ensemble plus de la moitié de la population et sont majoritaires dans plus d'un foyer sur deux. Avec 15% environ, les ressortissants du pays du Maghreb connaissent une baisse continue depuis le début des années quatre-vingt-dix », Op. cit., Marc Bernardot, 2006, p.58.

[3] *Op. cit.*, Apur, 2010, p.2.

[4] En 2002, L'APUR estimait à 14 000 le nombre de résidents dans les foyers parisiens pour 8700 lits, soit un taux de suroccupation de 62% (*op.cit*, Apur, 2002, p. 7). En 2005, ce taux serait passé à 70% . En 2010, toujours selon l'APUR, « le nombre de surroccupants aurait globalement diminué de moitié dans les foyers parisiens avec une accélération récente liée à l'avancement du plan [national] de traitement ». Engagé depuis 1997, ce plan vise à offrir « un cadre de vie propice à l'autonomie des résidents et à leur confort de vie » : accéder au statut de résidence social, restructuration des établissements en studios avec kitchenette et sanitaires intégrés. Ainsi, la moitié des lits des foyers parisiens seraient aujourd'hui proposés « en logements individuels, 18% en chambre à deux lits et 28% en chambre à trois lits ». *op.cit* Apur, 2010, pp. 1-2.

[5] Op.cit., Bernardot, 2006, p. 63.

ethniques. Et c'est cela qu'il importe de souligner ici : pour aucun de mes interlocuteurs bamakois et diplômés, les foyers ne sont des lieux de résidence. La plupart d'entre eux investissent ces lieux de vie durant leur semaine de travail, au moment de la « pause déjeuner ». Les foyers sont donc avant tout associés à une fonction de restauration, laquelle touche à un premier thème central : celui du lien entre alimentation et immigration. Les condiments, leur mode de préparation et de consommation familiers rouvrent quotidiennement les portes d'un univers de goûts et de pratiques alimentaires incorporés au Mali, univers dont il ne faut pas sous-estimer la valeur mémorielle.

Et puis « *tu peux toujours aller manger là-bas parce que tu as toujours quelques pièces dans la poche* » (Yaya). 1 euro 50, c'est le coût du repas des foyers visités, un coût accessible à toutes les bourses. L'économie des repas, c'est-à-dire les dépenses accordées à l'alimentation, constitue la deuxième raison de la fréquentation des foyers par les enquêtés.

Enfin, Jacques Barou note que « c'est aussi autour de la nourriture [et] des plats [...] du pays [...] que les migrants prennent conscience de leur force et repensent leur identité»[1]. Le foyer constitue bien un monde de sociabilité qui passe par le jeu des identifications, ne serait-ce que par la possibilité qu'il offre de parler sa langue maternelle (le bambara). Mais pour certains enquêtés, le foyer a aussi été le lieu où ils m'ont exprimé clairement leurs sentiments de différence avec les résidants : origines géographiques (urbain/rural), ethniques (malinkés VS soninkés en particulier), et sociales (diplômés/non diplômés notamment). Ces logiques d'identification/différenciation sont des indices précieux du rapport entre les différentes strates de populations ouest-africaines installées à Paris.

Au moins trois logiques s'entrecroisent donc dans la pratique du repas au foyer : une logique de continuité sociale (réinvestissement des pratiques alimentaires maliennes), une logique économique du « moindre coût » et une logique de construction identitaire (par le jeu des identifications/distinctions).

[1] Jacques Barou, « L'alimentation, une ressource économique et identitaire pour les immigrés », hommes et migrations, n°1283, Janvier-février, 2010, p. 18.

### D. L'association Afrique Conseil

L'association Afrique Conseil a été crée en 1993 et se situe dans le Xème arrondissement de Paris[1]. Toujours active, elle est composée d'une équipe de psychologues dont le but est double :

- apporter une aide sociale aux migrants africains : démarches administratives, suivi psychologique, soutien scolaire, accompagnement à la parentalité, etc.

- intervenir sur différents « terrains sociaux » (école, lycées, services sociaux, entreprises) afin de favoriser les « *médiations interculturelles* », pour reprendre le terme utilisés par Amadou, contact privilégié au sein de l'association.

Le temps investi à Afrique conseil a été court : une dizaine de visites réparties sur 5 mois entre 2004 et 2005. L'intérêt a été d'offrir un point de vue extérieur à celui du groupe d'interconnaissance placé au centre de cette enquête. L'expérience de terrain des membres de l'association, leurs visions critiques de la société française et leurs connaissances approfondies des migrants de l'Afrique de l'Ouest ont eu une influence importante sur ce travail[2]. Je pense particulièrement aux propos enregistrés d'Amadou au tout début de mes recherches. Cet interlocuteur avait à cœur de faire passer une idée : ne pas confondre migrants originaires des villages et migrants originaires des villes. Cette idée, simple, n'a jamais cessé d'être un fil conducteur de mes travaux. La distinction migrants des villes et migrants des villages a été la première opération de classement opérée pour distinguer les populations d'Afrique de l'ouest installées en France.

Le départ d'Afrique Conseil d'Amadou en avril 2005 a d'ailleurs marqué la fin du contact avec l'association. Malgré mes multiples relances téléphoniques, les portes

[1] URL : http://www.afriqueconseil.org/afrique-conseil/, [consulté le 24 ocotbre 2011]. Son président, Ferdinand Ezembé, est d'ailleurs l'auteur du livre *L'enfant africain et ses univers*, aux éditions Karthala. Ferdinand Ezembé, *L'enfant africain et ses univers*, Paris, Karthala, Questions d'enfance, 2009.

[2] L'association a également mis à ma disposition une série d'articles, de comptes-rendus et d'ouvrages, autant de documents qui sont venus alimenter le travail sur les données empiriques.

d'Afrique Conseil me sont restées fermées : ont-ils lu le mémoire de Master 1 « Être Africain à Paris»[1] que je leur avais donné ? Quelle en a été la réception ? Attendaient-ils un investissement de ma part plus important dans l'association ? Toujours est-il que, lors de ma dernière visite, le directeur d'Afrique Conseil est venu me trouver pour m'expliquer que chaque nouvel entretien avec un membre de l'équipe avait un coût : 50 euros, une somme que je ne pouvais pas débourser.

## 2.2 Bamako

### A. Les maisons familiales

L'observation de configurations familiales à Bamako s'est effectuée en deux temps. Dans un premier temps, j'ai été hébergé durant 26 jours consécutifs au domicile de la famille D.. Ce lieu d'enquête a été doublement important. D'une part, parce qu'il est un espace de socialisation familial où se sont constitués une partie des dispositions sociales des enquêtés. D'autre part, parce qu'il s'agit de la maison d'enfance de Mamadou et de ses frères, migrants rencontrés à Paris.

Dans un second temps, le réseau d'interconnaissance de Mamadou m'a permis de rencontrer les familles C. et T.. Mes visites à leur domicile se sont effectuées de façon hebdomadaire, à des horaires différents du jour ou de la nuit, avec ou sans Mamadou. Ces espaces familiaux ont constitué un point de comparaison avec ce qui a été vu et entendu au sein de la famille D.. C'est donc par l'observation comparée des activités, des conditions d'existence, des rapports intrafamiliaux et des points de vue que j'ai voulu saisir les variances et les invariances des manières d'être d'une famille à l'autre.

Le « protocole d'investigation» a été similaire à celui adopté pour les appartements familiaux parisiens. D'un côté, j'ai cherché à identifier (par observations et entretiens) les modes de structuration de l'espace et du temps familial : organisation de l'habitat, division des rôles selon l'âge et le genre, régularité des activités sociales. De l'autre côté, j'ai voulu situer les familles rencontrées à l'intérieur de l'espace social malien à travers leurs conditions économiques

[1] *Op.cit*, Mahut, 2005.

d'existence (conditions d'habitation, sources de revenus, profession du chef de famille).

Enfin, une place centrale a été accordée à la position occupée par Mamadou au sein de sa famille. C'est au travers de son attitude et de son discours – ainsi que ceux de sa famille à son égard - que j'ai cherché à identifier les rôles qui ont été les siens. Ses dons de biens matériels, son aide financière importante et attendue de tous, son décalage avec le rythme de vie familial, l'attention et l'affection qui lui ont été portées, les tensions qui l'ont opposé à certains membres de la famille, les tâches qui lui ont été imposées, ces exemples ont révélé une situation complexe où le retour – perçu par Mamadou comme un « retour aux sources » – ne va pas de soi. La résidence familiale n'a pas seulement été un lieu de repos, une sorte de mise entre parenthèse de sa vie en France, il a aussi été un lieu de contraintes où Mamadou a dû constamment faire sa place. Ce point révèle un élément important et constitutif de l'expérience migratoire des personnages de cette enquête : celui de la permanence du statut de migrant.

### B. L'école privée Moribougou

L'école est, comme la famille, un espace de socialisation. Cela a constitué une raison suffisante à mes yeux pour passer dix jours au sein de l'établissement scolaire Moribougou. Mixte et privée, cette école compte 332 élèves répartis en 10 classes qui vont du jardin d'enfant à la 9ème année[1].

J'ai principalement assisté et participé aux cours élémentaires des élèves de 5ème année, âgés de 10 à 12 ans et encadrés par Djigui[2]. Les notes d'observation y ont été prises sur le vif et les cours ont été enregistrés ; 4 entretiens avec deux enseignants de l'école sont venus compléter les données recueillies. S'agissant d'un temps d'observation court, je me suis focalisé sur deux aspects de la vie scolaire susceptibles d'éclairer mes objectifs de recherches :

[1] Les quelques visites faites à l'école publique de Korofina m'ont permis d'avoir un point de comparaison avec l'école Moribougou : conditions matérielles d'enseignement, nombre d'élèves par classe, discussions et entretiens avec des enseignants, etc.
[2] Cf. Les informateurs privilégiés, p. 38.

- *L'usage et l'apprentissage obligatoires de la langue française* qui constitue, en France, une ressource pour les migrants qui la maîtrisent. Dès la deuxième année, le français est de rigueur. La non-observance de cette règle par les élèves est sanctionnée par *le symbole*, une pièce de bois carrée donnée à l'enfant fautif et sur laquelle est inscrit une somme d'argent – 25 CFA ou 50 CFA – que la famille est tenue de payer. Cette pratique est révélatrice du rapport des Bamakois à la langue française. En classe, j'ai assisté à des scènes de moquerie envers des élèves qui ne se sont pas exprimés correctement dans la langue officielle du pays. Ils en ont éprouvé un sentiment de honte[1]. J'ai également observé ce type d'interaction en dehors du cadre de l'école (repas, bar, grin). Le degré de maîtrise de la langue française permet de situer le niveau scolaire d'un acteur et, du même coup, d'être un indicateur de sa position sociale. Ces considérations me font penser que le français, à Bamako du moins, participe de ce que Pierre Bourdieu appelle la culture légitime. Dans le même sens, j'ai remarqué un écart important dans les pratiques du français d'une famille rencontrée à l'autre. Au sein de leurs domiciles, cet écart se traduit, entre autres, par la présence ou l'absence d'un tableau noir, d'une bibliothèque, d'un ordinateur, d'un scrabble, d'agendas ou de journaux. Comment la pratique du français est-elle relayée dans les familles, à quelle fréquence et selon quelles modalités d'usage ? Cette question me semble décisive dans la mesure où le français semble fonctionner comme un capital. Ensuite, il me faut comprendre comment les migrants bamakois, à l'intérieur de l'espace parisien (au travail, dans la vie quotidienne, dans leurs démarches administratives, etc.), usent de cette compétence linguistique ; compétence qui entre dans le capital pré-migratoire[2].

- *La forte présence d'un ordre moral*, d'un attachement à la bonne conduite, qui se caractérise, entre autres, par le port d'uniforme, des leçons de civisme et de morale (dispensées quatre à cinq fois par semaine), la montée ritualisée du drapeau malien accompagnée de l'hymne national (en français), les sanctions – parfois physiques – infligées aux élèves. Ces pratiques sont importantes dans la mesure où les valeurs qui

[1] La question est de savoir si ma présence n'a pas induit cette réaction collective…
[2] J'ai montré ailleurs que la langue française, malgré la maîtrise qu'en ont les acteurs, peut être un support de dévalorisation. Comme l'écrit Pierre Bourdieu « la valeur d'une compétence dépend du marché particulier sur lequel elle est mise en œuvre et, plus exactement, de l'état des relations dans lesquelles se définit la valeur attribuée au produit linguistique de différents producteurs » Pierre Bourdieu, *Questions de sociologie*, Minuit, Paris, 1984, p.124.

les sous-tendent – *respect des règles de vie à l'école, en famille, en société, l'importance du travail et de l'instruction, la reconnaissance de l'autorité de l'enseignant et des parents, la valorisation de l'esprit collectif, etc.*[1] - participent à la construction sociale de l'enfant et de sa vision du monde. Que font les enquêtés des valeurs et des normes de comportement inculquées durant leur parcours scolaire ? Se retrouvent-elles dans les familles ? Constituent-elles un système de référence des conduites à tenir ? Qu'en est-il pour les Bamakois diplômés de Paris ? Que deviennent ces normes et ces valeurs lorsqu'elles sont confrontées à celles de la société d'immigration ? Voici quelques-unes des questions qui seront posées au cours de ce travail, lesquels gravitent autour du thème du capital scolaire et de l'usage qui en fait par mes interlocuteurs en situation d'immigration.

### C. Le Bar « Le Blabla » et la discothèque « Le Privilège »

Ces deux espaces publiques font parties de l'immense domaine du loisir. Ils ont été ont été investis de façon récurrente par Mamadou durant son séjour. Ils le sont à chaque retour ; qu'il s'agisse de Mamadou ou d'autres enquêtés[2]. La raison qu'ils donnent à cette pratique est unanime : *« sortir avec des filles »*.

« Le Blabla » et « le Privilège » s'apparentent à des lieux de sortie parisiens : bar, espace DJ, piste de danse, éclairage, videurs, consommation d'alcool, gratuité d'entrée pour les femmes, etc. De plus, cette activité inclut des dépenses suffisamment importantes pour en exclure toute une partie de la population - ne serait-ce que dans le prix d'entrée en discothèque : 5000 FCFA[3]. Bref, ils sont des lieux « réservés » qui ont un coût ; coût anticipé par Mamadou avant son départ pour Bamako.

Dans nos sorties nocturnes, ce qui m'a frappé d'emblée, c'est l'ensemble des stratégies de séduction développées par Mamadou et ses amis pour arriver à leurs fins ; et surtout, chacune de ces stratégies s'organise autour du statut du migrant et des images qui lui sont liées : réussite sociale, aisance financière et matérielle,

[1] Titres des leçons de morale extraits du livret *« Éducation civique et morale, 5ème année »,* Ministère de l'éducation nationale du Mali, 2003.
[2] Au bar ou en Boîte, Mamadou a toujours été en compagnie « d'amis migrants ». Par ailleurs, il a été fréquent, dans les entretiens menés à Paris, que les enquêtés mentionnent ces lieux comme faisant partie de leurs pratiques de retour au pays.
[3] 5000 FCFA (un peu mois de 10 euros) représente environ 5 jours de travail pour une personne rémunérée au SMIG malien (35 000 FCFA).

maîtrise de la langue française, etc. Ils s'appuient donc sur la disponibilité de stéréotypes valorisés, le but du jeu étant d'être au plus près de la représentation que les autres – les femmes en particulier - se font du migrant. Dans le même temps, ils mettent en place un ensemble de techniques chargées de significations et de valeurs sociales : vêtements et parfums de marque française, achat de bouteilles d'alcool, manières de marcher, de danser, de s'asseoir, chaque fois associés à un ton de parole, à une forme de discours (assurance, mensonges, promesses, etc). « C'est ludique » m'a confié Mamadou lors d'un retour de boîte.

Alors qu'en France le migrant africain souffre de préjugés fortement ancrés dans les consciences collectives, au bar ou en discothèque, « le migrant est roi ». C'est comme si le tableau des valeurs associé au migrant est – d'un seul coup - inversé : pauvre/riche, ignorance/admiration, précarité d'emploi/réussite professionnelle. Il s'agit ensuite pour Mamadou et pour d'autres de faire illusion.

Pour Mamadou, ces lieux de loisirs ont aussi été un moyen de se défaire des astreintes familiales. Il lui a été possible de dépenser son argent, de boire de l'alcool ou de séduire les filles sans risquer la critique des membres de la famille[1] ; pratiques qu'il a soigneusement évitées au sein de son domicile.

Cela ne signifie pas que ces domaines d'activité sont en dehors de toute contrainte sociale. Publiques, ils sont des lieux du paraître, soumis à des normes et aux regards des autres. Mais ils sont aussi des lieux d'autonomie qui offrent aux migrants la possibilité de maîtriser un fragment d'univers. D'une part parce qu'ils sont des espaces de souveraineté, le migrant jouant sur la disponibilité « sur place » d'une image valorisée de leur statut ; et d'autre part parce qu'ils sont en marge du cadre familial.

[1]Par exemple, Mamadou refuse le mariage arrangé depuis des années avec Sogona (résidante au domicile de la famille D.). Ce refus génère aujourd'hui encore de nombreuses tensions entre Mamadou et son père.

### D. Les grins

« Grin » ou « causerie » sont les termes employés par les Bamakois pour désigner les réunions entre amis. La causerie est une pratique généralement masculine, s'organisant autour du thé et dans la rue. Comme son nom l'indique, on y « cause », faisant de la parole la fonction première de cette pratique.

À Bamako, on ne peut pas être dehors sans apercevoir, dans chaque rue, des groupes d'homme assis à l'ombre discutant, riant, se disputant, saluant les passants, à la fois acteurs et observateurs de la rue, de leur rue. Rares ont été les jours où je n'ai pas participé aux grins, que ce soit de manière spontanée *(« viens t'asseoir ! Il y a du thé ! »* m'a-t-on souvent proposé lors de mes promenades) ou habituelle (devant mon domicile - le soir et à heure fixe[1] - ou au « grin » hebdomadaire de Lamine - cousin de Mamadou et allié d'enquête).

Du point de vue de l'enquête, cette activité a été essentielle. Premièrement, elle a été un moyen d'intégration. À ce propos, l'exemple le plus significatif a été l'initiation à la préparation du thé. Cette initiation – ou rite d'intégration - a été un moment clef qui, au-delà des moqueries qu'ont suscité ma première tentative (absence de mousse, trop de sucre, dosage approximatif des quantités à servir, etc.), a été perçu comme un signe de bonne volonté. Et c'est au fil du temps, par ma présence répétée et ma participation active aux grins, que les protagonistes ont pu, non pas oublier mon statut d'étranger, mais m'identifier (pour le moins) comme sympathisant.

Deuxièmement, au grin, le temps est rythmé par la parole. On parle pour le plaisir et pour décharger des tensions. Il est question d'actualités, de filles, d'anecdotes, on se raconte aussi, on parle des soucis au travail ou en famille, on cherche des solutions, on prend du recul sur soi… Se déroulant dans la rue, le grin est, comme la discothèque ou le bar, en périphérie du travail et du foyer. En ce sens, il est assimilable aux tierces activités évoquées plus haut. Toutefois, une nuance doit être faite ou du moins une hypothèse. Si le grin est un lieu « d'entre soi » qui permet, par la parole, de se défaire des grandes contraintes de la vie familiale ou professionnelle, il n'offre – me semble-t-il - qu'une autonomie relative aux participants. Les grins

[1] Pour se faire, j'ai acheté tout le nécessaire à thé : 2 théières, 2 verres, un plateau et un « foyer » (pour le charbon).

s'organisent - je l'ai dit - dans la rue mais ils s'organisent presque toujours devant le domicile familial de l'un des protagonistes. Et c'est cette proximité avec la famille qui pose question. Le grin est la fois un espace délié de la famille et un espace lié à elle. Les « causeurs » peuvent à tout moment rentrer chez eux, croiser un membre de la famille ou rendre un service : « *je ne peux pas bouger* – m'a confié Ilo – *parce que je suis le chauffeur de la famille, et si mon père ou ma sœur ont besoin de la voiture… Eh bien ils ont besoin de moi* ». Comment qualifier cette activité autonome aux frontières étanches ? Nous verrons que le grin est un rite d'intégration masculin visant à initier les « jeunes hommes » au monde extérieur.

Troisièmement, le grin répond à des règles formelles qui structurent l'interaction. Cette pratique allie de manière éclairante l'organisation du groupe et les représentations qui y sont liées : division des tâches, rapports entre aînés et cadets, sentiment d'appartenance, etc. Les notes prises à ce sujet ont été nombreuses et détaillées. Indexées sous le thème « base de la vie sociale » du journal de terrain, la pratique du grin est réinvestie par mes interlocuteurs en situation d'immigration. Elle est réinvestie sous une forme actualisée : celle du café parisien. « Du thé au café », voilà un thème qui me semble intéressant à approfondir.

÷

La plupart des lieux d'investigation qui viennent d'être décrit sont aussi ceux à l'intérieur desquels j'ai recueilli les données empiriques. Mais il reste que la manière dont est dirigé le travail d'enquête est une affaire de construction. Jour après jour, année après année, j'ai tissé des liens et entretenu des rapports avec ceux que j'ai nommés les Bamakois diplômés de Paris. « Ces relations sont évidemment […] fondées sur bien autre chose que la simple nécessité de transmission des informations ethnographiques[1] ». C'est pourquoi il me faut clarifier ma position au sein des relations d'enquête.

[1] David Lepoutre, *Cœur de banlieue*, *Codes, rites et langages*, Paris, Odile Jacob, Poches, [1997], 2001, p. 10.

# CHAPITRE 2
# La construction d'une relation

> « Apprendre à devenir un chercheur de terrain pose le même problème qu'apprendre à vivre en société. »
>
> Everett Cherrington Hughes [1]

Je ne peux pas commencer ce chapitre sans dire quelques mots sur l'état d'esprit dans lequel je me trouvais avant de débuter l'enquête. Ayant été éduqué dans une famille bourgeoise de province, j'ignorais à peu près tout des réalités quotidiennes des migrants africains installés en France.

Âgé d'une vingtaine d'années, j'idéalisais la vie africaine qui, à mes yeux, reposait sur le principe vertueux de la solidarité et de l'entraide. Cette image de l'« Afrique solidaire » me captivait et je nourrissais l'espoir d'aller un jour sur ce continent qui me fascinait tant. Parallèlement, j'avais suivi une formation en sociologie depuis trois ans au sein de l'Université Paris Descartes. À défaut d'avoir la possibilité financière de séjourner en Afrique, je projetais de rencontrer « l'Afrique en France ». L'idée était alors de mener l'enquête auprès d'immigrants africains installés à Paris dans le cadre du Master 1[2].

Sensible à l'approche qualitative, j'ai été amené à rencontrer Olivier Schwartz, récemment en poste dans l'établissement. Ce dernier a accepté d'encadrer mes travaux tout en m'initiant à l'ethnographie, cette méthode qui consiste à « entrer dans la place[3] » pour étudier un groupe social, à interagir directement avec les membres qui le compose.

---

[1] Everett Cherrington Hughes, *Le regard sociologique. Essais choisis,* Paris, EHESS, 1996, p. 279.
[2] *Op.cit.,* Mahut, 2004.
[3] Erving Goffman, « Le travail de terrain », *Journal of Contemporary Ethnography*, volume 18-n°2, 1989, p. 124 (transcription de Pascale Joseph lors d'une intervention orale d'Erving Goffman aux rencontres de la Pacific Sociological Association en 1974).

Quelques mois plus tard, je faisais la rencontre de Yaya dans les conditions décrites précédemment. J'entrais donc sur le terrain avec d'un côté une conscience très floue de la condition immigrée et, de l'autre, cette idée qu'il ne fallait présumer de rien, que seule la méthode inductive apporterait ses réponses.

L'enquête s'est faite sur plusieurs années (entre 2004 et 2010). De ma première rencontre avec Yaya dans une blanchisserie hôtelière parisienne à la découverte de la maison familiale de Mamadou à Bamako, du chemin a été parcouru. Je l'ai dit, quatre étapes ont structuré mon itinéraire d'insertion dans le monde des Bamakois diplômés: l'entrée sur le terrain (2004), l'établissement d'un réseau d'enquête stable (2005-2007), le séjour à Bamako (2007-2008) et l'après Bamako (2008-2009). Chacune de ces étapes a offert ses possibilités de connaissance qui sont relatives aux différents rôles que j'ai endossés durant l'investigation. Elles ont également structuré la première partie de ce chapitre *De la distance à la proximité*. Dans une seconde partie, *Les ambivalences de la relation d'enquête*, j'aborderai les points de tension mais aussi les affinités sociales qui ont caractérisé mes relations aux enquêtés. Enfin, dans une troisième partie – et dans un souci de réflexivité-, je rendrai compte de deux limites de l'investigation, deux obstacles que je n'ai pas franchis.

# 1. De la distance à la proximité

> **[Paris, le 13.10.08]** Durant le premier tiers de l'enquête, entre 2003 et 2005, j'ai agi « à découvert ». Je me présentais aux « panamakois » comme étudiant en sociologie cherchant à comprendre la façon dont ils vivaient leur expérience de migration à Paris. Je mobilisais comme technique d'enquête l'entretien biographique. Petit à petit, j'ai eu des alliés. Et avec ces alliés, à Bamako comme à Paris, j'ai passé du temps en dehors du cadre rituel et officiel de l'entretien : en assistant à des célébrations (anniversaires, mariages) ou en partageant des moments du quotidien (les repas, les cafés, les sorties en discothèque, etc.).
>
> C'est à partir de là que le travail d'observation a commencé, alors que nous étions plus proches, plus intimes. Nous ne parlions plus de l'enquête. Mais j'observais. Ce temps d'intégration dans le monde des Bamakois diplômés m'a permis de passer du statut « découvert » au statut « couvert **».** Le fait est que nous nous connaissions mieux.
>
> Un exemple illustre ce passage des entretiens aux observations, du statut « découvert » au statut « couvert » : le mot « communauté » a disparu de nos échanges. Il ne faisait plus partie ni de leur discours, ni du mien. Deux questions se sont alors posées : est-ce que je provoquais le discours communautaire ? Est-ce que les enquêtés ne faisaient que répondre à mes attentes ?
>
> J'ai alors compris une chose : l'adaptation à un nouvel espace social, qu'il s'agisse des enquêtés ou de l'enquêteur, passe nécessairement par l'appropriation du sens commun, ou, du moins, par l'appropriation de ce l'on pense être le sens commun de ceux avec qui on entre en relation.
>
> Je pense que les enquêtés ont joué sur le registre du sens commun pour créer la relation d'enquête. Et du coup, une fois en relation, il leur devenait également possible d'agir sur les catégories par lesquelles je les percevais ou de se les approprier.

Le passage d'un statut « découvert » à un statut « couvert » m'a permis d'observer d'un peu plus près la conduite des acteurs et d'avoir accès à des régions plus intimes de leur existence. Cette possibilité de percevoir des séquences d'activité dans les lieux où elles se sont déroulées est l'œuvre du temps ; le temps qu'il m'a fallu pour insérer ce monde d'interconnaissance et y trouver une place. C'est à travers ce double mouvement d'insertion/acceptation que les modalités de mon statut se sont peu à peu définies. C'est cette position – prise et accordée - que je voudrais qualifier ici.

## 1.1 « À découvert »

Lors des premières rencontres avec mes interlocuteurs, je me suis présenté comme étudiant en sociologie. S'agissant donc d'observations et d'entretiens « à découvert[1] », il m'a fallu expliquer à chaque rencontre les objectifs de l'enquête. Ce parti pris se justifie pour deux raisons au moins.

Premièrement, l'étiquette étudiant ou sociologue m'a permis de ne pas dissimuler ma véritable identité. Agir en cachette consistait à jouer un rôle que j'étais bien incapable de tenir : celui de comédien (entendu au sens figuré « d'une personne qui feint[2] »). Aussi, afin d'être clair avec mes interlocuteurs, mais aussi avec ma conscience, je me suis imposé une certaine transparence dans les buts que je poursuivais.

Deuxièmement, mon identité révélée a permis aux enquêtés de situer la nature de mes attentes et de légitimer mes interrogations. Bref, elle a justifié ma présence auprès d'eux. J'ai donc été – dans un premier temps - reconnu pour ma quête d'informations et même attendu dans cet exercice. Cette forme de mise en contact a été la manière dont je suis entré dans l'univers des Bamakois diplômés de Paris. Dans ce contexte, j'ai largement procédé par entretien (cf. encadré ci-après).

Mais la position d'enquêteur - à laquelle j'ai été identifié et que j'ai provoquée - a eu des effets sur les conduites des enquêtés. Comme le remarque Florence Weber, « la simple présence d'un inconnu dans un milieu d'interconnaissance met en route un processus de reconnaissance, en large partie incontrôlé par l'intrus. À l'affût des moindres éléments qui leur permettent une interprétation, les indigènes, chacun dans sa position et sa stratégie propres, construisent progressivement la place du nouvel arrivé[3]».

[1] Henri Peretz, *Les méthodes en Sociologie : l'observation,* Paris, La Découverte, Repères, 1998, p. 63.
[2] Alain Rey (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Le Robert, tome 2, [1992], 2006, p.810.
[3] Florence Weber, *Le travail à-côté. Étude d'ethnographie ouvrière,* Paris, INRA-éd. de l'EHESS, 1989, p. 212.

**Entretiens biographiques**[1]

Mon intention a été d'établir une grille d'entretien permettant de rendre compte de l'itinéraire migratoire des enquêtés à travers leurs discours.

Dans cette optique, les entretiens ont été menés selon une chronologie en quatre temps : le passé pré-migratoire, l'arrivée en France, les premiers mois de l'installation, et la vie quotidienne au présent. Ces temps biographiques sont des « balises temporelles », des points de repère qui permettent de savoir « où on en est », tant pour l'enquêteur que pour l'enquêté.

À chaque temps biographique évoqué s'est ajouté un ensemble de thèmes - tels que le rapport au travail, les relations familiales ou les pratiques du quotidien (manière de manger, pratique de la langue française ou d'origine, etc.) - qui, souvent, ont été à l'initiative de mes interlocuteurs.

Mon rôle s'est, le plus souvent, borné à relancer le discours. Les « ah bon », « bien sûr », « et… », « continue… », ainsi que tout autre signe verbal ou corporel approbateur (sourires, hochements de têtes, etc.), ont constitué une part importante de mon discours et de ma manière d'être en entretien. À cette technique d'incitation à la parole s'est ajoutée une technique de compréhension qui consistait à reformuler les points de vue exprimés, cela pour témoigner de l'attention que je portais aux propos qui m'étaient rapportés.

Avec une structure d'entretien minimale et une posture qui se voulait compréhensive, l'objectif était de « faire parler », de créer une situation d'écoute qui laisse le temps aux enquêtés de se raconter et d'exprimer leurs points de vue.

La relation d'enquête se caractérise par la mise en présence de schèmes interprétatifs différents qui instaure une frontière symbolique entre le chercheur et ses interlocuteurs. Ainsi ai-je souvent été assigné aux catégories « Français », « étudiant », « blanc » avec ce qu'elles pouvaient impliquer symboliquement. De mon côté, j'avais ma propre grille de perception : « Africains », « Maliens », « migrants », « noirs », etc. Cette asymétrie dans la manière de se percevoir pose la question - devenue classique dans les travaux ethnographiques - du « paradoxe de l'observateur[2]» : « pour étudier un groupe, il faut l'observer, mais l'observer c'est le perturber[3]». C'est pourquoi Olivier Schwartz insiste sur l'inévitable « impureté» des matériaux récoltés. L'ethnographie ne peut être ni totale – car elle est renvoyée à la

[1] L'indexation des entretiens est proposée en annexe 1 de ce travail (cf. pp. 407-409)
[2] William Labov, *Sociolinguistique*, Paris, Minuit, [1972], 1976.
[3] Olivier Schwartz, « L'empirisme irréductible », postface Nels Anderson, *Le hobo, sociologie du sans-abri*, Paris, Nathan, Essais et recherches, [1923], 1993, p. 271.

limite du savoir du chercheur, de sa participation, de ce qu'il lui est possible de voir ou d'entendre - ni neutre – puisque l'observateur ne peut pas laisser inchangé ce qui est observé.

Toujours est-il que les perturbations induites par la présence de l'ethnographe ont une pertinence sociologique, « ne serait-ce que parce qu'[elles] disent quelque chose de l'ordre qu'[elles] dérangent [1]». Il s'agit donc d'utiliser la perturbation à des fins de connaissance. Prenons un exemple.

Nous sommes dans le XIVe arrondissement de Paris, au début de l'enquête. Je suis invité à déjeuner chez Youssouf pour la première fois :

> **[Paris, le 12.01.05]** La compagne de Youssouf dépose le plat unique au centre de la table autour de laquelle sont installés Youssouf, son fils unique et moi-même. Pas de couverts, ni d'assiettes, chacun plonge sa main dans le plat unique placé au centre de la table. J'imite alors mes compagnons de repas. À peine ai-je eu le temps de toucher la nourriture que je reçois une tape sur la main. Souriant, Youssouf m'explique son geste : « *Jamais de la main gauche, toujours de la main droite* ». Ma « gaucherie » n'a pas manqué de faire rire l'assemblée, surtout son fils.

Cette scène montre que l'ethnographe passe par l'apprentissage d'un code de savoir vivre. La « *tape sur la main* » n'est ni plus ni moins qu'un rappel à la norme. Par ce geste, Youssouf me signale la transgression d'une règle à observer durant le repas : manger de la main droite, c'est se tenir correctement à table. De cet exemple, il faut retenir que les réactions et les remarques des enquêtés - sur ce qu'il convient de faire ou de ne pas faire, de dire ou de ne pas dire - sont des indices précieux pour comprendre et se familiariser au monde social étudié.

Cependant, exploiter les perturbations à des fins de connaissance peut très vite trouver ses limites : celles de n'avoir accès qu'à des formes théâtralisées des manières d'être des personnages de l'enquête. C'est la raison pour laquelle il m'a fallu, non plus « jouer » des effets de perturbation, mais tenter de les réduire.

[1] *Op.Cit.*. Schwartz, 1993, p. 276.

## 1.2 « À couvert »

Au fil du temps, la relation d'enquête a laissé la place à une relation plus intime. Certes, mes interlocuteurs n'ont jamais ignoré mes intentions sociologiques. Mais l'ethnographie, en ce qu'elle implique des relations suivies, m'a conduit à me rapprocher de certains enquêtés et à trouver des appuis.

À mesure que le monde exploré devenait plus familier pour moi, je devenais à mon tour plus familier pour les personnes qui le composait. Ce double mouvement d'insertion/acceptation constitue la deuxième étape du travail de terrain. Elle se caractérise par un fait simple mais important : l'intensification des observations participantes (Cf. encadré ci-après).

> **[Paris, le 28.01.09]** Quand je suis sur « le terrain », il y a une sorte de changement d'état de conscience : participer en observant, se faire oublier en mémorisant. Je n'ai pas retrouvé cet état-là en dehors du travail d'enquête, je veux dire dans la vie courante.

L'objectif était clair : accéder à des régions plus personnelles de l'existence des Bamakois diplômés de Paris. Pour construire des liens solides avec mes interlocuteurs, et pour réduire les effets de censure induits par ma présence, il me fallait passer du temps avec eux en dehors du cadre de l'enquête. Il s'agissait d'être là, de jouer au football, de commenter un film, de préparer le thé, d'aller au cinéma, de boire un verre et, surtout, d'être attentif aux séquences d'activité qui se déroulaient sous mes yeux. Cela m'a amené à utiliser de moins en moins le dictaphone qui avait pour effet – devenu trop important – d'officialiser la rencontre. Comme l'écrit Jean Copans, « l'ethnologue veut qu'on l'oublie et en même temps, il a sa recherche à conduire sa curiosité à satisfaire[1] ».

[1] Jean Copans, *L'enquête ethnologique de terrain*, Paris, Armand Colin, [1999], 2008, p. 46.

**Les observations participantes**

Des notes descriptives, des notes prospectives (choses à observer ou à vérifier), et des notes d'analyse (réflexions, hypothèses) se sont constamment entremêlées dans l'écriture des journaux de terrain. Ces derniers se sont organisés en 12 thèmes et chaque observation a été titrée et datée (Cf. annexe 2 et annexe 3, pp. 411-415). Le choix des thèmes ne s'est pas fait d'emblée. Lors des premiers temps de l'enquête, il m'a fallu « tout » écrire, en suivant le déroulement chronologique des séquences observées. Au fur et à mesure, des récurrences ont été constatées, des propos se sont recoupés, des informations ont été vérifiées, mon réseau d'enquête s'est agrandi puis stabilisé ; et c'est alors que les catégories d'observation se sont fixées.

Par ailleurs, je me suis fixé deux règles dans la tenue du journal de terrain. Premièrement, j'ai toujours cherché à réduire le temps entre le moment où une scène a été observée et le moment de sa transcription. D'abord parce que la mémoire est sélective, elle est par définition couplée à l'oubli. Ensuite parce que la mémoire peut être saturée. Je veux dire par là que des observations effectuées quotidiennement sollicitent intensément les capacités de mémorisation du chercheur. Ne pas « vider sa mémoire par écrit », c'est prendre le risque d'arriver à saturation.

Deuxièmement, lors de la transcription des observations je me suis attaché à contrôler le moins possible mon écriture et ce, en notant mes *a priori* sur ce qui se passait, les états d'âme dans lesquels je me trouvais ainsi que ceux – supposés ou exprimés - de mes interlocuteurs. Par ce biais, il m'a semblé plus aisé, au moment de l'analyse, d'objectiver à la fois ma propre position au sein des interactions et les interactions elles-mêmes.

Enfin, il me faut préciser que j'ai accordé aux observations le même statut qu'aux entretiens. D'une part, ces procédés de recueil ont été considérés comme des outils de vérification et de contrôle réciproques. D'autre part, les entretiens comme les observations mettent en scène la subjectivité des protagonistes de l'enquête (y compris celle du chercheur – sur sa manière de conduire les entretiens ou de transcrire ses observations). C'est pourquoi j'ai choisi d'insérer, dans le texte final de ce travail, ces deux sources de connaissance de la même façon (interligne et marge identiques).

Privilégier le journal au dictaphone ne veut pas dire que j'ai n'ai plus mobilisé l'entretien comme procédé de recueil des données. Je l'utilisais à des moments choisis. Par exemple, durant ces quelques années de terrain, de nouvelles personnes sont venues agrandir le réseau d'interconnaissance de l'enquête. Ces personnes ont conforté mon ancienneté dans le groupe : je n'étais plus le « bleu » des premières rencontres. Et ce statut d'ancien m'a autorisé à interroger les nouveaux membres par entretien.

Bref, ma présence parmi les enquêtés s'est peu à peu banalisée. C'est alors que des discussions plus personnelles ont émergé : les effets de la solitude ou de la stigmatisation pour certains, la nostalgie du pays d'origine ou les aspirations profondes pour d'autres, etc. C'est aussi à ce moment que j'ai pu accéder à des pratiques qui d'ordinaire restent privées (organisation de l'espace d'habitation, de la vie familiale, pratiques religieuses, etc.).

Enfin, avec quelques interlocuteurs privilégiés, je suis revenu régulièrement sur les scènes observées afin de restituer au mieux la cohérence de ce que j'avais vu et entendu. Ces « retours sur observation » ont été importants dans l'investigation. À ces occasions, mes interlocuteurs, avec leurs propres mots, ont qualifié les situations que nous avions vécues ensemble, ont commenté leurs activités, interprété les réactions des uns et des autres. Bref, ils ont livré leur rapport au monde et ont donné un sens à leurs pratiques.

∻

Le passage d'un statut « découvert » à un statut « couvert », des entretiens aux observations, m'a permis d'observer d'un peu plus près les conduites des personnages de l'enquête et d'avoir accès à des dimensions plus subjectives de leur expérience migratoire.

## 2. Les ambivalences de la relation d'enquête

Construire une relation d'enquête n'est pas toujours sans heurts, il y a des hauts et des bas, il y a des moments où l'on se comprend, d'autres où l'on a le sentiment que quelque chose nous échappe. Au fur et à mesure que j'apprenais à connaître les Bamakois diplômés, le rôle et la place qu'ils m'accordaient évoluait sans que j'en maîtrise toujours les enjeux.

### 2.1 L'après Bamako

Le troisième temps de l'investigation est celui où Mamadou (Cf. les personnages de l'enquête) m'a proposé de l'accompagner dans un de ses retours annuels au Mali. Cette étape de l'investigation a changé mon statut auprès de mes interlocuteurs parisiens : j'étais parti « chez eux ». Et l'un des signes les plus perceptibles de ce changement s'est manifesté à travers la manière dont on me présentait à de nouvelles personnes, par exemple :

> **[Paris, le 6.09.08]** Mamadou et moi sommes aux Halles, dans le premier arrondissement de Paris. Après être passés à « Point Afrique », une agence de voyage délivrant des billets « bon marché » vers les capitales d'Afrique, Mamadou souhaite s'offrir un polo Lacoste. Nous descendons donc dans le centre commercial souterrain des Halles en quête de son « *petit plaisir* », comme il dit. [...] Je me laisse guider par Mamadou qui semble connaître les moindres recoins du centre commercial.
>
> Nous empruntons d'abord deux escalators afin de trouver sa banque, puis nous rebroussons chemin pour entrer dans un magasin de vêtements de luxe [...]. Mamadou me présente sans plus attendre l'agent de sécurité du magasin :
>
> > « *Voilà, Issa, mon petit frère, on est tous les deux de Bamako* ; *Issa, je te présente David. David est parti plusieurs mois au Mali, il a habité à la maison. Je vous laisse* ».

Le séjour à Bamako m'a permis de franchir un cap dans les relations d'enquête : rencontres et dialogues facilités, connaissance plus approfondie de la ville d'origine des enquêtés, meilleure compréhension des scènes observées ou des discours tenus

en entretien, etc. Désormais, j'associais des visages à des noms, j'avais vu certaines pratiques nommées en entretien ou, au contraire, d'autres qui étaient passées sous-silence. Autrement dit, j'avais partagé le quotidien des Bamakois.

Par ailleurs, je demandais régulièrement des nouvelles des membres de la famille de certains enquêtés. Ces échanges me permettaient d'approfondir ma connaissance du réseau migrant, des deux bouts de la chaîne migratoire. Mais à travers les attentions que je portais aux proches de mes interlocuteurs, je consolidais aussi nos relations.

Depuis ce séjour, le groupe d'interconnaissance parisien a surtout accepté ma présence, non pas comme l'un des leurs, mais en me conférant un statut « d'altérité reconnue[1] ».

## 2.2 Les attentes du groupe vis-à-vis de l'enquêteur

Les différents rôles que j'ai endossés ont également défini les attentes du groupe à mon égard. Et les relations d'enquête, comme toute relation sociale, se sont construites sur le principe du don/contre-don.

Tout au long de l'investigation, les enquêtés m'ont donné de leur temps pour se raconter, pour me faire découvrir leur monde et pour me l'expliquer. De mon côté, que pouvais-je leur donner ?

### A. Être à l'écoute

L'entretien a été une occasion pour mes interlocuteurs de parler de leurs vies et d'être écoutés. Il crée une situation sociale peu ordinaire où ils ont pu effectuer un travail sur eux-mêmes et faire le point sur leur situation migratoire. Le fait est bien connu en sociologie que l'entretien compréhensif permet de satisfaire le besoin de parler, ce dont ont témoigné plusieurs enquêtés : *« ça m'a fait du bien de faire un entretien »* m'a déclaré Gaoussou après quelques heures d'échange.

L'écoute est donc une forme de don qu'on ne peut pas sous-estimer. Elle est d'ailleurs une qualité qui se travaille avec le temps, une qualité que j'ai cherché à

[1] *Op. cit.*, Schwartz, 1993, p. 279.

améliorer à chacune de mes rencontres avec mes interlocuteurs bamakois. Mais cette écoute – motivée par l'enquête - devient aussi une « étiquette ». Et ce rôle que j'ai endossé et que l'on m'a attribué pendant l'investigation est aussi devenu une condition de la relation : j'étais là pour écouter, non pour être écouté.

### B. Les services rendus

Mais les modalités du don ont pris d'autres formes qui m'ont délogé de ma position d'enquêteur. Durant l'investigation, j'ai rédigé des lettres de motivation, des curriculum vitae, des demandes de carte de séjour, j'ai également déchiffré des fiches de paie ou encore des déclarations d'impôts… J'ai donc accompagné une partie des enquêtés dans leurs démarches administratives. Ces dernières n'ont rien d'anodines en situation d'immigration. Et ma capacité à répondre à ces attentes, clairement formulées, ont été mises à l'épreuve. Voilà un des rôles importants que les enquêtés m'ont attribué. C'est à travers ces services rendus que ma place s'est faite et qu'elle s'est maintenue.

### C. L'entraide financière

Si les formes de don - les leurs et les miennes - évoquées jusqu'à présent ont été acceptées, il en est d'autres qui ont généré des tensions. Ce fût le cas, par exemple, des échanges basés sur l'argent, comme en témoigne l'observation suivante :

> **[Paris, le 1.10.2008]** Lorsque j'étais à Bamako, Mamadou, […] m'a offert un mois de loyer : 60 000 FCFA (92 euros). Je l'ai beaucoup remercié et j'ai, du même coup, eu le sentiment de contracter une dette envers lui. Cela s'est passé en décembre 2007. Je n'ai jamais complètement oublié ce geste. Et contrairement à ce qui me semblait aller de soi, Mamadou n'a jamais voulu que je le rembourse.
>
> Lundi 29 septembre 2008. Mamadou me laisse un message sur mon répondeur téléphonique : « *Excuse-moi d'insister mais rappelle-moi d'urgence* ». Je le rappelle sans plus attendre. Mamadou ne tourne pas autour du pot : « *Je n'ai pas eu mes remboursements de Sécu, j'ai besoin de 200 euros* ».
>
> Mon ventre se vrille. J'ai, depuis quelques mois, le « stress du peu d'argent ». « *Je check mes comptes et je te rappelle* » lui-dis-je.
>
> […] Au téléphone, je lui fais part de la somme que je compte lui donner en ajoutant : « *Si j'avais pu faire plus…* ». Il m'arrête : « *Je sais* » me dit-il.

« *Quand en as-tu besoin ?* » ; « *Aujourd'hui.* » ; « *Je prends le métro et j'arrive* ».

En chemin, je m'arrête à un distributeur et retire 100 euros. [...] Je prends la direction des Halles, « Le Bon pêcheur[1] ». [...]

Arrivé au café, je ne vois pas Mamadou en terrasse. Je gonfle mes joues en signe d'agacement. Dans la seconde qui suit, je l'aperçois au bar, discutant avec Demba. J'espère que ma mimique ne s'est pas vue... Je souris.

Nous nous saluons cordialement et je leur propose d'aller à l'extérieur pour pouvoir fumer. Ils acceptent. Nous parlons un peu de l'opération du genou que Mamadou vient de subir et de la reprise imminente de son travail en tant que de gardien de stade municipal.

Je commande un coca-cola et je profite de l'absence momentanée de Demba pour sortir l'argent. Observant son retour, je range immédiatement mon portefeuille [...].

« *Non, non* – me dit Mamadou, *tu peux ...* »

Je sors alors la somme convenue et la vérifie. C'est alors que Daouda, que je n'avais pas vu arrivé, tente de me prendre l'argent des mains. Par reflexe, j'étreins davantage les billets.

« *Ah, tu sais qu'on te demande au Bled !* » me dit Daouda, l'un des frères triplés de la famille D.

Je remarque que Mamadou n'a pas fait appel qu'à moi pour cette aide financière ponctuelle. En plus de Demba et Daouda, deux autres personnes se joignent à nous, deux hommes. Ils ont également répondu à « l'appel » de Mamadou et ont aussi sorti leur portefeuille.

Cette scène a retenu mon attention pour deux raisons. D'une part, on remarquera que Mamadou n'a jamais souhaité le remboursement de la somme que je considérais lui devoir. Lorsque mon interlocuteur, huit mois plus tard, déclare « *avoir besoin de 200 euros* », je me suis senti dans l'obligation de lui rendre ce que j'avais reçu par la passé. C'est précisément ce sentiment d'être redevable qui a généré une tension dans mon rapport à Mamadou. En effet, dans ma représentation de la relation d'enquête, les dons d'argent étaient exclus.

D'autre part, la deuxième partie de l'observation – celle qui se déroule au « Bon Pêcheur » - montre que Mamadou a agi envers moi de la même façon qu'il l'a fait avec ses amis et son frère. Le don d'argent est donc à percevoir comme un signe d'intégration au réseau d'interconnaissance de cette enquête. L'entraide financière, si

[1] Cf. les lieux d'enquête, p. 43.

elle a été une source d'ambiguïté avec certains interlocuteurs, fait partie des pratiques régulières du groupe social étudié, pratiques auxquelles j'ai été associé.

### D. Être présent

Parmi les attentes des enquêtés à mon égard, ma présence est, aujourd'hui encore, exigée aux évènements qui célèbrent une naissance, un baptême ou un mariage.

> **[Paris, le 2.12.2010]** Je reçois un appel masqué. Il est 22 heures, nous sommes un jeudi soir. C'est Mary au téléphone, le frère cadet de Mamadou.
>
> > **Mary :** « *Je ne savais pas à qui appartenait ce numéro. Ah, c'est donc toi, l'ami de Mamadou* ».
>
> Hormis un entretien réalisé il y quelques années, je n'ai que très rarement eu l'occasion de croiser Mary durant l'enquête. Il nous faut pourtant échanger quelques mots, « pour parler ». Il m'apprend que la fête de Tabaski (fête du mouton) a lieu samedi. Je suis vexé de ne pas avoir été mis au courant. Mary m'indique l'adresse et le lieu en me disant : « *Tu es le bienvenu* ». Nous nous souhaitons une bonne soirée et raccrochons.
>
> J'appelle immédiatement Mamadou et Ibrahim pour en savoir plus sur l'organisation de la fête. Répondeurs. Je laisse des messages l'air de rien en exprimant mon désir de les voir ce week-end. N'ayant aucune nouvelle, je passe le week-end et avec lui, je rate une occasion en or : la possibilité d'avoir un point de comparaison avec la fête de Tabaski observée à Bamako.
>
> Je retrouve Mamadou la semaine suivante au café « Le Bon Pêcheur ». Il me demande d'expliquer mon absence. À peine ai-je le temps de me justifier que Mamadou prend la parole :
>
> > *« Arrête, j'ai eu Mary. Il m'a dit que tu venais, c'était ok pour nous… En plus il y avait tout le monde… Ils t'attendaient* […] *David, tu es venu jusqu'à chez nous, dans ma famille, tu as vu mon père, mes tantes. Pour nous c'est très important ça. C'est comme si tu faisais partie de la famille. Alors que ce soit moi, Mary ou n'importe lequel des mes frères, c'est la même chose. Si Mary t'a dit de venir c'est comme si Daouda, moi ou Ibrahim t'avait dit de venir. Tu as compris ça ? ».*
>
> Mamadou, ayant mis les points sur les « i », nous changeons de sujet et abordons notre sujet de conversation favori : les filles.

Mon absence à la fête de Tabaski a une conséquence immédiate : Mamadou s'est rendu moins disponible au cours des deux semaines qui suivirent cette conversation.

Sa déception puis la remontrance qui s'en est suivie doivent être interprétées comme des marqueurs d'une intégration réussie. Quoi qu'il en soit, il m'a fallu réparer cet impair. Et la réparation est passée par la justification de mon absence.

## 2.3 (A)symétrie sociale ?

Si l'on parle beaucoup de l'asymétrie sociale pour rendre compte de l'état de la relation d'enquête, on parle moins de son corolaire : la symétrie sociale, c'est-à-dire les éléments sociologiques communs à partir desquels se construisent cette relation. Bien sûr, des particularités sociales (comme l'expérience d'immigration, le statut d'étranger ou l'image sociale associée à la couleur de peau) ont toute leur importance. Mais d'autres, au contraire, viennent réduire cette distance comme par exemple les effets d'âge ou de genre, le statut de diplômé ou de travailleur précaire. Le sociologue a tendance à insister sur les dissemblances, les incompréhensions et les points de tension qui instaurent une frontière entre lui et ses interlocuteurs. Or, les affinités et les similitudes sociales révèlent également la teneur de leur relation ; elles disent quelque chose du milieu étudié.

Nous étions des hommes âgés d'une trentaine d'années, nous étions parisiens, nous étions diplômés et d'origine sociale bourgeoise, autant de critères sociaux qui nous ont – à bien des occasions - rapprochés.

## 3. Les limites de la relation d'enquête

Après plusieurs années d'investigation, malgré un réseau solide, il y a des obstacles que je n'ai pas pu franchir. La relation d'enquête a atteint ses limites quand il a s'agit d'interviewer des femmes bamakoises et quand les interlocuteurs s'exprimaient en bambara (langue que je ne comprends toujours pas et que je ne parle pas, hormis quelques formules courantes).

Premièrement, le réseau d'enquête, tel qu'il s'est construit à Paris, n'a présenté que peu d'occasions de rencontrer des femmes. D'abord, parce qu'une partie importante de mes interlocuteurs étaient célibataires et vivaient seuls (ou en colocation avec d'autres hommes) dans leurs appartements parisiens. Ensuite, parce que les hommes mariés ou en concubinage ont été réticents à l'idée que je réalise un entretien avec leurs conjointes. La scène suivante est une illustration des difficultés que j'ai pu rencontrer à ce propos :

> **[Paris, le 23.05.2004]** Un soir, Yaya et Asta nous invitent (ma compagne et moi) à dîner chez eux. L'objet de cette rencontre est de visionner les photos de leur mariage auquel nous avons assisté le mois dernier. Arrivés à leur domicile, nous sommes étonnés de constater que sur la table où nous devons manger, seulement trois couverts ont été dressés. [...] Durant tout le repas, il n'a pas été question qu'Asta vienne s'asseoir avec nous. Son rôle s'est limité à nous servir et à effectuer les tâches qu'impliquait la réception de ses hôtes : préparer le dîner et le café, faire la vaisselle, etc. La seule conversation que nous ayons eue avec elle a été sa robe de mariée, sa bague et sa dot dont elle était extrêmement fière.

Pour des raisons qui demeurent floues à mes yeux, Yaya a toujours refusé que je réalise un entretien avec Asta. Après quelques relances de ma part, il m'est apparu évident que trop d'insistance aurait créé des tensions avec cet interlocuteur et qu'il a été préférable de ne plus aborder le sujet.

Cet exemple n'est pas un cas isolé. À plusieurs reprises, il m'a fallu obtenir l'autorisation du mari pour pouvoir réaliser un entretien avec sa femme, une autorisation qui m'a été accordée à deux reprises sous la réserve de leur présence. Par exemple, pour effectuer l'entretien avec Mammy, j'ai dû attendre non seulement l'aval de son mari mais aussi convenir d'une date à laquelle elle et lui étaient

disponibles. Cette démarche a non seulement duré un mois mais la parole de Mammy – au moment de l'entretien - était soumise au contrôle de son conjoint. On l'aura compris, les femmes sont les grandes absentes de cette enquête.

Deuxièmement, l'enquête menée ces dernières années est tributaire d'un contexte. Depuis les années 80, les populations migrantes d'Afrique subsaharienne installées en France ne cessent de se diversifier. C'est durant cette période – de 1980 à nos jours - que de nouvelles strates migratoires se sont constituées, composées notamment de citadins ayant souvent un niveau de formation scolaire plus élevé que leurs prédécesseurs. L'accès aux ressources est facilité et l'exemple le plus significatif est le degré de scolarisation des enquêtés. Tous ont au minimum le niveau du baccalauréat et parle couramment le français. Ce point est important dans la mesure où la langue française a été la condition *sine qua non* pour l'établissement d'une communication avec mes interlocuteurs parisiens mais aussi bamakois.

Mais plus important, ne maîtrisant pas la langue maternelle de mes interlocuteurs, le Bambara, c'est l'accès à une partie de leur réalité sociale qui m'a échappé. Car bien souvent, la langue maternelle prend le dessus sur la langue française, particulièrement dans les moments d'entre-soi, obligeant les enquêtés à me traduire leurs propos.

La méthode décrite au cours de cette première partie n'est qu'une manière de faire parmi d'autres. Si les moyens utilisés pour recueillir les données empiriques apparaissent comme le résultat de tactiques[1], il reste que la plupart de mes attitudes sur le terrain a été adoptée « sur le moment ». De surcroît, les tactiques mises en place pour construire la relation d'enquête sont faillibles et ne mettent jamais le chercheur à l'abri des tensions que peuvent générer sa présence dans un univers qu'il découvre au fil des années.

C'est pourquoi la position du chercheur dans le groupe social étudié ne dépend pas de sa simple volonté. Elle requiert nécessairement l'accord et l'appui des

[1] Réduction des effets de perturbation, priorité accordée aux observations, posture compréhensive, etc.

protagonistes de l'enquête. C'est parce que mes interlocuteurs ont accepté ma présence, ma curiosité et mes maladresses que ce travail a pu se réaliser.

∻

Le retour sur la pratique du terrain est un exercice nécessaire pour celui qui veut donner à son travail la rigueur exigée par toute étude qualitative. Pour autant, le chercheur est porteur d'une vision du monde qui lui est propre. Ainsi, les résultats de l'enquête, s'ils veulent tendre vers la scientificité, ne peuvent se soustraire en totalité de la personne qui l'a réalisée.

## DEUXIEME PARTIE

# Capital pré-migratoire et raisons du départ

La plupart des gens font comme si l'existence des migrants débutait au moment de leur arrivée dans la société d'installation. C'est certainement l'un des préjugés sur l'immigration auquel j'ai été le plus sensible durant cette enquête. Le migrant est bien souvent amputé d'une partie de son histoire : celle qui précède son arrivée en France, celle qui définit pourtant, et de manière indélébile, une partie de son être social. Comment restituer le point de vue des acteurs sans s'interroger sur ce qu'ils ont été avant leur migration ? Comment comprendre leurs logiques de comportement sans connaître les conditions de vie qui étaient les leurs « là-bas » ?

Ces deux questions sont incontournables pour saisir les modes d'être des Bamakois diplômés résidants à Paris. C'est également à partir de ces questions que ce sont organisés les chapitres 3 et 4 de cette partie.

Le chapitre 3, *Nés à Bamako*, a pour objectif de définir le capital pré-migratoire des enquêtés, c'est-à-dire l'ensemble des schèmes d'action dont sont porteurs les migrants et qui sont le résultat de leur socialisation au Mali. Ce point est extrêmement important dans la mesure où ces dispositions sociales vont venir déterminer - en partie - la façon dont les acteurs organisent et perçoivent leur expérience de migration.

Le chapitre 4, *Pourquoi partir ?*, vise à rendre compte des raisons qui ont poussé mes interlocuteurs à quitter Bamako ainsi que celles qui les ont poussées à choisir Paris pour destination. Il s'agit de retracer leurs itinéraires à l'intérieur de la société malienne, cette société qui les a façonnés durant les vingt ou trente premières années de leur vie, cette société dans laquelle ils ne sont pas restés.

## CHAPITRE 3

# Nés à Bamako

> « La société humaine se compose de familles, et non d'individus. »
>
> Auguste Comte[1].

Ce chapitre poursuit un double objectif : décrypter les éléments constitutifs du capital pré-migratoire des enquêtés et déterminer leur position sociale dans la société malienne avant leur émigration.

Socialisés dans le Mali des années 70-90, les personnages de l'enquête sont dotés d'un « système acquis de préférences, de principes de vision et de division, de structures cognitives durables [...] et de schèmes d'action qui orientent la perception de la situation et la réponse adaptée[2] ». La détermination de ce « sens pratique » est largement tributaire des conditions sociales et économiques dans lesquelles les enquêtés ont passé leur enfance et leur jeunesse.

Une question se pose d'emblée : à quelle fraction de la population malienne les enquêtés appartiennent-ils ? Cette « simple » question en appelle un millier d'autres et touche au thème complexe de la formation des groupes sociaux au Mali.

Lorsque l'investigation a commencé, les enquêtés étaient déjà installés en France depuis plusieurs années. J'avais sous les yeux une migration « en train de se faire », sans accès direct à la situation qui était la leur « là-bas ». Une part importante du travail d'enquête a donc été de reconstituer leur passé, de mobiliser leur mémoire sur cette période clé de leur existence. Je n'oubliais pas, comme le souligne John

[1] Auguste Comte, *Système de politique positive*, Paris, Georges Crès & Cie, tome 3, [1851-1854], 1912 ; version numérique par Jean-MarieTremblay [ouvrage consulté le 21 octobre 2010] : http://classiques.uqac.ca/classiques/Comte_auguste/systeme_politique_positive/systeme_politique_positive.pdf, p.27.
[2] Pierre Bourdieu, *Raisons pratiques,* Paris, Seuil, 1994, p. 45.

Lonsdale[1], que cet appel à la mémoire, aux souvenirs, comporte nécessairement une part de bricolage, notamment pour permettre aux enquêtés de répondre aux exigences de l'entretien[2].

Il est un point central à partir duquel mes interlocuteurs ont raconté leur histoire : le fait d'être né et d'avoir grandi à Bamako. À leurs yeux, la ville de Bamako désigne ce « chez nous » auquel ils font systématiquement référence dans leur discours pour expliquer qui ils sont, mais également qui ils ne sont pas. S'il est important de saisir ce que signifie « être bamakois », il est tout aussi important de ne pas s'en tenir là. La ville de Bamako n'est que le cadre « global » dans lequel se sont déroulées les activités socialisatrices des enquêtés. Parmi les valeurs mémorielles qui sont celles des enquêtés, le vécu familial et la carrière scolaire sont cotés très haut.

Mais la maison familiale et l'école renvoient aussi aux lieux « concrets » de socialisation qui ont structuré leur intériorité, conditionné leur rapport au monde et aux autres. Je montrerai que ces deux activités sont étroitement liées l'une à l'autre et qu'elles sont une affaire de reproduction sociale.

Banal, pourrait-on penser. Pourtant, dans un pays qui scolarise un enfant sur cinq[3], la possibilité de terminer un cursus scolaire et d'obtenir un diplôme n'est pas donnée à tout le monde. Seule une fraction très minoritaire de la population malienne est concernée, fraction dont les personnages de cette enquête font partie. Cela signifie également que les familles de mes interlocuteurs réunissaient les conditions suffisantes pour permettre à leurs enfants de mener à bien une carrière scolaire. De quelles familles parle-t-on ? Voilà une question à laquelle il me faut répondre.

Ville, famille et École, tels sont les trois registres à partir desquels se sont racontés les enquêtés. C'est à travers ce triangle identitaire que je vais tenter de situer mes interlocuteurs dans la hiérarchie des positions sociales maliennes, et, par ce biais, aboutir à une définition plus fine de leur capital pré-migratoire.

---

[1] John Lonsdale, « Le passé de l'Afrique au secours de son avenir », *Politique africaine*, n°39, 1990, p. 137.

[2] Toutefois, mes interlocuteurs sont physiquement sortis de la condition sociale qui était la leur au Mali (symboliquement, c'est une autre histoire). Cette position, à distance de leur société d'origine, encourage mes interlocuteurs à objectiver le discours sur leur passé.

[3] Gérard Dumestre, « De la scolarité souffrante (compléments à « De l'école au Mali ») », *Nordic Journal of African Studies* 9(3), 2000, p. 183.

En définitive, interroger le capital pré-migratoire des enquêtés, c'est se donner les moyens d'approfondir notre connaissance de leur origine sociale.

# 1. Socialisations en milieu urbain

À quoi ressemble Bamako ? Quel est cet espace urbain dans lequel les enquêtés ont grandi, ce « chez nous » auquel ils font systématiquement référence dans leur discours pour expliquer qui ils sont et ce qu'ils font.

Être « sur place », découvrir la ville par delà le discours des enquêtés et (me) rendre compte des conditions d'existence des citadins, telles ont été les raisons sociologiques de mon séjour dans la capitale malienne. Car c'est à l'intérieur de cet espace social que les Bamakois-parisiens ont d'abord grandi et appris à vivre en société. C'est donc à l'intérieur de cet espace que peut être compris – en partie - la façon dont ils organisent et se représentent leur expérience de migration.

Comment traiter sociologiquement l'origine urbaine de mes interlocuteurs ?

Pour apporter des éléments de réponse à cette question, mais aussi pour comprendre la façon dont j'ai abordé la ville de Bamako et ses citadins, il me faut commencer par définir ce que signifie « être bamakois » pour les protagonistes de cette enquête.

## 1.1 La ville et ses citadins

La référence à la ville est une constante des récits obtenus et renvoie à deux niveaux de réalité. Premièrement, elle désigne l'espace physique dans lequel les enquêtés ont été socialisés, c'est-à-dire l'espace social au sein duquel ils se sont forgés leurs manières de penser et d'agir et qui leur ont été inculquées dès la petite enfance. Deuxièmement, mes interlocuteurs parisiens mobilisent de façon systématique leur origine urbaine pour se différencier des migrants originaires des villages. La catégorie « Bamakois » est donc une catégorie distinctive. C'est sur cette opposition urbain/rural que je vais commencer l'analyse.

## A. Distance spatiale et sociale au Mali des villages

Les enquêtés sont nés à Bamako. Ils sont de la deuxième génération de citadins, voire, pour certains, de la troisième génération. Ils sont donc les petits enfants ou les arrières petits-enfants d'anciens ruraux. Ce fait est important.

Pour mes interlocuteurs, le monde rural leur est largement étranger. Certes, ils ont des membres de leurs familles qui résident dans les villages (des oncles, des tantes, des grands parents). Mais la plupart d'entre eux ne s'y sont rendus que de manière ponctuelle, le plus souvent, pour un évènement :

> *« Les villages, ça ne me dit rien, il faut voir ça avec nos grands-pères. Moi, je n'y allais qu'une fois par an, et encore pour les grands trucs comme un mariage, un enterrement… Sinon qu'est-ce que j'irai faire là-bas ? »* Ousmane.

Mariage, décès, naissance, ces évènements constituent pour la plupart des enquêtés l'essentiel de leurs contacts avec les villages. Cette faible intensité des relations avec le monde rural marque un éloignement physique qui est aussi perçu comme un éloignement social :

> *« Il y a ce décalage entre Bamako et les villages en fait. Par exemple, à Bamako, c'est pas la même mentalité. Au village et tout ça, ils sont plutôt ancrés dans la culture, tout ce qui est culture. Mais par contre à Bamako, c'est plus ouvert. Voilà, c'est plus ouvert. Par exemple moi, je n'ai pas reçu un enseignement particulier par rapport à ça. Mon père l'a reçu, lui, il est venu à Bamako. Ce qui fait que, nous, on a pas pu suivre ses pas.* […] *Parce que… Je dis pas qu'il faut laisser tout ce côté traditionnel mais maintenant on sait que le monde est moderne donc… Qu'on donne aussi… Qu'on donne aussi la possibilité aux uns et aux autres de faire ce qu'ils veulent. Ce n'est pas parce qu'on vient d'une famille griotte qu'on est forcement griot. On peut choisir un autre chemin.* […] *Par contre, ceux qui sont restés au village, c'est pas pareil. Ils sont… Je peux pas dire que c'est pas bien. C'est la culture. On peut pas dire que c'est pas bien. Mais je me dis que chaque personne peut opter pour ce qu'il veut.* » Gaoussou.

Dans cet extrait, on voit bien que l'image de la vie urbaine se construit à travers des distances spatiales dans lesquelles s'affirment des distances sociales. On y

observe tout un vocabulaire qui sert à qualifier le monde rural et le monde urbain, à les hiérarchiser : fermé-ouvert, tradition-modernité, contraintes-libertés.

Il faut rappeler ici que Bamako est un produit marqué par la colonisation. La période coloniale a profondément bouleversé le rapport des citadins au monde rural. « Au niveau économique, politique et social la ville et la campagne furent [...] étroitement liées l'une à l'autre à l'intérieur de l'armature coloniale et capitaliste. Les villes se mirent à dominer la société et la culture. L'espace urbain était privilégié en tant que l'un des principaux traits de la civilisation dans le nouvel ordre moderne. Avec l'avènement d'États nouveaux, l'établissement d'administration centralisées, le développement d'appareils bureaucratiques, le changement de la nature du marché et l'instauration de formes de propriété – française pour le Mali – dans les zones rurales et urbaines, les villes revêtirent une importance nouvelle [1] ».

« Être bamakois » renvoie avant tout à un sentiment positif d'appartenance au monde urbain et plus spécifiquement à celui de la capitale :

> *« À Bamako tu as tout : des bars, des boîtes de nuit, des restaurants… Tu peux faire tes sorties le soir, tu as le Grand marché ou tu trouves ce que tu veux… Là-bas, à Bamako… C'est là-bas qu'il y a le gouvernement, que tu trouveras les universités. Mais, les villages, comment dire… Les villages, c'est un peu l'ancien temps.»* Daouda.

Bamako, comme dans tous les grands centres urbains, est un réservoir d'opportunités, d'informations et de divertissements. Quel que soit l'interlocuteur considéré, tous insiste sur les qualités fonctionnelles de la capitale malienne. On l'on devine, derrière les mots d'Ousmane, de Gaoussou ou de Daouda, une certaine idéologie de la ville, perçue à la fois comme un lieu central et valorisé.

« La capitale est, sans jeu de mots, [...], le lieu du capital, c'est-à-dire le lieu de l'espace physique où se trouvent concentré les pôles positifs de tous les champs et la plupart des agents qui occupent ces positions dominantes : elle ne peut donc être pensée adéquatement que par rapport à la province (et du « provincial ») qui n'est rien d'autre que la privation (toute relative) de la capitale et du capital. Les grandes oppositions sociales objectivées dans l'espace physique (par exemple capitale/province) tendent à se reproduire dans les esprits et dans le langage sous la

[1] Michael Gilsenan, *Connaissance de l'islam*, Paris, Karthala, 1982, 2001, p. 185.

forme des oppositions constitutives d'un principe de vision et de division, c'est-à-dire en tant que catégorie de perception et d'appréciation ou de structures mentales [...]. Plus généralement, les sourdes injonctions et les rappels à l'ordre silencieux des structures de l'espace physique approprié sont une des médiations à travers lesquelles les structures sociales se convertissent progressivement en structures mentales et en systèmes de préférences[1] ».

Le « nous citadin » s'oppose au « nous villageois » et suffit à présenter une relative communauté de position par rapport au critère géographique. Pour mes interlocuteurs « panamakois »[2], ce principe de distinction ville/village perdure en France et impacte de façon considérable sur leur vision de l'immigration africaine, ce dont témoigne Amadou :

> *« Donc la question c'est de savoir : l'Africain que j'ai en face de moi, y vient d'où ? D'une grande ville ou d'un milieu rural ?* [...] *Dans le milieu urbain, cela suppose qu'il a déjà baigné dans cette civilisation qu'il allait rencontrer ici et qu'il est moins dépaysé. D'où ce que vous appelez intégration se fera de façon automatique. Donc, il n'aura pas à découvrir, il aura juste à faire la continuation de ce qu'il a toujours appris dans les grandes villes, parce que les grandes villes d'Afrique se sont occidentalisées.* [...] *Moi, je viens de Bamako, c'est une grande ville, j'ai pas été du tout dépaysé en venant ici. Ça donne beaucoup moins de problèmes. Par contre, celui qui vient d'un milieu rural, celui là, il aura plus de problèmes. Non seulement, il ne parle pas votre langue ou il la parle difficilement, alors que nous, on parle votre langue mais on l'a pas apprise ici. On l'a apprise chez nous. Moi, j'ai pas fait mes études ici.* [...]. *Donc je l'ai apprise j'avais 3,4 ans déjà et je suis arrivé ici, je n'ai pas été dépaysé. Tu vois un peu ? »* Amadou.

Amadou insiste ici sur l' « *occidentalisation* »[3] des centres urbains africains et sur les ressources que procure la ville, en particulier en ce qui concerne l'accès à la

[1] Pierre Bourdieu, « Effets de lieu », Pierre Bourdieu, *La misère du monde*, Paris, Seuil, Points, 1993, p. 254-255.
[2] Je rappelle que « panamakois » est la contraction de « paname » et « bamakois ». Cette expression signale que mes interlocuteurs ont été socialisés à l'intérieur de deux grands espaces urbains : Bamako puis Paris.
[3] L' « occidentalisation » de la ville de Bamako est ici une expression assez floue et ambigüe. Elle peut désigner plusieurs niveaux de réalité, par exemple : l'impact de la colonisation sur le développement de la capitale malienne, la réorganisation des rapports urbain/rural (autonomisation - relative - des familles urbaines avec les groupes familiaux d'origine restés au village, redéfinition des structures sociales et des systèmes de représentation de type « communautaire »), la modification des conditions d'habitation (statut foncier du sol urbain, espace du logement restreint, segmentation du groupe

scolarité. Au couple d'opposition urbain/rural s'ajoute donc un nouvel élément de distinction : le capital scolaire. Et le signe le plus manifeste de cette différenciation - entre urbain scolarisé et villageois non scolarisé - est le niveau de maîtrise de la langue française[1]. Pour cet interlocuteur, l'origine géographique et le degré de scolarisation (deux éléments clés du capital pré-migratoire) sont non seulement liés mais ils viennent également expliquer l'itinéraire migratoire de la population considérée. Pour les urbains scolarisés, et toujours selon Amadou, la migration s'inscrit dans une logique de continuité à la fois spatiale (passage d'un espace urbain à un autre), sociale (« *occidentalisation* » des grandes villes d'Afrique) et linguistique (langue française apprise dès les premiers âges de la scolarité). Contrairement aux migrants ruraux non scolarisés, les urbains scolarisés auraient donc bénéficié d'une « socialisation anticipatrice » qui se caractérise par « l'adoption anticipée des valeurs et des normes de la société vers laquelle le migrant se déplace et dans laquelle il peut s'introduire comme dans un nouveau groupe de référence[2] ».

À Paris, la frontière entre les migrants originaires des villes et des villages n'est pas uniquement symbolique. Elle est aussi spatiale. C'est ce que Youssouf et moi-même avons découvert lors d'une après-midi d'observation au sein du foyer Bara situé à Montreuil.

> **[Paris, le 27.05.2007]** J'ai rencontré Youssouf à la Sorbonne, à la sortie d'un cours à propos des « classes sociales en France » [...]. Natif de Bamako, Youssouf a choisi de poursuivre ses études à Paris. Il est doctorant en philosophie. Il est aussi en master 2 sociologie. Pour son mémoire, il cherche à identifier les représentations politiques des migrants soninkés au sein du foyer Bara[3]. « *On dit que c'est la deuxième capitale du Mali* » me dit-il en riant. Lui faisant par des mes propres recherches auprès des « Bamakois-

---

familial en plusieurs lieux de résidence), la structuration du marché de l'emploi en ville (basée sur le salariat mais aussi sur les « équivalences diplôme-emploi), etc.

[1] Sans anticiper ici sur un point développé ultérieurement, il convient simplement de noter que la scolarité au Mali se fait entièrement en français.

[2] Albert Bastenier, Félice Dasseto, *Immigration et espace public : la controverse de l'intégration*, Paris, CIEMI-L'harmattan, 1993, p.207.

[3] Les Soninkés désignent ici une ethnie au Mali. Ils sont considérés, (avec les Toucouleurs et les Mandjaks de Casamance) comme les pionniers de l'immigration africaine en France. Leur migration dans les années 60 correspond surtout à une migration d'hommes seuls, d'origines rurales et non-scolarisés. Les migrations Soninkés sont l'objet du livre de Catherine Quiminal, *Gens d'ici, gens d'ailleurs*, Paris, Christian Bourgeois, 1991.

diplômés », il m'invite à passer une après midi sur son terrain d'enquête : « *Tu rencontreras tout le monde que tu voudras là-bas* ». J'accepte sans hésitations.

[…] Youssouf et moi sortons de la station de métro « Marie de Montreuil ». Il est 14h30, il fait chaud. La rue Bara, aux premiers abords, est animée. Au milieu de nombreux épiciers, deux hommes à vélo scandent - au moyen d'un mégaphone fait maison - le « *danger Sarko* ». Youssouf, ne prêtant aucune attention à cette scène, me précise que venir au foyer un samedi présente un véritable intérêt : « *La plupart des gens ont fini leur semaine de boulot, il y a plus de monde* ».

[…] Nous passons sous l'immense porte d'entrée du foyer et là, c'est le brouhaha. La vie, au cœur du 18 rue Bara, est intense. Et pour m'adresser à Youssouf, je suis obligé d'élever la voix. Sous le porche, plusieurs hommes vendent leurs marchandises à même le sol : cigarettes, crèmes, téléphones portables, cassettes audio et vidéos, porte clefs, cacahuètes, viandes, etc.

Deux immenses bennes à ordures occupent près de la moitié de l'unique cour centrale, laquelle est entourée de quatre bâtiments desservant le réfectoire et les chambres. *« C'est une ancienne usine de piano, mais c'était il y a plus de trente ans… Le foyer a officiellement 210 lits, 210 résidents officiellement. Mais ce chiffre peut être facilement doublé »* me dit Youssouf.

Grande comme un terrain de tennis, la cour accueille plusieurs ateliers : coiffure, cordonnerie, travail du cuir et du fer, et d'autres activités encore que je n'ai pas réussi à identifier. Je suis le seul blanc.

[…] Nous entrons dans le réfectoire. L'endroit est sombre. Deux longues tables me font face. Sur celles-ci se trouvent des plats cuisinés. Poulets et mafé[1] semblent être les plats du jour. *« Vous voulez quoi ? »* me demande sèchement une grande femme habillée en boubou[2]. « *Rien, merci* » ai-je répondu en mettant les deux mains en avant […]. J'appris un peu plus tard que les femmes présentes au réfectoire arrivent à 9 heures du matin. Elles préparent les repas et servent, à la manière d'un « self service », à manger jusqu'à 18 heures. « *C'est leur travail* - me dit mon interlocuteur – *mais elles n'habitent pas ici. Elle vivent toutes en appartement* ».

[…] Youssouf s'oriente vers le fond de la salle. Je le suis et observe, sur ma droite, une dizaine de tables pour six personnes. Des hommes y mangent, que des hommes. Sur ma gauche se trouvent une centaine de casiers cadenassés et entassés sur trois niveaux, lesquels appartiennent aux résidents. « *Les casiers sont réservés aux plus anciens* » me dira Youssouf plus tard. Nous arrivons à destination : un banc, face à la télévision. Un match de football est diffusé. « *On va attendre qu'une conversation*

[1] Le mafé désigne généralement un ragoût de viande ou de poisson cuisiné dans une sauce à l'arachide.
[2] Le boubou est une tunique ample portée en Afrique subsaharienne aussi bien par les hommes que par les femmes.

*s'engage* » – me chuchote Youssouf, ce qui advient quelques instants plus tard. Après quelques minutes de discussions en Bambara avec un inconnu, Yousouf revient vers moi et me dit : *« Vient avec nous, on va où il y a des Bamakois »*. À nouveau dans la cour. Je suis un peu en retrait, distrait par l'ambiance du lieu. Il y a toujours du monde, très peu de femmes, beaucoup d'hommes. Nous empruntons alors un escalier qui donne accès aux chambres du foyer. Comme au réfectoire, l'endroit est sombre et les lumières des couloirs sont allumées. Nous nous arrêtons face à la porte de la chambre n° 9. Au sol, une théière fait son travail à l'aide d'une plaque électrique.

La chambre n°9 n'excède pas 15 m². L'espace y est utilisé au maximum. Immédiatement à gauche de la porte, une armoire ainsi que le premier des quatre lits superposés, fixé le long du mur. Une seconde armoire est calée sur le mur ouest à côté de laquelle se trouve deux autres lits placés de manière perpendiculaire. L'unique fenêtre, au nord (face à la porte), surplombe le radiateur. Ce dernier accueille quelques chaussettes. Le dernier lit est positionné le long du mur est. Deux chaises, une télévision, une pendule, des valises entassées au dessus de deux armoires et quelques vêtements accrochés ici ou là finissent de meubler la pièce. Ainsi, huit personnes vivent au quotidien dans cet espace exclusivement masculin.

Un homme se lève de l'une des deux chaises et m'invite à prendre sa place, ce que je fais. Nous sommes dix dans la chambre n°9 [...]. Ce que j'ai pris pour du thé est en fait du café. L'on m'en offre une tasse. J'accepte.

Youssouf me présente à l'assemblée : « *c'est un étudiant qui travaille sur les Bamakois qui vivent à Paris* ». Un homme, nommé Hamidou, réagit :

*« Tu sais, il n'y a pas de Bamakois ici, il n'y a que des gens qui viennent des villages, surtout de Kayes[1]... ou alors, il faut que tu viennes le midi, à l'heure du repas »*.

La conversation suit son cours. Elle est rythmée par les cafés au goût de thé. Nous parlons des élections présidentielles maliennes, de la vie quotidienne au foyer, de l'image « misérabiliste » que les télévisions françaises donnent à voir de l'Afrique, des raisons de la migration, des conditions de travail de ceux qui résident ici, rue Bara...

Après deux ou trois heures de discussion, Youssouf me fait signe qu'il est temps de partir. Il est près de 18 heures. Je me souviens alors qu'Hamidou m'avait signalé qu'à partir de cette heure, « *le foyer n'accepte plus tout le monde. C'est parce que des jeunes étaient venus " foutre le bordel ". Et puis c'est l'heure où les femmes arrêtent de cuisiner* ».

Hamidou, Youssouf et moi quittons donc la chambre n°9. La cour du foyer est toujours aussi animée. Je prends le numéro de téléphone d'Hamidou en lui faisant part de mon souhait de revenir.

[1] Région du Mali située à l'ouest du pays.

*« Tu seras le bienvenu,* me dit-il*, l'important c'est qu'il y ait des gens qui viennent nous voir, pour qu'il n'y ait plus ces frontières qui nous séparent. »*

« Parfois, il ne faut pas aller bien loin pour rencontrer l'Afrique, quelques stations de métro suffisent » m'avait-on dit dans un tout autre contexte. Mais la vie au sein du foyer Bara, s'apparente-t-elle vraiment à la vie africaine ? Dans quelles mesures les conditions d'existence du foyer (insalubrité générale, petitesse des chambres, surpopulation, etc.) permettent-t-elle la reproduction de formes de vie « africaines » ? Quelles sont les formes de sociabilités d'avant la migration qui sont maintenues, réactivées, réadaptées, oubliées ou impossible à pérenniser ? Il faut d'emblée rappeler que ce lieu est un lieu quasi-exclusivement masculin, ce qui exclut la vie de famille. Bref, cette société dans la société pose un millier de questions. Mais ces interrogations n'entrent pas dans le cadre de cette enquête.

[…] Dans le métro, Youssouf et moi revenons sur ce que nous avons vu et entendu durant l'après-midi. Il m'explique alors qu'il a été dans l'obligation de justifier à la fois son identité et la mienne auprès des personnes que nous avons rencontrées. Il me dit encore qu'il a sorti sa carte d'étudiant pour mettre fin à toutes ambiguïtés. Cela a eu pour effet, selon lui, de lui donner le « *statut d'intellectuel* ». Nos interlocuteurs seraient alors entrés – selon ses propres termes - dans « *un processus de dévalorisation* ». Enfin, il conclut par cette déclaration :

*« J'étais persuadé que tu allais rencontrer le profil des gens que tu cherchais… En fait je me rends compte que tous les amis que j'ai ici, ils ne vivent pas dans les foyers, ils sont en appartements… En fait, moi, quand j'étais au Mali, je ne suis jamais sorti de Bamako… »*

Cette dernière déclaration renforce l'idée selon laquelle le capital pré-migratoire est un élément incontournable pour comprendre l'itinéraire d'immigration d'un individu ou d'un groupe d'individus.

Je l'ai dit, l'origine géographique est un critère discriminant dans les représentations des Bamakois de Paris. Et suite à l'observation menée dans le foyer Bara, Youssouf et moi-même prenons conscience que ce critère peut aussi impacter sur la situation d'immigration de la population considérée : dans la construction du réseau de relations (urbain diplômé/ruraux non diplômés) et sur les contextes résidentiels (appartement/foyer).

Lorsque notre interlocuteur privilégié au sein du foyer, Hamidou, déclare « *il n'y a pas de Bamakois ici, il n'y a que des gens qui viennent des villages*», l'on voit clairement se dessiner deux catégories de populations auxquelles correspondent deux modèles d'appropriation de l'espace parisien. On peut aisément concevoir que le type de logement – en l'occurrence le foyer (qui est un habitat collectif) ou l'appartement (qui renvoie à une certaine autonomie résidentielle) « produit des effets spécifiques sur les manières d'habiter localement[1]».

La frontière géographique et sociale séparant les populations urbaines et rurales au Mali semblent se reproduire à Paris. Ainsi, se déclarer « Bamakois » est une façon pour les enquêtés de dire qui ils ne sont pas. Cela ne fait que souligner l'hétérogénéité des populations d'Afrique subsaharienne installées en France. L'origine géographique permet donc de savoir avec un peu plus de justesse à qui l'on à affaire et d'éviter les pièges de l'essentialisation que recouvrent les catégories « Africain » ou « Malien ».

Cependant, la ville de Bamako ne constitue que le cadre global d'inscription des enquêtés. Par conséquent, l'origine urbaine ne peut être envisagée que comme un point de départ pour définir leur capital pré-migratoire. La question est alors de savoir si, effectivement, la ville produit « des manières d'être et d'agir suffisamment universelles pour caractériser en propre le citadin[2]».

Afin de fournir quelques éléments de réflexions à ce propos, il est nécessaire de faire un bref détour par l'intense urbanisation que connaît la ville de Bamako depuis soixante ans.

### B. Histoire de l'urbanisation de Bamako

Dans les années 50, Georges Balandier observait déjà l'accroissement rapide des centres urbains en Afrique. « Mes rencontres avec les villes africaines – écrit-il - m'ont conduit à une exploration nouvelle que l'ethnologue ne peut plus éluder aujourd'hui. […] Les cités s'étendent en absorbant d'anciens terrains de culture, en digérant à la hâte les villages voisins de leurs frontières mouvantes[3]». Cette voracité

[1] Yves Grafmeyer, Jean-Yves Authier, *Sociologie urbaine*, Paris, Armand Colin, 128, [1995], 2008, p. 47.
[2] *Op.cit.*, Grafmeyer, Authier, 2008, p.17.
[3] Georges Balandier, *Afrique ambigüe*, Paris, Plon, Pocket, [1957], 2008, p.231.

urbaine ne semble guère s'être arrêtée depuis. Et aux villes explorées par Georges Balandier (Dakar, Conakry, Brazzaville, Lagos, Libreville, Abidjan), on peut sans hésitation y ajouter la capitale malienne, Bamako.

Le principe directeur du développement de la ville de Bamako est celui d'une extension horizontale et centrifuge. Le quartier de Bozola et le marché de Dabanaani en sont les points de départ. Ils sont délimités par les « quatre grandes portes » qui donneraient l'emplacement de l'ancien Tata (fortification de terre). À la fin du XIXème siècle, les Français entrèrent dans la ville et construisirent à proximité la ville coloniale (actuel « centre commercial ») qui s'entoura de quartiers « indigènes » (les quartiers Misira, Bagadaji, Bamako Kura à l'Est, Dar Salam, Bolibana à l'Ouest), abritant la main d'œuvre directement attachée aux colons.

La ville continua de s'étendre concentriquement à l'est et à l'ouest, canalisée au sud par le fleuve Niger et au nord par des collines inconstructibles, hormis celle de Koulouba (siège des autorités successives), celle de Badala (où se trouve aujourd'hui la cité universitaire et l'institut universitaire de gestion) et celle appelée « point G » (où se situe l'hôpital du même nom).

> **[Bamako, le 27.10.2007]** Vieux Cissé m'invite à quitter le grin[1] pour une promenade dans le vieux Hamdallaye[2]. « *Nous n'allons pas très loin, je voudrais te montrer quelque chose* » me dit-il. Nous saluons nos compagnons de parole et empruntons un chemin dont l'inclinaison m'effraie : il va falloir grimper. Je sue abondamment, il est 14h30. Il nous faudra une demi-heure de marche pour atteindre le lieu recherché. Arrivés, il s'offre à nous une vue imprenable sur la ville. Bamako est gigantesque et ses frontières sont celles de l'horizon. De notre point de vue, les maisons sont sans étages et je ne distingue que très peu d'immeubles. Vieux Cissé désigne du doigt le palais présidentiel puis la cité universitaire. Tous deux sont reconnaissables par leur position géographique : perchés sur deux collines distinctes. Vieux-Cissé commente : *« À gauche, la colline du pouvoir, à droite, la colline du savoir, au milieu, la vallée de l'ignorance »*.

Entre 1950 et 1965, une nouvelle zone de quartiers vint s'ajouter au cœur de la ville (Hamdallaye, Bajalan, Ntominkorobugu à l'Ouest, Quinzambugu et Korofina à

[1] Réunion entre amis autour du thé et dans la rue (cf. Les lieux d'enquête, p. 54.).
[2] Le quartier Hamdallaye est le quartier dans lequel j'ai résidé durant les premier mois de mon séjour à Bamako. Situé au nord-ouest de la ville, il fait partie des plus anciens quartiers de la ville. Pour le portrait de Vieux Cissé, voir : Les informateurs privilégiés, p. 39.

l'Est) pendant que l'ouverture du Pont de Badala permettait une première occupation de la rive sud (Badalabougou).

De 1966 à 1987, la population bamakoise est passée de 161 284 à 646 161 habitants. Elle est quatre fois plus nombreuse (d'après le recensement généralement considéré comme sous-estimatif)[1]. En 1968, l'État cesse de contrôler les flux migratoires vers la capitale, ce qui provoque le doublement de la population en six ans. En 1987, la population double à nouveau.

L'extension géographique de la ville de Bamako est la conséquence évidente de cet accroissement démographique : densification des quartiers centraux, mais surtout une extension des périphériques due à une intense installation dans les quartiers dits « spontanés » (Bankoni, Sikoroni, Fajigila au Nord, et la quasi-totalité des quartiers du Sud du fleuve – Sabalibugu, Jikoroni Para, Bako Jikoroni, Magnambougou). Quelques quartiers tramés sont installés dans ces zones éloignées du centre (Lafiabugu à l'ouest, Jelibugu à l'est, Sogoninko, Daudabugu au Sud). D'une superficie de 1620 hectares en 1960, Bamako couvrait 7000 ha en 1983[2].

Enfin, dans la dernière période, l'urbanisation s'est prolongée très loin du centre pour rejoindre la première couronne de villages périphériques, produisant d'immense ensembles au statut juridique confus (Sebeninkoro, Samé à l'ouest, Moribabugu à l'est, Niamakoro et Yirimajo au Sud) alors que des lotissements périphériques sont tracés au-delà des villages[3].

Pour des chiffres plus actuels - mais en dehors de la période où mes interlocuteurs ont vécu au Mali (entre 1970 et 2000) - Bamako comptait, en 2009, 1 809 106 habitants pour une superficie de 26 700 hectares. Ce rythme de croissance urbaine est le plus élevé d'Afrique et le sixième au monde si l'on en croit les statistiques produites par le laboratoire City Mayor[4].

---

[1] Yamadou Diabaté, *Les migrations inter-quartier dans le district de Bamako et leurs incidences sociodémographiques sur le secteur oriental : le cas de jelibugu* Bamako, Mémoire ENSUP (Ecole Normale Supérieure), 1987, [pages indisponibles] ; cité par Robert Vuarin, « Solidarité, parenté et urbanisation à Bamako », *Etudes maliennes*, n°45, Institut des sciences humaines, 1991, p.30.

[2] *Op.cit.*, Vuarin, 1991, p. 30.

[3] Ces informations sur l'urbanisation bamakoise ont été tirées de l'article de Robert Vuarin, « Solidarité, parenté et urbanisation à Bamako », *Etudes maliennes*, n°45, Institut des sciences humaines, 1991, pp. 23-43.

[4] Lien internet : http://www.citymayors.com/statistics/urban_growth1.html, [consulté le 26 mars 2010].

La ville de Bamako est ouverte à une urbanisation rapide et au changement constant. Pour les enquêtés, les transformations que connaît leur ville natale sont toujours surprenantes, ce dont témoigne, par exemple, Yaya de retour de son séjour au Mali en 2004 :

> *« Je suis retourné un mois là-bas et je te jure, c'est passé trop vite, trop trop vite et c'était trop bien.* […] *Bah déjà, j'ai vu tous mes copains que j'avais pas vu depuis 2000 quelque chose comme ça, et ils ont changé, ah ouais, y'en a que je berçais et maintenant ils conduisent des voitures ! De toute façon, c'est Bamako même qui a changé. Je te jure, il y a des rues que je ne reconnaissais même plus ! Avant, tu vois, là où j'habitais, il y avait des forêts et maintenant ces des bâtiments comme les HLM ici. En fait, la population elle a au moins triplée à Bamako. »* Yaya.

Les images fortes de la ville sont la concentration de peuplement et le primat du cadre bâti sur l'environnement naturel :

> *« Parce que le pays est en voie de progression. Il y a plusieurs choses qui commencent à se créer là-bas. C'est tous les Bamakois qui disent ça, que "*Bamako est une ville en chantier*". »* Mamadou.

Mais l'urbanisation – comme processus – affecte aussi les activités sociales, les conditions d'existence, les manières d'habiter et de cohabiter, bref, elle entraîne une modification des conditions d'existence du citadin.

« La condensation de la vie sociale, qui est au principe de l'urbanisation, implique simultanément que cette vie sociale se complexifie et se différencie[1]». C'est bien sur ce point que Louis Wirth insiste dans sa définition de la ville : elle est « un établissement relativement important, dense et permanent d'individus socialement hétérogène[2] ». La ville de Bamako ne peut donc pas être considérée comme un agrégat de population aux caractéristiques sociales communes.

Hétérogénéité sociale, accroissement démographique et extension géographique, ces trois éléments posent à nouveau la question de ce que signifie « être bamakois ».

---

[1] *Op.cit.*, Grafmeyer, Authier, 2008, p.13.
[2] Louis Wirth, *Le phénomène urbain comme mode de* vie, in Isaak Joseph, Yves Garfmeyer, *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Flammarion, Champs essais, [1979], 2009, p. 262.

Si, pour mes interlocuteurs parisiens, l'origine urbaine est une dimension importante de leur identité sociale (en particulier pour se différencier des migrants originaires des villages), elle ne nous dit rien de leur expérience sociale de la ville ni de la situation qui était la leur là-bas. La distinction urbain/rural est donc nécessaire mais insatisfaisante d'un point de vue sociologique. La ville de Bamako doit à son tour doit faire l'objet d'un découpage.

## 1.2 Découper l'espace social bamakois

La ville met en jeu la coexistence de populations différenciée sur un même territoire. Autrement dit, habiter la même ville n'est pas synonyme de proximité sociale. Mais il ne faut pas croire que cette hétérogénéité sociale fait du citadin un être « désaffilié » - pour reprendre le terme de Robert Castel[1], pris dans des rapports sociaux exclusivement instables, éphémères ou anonymes. Si tel était le cas, le chercheur n'aurait aucun support pour comprendre les mécanismes de socialisation urbains. La ville, selon Issak Joseph, est « le milieu naturel des formes de sociabilité qui s'élaborent au quotidien dans un jeu complexe entre organisation et désorganisation, identités et mobilités, fréquentation du semblable et expérience de l'autre »[2]. L'espace urbain tend à redéfinir les appartenances sociales, non à les dissoudre. Il s'agit alors de considérer l'individu comme un être relationnel et situé en un lieu[3]. « La présence d'un homme dans un lieu particulier – écrit Michael Gilsenan - signifie qu'il a quelque chose de très spécifique à y faire et qu'il est lié à un individu ou à un groupe donné ; soit qu'il a un droit reconnu à être là et à y être vu[4] ».

Je rappelle que l'objectif de ce chapitre est d'identifier les éléments clefs du capital pré-migratoire des enquêtés. Il convient donc d'effectuer une mise au point sur les lieux d'activité à forte sociabilité, là où mes interlocuteurs ont été durablement

[1] Robert Castel, *Les métamorphoses de la question sociale. Une Chronique du Salariat*, Paris, Gallimard, Folio, [1995], 2007.
[2] Isaak Joseph, Yves Grafmeyer, *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Flammarion, Champs essais, [1979], 2009, p. IV.
[3] Dans le même sens, Pierre Bourdieu écrit que « le lieu peut être défini absolument comme le point de l'espace physique où un agent ou une chose se trouve situé ». *Op.cit.*, Bourdieu, 1993, p. 250.
[4] Michael Gilsenan, *Connaissance de l'islam*, Paris, Karthala et IREMAM, [1982], 2001 ; cité par Nassima Dris, « Formes urbaines, sens et représentations : l'interférence des modèles », *Espaces et sociétés*, 2005, p. 91. Lien internet : http://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2005-4-page-87.htm, [consulté le 10 juillet 2011].

socialisés ; à savoir, principalement, la maison familiale et l'École. Dans ces deux sous-ensembles urbains s'instaurent des rapports sociaux - de parenté, de genre, de séniorité, de camaraderie, de solidarité, d'amitié, etc. - dans lesquels l'individu incorpore des manières de penser et d'agir en ville. Privilégier ainsi l'échelle microsociologique, c'est effectuer une première rupture avec l'homogénéité de population suggérée par la catégorie « Bamakois ». En résumé, il s'agit d'étudier les activités socialisatrices des enquêtés dans les lieux mêmes où elles se sont déroulées.

Deuxièmement, il importe de considérer le milieu social d'origine de mes interlocuteurs : la petite bourgeoisie citadine. Une population hétérogène implique une division sociale et économique de l'espace bamakois fondée en grande partie sur les inégalités de ressources. Cela suppose de connaître la place occupée par les familles des enquêtés (groupe social d'origine) dans la hiérarchie bamakoise des positions sociales. Revenus et statuts socioprofessionnels des membres actifs de la famille, conditions d'habitation, accès aux biens matériels et symboliques, place de l'instruction scolaire, du diplôme et de la langue française dans les familles, etc., tels sont les indices auxquels j'ai prêté une attention particulière pour déterminer au mieux les origines sociales des enquêtés.

Lieux de socialisation d'un côté et origines sociales de l'autre, ces deux perspectives sont étroitement connectées car derrière l'identité bamakoise se cachent non seulement une expérience localisée de la ville de Bamako mais également, si l'on ose l'expression, une certaine « situation de classe ».

## 2. La maison familiale

Pourquoi la maison familiale ? Parce que *« là-bas, tout passe par la famille, tout est fait pour la famille. Mais ça, c'est la base même de notre société »*. Pas un enquêté ne viendrait ici contredire les propos de Mamadou recueillis à Paris. Dans un autre contexte, Seydou Badian Kouyaté, ancien Premier ministre malien et écrivain, déclarait à une assemblée d'élèves de l'école privée Moribougou : « *Respect, solidarité et considération de la famille ; si la famille va mal, rien ne va. Garçons et filles, faites attention, la famille est sacrée. Si vous vous révoltez contre vos parents, vous n'irez pas au paradis.* [...] *Une famille unie, c'est la clé*[1] ».

À bien des égards, la maison familiale est au cœur des représentations des *Bamakois-parisiens*. Elle désigne d'abord tout un monde de souvenirs qui se rapporte à leur enfance et à leur jeunesse. Mamadou aime à se rappeler les cadeaux que lui offrait son père pour Noël. Papus se remémore les heures passées à faire ses devoirs sous le contrôle assidu de sa mère. Daouda, lui, évoque avec nostalgie les groupes de discussion organisés devant son domicile et autour du thé. Comme l'écrivent si bien David Lepoutre et Isabelle Cannodt : « À la bourse des valeurs mémorielles, la maison d'origine est cotée très haut[2] ».

Mais l'espace de la maison, c'est aussi le lieu de vie familial, le lieu où les enquêtés ont incorporé les normes et les valeurs de leur famille. C'est à l'intérieur du champ familial – pour reprendre la terminologie de Pierre Bourdieu - que les acteurs ont en grande partie appris à devenir des êtres sociaux, à se comporter en société. Et cet héritage ne s'efface pas en traversant la Méditerranée.

Que représente la famille pour la génération de mes interlocuteurs ? Quels sont les traits essentiels qui structurent les relations familiales à Bamako ? De quelles familles parle-t-on ? C'est à cette série de questions que je vais tenter de répondre maintenant.

[1] Conférence donnée par Seydou Badian Kouyaté dans l'école Moribougou à laquelle j'ai assisté. Journal de terrain, Bamako, le 6.12.2007.
[2] David Lepoutre et Isabelle Cannoodt, *Souvenirs de familles immigrées*, Paris, Odile Jacob, 2005, p. 157.

## 2.1 La socialisation familiale

### A. La hiérarchie familiale

Il me faut commencer l'analyse par quelques remarques générales. Dans les sociétés ouest-africaines, la famille est à ce point centrale qu'elle en vient à définir la conception que les acteurs se font de la personne. La qualité d'un individu est bien plus marquée par l'aisance avec laquelle il se situe dans le corps familial que par la manière avec laquelle il affirme son individualité[1]. Ce point est primordial et mérite quelques éclaircissements.

L'organisation de la vie familiale, envisagée ici sous un angle normatif[2], s'appuie sur un système cyclique très hiérarchisé. La distribution des rôles au sein du groupe de parenté dépend largement de l'âge et du sexe de ses membres. Homme ou femme, aîné ou cadet, tous sont prédisposés à occuper la place qui leur est destinée. Cette stratification a ses raisons d'être : sécuriser la vie quotidienne, assurer la continuité entre les générations, transmettre les diverses espèces de capital possédées. En ce sens, la famille est une unité sociale forte qui repose sur de puissants mécanismes d'intégration et de reproduction. Ce sont précisément ces mécanismes qui fondent la particularité des familles au Mali et, dans une certaine mesure, celle des familles ouest-africaines.

C'est à travers le fonctionnement des rapports de genre et de séniorité que se dessine la hiérarchie familiale, ce qu'illustre l'extrait d'entretien ci-dessous :

> *« L'homme, c'est l'aîné social. Dans toutes les familles africaines, l'homme est un aîné social. La femme et les enfants sont des cadets sociaux… Mais qui ont un rôle à jouer dans la société aussi prépondérant que celui du papa. Donc, la femme a dû prendre maintes décisions. Mais c'est le papa qui l'annonce et quand c'est lui qui l'annonce, ça vient de lui. Je n'ai jamais dit à*

[1] Jacques Barou, « Familles, enfants et scolarité chez les enfants immigrés en France. » *Migrants formation,* n°91, Décembre, 1992, pp. 12-23.

[2] J'insiste sur la perspective « normative » choisie pour appuyer la démonstration qui suit ; deux raisons à cela. La première raison est qu'il existe toujours un écart entre le modèle normatif des conduites familiales et ce que les acteurs en font. La seconde raison renvoie aux effets de la relation d'enquête. Puisque j'étais étranger aux règles qui gouvernent les familles en Afrique de l'Ouest, mes interlocuteurs m'ont bien souvent livrés leur vision de ce que *doit* être la famille. C'est pourquoi je nuancerai leurs propos à partir des observations menées au sein des résidences familiales à Bamako.

*mon père : "*Tu as tort*". Papa avait toujours raison. Chaque fois nous disions : "*oui papa, tu as raison*". Nous lui disions après : "*Ce que tu as dit est juste, mais tu ne penses pas qu'il faudrait aussi faire ça ou ça…*". Il regarde, il prend son temps, "*Oui, d'accord*". Mais ça sort de sa bouche. C'est papa qui l'a dit. Et moi, je ne serai jamais papa devant mon papa. C'est pourquoi, nos enfants en profitent quand grand-père il est là. On peut dire que papa est redevenu enfant. Parce que quand le grand-père est là, on est tous redevenu enfants. On est ses cinq enfants.* […] *Tu as remarqué, dans les langues africaines, on n'a pas la notion de l'oncle ou de la tante. Quelqu'un qui partage mon espace qui n'est pas mon père, s'il est plus âgé que mon père, je l'appelle "papa grand" ; s'il est moins âgé que mon père, je l'appelle "papa petit" ; pareil pour maman, c'est "*maman grande*" ou "maman petite". Ici, depuis l'immigration, les enfants résument ça à "tonton". »* Amadou[1].

Amadou donne ici plusieurs indices sur la façon dont les relations familiales se structurent. Pour lui, la hiérarchie des rangs est claire : aux échelons supérieurs se trouvent les hommes et aux échelons inférieurs, les femmes et les enfants. On voit d'emblée apparaître un thème classique de la sociologie de la famille qui est celui de la différenciation genrée. À cette différenciation correspond « une distribution inégale des droits et des privilèges, des devoirs et des responsabilités, des valeurs sociales et des privations, du pouvoir social et des influences[2] ».

Le statut d'homme et le statut de femme, auquel on accède pleinement en devenant père ou mère, sont à leur tour divisés en classe d'âge : les aînés et les cadets d'un côté, les aînées et les cadettes de l'autre. Comme le souligne Amadou, ce système de parenté classificatoire est soutenu par un système d'appellation qui désigne la situation relative des uns et des autres[3].

---

[1] Amadou occupe une place singulière dans l'investigation parce qu'il est extérieur au groupe d'interconnaissance formé par les personnages de cette enquête. Rencontré en 2004, il était à ce moment l'un des responsables de l'association Afrique Conseil à Paris. Titulaire d'un diplôme en biologie cellulaire obtenu à Bamako (bac +5), il est contraint de quitter le Mali pour des raisons qu'il a souhaité garder secrètes : *« Considère-moi comme un expatrié »*. Toujours est-il qu'Amadou poursuit avec les autres membres de l'association un double objectif : aider les migrants « africains » dans leurs itinéraires migratoires (apprentissage de la langue française, soutien psychologique, aide administrative) et se rendre visible aux yeux des « accueillants ». Aussi, le rôle d'Amadou est-il « *d'intervenir auprès de tous les organismes ou toutes les personnes qui veulent en savoir plus sur la culture africaine* ».

[2] Pitirim Aleksandrovich Sorokin, *Social mobility,*New York, Harper and Brother, 1927 ; réedition sous le titre de *Social and cultural Mobility,* Glencloe, The Free Press, 1959, p.11.

[3] Mais « l'identité d'appellation ne signifie pas identité absolue des attitudes. […] Elle fournit le cadre à l'intérieur duquel l'individu se meut avec aisance ». Louis-Vincent Thomas, « Généralité sur l'ethnologie négro-africaine », *Encyclopédie de la Pléiade*, Vol 1, Paris, Gallimard, 1972, p. 255.

Cette double hiérarchisation – par genre et par âge - se retrouve dans les pratiques les plus quotidiennes de la vie sociale, notamment celles qui ont trait au repas.

### B. Le sens du repas

« Manger » est une pratique singulière qui allie de façon éclairante l'organisation de la famille et les représentations qui y sont liées. Sa puissance symbolique est telle, qu'elle est intrinsèquement liée à la définition que les enquêtés donnent de la famille :

> *« Donc, qui est de la famille ? C'est toute personne qui partage notre espace de vie. Partager l'espace de vie, c'est "avec qui je mange", "avec qui je cause", "avec qui je suis tout le temps". La communauté, ce n'est pas autre chose : ça veut dire que les gens "mangent ensemble", qu'ils se reconnaissent comme "les gens qui mangent ensemble". Ces gens-là, il y a soutien, il y a une entraide entre les membres de la communauté. Donc, quand il y a des gens qui ont eu des problèmes ou qu'ils ne se sont pas bien entendus, ils ne peuvent pas manger ensemble. Manger ensemble, avec quelqu'un avec qui on ne s'entend pas bien, c'est au fond les tuer dans la culture africaine. Dans la tradition, quand il y a un différend, les sages se réunissent et ils doivent tout arranger pour que vous partagiez un même verre d'eau et là, c'est la réconciliation. Vous redevenez frères.* […] *Si tu vas dans une famille africaine, on ne va pas t'appeler par ton prénom. Chez nous, c'est prohibé qu'un cadet t'appelle par ton prénom ou que ta femme t'appelle par ton nom. Si un ami africain te présente comme son frère, ne sois pas étonné, pour la simple raison que vous partagez le même espace. Ça, c'est la communauté. »* Amadou.

Dans cet extrait, la série d'associations faite par Amadou pour qualifier la famille est très révélatrice. Au premier rang de celles-ci, la famille se présente comme une « communauté ». En font partie, ceux et celles qui partagent de manière prolongée le même « espace de vie[1] », ceux et celles qui « mangent ensemble ». Pour Amadou ou les autres personnages de l'enquête, « manger » n'est ni un acte anodin,

[1] Ici, Amadou offre une vision globale des familles africaines indépendamment de l'opposition urbain/rural qui les caractérisent pourtant. Ma connaissance très restreinte de l'Afrique des villages me contraint de limiter les propos d'Amadou aux résidences familiales bamakoises dans lesquelles il m'a été possible de mener l'enquête.

ni un acte individuel. Au contraire, il est un acte fédérateur, le symbole de l'« être ensemble », de la « fraternité » et du « soutien ».

Cela rappelle que la famille est « un nœud de solidarités organiques et imbriquées[1] » ; solidarités qui ne se limitent pas aux seuls membres de la parentèle. Coumba fournit un exemple de cette « parenté fictive[2] » :

> **David :** *« tu as fait quoi ce matin avant de venir au travail ?*
> **Coumba :** *Ce matin, j'ai fait le petit-déjeuner pour toute la famille, on est cinq.*
> **David :** *C'est une petite famille…*
> **Coumba :** *Une petite famille oui. Maintenant, je peux dire six parce que j'ai une servante.*
> **David :** *Une servante ?*
> **Coumba :** *Owo* [oui]*, une bonne. Elle vit à la maison, elle dort à la maison…* [silence] *Chez nous, même le voisin est un cousin. Quand il y a un mariage, il partage tout, quand il y a un décès, il partage tout, malheur, bonheur, tout, tout, tout. Ton voisin au Mali, tu ne peux pas dire que c'est ton voisin, tu es obligé de dire que c'est ton frère[3]. »*

« Vivre ensemble » et « manger ensemble » signifie faire partie d'une seule et même famille. Cela renforce l'idée de « communauté familiale » en donnant à ses propres acteurs le sentiment d'appartenir à un même groupe social ; c'est faire *comme si* chacun des membres avait dans les veines le même sang ; c'est aussi agir avec tous selon les règles de parenté[4].

Comment se déroule concrètement le repas ? Que peuvent nous apprendre les manières de manger dans la structuration des rapports familiaux ?

### C. La mise en scène du genre

[1] Olivier Schwartz, *Le monde privé des Ouvriers,* Paris, PUF, 1990, p. 22.
[2] Expression notamment employée par Claude Lévi-Strauss dans *Parole Donnée,* Paris, Plon, 1984.
[3] Âgée de 50 ans, cette mère de famille est la responsable administrative de l'école publique de Korofina à Bamako – quartier à l'est de la ville. Lors d'une visite dans cet établissement, elle a accepté de réaliser un court entretien (25 min). Ce dernier s'est axé sur le déroulement de sa journée de travail.
[4] Les ménages maliens sont en majorité de grande taille. Ceux qui comptent cinq personnes et plus sont considérés comme des familles élargies et représentent 93,9% des ménages. Ministère du Développement Social de la Solidarité et des Personnes âgées, Observatoire du Développement Humain Durable et de la Lutte contre la Pauvreté au Mali (ODHD/LCPM), *Profil de pauvreté du Mali 2001*, Bamako, 2006, p. 31. La taille des familles des enquêtés est variable. Par exemple, pour les familles de Mamadou, Yaya et Papus, plus de huit personnes vivent sous le même toit. Pour Ladji, Jules et Beidi, leurs familles sont davantage de type nucléaire.

> **[Bamako, le 2.12.2007]** Il est 20h. On dîne à heure fixe chez les D.. Comme c'est souvent le cas dans les résidences bamakoises, le repas se passe dans la cour. Deux cercles distincts se forment : les femmes ont pris place au fond de la cour, près de la cuisine ; les hommes, eux, se sont installés du côté de la porte d'entrée. C'est une habitude de la maison et j'ai le sentiment d'être le seul à y prêter attention.

La distribution des places assises au moment du repas ne doit rien au hasard : il reproduit l'ordre familial. Dans la géographie de la cour, la cuisine est exactement à l'opposé du seuil de la maison. Elle est, de ce point de vue, l'endroit le plus éloigné du monde extérieur. Mais la distance qui sépare la cuisine du seuil de la maison est aussi celle qui sépare les hommes des femmes.

Un trait essentiel, qui n'a rien de spécifique à la famille D., est que la femme est investie d'une autorité entière pour tout ce qui concerne la cuisine. « Il faut des circonstances tout à fait exceptionnelles, anormales, pour qu'un homme y soit contraint. Il peut s'agir d'un homme seul, sans épouse, ni filles, cette solitude étant déjà l'indice d'une anomalie sociale, le signe d'une individualité sans doute peu recommandable[1] ». Il peut également s'agir d'un homme en situation d'immigration ; ce dont témoigne Coumba à propos de son fils aîné résidant en France :

> **David :** *« Et ton fils, il est où ?*
> **Coumba :** *Mon fils ? Il est à Paris avec ma sœur là-bas. Ils vivent ensemble et ça va, un peu… C'est un garçon, il n'est jamais à la maison… juste pour venir dormir.*
> **David :** *Ah d'accord… il ne participe pas trop à la vie de la maison***.**
> **Coumba :** *Si, normalement, le week-end, c'est lui qui fait le ménage hein ! Il fait le ménage ! Pendant le week-end, il prépare comme une femme. Tu sais, à Paris, il n'y a pas de question d'hommes ou de femmes pour la cuisine* [rires].
> **David :***Parce qu'ici, tu dirais que c'est les femmes qui s'occupent des tâches ménagères ?*
> **Coumba :** *Owo* (oui)*, les hommes s'y refusent catégoriquement.*
> **David :** *Il n'y a pas un homme qui s'occupe de la maison ?*
> **Coumba :** *Hein ? Ici ? Moi je ne suis pas tombée sur un comme ça d'abord. Parce que moi, mon mari… Même pour faire son café, tu chauffes l'eau, tu*

[1] Gérard Dumestre, « De l'alimentation au Mali », *Cahiers d'études africaines*, vol. 36, n°44, 1996, p.690.

*mets ça dans un récipient, tu mets ça dans un thermos, tu prépares la table, tu fais tout… Quand il vient à la table, il te demande de lui verser son café. Donc, c'est autre chose. Ça c'est faire le café seulement !* […] *Après, il quitte la maison et il ne revient que le soir. »*

De façon plus générale, les activités domestiques sont des activités féminines réservées : laver le linge, veiller à la propreté des lieux, assurer le quotidien. C'est la raison pour laquelle Coumba a engagé une « bonne ». Le temps pris par son activité salariée est un temps qu'elle ne passe pas à s'occuper du bon ordre de la maison[1]. Coumba a bien essayé d'affairer son fils cadet à l'entretien du domicile, en vain :

*« Je voulais qu'il nettoie le salon, juste le salon, pendant que moi je travaillais. Ça aurait fait des économies… Je l'ai privé de la télévision, je l'ai privé de son ballon…. Il ne voulait pas… Mais c'est un garçon, il est fait pour être dehors. »* Coumba.

Les hommes sont façonnés pour l'extérieur, pour le monde du dehors, telle est la raison sociale invoquée par Coumba pour expliquer les réticences de son fils à exécuter certaines tâches ménagères ; et puis*, « que diraient ses copains ? Que c'est une femme »*. L'opposition femme d'intérieur/homme d'extérieur n'est pas sans rappeler les analyses de Pierre Bourdieu à propos des maisons kabyles : « L'homme est la lampe du dehors, la femme la lampe du dedans[2]».

La frontière entre les deux mondes se concrétise un peu plus avec le seuil de la maison.

**[Bamako, le 30.10.2007]** Cela fait quelques jours que je me promène dans les rues d'Hamdallaye, quartier d'enfance de Mamadou et de ses frères rencontrés à Paris. Durant ces promenades diurnes, il est une chose qui m'étonne toujours : quelle que soit l'heure de la journée, les portes des maisons demeurent ouvertes. Cela me permet d'entrevoir une partie des cours intérieures. De la rue à la maison, il n'y a qu'un pas. *« Mais ça, c'est l'hospitalité malienne »,* me commente-t-on régulièrement. *« Si tu as faim,*

[1] « Lorsqu'une épouse exerce une activité rémunérée, l'unité domestique tend à être plus nombreuse ; ces personnes supplémentaires rendent possible la profession de l'épouse ». Claudine Vidal, « L'artisanat féminin et la restauration populaire à Abidjan », *Femmes et pratiques alimentaires*, ORSTORM, 1985, p. 554. Notons également que cette main d'œuvre domestique, nommée « bonnes » à Bamako, est essentiellement constituée de jeune migrantes d'origine rurale.

[2] Pierre Bourdieu, « Trois études d'ethnologie Kabyle », Pierre Bourdieu, *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Paris, Seuil, [1972], 2000, p.61.

*soif, ou si tu veux aller aux toilettes, tu seras toujours le bienvenu »,* me dit-on ailleurs. C'est avec la tombée de la nuit que les portes des maisons se ferment.

La porte ouverte est un signe de « générosité » – une valeur cotée très haut au Mali dont j'aurais l'occasion de reparler. Elle est aussi un accès direct à l'intérieur de la maison, une invitation tacite à entrer, que l'on soit étranger, ami ou membre de la famille – du moins le dit-on. Ainsi, quelques-unes des activités biologiques du jour – manger, boire, faire ses besoins – peuvent être accomplies « chez le voisin ». Par exemple, la famille D. anticipe quotidiennement la visite imprévue d'une personne souhaitant se nourrir :

**[Bamako, le 15-11-2007]** Prêt à déjeuner, Mamadou découvre le récipient principal, remplit de riz. Il en ôte, à la main, quelques poignées qu'il place sur le couvercle. J'en ignore la raison et le questionne à ce propos. Mamadou m'explique que ce riz est destiné aux « *gens qui passeront dans l'après-midi et qui veulent manger. Le riz du midi reste blanc, c'est pour prouver qu'il est du midi, qu'il est bon. Et puis, ici, on déteste gaspiller.* »

Chez les D., la réception des hôtes, s'effectuant généralement dans la cour de la maison, est davantage une responsabilité féminine. Le visiteur, franchissant le seuil de la maison, fait un pas dans le monde privé, un monde contrôlé par les femmes :

*« Tu sais pourquoi les femmes se mettent toujours au même endroit dans la cour ? Parce que, comme ça, elles voient toute la maison. Elles peuvent bien voir qui entre, qui sort, qui mange, de bien s'organiser, de servir au bon moment… C'est la maman qui gérait ça avant qu'elle décède.* » Mamadou.

La femme la plus âgée est la maîtresse de maison. Son statut d'aîné lui impose de garantir l'hospitalité au visiteur (l'inviter à s'asseoir et lui offrir un verre d'eau sont deux des premières règles de politesse à observer). Mais elle doit également « faire de la maison […] le réceptacle de la prospérité qui lui advient du dehors[1] », ce qu'explique Ibrahim, le frère de Mamadou :

[1] *Op.cit.*, Bourdieu, 2000, p.74.

> *« Nous étions riches. Papa était diplomate, tu le sais, il ramenait l'argent. Maman, elle, s'occupait des relations, de les garder. C'est pour ça qu'à la maison il y avait toujours du monde à manger, toujours des gens importants. C'était chez nous que l'on voyait des hommes politiques, des blancs… On avait une réputation. C'est comme ça que ça marchait. »* Ibrahim.

La mère d'Ibrahim et de Mamadou agit aussi sur le dehors en s'occupant « *des relations, de les garder* ». Pour le père, la maison est davantage un lieu d'où l'on sort. L'homme responsable est celui qui *« ramène l'argent »*, qui enjambe le seuil de la maison pour se confronter au monde extérieur. À Bamako, il existe une activité très largement masculine qui marque la transition entre l'espace de la maison et l'extérieur : le « grin ».

> **[Bamako, le 6.12.2007]** On ne peut pas être dehors sans apercevoir, dans chaque rue, des groupes d'hommes, assis à l'ombre, discutant, riant, se disputant, saluant les passants, à la fois acteurs et observateurs de la rue, de leur rue. Ils « causent » comme on dit ici, ils sont au grin.

Les « grins » ou « causeries » s'organisent autour du thé et dans la rue, presque toujours devant le domicile familial de l'un des « causeurs ». La rue, c'est le monde public, celui où l'on se donne à voir, soumis au regard des autres. On y « cause », faisant de la parole une fonction essentielle de cette pratique. On parle pour le plaisir et pour décharger des tensions. Il est question d'actualités, de filles, d'anecdotes, on se raconte aussi, on parle des soucis au travail ou en famille, on cherche des solutions, on se met à distance. C'est là, aussi, que l'on s'initie au monde extérieur, que l'on apprend à devenir un homme :

> *« Mais c'est une tradition au Mali de prendre du thé à la porte de sa maison. Ça, si tu ne le prends pas, on va te traiter de femmelette !* [rires] *Parce qu'en fait, le thé, c'est quelque chose de viril, c'est-à-dire que c'est les hommes qui prennent le thé. Ah, tu ne prends pas de thé ? Bon donnez lui du " lipton*[1]*"* [rires]. *Ça, le lipton, c'est fait pour les femmes. Et il y a des femmes aussi qui prennent du thé, et on dit d'elles qu'elles sont braves. Là, c'est un signe de reconnaissance, de virilité. Un jeune garçon, adulte, je dis pas les enfants,*

[1] Le Lipton est une marque de thé.

*parce qu'on leur interdit de prendre ça. Alors un jeune garçon qui ne prend pas du thé, on le regarde d'une façon, tu vois bizarre, mais pas en mauvais… Mais on dit :* "oh, c'est une femmelette celui là". » Ibrahim.

Le grin, lieu d'entre soi masculin, est à la fois un espace délié de la famille et un espace lié à elle. Cette activité - aux frontières étanches - n'offre qu'une autonomie relative aux acteurs. Les hommes peuvent à tout moment rentrer chez eux, croiser un membre de la famille ou rendre un service :

*« Je ne peux pas bouger parce que je suis le chauffeur de la famille, et si mon père ou ma sœur à besoin de la voiture… Eh bien, ils ont besoin de moi. »* Ilo[1].

N'obstruant jamais la porte d'entrée, le grin est un pont entre la maison et le reste du monde. Il permet aux jeunes hommes de s'initier au dehors. C'est pourquoi la préparation du thé est d'ordinaire réservée au cadet de l'assemblée. Mon initiation à cette pratique fournit un bon exemple :

**[Bamako, le 30.10.07]** 10h30, le lendemain de mon arrivée au Mali : « *Il y a truc qu'il faut que tu apprennes tout de suite, c'est à faire le thé, viens avec moi* ». Nous nous installons tous les deux sur nos chaises, devant sa maison. Il m'apprend que la pratique du thé était une pratique quotidienne avant sa migration : *« c'était mes années au lycée, ça me rappelle des souvenirs… Ah non, je te jure c'était trop bien »*. Tout le nécessaire à thé est là : un plateau, deux théières bleues et identiques, deux verres à thé, un poêle à charbon, du charbon, un sachet de thé, du sucre et de l'eau. « *Bon tu peux y aller, je te guide »* me dit-il. Franchissant chacune des étapes de la préparation, non sans commettre quelques erreurs, la première tournée est prête[2]. J'offre le premier verre à Mamadou et boit le second. *« Maintenant, il*

[1] Âgé de 20 ans, Ilo a été un voisin à Boulkassoumbougou, quartier de Bamako où j'ai résidé durant la deuxième partie de mon séjour dans la capitale malienne.

[2] La pratique du thé est divisée en trois « tournées ». Voici, en détail, les étapes de sa préparation :

• **Première tournée** : ouvrir le paquet puis verser le thé dans l'une des deux théières, au choix.
. La remplir d'eau et la disposer sur le poêle à charbon.
. Faire bouillir (15 minutes environ). Si l'eau déborde, deux solutions : rééquilibrer la théière sur le charbon ou ouvrir le couvercle.
. Retirer la théière du feu à l'aide du paquet de thé préalablement plié (il permet de saisir l'anse de la théière sans se brûler).
. Verser le thé dans un verre (3 à 4 cl) puis reverser son contenu dans la théière. Effectuer l'opération trois fois environ.
. Faire bouillir à nouveau (10 minutes).
. Se saisir de la seconde théière et y verser le sucre dosé à l'aide d'un verre à thé (quantité variable selon le préparateur).

*faut que tu ailles offrir un verre au grin de mon ami là-bas ».* J'exécute sa requête pour revenir quelques minutes plus tard. « *Maintenant tu es un vrai malien* » me dit-il.

La préparation du thé est un rite d'intégration masculin. Offrir un thé au grin voisin, c'est non seulement observer une règle de bienséance mais c'est aussi s'éloigner de la maison pour aller vers les autres et s'y confronter. La phrase de Coumba prend ici tout son sens : *« un garçon, il est fait pour être dehors ».*

÷

Mais mes propos sur l'opposition homme/femme doivent être nuancés. Il n'est aucunement question ici de soutenir que les femmes sont cantonnées dans l'espace de la maison, réduites aux tâches domestiques et à la réception des hôtes. À Bamako, les femmes sont de plus en plus nombreuses à exercer une activité professionnelle et rémunératrice[1]. Comme le souligne Jean Copans à propos des femmes sénégalaises, elles « obéissent encore, mais elles osent penser et fabriquer une certaine forme d'autonomie[2] ». Ces « embryons de changement[3]» s'observent également à Bamako :

*« Ablo n'est pas allé à l'école, moi oui. Il pense trop que la femme est une esclave. Mon ancien copain a vécu en Allemagne, je connais la place des*

---

. Verser le contenu de la première théière dans la seconde et faire bouillir.
. Mélanger le thé au sucre en versant le contenu de la théière dans un verre. Effectuer l'opération à plusieurs reprises jusqu'à obtenir une « mousse » dans le verre (poser le verre sur le plateau et, théière en main, exécuter rapidement un geste de bas en haut jusqu'au remplissage du verre).
. En fonction du nombre de destinataires, doser le thé dans le verre et servir.
• **Deuxième tournée** : verser à nouveau de l'eau dans la théière contenant le thé et réitérer les opérations décrites jusqu'à présent.
• **Troisième tournée** : idem.
À chaque tournée, le goût du thé est différent. La raison en est que l'infusion est moins intense et que le sucre est dosé de la même façon. À Bamako, on dit que *« le premier thé est dur comme la mort, le second est doux comme la vie et le troisième est sucré comme l'amour ».* Extrait du journal de terrain, Bamako, le 30.10.07.

[1] Selon l'EPAM (Enquête Permanente Auprès des Ménages) le taux d'activité des femmes s'élève à 57% en 2007. EPAM, Activité, *Emploi et Chômage au Mali* en 2007, Bamako, DOEF *(*Département Observatoire de l'Emploi et de la Formation*)*, 2008, p.29. URL : http://oef-mali.org/index2.php?option=com_docman&task=doc_view&gid=56&Itemid=32, [consulté le 7 octobre 2011].

[2] Jean Copans, « A la vie, à la dette » ou la fuite impossible », préface du livre de Thomas Rothé, Dakar, *chemins de traverse*, Paris, Téraèdre, 2010, p.10.

[3] Thomas Rothé, Dakar, *Chemins de traverse*, Paris, Téraèdre, 2010, p. 141.

*femmes chez les blancs. Je ne peux pas accepter ça, j'aime trop ma liberté. »* Aminata.

Mais dans une société fortement patriarcale, la force des mécanismes de reproduction domestique fondés sur la répartition genrée des tâches (et mise en relief ici par l'opposition dedans/dehors de la maison) ne peut pas être sous-estimée.

*« On respecte sa mère et on fait tout pour qu'elle évite le conflit avec le père. Le père, c'est le patriarche dominateur. »* Seydou Badian Kouyaté[1].

Les exemples à propos de la domination masculine ne manquent pas[2]. Et la division des rôles féminins et masculins est d'autant plus robuste qu'elle est activement soutenue par les hommes. Cette division demeure un pilier de l'organisation de la vie familiale malienne.

Comme je l'ai précisé plus haut, la distinction homme/femme s'observe dans la spatialité du repas. Et les hommes, qu'il s'agisse du repas ou du grin, sont tournés vers le dehors. Parce que j'ai eu plus souvent accès à des moments de la vie sociale exclusivement masculine, je vais maintenant centrer mon analyse sur le groupe des hommes et sur leur statut au sein de la famille.

### D. La mise en scène des âges

**[Bamako, le 15.11.07]** Installés sur nos chaises, en cercle, Boua (77 ans), Vieux Cissé (28 ans), Petit Boua (5 ans) et moi-même sommes prêts à commencer notre déjeuner. La bonne, Téné[3], apporte deux récipients : un plat de sauce et de viande posé sur celui qui contient le riz. Elle les dépose sur un petit support en bois (30 cm environ) appelé *kourou* et destinés à les

[1] Conférence donnée dans l'école privée et mixte du quartier Moribougou, extrait du journal de terrain, le 6.12.2007.
[2] On peut citer ici l'article 37 du Code du mariage et de la tutelle : « La femme mariée ne peut exercer le commerce sans l'autorisation préalable de son époux». Cité par Bénédicte Kail, « une sélection insidieuse, les savoirs scolaires dans l'apprentissage à Bamako », *Cahiers d'Etudes Africaine*, n°169-170, 2003, p. 36.
[3] Téné a quitté Ségou (région au centre du pays) il y a six mois. Âgée de 16 ans, son but est d'accumuler suffisamment d'argent pour se marier. *« Alors seulement je retournerai dans mon village »* m'a-t-elle expliqué.

accueillir. Téné prononce la formule « *dumini filé* » (voici la nourriture) et s'en va s'associer aux femmes [...].

C'est à Boua que revient la charge de conditionner les aliments : il verse de la sauce sur le riz et distribue les morceaux de viande autour du plat unique dit « le bol ». De cette façon, il s'assure que chacun d'entre nous ait sa part. Manifestement, je suis le mieux servi. « *C'est normal, c'est toi l'invité* », me dit-il avec son habituel sourire. Vieux Cissé commente : *« c'est lui qui prépare parce que c'est lui le plus vieux »*.

Alors que Boua exécute les derniers gestes de préparation, Petit Boua plonge sa main dans le bol afin d'y retirer une poignée de riz. Vieux Cissé le sanctionne immédiatement en lui tapant sur la main. *« Quel malpoli ! »*, ajoute-t-il d'un air en colère. Boua garde le silence. L'enfant, en faute, baisse les yeux. L'incident clos, Vieux Cissé s'explique calmement :

> *« Il est là pour apprendre. Normalement, c'est toujours le chef de famille qui doit commencer à manger, comme ça, il voit si la nourriture n'est pas mauvaise... C'est pour notre bien si tu veux. »*

Nous mangeons en silence, de la main droite. [...] Je suis le premier rassasié et je m'empresse de le signaler à mes compagnons en m'exclamant « *né fara* » (je suis plein). *« Tu dois remercier Nafi* – la femme la plus âgée et la maîtresse de maison - et dire *« àbarika »* (merci) me dit Boua, ce que je fais dans la seconde. Nafi me répond « *àbarika Ala yé* » (merci à dieu). Chaque homme, à la fin de son repas, prononcera la même formule, toujours destinée à Nafi.

Dans cette observation, plusieurs éléments permettent de rendre compte de la hiérarchisation des âges et de sa mise en scène au cours du repas. Chacun des protagonistes, par ses actions, révèle partiellement le statut qui est le sien dans le groupe des hommes : Boua tient le rôle du chef de famille ; Vieux Cissé, celui du « grand frère » ; Petit Boua est le cadet de l'assemblée, le « petit » pour reprendre une expression courante à Bamako désignant l'enfant.

Mais avant d'entrer dans les détails, deux remarques doivent être faites. Notons d'abord que Nafi est reconnue comme la maîtresse de maison lorsque les hommes, à la fin du repas, la remercient publiquement (*« àbarika »*)[1]. Cette marque de

[1] Nafi a pris le rôle de maîtresse de maison suite au décès de la femme de Boua en 2005. Elle est la sœur de la défunte. Ce choix n'a pas été simple. La décision revenant aux aînés de la famille (Boua et son frère), la question était de savoir si Boua devait trouver une nouvelle femme ou non. Mais *« c'était au dessus de ses forces, se remarier c'était trop dur pour lui »*. Mamadou, son fils aîné.

distinction révèle une hiérarchie interne au cercle des femmes basée, elle aussi, sur l'âge[1].

Notons ensuite que le repas est consommé à la main dans un plat unique[2]. La disposition en cercle autour du « *bol* » place à égale distance les acteurs et, du même coup, exclut la mise en avant d'un membre de la famille en particulier. Si l'usage des assiettes peut être interprété comme le signe d'une individualisation, le « bol », quant à lui, semble être l'expression condensée de l' « idéologie communautaire ». Il incarne les valeurs de solidarité et de partage déjà évoquées par Amadou. Cependant, dans les faits, il y a une division subtile des parts de nourriture : « on mange ce que

[1] Dans un autre contexte, Aminata et Djénéba donne un autre exemple des relations de séniorité qui s'établissent entre sœurs :

**[Bamako, le 10.12.07]** Nous sommes, ma compagne et moi, chez les Diakité, voisins de quartier. Aminata, la fille aînée de la famille, âgée de 19 ans, nous propose de visiter sa chambre. Nous acceptons et elle nous invite de ce pas à découvrir son espace : un lit deux places, des posters de stars occidentales et de footballeurs maliens fixés aux murs bleus et noirs de poussière, une armoire fermée à clé, une étagère à trois étages supportant des chaussures à talon, une table de nuit transformée en étal de produits de beauté. Je m'installe sur le rebord du lit, ma compagne sur la chaise qui vient d'être apportée par Diaby, la petite sœur d'Aminata. Ces deux autres soeurs cadettes se placent à ma gauche et à ma droite. Aminata semble agitée, apparemment fière de nous faire découvrir sa chambre.

**David :** *« Et tu es seule ici ?*
**Aminata :** *Non, mes deux sœurs dorment dans la chambre, on tire un matelas pour elles et elles dorment par terre.*
**David :***Elles ne dorment jamais avec toi ?*
**Aminata :***Non, quand je me marierai seulement, la chambre sera à elles. »*

Aminata ouvre l'unique armoire de la chambre systématiquement fermée à clé. Elle empêche ainsi ses sœurs d'accéder à ses habits, sa propriété exclusive. Elle en sort trois albums photos. *« C'est de coutume à Bamako »* ai-je envie de dire » […]. Les photos sont toujours les mêmes : mariages, petits amis, famille…

Plusieurs fois, Djénéba exécute les ordres de sa grande sœur : eau, ventilateur, gâteaux, chaise. Sans rien dire, Djénéba se plie à la volonté de son aînée. Le rapport de séniorité, entre sœurs, est vivace. Dans la chambre, la seule véritable propriété de Djénéba est une boîte à bijoux qu'elle montre à ma compagne.

*« Tu ne souris jamais sur les photos »,* dit Djénéba à sa grande sœur en parcourant un des albums photos. *« Je ne suis pas belle quand je souris »,* répond Aminata. *« Toute personne est belle quand elle sourit »,* rétorque la petite sœur. Aminata est vexée, remise en place par sa petite sœur.

[2] Manger avec la main droite est une habitude qui s'acquiert dès les premières années de l'existence. Ainsi, ai-je pu observer une jeune fille, âgée tout au plus d'un an et demi, n'utiliser que sa main droite pour piocher la nourriture dans le plat commun. La facilité avec laquelle elle se débrouillait m'a d'autant plus fasciné que, gaucher, je n'ai jamais réussi à me servir correctement de ma main droite. Prendre la quantité de riz suffisante, former dans le creux de la main et avec les doigts une boule de riz compacte, la placer de façon adéquate dans sa main pour pouvoir la porter facilement à la bouche, etc. Tous ces gestes, qui semblent aller de soi, demandent un véritable savoir faire. Et ma gaucherie n'a jamais manqué de susciter les moqueries.

l'on a devant soi ». C'est là une pratique très intériorisée par les acteurs, une pratique qui ne se raconte pas.

Revenons-en aux trois personnages clés de l'observation. À ces trois personnages correspondent trois classes d'âge : l'enfant, le jeune adulte et le chef de famille. Ce découpage des âges, des cadets aux aînés, structure le cours de l'existence et fixe les relations entre les générations. Il détermine en même temps la place des uns et des autres dans le cycle de reproduction. Les âges, tout comme le genre, sont « les matériaux fondamentaux employés à la fabrication de l'édifice social [...]. C'est sur ce substrat jamais ruiné que se forment et que se développent les rapports d'inégalité et de domination, les classes sociales[1] ».

Ici, je vais m'intéresser plus particulièrement aux rôles tenus par Boua et Petit Boua parce qu'ils se situent l'un et l'autre à l'opposé dans la hiérarchie des positions familiales.

### E. Petit Boua, l'enfant.

Petit Boua est le fils d'Ibrahim[2]. Son père est installé à Paris depuis trois ans et petit Boua a été confié aux ainés de la famille D., à ceux qui ne sont pas partis. Si la migration d'Ibrahim a été un évènement familial, le fait que son fils soit placé sous la responsabilité des adultes de la maison n'a rien d'exceptionnel :

> *« Au fond, les enfants ne sont pas éduqués par leurs géniteurs. La majorité chez nous, pour une fille, c'est pas dix-huit ans. La majorité est reliée à la nuptialité. C'est quand la jeune femme avait ses règles, qu'elle était capable de concevoir les enfants. Alors, à 13 ou 14 ans, elle pouvait déjà faire des bébés. Mais, ce n'est pas un enfant de 13 ou 14 ans qui va éduquer l'enfant. C'est fait par les adultes de la communauté. Donc, au même moment, le papa et la maman, qui étaient jeunes et étaient enfants, étaient éduqués par le sage, le vieux de la communauté.* [...] *Parce que c'est tous ceux qui appartiennent à la communauté qui montrent à l'enfant la bonne voie. »* Amadou.

Dès son plus jeune âge, l'enfant est confronté à un grand nombre d'adultes dont la variété des statuts se complète pour former une communauté éducative. Il doit

[1] Georges Balandier, *Anthropo-logiques*, Paris, Livre de poche, essais, [1974], 1985, p. 90.
[2] Voir portrait d'Ibrahim, p.34.

apprendre à (re)connaître les différents partenaires éducatifs et à les situer dans la galaxie familiale. Pour l'enfant, les manières de manger constituent une des toutes premières phases d'apprentissage des règles de vie en famille. Ainsi, Petit Boua, jeune garçon de cinq ans, s'initie-t-il déjà au monde des hommes en mangeant parmi les hommes.

Dans la scène du repas décrite plus haut (cf. pp. 104-105), il est un moment tout à fait intéressant, celui où Petit Boua se sert de la nourriture sans permission. Trois réactions sont à considérer : Vieux Cissé le sanctionne sans délai pour son écart de conduite, Boua garde le silence, Petit Boua baisse les yeux.

En cédant à ce que l'on peut appeler une « pulsion nutritive », Petit Boua a commis une double faute. Il a non seulement outrepassé le critère de séniorité qui organise le repas mais il a également fait passer sa propre personne au détriment des autres. L'acte condamné par Vieux Cissé est donc un acte égoïste. Boua a-t-il agi consciemment ? Voilà une question à laquelle il est bien difficile de répondre. On peut penser ici aux effets de perturbation induits par ma propre présence. Petit Boua, dans une configuration sociale du repas qui n'est pas habituelle, a peut-être voulu tester la solidité des règles. Quoi qu'il en soit, les réactions de chacun des personnages disent quelque chose des normes sociales du repas : *« c'est toujours le chef de famille qui doit commencer à manger. »* Vieux Cissé.

La gravité du geste de Petit Boua est toute relative puisqu'il est précisément en apprentissage. Mais il doit être souligné que la sanction (une tape sur la main) est appuyée par le silence de Boua. D'abord, ce silence valide l'autorité exercée par Vieux Cissé sur Petit Boua. Ensuite, l'assentiment non verbalisé du chef de famille fait de la sanction de Vieux Cissé une sanction collective[1].

[1] Au sein de la famille D., il m'a été donné d'observer à plusieurs reprises cette forme de sanction se faisant sous « le regard de la communauté », par exemple :
**[Bamako, le 12.01.08]** Dimanche, exceptionnellement, nous prenons le thé dans la cour de la résidence D., non dans la rue. *« Le voisin est décédé aujourd'hui, par respect pour lui et sa famille, on reste dans la maison »* déclare Vieux Cissé. La porte de la maison – d'ordinaire ouverte dès les premiers rayons du soleil - est close, pour les mêmes raisons. Femmes et hommes sont séparés et occupent les places qui sont celles du repas. Alors que les femmes se *« font la tête »* (se coiffent), l'activité des hommes est celle que nous impose la consommation du thé : nous « causons ».
- *Petit Boua, viens ici,* ordonne Vieux cissé.

L'enfant obeit et délaisse son ballon.
- *Attrape-tes deux oreilles et fait dix flexions.*

Boua exécute, tête et yeux baissés, sans dire un mot, la punition. Les hommes présents conservent le silence. Décelant mon incompréhension, Vieux Cissé entreprend une explication :

> *« C'est que, souvent, il n'est pas interdit de mettre l'enfant sur le droit chemin. Il faut tout le temps montrer à l'enfant que ce sont les grandes personnes l'autorité suprême.* [...] *L'enfant, au Mali, c'est l'enfant de tout le monde. »* Ibrahim.

L'éducation est une affaire « communautaire ». Dès lors qu'une personne est plus jeune, il doit marquer par un système d'attitudes particulier le respect dû aux ainés ; ce que fait Petit Boua lorsque, durant le repas, il baisse les yeux. Ce geste, qui n'a l'air de rien, est pourtant un signe fort de l'intériorisation de la hiérarchie des âges :

> *« Le respect des grandes personnes, des vieux, des personnes qui ont à peu près le même âge que tes parents, ça c'est obligatoire, tout malien sait ça. Il faut savoir parler aux gens : on ne doit pas regarder dans les yeux d'une grande personne quand on lui parle, on doit toujours baisser la tête. »* Yaya[1].

L'« enfant du lignage[2] » décrypte « le système classificatoire qui l'inscrit dans un système complexe de place collectivement définies, où ce qui compte, ce ne sont pas ses caractéristiques personnelles, mais son statut généalogique, [...] ainsi que les relations codifiées de respect, d'évitement, de familiarité ou de parenté à plaisanteries, qu'il convient d'observer[3] ».

Le principe de séniorité est à ce point ancré dans les consciences qu'il en vient à structurer les relations sociales dans son ensemble :

> **[Bamako, le 1.11.07]** 13h30. Après avoir terminé notre repas, nous nous installons, Mamadou et moi, devant le domicile de sa maison afin de prendre notre thé quotidien. Je lui fais part de mes remarques à propos de l'autorité exercée par les vieux sur les jeunes. Mamadou me sourit et déclare :
>
> - *Attends, tu n'as rien vu. Regarde bien.*

---

- *Il a fait pipi au lit cette nuit. Si tu ne lui dis rien, il va recommencer. Je l'ai déjà puni une fois ce matin. C'est comme ça que ça va rentrer.*

[1] Voir Portrait de Yaya, p. 36.
[2] Jacqueline Rabain, *L'enfant du lignage. Du sevrage à la classe d'âge*, Payot, 1979.
[3] Alain Marie, *L'Afrique des individus*, Paris, Karthala, 1997, p. 69.

Il interpelle un jeune inconnu passant par là et lui demande de nous rejoindre. Sans plus de formalités, Mamadou lui donne 100 francs FCFA et lui ordonne d'aller nous acheter un sachet de sucre. L'enfant, âgé d'une dizaine d'années, s'exécute sans dire un mot. Quelques minutes plus tard, il revient avec notre marchandise. La commission terminée, l'inconnu reprend son chemin. Mon interlocuteur commente :

- *C'est comme ça ici, n'importe qui, s'il est plus jeune, il te doit obéissance. C'est la règle.*

Mon interlocuteur semble ravi de sa démonstration. Pour ma part, j'ai été surpris de la docilité du jeune garçon sans lien de parenté avec Mamadou.

On ne peut pas comprendre la force des rapports de séniorité, qui sont des rapports de domination, sans poser la question de son utilité sociale et économique. Les normes de la conduite familiale, intériorisées dès le plus jeune âge, sont contrôlées par les aînés. Cette « surveillance hiérarchique[1] » est fondamentale. Pour s'en rendre compte, il faut avoir à l'esprit que la famille est le principal système de protection sociale au Mali. En d'autres termes, la perpétuation et la sécurité de la famille ne dépendent que de ses membres ; et les aînés, avant tout le chef de famille, en sont les garants.

### F. Boua, le chef de famille

Retiré de la vie professionnelle (ancien diplomate sous le régime de Moussa Traoré), Boua est le chef de la famille D.. Âgé de 77 ans, il est le plus ancien de la famille. Son autorité trouve l'un des ses fondements dans l'expérience accumulée avec l'âge. Ibrahim, un de ses fils aînés, s'est construit une image du père à partir de cette antériorité temporelle :

*«* [L'enfant] *peut avoir des évolutions dans sa vie. Il peut avoir à entreprendre des études meilleures par rapport à son père. Il peut avoir un savoir de vivre meilleur à son père. Mais il aura toujours des conseils que son père a en tête et que son enfant n'aura jamais. C'est l'expérience, c'est vu la trajectoire. Le père peut être déphasé, c'est-à-dire que* "pendant mon temps c'était comme ça". *Mais essaye d'écouter un tout petit peu ton papa et,*

[1] Michel Foucault, *Surveiller et Punir*, Gallimard, Tel, p. 201.

*ce qu'il te dit, transforme le en ton temps, pour ton temps. Tu ne peux pas dire que tout ce que tes parents te disent, c'est dépassé. Ça, c'est comme si je te disais que c'est une vieille personne qui meurt, c'est toute une bibliothèque qui brûle et qui s'en va*[1]*. Non seulement en fonction des données qu'il a mais aussi en fonction de ses conseils, ses apprentissages… C'est un guide. Tout ça, c'est quelque chose de très bénéfique pour les enfants. »* Ibrahim

Au-delà du rôle de « guide », c'est à Boua que revient le droit et l'obligation de maintenir la cohésion familiale et de gérer les conflits :

« *Le père de Mamadou* [Boua] *a 77 ans. Il est censé remplir son rôle du maître du savoir, sauvegarder les règles de vie de la communauté familiale, il doit prendre les décisions, transmettre tout ça. À cet âge, on doit être un chef. Tu sais que, dans la tradition, on offre trois instruments au chef de famille. Ça symbolise la bonne gouvernance, c'est la 3ème classe d'âge : le bâton, tel un berger, on doit montrer le chemin à suivre ; la ficelle, tel un couturier, on doit raccommoder les tensions au sein de la communauté ; le couteau, tel un guerrier, on doit quoi qu'il arrive défendre les biens de la communauté.* » Vieux Cissé.

Comme le souligne justement Vieux Cissé, Boua est le principal agent de transmission des biens, des savoirs et des pouvoirs[2]. Ce point est important.

Le parcours des hommes, de l'enfant qui apprend au chef qui transmet, est structuré de telle sorte que chacun puisse gravir les échelons de la hiérarchie familiale. Idéalement, chaque homme, au cours de sa vie, occupe une position dominée puis dominante. La domination des aînés, si elle s'exerce à travers le principe de séniorité, s'appuie conjointement sur ce que Claude Meillassoux a nommé le « cycle des avances-restitutions[3] ».

*« Les parents, tu leur dois tout. Ils t'ont nourri, ils t'ont éduqué, ils t'ont offert un toit.* […] *Tu leur dois la vie en fait* […] *Chez nous au Mali, tu ne*

[1] « *En Afrique, quand un vieillard meurt, c'est une bibliothèque qui brûle* ». On attribue cette phrase célèbre à l'écrivain Hamadou Hampaté Bâ. Elle aurait été prononcée lors de son discours tenu à l'UNESCO en 1960. Quoi qu'il en soit, cette citation veut signifier l'importance de la transmission orale des savoirs et des savoirs faire en Afrique.

[2] « Le rapport de séniorité qui apparaît lors de la succession des pouvoirs et de la dévolution des biens (ils s'opèrent horizontalement à l'intérieur de la génération du chef, d'aîné à cadet, de frère à frère, de cousin à cousin et verticalement après épuisement de la génération suivante) semble régler l'équilibre familial ». *Op.cit.*, Thomas, 1972, p 254.

[3] *Op.cit.*, Meillassoux, 1992.

*verras jamais de maisons de retraite, laisser ses parents comme ça, ah non ! En fait, c'est à toi de faire quelque chose pour eux.* […] *Nous, on cotise l'argent tous les mois et qu'on envoie ça au Papa là-bas. Ça, c'est obligatoire ! »* Ibrahim.

« Donner, recevoir, rendre[1] », ces trois obligations fondent le contrat social entre les générations. Les cadets - nourris, hébergés, éduqués – s'inscrivent du côté des débiteurs. Et la dette ainsi contractée donne aux créanciers, les aînés, une assurance sur l'avenir. Aussitôt que l'on est en mesure de renvoyer la pareille, on est tenu de manifester sa « reconnaissance » à ceux dont on a reçu par le passé. On doit restituer ce que l'on nous a avancé. Pour les personnages de cette enquête, cela se traduit par l'obligation d'envoyer une partie de leur salaire à la famille restée au pays. Ainsi, Boua, « le plus ancien dans le cycle de production, ne doit plus rien à personne qu'aux ancêtres, alors qu'il concentre sur lui la totalité de ce dont les cadets lui sont redevables à la communauté qu'il en vient ainsi à incarner[2] ».

Toumani Diakité[3], âgé de 60 ans et père de huit enfants, donne un second exemple de cette logique de la dette et de sa mise en œuvre :

**David :** *« Mais toi par exemple, il n'y a que ton salaire pour toute la famille ?*

**Toumani :** *Bon moi,* […] *j'ai déjà trois grands enfants qui travaillent. Donc à la fin du mois, ce qu'ils me donnent même ça… ça, ça me suffit même. Vous voyez ? Donc ça me permet de faire un peu plus. Sinon, ceux qui ne sont pas comme moi…* […] *Puisque chez nous on se dit que, à la fin du mois, tu dois faire une contribution à ton papa… Moi par exemple, quand je n'étais pas marié, quand j'étais célibataire là… Eh bien c'est la totalité de mon salaire que je donnais à mon père et c'est lui qui me donne quelque chose après. Maintenant que je me suis marié, j'ai la contribution. Chaque fin du mois, il faut que j'aille donner quelque chose. Bon ça dépend des familles.*

**David :** *D'accord, ce n'est pas toutes les familles.*

**Toumani :** *Voilà, chez nous, c'est comme ça qu'on a été éduqué. Donc mes enfants, maintenant, c'est eux qui donnent quelque chose. Ça dépend plus de*

[1] Marcel Mauss, *Essai sur le don*, Paris, PUF, [1924], 2007.
[2] *Op.cit.*, Meillassoux, 1992, p.70.
[3] Toumani est un voisin de la résidence familiale de la famille D. dans laquelle j'ai résidé durant un mois et située dans le quartier Hamdallaye de la capitale.

*l'éducation… Parce que nous, dans la famille, le vieux, à la fin du mois, le salaire, c'est lui qui prend tout ça. Après c'est lui-même qui dit* "tiens, toi, tu prends ça, tu prends ça". *Tous les besoins de la famille sont chargés sur lui. Et puis, quand il y a des problèmes, des maladies, c'est lui qui paie tout. Tout l'argent est mis au niveau du vieux.*

**David :** *Donc, aujourd'hui, c'est toi le "vieux" !* [rires].

**Toumani :** *Oui, voilà. Mais la différence c'est que, là où je suis, j'ai cinq enfants à charge. Mais ceux qui me donnent l'argent, je ne les ai pas à ma charge. Et je donne une contribution,* "tiens, ça c'est pour toi". *Bon, c'était un peu différent de mon vieux.*

**David :** *Pourquoi, toi ça se passait comment avec ton vieux ?*

**Toumani :** *Bon, avec mon vieux, lui, il gérait tout, tout, tout. Même quand là je suis fauché, je vais le voir, il me donne l'argent. Mais c'est parce que j'ai déposé tout. Mais moi, mes enfants là, qui me donnent l'argent là, après, ils s'occupent d'eux-mêmes. Mais moi ce qu'on me donne, c'est leur contribution. Voilà, c'est là la différence.*

**David :** *Et ça, c'est nouveau ?*

**Toumani :** *Bon, ça c'est dû à l'évolution, vous voyez ? Parce que tu sais, les grandes familles ont éclaté actuellement. Les gens ne vivent plus en commun comme avant. Tandis qu'avant, tu peux trouver 5, 6, 7 chefs de famille. Ils passent tout leur temps ensemble, ils mangent ensemble, Aujourd'hui, non.*

**David :** *Tu dirais que ça, c'est peut être l'effet de Bamako, la grande ville ?*

**Toumani :** *C'est une condition. Parce que la grande famille doit vivre dans certaines conditions, parce que la famille est grande, que les maisons sont petites, que la vie à Bamako est chère. Par exemple, chez moi, on est combien ? Sept. Par exemple, la famille chez qui je dois aller à Kati[1], pour le décès, ils sont beaucoup plus nombreux* […] *À Bamako, ça ne peut pas continuer ça. Non. Les temps ont changé… Les temps ont changé…* »

Toumani est au cœur du circuit de la dette : il est en même temps le père qui reçoit et l'enfant qui donne. Dans cet extrait d'entretien, on ne peut qu'observer l'enchaînement continu des avances-restitutions.

[1] Kati est une ville située à 20 km au nord de Bamako.

Créanciers, les aînés s'assurent le contrôle économique des cadets. Lorsque Toumani était célibataire et salarié, il versait la totalité de son revenu à son père. Il répondait ainsi aux obligations de solidarité, il commençait à honorer sa dette. C'est précisément ce qui, au Mali, caractérise le passage à l'âge adulte : le moment où, devenant un membre « actif » de la communauté familiale, on est tenu d'apporter sa « *contribution* ».

Débiteurs, les jeunes adultes ont pour devoir d'apporter les ressources nécessaires à la communauté familiale, ressources qui, selon la tradition, sont centralisées puis redistribuées par le chef de famille[1]. Mais comme le constate Toumani, la ville de Bamako, sans remettre radicalement en cause la logique du cycle des avances-restitutions, a forcé les citadins à opérer des ajustements. Dans la plupart des cas, la taille des résidences urbaines ne permet pas d'accueillir tous les membres de la famille. En ville, les conditions d'habitation contraignent les hommes - lorsque ceux-ci sont actifs, mariés et pères - à quitter leur maison d'enfance pour fonder leur propre foyer. Cette division de la famille impose une nouvelle division des richesses : on est tenu d'apporter sa contribution au père mais aussi de subvenir aux besoins de son nouveau foyer. Cette autonomie résidentielle et économique est donc une autonomie relative. Et le processus d'urbanisation que connaît Bamako depuis l'indépendance du Mali n'a pas épuisé les mécanismes de la dette. Ses modalités ont simplement été redéfinies.

Quoi qu'il en soit, répondre aux exigences de la « loi » de la dette est une étape que tout homme doit franchir « pour conserver un droit aux services de sa mutuelle communautaire, [...] pour conserver sa place dans le circuit de protection sociale qu'elle assure[2] ».

En se mariant puis en devenant père, Toumani franchit deux échelons supplémentaires dans la hiérarchie familiale. D'abord uniquement débiteur, il est

[1] Ces ressources peuvent être financières comme c'est le cas pour la famille Diakité ou D.. Elles peuvent aussi prendre la forme du travail prestataire et dépendant, comme en témoigne Mamadou Kamara, migrant d'origine rurale : *« Quand je suis retourné au village* [en mars 2005] *? Non, aucun changement, tu travailles comme tes frères. Mais quand tu arrives, tu ne te reposes pas ! Tu travailles ! C'est obligatoire ! C'est obligatoire ! Parce que tu n'as pas le commandement là-bas. Ça n'est pas parce que tu es venu en France que tu reviens, que tu es devenu un roi. Si tu vois ton grand frère, c'est lui qui commande, s'il veut t'envoyer au champ, tu vas au champ».*

[2] Alain Marie, « Une anthropo-logique communautaire à l'épreuve de la mondialisation », *Cahiers d'Etudes africaines*, 166, XLII-2, 2002, p. 210.

devenu aussi créancier et bénéficie à son tour de la reconnaissance de ses propres « obligés » : celle de ses trois enfants ayant acquis une autonomie économique et résidentielle. Cela n'affranchit pas pour autant Toumani des obligations de redistribution (pour ses enfants demeurant *« à charge »)* ni de ce qu'il doit à son père :

> *« Un enfant reste toujours un enfant, même s'il a 50 ans, c'est un enfant par rapport à son père, c'est son enfant. »* Ibrahim.

Ainsi, sous le couvert de la solidarité communautaire, catégorie centrale de la morale familiale, la logique de la dette gouverne les espaces familiaux. Et la relation entre un donateur – nécessairement en position d'antériorité temporelle – et un donataire implique, de fait, des rapports hiérarchiques. Ces rapports de subordination sont d'autant mieux acceptés qu'ils sont incorporés dès l'enfance et qu'ils se justifient par la raison utilitaire. « La famille, quelle que soit l'époque, quelle que soit sa forme, contribue à la reproduction de l'ordre social en mettant de l'ordre entre les générations[1] ». Dès lors, on comprend mieux le sens de cette phrase souvent entendue au cours de l'enquête :

> *« Il n'y a rien de pire pour un Malien que d'être banni de la communauté. »* Mamadou.

Contrevenir à la « loi » de la réciprocité, c'est s'exposer à l'exclusion, c'est prendre le risque de se défaire de la forme la plus élémentaire de sécurité sociale : la famille. C'est avec elle que l'on est en mesure de faire face aux nécessités de ses propres conditions d'existence.

La maison familiale - espace concret de socialisation - est bien souvent perçue comme une aire de garantie sociale et économique pour ses résidents. Dans l'espace d'habitation se tisse et se retisse sans cesse la solidarité communautaire. Et cette dernière s'organise autour d'un schème unique : celui de la dette[2].

[1] François de Singly, *Sociologie de la famille contemporaine*, Paris, Armand Colin, 128, [1993], 2009, p.89.
[2] Pour Jean-Loup Amselle, ces logiques de prestation/redistribution englobent de larges secteurs de l'économie « qui ne sont pas comptabilisés par les économistes. [Elles] jouent un rôle majeur en

La qualité d'une personne, homme ou femme, jeune ou vieux, réside dans sa capacité à occuper la place qui doit être la sienne dans le groupe familial. La distribution des rôles constitue une des bases de la cohésion du groupe de parenté. Tenir son rôle, c'est s'assurer l'estime des membres de la famille et, par voie de conséquence, l'estime de soi. C'est aussi une condition pour que la continuité des générations puisse être assurée, pour que les mécanismes de reproduction domestique puissent fonctionner.

## 2.2 Issus de la petite bourgeoisie citadine

Jusqu'à présent, la famille n'a été abordée que dans ses aspects élémentaires. Or, la société malienne est une société fractionnée en couches sociales, une société qui a son économie, son organisation et son histoire. S'il est important de s'interroger sur ce qu'il se passe à l'intérieur des familles, il est tout aussi important de situer les familles de migrants à l'intérieur de la société globale.

Quel est le milieu social d'origine des enquêtés ? Quelle a été son incidence sur les mécanismes de socialisation familiale ? C'est en apportant quelques éléments de réponse à ces deux questions que je vais clôturer cette partie sur la maison familiale.

### A. La profession du père

Déterminer l'origine sociale des enquêtés a sans aucun doute été la tâche la plus longue et la plus délicate de cette enquête. Deux notes réflexives, tirées du journal de terrain, permettent de rendre compte de mes raisonnements à ce propos. La première note, antérieure à mon séjour au Mali, témoigne des difficultés rencontrées pour *nommer* correctement la population enquêtée. La seconde note, prise à la sortie du travail de terrain mené à Bamako, fait état de mes questionnements sur la condition sociale des enquêtés dans le Mali des années 70-90.

---

Afrique ». Jean-Loup Amselle, « Fonctionnaires et hommes d'affaires au Mali », *Politique africaine*, n°26, 1987, p. 71.

**[Paris, le 12.06.2006]** Je me souviens des premiers moments de l'enquête, de mes premières rencontres avec Mamadou et Yaya, de mes premiers entretiens. J'avais ma propre grille de perception : « Africains », « Maliens », « migrants », « noirs ». Ces catégories sont celles du sens commun. Comment aurais-je pu y échapper ? Si je regarde les titres de mes travaux antérieurs, « Être africain à Paris » (maîtrise) et « Qui sont les Bamakois de Paris ?» (master 2 recherche), ils témoignent de la déconstruction des catégories par lesquelles sont ordinairement désignées les populations d'Afrique subsaharienne en France [...]. Les enquêtés se revendiquent« africains », mais ils ne s'arrêtent jamais là. Les registres d'identification mobilisés par mes interlocuteurs varient suivant le niveau de réalité considéré : migrant, minorité, groupe ethnique, étranger, Bamakois, etc. Mais en situation d'entretien, les enquêtés font aussi avec les catégories du chercheur, pas seulement les leurs. Ils se racontent à partir des catégories sociales qui font sens pour celui qui interroge. C'est là une condition pour que le dialogue puisse s'établir. On retrouve ici l'importance de la durée de l'enquête. Le temps passé sur le terrain est un temps que l'on prend pour connaître ses interlocuteurs et établir une relation de confiance. Ce temps doit être significatif afin que puissent être déconstruits les préjugés qui sont à la base de l'essentialisation. [...] « Bamakois », voilà où j'en suis dans ma tentative de réponse à la question « qui sont-ils ? ». Je remonte le fil de mes préjugés sans pour autant être satisfait. Parler de « Bamakois » est sans doute plus précis que les termes « Africains » ou « Maliens » ; il permet d'insister sur l'origine urbaine des enquêtés et de ne pas les confondre avec les migrants originaires du Mali des villages. Ce n'est pas rien. Mais la catégorie « Bamakois » est aussi floue et imprécise que la catéogorie « parisien ». Elle ne prend pas en compte l'hétérogénéité de la population de la capitale malienne. Un travail de terrain à Bamako s'impose.

**[Paris, le 04.03.2008]** Lors de mon séjour à Bamako, mon attention s'est portée sur les conditions matérielles d'existence des familles rencontrées afin de les situer dans l'espace social malien. J'ai voulu accomplir ce travail en considérant leurs conditions d'habitation et leurs sources de revenus. Mais c'était insuffisant. Quatre mois de terrain dans une société inconnue est un temps définitivement trop court. Par exemple, pour la famille D., l'achat journalier de viande et de deux moutons pour la Tabaski[1], la présence de deux télévisions et d'un ordinateur portable, l'emploi de deux domestiques et d'un chauffeur peuvent être perçus comme des indices de richesse. De plus, l'envoi mensuel d'argent par cinq des enfants de la famille résidant en Europe contribue à financer le quotidien : les condiments, les vêtements, l'acquisition d'une moto, les études d'un des membres de la famille, etc. Ces éléments me

[1] La Tabaski est une fête importante de l'islam organisée autour du sacrifice du mouton.

font supposer que cette famille dispose d'un capital économique important. Sont-ils toutefois suffisant pour en conclure qu'elle appartient à la classe supérieure, à la classe moyenne ? Sont-ils des privilégiés ? Ces questions en posent une autre plus essentielle : comment la société malienne se découpe-t-elle et à partir de quelles catégories sociales ?

Ces interrogations allaient être au centre de mon investigation avec cette volonté de déterminer aussi précisément que possible la position sociale de mes interlocuteurs au Mali. Les enquêtés ont d'abord témoigné de l'aisance financière et matérielle de leur famille à Bamako, aisance qui a caractérisé leur enfance : « *l'argent n'a jamais été un problème pour la famille* » (Yaya) ; « *je n'ai jamais manqué de rien* » (Beidi) ; « *j'ai eu ma première voiture dès que j'ai eu l'âge de conduire et pas n'importe laquelle* ! » (Jules) ; *« j'avais ma chambre, mes frères avaient chacun leur chambre, c'était très rare à l'époque ! »* (Ladji) ; *« j'habitais une grande maison, une ancienne maison coloniale».* (Papus).

Ces conditions d'existence, confortables, sont liées aux métiers exercés par leurs pères[1] : professions libérales (pharmacien, médecin, vétérinaire, avocat) et haut fonctionnaire (diplomate). Ces deux catégories socioprofessionnelles ont un point commun : celui d'assurer une certaine aisance économique. À ces métiers, il me faut également ajouter le statut particulier du père de Yaya puisqu'il est rentier :

**[Paris, le 3.12.08]** Yaya et moi buvons un café dans un bistrot du XXème arrondissement, non loin de son domicile. Il retrace l'histoire de sa famille à Bamako. Cette histoire va dans le sens de mon hypothèse selon laquelle les familles des enquêtés, celles qui résident à Bamako, sont des familles aisées.

Le grand-père de Yaya était un commerçant dyula[2] dont la réputation marchande au Mali n'est plus à faire. Dans l'import/export de tissu, son

[1] Les personnages de l'investigation, pour des raisons expliquées au chapitre suivant, ont émigré à Paris à la fin de leurs études. La plupart d'entre eux n'ont pas ou peu connu la marché du travail malien. C'est pourquoi la profession du père a été l'entrée privilégiée pour situer leur milieu social d'origine. Par ailleurs, à l'exception de la mère de Beïdi et celle de Papus, qui exerçaient toutes les deux le métier d'enseignante dans le secondaire (lycée), les mères des enquêtés s'occupaient exclusivement des tâches domestiques. Enfin, il est tout à fait probable que les sources de revenus des familles ne se limitent pas au salaire du père. Les autres résidants, tels que les fils, les oncles, les cousins, sont à compter parmi les membres actifs de la famille. Le revenu du ménage ou la dépense moyenne des ménages auraient été les données les plus pertinentes pour estimer le niveau de vie des familles des enquêtés durant les années 70-90.

[2] « Dyula », c'est ainsi que l'on nomme les originaires des savanes des pays sahéliens, à la fois identifiés par l'islam et par certaines activités marchandes : salariat agricole, commerce, transport, petit artisanat et petit commerce de boutique. *Op.cit.*, Marie, 2002, p. 227.

commerce lui a permis d'accumuler suffisamment d'argent pour acheter des terres à Kayes et à Bamako. Nous sommes dans les années 50, *« les terres ne valaient rien à l'époque, suffisamment pour qu'il n'y ait que ceux qui ont les moyens de les avoir »*. Son grand-père a donc construit « *des villas* » sur ses terrains afin de pouvoir y loger ses quatre femmes et ses trente-deux enfants. Parmi ses descendants se trouve le père de Yaya : Adama. Il est l'aîné de la famille [...]. Au décès du grand-père, les propriétés sont partagées, louées pour certaines. Cela assure une rente pour les hommes de la famille car *« les femmes, elles se marient et deviennent la charge d'autres familles.* [...] *L'argent n'a jamais été un problème pour la famille* », conclut Yaya. Pour des raisons que j'ignore, Adama émigre en France dans les années 80. Yaya le rejoint à l'âge de 20 ans avec une carte d'identité française.

Cette exception faite, parmi les métiers et les salaires (nets et mensuels) qui nous intéressent ici, on trouve : le conseiller des affaires étrangères : 701 186 FCFA ; le vétérinaire et l'ingénieur d'élevage : 204 568 FCFA ; le médecin pharmacien et odontostomatologie : 191 262 FCFA ; le médecin et ingénieur sanitaire : 166 144 FCFA[1].

Ces revenus classent les pères des enquêtés dans les franges très minoritaires et aisées de la population malienne. En 1989, sur une population estimée à 7,8 millions, 72,7% consommait *annuellement* moins de 137 000 FCFA et vivait, de ce fait, en dessous du seuil de pauvreté[2]. En un mois, les pères des enquêtés percevaient un salaire supérieur à ce que 70% de la population dépensait en un an.

La ville de Bamako est le résultat d'une histoire marquée par la colonisation. Comme ce fût le cas pour certaines grandes capitales ouest-africaines (Dakar ou

[1] Selon la DNFPP (Direction Nationale de la Fonction publique et du Personnel), l'étude sur les salaires des fonctionnaires maliens ont porté sur 79,9% de l'effectif total de cette catégorie. La rémunération mensuelle moyenne des fonctionnaires dans le pays est de 152 821 FCFA après déductions des retenues à la source (impôts sur les traitements des salaires, pension) et ajout des allocations et des primes (primes de responsabilité, spécificités et avantages accordées à certaines catégories d'agents). Les données sur les salaires ont été recueillies par le BCS (Bureau Central de la Solde) en juillet 2007. Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle, ANPE (Agence Nationale Pour l'Emploi), DOEF (Département Observatoire de l'Emploi et de le Formation), *Bilan de l'emploi 2007*, Bamako, DOEF/ANPE, 2007.

[2] Le seuil de pauvreté utilisée pour l'EBC (Enquête Budget Consommation de 1988/1989) a été calculé à partir du niveau de dépenses au dessous duquel la population ne satisfait pas ses besoins énergétiques alimentaires, soit 2450 kcal par jour (norme de l'OMS – l'Organisation Mondiale de la Santé). Ce niveau correspond à une consommation annuelle moyenne de 134 754 FCFA. Dans les années 80, la prise en considération des besoins alimentaires et des besoins non alimentaires a conduit à fixer le seuil de pauvreté à 137 000 FCFA (ce seuil est légèrement en dessous du seuil mondial qui est était de 150 000 CFA par an à ce moment). *Op.cit.*, Ministère du Développement Social de la Solidarité et des Personnes âgées, Observatoire du Développement Humain Durable et de la Lutte contre la Pauvreté au Mali (ODHD/LCPM), 2006, p. 14.

Abidjan par exemple), l'un des effets majeurs du colonialisme a été de favoriser l'émergence de nouvelles catégories sociales citadines[1]. L'accession par les pères des enquêtés aux emplois du secteur tertiaire relève - en partie du moins - de cette histoire sociale.

La particularité de cette génération de parents est qu'elle est diplômée. Avoir un diplôme, c'est disposer d'un capital scolaire, c'est aussi faire partie de ceux qui maîtrisent la langue française, celle des anciens colons et de l'administration. Or, dans les années 60-70, « parler et écrire aisément le français, posséder au moins les savoirs dispensés à l'école primaire représentaient [...] des compétences rares[2] ». Que dire des pères de Beidi et Papus qui ont terminé leurs études supérieures en Europe, ou encore de Boua qui a suivi son cursus scolaire à Dakar ? Ces pères ont mis à profit leurs diplômes pour accéder aux emplois d'État et aux professions libérales ; métiers uniquement accessibles par la formation scolaire[3]. On peut supposer, avec John Iliffe, que leurs investissements ne se sont pas dirigés vers la terre et la production, mais vers l'éducation et la savoir, « persuadés à juste titre qu'un emploi de col blanc leur garantirait plus facilement aisance et statut social[4]. »

Durant la première décennie de l'indépendance, certains Maliens ont occupé les postes de cadres laissés vacants par les administrateurs coloniaux (cadres pour l'artisanat et l'agriculture, cadres pour les tâches d'exécution, cadres dirigeants gestionnaires). Ce fût certainement le cas de Boua, le chef de la famille D. et diplomate. D'autres ont exercé des métiers jusqu'alors inédits dans la division du travail social au Mali :

> *« Mon père, il est docteur vétérinaire, il a fait l'école vétérinaire de Maisons-Alfort je crois, en France. À l'époque, il gagnait vingt mille francs français, à l'époque, dans les années 75-82, en France hein ! Il travaillait dans un cabinet de vétérinaire. Il avait des contacts avec les blancs et c'est comme ça qu'il est devenu l'un des premiers vétérinaires au Mali. Il a commencé avec ça, imagine à l'époque !* [...] *Après, il devenu le directeur de l'établissement*

[1] Mahjemout Diop, *Histoire des classes sociales dans l'Afrique de l'Ouest, Tome 1 : Le Mali*, Paris, L'Harmattan, Logiques sociales [1971] 1985, p. 93.
[2] Marc Le Pape, Claudine Vidal, « L'école à tout prix », *Actes de la recherche en sciences sociales,* n°70, 1987, p. 65.
[3] Les chefs de famille étant diplômés dans le supérieur représentent 2,2% de la population d'après l'enquête *Profil de la pauvreté du Mali 2001. Op.cit.*, Ministère du Développement Social de la Solidarité et des Personnes âgées, 2006, p. 28.
[4] John Iliffe, *Les Africains, histoire d'un continent,* Paris, Flammarion, Champs, [1995], 1997, p.308.

*de crédits et d'investissements du bétail au Mali… Et actuellement, il est consultant à l'Assemblée nationale. Donc, on le consulte pour tous les projets qui concernent l'élevage, comme il est vétérinaire, tout ce qui concerne son domaine*[1]. » Beidi.

Il me faut ici ouvrir une courte parenthèse. Dans cet extrait, Beidi soulève un élément - à peine évoqué par les enquêtés - qui a probablement servi les itinéraires de certains parents : les liens tissés avec les « *blancs* » en France ou au Mali. Mamadou et Amadou témoignent également en ce sens :

*« Nous, on avait une réputation. Il y avait toujours du monde à la maison, pour manger. Tout le quartier savait ça, que chez nous, on voyait toujours des gens importants, des politiques, des blancs. »* Mamadou.

*« Mon père, il a été éduqué par des missionnaires français. Il a été à l'école catholique du quartier, elle était tenue par des blancs.* […]. *Mais c'était un homme intègre, jamais il ne ragotait. Moi-même j'ai été élevé dans ça, avec des blancs et des noirs, tu vois un peu ? C'était les relations de papa.»* Amadou.

Sans connaître la façon dont leurs pères sont entrés en contact avec certains opérateurs français, on peut émettre l'hypothèse que ces relations entraient dans leur capital social[2].

Quoi qu'il en soit, les carrières scolaires et professionnelles de ces pères étaient atypiques au lendemain de l'indépendance malienne. Et cette forme de réussite sociale et économique allait avoir une incidence considérable non seulement sur les manières d'être et de penser de ces pères mais aussi sur leurs familles.

[1] En 2007, le nombre de vétérinaires au Mali est de 365. *Op.cit.*, Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle, 2007, p.12.

[2] Pierre Bourdieu définit le capital social comme étant « l'ensemble de ressources actuelles ou potentielles qui sont liée à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'interreconnaissance ». Pierre Bourdieu, « Le capital social. Notes provisoires », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°31, janvier 1980, pp. 2-3.

## B. Travail et éthique familiale

Au Mali, la famille est perçue comme une aire de sécurité sociale. Sa hiérarchie et ses logiques de redistribution (basée sur la dette des cadets envers les aînés) sont au cœur des mécanismes de reproduction domestique. Mais il est un aspect capital qu'il convient de souligner maintenant et qui participe, de façon plus globale, au maintien de l'ordre social malien : les relations entre les familles.

Si les normes de la vie familiale sont à ce point incorporées, ce n'est pas uniquement parce qu'elles sont contrôlées par les aînés familiaux ; c'est aussi parce qu'elles sont soumises au regard que les familles portent les unes sur les autres.

> **[Bamako, le 28.11.2008]** L'entretien avec Toumani s'est terminé plus tôt que je ne l'avais prévu. La raison en est que mon interlocuteur doit se rendre à un enterrement, celui d'un voisin. *« Je suis déjà en retard* – me dit-il. *Ce n'est pas tellement pour le défunt que j'y vais, c'est juste pour être là. Tu comprends, sinon, tout le monde va parler comme quoi, lui, il n'était pas là. Chez nous, les "on dit" vont plus vite que la pub ».*

Sous le contrôle du monde des autres, la famille est une affaire de réputation. Et la réputation familiale est inscrite dans la capacité de chaque membre à répondre aux exigences normatives de sa société. Or, le parcours des familles des enquêtés a bien souvent été interprété comme un « parcours de la différence », un parcours qui a bénéficié du « capitalisme colonial [1] ». L'exemple de la famille D. va permettre d'illustrer ce point.

Début des années 80, après une mission diplomatique de deux ans en France, Boua et sa famille retournent vivre à Bamako. Mamadou se souvient de sa rentrée scolaire et du regard que l'on portait sur lui et sur son père ; il avait douze ans :

> « *En fait, pour eux, tu es un étranger. Au début, il m'est même arrivé de me bagarrer. C'est surtout que je ne parlais plus très bien le bambara et ça créait un blocage qui se traduisait par la violence. Il y a de la jalousie aussi, beaucoup de jalousie… Il te pique tes affaires ; c'est aussi des propos comme : "*fils de riche", "tu es pas comme nous", "tu te la racontes*". Alors que moi, c'est pas ça. Ils pensaient que je voulais me mettre au dessus d'eux.* […] *Mon*

[1] John Lonsdale, « Ethnicité, Morale et tribalisme politique », *Politique Africaine*, n°61, 1996, p. 106.

*père a vécu ça. Avec ses amis de là-bas, même sa famille hein, qui lui mettent la pression, qui te montrent que tu es différent, et, à force qu'on lui a répété… Il l'a pensé. On l'a tous pensé.»* Mamadou.

On a fait comprendre aux membres de la famille D. que leur séjour en France a changé une partie de leur être, que leur identité « africaine » s'est « occidentalisée ». Comme le souligne Sélim Abou, « le problème de l'identité en général ne surgit que là où apparaît la différence. On a besoin de s'affirmer soi-même que face à l'autre et cette affirmation de l'identité est d'abord une auto-défense, car la différence apparaît toujours, au premier abord, comme une menace[1] ».

À Bamako, la représentation communément partagée de la France est non seulement celle d'un pays riche mais aussi celle d'un pays qui, lors de la période coloniale, a voulu imposer ses normes et ses valeurs d'identité. « La période coloniale fût, en Afrique, aussi traumatisante que brève[2] ».

« Si les retours sont aussi douloureux que l'expérience nous le révèle, c'est bien sûr à cause des régimes postcoloniaux et de leurs avatars, mais aussi, il faut l'avouer, du fait des sociétés africaines qui n'acceptent pas nécessairement le genre de mutations auxquelles les séjours en Occident soumettent leurs progénitures. Nous avons donc à faire à une espèce de lutte hégémonique entre ethnocentrismes concurrents. Et l'intellectuel ou même l'immigré africain, d'hier ou d'aujourd'hui, se trouve alors coincé entre deux exigences toutes aussi exclusives l'une que l'autre[3] ».

*« Qu'est ce que les gens pensent ? Ils pensent que tu es devenu blanc, riche comme un blanc* [rires]. *»* Mamadou.

Dans les imaginaires collectifs, et pour ce qui est de la famille D., « réussite économique » et « occidentalisation des manières d'être » sont liées. Pour les membres de cette famille, ils leur restaient à assumer les habitudes de vie - réelles ou supposées - qui font la condition de ceux qui ont connu le « monde des blancs », à

[1] Sélim Abou, *L'identité culturelle*, Beyrouth, PUSJ, [1981], 2002, p. 36.
[2] *Op.cit.*, Iliffe, 1997, p.301.
[3]Ambroise Kom, « savoirs et légitimation », *mots pluriels*, n°14, juin 2000 : http://www.arts.uwa.edu.au/MotsPluriels/MP1400akfr.html, [consulté le 7 octobre 2011].

vivre avec les stéréotypes que l'on assigne à ceux dont on reproche l'irruption de l'Europe en eux.

> *« Mon père, parce que nous, on avait de l'argent, eh bien il faisait tout pour que l'on soit une famille moyenne. C'était lamentable. Du style, on lui proposait une voiture de service et il disait qu'il ne voulait pas celle-ci mais une voiture en dessous pour ne pas que les gens y disent… Parce que les gens, là-bas, ils ont peur des "on dit". Mon père il faisait tout pour être irréprochable, pour faire partie d'une famille moyenne, je veux dire, une famille normale. »* Mamadou.

Les moyens mis en œuvre par Boua pour acquérir une position élevée dans la hiérarchie sociale bamakoise (études supérieures, poste de haut fonctionnaire, séjour en France) ont été perçus négativement par une partie de son entourage (amis, voisins, famille). Face à cette « *pression* » - pour reprendre les termes de son fils Mamadou -, Boua et sa famille ont été contraints de repenser les normes familiales de la bonne conduite. Il leur fallait montrer que leur réussite n'a pas fait d'eux des êtres amoraux, qu'elle ne signifiait pas nécessairement une adhésion aux valeurs occidentales (comme l'égoïsme par exemple).

« La bourgeoisie africaine en ascension a lutté pour conservé son honneur, pour qu'on ne les juge pas comme des exploiteurs sans scrupules. [Il s'agit] d'une lutte pour demeurer des membres respectés d'une société normative […] [1] ». Pour cette fraction de la population, le débat s'est fondé sur une question : comment représenter sa communauté à l'extérieur ?

Leur position sociale a aiguisé la conscience des différences. Elle a donné une place spécifique à l'élaboration morale du groupe familial et de ses rapports aux autres familles. Il fallait être « comme il faut », montrer que, sous son toit, on est en sécurité, que chaque membre remplit son rôle, que la hiérarchie familiale et les valeurs qui la sous-tendent sont respectées. La définition progressive de principes familiaux socialement valorisés a été « la condition préalable pour amener au même niveau l'estime personnelle et le statut légal des membres des minorités[2] ». C'est là le chemin de la reconnaissance. Par une politique de la réputation, il devient possible de

[1] *Op.cit.*, Lonsdale, 1996, p. 108.
[2] *Ibid.*, p. 108

s'assurer une forme de « popularité ». L'observation de la fête de Tabaski menée au sein de la résidence D. va permettre d'illustrer mes propos.

### C. La fête de Tabaski

La Tabaski (ou Aïd al-Kabïr) est une fête importante de l'islam. Elle a lieu le dix du mois dhou al-hijja, le dernier du calendrier musulman. Selon la tradition musulmane, elle symbolise la soumission d'Ibrahim à Allah lorsqu'il accepta d'égorger son fils Ismaël. À la place de son enfant, Ibrahim envoya un mouton comme offrande sacrificielle. En mémoire de cet épisode, les familles musulmanes sacrifient un mouton ou un bélier, suivant ainsi les préceptes du Coran[1].

Si cet évènement est avant tout religieux, les extraits d'observation choisis mettent l'accent sur la façon dont la famille D. se met en scène pour tenir sa réputation : solidarité redistributive à l'échelle microsociale, ostentation des richesses et respect des normes familiales[2].

> **[Bamako, le 20.12.2007]** De façon générale, la fête de Tabaski demande une semaine de préparation. Les tailleurs de bazins[3] sont débordés et les moutons se trouvent un peu partout dans la capitale, surtout au bord des routes, aux yeux de tous. La fête est au cœur des conversations et la question de l'argent y occupe une place centrale. Cette année, il semble que la quantité de moutons disponibles est insuffisante, ce qui explique la hausse des prix : « *il faut compter entre 30 et 150 000 francs CFA le mouton* », me dit mon voisin Bavieux. Cela le rend soucieux : « *ne pas avoir de mouton serait une catastrophe* ». Et puis l'on doit pouvoir satisfaire sa compagne : coiffure, vêtements, bijoux. « *Des couples peuvent se séparer, il faut pouvoir offrir quelque chose, montrer qu'on s'occupe bien de nos femmes* » me dit-il encore.

[1] « À chaque communauté nous avons établi un lieu rituel, pour que les (fidèles) rappellent le nom de Dieu sur Son attribution, sous forme d'une bête de troupeau. [...] De [bêtes] ventrues Nous vous prescrivons (l'immolation) au titre d'observance à Dieu : elles vous seront bénéfiques ; rappelez sur elles, quand elles sont en rang, le nom de Dieu ; une fois affalés sur le côté, mangez-en, donnez-en à manger au suppliant et au quémandeur. - Ainsi mettons-nous (ces bêtes) à votre disposition, escomptant que vous en aurez gratitude ». Le Coran, Sourate XXII. Jacques Berque, *Le Coran, essai de traduction*, Paris, Albin Michel, [1990], 1995, p. 355.

[2] Aujourd'hui, Boua est « retraité », c'est à ses fils – résidant pour la plupart à Paris - que revient la responsabilité économique de la famille. La fête a donc été financée à distance par ses enfants.

[3] Le bazin est un tissu utilisé pour confectionner des tenues masculines ou féminines.

Nous sommes à la veille de la fête. Bavieux vient me trouver à mon domicile : *« David, viens, on va laver le mouton. J'en ai négocié un pour 20 000 CFA »*, me dit-il rassuré. Le lavage est la première étape du rite du mouton, une tâche réservée aux petits frères de Bavieux.

[…] L'après-midi ressemble à toutes les autres, du moins en apparence. Lors d'une promenade, je me rends compte que les salons de coiffure sont combles. Je croise certaines des filles dont j'ai fait la connaissance durant mon séjour. Elles se présentent à moi avec une nouvelle coupe de cheveux et me demandent mon avis. Je le leur donne, en mentant parfois.

[…] Pour les jeunes (je dirais les moins de 30 ans), la Tabaski débute la veille au soir : « *t'es avec nous ce soir* ! *On va faire du thé, on va causer, écouter de la musique, jouer aux cartes, rencontrer des filles, jusqu'au petit matin* » me dit-on. Je refuse. Ma compagne et moi devons être en forme pour le lendemain, le jour de la fête. Nous avons été invités chez les D. à 8 heures du matin.

[…] Le lendemain, 8h40, nous arrivons, ma compagne et moi, dans la cour de la maison des D.. Nous avons raté l'égorgement du mouton. « *Pour une fois que l'heure, c'est l'heure* » me dis-je. 8h, la mosquée, 8h30 on égorge. Déçu, mais non découragé, je prends des renseignements auprès de Vieux Cissé. C'est Papa D., le chef de famille, qui a égorgé le premier mouton et Vieux Cissé s'est chargé du second : « *un mouton bien égorgé ne crie pas* » - commente-t-il. Une idée reçue qui tombe. Mimant le geste de l'égorgement, Vieux Cissé me dit encore : « *tu tranches telle partie, mais il faut impérativement que le couteau soit bien aiguisé* ». Les deux moutons sont à terre, la gorge tailladée. Il y a peu de sang.

Alors que les femmes commencent la préparation de la garniture (oignons et bananes frites), les hommes entament le dépeçage du mouton. Cette tâche revient aux égorgeurs et aux jeunes garçons de la maison. Et il faut être deux au minimum : alors que le cadet maintient les pattes de l'animal en l'air, l'aîné s'occupe d'ôter la peau (alternant l'utilisation de ses mains et de couteaux). On me demande de participer. Ce n'est pas sans mal : le mouton est encore chaud et l'on sent les os et les muscles de la bête. On débute par les pattes, on continue par le torse et l'abdomen, et l'on s'arrête là où la gorge a été tranchée. Symboliquement, j'éprouve moins de difficultés que je ne l'avais imaginé. Peut être est-ce dû au fait que ces gestes, pour les autres, semblent aller de soi.

La peau quasiment retirée en son entier, la bête est suspendue à un crochet du mur de la maison. Vieux Cissé termine d'arracher la peau et celle-ci est mise de côté : « *Elle ne peut pas être vendue, mais certains en fond leur business* » m'explique-t-il. À l'aide d'une hachette, Vieux Cissé décapite

l'animal. Plusieurs coups sont nécessaires. Il vide ensuite les tripes et autres choses non-comestibles dans la bassine placée en dessous de l'animal.

Les morceaux destinés à être cuisinés sont ensuite triés : foie et cœur, côtes et colonne vertébrale, cuisses. C'est dans cet ordre que la viande sera servie tout au long de la journée.

Lavage, égorgement, dépeçage et tri de la viande, on trouve ici toutes les étapes du rite du mouton réparties en fonction de l'âge. Le mouton, jusqu'à sa préparation en cuisine, est une histoire d'hommes.

[…] Le foie et le cœur sont donc préparés en premier. Et c'est également le foie et le cœur que nous mangerons vingt minutes plus tard. Ce repas, le premier d'une longue série, succède au petit déjeuner (pain, mayonnaise, lait). Il est 10h30. Comme à l'ordinaire chez les D., les femmes mangent au fond de la cour, près de la cuisine ; les hommes, près de la porte d'entrée.

Ce premier repas terminé, Papou me propose de l'accompagner en moto : *« je dois donner de la viande aux familles »*. Vieux Cissé me précise alors que la viande est destinée à plusieurs groupes de personne : la famille présente au domicile, celle qui réside dans le quartier ou ailleurs dans la ville, les amis, certains voisins et les mendiants.

Pendant que nous nous préparons au départ, les mendiants se succèdent à la porte de la résidence D.. Et c'est Nafi, la maîtresse de maison, qui s'occupe de la distribution de la nourriture.

C'est en scooter que Papou et moi quittons le domicile pour faire la « tournée des familles ». « *Nous en avons pour une heure* » me dit mon compagnon de route. Première escale à quelques carrés[1]. Nous saluons, souhaitons une bonne fête et offrons un sac en plastique bleu contenant quelques côtes de mouton. Ceci fait, nous repartons et continuons nos visites aux quatre coins de la ville. Partout, on cuisine devant sa porte, des têtes de moutons jonchent le sol, d'autres sont grillées pour être consommées. Dans chaque rue, l'on sent une odeur de viande que je trouve agréable et qui ne se dissipera que le surlendemain.

[…] Notre quatrième visite est destinée à un ami de la famille. Il nous invite à manger : du foie et du cœur, pour la seconde fois. Nous entamons la conversation et parlons du prix du mouton : *« oui, les moutons sont chers cette année. Si tu t'y prends à la dernière minute, tu peux débourser plus de 100 000 FCFA. Même si la religion dit que, si tu n'as pas les moyens, il ne faut pas acheter, socialement, c'est important, sinon, tu as honte… Et puis voir ton voisin sans mouton alors que toi tu manges toute la journée, ça fait mal»*.

Le regard de l'autre, là encore, a son importance. Ne pas remplir les conditions de la fête, c'est s'exposer à « la honte du quartier ». C'est une

[1] « Carré » est le terme employé par les bamakois pour désigner un carrefour routier.

honte pour soi et, du même coup, une honte pour la famille. Là où certaines familles ont éprouvé des difficultés à s'acheter un mouton, la famille D. s'en est procuré deux. La redistribution de nourriture ne peut être que plus conséquente. C'est là une façon de faire valoir sa générosité et son statut social.

Papou et moi rentrons enfin à Hamdallaye. Il est 13h. Ce qui devait prendre une heure en a pris trois. Les femmes se sont changées en notre absence pour revêtir les bazins confectionnés pour l'occasion. Nous mangeons de nouveau, les côtes cette fois-ci, accompagnées d'oignons et de moutarde.

Papou se lance ensuite dans la préparation du thé. J'offre des sodas imitant ainsi Vieux Cissé. L'achat de sucrerie semble faire partie de la fête. Je n'ai pas le choix des destinataires : Nafi et les femmes les plus âgées en bénéficient.

16h30, les femmes et les hommes se changent pour revêtir leurs plus beaux vêtements. Nafi, Sogona et Demba arborent des bijoux en or. C'est le moment, pour elles, d'étaler leurs richesses, et la qualité de leur bazins. Elles quittent toutes les trois la maison pour rendre visite aux voisins, aux amis ou autres membres de la famille. *« C'est comme ça, on se montre sous son plus beau jour »*, me dit Vieux Cissé. On montre et on se montre, on fait sa réputation, la sienne et celle de sa famille.

[…] De retour après une heure d'absence, c'est à leur tour d'accueillir les visiteurs. Elles reçoivent et donnent en retour les bénédictions qu'exige l'évènement : santé, richesse, protection divine. Des jeunes filles se présentent à elles afin d'offrir également leurs bénédictions, moyennant 100 FCFA. Nafi, la maîtresse de Maison, accepte.

Nous terminons cette journée chez les D. en buvant de la bouillie, *« pour faire passer la graisse »* me dit Vieux Cissé. 19h30, Julie et moi rentrons à Boulkassoumbougou en taxi. La fête bat son plein. Les femmes et les hommes parcourent les rues, tous apprêtés. Arrivés à notre domicile, nos voisins nous invitent à manger. Malgré les réticences de nos estomacs, nous acceptons. Ce n'est qu'une heure plus tard, après une ou deux tasses de thé, que nous prenons congé. Repus et éreintés, nous nous endormons en un clin d'œil.

La fête de Tabaski a un coût financier non négligeable pour les familles maliennes, coût dont les commerçants sont les premiers bénéficiaires : éleveurs, coiffeurs, tailleurs, bijoutiers, etc.. Mais se procurer un mouton et s'apprêter font partie intégrante de la fête. Si ces deux « obligations » sont si importantes, c'est parce que la Tabaski n'est pas à proprement parler une fête privée. L'on est amené à recevoir des visiteurs (mendiants, amis, voisins, famille) de même que l'on est amené à être reçu. Ainsi, les portes des maisons sont-elles ouvertes « aux autres ». C'est là un accès privilégié au cadre de vie familial, une occasion de voir et d'être vu. Et il s'agit de bien se faire voir, à la mesure de sa condition sociale.

Les « Maliens sont contraints de convertir une partie de leur fortune en prestige social ou religieux [...]. L'accumulation de richesses, en effet, n'est pas répréhensible aux yeux des habitants de ce pays ; ce qui l'est par contre c'est leur rétention. Si la redistribution entraîne les bénédictions de ceux qui la reçoivent, l'avarice provoque au contraire la malédiction. Quoi de plus important pour les Maliens, surtout les plus riches, que d'éviter les malédictions, alors qu'ils n'ont qu'un seul souci, celui d'assurer leur réputation au sein de leur milieu social[1] ».

La famille D. a mis un point d'honneur à répondre aux nécessités de la fête. Le sacrifice de deux moutons avec une division précise des tâches selon l'âge et le genre, la distribution de viande « *aux quatre coins de la ville* » et l'ostentation des richesses lors des visites (les bazins de haute qualité et les bijoux des femmes en particulier) en sont quelques exemples.

Mais la Tabaski est une occasion particulière de faire valoir sa position sociale. À Bamako, les logiques de redistribution de nourriture et des richesses dépassent largement le cadre de la fête pour venir s'inscrire dans les pratiques quotidiennes de la relation sociale. Ainsi, la famille D. met-elle de côté, chaque jour, du riz blanc en vue de satisfaire la faim éventuelle de visiteurs imprévus. Alain Dumestre précise d'ailleurs que, « en ville, et chez les gens un peu aisés, l'ordinaire est plus riche (le riz remplace le mil, la bouillie est lactée ou sucrée)[2] ». Il en est de même pour ce que l'on nomme le « sacrifice » :

[1] *Op.cit.*, Amselle, 1987, p. 72.
[2] *Op.cit.*,Dumestre, 1996, p.693.

**[Bamako, le 3.11.2007]** Chez les D., le « sacrifice » est pratiqué chaque année en mémoire de l'ancienne maîtresse de maison - la femme de Boua - décédée en 2005. Cette année, le sacrifice a entièrement été financé par Mamadou pour la somme de 40 000 FCFA[1]. Tôt le matin, les femmes préparent de la nourriture en grande quantité – [zamais[2]] (à base de riz) et *dégué* en sachet (à base de mil et de lait). Au moment du déjeuner, la nourriture est offerte à plusieurs dizaines de personnes (voisins, mendiants, enfants). Le repas se déroule dans la cour du domicile de la famille en présence d'un marabout. L'après-midi, les visites amicales et familiales se succèdent et sont accompagnées de bénédictions.

À la redistribution de nourriture s'ajoute également la redistribution d'argent :

*« Mais les gens passaient leur vie à demander de l'argent au papa ! "*Dis-moi tonton, passe moi 1000 francs, passe moi 10 000 francs*". Ça pouvait être beaucoup plus, beaucoup, beaucoup, beaucoup plus.* [...] *Mais je sais qu'il a donné des sommes très importantes... Parce qu'en fait, les gens, ils connaissaient le travail de papa, ils savaient qu'il pouvait faire un petit quelque chose. »* Ibrahim.

À mesure que l'on grimpe dans l'échelle sociale, les obligations de redistributions s'élargissent. Et l'on « s'attend à ce que le chef de famille accomplisse sur une plus grande échelle et dans l'intérêt de la communauté, ce qu'il sait faire pour le cercle familial[3] ». Autrement-dit, quiconque possède de la richesse est tenu d'en faire bénéficier son entourage.

Il convient de noter ici toute l'ambiguïté qui a caractérisé la place de la famille D. dans la société malienne durant les années 80. D'un côté, on a reproché à ses membres de s'être appropriés certains aspects d'une société venue d'ailleurs (la France) ; de l'autre côté, on attendait d'elle qu'elle reflète sa réussite sociale, notamment au travers des obligations de solidarité. Face à ces exigences contradictoires, la famille D. se devait de trouver des solutions. Si la position familiale (c'est-à-dire la position des familles les unes par rapport aux autres) et la position

[1] Soit une somme supérieure au SMIG malien (Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti). L'article D.86 – 10 du décret 96 – 178 du 13 juin 1996, déterminant les modalités et applications du code du travail, fixe le SMIG entre 21 936 FCFA et 35 049 FCFA par mois, suivant la catégorie professionnelle d'appartenance. Au Mali, le SMIG concerne les travailleurs contractuels et les salariés de la fonction publique.

[2] Épelé de cette façon par un de mes interlocuteurs.

[3] Jomo Kenyatta, *Facing Mount Kenya*, Londres, A vintage book, [1938], 1965, p. 315.

professionnelle sont en étroite relation, la reconnaissance sociale, elle, penche sans aucun doute du côté de la famille. C'est pourquoi le sens moral de la famille D. s'est ajusté à la place occupée par Boua dans les hiérarchies des positions professionnelles.

Les points soulevés à propos de la famille D. présentent de nombreuses similitudes avec les discours tenus par les enquêtés sur leur enfance. La logique de la dette (fondée sur le cycle des avances-restitutions), les obligations de solidarité intra- et extra-familiales, la position aisée de leurs pères, ces quelques éléments participent à l'élaboration d'une vision commune de ce que doit être la famille. Pour eux, leur conception de la famille serait partagée par l'ensemble des populations d'Afrique subsaharienne. Cette essentialisation des modes de vie familiaux africains, indépendamment des conditions de vie différenciées, n'est pas anodine. Et l'on peut se poser la question de savoir si les prestations obligatoires de solidarité ne relèvent pas de l'idéologie d'une « élite » conçue afin de définir les frontières de leur propre groupe social. *« Les obligations de solidarités, c'est fait pour les riches »*, déclarait un citadin abidjanais à Alain Marie [1].

[1] *Op.cit.*, Marie, 2002, p. 210.

# 3. L'École

Comme je l'ai déjà souligné, l'obtention d'un diplôme – du baccalauréat au doctorat – inscrit les enquêtés parmi les fractions très minoritaires de la population malienne, une minorité à la fois lettrée et diplômée[1]. Toujours soucieux de définir au mieux le capital pré-migratoire de mes interlocuteurs, je vais poser ici la question de leur socialisation scolaire.

Les personnages de l'enquête sont restés plus de dix ans sur les bancs de l'école. Ce temps de scolarisation est un temps significatif. Il recouvre une période de l'existence qui va de l'enfance (là où la personne est certainement la plus « impressionnable ») au tout début de la vie d'adulte, une période suffisamment longue pour produire des effets de socialisation. Commencée à l'âge de 5 ans avec *le jardin d'enfant*[2], l'activité scolaire est la première activité régulière des enquêtés à se dérouler en dehors de la maison familiale. Et l'on peut supposer que l'École s'ajoute à la famille comme agent de définition des conduites à tenir.

Les relations de camaraderie (entre jeunes du même âge ou d'âges proches) ou d'autorité (entre élèves et enseignants par exemple) ont leur importance. Ces *autruis significatifs*, situés en dehors de la parenté, participent à la construction sociale de l'écolier. Cela ne signifie pas que l'École et la famille soient déliées. Au contraire, la scolarisation des enquêtés a été au cœur des stratégies familiales d'éducation.

Quelles ont été les incidences de l'École dans la constitution des dispositions sociales des enquêtés ? Comment perçoivent-ils l'École au Mali ? Quelle a été la place de l'instruction scolaire au sein de leurs familles ?

Mais avant de fournir quelques éléments de réflexion sur ces questions, il faut avoir à l'esprit « cette évidence que l'Afrique sub-saharienne est la seule région au monde ou l'enfant est majoritairement scolarisé dans une langue étrangère à tous égards très différente de celle qu'il utilise en dehors de l'école[3]». Cette particularité du

[1] D'après le Ministère du Plan et de la Coopération Internationale, la population bamakoise scolarisée n'excédait pas 30% en 1991. La proportion d'hommes ayant terminé le cycle secondaire - sanctionné par le baccalauréat – ne dépassait pas les 3% en 2006. Ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Commerce, Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (MEIC/ DNSI), Cellule de Planification et de Statistique du Ministère de la Santé (CPS/MS), *Enquête Démographique et de Santé du Mali 2006*, Bamako, EDSM-IV, 2007, p.18.

[2] L'équivalent de la grande section maternelle en France.

[3] *Op.cit.*, Dumestre, 2000, p. 177.

système scolaire ouest-africain rappelle que l'École est un héritage colonial. Aujourd'hui, cette institution a plus de 150 ans[1]. Mais de quelle École s'agit-il ?

Dans un premier temps, je vais retracer brièvement l'histoire de l'École au Mali. Dans un second temps, il sera question du rôle de l'École dans la constitution des dispositions sociales des enquêtés. Sur ce point, je me bornerai aux données recueillies au sein de l'école privée Moribougou à Bamako[2]. Enfin, je montrerai comment l'instruction scolaire s'est intégrée au sein des familles des enquêtés à des fins de reproduction sociale.

## 3.1 Qu'est-ce que l'École au Mali ?

### A. L'École coloniale

À l'époque coloniale, l'École faisait partie intégrante de la « mission civilisatrice » des Français en Afrique Occidentale Française (AOF)[3]. « L'enseignement devait aboutir à la constitution d'une élite, capables à la fois des propager des modèles axiologiques, juridiques et politiques occidentaux, et d'assister les administrateurs dans la constitution des divers services de la Fédération[4] ». Il s'agissait également de former le *« personnel indigène »* de façon à disposer de relais efficaces auprès des populations. En 1908, William Ponty, alors gouverneur général de l'AOF, déclarait :

> « En créant des écoles, en étendant notre enseignement, [notre objectif] est de répandre dans le Soudan, en même temps que notre langue, nos idées de civilisation, et de faire aussi de nos anciens élèves nos collaborateurs dans la grande œuvre pacifique que nous poursuivons. Représentez-vous par la pensée quel progrès administratif et financier pourrions-nous

[1] Le premier établissement fût créé en 1854 par Louis Faidherbe à Kayes, ville située au Sud-Ouest du pays. Louis Faidherbe (1818-1889) était un militaire et un administrateur du Sénégal. Il y exerça la fonction de gouverneur de 1854 à 1861.

[2] La question de la carrière scolaire des enquêtés sera abordée dans le chapitre suivant : *« Pourquoi partir ? »*. Voir également les lieux d'enquête, l'école Moribougou pp. 50-52.

[3] Crée en 1895, l'AOF comprenait huit colonies : le Sénégal, la Guinée, la Mauritanie, le Soudan français (devenu Mali), la Côte d'Ivoire, le Niger, la Haute-Volta , et le Dahomey (devenu Bénin).

[4] Étienne Gérard, *La tentation du savoir en Afrique. Politiques, mythes et stratégies d'éducation au Mali*, Paris, Karthala, 1997, p. 106.

> immédiatement atteindre si nous disposions d'un personnel indigène capable d'établir des rôles nominatifs d'impôts, de tenir des registres d'États civil, de collaborer, en un mot, à notre action.[1]»

L'impact de l'École coloniale varia énormément d'un endroit à l'autre. Ses relations avec les sociétés africaines furent à la fois complexes et multiples. Autrement dit, l'intégration de l'École s'est effectuée de façon différenciée selon le contexte d'implantation et les réactions locales[2].

On ne peut pas douter que l'École ait marqué l'histoire sociale du Mali. D'un côté, elle a affecté le marché du travail (accès privilégié à l'économie salariée, nouvelles opportunités professionnelles) ainsi que l'ensemble de la stratification sociale (attrait pour le statut de lettré, dévalorisation des anciens groupes dominants). D'un autre côté, l'École s'est progressivement insérée aux stratégies d'éducation de certaines familles (en nombre toujours très minoritaires) répondant ainsi à des logiques de reproduction et de distinction.

« Avec le développement économique, écrit John Iliffe, l'éducation constitua le principal facteur de changements au temps de la colonisation, non seulement comme réservoir de compétences, mais aussi comme source de différenciation sociale [...][3] ».

Au Mali, la sélection de ceux qui allaient suivre une scolarité ne s'est pas faite au hasard. Elle suivait une logique élitiste. Étienne Gérard cite en exemple une lettre écrite par le gouverneur général soudanais à ses administrateurs et reprise par le chef du service de l'enseignement ; nous sommes en 1940 :

> « Pour donner satisfaction à nos chefs, je vous invite, lorsque vous aurez à procéder à de nouveaux recrutements d'élèves, à réserver la plus grande place aux fils et aux parents de chefs et notables de votre région. Ce recrutement, établi d'après le recensement le plus récent de la population, avec bien entendu la haute approbation de votre commandant de cercle, portera sur tous les enfants d'âge scolaire (7 à 11 ans) susceptibles, de par leur origine de postuler plus tard à un emploi de chef. [...] Lorsque les élèves, présomptifs de chefs, doivent quitter l'école pour une autre d'un degré plus élevé ou

[1] Denise Bouche, *L'enseignement dans les territoires français de l'Afrique occidentale de 1817 à 1920,* Lille, Thèse d'État, Université de Lille III, 1975, p. 567.
[2] C'est là l'objet de l'article de Jean-Hervé Jézéquel qui préconise une approche *configurationnelle* de la scolarisation en Afrique de l'Ouest. Il souligne le caractère « modulaire » des déterminations, c'est-à-dire « le fait qu'un facteur de causalité a un impact différencié en fonction de la trame des déterminations dans laquelle il s'inscrit et dans laquelle il interagit ». Jean-Hervé Jézéquel, « Histoire de bancs, parcours d'élèves », *Cahiers d'études africaines*, XLIII (1-2), 2003, p.422.
[3] *Op.cit.*, Iliffe, 1997, p. 315.

> lorsqu'ils sont candidats à un examen ou un emploi [...], [les enseignants] sont tenus de signaler d'une façon particulière (encre rouge) le lien de parenté qui l'unit à un chef.[1] »

L'École a d'abord suscité des réactions de rejet auprès des populations concernées. Les nobles et les chefs cachèrent leurs propres enfants ou envoyèrent ceux de leurs esclaves, seuls moyens d'échapper au pouvoir colonial. Le risque était aussi de « désocialiser» ses enfants par la scolarisation et d'enrayer « le cycle productif et reproductif de la parenté[2] ».

Mais l'École coloniale avait un atout majeur : l'écriture. Elle a été un des instruments de la domination européenne dans des sociétés où l'oralité était le vecteur essentiel de la transmission des savoirs et des savoir-faire. La pratique de l'écrit était jusqu'alors « sacrée » et réservée au petit nombre des lettrés musulmans (avec l'écriture coranique – venue il y a plus de mille ans avec l'islam) ou des griots (avec le système graphique Mandé). D'abord redoutée, l'École coloniale allait être un moyen d'accéder « aux secrets de l'écriture ».

### B. L'École nouvelle

L'École coloniale assura la promotion d'une élite malienne diplômée et contribua à la formation des futurs politiciens du pays. Par exemple, Modibo Keita, Hamadoun Dicko, Fily Dabo Sissoko, occupèrent des postes ministériels dans divers gouvernements de 1948 à 1957. En accédant à des postes clés de l'appareil colonial, ces hommes participèrent activement à l'histoire politique de leur pays et furent les artisans de son indépendance, le 20 juin 1960[3]. De cette accession aux responsabilités du pouvoir émergea une nouvelle classe sociale : la « bourgeoisie d'État[4] ». Le capital

[1] Archives Nationales du Mali, *Rapports scolaires de Bougouni, 1940*, in Étienne Gérard, *La tentation du savoir en Afrique. Politiques, mythes et stratégies d'éducation au Mali*, Paris, Karthala, 1997, pp. 98-99.
[2] Claude Meillassoux, *Anthropologie de l'esclavage*, Paris, PUF, 1986, p. 40.
[3] « [...] Modibo Keita, alors secrétaire général du Parti de la Fédération Africaine, [...], annonça à Paris la volonté du Mali d'exercer son plein droit à l'indépendance et [...] permit l'accord d'un « transfert de compétences » ratifié par le parlement français et par les assemblées législatives du Sénégal et du Soudan. La fédération du Mali reçu en 1960 la charge de la politique étrangère, de la défense, de la politique économique et financière, du contrôle de la justice et de l'enseignement supérieur, de l'organisation général des transports et des télécommunications ». *Op.cit*., Gérard, 1997, p. 114.
[4] Voir Jean François Bayart, *L'état en Afrique,* Paris, Fayard, 1989.

scolaire devînt en même temps un « capital de distinction », celui de la nouvelle classe dominante.

Aux lendemains de l'indépendance, sous la présidence du socialiste Modibo Keita, l'École connut ses heures de gloire. L'État malien affirma sa volonté politique de « doter le pays des cadres dont il avait besoin », par une « éducation de masse et de qualité », afin de « décoloniser les esprits[1] ». L'objectif poursuivi (énoncé en 1961 à Addis-Abeba), était celui d'« une scolarisation à 100% en 20 ans », ce qui donna lieu à une véritable *ruée vers l'école*[2] entre 1962 et 1980.

Durant vingt ans, l'École a été la porte d'accès aux positions sociales aisées, surtout celles de la fonction publique. Synonyme de réussite et de prestige, elle occupa une place inédite dans les représentations avec toute une série d'associations telles que instruction-promotion-élite ou formation-emploi-salaire, ce qu'Étienne Gérard a nommé les « équivalences éducatives[3] ».

Si les savoirs scolaires furent à ce point valorisés, c'est parce qu'ils facilitaient l'insertion professionnelle. Faire partie de « ceux qui savent lire et écrire » était devenu un atout pour la mobilité sociale :

> **[Bamako, le 7.01.08]** Je dois organiser mon excursion en pays Dogon et le père d'Aminata[4] âgé d'une cinquantaine d'années, y exerça le métier de guide avant de venir s'installer dans la capitale, « *c'était il y a trente ans* ». Nous discutons donc de son ancien emploi et je lui rappelle sa promesse : celle de me prêter un livre sur le sujet. *« Ah oui, c'est dans ma bibliothèque »* me dit-il. L'accompagnant dans le salon, il me fait découvrir, dans une armoire, entre des assiettes et des sacs de riz, une centaine de livres en pagaille, étalés sur trois étagères. Il nous faudra une bonne demi-heure pour trouver ce que nous cherchons : « *Dieu d'eau* » de Marcel Griaule ! Dois-je être étonné ?
>
> Tous les livres sont en langue française : histoire de l'Afrique noire, de Tombouctou, du Niger, livres de classe ; mais aussi Maupassant, Molière, Voltaire. Et tous ces livres sont vieux d'au moins vingt ans. *« Je ne voulais plus être berger, alors je me suis mis à lire »* conclut-il.

[1] De 1960 à 1964, le nombre d'enfants inscrits en première année crut de 13 000 à 29 000. En 1964, le taux de scolarisation était de 12% et atteignait 25,1% en 1972. Étienne Gérard, « Entre État et population : l'école et l'éducation en devenir », *Politique Africaine,* n°47, 1992, p. 61.
[2] Miala Diambomba, *La réforme scolaire au Mali : essai d'analyse des facteurs qui atténuent ses résultats*, Québec, Université Laval, Faculté des sciences de l'éducation, 1980.
[3] *Op.cit*., Gérard, 1992, p. 62.
[4] Voisine du quartier Boulkassoumbougou dans lequel je résidais à ce moment.

À l'identique du modèle scolaire français dans ses structures de fonctionnement (inscription des élèves dans un établissement, leur passage de classe en classe, système de notes, etc.), l'enseignement public et privé au Mali se fait en français et comporte trois niveaux :

- L'enseignement Fondamental divisé en deux cycles. Le Fondamental 1 de six ans permettant, à terme, d'acquérir le CEP (Certificat d'Etudes du Premier cycle) et le Fondamental 2 de trois ans, sanctionné par le DEF (Diplôme d'Etude Fondamentale).
- L'enseignement secondaire (le lycée) qui est de trois ans pour le secondaire général et de deux à quatre ans pour le technique ou le professionnel.
- L'enseignement supérieur.

Les écoles privées recrutent de manière sélective ses élèves, ne serait-ce que par le prix d'inscription de cette filière en expansion. Par exemple, l'école privée Moribougou – dans laquelle j'ai mené une partie du travail de terrain à Bamako – coûte 5000 FCFA par enfant et par trimestre, somme qu'il faut multiplier par le nombre d'enfants scolarisés dans chaque famille[1]. À cela, il faut ajouter l'achat des livres scolaire, des fournitures, de deux uniformes par an, mais aussi l'argent de poches pour financer les déjeuner, les sorties d'après l'école ou encore quelques éléments à la mode (je me souviens d'un élève de cinquième année - Cm2 - me montrant fièrement ses chaussures « spiderman »). Bout à bout, les frais de scolarité mensuels d'une famille, pour ce qui est du cycle privé, peuvent aisément dépasser le SMIG malien (entre 30 000 et 40 000 FCFA). Papus, fils de médecin, a suivi le cycle privé à Bamako, tout comme ses frères et sœurs :

> *« Je suis le cinquième d'une famille de onze et on a tous fait l'école. Pour le papa, c'était obligatoire.* […] *On était dans une école privée, ce n'est pas gratuit, ah non ! Si tu fais le calcul… Mais je crois pas que l'école soit gratuite… même l'école publique, ça coûte.»* Papus.

[1] Au Mali, le nombre d'enfant moyen par femme est de 5,1. On peut ici émettre l'hypothèse que, compte tenu du coût de l'école (publique comprise même si son coût est sans comparaison avec l'école privée), les familles ne scolarisent pas tous leurs enfants. Hervé Jezequel souligne par ailleurs que les stratégies de scolarisation varient en fonction de la place de l'enfant dans la hiérarchie familiale. *Op.cit.*, Jézéquel, 2003, p. 422.

Parallèlement aux filières privées et publiques, dans lesquelles la grande majorité des enquêtés ont fait leur scolarité, il existe une école appelée «Medersa ». Elle est une école confessionnelle islamique où les enseignements religieux et général sont mêlés et dispensés en arabe. Ses structures d'enseignement sont similaires à l'école publique laïque. Néanmoins, le français y constitue une matière comme une autre (à raison de 4H30 par semaine). Yaya (cf. les personnages de l'enquête) est le seul enquêté à avoir suivi ce cursus et répondait ainsi à la volonté de ses parents.

### C. L'individualisation à l'école

La place de l'École dans la société malienne ne va pas de soi : d'abord parce qu'elle ne concerne qu'une minorité de la population mais aussi parce qu'elle s'est construite sur une problématique ambivalente et toujours actuelle.

D'un côté, on se représente l'École comme une étape incontournable pour l'accession au statut d'instruit et à certaines professions (avocats, médecins, pharmaciens, diplomates pour reprendre quelques-uns des métiers qui ont été ceux des pères des enquêtés). Mais de l'autre côté, on pense que l'École individualise et, par voie de conséquence, qu'elle représente un « danger » pour la société : celui de mettre à mal le modèle familial basé sur la dette intergénérationnelle.

> « *Nous, on a peur que nos enfants soient élevés comme ça : sans solidarité.* […] *Mais j'ai des frères, des cousins, leurs enfants mais ils se comportent comme ça… Quand nos parents n'ont plus l'âge, c'est pour les entretenir, s'occuper de nos parents. Mais eux là, c'est "chacun pour soi". J'ai de la famille, les enfants sont allés à l'école et après ils ont quitté leurs parents, ils sont partis faire leur vie. Mais chez nous, même si tu fais ta vie, les parents, c'est les parents. Quand ils sont vieux, ils ont besoin de nous. C'est eux qui nous ont mis au monde. La mentalité africaine c'est ça : tu es jeune, tu as la force de les éduquer, plus tard, quant ils deviennent quelqu'un, eux, ils te rendent la monnaie. C'est à eux de s'occuper de toi. C'est pour ça que je dis toujours à mes enfants :* "Vous avez vu quand moi j'ai les moyens, je m'occupe de mes frères, de mes sœurs… J'ai perdu ma mère, il y a 14 ans. Les frères, ils n'avaient pas les moyens… C'est moi qui m'occupais d'eux. Il faut être solidaire entre vous. Quand vous avez les moyens, il faut donner un coup de main à l'autre. C'est comme ça que nous on a été élevé. Il faut jamais vous séparer dans la vie". *Mais, ce que je vois, chez certains enfants, la mère, le fils s'en occupe pas quoi… On peut pas faire ça, jamais de la vie. J'ai jamais*

*vu ça ! On ne veut pas devenir comme ça… On fait tout pour rester solidaires entre nous. »* Djénéba [1].

Dans son roman *Sous l'orage* paru en 1963, Seydou Badian Kouyaté[2] met en scène cette vision de l'École où « instruction » et « individualisation » sont liées :

> « Mais vois-tu, les évolués [ceux qui sont allés à l'école], non plus, ne sont pas sans reproches. La jeune génération est marquée par le goût du luxe, l'égoïsme, la vanité. Regarde, quand ils se réunissent, c'est pour faire la foire.[3]»

Plus de quarante ans après la parution de son ouvrage, cet auteur, lors d'une intervention auprès des élèves de l'établissement scolaire Moribougou, exprime toujours son inquiétude quant aux effets de l'école sur la conscience des générations scolarisées :

> *« L'éducation, de mon temps, c'était le souci de tout le quartier, de tout le village. Vous c'est différent* […]. *La formation morale et civique est essentielle et elle disparaît. C'est une bêtise ! Elle répond aux questions : pourquoi la Famille ? Pourquoi la morale ? Pourquoi le village ? »*

On redoute que la scolarisation prolongée s'accompagne d'un processus d'acculturation des écoliers, car elle met en contact, de façon plus où moins prolongée et continue, deux modèles sociaux perçus comme incompatibles : l'un est familial, le collectif prime sur l'individuel ; l'autre modèle est scolaire et valorise l'individu.

Quels sont les effets de la scolarisation sur les élèves ? Quel est l'impact de l'école sur leur rapport au monde et aux autres ?

Ces deux questions sont d'autant plus importantes qu'elles vont permettre d'éclairer un objectif de ce chapitre : identifier et décrypter les éléments clés de la socialisation des Bamakois diplômés avant leur départ pour la France.

---

[1] Djénéba, 41 ans, membre de l'association Afrique conseil à Paris (cf. les lieux d'enquête, p. 48.).
[2] Seydou Badian Kouyaté était ministre au gouvernement du premier président malien Modibo Keita. Son livre, *Sous l'Orage* traite des « conflits de génération », des rapports entre les citadins et les villageois, entre ceux qui sont allés à l'école et ceux qui n'y sont pas allés. Son livre est par ailleurs une lecture obligatoire de premier cycle dans certains établissements scolaires maliens.
[3] Seydou Badian Kouyaté, *Sous l'orage*, Paris, Présence africaine, [1963], 1972, p.63.

## D. L'exemple de l'école privée Moribougou

Avant d'entrer dans les détails, il me faut ouvrir une parenthèse méthodologique. L'École est, comme la famille, un espace de socialisation. Cela a constitué une raison suffisante à mes yeux pour passer dix jours au sein de l'établissement scolaire Moribougou. Mixte et privée[1], cette école compte 332 élèves répartis en dix classes qui vont du jardin d'enfant à la 9ème année. J'ai principalement assisté et participé aux cours élémentaires des élèves de 4ème année, âgés de 10 à 12 ans et encadrés par Djigui (cf. personnages de l'enquête). Les notes d'observation y ont été prises sur le vif et les cours ont été enregistrés ; quatre entretiens avec deux enseignants sont venus compléter les données recueillies.

Les enquêtés ont été scolarisés à Bamako durant les années 70-90. Le travail ethnographique dans l'école s'est effectué en 2007. Choisir d'utiliser des données du « présent » pour expliquer certains aspects de la scolarité passée de mes interlocuteurs peut paraître étonnant. C'est la raison pour laquelle il m'a fallu prendre des précautions. Sur le terrain, la question n'était évidemment pas de « tout voir », de « tout traiter ». Il s'agissait surtout de ne pas perdre de vue les raisons de ma présence sur ce lieu d'enquête et, plus largement, les raisons (sociologiques) de ma présence au Mali : travailler sur la formation du capital pré-migratoire des enquêtés. Après mon séjour à Bamako, une partie importante de l'investigation a été de vérifier la fiabilité des données empiriques auprès des mes interlocuteurs «parisiens », de comparer leur vécu scolaire avec ce qu'il m'a été donné d'observer à Bamako. De ce qui a été vu et entendu à l'école Moribougou, je n'ai retenu que ce qui corroborait le discours des enquêtés.

### *La forte présence d'un ordre moral*

> **[Bamako, le 28.11.07]** 7h10, ma nuit fût courte et mon réveil difficile. […] C'est à pied que je me rends à « Moribougou ». Cela fait plusieurs jours que je prends le chemin de l'école et certaines personnes commencent à me reconnaître. On me salue, par mon prénom parfois […].

[1] Les quelques visites faites à l'école publique de Korofina m'ont permis d'avoir un point de comparaison avec l'école Moribougou : conditions matérielles d'enseignement, nombre d'élèves par classe, discussions et entretiens avec des enseignants, etc.

Arrivé dans la cour de l'école, je m'installe auprès des enseignants et les salue : « Somogo ?» (comment va la famille ?), « ere sira ? » (comment s'est passé la nuit ?), deux formules d'usage. Ils sont à la consommation du thé, je les accompagne [...].

8h00. Un enseignant sonne le début de la journée scolaire à l'aide d'un bout de bois et d'un cylindre métallique. Tous les élèves, toutes classes confondues, se réunissent autour du drapeau malien situé au milieu de la cour. Le directeur de l'établissement désigne deux élèves pour la levée de l'étendard national. À son signal, donné de vive voix, l'hymne est chanté en chœur [...].

**Premier couplet**
À ton appel Mali
Pour ta prospérité
Fidèle à ton destin
Nous serons tous unis
Un peuple, un but, une foi
Pour une Afrique unie
Si l'ennemi découvre son front
Au-dedans ou au-dehors
Debout sur les remparts
Nous sommes résolus de mourir

**Refrain**
Pour l'Afrique et pour toi Mali
Notre drapeau sera liberté
Pour l'Afrique et pour toi Mali
Notre combat sera unité
Ô Mali d'aujourd'hui
Ô Mali de demain
Les champs fleurissent d'espérance
Les cœurs vibrent de confiance

**Deuxième couplet**
L'Afrique se lève enfin
Saluons ce jour nouveau
Saluons la liberté
Marchons vers l'unité
Dignité retrouvée
Soutient notre combat
Fidèle à notre serment
De faire l'Afrique unie
Ensemble debout mes frères
Tous au rendez-vous de l'honneur

**Troisième couplet**
Debout villes et campagnes
Debout femmes, jeunes et vieux
Pour la patrie en marche
Vers l'avenir radieux
Pour notre dignité
Renforçons bien nos rangs
Pour le salut public
Forgeons le bien commun
Ensemble au coude à coude
Faisons le sentier du bonheur

**Quatrième couplet**
La voie est dure très dure
Qui mène au bonheur commun
Courage et dévouement
Vigilance à tout moment
Vérité des temps anciens
Vérité de tous les jours
Le bonheur par le labeur
Fera le Mali de demain

**Paroles : Seydou Badian Kouyaté.**

Le drapeau prend la direction du ciel au rythme de l'hymne malien. Les élèves les plus âgés se font bien entendre alors que les plus jeunes se font plus discrets. Les maîtres, quant à eux, se sont regroupés et restent muets.

L'hymne terminé, on salue, face au drapeau, de manière « militaire ». Ensemble, on se tape la hanche, bras tendu, « *en signe de respect* », commente un enseignant.

Les élèves prennent ensuite la direction de leurs classes respectives. De la première à la sixième, des rangs sont formés selon l'organisation préférée par le maître : en file indienne pour les uns, deux par deux pour les autres. Une fois ordonnés, les élèves entrent en salle de classe suivant ainsi l'injonction de leur maître.

À l'école Moribougou, le cérémonial du drapeau est quotidien. Chaque matin, du lundi au vendredi, les élèves effectuent les mêmes gestes avec une discipline exemplaire. Mais cela n'est qu'un aspect des règles scolaires qui ont cours dans cet établissement privé bamakois. Le port d'uniforme (chemise bleue à carreau pour les garçons, rouge pour les filles[1]), les horaires fixes, les leçons de civisme et de morale (dispensés une fois par jour), les sanctions (parfois physiques) infligées aux élèves, toutes ces pratiques témoignent de la forte présence d'un ordre moral, d'un attachement à la bonne conduite.

« Discipline » et « morale » accompagnent l'apprentissage des savoirs scolaires à Moribougou. C'est là le point d'entrée choisi pour expliquer – en partie - les mécanismes d'individualisation à l'école.

**[Bamako, le 12.11 .2007]** C'est le jour de la remise des bulletins dans la classe de 4ème année [CM1] encadrée par Djigui. Tous les élèves sont invités à ranger leurs affaires et à venir se placer face au bureau de l'enseignant. *« En fonction de vos moyennes, les élèves qui ont entre 0 et 4 se mettront dans la rangée de droite. Les élèves qui ont entre 4 et 7 se mettront dans la rangée du milieu. Les élèves qui ont plus de 7, vous vous mettrez à gauche. Capiche ? »*. « *Capisco* » répondent les élèvent à l'unisson. La tâche s'effectue en une quinzaine de minutes. Cette nouvelle répartition ne laisse pas entrevoir de différences de niveau entre les garçons et les filles. J'observe également que les « mauvais élèves » sont plus silencieux que le reste de leurs camarades. J'en compris vite la raison.

[1] Pour Marie-France Lange, la « tenue obligatoire […] vient renforcer le phénomène d'assimilation à un modèle national. […] il est impossible de déterminer l'ethnie ou la religion de l'élève […] à la seule vue de son costume ». *Op.cit.*, Lange, 1991, p.114.

Après avoir positionné une chaise devant le tableau, Djigui sort de sa sacoche ce qu'il appelle le « fouet » (il s'agit en réalité d'une courroie de moteur de voiture). Dix, c'est le nombre de coups que vont recevoir les élèves ayant obtenu une moyenne inférieure à cinq. « *C'est de l'humiliation* » me dis-je intérieurement. Quinze élèves doivent subir la punition. Au quatrième, je quitte la classe et allume une cigarette.

Après les cours, Djigui, un collègue et moi-même prenons le thé devant mon domicile. Je ne peux m'empêcher de revenir sur ce qu'il s'est passé en classe. Ma morale a été mise à mal. Djigui prend le premier la parole :

- *Les enfants, il faut les châtier et les rendre jaloux entre eux.*

Et son collègue ajoute :

- *C'est des ânes, il faut les battre pour qu'ils prennent la bonne route.*

La remise des bulletins de note et la nouvelle distribution des places assises qui en découlent ont une fonction claire : celle de distinguer les « bons » des « mauvais » élèves. Les trois rangées formées par Djigui rendent visible, aux yeux de tous, cette répartition classificatoire. Les derniers sont punis et placés sur le banc des « ignorants », les premiers sont exemptés du châtiment et placés sur le banc des « sachants ». Les compétences de chacun sont évaluées puis soumises au regard de la classe. Et ce regard est hiérarchique puisque les élèves sont échelonnés en fonction de leurs résultats scolaires. Ainsi s'installe un jeu perpétuel de comparaison de chacun avec tous :

« *Mais ça, c'est l'École même qui veut ça. Mais ce n'est pas seulement l'école élémentaire hein ! Je me souviens, j'étais en seconde, le maître, il rendait les rédactions. Et tous ceux qui avaient les mauvaises notes, ils prenaient leur rédaction, se levaient, et devaient la lire à haute voix devant toute la classe, sa copie. Ah non, je te jure, c'était la honte même* [...]. *Je me souviens aussi d'une fille, parce que le maître avait un fouet… Ah ça, on avait tous peur du fouet… La fille elle était venue à l'école et, tu vois, elle savait qu'elle allait être tapée… Elle avait mit des bouts de cartons sous son pantalon. Je te jure, quand le maître il a tapé, ça a fait « pow » ! Du carton* [rires] *!* » Mamadou.

« La discipline " fabrique" des individus : elle est la technique spécifique d'un pouvoir qui se donne les individus à la fois pour objet et pour instrument de son exercice[1] ». On se mesure les uns par rapport aux autres, on se construit par rapport à une norme, celle du bon élève. Et le bon élève est celui qui, dans l'observation et

[1] *Op.cit.*, Foucault, 1975, p. 200.

l'extrait d'entretien cités ci-dessus, n'a pas reçu les coups de fouets, qui n'a pas été humilié. Il est aussi celui qui n'arrive pas en retard…

> **[Bamako, le 19.11.07]** Les élèves de la classe de Djigui s'exercent à la lecture orale […]. Une jeune fille arrive vingt minutes après le début du cours. Elle dépose ses affaires et, sans intervention de l'enseignant, s'agenouille face au tableau durant une vingtaine de minutes. C'est la « punition du retard ».

… qui ne bavarde pas :

> *« Souvent quand j'écris au tableau, je me retourne, je grille un élève qui est en train de bavarder, je le fixe bien et tu vois l'enfant, il baisse les yeux. »* Moussa[1].

Bref, le bon élève est celui qui ne s'écarte pas des chemins de la conformité. Et l'inobservance des règles disciplinaires s'accompagnent d'une série de pénalités dont l'effet doit d'être correctif. La sanction se veut normalisatrice. Et puisque tous les élèves – bons ou mauvais - sont soumis au même modèle disciplinaire, la crainte d'être sanctionné pèse sur les consciences. C'est cette potentialité d'être sanctionné qui, selon Djigui, permet de maintenir l'ordre dans sa classe [2] :

> *« Les devoirs ? Ils les font, ils les font. Non, tu les menaces, il faut mettre la pression sur eux et gare à celui qui vient sans faire son devoir. Tu verras, tu leur montres le fouet… ça suffit. J'ai déjà… Parce que tu sais, l'enseignement fondamental ne va pas sans le fouet ; ici, quand même, l'enfant vraiment c'est comme ça. »* Djigui.

« À travers cette micro-économie d'une pénalité perpétuelle, s'opère une différenciation qui n'est pas celle des actes, mais des individus eux-mêmes, de leur virtualité, de leur niveau ou de leur valeur. La discipline, en sanctionnant les actes avec exactitude, jauge les individus « en vérité » ; la pénalité qu'elle met en œuvre s'intègre dans le cycle de connaissance des individus [3]»

Le bulletin de note, pour continuer sur cet exemple, est bien une « formalisation » de l'individuel. C'est à partir de ce document écrit que Djigui établit

[1] Moussa encadre les premières années au sein de l'école publique Korofina.
[2] Lors d'une discussion informelle, Toumani, enseignant à l'école publique Korofina, m'expliquait que la correction physique des élèves a eu des effets indésirables : certains, suite aux punitions répétées, « *ont tout simplement arrêté de venir à l'école*».
[3] *Op.cit.*, Foucault, 1975, p. 213.

les moyennes et classe ses élèves. Les matières (chant, conjugaison, dessin, dictée, questions de dictée, écriture, expression écrite, grammaire, langage/anglais, mesure, mathématique, questions de cours, récitation, rédaction[1]) sont « fixées sur le papier » et servent à l'évaluation. Ce procédé d'examen « fait de chaque individu un « cas ». […] Le cas, c'est l'individu tel qu'on peut le décrire, le jauger, le mesurer, le comparer à d'autres et cela dans son individualité même ; c'est aussi l'individu qu'on a à dresser ou redresser, qu'on a à classer, à normaliser, à exclure, etc. [2] ».

La qualification des performances a deux effets majeurs : valoriser l'individu et hiérarchiser les élèves. Ce point est un élément essentiel dans la formation du capital pré-migratoire des enquêtés.

Aux normes familiales, l'École ajoute tout un jeu de degré de normalité où seul le mérite décide de la place de l'élève. Dans la classe de Djigui, le jour de la remise des bulletins, la discipline est la même pour tous : garçons et filles, du même âge ou non[3], sont « logés à la même enseigne ». La distribution des positions scolaires ne s'est pas faite en fonction de l'âge ou du genre. Elle s'est faite en fonction des résultats scolaires.

Alors que la famille *valorise* la dimension collective (entraide, solidarités, etc.), l'École semble *valoriser* l'individu en formant les esprits à la concurrence sociale (système de note, classement, compétition entre élèves, etc.). Cette dimension concurrentielle de l'École, couplée à un système punitif, s'imprime au mécanisme psychique de l'individu pour devenir un élément constitutif de son « intériorité ». L'individualisation, processus intrinsèque du système scolaire, doit toutefois être questionnée.

### *Le sens de l'École : servir la famille*

Pour le politicien et écrivain Seydou Badian Kouyaté, l'École constitue un risque pour l'équilibre social malien : celui de favoriser la formation d'esprits détachés de la

[1] Il s'agit des matières qui apparaissent sur le bulletin des 4ème année de l'école Moribougou dont un exemplaire est en ma possession.
[2] *Op.cit.*, Foucault, 1975, p. 224.
[3] Au Mali, dans une même classe, les écarts d'âge entre élèves peuvent être de plusieurs années. La « planification » mise en place par le gouvernement en 2003, visait précisément à harmoniser les effectifs : à chaque classe, son âge. Toumani, enseignant âgé de 60 ans, met en cause cette décision politique : *« autrefois on avait de écarts d'âge de 6, 7, 8 ans. Le souci, c'est que l'accès à l'école n'est pas le même à Bamako ou dans les autres villes que dans les villages. Il y a des jeunes qui quittent le village à 9 ans. Est-ce qu'ils peuvent entrer directement en 4ème année* [CM1] *? Non. Le plus important, c'est de scolariser le plus de personnes pour qu'ils apprennent à lire et à écrire ».*

famille et de ses enjeux de reproduction sociale. Que deviendrait la famille si les générations scolarisées ne répondaient plus aux exigences de la dette communautaire ?

Or, comme le soulignent Marc Le Pape et Claudine Vidal, « à la différence du système d'enseignement français, [l'École] n'a guère d'autonomie par rapport à celui des autres secteurs de la vie sociale[1] ». Elle fait une large place aux valeurs et aux règles de conduite habituelles dans le monde social malien.

Au sein de l'école Moribougou, des outils ont été mis en place pour contrôler les effets de l'individualisation scolaire. Parmi ces outils, on trouve l'instruction morale :

> « Cette nuit, mon fils, j'ai fait un rêve très triste. J'étais dans une case délabrée, j'étais vieille, j'avais faim, j'étais pauvre, j'avais dépensé tout mon argent pour faire de toi un homme… Et toi, tout triste tu disais : « mais maman nous allons être riches, je vais gagner de l'argent. Je serai médecin, je serai employé de bureau ». « Parce que lorsque tu étais petit garçon, tu ne pensais qu'à jouer en disant : « demain, je travaillerai ». Et maintenant, tu ne sais rien et je suis pauvre et j'ai faim.[2] »

Cet extrait du cahier d'éducation civique et morale, destiné aux élèves de 5ème année [CE2], est intéressant à plusieurs titres. Il faut noter tout d'abord que la « richesse » va de paire avec les emplois salariés (médecin et employé de bureau sont les deux métiers cités en exemple). Par ce biais, on insiste sur les bienfaits de l'instruction scolaire, sur les équivalences éducatives que l'École est censée assurer. La réussite professionnelle est toutefois soumise à condition : celle de ne pas passer son temps « *à jouer* ». Travailler, tel est l'impératif auquel doit répondre l'élève pour que l'École puisse tenir ses promesses d'ascension sociale.

Plus important encore, la réussite personnelle, si elle advient, ne doit pas perdre de vue sa véritable finalité : servir l'intérêt familial. On rappelle à l'enfant que sa carrière - scolaire et professionnelle – ne relève pas de sa propre volonté. Il la doit à sont entourage (*« j'ai dépensé tout mon argent pour faire de toi un homme »*). C'est là la morale de l'histoire : on attend de l'enfant un retour sur investissement. La logique de la dette intergénérationnelle, au centre du contrat familial, s'intègre à l'instruction scolaire.

---

[1] *Op.cit.*, Le Pape, Vidal, 1987, p. 65.
[2] Ministère de l'éducation nationale du Mali, *Cahier d'éducation civique et morale, 5ème année*, Bamako, 2003.

À l'école Moribougou, et jusqu'à la 9ème année[1], les leçons d'éducation civique et morale sont dispensées quatre à cinq fois par semaine. Le *respect des règles de vie à l'école, en famille, en société, l'importance du travail et de l'instruction, la reconnaissance de l'autorité de l'enseignant et des parents, la valorisation de l'esprit collectif,* etc.,[2] sont quelques-uns des thèmes abordés en cours. Et tous ont le point commun de faire de la famille, du collectif, une valeur centrale.

De façon moins explicite, d'autres matières sont également marquées par cet encadrement idéologique. Dans l'observation ci-après, c'est la répartition genrée des tâches domestiques qui est mise en relief à travers l'apprentissage de l'écriture :

> **[Bamako, le 19.11.07]** Classe de 4ème année (CM1), le maître lit à haute voix et à trois reprises, l'exercice de la matinée : une « dictée préparée » intitulée « *une petite cuisinière* » :
>
> *« Kankou et sa mère prépare le repas du soir. Elles épluchent et lavent les légumes pendant que la viande cuit dans la marmite. Puis, elles font cuire le riz. »*

En de nombreux points, l'École ne rompt pas avec l'ethos de la famille. Dans les classes, l'instruction des valeurs « communautaires » est redoublée par l'application, plus ou moins consciente, des normes familiales. Par exemple, Moussa fait appel au principe de séniorité dans la gestion de sa classe de première année :

> *« Souvent, quand je ne peux pas m'occuper directement de ma classe, je donne ma règle à Issa. C'est lui qui surveille tout le temps où moi je ne peux pas le faire.* [...] *Pourquoi Issa ? Parce qu'il a deux ou trois ans de plus que tous les autres... Toujours choisir l'aîné, ça, c'est la règle !* [rires]» Moussa.

Cette « *règle de l'aîné* » est aussi en vigueur dans la classe de Djgui :

> **[Bamako, le 20.11.2007]** Déroutant ! Djigui demande à un élève de lire au tableau le chiffre 1125. L'élève éprouve des difficultés et échoue. Une second élève, situé derrière lui, se lève à la demande du professeur et prononce correctement le chiffre. À ma grande surprise, Djigui ordonne à ce dernier de gifler son camarade. Il arme son bras droit, et d'un geste vif, claque le garçon.

[1] Équivalent de la 3ème en France. Il s'agit de l'année où les élèves passent le DEF (Diplôme d'Étude Fondamentale).
[2] Titres des leçons de morale extraits du livret : Ministère de l'éducation nationale du Mali , *Cahier d'éducation civique et morale, 5ème année*, Bamako, 2003.

Les élèves demeurent impassibles, silencieux. L'incident clos, le cours reprend comme si de rien n'était. Seul l'élève giflé fixe le tableau, ailleurs, certainement sous le choc. J'ai beaucoup de mal à supporter ces scènes que je juge violentes[1]. Décelant mon trouble, Djigui vient me trouver et entreprend une explication :

> *« Je t'ai dit David, l'enfant, il faut le châtier… Mais toi, t'es là, tu n'as que des zéros, tu bavardes tout le temps… Donc ça veut dire que quand même ton papa te dit " va faire ça ", tu ne vas pas le faire, donc il est obligé de te taper à la maison. Donc la maison et la classe, c'est pareil* [silence]. *Tu auras remarqué que le garçon qui a giflé l'autre garçon était plus vieux qui lui ? »*

Cette scène illustre bien comment, au sein de l'école, s'articulent des logiques proprement scolaires (la mesure des compétences dans l'acquisition des savoirs - ici, le déchiffrage) et des logiques sociales plus globales propres à la société malienne.

Djigui ne délègue pas son pouvoir de sanctionner à n'importe quel élève. L'enfant qui gifle est non seulement *« plus vieux »* que son camarade mais il est aussi celui qui a réussi l'exercice. Par cet acte, Djigui s'assure un relai dans la surveillance de sa classe ; une surveillance doublement hiérarchisée : en fonction de l'âge et en fonction des compétences. « Mieux qu'un cercle la pyramide [est] assez complète pour former un réseau sans lacune » ; par conséquent, il est possible « de multiplier ses échelons, et de la répartir sur toute la surface à contrôler […][2]».

Cette aire de contrôle est d'autant plus grande que l'éducation au Mali est une affaire qui concerne la société toute entière. À l'école, en famille ou en dehors de ses deux espaces d'inscription, l'enfant est soumis à un contrôle social rigoureux et répressif :

> *« La raclée pour un enfant, c'est vraiment la gifle et s'il insiste, s'il se défend, là, c'est la bastonnade. Tu as le droit de le frapper. Parce que chez nous, c'est*

[1] Revenant souvent sur cette épisode avec différents interlocuteurs, je pris conscience que les « violences physiques » à l'école était courante à Bamako et plus largement au Mali, y compris du temps des enquêtés. Voici deux extraits d'entretien à ce propos parmi tant d'autres : *« Moi-même j'ai été giflé. Je voulais pas mais le professeur oui… Alors.»* Vieux Cissé ; *« J'ai été frappée par le directeur avec une chaîne. Des élèves bavardaient et moi j'étais à côté, je ne faisais rien. Le directeur a puni tout le monde, moi aussi. »* Aminata.

Un détour par l'Histoire du Mali nous apprend que cette façon de corriger l'enfant avait déjà été observée il y a cinq cents ans : « au début du XIVe siècle, le Mali était officiellement un État musulman, reconnu comme tel dans le monde islamique, et ses dirigeants se rendaient ostensiblement en pèlerinage à la Mecque. En 1352, le grand voyageur arabe, Ibn-Battuta remarqua « la grande assiduité du peuple à accomplir la prière, son souci de la faire collectivement ; ils battent leurs enfants pour les faire prier eux aussi ». *Op.cit.*, Iliffe, 1997, p. 82.

[2] *Op.cit.*, Foucault, 1975, p. 203.

*enfant là, il est dans notre environnement, mais il n'est pas à moi seul. Il est à nous tous. Cet enfant là, si tu le vois dehors, tu peux le commissionner, parce que c'est aussi ton enfant.* » Ibrahim.

Certes, l'École ouvre un champ plus large aux variations individuelles (la compétition entre élève, la réussite et le devenir personnels). Mais elle n'échappe pas aux « lois » statutaires intériorisées dès la prime enfance. C'est là toute la particularité et toute l'ambigüité de l'École malienne : tout en influant les comportements, elle est dépendante de la société dans laquelle elle s'intègre[1].

Inculquer aux élèves les bases du modèle familial, les rôles que l'on doit tenir suivant que l'on soit un homme ou une femme, que l'on soit ainé ou cadet, fait partie de l'idéologie scolaire. Sans sous-estimer les effets des mécanismes d'individualisation à l'école, on ne peut que remarquer la manière dont ceux-ci sont « contenus » dans le but de maintenir l'ordre social malien. *Tout se passe comme si* chacun avait une conscience claire du risque encouru par une individualisation poussée à l'extrême, celui de mettre en péril les modalités de la protection sociale fondées sur le collectif familial. En cela, l'École ne s'oppose pas à la famille : « *la famille et la classe, c'est pareil.* » Djigui.

On voit apparaître un clivage moral organisé en deux pôles : l'individu dont la valence est « négative » et le « collectif » dont la valence est positive. Or, comme l'écrit Alain Marie, «la permanence de l'habitus communautaire [tient à ce que] les conditions présentes lui ménage des espaces de pertinence et de fonctionnalité[2] ». Depuis Émile Durkheim, on sait que la fonction fondamentale de l'éducation est l'intégration sociale[3]. Pour la petite bourgeoisie malienne - dont sont issus les protagonistes de cette enquête -, l'École est le point de passage obligé pour accéder à certains emplois salariés et pour maintenir sa condition sociale. La scolarisation est un enjeu familial majeur. Elle doit permettre l'insertion professionnelle des enfants afin qu'ils puissent être comptés parmi les membres actifs de la famille, afin qu'ils puissent répondre aux exigences de la dette intergénérationnelle. En même temps que l'enfant est préparé - avec l'École - à entrer sur le marché du travail bamakois, il est « conditionné » à être au service de sa famille et de sa reproduction.

[1] Cette ambigüité a profondément marqué la conscience de mes interlocuteurs. Tout au long de ce travail, on trouvera, ici et là, ce tiraillement « moral » entre des logiques « individuelles » et « communautaires » et dont la situation d'immigration en France ne va pas sans nécessiter quelques ajustements.
[2] *Op.cit.*, Marie, 1997, p. 86.
[3] Émile Durkheim, *Éducation et sociologie*, Paris, PUF, Quadrige, [1922], 2005.

## 3.2 Valorisation familiale de l'instruction

Lors du travail de terrain mené dans l'école Moribougou, un point a particulièrement retenu mon attention : *l'usage et l'apprentissage obligatoire de la langue française*. La raison en est que la maîtrise du français constitue une véritable ressource pour les migrants rencontrés et installés en France. « Parler, écrit Frantz Fanon, c'est être à même d'employer une certaine syntaxe, posséder la morphologie de telle ou telle langue, mais c'est surtout assumer une culture, supporter le poids d'une civilisation[1] ».

Puisque cette compétence linguistique fonctionne comme un capital en situation d'immigration, il me fallait comprendre la place de la langue française dans le milieu d'origine des enquêtés. Élément primordial de l'instruction scolaire, puis argument en faveur de leur émigration, la langue française a d'abord été perçu, pour mes interlocuteurs (et leurs familles), comme un outil d'intégration sociale de première importance.

### A. « Mieux vaut savoir lire et écrire »

Dans la grande majorité des écoles publiques et privées maliennes, et dès la deuxième année [CE1], le français est de rigueur. La non-observance de cette règle par les élèves est sanctionnée par *le symbole*, une pièce de bois carrée donnée à l'enfant fautif et sur laquelle est inscrit une somme d'argent – 25 FCFA ou 50 FCFA pour l'école Moribougou – que la famille est tenue de payer.

> *« Si vous allez à Polytechnique, ce n'est pas le bambara que vous allez parlez, c'est le français. À la maison, il y a toute la place pour parler la langue natale mais pas ici, pas à l'école. Le bambara, c'est bien, mais ce n'est pas une langue internationale. Instaurez le symbole dans vos classes, et s'ils parlent bambara, punissez-les ! »* Seydou Badian Kouyaté[2].

La pratique du symbole est révélatrice du rapport des Bamakois à la langue française. En classe, j'ai assisté à des scènes de moquerie envers des élèves qui ne se sont pas exprimés correctement dans la langue officielle du pays. Ils en ont éprouvé

[1] Frantz Fanon, *Peau noire, masques blancs*, Paris, Seuil, 1952, p. 13.
[2] Conférence du donnée à l'école Moribougou, le 6.12.2007.

un sentiment de honte[1]. Ce type d'interaction peut être également observé en dehors de l'école, dans la cadre banal de la vie quotidienne bamakoise :

> **[Bamako, le 6.12.08]** Une inconnue fait son appariation dans le salon de la famille Cissé, alors que nous regardions - Awa, Djigui, Coumba et moi-même - une série télévisée, une novélas[2]. Elle entame la discussion. Je la trouve avenante et prête à discuter. J'apprends qu'elle est enseignante en 2ème année et qu'elle aime son métier. À ma question de savoir si le symbole est utilisé dans son école, elle me répond : *« oui, c'est essentiel »*. Elle ajoute qu'elle aime le français, qu'elle aime le parler.
>
> *« Moi, je n'aime pas parler français* – intervient Coumba - *parce que les gens se moquent de moi. Regarde ! »*
>
> Effectivement, les personnes présentes rient ouvertement de son français. Sur le ton de l'humour, Awa prend la parole :
>
> *« Mais elle, elle ne sait pas parler le français, elle n'est pas allée à l'école. Elle vient de la brousse.»*
>
> « Mieux vaut savoir lire et écrire », pour reprendre une phrase que j'ai souvent entendue ici.

Le degré de maîtrise de la langue française permet de situer le niveau scolaire d'un individu et, du même coup, d'être un indicateur de sa position sociale. Facteur de distinction dans la scène décrite à l'instant, le français entre plus largement – à Bamako du moins - dans ce que Pierre Bourdieu appelle la culture légitime[3]. Elle scinde le monde social en deux : ceux qui la possèdent et ceux qui ne la possèdent pas, les « instruits » et les « non-instruits ». Dans le sens commun, cette frontière de langage est bien souvent celle qui oppose la capitale au monde rural. C'est la raison pour laquelle Awa associe, sur le ton de l'humour, la pratique du français de Coumba à son origine géographique[4]. Comment peut-on expliquer cet attachement à la langue française ?

---

[1] La question est de savoir si ma présence n'a pas induit cette réaction collective.

[2] Les novélas sont des séries télévisées sud-américaines dont le succès quotidien dans le pays d'Afrique de l'Ouest est remarquable. J'ai noté par ailleurs que les diffusions ont été calées en dehors des heures prières, afin de maximiser le nombre de téléspectateurs.

[3] L'on peut définir la culture légitime comme désignant les formes de savoirs et de savoir-faire valorisées socialement et dont la non-possession provoque un sentiment de honte.

[4] Sur le rapport entre « urbains » et « ruraux », je renvoie à la lecture du chapitre 3 d'Étienne Gérard, « La lettre révélée, l'École en marche », pp. 91-130, Étienne Gérard, *La tentation du savoir, Politiques, mythes et stratégies d'éducation au Mali,* Paris, Karthala-Orstom, 1997.

On pourrait, à la manière des écrivains de la négritude, remonter à la situation coloniale et soutenir que « tout peuple colonisé - c'est-à-dire tout peuple au sein duquel a pris naissance un complexe d'infériorité, du fait de la mise au tombeau de l'originalité culturelle locale - se situe vis-à-vis du langage de la nation civilisatrice[1] ». Il ne fait aucun doute que la colonisation a profondément marqué les sociétés africaines. La question coloniale et celle de ses effets n'ont certainement pas été épuisées, notamment en ce qui concerne le rapport entre les Africains et les Occidentaux. Devant les élèves de l'école Moribougou, Seydou Badian Kouyaté déclarait à ce propos :

> *« Étudiants en France, nous pensions que nous devions libérer notre pays. On était à l'école avec les Blancs et on s'est rendu compte que les Blancs faisaient des fautes comme nous, ils se trompaient, ils apprenaient, comme nous. Et nous avons jugé le système colonial injuste. »* Seydou Badian Kouyaté[2].

Mais aujourd'hui, la pratique de la langue française à Bamako ne peut plus être considérée comme une façon de se positionner face au « Blanc » ; du moins, cet axe d'interprétation doit être relégué au second plan.

Il faut avoir à l'esprit que mes interlocuteurs sont une des premières générations à ne pas avoir *vécu* la colonisation. Pour certains d'entre eux, « *c'est de l'histoire ancienne* » (Mamadou), « *il faut passer à autre chose* » (Yaya). Nés après l'indépendance du Mali (1960), les enquêtés ont nécessairement un rapport « aux blancs » et à la « langue des blancs » qui n'est déjà plus celui de leurs parents.

Cela dit, la ville de Bamako s'est faite avec la langue française[3]. En s'imposant progressivement comme une norme de la communication, elle est devenue une composante essentielle du monde bamakois. Parce qu'elle est la langue du secteur tertiaire, de l'administration, de l'État, parce qu'elle est aussi la condition d'accès à une certaine légitimité sociale, elle est une compétence qui facilite l'intégration dans la ville. La langue française n'a donc de valeur que parce qu'il existe un *marché* pour

[1] *Op.cit.*, Fanon, 1952, p. 14.
[2] Conférence donnée par Seydou Badian Kouyaté à l'école Moribougou. Extrait du journal de terrain, le 6.12.2007 .
[3] Robert Vuarin a montré que la ville de Bamako a commencé son expansion géographique et son accroissement démographique avec l'arrivée des colons en 1898. *Op.cit.*, Vuarin, 1991, pp. 23-43.

elle. Si tel n'était pas le cas, sa centralité dans l'apprentissage des savoirs scolaires se comprendrait mal[1].

« La valeur d'une compétence particulière – écrit Pierre Bourdieu - dépend du marché particulier sur lequel elle est mise en œuvre et, plus exactement, de l'état des relations dans lesquelles se définit la valeur attribuée au produit linguistique de différents producteurs[2]».

### B. La langue française, au minimum

Pour la petite bourgeoisie bamakoise, la langue française fait partie du capital familial. Ayant servi l'itinéraire professionnel des parents des enquêtés, elle constitue le bagage minimum[3] pour amener leurs enfants sur les chemins de la réussite sociale. C'est pourquoi, il a été important d'aménager, à l'intérieur de l'espace de la maison, les « bonnes » conditions de sa transmission. Quelles sont les modalités de la pratique familiale du français[4] ?

Lorsque j'ai découvert la pratique du *symbole* à l'école Moribougou, je me suis posé la question de sa réception dans les familles. L'enfant, en le rapportant chez lui, signifie à ses parents qu'il n'a pas respecté l'interdiction formelle de parler sa langue maternelle à l'école. Dans la variante du *symbole* appliquée à l'école Moribougou, les parents sont dans l'obligation de « racheter la faute » de leur enfant en payant une somme d'argent. À l'évocation de cette pratique avec mes interlocuteurs parisiens, ils avaient tous quelque chose à dire à son sujet[5].

> *« Moi, j'ai eu le symbole, mais je faisais tout pour que mes parents ne le l'apprennent pas. Alors, qu'est ce que j'ai fait ? J'ai demandé à un cousin de me dépanner les 50 FCFA et je les ai payés moi-même, sans rien dire à la*

[1] Plus tard, il me faudra comprendre comment les migrants bamakois, à l'intérieur de l'espace parisien (au travail, dans la vie quotidienne, dans leurs démarches administratives), usent de cette compétence linguistique ; compétence qui entre dans le capital pré-migratoire.
[2] Pierre Bourdieu, *Questions de sociologie*, Paris, Minuit, 1984, p. 124.
[3] Les conditions de la réussite ne se limitent pas à la pratique de la langue française. Plus largement, c'est l'obtention d'un diplôme qui est visé par les familles des enquêtés ; diplôme qui signifie, de fait, que l'on est porteur de la langue de l'école.
[4] J'ai conscience que la langue française n'est qu'un aspect de l'instruction scolaire et familiale. Mais avec elle, il devient possible de mieux comprendre les enjeux familiaux de la scolarisation. À travers la pratique du français, il s'agit donc de questionner la place et le rôle de l'école dans les familles de mes interlocuteurs.
[5] On voit ici les bénéfices de se rendre dans la société d'origine des enquêtés, notamment celui de rendre compte de pratiques « passées » qui ne se racontent pas de façon spontanée.

*famille*. […] *Parce que si mes parents savaient ça, c'est mes parents qui punissaient.* » Mamadou.

Aller dans le sens de l'École, respecter les règles du jeu scolaire, c'est ainsi que l'on pourrait résumer la position des parents des enquêtés, et plus largement celle des aînés familiaux, face au système éducatif. À la maison, l'autorité du père est « indiscutable », il est le « *patriarche dominateur* », pour reprendre l'expression de Seydou Badian Kouyaté. À l'école, cette autorité est aux mains du maître, et « *il a toujours raison* » :

**Boubacar[1] :** *« Je me souviens, mon père et moi, on allait chercher mon grand frère à l'école. Il est entré dans la voiture et, tu vois, on commence à rouler. Et là, il y a une odeur qui commence à sentir très très fort. Ça puait, vraiment, ça puait. En fait, tu vois les cornes de mouton, mon frère avait ça autour du cou. En fait, le maître a vidé la corne et a mis de la viande dedans. Comme il avait parlé Bambara dans la classe, il devait porter ça tout le week-end.*

**David** : *Ton père lui a laissé la corne tout le week-end ?*

**Boubacar :** *Bien sûr ! Il ne faut pas parler bambara en classe. Si le maître punit, c'est qu'il a raison. Si le maitre… S'il est pas content après toi, ah non, c'était pas bon.*

**David** : *Pourquoi ?*

**Boubacar :** *Ah mais sinon, tu te fais aussi corriger par tes parents ! »*

De nombreux outils sont mis en place par l'École pour que les familles puissent avoir un regard sur la scolarité de leurs enfants (le bulletin de note signé par les parents est l'un d'entre eux). Le *symbole* est lui aussi un objet destiné à franchir la frontière entre l'école et la famille. Mais il ne sanctionne qu'un aspect tout à fait particulier du comportement à observer à l'école. Or, les réactions du père de Boubacar ou de Mamadou (lorsqu'il cache le symbole à ses parents) ne sont pas anodines. Si la langue française est celle de l'École (public et privée), elle est aussi largement pratiquée en famille.

[1] Boubacar est âgé de 22 ans. Il est arrivé en France en 2007. Aujourd'hui, il est étudiant en master 1 de mathématiques à la faculté Paris Descartes. Il exerce en parallèle le métier de livreur dans un restaurant du VIIIème arrondissement de Paris. C'est là que nous nous sommes rencontrés et que nous avons commencé à parler de sa vie à Bamako.

> **[Bamako, le 15.01.08]** Le père de Beidi[1] est installé dans son salon. Il regarde la télévision, un film français sous-titré en français.
>
> *« Ici, on ne parle que le français, le peul à l'occasion et le bambara quand on n'a pas le choix »* me dit-il.

« Faire sienne » la langue française, la pratiquer chez soi de manière exclusive, interdire l'usage du bambara ou du peul, en faire une règle de la maison, Beidi a appris très tôt à surveiller son langage :

> *« Je me souviens, à la maison, on parlait souvent français.* […] *Je me souviens que mon père me reprenait à chaque fois que je faisais des fautes de français ou que je ne prononçais pas bien un mot. »* Beidi.

La position des familles des enquêtés vis-à-vis de la langue maternelle (majoritairement le bambara) et de la langue française n'est pas toujours aussi radicale que celle adoptée par les parents de Beidi. Mais le fait que la langue de l'École soit relayée dans les familles a été décisif pour la « réussite scolaire » de mes interlocuteurs. Au sein des domiciles familiaux, la pratique du français s'inscrit dans un environnement favorable à l'écriture ou à la lecture. Qu'il s'agisse de la famille D., B., ou G., (trois maisons d'enfance des enquêtés visitées à Bamako), toutes étaient en possession d'un tableau noir (destiné à l'aide aux devoirs), d'une bibliothèque, de journaux, d'ordinateurs, d'agendas, de dictionnaires et de scrabbles[2]. Ces instruments de l'écrit font que la langue française n'a pas été une langue étrangère pour les enquêtés, mais une langue familière.

Cela ne signifie pas que les enquêtés ont tous un rapport « positif » ou « équivalent » à la langue française. Pour la famille D., par exemple, il existe un écart important dans la pratique de l'écrit entre Ibrahim et son frère Mamadou. Pour Ibrahim, le recours à l'écriture est un acte de plaisir :

> **[Paris, le 30.09.08]** Installés au domicile d'Ibrahim, nous discutons brièvement du « scrabble », jeu de société rangé sous le meuble télé de mon

[1] J'ai rencontré Beidi à Paris en 2005. Il était alors opérateur téléphonique pour une grande entreprise française. De retour à Bamako depuis quelques mois, il souhaite monter se propre *« bôite »*. *« Je me suis dit que j'avais plus de chances ici avec mes diplômes français et mon expérience professionnelle en France. Les gens aiment ça. J'ai le profil […] et puis ici, j'ai mes parents, ma femme et mon fils »*. Mais son projet d'entreprise n'aboutira pas et c'est en juin 2008 qu'il retourne, seul, à Paris.

[2] Ibrahim me confiait qu'il jouait régulièrement avec son père au scrabble : « *mais attention, mon père était très fort au scrabble, il était très fort en français.* » Cela signifie que certains parents rendent « vivants » ses « objets de langue » en accompagnant leurs enfants dans la découverte de ceux-ci.

interlocuteur. C'est un de ses jeux favoris ! Nous convenons d'une partie – que nous ne ferons jamais – lors de ma prochaine visite.

> **Ibrahim :** *« Tu n'as aucune chance contre moi ! Pense à prendre ton dictionnaire ! Parce que des mots que les gens ne connaissent pas, j'en connais ! »*

J'entre dans son jeu :

> **David :** « *Méfie-toi, moi aussi j'ai joué ! Combien de petits mots connais-tu ?*
> **Ibrahim :** *Cinquante !*
> **David :** *Pas mal ! Je ne gagnerai pas aussi facilement que prévu* - [rires][1]. »

Pour Mamadou, l'écriture est un exercice plus laborieux :

**[Paris, le 12.01.09]** Mamadou me rend visite afin que je puisse l'aider à rédiger une lettre. Il s'agissait d'obtenir sa « *carte de séjour de 10 ans* » (une démarche clé dans l'expérience de migration de mes interlocuteurs sur laquelle je reviendrai). Pour modèle, il me présente une lettre d'Ibrahim, celle qui a permis à son frère de franchir cette étape administrative. Je la lis et commente :

- *C'est bien écrit.*

Mamadou me répond :

- *Ah mais c'est Ibrahim. C'est l'intellectuel de la famille. Moi, je ne sais pas bien écrire, tu le sais.*

[1] Dans les rues de Bamako, j'ai observé des personnes pratiquer ce jeu de lettres dont la règle est l'orthographe. Si, comme je le pense, le français entre dans la culture légitime au Mali, alors le scrabble – comme les échecs en France - est lui aussi un jeu qui s'entoure d'une certaine légitimité sociale. Johan Huizinga avait titré son livre « *Homo Ludens* » (l'homme joue), paru en 1951, pour signifier que le jeu était une pratique universelle de l'Homme. Il serait tout à fait intéressant, à la manière de cet auteur, d'étudier les pratiques du jeu au Mali, leur histoire, leurs fonctions sociales. D'abord le « jeu de société » est, comme son nom l'indique, une reproduction « miniature » de certains mécanismes sociaux : les joueurs sont soumis aux contraintes du jeu social comme ils sont soumis aux contraintes du jeu de société. On ne peut pas jouer n'importe comment, faire n'importe quoi. Pour que le jeu se fasse, il faut que les acteurs jouent (avec) la règle.

Une seconde remarque doit être faite, sur la relation d'enquête cette fois-ci, sur la raison pour laquelle la partie de scrabble entre Ibrahim et moi ne s'est jamais faite. À l'évidence, le jeu implique un vainqueur et un perdant. Or, il s'agit ici de vaincre ou de perdre avec la langue française, dont Ibrahim sait parfaitement qu'elle est ma langue natale. Quelle que soit l'issue de la partie, on peut supposer que le résultat aura des effets de l'ordre de la violence symbolique. Car le scrabble met en compétition le capital linguistique des acteurs. Le jeu l'impose.

> À aucun moment de l'enquête, je n'ai vu Mamadou prendre un stylo spontanément ou me présenter une production écrite. Il s'est toujours arrangé pour ne pas écrire en ma présence ou pour que je sois celui qui « prenne les notes ». Les effets de la relation d'enquête y sont certainement pour quelque chose…

Ibrahim est le plus diplômé des frères et sœurs de la famille D.. Docteur en pharmacie, il est celui qui, aux yeux de Mamadou, est le plus à même de manipuler la langue française, d'argumenter, de « faire mouche » avec son capital linguistique. À travers l'exemple des frères D., on voit bien qu'ils n'ont pas construit le même rapport à l'écrit. Pourtant, tous deux ont grandi à Bamako, dans des conditions familiales *a priori* identiques[1].

Toujours est-il que les pratiques domestiques de la langue française sont toujours là. Elle reste, malgré son appropriation différenciée par les enquêtés, un élément du cadre familial dans lequel ils ont été continument socialisés. Mais elle n'est précisément qu'un élément de ce cadre et du rapport de la petite bourgeoisie malienne à l'instruction scolaire.

### C. Le contrôle familial de l'investissement scolaire

Au-delà de la maîtrise de la langue française, l'objectif visé par les familles est l'obtention d'un diplôme par leurs enfants. *« Pour mes parents, tous qu'ils voulaient, c'est qu'on ait un diplôme, peu importe dans quoi »* (Daouda). La combinaison d'un mode de reproduction familial[2] à un mode de reproduction à composante scolaire contraint les membres adultes de la famille à suivre « de près » la scolarité de leurs enfants.

> *« Mais depuis le premier cycle, dès que je rentrais à la maison, ma mère, Elle ne me lâchait pas. Bon, mon père il faisait tout plein de trucs à droite à gauche. Lui, je le voyais souvent quand même, mais il ne s'occupait pas de ça. Il demandait les résultats seulement. Et si j'avais de mauvaises notes, maman m'égueulait, elle me privait de sortie… Même à un moment donné, mon père il est allé acheter une Playstation[3] et je pouvais y jouer en fonction*

[1] Cette appropriation différenciée de l'écriture par les deux frères s'est-elle faite à l'école ? Faut-il chercher une explication dans les relations entre les membres de la famille (père/fils, mère/fils, frère/frère) ? L'état de mes recherches ne me permet de répondre à ces questions. Mais il est clair qu'une étude approfondie des singularités familiales serait utile.
[2] Fondé sur le cycle des avances-restitutions.
[3] La *Playstation* est une console de jeux.

*de mes résultats, si j'avais de bonnes notes.* […] *Mais c'était pas une pression négative. C'était pour nous qu'ils faisaient ça. J'étais bien traité à la maison. C'était une pression au niveau de la réussite. Je m'entendais très très bien avec eux, j'étais très complice avec les parents.»* Papus.

Sanctionner les mauvaises notes, priver l'enfant de ses activités de loisirs (console de jeux, sorties, télévision, football, grins), s'assurer que les devoirs ont été faits, c'est avec cette « *pression positive* », « *au niveau de la réussite* », que les enquêtés ont effectué leur scolarité. « Réussir à l'école » a été une priorité de toute la famille :

« *Mais de toute façon, mes parents s'arrangeaient toujours pour qu'il y ait une personne pour vérifier nos devoirs. Si mes parents sont pas là, c'est ma grand–mère qui faisait ça.* » Boubacar.

On ne peut pas douter que les conditions économiques des familles aient joué un rôle essentiel dans les carrières scolaires de mes interlocuteurs. La stabilité professionnelle du père (intégré dans les formes organisées du travail salarié) et la sécurité économique leur ont permis « bien sûr, de sortir de la gestion du quotidien « au jour le jour », mais aussi d'apporter les fondements de la régularité domestique d'ensemble : régularité des activités et des horaires familiaux, cadres temporels structurés et structurants[1] ».

*« Donc moi j'étais sous pression parce que ma maman elle me suivait tout le temps. Mais l'avantage que j'ai eu moi aussi, c'est que j'avais des cours privés à domicile, gratuitement, par ses collègues… Prof de math, prof de chimie, de biologie. Dans ma famille, c'était une priorité, pour tout le monde, pour mes onze frères et sœurs… Mon père, il était vraiment axé sur ça. Mais au final c'était une pression positive… Donc, j'avais des cours gratuitement, à mon grand désespoir… Les autres, ils finissaient l'école à 15h, ils allaient au grin. Moi je finissais l'école et à 17h, le prof vient, ils me donnaient des cours en plus jusqu'à 19h. Après, il discutait avec la maman. Les autres ils étaient au foot et moi j'étais à la maison. »* Papus.

On est dans l'ordre de la contrainte bien intériorisée par l'enfant puisque l'univers familial est qualifié de « positif ». Et cette intériorisation n'a été possible que

[1] Bernard Lahire, *Tableaux de famille,* Paris, Gallimard/Seuil, Hautes études, 1995, p.23.

parce que l'emprise familiale a été constante. Les enquêtés ont vécu principalement (en dehors de l'école) dans un seul univers de références morales : *« À Bamako, nous n'avions pas d'autres activité que l'école et la famille. »* Yaya.

« Gestion d'un intérieur et gestion intérieure sont des activités sœurs. L'écolier qui vit dans un univers domestique ordonné matériellement et temporellement acquiert donc, imperceptiblement, des méthodes d'organisation, des structures cognitives ordonnées et prédisposées à fonctionner comme des structures d'ordonnancement du monde[1] ».

Roger Establet a montré « que ce sont les cadres supérieurs [français] qui statistiquement, semblent les plus enclins, parmi les salariés à penser et à gérer leur vie familiale quotidienne comme une « organisation » et à cultiver une forme d'ascèse [2] ». Serait-ce là également une particularité de la petite bourgeoisie bamakoise ?

Quoi qu'il en soit, on peut dire que la réussite scolaire des enquêtés – le fait qu'ils aient tous obtenus un diplôme – tient à ce que leur univers familial les ont préparés adéquatement aux exigences et aux injonctions scolaires. L'organisation du quotidien familial - l'aide aux devoirs à des horaires fixes a été l'exemple le plus récurrent dans le discours des enquêtés[3] - est certainement nécessaire à la mise en œuvre de pratiques scolairement rentables. Rentrés chez eux, la constellation des personnes qui les entourent sont à même de comprendre ce qu'il se joue à l'école, de les aider à affronter leurs « difficultés » (s'il y'en a), car elles sont déjà passées par là, elles sont déjà porteuses d'un capital scolaire.

Puisque ce capital scolaire est à l'état incorporé, les parents des enquêtés ont eu le souci de sa transmission. Leur situation sociale et économique leur ont permis de prendre le temps de livrer leurs savoirs et savoir-faire (par leur présence et leur disponibilité à transmettre) et d'être vigilent sur la situation de leurs enfant à l'école. Les enquêtés ont donc été accompagnés familialement - de manière régulière, continue, systématique - dans la constitution de leurs dispositions sociales, lesquelles

[1] *Op.cit.*, Lahire, 1995, p.25.

[2] Roger Establet, *L'école est-elle rentable ?,* Paris, PUF, 1987, p.212, repris par Bernard Lahire, *Tableaux de famille,* Gallimard/ Seuil, Hautes études, 1995, p.23.

[3] Pour certaines des familles rencontrées, il est à remarquer que le suivi domestique de la scolarité a davantage été le rôle de la mère. On peut émettre l'hypothèse que la gestion intérieure de la maison familiale étant d'ordinaire réservée aux femmes, c'est aux aussi à elles que reviennent la tâche de suivre quotidiennement la scolarité de leurs enfants : « *mon père il faisait tout plein de truc à droite à gauche.* […] *Il demandait les résultats seulement.* […] *Moi j'étais sous pression parce que ma maman elle me suivait tout le temps.* En tous cas, il serait intéressant de questionner les rôles des différents membres de la famille dans l'investissement scolaire suivant la place occupée par chacun dans la hiérarchie familiale.

ont été scolairement utiles[1]. Le lien entre « capital culturel » - pour reprendre la terminologie de Pierre Bourdieu – et situation scolaire des enfants est ici pertinent.

### D. La dette du diplôme

Comme je l'ai déjà souligné, la reproduction de l'unité familiale repose sur le cycle des avances-restitutions : les aînés familiaux s'occupent des cadets (soutien dans les études, dons d'argent, hébergement, etc.) jusqu'à ces derniers puissent un jour renvoyer la pareille ; « *do ut des* » (donner pour recevoir en retour) comme l'avait décelé Marcel Mauss[2]. Cette logique de la dette s'est imprégnée dans les consciences des enquêtés depuis l'enfance pour former ce qu'Alain Marie nomme l'*habitus communautaire*[3].

En encourageant les enquêtés à terminer leur scolarité (obtenir un diplôme), les familles ont accepté que la *restitution* soit différée, comptant sur les positions professionnelles qui pourront être acquises suite à leurs études. La mobilisation familiale à l'égard des enjeux scolaires est donc un investissement à long terme. Mais il est surtout un investissement qui inscrit les enquêtés du côté des débiteurs vis-à-vis de la communauté familiale :

> *« Le diplôme, on le doit a qui ? Mes études je les dois à qui ? Tout ce que je suis, je le dois à mes parents. C'est eux qui m'ont donné la vie, c'est eux qui ont fait de moi ce que je suis aujourd'hui. »* Youssouf.

Je l'ai déjà évoqué, la réussite scolaire de l'élève est plus une réussite familiale, due à l'entourage qu'une réussite personnelle. Cette « dette du diplôme », les enquêtés ne pourront s'en acquitter (du moins le pensent-ils) que lorsqu'ils exerceront une activité rémunérée.

On touche ici au rôle le plus fondamental de l'appareil scolaire qui est de faciliter l'intégration professionnelle des écoliers, de les préparer à exercer certaines

---

[1] Comme le souligne Bernard Lahire, il ne suffit d'être entouré de personnes aux dispositions rentabilisées pour parvenir à construire des compétences rentables. Par exemple, le frère cadet de Gaoussou n'est pas allé jusqu'au baccalauréat malgré la volonté de ses parents : *« mon frère n'a jamais aimé l'école, entre lui et mes parents, c'était la guerre !»* (Gaoussou). La transmission des dispositions sociales ne signifie pas leur reproduction à l'identique, ni leur incorporation automatique. Elle est le résultat du rapport entre ceux qui sont censés transmettre et ceux qui sont censés recevoir. *Op.cit.*, Lahire, 1995, p. 277.

[2] *Op.cit.*, Mauss, 2008, p. 97.

[3] *Op.cit.*, Marie, 2002.

activités économiques dont l'École est l'unique procédure d'accès. Cette fonction intégratrice de l'École – au centre des stratégies familiales d'éducation - a poussé les enquêtés à se poser la question du devenir personnel, en fonction de leurs résultats scolaires, de leurs aspirations ou celles que leurs parents ont projeté sur eux :

> *« En fait mes parents c'est des intellectuels. Donc ils préfèrent que je fasse des trucs par rapport à ça, par rapport à mon intelligence. Ils ne veulent pas que je rentre dans les trucs commerce, machin, tout ça. Donc en fait, j'ai vécu dans ce milieu là d'intellectuels, donc ça a fait un peu mal à mes parents de me voir évoluer dans le domaine "commerce" ou de me voir discuter avec les gens de commerce parce que pour eux, j'ai fait des études et pour eux, il faut profiter de ces études là.* » Beidi.

> *« J'ai eu 12 de moyenne au bac S. Normalement j'aurais du faire médecine, parce qu'au Mali c'est comme ça. Parce qu'au lycée t'as sciences physiques … soit sciences biologiques, soit sciences, soit sciences sociales et économiques. Donc moi, j'ai fait deuxième sciences économiques. Mon père voulait que je fasse médecine… il m'a dit : "* franchement, ce serait bien que tu fasses médecine*". Parce que dans la famille, il y a des médecins, mon père est médecin. Ça, c'était pas facile, parce qu'on a tendance à faire tout ce que le père demande quoi. Parce que franchement, je suis très proche de lui… C'est une fierté qu'il soit fier de moi. Mais après, quand j'ai eu mon bac, j'ai discuté avec les gens, et franchement la médecine, c'est beaucoup de monde pour pas beaucoup de places. Donc je me suis dit : "* je ne vais pas le faire*". Quand tu sors des études, il faut avoir les bons bagages, les bagages nécessaires pour s'en sortir, nécessaires pour travailler. »* Papus.

Ces deux extraits d'entretien soulèvent un point important. S'il faut souligner le travail des parents pour assurer la transmission intergénérationnelle, il ne faut oublier le travail effectué par leurs enfants pour hériter, pour qu'ils puissent à leur tout exercer les fonctions d'adulte. Au Mali, être adulte, c'est être capable d'apporter sa *contribution* à la famille, de rendre ce que l'on a reçu par le passé. Et pour contribuer, pour rendre, il faut travailler.

Là encore, la vision des parents sur l'avenir de leurs enfants varie d'une famille à l'autre. Alors que le père de Papus souhaite que son fils suive ses traces et devienne, comme lui, médecin ; le père D. (diplomate) s'efface pour laisser le choix à ses enfants :

> *« Mon père, mais c'est lui qui m'a encouragé en fait et il me dit que ça, c'est vraiment quelque chose de bien pour moi. Et mon père, il le sait parce que*

*moi, depuis le bas âge, quand il nous posait la question. Donc, j'avais mes frères qui voulaient être pilotes. Mais moi, je lui ai toujours dit :* "moi c'est le commercial qui m'a toujours intéressé, dans la restauration". *Pour moi, c'est quelque chose qui est vraiment bien* [...]. *Et mon père m'a toujours dit qu'il avait vu ça en moi. Moi, depuis tout petit, j'ai voulu travailler à mon compte. Le travail même ne me fait pas peur. »* Mamadou.

Mamadou est titulaire d'un BTS en commerce, Daouda a été formé au métier de Douanier, Ibrahim est docteur en pharmacie, la variété des parcours scolaires des frères triplés D. est le résultat d'une « posture éducative » de leur père : celle de « laisser-faire » ses enfants dans la constitution de leur projet professionnel. Si « l'École contribue à la diversification des perspectives personnelles[1] » (avec son organisation « française », son système de note, d'orientation, de formation et ses diplômes), la vision familiale de l'éducation et sa mise en œuvre ont un poids déterminant sur l'itinéraire scolaire des enfants.

Mais pour reprendre l'exemple de Papus, destiné à être médecin, il y a cette idée très importante que le relai des générations doit se faire à la mesure des conditions sociales et économiques des familles. Il s'agit de rendre, certes, mais il s'agit surtout de bien rendre. La logique de la dette intergénérationnelle ne peut pas se penser en dehors des positions sociales occupées par les familles dans la société globale.

*« Tu dois faire aussi bien que ton père. Si tu fais plus que lui c'est encore mieux. »* Ibrahim

Avec l'école, les familles visent un rendement maximum. D'un côté, les parents cherchent à ce que leurs enfants occupent une place « confortable » dans la hiérarchie professionnelle bamakoise, « *pour qu'ils soient bien dans la vie, qu'ils n'aient pas de soucis »* (Toumani), ce qui souligne la dimension affective des relations familiales. De l'autre côté, la scolarisation a été le chemin privilégié par les familles pour que les enquêtés puissent répondre à l'obligation de la dette communautaire. Puisque les parents ont réussi par ce biais, il n'y a rien d'étonnant à ce que l'instruction scolaire soit une valeur centrale de la famille. C'est à travers la raison affective et la raison utilitaire qu'il faut comprendre les efforts fournis par les collectifs familiaux pour que les enquêtés obtiennent leurs diplômes.

[1] Robert Vuarin, « Les entreprises de l'individu au Mali », Alain Marie, *L'Afrique des individus*, Paris, Karthala, 1997, p. 172.

Les parents des enquêtés font partie de la fraction lettrée et diplômées de la population bamakoise. Leurs métiers – cadre administratif (diplomate), professions libérales (médecin, vétérinaire, avocats), etc. – ont l'exigence d'un diplôme et d'une maîtrise parfaite de la langue française. Aussi l'École est-elle jugée indispensable à la formation de leurs enfants, ne serait-ce que pour le maintient des positions dans la hiérarchie sociale bamakoise. Pour ces familles, il « allait de soi » que leurs enfants devaient, comme eux, être détenteurs d'un « capital scolaire ». Il y a une légitimité familiale de l'enfant lettré, et une plus grande légitimité pour l'enfant diplômé :

> *« Le jour où j'ai eu mon bac, maman était fière. Le jour où j'ai eu mon doctorat de pharmacie, elle a pleuré. »* Ibrahim.

L'École et le diplôme ont été perçus par la petite bourgeoisie malienne comme les moyens d'accéder aux statuts professionnels valorisés. Mais « réussite scolaire » et « réussite professionnelle » ne sont pas nécessairement liées. Et les conditions d'insertion dans le monde du travail bamakois dans les années 90 vont mettre à mal les projets d'existence des enquêtés. Pour paraphraser une phrase célèbre, on peut dire que l'héritage des positions sociales (familiales devrait-on dire) ne parvient pas toujours à trouver les conditions adéquates de sa transmission.

## CHAPITRE 4

# Pourquoi partir ?

> « L'obligation de rendre dignement est impérative. On perd la face à jamais si on ne rend pas, ou si on ne détruit pas les valeurs équivalentes. »
>
> Marcel Mauss[1]

Les personnages de l'enquête ont été préparés familialement et scolairement à poursuivre leurs « carrières sociales »[2] à Bamako. Ils ont pris un chemin, celui de l'école, et se voyaient « *dans un bureau* » (Mamadou), « *une pharmacie* » (Ibrahim) ou « *un cabinet d'avocat* » (Ilo). L'intégration dans le monde du travail *« ne devait poser aucun problème »* (Ladji). Le diplôme et le capital social des familles semblaient assurer à mes interlocuteurs un avenir, et aucun d'entre eux ne se sentait *a priori* exclu des chances de réaliser ses projets. Quant à « *la France, on y pensait même pas »* (Mamadou).

C'est au cours des années 90 que les enquêtés ont obtenu leur diplôme. Cette étape marque une double transition : le passage du statut d'étudiant à celui de travailleur et, parallèlement, le franchissement d'un échelon supplémentaire dans la hiérarchie familiale. En bref, il s'agit de sortir de la « jeunesse » pour devenir « adulte ». Ce passage d'une position sociale à l'autre (étudiant/jeune à travailleur/adulte) est le moment précis où la mobilité professionnelle et familiale de mes interlocuteurs s'est « enrayée ». Que s'est-il passé ?

S'interroger sur les raisons du « blocage » revient à s'interroger sur les raisons de l'émigration des enquêtés. Partageant des conditions sociales similaires à un moment donné de leur histoire, ils en viennent à former une « classe » particulière d'individus qui entretient un rapport particulier avec la société malienne. Ces

[1] *Op.cit.*, Mauss, [1924], 2008, p. 154.
[2] La notion de « carrière » « désigne les facteurs dont dépend la mobilité d'une position à une autre, c'est-à-dire aussi bien les faits objectifs relevant de la structure sociale que les changements dans les perspectives, les motivations et les désirs de l'individu ». Howard Saul Becker, *Outsiders*, Paris, Métailié, [1963], 1985, p. 47.

conditions, qui sont à l'origine de leur émigration, contribuent « de ce fait à susciter une nouvelle catégorie d'émigrés[1] » : les Bamakois diplômés issus de la petite bourgeoisie.

Dans ce chapitre, et dans un premier temps, il s'agit de décrire la situation sociale des enquêtés alors que ceux-ci s'apprêtent ou cherchent à entrer dans la vie active. Il me faut également saisir les enjeux sociaux liés à cette période de leur existence. En âge de travailler, de se marier et de répondre aux exigences de la dette familiale, à bien des égards, cette étape de la vie sociale a été décisive pour mes interlocuteurs.

Si les causes « endogènes » de l'émigration doivent être explorées, il me faut saisir, dans un second temps, les motifs qui ont poussé les enquêtés à choisir Paris pour destination. Comment expliquent-ils ce choix ? Que représente la société française pour eux ? Quelles sont leurs attentes vis-à-vis d'elle ? À travers cette série de questions, il s'agit de comprendre la manière dont s'est construit leur projet migratoire.

Comme le souligne Catherine Quiminal, la migration ne se fait pas du jour au lendemain : « un voyage, ça s'organise[2] ». On prépare son départ comme on prépare son arrivée, avec la part d'incertitude que comporte nécessairement une telle entreprise. Il est important de rappeler que l'acte migratoire - le fait de quitter physiquement une société pour une autre – ne va pas de soi. Il est un acte objectif de prise de distance vis-à-vis de sa société d'origine. Emigrer, c'est s'éloigner de *son* monde, celui dans lequel on a grandi et appris à se comporter socialement, c'est aussi s'éloigner de sa famille, de ses amis, de ceux qui comptent. Pour celui qui part comme pour ceux qui restent, la séparation à un coût social et psychologique qui ne peut pas être sous-estimé. « La migration, à quel prix ? » est le dernier thème abordé dans cette partie.

[1] Abdelmalek Sayad, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité, 1. L'illusion du provisoire*, Paris, Raisons d'agir, 2006, p.22. Cet auteur fût un des premiers sociologues à dévoiler cet « *ethnocentrisme inconscient* » qui consiste à occulter les conditions d'avant la migration : « immigration ici et émigration là sont les deux faces indissociables d'une même réalité, elles ne peuvent s'expliquer l'une sans l'autre ». *Op.cit.*, Sayad, 1999, p. 15. Lorsque j'emploie les termes « *migration* » et « *migrant* », j'intègre cette double dimension d'immigration et d'émigration.

[2] *Op.cit.*, Quiminal, 1991, p. 22.

# 1. Diplômés, et après ?

« En 1958, l'Université Lovanium, créée en 1954, comptait 177 étudiants et diplômait les sept premiers universitaires africains formés au Congo. En 1988, trente plus tard, environ 50 000 étudiants sont inscrits dans une quarantaine d'établissements supérieurs, dont trois universités[1] ». Le Mali, qui avait 309 étudiants en 1967[2], en comptait 19 000 en 1988[3]. À l'aube des années 90, le nombre d'étudiants et de diplômés était largement supérieur aux possibilités réelles d'accueil des établissements ainsi qu'aux possibilités d'emploi exigeant un titre universitaire.

Conditions d'enseignement d'un côté et conditions d'emploi de l'autre ont été les deux facteurs évoqués par les enquêtés pour qualifier leurs situations scolaire et professionnelle à Bamako entre 1985 et 2000. Cette situation s'inscrit dans un contexte de crise (économique, sociale et politique) dont les deux évènements majeurs ont été le renversement du régime autoritaire du général Moussa Traoré (le 26 mars 1991) et l'élection du premier président démocratiquement élu du Mali : Alpha Oumar Konaré (le 26 avril 1992). Entrons dans les détails.

## 1.1 Une demande de scolarisation accrue dans un contexte de crise

Avec l'explosion démographique que connaît Bamako depuis les années 60, l'urbanisation croissante[4], et la volonté politique d'une « éducation de masse et de qualité », les demandes de scolarisation se sont considérablement accrues. « En 1964, le taux de scolarisation était de 12% et atteignait 25,1% en 1972[5] ». Je l'ai dit, cette progression nationale de scolarisation est caractéristique de la première décennie de l'indépendance. On gardait à l'esprit ceux qui, avec l'École coloniale, s'étaient garantis un avenir, particulièrement au sein de la fonction publique. L'école était alors un symbole de prestige et de promotion. Cette vision positive du système éducatif a d'autant plus imprégné les consciences que les politiques scolaires ont renforcé les équivalences formation/emploi jusqu'en 1980. Mais cette « obsession quantitative[6] »

[1] Benoît Verhaegen, « L'enseignement supérieur : vers l'explosion », *Politique Africaine*, n°41, 1991, p. 51.
[2] *Op.cit.*, Diop, 1985, p. 159.
[3] *Op.cit.*, Gérard, 1992, p.61.
[4] Voir Histoire de l'urbanisation de Bamako, pp. 87-91.
[5] *Op.cit.*, Gérard, 1992, p.61.
[6] *Op.cit.*, Dumestre, 2000, p. 175.

des autorités maliennes et la crise que traverse le pays vont avoir des conséquences importantes sur la qualité de l'enseignement.

Il faut d'abord rappeler que l'objectif de la scolarisation de tous les enfants dans l'enseignement primaire n'a pas été atteint en raison essentiellement d'un taux de croissance de la population qui a été plus élevé que prévu[1]. Pour Gérard Dumestre, « la lutte pour une scolarisation à 100 % [...], dans un pays où il naît en dix-huit mois environ autant d'enfants qu'en compte le cycle des six premières années du primaire, est perdue d'avance. Qu'il n'est donc pas utile de la livrer[2]. »

Dans le même temps, le pays a été obligé de s'engager dans un Programme d'Ajustement Structurel (PAS [3]) pour corriger les déséquilibres des finances publiques. Le Mali n'est pas un cas isolé : « Entre 1983 et 1987, les recettes à l'exportation des pays africains ont enregistré une chute de 2,77 milliards de dollars. Durant la période allant de 1980 à 1987, les cours ont baissé de 38% pour le cacao, de 41% pour le café, de 16,6% pour le sucre, de 80% pour le bois, de 57,4% pour les noix de palme, de 46,7% pour le phosphate. Mais ce que, simultanément, l'on doit se garder d'oublier, c'est que l'inertie des structures politiques, économiques et intellectuelles, bref, l'exercice du pouvoir à l'état brut, ont, dans tous ces pays, causé autant de destruction et de violence que les défaveurs de l'environnement international[4] ».

L'impact du PAS sur l'école malienne « s'est traduit, entre autres, par le départ massif des enseignants à la retraite anticipée [...], le gel du recrutement dans la fonction publique [...], par la dégradation des conditions d'étude et de travail non seulement dans les enseignements secondaire et supérieur, mais également dans l'enseignement fondamental, dont l'immensité des besoins rend imperceptibles les efforts consentis[5] ». Les ressources nationales affectées à l'éducation ont baissé entre 1985 et 1995 (de 3,7% à 2,2% du produit national brut[6]). Dans le même temps, les

[1] UNESCO, *Déclaration de Harare*, 3 juillet 1982, pp. 2-3. URL : http://unesdoc.unesco.org/images/0005/000526/052614fb.pdf [consulté le le 8 octobre 2011]
[2] *Op.cit.*, Dumestre, 2000, p. 175.
[3] « Les programmes d'ajustement structurel regroupent les conditions posées par le FMI au rééchelonnement de la dette des pays en développement à partir des années 1980. Visant au rétablissement des balances commerciale et financière extérieures, ils préconisent une baisse des dépenses publiques, ainsi que des mesures structurelles du type privatisations, libre circulation des capitaux ». Site de La documentation française : http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/banque-mondiale-fmi/glossaire.shtml#a, [consulté le 8 octobre 2011].
[4] Achille Mbembe, « L'Afrique noire va imploser », *Le Monde diplomatique*, avril 1990, pp. 10-11.
[5] Drissa Diakité, « La crise scolaire au Mali », *Nordic Journal of African Studies*, 2000, p.11.
[6] UNESCO, *Rapport mondial sur l'éducation*, Paris, Editions de l'Unseco, 1998, p.156.

effectifs dans les classes ont doublé : le nombre d'enfants par maître est passé de 34 à 66 pour le primaire et de 12 à 25 pour le second cycle[1].

L'École, malgré les conditions qui sont les siennes (sous-équipement, sous-encadrement, surcharge généralisée des effectifs), continue d'accueillir un nombre toujours plus grand d'élèves et d'étudiants. Le résultat est clair : elle livre en 1991 plus de 12 000 diplômés au chômage[2].

> *« La vie en général ? Bon, ici, il y a la solidarité. Il y a la solidarité, franchement. Si j'ai envie de manger tout ça… Mais, le problème c'est que… Ici, il n'y a pas de boulot, il faut le dire. Il n'est pas facile pour nous de travailler ici, après les études. Est-ce que tu vois ? C'est pour cela que je dis que ce n'est pas facile mais sinon, il y a la solidarité.* […] *Finalement c'est ça. C'est parce qu'il y a trop d'étudiants. C'est un peu ça parce que moi-même je suis dans ce problème-là. Ouais, parce que moi j'ai terminé déjà. Il y a trop d'étudiants. »* Demba[3].

La raison démographique explique, en partie, les difficultés d'intégration professionnelle des diplômés. À cela, il faut également évoquer la question des formations scolaires. Après le départ des administrateurs coloniaux, en 1960, l'État malien a concentré ses efforts sur la formation des cadres nécessaires à son fonctionnement (cadres pour l'artisanat et l'agriculture, cadres pour les tâches d'exécution, cadres dirigeants gestionnaires). Durant près de vingt ans, l'ascendeur social a fonctionné ; vingt ans durant lesquels la certitude d'intégrer le monde du travail salarié par le biais de l'école s'est renforcée. Etudiants, certains personnages de l'enquête se pensaient comme les futurs cadres du pays :

> *« Pour nous, je veux dire moi et mes camarades, on se voyait tous travailler pour l'État. Mon père est passé par là, tu sais qu'il était diplomate*

[1] *Op.cit.,* UNESCO, 1998, p.144.

[2] C'est d'ailleurs en 1991 que fût crée l'ONMOE (Office Nationale de la Main d'œuvre et de l'Emploi), aujourd'hui ANPE (Agence Nationale Pour l'Emploi), et qui comprend deux services spécialisés : le Centre de Perfectionnement et de Reconversion (CPR) et la Cellule d'Appui à l'Insertion des Jeunes Diplômés (CAIJD).

[3] J'ai rencontré Demba à Bamako, au hasard d'une promenade dans les rues du quartier Hamdallaye. Il accepte de se raconter en entretien. Agé de 26 ans, BTS en économie en poche, il est en quête d'un travail. Il fait partie de cette catégorie que l'on nomme généralement les « diplômés-chômeurs ». Au cours de notre entrevue, je n'ai pu que constater certaines similitudes entre sa situation et celles qui m'avaient été racontées par mes interlocuteurs parisiens ; mais avec cette différence importante que Demba me décrivait ses conditions d'existence au présent. Cela donne au discours une teneur plus « spontanée », un discours moins travaillé par la mémoire. Ainsi, Demba - que je citerai à plusieurs reprises dans ce chapitre - permet de rendre compte, avec plus de détails, de la manière dont peut être vécue la situation des diplômés-chômeurs de première insertion à Bamako.

> [j'acquiesce d'un signe de tête]. *Je me disais que ça allait être facile. Puis il y a eu le concours, on savait qu'on ne pouvait plus entrer comme ça, comme avant.* [...] *Mon père m'a trouvé un petit boulot à la Poste, au Mali. Mais ça n'a pas marché longtemps. J'ai quitté là-bas. Moi je me voyais dans un bureau, mon bureau. »* Mamadou.

Tous les enquêtés ont en mémoire l'instauration du concours d'entrée dans la fonction publique en 1983[1]. Il signifiait une chose : la fin de l'absorbation automatique des diplômés par l'État. Cette sélection, objective, semblait rendre difficile les passe-droits, même pour les solliciteurs *a priori* les mieux placés.

On peut ici émettre l'hypothèse que les politiques scolaires d'une « éducation pour tous » ont fait perdre aux fractions dominantes bamakoises leur maîtrise du diplôme. L'école, en ouvrant plus grandes ses portes, a permis à certaines franges de la population d'accéder au statut de diplômé ; un statut valorisé qui jusqu'alors était « réservé » au plus petit nombre : la bourgeoisie citadine. Autrement dit, le diplôme n'a plus été attaché à « la possession monopolistique d'une propriété distinctive[2]. » Moins rare, il est devenu moins rentable. Et c'est son efficacité sociale, particulièrement sur le marché de l'emploi, qui a été mise à l'épreuve. Quoi qu'il en soit, le profit réel (l'acquisition d'une position sociale confortable) et symbolique (propriété de distinction) que conférait le diplôme dans les années 60-70 n'a plus la même réalité au début des années 80.

Malgré tout, le capital scolaire a continué d'être perçu par mes interlocuteurs comme un élément qui rend possible, y compris en terme de légitimité, la position de la famille dans la hiérarchie sociale bamakoise. Certaines des familles des enquêtés, compte tenu de leur condition sociale (capital scolaire, économique et social) ont pu pallier les déficiences du système éducatif : en inscrivant leurs enfants dans des établissements privés, en suivant de près leur parcours scolaire ou en leur permettant de suivre des cours particuliers[3]. Ainsi, durant la majeure partie de leur scolarité, le

[1] Institué par l'ordonnance n°77-71 du 26 décembre 1977, le concours d'entrée dans la fonction publique a été appliqué en 1983 dans le cadre du Programmes d'Ajustement Structurel (PAS).
[2] Pierre Bourdieu, « Effets de lieu », Pierre Bourdieu, *La misère du monde*, Paris, Seuil, Points, 1993, pp. 254-256.
[3] Le fait d'effectuer la totalité de sa scolarité dans son pays peut être perçu comme un élément de distinction entre la « petite bourgeoisie » (dont sont issus les enquêtés) et la « haute bourgeoisie ». Selon plusieurs auteurs (Marie-France Lange, Étienne Gérard par exemple), dès que cela est possible, la haute bourgeoisie africaine envoie ses enfants étudier à l'étranger. Cela signifie que les franges inférieures de la population scolarisée font avec le système éducatif malien. Ici, certains des enquêtés ont eu l'avantage de pallier les déficiences du système scolaire en bénéficiant de cours particuliers ou en étant inscrits dans des écoles privées.

diplôme n'a pas été mis en cause. Il apparaissait à la fois comme le symbole de la connaissance…

> *« Pour moi, la connaissance… La connaissance, c'est la chose la plus importante dans la vie d'une personne. De toute façon, si je ne peux pas suivre mes études sans qu'elles soient récompensées, je me serai arrêté il y a longtemps. Donc c'est que je suis confiant parce que tant que la connaissance est valorisée, elle n'est pas inutile.* » Gaoussou.

… et comme le point de passage obligé de la réussite :

> *« Ceux qui gagnent de l'argent ? C'est ceux qui ont fait des études, c'est ceux qui travaillent comme fonctionnaires et ceux qui sont placés dans les entreprises qu'elles soient privées ou publiques.* […] *De ce côté-là, tu peux aller travailler. Sinon, si tu ne fais pas ça, tu es complexé, tu es tout de suite considéré comme étant un fils de pauvre. »* Demba.

Mais face aux conditions d'enseignement dégradées et aux échecs répétés d'insertion dans un monde du travail saturé, les enquêtés prennent peu à peu conscience (tout comme leurs parents) que leurs diplômes ne sont plus un sésame ouvrant les portes du monde salarié : « *ce qui nous attendait, c'était le chômage* » (Moussa). « Partout, le volume de l'emploi se rétrécit, du fait de la régression du nombre de postes dans le secteur privé moderne et du dégraissage des effectifs au sein de la fonction publique et du secteur para-publique (la baisse du nombre de salariés y varie de 30 à 60% entre 1980 et 1985)[1] ». Cela explique la montée des revendications non-intégrées des diplômés, écartés des privilèges de la richesse et du pouvoir auxquels ils s'étaient destinés. Les étudiants et les lycéens, quant à eux, dénoncent leurs conditions d'études et l'absence de perspectives d'embauche.

La crise économique ainsi que « l'étouffement des libertés publiques[2] » alimentent le mécontentement général et favorisent la naissance de mouvements corporatistes. L'AEEM (l'Association des Elèves et des Etudiants du Mali), le CNID (Comité National d'Initiative Démocratique) et l'ADEMA (Alliance pour la Démocratie du Mali) ont constitué le fer de lance des contestations sociales et politiques.

Le 21 janvier 1991, les militants de l'AEEM organisent une manifestation suite à l'arrestation de son secrétaire général. Elle a été sévèrement réprimée par les forces

[1] *Op.cit.*, Lange, 1991, p.111. Je précise que les pays concernés par ces chiffres sont : le Mali, le Togo, le Sénégal, la Guinée, le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Niger, le Bénin et le Tchad.
[2] *Op.cit.*, Diakité, 2000, p.11.

de l'ordre. Cette répression a sonné le début des émeutes – parfois mortelles – opposant « la rue » au « pouvoir ». Il s'agit maintenant de déstabiliser le gouvernement en place, de le défier[1]. Dans la nuit du 25 au 26 mars 1991, le général Moussa Traoré est arrêté par le Comité militaire de Réconciliation Nationale (CRN). Le lieutenant colonel Amadou Toumani Touré s'installe à la tête de l'État pour organiser, un an plus tard, et comme il l'avait promis, les élections présidentielles. C'est Alpha Oumar Konaré qui sort vainqueur des suffrages. L'objectif du Président de la République est de redresser l'économie du pays et de répondre aux exigences des étudiants[2].

Malgré les efforts consentis, l'État ne parvient pas à remanier - selon les attentes des étudiants - le système éducatif. Par exemple, Alpha Oumar Konaré, dans son discours du 13 novembre 1999, déclare : « il n'est pas possible, quelle que soit notre volonté, de recruter au niveau des salaires actuels de la fonction publique les 25 000 enseignants dont nous avons besoin». Les infrastructures, quand elles existent[3], se dégradent de jour et en jour et ne suffisent toujours pas à garantir l'emploi. Promis au chômage, et constatant la faillite des politiques scolaires, les étudiants et les lycéens allaient de nouveau se faire entendre :

[1] Marie-France Lange voit également, dans les revendications estudiantine et lycéenne, une façon de contester les méthodes d'enseignement reposant sur une violence physique et symbolique. Pour cette auteure, cette «violence scolaire » relève d'une volonté politique et idéologique : « le fait de maintenir de jeunes adultes en situation de soumission totale à l'autorité résulte de la nécessité de former des citoyens soumis et irresponsables (au sens où toute responsabilité sociale leur est ôtée), qui pourront s'insérer dans le type de société « bloquée » que génèrent les États totalitaires ». *Op.cit.*, Lange, 1991, p. 166.

[2] Consignées dans le Mémorandum AEEM, leurs revendications comprenaient, entre autres : l'augmentation des bourses, la réintégration des bourses dans les établissements d'enseignement secondaire général, technique et professionnel, la réouverture des internats dans six lycées et quatre établissements du supérieur, l'ouverture des cantines sur l'ensemble du territoire national, le recrutement d'enseignants de qualité en nombre suffisant, la suppression du système de la double vacation et de la double division, l'équipement des laboratoires et des bibliothèques dans tous les établissements pour un bon déroulement des travaux pratiques, la reprise des étudiants renvoyés pour insuffisance de travail. République du Mali, *Mémorandum AEEM – Gouvernement du 11 avril 1991*, Bamako, 1991.

[3] Plusieurs enquêtés ont témoigné de l'absence de certaines filières universitaires lorsqu'ils se trouvaient à Bamako, en particulier en ce qui concerne les études de troisième cycle. C'est notamment l'argument mobilisé par Gaoussou pour expliquer sa migration : « *Au départ je me dis que je suis jeune et que j'ai de l'ambition. Je préfère faire des études plus poussées. Bon déjà, tout le monde sait que la qualité de l'enseignement, c'est pas pareil dans les pays en voie de développement ou dans les pays sous-développés. En Europe, c'est pas la même qualité. Et secundo, je me dis que peut être j'aurai la possibilité de poursuivre un troisième cycle. Par exemple, dans la discipline que j'ai choisi l'économie, au Mali, on a pas d'université de troisième cycle. Donc, soit il faut aller à l'université de Dakar, ou dans les pays maghrébins, ou en Europe, ou aux États-Unis. […] Donc si je décide de rester au Mali, ça veut dire que je m'arrête à Bac + 4. Pas plus.* […] *C'est pour ça que je me suis dit que je ne m'arrêterai pas à Bac + 4, dès le départ je me suis dit que je ne m'arrêterai jamais à Bac + 4. Minimum Bac + 5, ça c'est le minimum, après je peux penser à retourner au Mali. »* Gaoussou.

*« À la fin, ça n'allait plus au niveau des études. L'école est menacée là-bas. Il y a toujours des mouvements. Depuis 1991, au Mali, plus précisément à Bamako où j'étais là-bas, il y a eu un grand mouvement, il y a eu plus de 5000 morts, que des élèves. C'est les élèves qui défendaient leurs droits, ils sont morts ! C'est ce mouvement qui a entraîné la chute du Président, du chef de l'État* [Moussa Traoré]. *Du coup, il y a eu des morts et beaucoup de blessés. L'école, ça n'allait plus, on pouvait faire trois mois sans cours, tu imagines ? Pendant les périodes de cours, on pouvait fermer les écoles de une semaine à trois mois. Des fois, on venait dans la cour et on recevait des projectiles, les flics venaient et ils jetaient des gaz. Et moi, bah ça m'est arrivé de participer à des mouvements comme ça. Donc depuis 91, ça n'allait plus. Les étudiants étaient de plus en plus révoltés, ils manifestaient tout le temps. Alors, ça décourage et on ne terminait pas le programme de l'année. »* Yaya.

« Quelle que soit la forme d'expression choisie, la violence s'est peu à peu installée dans les écoles et y est presque utilisée comme principale arme de revendication[1] ». Certains des opposants aux mouvements estudiantins – autorités scolaires, responsables administratifs et politiques (notamment ceux qui émettaient un point de vue contraire à celui de l'AEEM) - ont vu leurs domiciles saccagés ou brûlés, d'autres ont subi des agressions physiques. Des symboles de l'État sont également pris pour cible : feux de signalisation, véhicules de l'État, écoles, édifices publics (dont l'Assemblée nationale, le 4 avril 1993).

Il n'est pas étonnant que ces manifestations se soient principalement déroulées à Bamako, aux portes ou à l'intérieur des établissements, là où l'école s'est implantée le plus massivement. Depuis 1991, elle est restée un lieu privilégié de contestations (voir encadré ci-après).

L'observation suivante, effectuée en 2007 au sein de l'école publique Korofina, va dans le sens des propos tenus ici. On remarquera également que les revendications sont similaires à celles des années 90 :

**[Bamako, le 3.11.2007]** J'arrive à l'école publique Korofina où travaille Toumani. Il y exerce la double fonction d'enseignant et de surveillant général. C'est avec un large sourire qu'il m'accueille : *« David, tu tombes mal, c'est jour de grève»* me dit-il d'emblée. Il m'explique alors que deux syndicats coexistent dans l'enseignement, l'un représente les salariés de l'État, l'autre, les contractuels (c'est-à-dire ceux qui ont été recrutés sans

[1] *Op.cit.*, Diakité, 2000, p.14.

formation préalable). Le Mali connaît une pénurie d'enseignants, ce qui oblige les écoles – privées ou publiques – à recruter dans d'autres secteurs.

*« C'est pas compliqué comme il n'y a pas de travail, on prend des étudiants qui n'arrivent pas à trouver du travail avec leurs diplômes ; mais, eux, ils n'ont pas la méthode qu'il faut, ils n'ont pas la pédagogie. »*

Pour Toumani, la prolifération des écoles privées et l'absence de formation des enseignants expliquent en grande partie la baisse de la qualité de l'enseignement. Et puis :

*« Les écoles privées coûtent chères. Tout le monde ne peut pas payer ça à leurs enfants. Du coup, les écoles publiques sont surchargées, surtout dans les premières classes. Il arrive que des élèves soient cent pour un seul professeur. Tu te rends compte ? Mais je vais te faire visiter la classe des premières années. »*

Trois rangées de huit tables, quatre élèves par table, soit, comme me l'avait dit Toumani, un peu moins de 100 élèves. Le mobilier scolaire est insuffisant. Si la moitié des tables est en bon état, l'autre moitié semble avoir été fabriquée par « le menuisier du coin » : quatre bouts de planches tenus par des clous donnant au tout un aspect bancal et visiblement inconfortable. Toumani commente :

*« Tu vois un peu. Dans cette classe, on peut dire qu'il y a un livre pour trois élèves. »*

[…] Dans la cour, je remarque plusieurs affiches sur lesquelles on peut lire les revendications des grévistes : cherté de la vie, déconfiture de l'école, exclusion et violation des droits de l'Homme. Ces revendications ont structuré l'entretien réalisé avec Toumani quelques minutes plus tard.

Parce qu'elle est une institution de l'État, l'école permet à ses acteurs (élèves, lycéens, étudiants, certains enseignants) de se rendre visibles et d'entrer en contact auprès de ceux qui détiennent le pouvoir politique. Chaque année, elle continue d'être menacée de blocage, ce dont témoigne Boubacar :

> *« L'AEEM ? Oui, parfois ils arrivent à obtenir des trucs du gouvernement. Mais franchement, le plus souvent, ils empêchent les autres de travailler. Ils entrent dans les classes, jettent des projectiles. Bah, moi, je voulais juste étudier, et puis je ne voulais pas d'une nouvelle année blanche. C'est devenu un problème au Mali. »* Boubacar.

La conclusion de Drissa Diakité est sans appel : « l'école malienne est gravement malade et les mouvements de ces dix dernières ont, à l'évidence, hypothéqué sérieusement l'avenir d'au moins une génération d'élèves[1]». On l'aura compris, cette génération est celle de mes interlocuteurs.

Dans ce contexte de crise, quelles ont été les réactions des personnages de l'enquête ? La succession des années blanches, la baisse de niveau[2], la dévalorisation des diplômes, l'échec des tentatives d'insertion dans le monde du travail, tous ces facteurs vont pousser les enquêtés à réviser leurs projets d'existence. Mais avant d'opter pour la solution migratoire, la plupart d'entre eux ont d'abord cherché à intégrer le marché du travail bamakois. C'est sur cette période de leur existence que je vais m'arrêter maintenant.

## 1.2 Des diplômés sans emploi ou sous-employés

L'objectif poursuivi ici est de comprendre la situation des enquêtés diplômés vis-à-vis de l'emploi et de saisir la manière dont celle-ci a été vécue.

### A. « Avoir un salaire »

« *Avoir un salaire* » (Amadou), c'est ainsi que l'on peut résumer l'enjeu majeur qui caractérise la transition entre la vie scolaire et la vie professionnelle à Bamako. Pour en comprendre l'importance, il me faut faire un détour par le cas « particulier » de Bavieux, interlocuteur privilégié durant mon séjour dans la capitale malienne :

> **[Bamako, le 9.01.08]** J'ai rencontré Bavieux il y a deux mois. Il est mon voisin de palier. Âgé de 24 ans, c'est un homme grand (1m92), « droit dans ses bottes », réservé parfois. Bavieux est « au chômage » depuis six mois : « *quand on n'a rien, on n'a rien* » dit-il régulièrement. Il m'en parle tous les jours : « *Tu me vois sourire au grin mais au fond, je suis triste* ». Il projette depuis peu de retourner dans son village s'entretenir avec un féticheur. « *Avec quelques sacrifices, ça peut s'arranger* ». Venu à Bamako comme des milliers d'hommes et de femmes pour trouver un emploi, il se retrouve à tuer le temps avec ses compagnons de galère. Galérien donc, il m'explique que « *sans sous-couvert[3], il n'y a pas d'espoir* ». [...] Il ne souhaite pas se lancer dans une entreprise personnelle comme je le lui avais suggéré : laveur de

[1] *Op.cit.,* Diakité, 2000, p.23.
[2] Les résultats d'obtention du baccalauréat constituent un bon indicateur : 1989-1990 : 68,7% ; 1996-1997 : 39,7% ; 1999-2000 : 26%. République du Mali, MEB, *Indicateur du système éducatif du Mali 1998,* Bamako, 1999. 31, 5% des concurrents ont obtenu le baccalauréat selon le quotidien malien L'Essor du 16 août 2011.
[3] Le « sous-couvert » est un terme courant synonyme de « réseau » ou de « capital social ».

voitures. « *Avec quel argent ? Et si ça ne marche pas ?* ». Il ne veut pas gaspiller son énergie dans une activité qui comporte un risque, quel qu'il soit. Il ne peut pas se le permettre, il ne peut pas se permettre non plus de vivre plus longtemps avec ce sentiment qui l'habite depuis six mois : la honte. Celle d'être parti de son village et celle d'avoir promis aux siens de ne pas revenir les mains vides.

Des villages aux grandes villes, des grandes villes à l'étranger, tous ces voyageurs ont l'espoir d'agir sur leurs propres conditions de vie. Bavieux a cru en Bamako comme d'autres croient en Paris. Ces recherches intensives d'emploi, mais infructueuses (en particulier au Grand marché), ont eu raison de son moral.

Un matin, Bavieux vient me trouver à mon domicile : « *Ma mère est là, viens la saluer* ». Je laisse mon journal de terrain et l'accompagne à son domicile. « *Elle est venue du village, voir ma tante et voir comment j'allais* ». Il est ému et je crois l'avoir vu se frotter les yeux. « *Je ne peux pas rester avec elle, tant que je n'ai pas de travail, je n'y arrive pas* ». Le plus difficile, incontestablement, est de se justifier auprès de ceux qu'on aime. « *Je pars jeudi à Wassoulou*[1]*, je ne peux pas refuser, ma mère le veut* ».

Sa mère repartie, il reprend l'activité qu'il lui permet de tenir le coup : boire le thé avec ses amis. À 16 h, il a rendez-vous pour un emploi. Il a appris à ne plus espérer. Il part sans conviction : « *ces rendez-vous, j'en ai trois par semaine. Je ne suis pas seul à vouloir travailler* ». Mais cette fois-ci, les deux hommes se sont entendus. Il commence lundi, au Grand-marché, dans une quincaillerie, pour 20000 FCFA par mois. Un mélange de sentiments s'est emparé de lui : il est à la fois ravi - d'avoir trouvé un satané boulot - et anxieux – de ne pas être à la hauteur. Les horaires et le salaire sont contraignants : 30 euros par mois, 1 euro par jour, de 7 à 19 heures. Mais peu importe, il revit, il travaille. Je le félicite. Il me remercie.

Une semaine s'est écoulée depuis son embauche et Bavieux s'est « transformé ». Il se considère et se sent considéré : « *mon patron est fier de moi, on cause, il est gentil, il veut même virer une autre personne qui est lente, trop lente même* ».

La contrepartie de cette opportunité saisie par Bavieux est que ses amis du grin sont toujours là, devant la porte de son domicile. La réussite de Bavieux leur rappelle avec force leur propre situation, une situation de «chômeur ». Mais « *on est là* ». Le prix de la cigarette a augmenté aujourd'hui. Le moral est au plus bas.

[…] Je suis dans la chambre de Bavieux. « *Regarde au mur*, me dit-il, *c'est le calendrier du magasin* ». On y voit une photo de son lieu de travail avec un lavabo, un robinet, des toilettes. Le calendrier est accroché au beau milieu d'un mur vierge, face à son lit qu'il partage avec son grand frère. Cela fait deux semaines que Bavieux a trouvé ce travail de quincailler au Grand marché, deux semaines pendant lesquelles il s'est reconsidéré… À la hausse.

[1] Région centrée autour de la ville de Yanfolila et à cheval sur le Mali, la Guinée, et la Côte d'Ivoire.

> Le travail rémunéré est sans nul doute à la base de la reconnaissance. Il est le premier élément à partir duquel on peut s'estimer : « *Je suis fier de moi* » - dit Bavieux en jetant un dernier regard sur le calendrier.

Le profil de Bavieux – sans diplôme, d'origine rurale, de condition sociale modeste – ne peut pas être confondu avec celui de la population petite bourgeoise et citadine de cette enquête. Pourtant, certaines thématiques soulevées dans cette observation sont communes à celles des *Bamakois-parisiens* avant leur départ pour la France : la quête d'un emploi, la concurrence accrue sur le marché du travail, le « chômage » et ses effets (supporter le regard des proches, la honte de soi, l'absence de revenu), le temps passé au grin (qui n'est plus alors perçu comme une activité d'initiation au monde extérieur mais comme « une activité de chômeur »).

Mais lorsque Bavieux est embauché dans une quincaillerie du Grand marché à Bamako, ses réactions révèlent un autre aspect des implications sociales de l'emploi : il est le point de passage obligé pour devenir adulte, pour être considéré comme tel. En même temps que l'emploi s'inscrit dans le registre des obligations, il est une voie d'accès pour accéder à la reconnaissance sociale et surtout familiale.

### B. En quête d'un travail stable à la hauteur du diplôme

« La situation de l'emploi – écrit Fousseini Traoré - se détériore depuis 1987 et les jeunes sont fortement touchés[1] ». Dans les colonnes du quotidien malien *L'Essor* du 4 juin 1991, on pouvait également lire : « les jeunes diplômés forment la couche la plus démunie matériellement. Cette vérité est indiscutable dans notre pays[2] ». Les raisons de cette précarisation des conditions de vie des « jeunes diplômés » ont déjà été évoquées : crise économique, bouleversements politiques, explosion démographique, demande de scolarisation accrue, conditions d'études dégradées, années blanches, dévalorisation du diplôme, nombre excédentaire de diplômés sur le marché du travail, inadéquation formation/emploi et un taux de chômage grandissant.

[1] Fousseini Traoré, « Chômage et conditions d'emploi des jeunes au Mali », *Cahiers de la stratégie de l'emploi*, Centre d'études et de recherches sur le développement international, Université d'Auvergne 2005, p. 1.

[2] Cet extrait du journal L'Essor a été cité par Étienne Gérard, « La lettre et l'individu, Marginalisation et recherche d'intégration des " Jeunes diplômés " au chômage », Alain Marie, *L'Afrique des individus,* Paris, Karthala, 1998, p. 203. Par ailleurs, voici le lien internet de la version électronique du quotidien malien : http://www.essor.ml/.

Pour les enquêtés, la recherche d'un premier emploi - à la mesure du diplôme obtenu - s'est révélée à la fois longue et infructueuse (de six mois à deux ans selon mes interlocuteurs et avant que ceux-ci n'émigrent pour Paris)[1].

> *« Mon oncle était un médecin réputé de Bamako. C'est avec lui que les choses auraient dû se faire. Quand j'ai vu que c'était pas possible… Parce qu'il y avait trop de monde… Franchement… Bon, je suis allé voir mon directeur de thèse du Centre National de Transfusion Sanguine* [CNTS]*, franchement, il m'a dit :* "Ibrahim, tu m'avais déjà expliqué que tu avais des parents en France et il serait plus facile pour toi de rentrer en France. Donc, ce que je te suggère, dans la mesure où tu es un de mes bons élèves, ce que je te suggère, c'est de rentrer en France. Reprends immédiatement ta thèse, tu la reprends pour avoir un titre là-bas. Et avec ce titre là, tu vas essayer de, petit à petit, de monter les échelons. Ici, tu n'as aucune chance". *Il me l'a dit clairement :* "Ici, tu n'as aucune chance, au plus, tu ne pourras faire que trois ans de fonctions". » Ibrahim.

On devine dans cet extrait d'entretien deux des arguments qui ont décidé de l'émigration des enquêtés : le titre scolaire et un réseau familial déjà en place à Paris. Mais pour expliquer l'impasse professionnelle dans laquelle il se trouve, Ibrahim évoque un facteur décisif : la compétition pour l'emploi. Argument récurrent dans le discours des enquêtés, cette compétition est non seulement intragénérationnelle mais aussi intergénérationnelle. À la concurrence de ceux qui veulent monter s'ajoute l'hostilité de ceux qui craignent de chuter :

> *« Tu vois, j'ai été formé en économie. Je suis rentré dans une grosse structure de banque à Bamako et mon directeur m'a dit carrément, à la fin de mon stage : "* je peux pas te garder parce que, je te dis ça en tant que petit frère, parce qu'un jour, tu risques de prendre ma place, parce que tu es plus compétent que moi, tu as plus de références que moi*". »* Beidi.

La peur de la chute pousse « les aînés placés» à se prémunir contre la concurrence de ceux qui pourraient les faire descendre : les jeunes diplômés, les « *petits frères* ». Alors que les mécanismes de socialisation (familiale et scolaire) étaient censés assurer leur insertion dans les positions « confortables » de l'échelle

[1] L'âge de la population enquêtée ayant cherché un emploi à Bamako varie entre 23 et 31 ans. D'autre part, selon Saliah Doumbia et Modibo Traoré, la durée du chômage pour les hommes résidant à Bamako serait de 31 mois. Saliah Doumbia, Modibo Traoré, *Caractéristiques et déterminants du chômage, du sous-emploi et situations inadéquates d'emploi des jeunes*, Genève, mimeo, Département de la Stratégie en matière d'emploi, BIT, 2005.

sociale malienne, les enquêtés vivent leur situation dans une insécurité croissante. Cette tension entre les générations dans l'accès pour l'emploi avait été soulignée - ou anticipée - par Seydou Badian Kouyaté dans son roman *Sous l'orage* paru en 1963 :

> « Dans les bureaux, c'est une lutte à mort pour conquérir des grades ou conquérir la faveur des maîtres. Les vieux barrent le chemin aux jeunes. Les jeunes se mangent entre eux. On ne s'occupe guère des enfants, on les laisse dans la poussière des rues. Avec ça, que veux-tu faire ? Qu'est-ce que ces gens peuvent reprocher à nos anciens ? Un de nos professeurs disait que nous avons transplanté la jungle dans les villes[1]. »

« L'allongement de la jeunesse », du fait des études supérieures, met à mal le code sociologique de l'âge à Bamako. Il brouille les frontières d'accès aux responsabilités sociales, la première d'entre elles étant d'exercer une activité rémunérée régulière afin d'être compté parmi les membres actifs de la famille, afin d'apporter sa contribution.

La sélection professionnelle, devenue particulièrement drastique dans la fonction publique[2], contraint les enquêtés à revoir leurs ambitions à la baisse. Leurs trajectoires d'insertion dans le monde du travail, telles qu'ils les avaient imaginées, s'entourent d'une aura d'incertitude, trajectoires dont l'issue n'est plus l'intégration mais l'exclusion. « L'enseignement supérieur en Afrique – se demande alors Pierre Guedj – [est-il] un instrument de développement ou un facteur de désintégration[3] » ?

> *« J'ai plein d'amis qui ont terminé leurs études et qui sont obligés de faire des petits boulots. Et tu verras que la moitié ont honte de ça. J'ai un ami, il est pompiste dans une station. Le matin, en sortant, il est bien habillé correctement. Il sort, il prend sa moto. À ce moment, quand tu le croises, tu demandes :* "Moussa, où tu vas ?" *; il te répond :* "je vais travailler à la boutique". *À ce moment là, en fait, il va derrière le fleuve[4], il va se déshabiller, mettre son habit de travailleur. Il met des habits sales, tout ça en se cachant ! »* Vieux Cissé.

[1] *Op.cit.*, Kouyaté, 1972, p.63.
[2] Selon le ministère de l'emploi et de la Fonction Publique, le nombre de fonctionnaires recrutés est passé de 1418 en 1985 à 131 en 1990. Oumar Doumbia, *Les Jeunes Diplômés et la terre : essai de bilan d'une politique d'insertion des jeunes diplômés dans le secteur agro-pastoral*, ENSUP, Bamako, 1990.
[3] Pierre Guedj, *L'enseignement supérieur en Afrique : instrument de développement ou un facteur de désintégration ?* Une étude de cas : le Mali, Tour, Thèse de sciences humaines et sociales, Université François Rabelais, 1986, (310p.).
[4] Le fleuve Niger traverse la ville de Bamako.

Les équivalences éducatives étant de moins en moins assurées, la qualité des emplois proposés ont rendu amère cette génération d'« intellos précaires[1]». Certains de ces « diplômés-chômeurs », sans débouché salarial, parviennent à créer leur place en inventant une position inédite dans la division du travail (miellerie industrielle, pépinière horticole, petit supermarché, laboratoire privé de radiographie et d'échographie, institut de conseil aux entreprises et de formation, etc.)[2] ; d'autres sont contraints d'accepter la précarité des « petits boulots » intermittents :

> *« Parce que, ici, il n'y a pas de boulot. Tout ce que tu trouves là, il ne faut pas refuser. Même si le métier n'est pas bon. Comme on dit,* " il n'y a pas de sous métiers". *Même si tu es pompiste, tu as terminé tes études, il faut faire tout. Il ne faut pas refuser un travail.* [...] *Par contre, il y a des gens qui refusent parce qu'ils ont un diplôme et parce qu'ils ont ce diplôme, ils ne se permettent pas d'aller travailler dans ce genre de trucs là. Ah non, mais ils sont gonflés ! »* Demba.

Selon l'OEF, il apparaît que 52,4 % des chômeurs se disent disposés à accepter tout emploi qu'on leur proposerait. Il se peut que les diplômés soient moins enclins à exercer « n'importe quel travail »[3]. Dans le même sens, Niall O'Higgins souligne que cette catégorie de « chômeur-diplômé » est issue plutôt des milieux aisés. Les parents peuvent se permettre de laisser leurs enfants au chômage jusqu'à ce qu'ils trouvent un emploi jugé décent[4].

Toujours est-il qu'exercer un « *petit boulot* », en décalage avec le niveau du diplôme, alimente l'insatisfaction et la frustration. Titulaire d'une licence en Lettres, Jules donne un exemple des sentiments que l'on peut éprouver en situation de sous-emploi:

> *« Tu vois, pendant mes études, je donnais des cours, des cours de français et d'anglais, ça me permettait d'avoir quelque chose à mettre dans ma poche, de payer mes études aussi, un petit peu... Quand j'ai terminé, je n'ai pas trouvé dans l'enseignement. C'est ce que je voulais, enseigner. J'ai trouvé un*

[1] François Dubet, Marie Duru-Bellat, *Déclassement, quand l'ascenseur social descend,* Le Monde, 23.01.2006.
[2] Je reprends ici les exemples de Robert Vuarin. *Op.cit*., Vuarin, 1997, pp. 171-200. Par ailleurs, cette dynamique d'entreprenariat privé a été impulsée par l'État : aide publique et privée pour faciliter la création d'entreprise, Décret n°92-128/PM-RM fixant les modalités de stage de formation en entreprise, exonération de la patente annuelle pour les jeunes entrepreneurs, etc. Par là, l'État a affirmé son désengagement vis-à-vis de l'intégration systématique des diplômés en son sein.
[3] *Op.cit*., EPAM, 2008.
[4] Niall O'Higgins, « Trends in the Youth Labour Market in Developing and Transition Countries », *Social Protection Discussion Section Paper Series*, n°0321, Washington, Banque Mondiale, 2003.

*boulot dans un bar, serveur quoi, là-bas, à Bamako. J'ai fait ça pendant un an.* […] *Je me suis retrouvé à servir mes étudiants ! Je leur apprenais des choses et puis je me suis trouvé à les servir ! Je me sentais diminué. En fait, j'avais envie d'exploser. »* Jules.

Tant qu'il était étudiant, Jules bénéficiait d'une certaine légitimité, du moins, se sentait-il à sa place :

*« Un étudiant, ça étudie. C'est normal. Pour tout le monde c'est normal, pour toi, ta famille, c'est normal. Mais une fois que tu as ton diplôme, on attend de toi autre chose… Que tu fasses quelque chose avec ce diplôme là* [Silence]. *Il doit te rapporter de l'argent. Ce n'est pas avec l'argent que je gagnais dans le bar que les choses allaient changer.* […] *Franchement, je ne voyais pas comment m'en sortir. »* Jules.

Dans bien des cas, le diplôme n'est valorisé socialement que s'il permet l'intégration et la réussite professionnelles. Ainsi, l'amertume de Jules trouve-t-elle sa source dans des conditions objectives de travail (salaire, tâches exécutées). Ces mêmes conditions sont sans rapport avec ses compétences et ne lui permettent pas de faire valoir son statut de diplômé. Cette « infériorité contrainte[1] » est d'autant plus difficile à supporter qu'elle s'inscrit dans la durée, avec ce sentiment qu'aucune amélioration n'est possible. Cela révèle un point important à propos de la formation scolaire. Elle conditionne le rapport à soi et aux autres, certes, mais elle impose également de penser l'avenir selon l'axe des études suivies. Ibrahim, docteur en pharmacie, témoigne en ce sens :

*« Mais à Bamako, c'est à la maison qu'on venait me voir, une maman me demandait si tel médicament était bon pour son enfant, on me questionnait sur la posologie, les effets… "*Tel médecin m'a dit ça, tel médecin m'a dit de faire comme ça, est-ce que c'est vrai ?*". Tu vois ? Je ne sais pas comment te dire ça… Mais pour moi, je sais que je suis pharmacien, que j'ai le potentiel de pharmacien.»* Ibrahim.

À Paris, Ibrahim continue de concentrer ses efforts pour intégrer le monde professionnel des pharmaciens ; celui pour lequel il a été formé et dans lequel il se reconnaît, avec toutes les difficultés sociales, juridiques et économiques liées au

[1] Serge Paugam, *Le salarié de la précarité*, Paris, PUF, 2000, p. 6.

statut d'immigré en France[1]. Pour lui, comme pour Jules, le diplôme ne se réduit pas à un « bout de papier », ni à sa fonction d'intégration, il dit aussi quelque chose de ce que l'on est. Mais comment justifier, y compris à soi-même, les études passées et son identité de diplômé lorsque l'on est sous-employé ou sans-emploi ?

Cependant, les enquêtés n'ont pas tous construit le même rapport aux études et au travail. Pour certains d'entre eux, Ladji par exemple, ce qui compte, c'est d'obtenir une bonne rémunération :

> *« Si, si, si, le diplôme c'est important ! Il doit aider… le diplôme doit te permettre de gagner de l'argent. Mais ce n'est pas parce que tu as fait médecine que tu dois être médecin. Le travail en lui-même, ce n'est pas important, ce que tu fais, ça, c'est pas important. Ce qu'il faut, c'est travailler pour gagner de l'argent, que tu sois à l'aise, que ta famille soit à l'aise. C'est ça le plus important. Là tu peux dire que tu as réussi.* […] *Je veux bien faire du* "mana mana kan" [du n'importe quoi], *si ça rapporte, c'est bon. Mais Le problème même de Bamako c'est quoi ? C'est qu'il faut trouver du travail.* […] *Comme tu me vois là, je chôme.* » Ladji.

Pour Ladji, « l'argent est le seul signe tangible de réussite[2] ». L'emploi et le diplôme obtenu (contrairement à Ibrahim ou Jules) ne sont pas perçus comme des moyens d'accomplissement personnel. Ils sont destinés à la réalisation d'objectifs socioéconomiques « exclusivement » situés en dehors du travail lui-même. En l'occurrence, il s'agit d'améliorer ses conditions de vie et celles de sa famille. Son engagement vis-à-vis du travail est donc « de faible intensité, neutre ou modéré en termes d'affectivité, et non hautement positif ou négatif.[3] »

L'on voit se dessiner deux visions du travail. La première est associée à la carrière professionnelle. « L'engagement ne peut pas être neutre dans ce cas. Il se traduit en termes positifs lorsque les objectifs sont atteints et les espérances morales satisfaites ou négatifs dans le cas contraire […]. [Autrement dit], « il satisfait les besoins d'expression et d'affectivité du travailleur »[4]. La seconde vision du travail est

[1] Le travail est évidemment une dimension incontournable de l'expérience migratoire de mes interlocuteurs. Comme le déclare Boubacar à ce propos : *« le travail, c'est le maître mot pour nous en France»*. Il est l'objet du chapitre 6 : Des diplômés en bas de l'échelle.
[2] *Op.cit.*, Gérard, 1998, p. 219.
[3] John H. Goldthorpe, David Lockwood, Franck Bechofer, Jennifer Platt, *The Affluent Worker, Industrial Attitudes and Behaviour*, tome I et II, Cambridge, Cambridge University Press, 1968 ; *The Affluent Worker, Industrial Attitudes and Behaviour* , Tome III, Cambridge, Cambridge University Press , 1969 ; la version française s'intitule : *L'ouvrier de l'abondance*, Paris, Seuil, 1972, p. 87.
[4] *Ibid.*, pp. 11-12.

davantage instrumentale. L'important, « c'est la rétribution du travail et non la valeur intrinsèque de celui-ci[1] ».

Quoi qu'il en soit, les premières expériences du travail de mes interlocuteurs s'effectuent dans des emplois situés – en termes de rémunération et de conditions de travail – en bas de l'échelle sociale bamakoise. Leur situation se caractérise donc par une forme précaire d'intégration professionnelle. Aux périodes d'activité peu rémunératrices et peu valorisées (garagiste, pompiste, maçon, serveur, etc.) se conjuguent des périodes relativement longues de « chômage ». Et c'est un sentiment de frustration qui domine la conscience des enquêtés déjà diplômés. La promesse de promotion sociale par l'École n'est pas tenue, *« le diplôme ne nourrit pas »* (Mary).

### C. « Ne rien faire »

« C'est maintenant une évidence au Mali : les rapports au travail ont, en milieu urbain au moins, évolué sous l'influence du salariat et de ses représentations[2] ». Dans le contexte de la décolonisation, et durant vingt ans (1960-1980), l'État malien avait la réputation de pratiquer une politique salariale favorable à l'insertion professionnelle dans la fonction publique. Diplôme, salaire et promotion sociale étaient alors associés. Mais la conjoncture des années 80-90 mit fin aux équivalences du passé. Et le Mali a vu la naissance d'un phénomène qui, depuis trente ans, continue de préoccuper le pays : le chômage.

Comme le souligne Étienne Gérard, le chômage correspond surtout à l'institutionnalisation du marché de l'emploi, à une redéfinition des normes du travail : « à travers le département de la Fonction Publique et du Travail, chargé d'élaborer la politique générale de promotion de l'emploi, elle-même conçue par la direction de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité Sociale, emploi et chômage ont été institutionnellement reconnus et traités[3] ».

Il faut garder à l'esprit que l'histoire du chômage au Mali est étroitement liée à celle des diplômés. Par exemple, on peut citer la création de la Cellule d'Appui d'Insertion des Jeunes Diplômés en 1992 (soit un an après la chute du régime de Moussa Traoré). Cette prise en charge institutionnelle a formalisé une nouvelle catégorie d'individus : celle des « diplômés-chômeurs ». Elle marque également un

[1] *Op.cit.*, Paugam, 2000, p.10.
[2] *Op.cit.*, Gérard, 1998, p. 217.
[3] *Ibid.*, p.214.

glissement dans l'espace des représentations : les études, ne garantissant plus l'accès aux emplois stables du monde salarié, sont de plus en plus perçues comme une voie de garage pour chômeurs potentiels. Et les diplômés en situation de non-emploi doivent désormais faire avec l'image négative liée à « ceux qui ne travaillent pas ».

Cette altération de l'image du diplômé est rendue particulièrement saillante à travers la pratique du grin. Réunion d'amis dans la rue et autour du thé, le grin est une façon d'initier la « jeunesse » au monde extérieur, en dehors de l'espace de la maison. Mais à la pratique du grin correspondent à la fois des horaires et un âge. Demba, titulaire d'un BTS en informatique de gestion et au « chômage » depuis un an, témoigne :

> *« Quand t'es lycéen, d'accord, il n'y a pas de problèmes… Mais nous on devrait être au travail.* […] *Mais mes amis du grin eux non plus ne travaillent pas ! Mais si tu es au grin de 8h à midi, c'est que tu n'as rien à faire. Su tu as quelque chose à faire, quand même, tu ne serais pas là. »* Demba.

Être au grin à 16 ou 17h quand on est lycéen ou étudiant n'a rien d' « anormal ». La journée scolaire étant terminée, tout le monde s'attend à trouver des jeunes « causer » devant les portes des maisons. Par contre, être au grin *« de 8h à midi »* quand on est en âge de travailler éveille les soupçons. Pour Issa, âgé de 53 ans et propriétaire d'une boutique de sport à Niaréla[1], le grin n'est pas seulement l'activité des « jeunes ». Elle est aussi identifiée par lui comme étant celle des « chômeurs » :

> *« La moitié des jeunes qui sont dans la rue, ces jeunes là ne font rien ! Au lieu de travailler, de chercher un travail, ils se retrouvent là, à causer, à s'amuser. Mais ça, c'est le problème même de Bamako. Dans les familles, tu trouveras qu'il n'y a qu'une seule personne qui travaille pendant que les autres boivent du thé. C'est un vrai problème. »* Issa.

Mais pour les diplômés-chômeurs rencontrés à Bamako, et contrairement aux présupposés d'Issa, le grin ne se réduit en aucun cas à une pratique ludique ou oisive. Demba continue de se rendre quotidiennement au grin avec ses amis qui, comme lui, sont diplômés et sans-emploi. Conscients de la condamnation sociale dont cette pratique est l'objet, quand « *on a passé l'âge* » (Demba), les membres de ce groupe

[1] Quartier de Bamako situé au nord de la ville.

d'interconnaissance ont pris la décision de se réunir loin de leur quartier de résidence :

> *« Dans les grins ? Bon, on parle surtout des filles. C'est le sujet qui revient le plus souvent. Il n'y a pas beaucoup de choses, il y a les filles et aussi le travail. Mais le temps qu'on passe assis là-bas, ça veut dire aussi qu'on ne fait rien. Souvent, on est gêné. Moi, c'est dire, en sortant même de la maison, les gens ils se disent : "*lui là, il travaille*". Parce que je prends mon sac, je mets ça sur ma moto et je fais comme si j'allais travailler. Mais je ne veux pas que les gens savent ça. Sinon, ça me fait souffrir. Mais bon, beaucoup de gens font ça… Et c'est pour ça que le grin n'est pas à Hamdallaye. Comme tu nous vois là, on vit tous à Hamdallaye, mais on va jusqu'à Hippodrome*[1] *là-bas. Là, tu es plus tranquille quoi. Ça nous permet de ne pas être vus et d'être ensemble quand même… Parce que dans le quartier, tout le monde te connaît, tout le monde connaît ta famille. Alors les gens y vont dire : "*mais ces gars ne font rien*". »* Demba.

« Ne pas être vu » et « être ensemble », pour ces diplômés, le grin est avant tout un moyen de « tenir le coup », de supporter *collectivement* l'absence de travail dans un cadre social qui leur est propre. Ce point mérite d'être souligné, pour deux raisons au moins.

En premier lieu, la tactique d'évitement – de la famille, du voisinage - mise en place par Demba lui permet d'entretenir l'illusion qu'il exerce une activité professionnelle : *« je fais comme si j'allais travailler »*. À l'évidence, rejoindre ses amis au grin revient à quitter la maison familiale. C'est là une façon de répondre à la norme masculine de la société malienne si bien résumée par Coumba : *« un garçon, c'est fait pour être dehors »*[2]. Mais surtout, révéler au grand jour ses habitudes journalières organisées autour du thé, c'est prendre le risque de faire rejaillir sur soi ce qui ne pourrait être interprété que comme un écart de conduite, une forme de déviance. « *Ne rien faire* » est sans nul doute la source des sentiments les plus gênants. « Le travail valide l'existence en la sanctionnant comme socialement utile pour la collectivité[3] ». L'absence de travail est donc synonyme d'inutilité sociale.

[1] Quartier situé au nord de la ville.

[2] « *Si tu vas dehors, on te respecte* » déclarait dans le même sens un citadin diplômé dakarois à Eveline Baumann. Les analyses proposées par cette auteure à propos des diplômés sénégalais présentent des similitudes avec celles qui sont les miennes ici. Eveline Baumann, « Marché du travail, réseaux et capital social , le cas des diplômés de l'enseignement supérieur au Sénégal », in François Leimdorfer et Alain Marie, *L'Afrique des citadins, Sociétés civiles en chantier (Abidjan, Dakar)*, Paris, Karthala, 2003, pp. 219-292.

[3] *Op.cit.,* Gérard, 1998, p. 218.

Il apparaît que le plus difficile pour Demba est tout autant l'absence d'activité salariée que le regard porté par autrui sur sa condition. C'est pourquoi il cherche à éviter les situations de discrédit, celles dans lesquelles il risque la désapprobation, avant tout celle de son entourage. Car l' « inactivité » de Demba ne met pas simplement en jeu sa propre réputation, mais aussi et tout autant celle de sa famille. À Bamako, les enfants doivent être les garants d'une certaine « respectabilité » familiale :

> *« Il ne faut pas gâter le nom[1], je ne veux pas être la honte de la famille. »* Demba.

« La honte est une morale sociale, une morale du regard des autres, et non une morale de l'examen de conscience individuelle. […] [Elle] est dans la plupart des cultures africaines un puissant régulateur et moyen de contrôle social. Tout comportement qui atteint à la bienséance, qui suscite l'opprobre, qui engendre l'humiliation, qui témoigne de mauvaise éducation, qui bafoue les valeurs morales locales, est générateur de "honte", et celle-ci doit être autant que possible, voire à tout prix, évitée[2] ».

En second lieu, le grin laisse la place à des solidarités nouvelles qui ne passent plus directement par le groupe de parenté. Ce qui lie les acteurs entre eux, c'est à la fois des dispositions sociales similaires (le capital scolaire par exemple) et une certaine affinité de conditions à la sortie du système éducatif (travail intermittent, bas salaire, chômage, statut dévalorisé du diplômé, etc.). « Ainsi, une société jeune se dessine-t-elle dans le tissu de la société globale. Elle s'y renforce et s'y autonomise au point de paraître séparée ; elle reconstitue inconsciemment les coupures et les classes d'âge […], mais avec cette *différence capitale* qu'elles résultent de l'initiative des nouvelles générations et non d'un système social assurant progressivement l'intégration des personnes[3] ».

[1] Il s'agit d'une expression bamakoise pour signifier la réputation familiale. Franz Boas utilisait la formule « « *perdre le poids » de son nom* » ; cité par Marcel Mauss, *Essai sur le don*, Paris, PUF, [1924], 2008, p. 154.
[2] Jean-Pierre Olivier de Sardan, « L'économie morale de la corruption en Afrique », *Politique Africaine*, *Du côté de la rue*, n°63, 1996, p. 105.
[3] *Op.cit*., Balandier, 1985, p. 87.

Cette forme de sociabilité - située en dehors de la famille - ne doit pas être sous-estimée[1]. Pour certains de mes interlocuteurs parisiens, ces amitiés se sont d'abord construites à Bamako - le plus souvent à l'école, au lycée ou à l'université - pour ensuite se consolider en situation d'immigration. Et ce capital de relations sociales constitue une ressource de première importance, en particulier pour faire face aux conditions d'existence qui sont les leurs à Paris.

Pour en revenir à Demba, sa période de chômage se caractérise par une pression sociale grandissante et une prise de distance vis-à-vis des appartenances familiales. Cela révèle un aspect capital de la condition sociale des enquêtés alors que ceux-ci ne parviennent pas à intégrer – de façon durable et à la hauteur de leurs diplômes - le monde du travail. Qu'ils soient à la recherche d'un emploi stable et bien rémunéré, soumis aux contraintes des « petits boulots » ou « au chômage », tous ont témoigné des répercussions considérables de leurs situations d'emploi sur la vie sociale dans son ensemble.

Ce sont précisément les conséquences sociologiques liées à la situation d'emploi des enquêtés qu'il me faut aborder maintenant car ce sont elles qui vont permettre de comprendre plus en profondeur les raisons de leur émigration.

[1] Alain Marie observe par ailleurs que de nombreux individus « s'agrègent dans des collectifs nouveaux (écoles, entreprises, associations) auxquels les attachent des liens de type contractualiste ou des contraintes juridiques [...], indifférents aux identités communautaires originelles». Ces liens ont des effets profonds sur les sociétés urbaines africaines. Et cet auteur n'hésite pas à affirmer que « la ville est ce "laboratoire social" où se constituent progressivement les morceaux d'un puzzle qui prendra nécessairement, à terme, une configuration en forme de société civile organisée en classes sociales ». *Op.cit.*, Marie, 2002, p. 222.

## 2. Tenir son rang

Le mode d'intégration de mes interlocuteurs reposait sur une vision « positive » du diplôme et sur l'exercice d'une activité professionnelle censée leur assurer une sécurité économique et un statut social. Mais dans les faits, les enquêtés diplômés ont dû résister à un double déclassement :

- un déclassement familial : ils sont dans l'incapacité de franchir les grandes étapes qui conduisent au statut d'aîné (répondre aux impératifs de la dette intergénérationnelle, se marier, fonder un foyer et être père).

- un déclassement socioprofessionnel, entendu au sens où ils ne peuvent pas maintenir la position acquise par leur père dans la hiérarchie sociale bamakoise, ni exercer les métiers en adéquation avec leur niveau de qualification.

### 2.1 Le déclassement familial

Si le travail a été un facteur aussi décisif dans l'itinéraire des enquêtés – et particulièrement dans leur décision d'immigrer à Paris - c'est qu'il est un rouage central du fonctionnement des mécanismes de reproduction sociale. Le revenu conditionne l'appartenance du diplômé à « ceux qui travaillent ». Mais il est en même temps la condition pour que ce dernier puisse avoir une place légitime dans sa famille :

> *« Ça fait un an que je ne dors pas. Mes parents sont vieux, il faut que je prenne le relai. Tous les matins j'y pense, dès que je me réveille, chaque matin. Ce n'est pas la force qui manque, c'est le travail. »* Demba.

« Incapable de contribuer aux charges collectives de ses groupes d'appartenance (avant tout le lignage), l'individu se trouve ainsi marginalisé au sein de cycle d'échanges (entre générations), d'univers de responsabilités (en l'occurrence celle d'aîné, de père, de mari) et de réseaux de relations, tous domaines dans lesquels le travail, davantage que l'instruction, détermine la socialisation et l'intégration[1] ».

Les conditions d'emploi - dans un contexte de crise économique, sociale et politique – ne permettent pas aux cadets de respecter les termes du contrat familial.

[1] *Op.cit*., Gérard, 1998, pp. 226-227.

Il faut rappeler ici qu'une partie des moyens financiers dont peut disposer un individu au début de sa carrière professionnelle est investie à l'intérieur du groupe de parenté. C'est là le prix à payer pour gravir un échelon dans la hiérarchie familiale et exercer les fonctions d'adulte. Autrement dit, on doit être du côté de ceux qui donnent, et non plus seulement du côté de ceux qui reçoivent. Mais la situation précaire d'emploi, qui est celle de mes interlocuteurs diplômés, impose aux aînés familiaux de maintenir les formes informelles de la solidarité microsociale ; ce dont Gaoussou, étudiant en master d'économie à Paris, a parfaitement conscience :

> *« Mais si on veut parler de famille, c'est surtout le même problème comme ici en France : c'est les jeunes. Surtout les jeunes, même ceux des universités, ils n'ont pas de travail. Et généralement, c'est les chefs de famille qui subviennent aux besoins de leurs enfants. Très difficilement, la relève est assurée, très difficilement. Disons qu'il y a beaucoup de jeunes qui partent pour ces raisons là, pour des raisons économiques. »* Gaoussou.

Philippe Antoine et Victor Piche, dans une étude sur l'insertion urbaine à Bamako et à Dakar, ont montré que « la crise conforte la dépendance des plus jeunes envers les aînés. La génération des 45-59 ans est peut être celle qui, déjà dans les années 60, faisait vivre ses parents ; aujourd'hui, c'est elle encore qui a la charge des personnes du ménage. […] On peut se demander si les générations de l'indépendance (nées entre 1930 et 1944) ne sont pas des générations charnières qui supportent le plus le poids de la crise. Les jeunes vivent la crise, les aînés la supportent[1] ».

> *« Ce sont mes parents qui me donnent de l'argent. Parce que ceux qui nous font travailler, ils nous donnent pas assez. Sinon, même pour mettre le carburant dans la moto… Même ce matin, quand je suis sorti, c'est mon père qui m'a donné l'argent. Sinon, s'il n'y a pas ça, ah mais tu galères ! Ah ouais ! Heureusement qu'il y a la solidarité quand même : les amis, les proches… On est soudé entre nous. Même quand il y a un problème de 500 ou de 700 francs… Même si tu n'as rien, tu peux aller demander à un ami ou à un proche et il te donne. Mais il n'y a que ça. Sinon, ici, on est bien. Franchement, ici, on est bien. »* Demba.

On touche ici à l'importance des solidarités interpersonnelles à Bamako, lesquelles débordent largement le cadre de la famille. Si les sollicitations de cette

[1] Philippe Antoine, Victor Piche, « L'insertion urbaine à Bamako et Dakar, les jeunes vivent la crise, leurs aînés la supportent », *Pop Sahel,* n°21, 1994, pp. 48-50.

dernière ne se laissent guère oublier, les diverses formes de sociabilité (camaraderie, voisinage, travail) comportent, elles aussi, « une obligation morale quasi-généralisée d'assistance mutuelle [1]». Cette « assistance », comme cela est souligné par Demba, passe quotidiennement par le biais monétaire : donner 500 FCFA pour acheter des cigarettes à un ami ou mettre de l'essence dans sa moto, donner de l'argent pour que sa compagne puisse s'offrir un pagne ou aller « se faire la tête »[2], participer aux frais du grin (le thé, le sucre, le charbon) ou dépanner un voisin, etc.

Pour l'entourage de l'étudiant, sa formation scolaire constitue généralement une raison suffisante pour qu'il puisse bénéficier d'une aide (financière) « sans retour »[3]. Le fait est que le diplôme demeure un élément de définition du milieu social de mes interlocuteurs, la petite bourgeoisie. Il conserve donc toute sa valeur symbolique. Mais une fois diplômé, il s'opère une modification des attentes sociales vis-à-vis de celui qui n'a plus la légitimité statutaire de l'étudiant. Le diplômé est désormais tenu de rendre la pareille, de faire face aux obligations de solidarité. Les dons monétaires, mais aussi de biens matériels, sont une des conditions à remplir pour une mobilité familiale ascendante. Et dans la mesure où ils renvoient à des valeurs sociales positives (largesse, générosité), on peut également supposer que ces échanges jouent un rôle dans la construction et la mobilisation d'un capital social.

J'ouvre une parenthèse. Pour certains enquêtés, la part du contrat familial qui revient aux parents - et plus largement aux aînés familiaux - n'a été que partiellement remplie. L'obtention du diplôme ne marquait donc pas « la fin » du soutien familial dans l'itinéraire de leurs enfants :

> *« En tant que diplomate, avec toutes les relations que mon père avait dans le gouvernement, il devait me faire entrer… c'est ce qui était convenu. Je me voyais dans un bureau, mon bureau. Ça aurait du être facile. Mais avec la chute de Moussa Traoré, c'est tout son réseau qui s'est effondré ; lui-même a été remercié comme on dit. »* Mamadou.

L'intégration professionnelle de Mamadou reposait sur la capacité de son père à mobiliser ses relations : « *le sous-couvert de papa aurait dû suffire* » (Mamadou). D'ordinaire, « le volume de capital détenu à titre individuel par un agent individuel

[1] *Op.cit.*, Olivier de Sardan, 1996, p. 105.
[2] Expression bamakoise signifiant « se coiffer ».
[3] Parmi mes interlocuteurs, seul Moussa a déclaré avoir exercé un « petit boulot » pour financer ses études. Il est également le seul à ne pas être issu de la petite bourgeoisie puisque son père exerçait le métier de garagiste : « *Pour mon père, les études c'était… Il a fait beaucoup de sacrifices pour que je fasse autre chose que lui.* »

s'accroît d'un capital possédé par procuration[1] ». Par le biais de recommandations, Mamadou aurait dû accéder à un poste dans la fonction publique. Mais avec la chute de Moussa Traoré, le réseau de relations familiales a, d'un seul coup, perdu toute son efficacité.

Mais au sein d'une même fratrie, tous ne cherchent pas à obtenir de l'aide d'un membre de la famille. Ainsi, l'objectif d'Ibrahim - frère de Mamadou - était-il d'exercer, par ses propres moyens, le métier de pharmacien :

> *« C'est sûr que d'avoir quelqu'un derrière soi, c'est mieux. Mais comme moi je n'avais personne dans mon domaine, je ne pouvais compter que sur moi-même. »* Ibrahim.

Corroborant les conclusions d'Eveline Baumann[2], les citadins bamakois semblent être d'accord sur l'importance d'avoir des parrains pour faciliter leur insertion dans le monde du travail : *« Argent, diplôme, réseau, s'il te manque un de ces trois éléments, tu n'as aucune chance ! »* (Papou). Mais avec la déclaration d'Ibrahim, on voit que le désir de faire carrière, dans un domaine professionnel détaché du réseau familial, ne peut pas être relégué au second plan. Ibrahim, contrairement à son frère, a fondé ses espérances sur le principe du mérite. Et l'on peut se demander si cet interlocuteur, dans ses démarches de recherche d'emploi, n'a pas dû faire face à la concurrence de ceux qui ont pu mobiliser un capital social fonctionnel.

Dans tous les cas, les enquêtés se sont trouvés dans une impasse, involontairement contraints de rester, au sein de leurs familles, dans la position du demandeur. Cette période de leur existence s'est caractérisée par une « relation tensionnelle "au monde adulte"[3] » ; celui qui, logiquement, devrait être le leur.

> *« Au Mali, quand tu ne trouves pas dans le gouvernement ou un truc comme ça, dans un bureau, c'est la misère. Ton revenu mensuel… Enfin, les chômeurs n'ont pas de revenus là-bas. Il n'y a pas d'aide, il n'y a pas d'allocations, il n'y a pas d'APL[4] comme en France. Tu es obligé de vivre aux crochets des gens, tu es obligé de vivre aux crochets de tes parents quand tu ne travailles pas. C'est comme ça. »* Yaya.

[1] *Op.cit.*, Bourdieu, 1980, pp. 2-3.
[2] *Op.cit.*, Baumann, 2003, p. 280.
[3] *Op.cit.*, Balandier, 1985, p. 88.
[4] Aide Personnalisée au Logement.

Dans cet extrait, Yaya évoque la solidarité macro-sociale française pour exprimer ce qui, à ses yeux, est une limite du système microsocial de protection ouest-africain : l'absence de travail condamne à la dépendance sociale et à la subordination. En filigrane, Yaya met en cause les logiques sociales qui gouvernent les rapports entre les générations. Ce point est important.

Les familles ouest-africaines fonctionnent selon le principe d'une « séniorité ouverte ». Les mécanismes de socialisation domestique préparent chaque individu à occuper les différents échelons de la hiérarchie familiale. « C'est le principe d'une supériorité accessible à tous, ou au plus grand nombre, pour laquelle les "transitions sociales" suivent les transitions de l'âge (les divers états de l'âge d'homme)[1] ». Par exemple, un fils est hiérarchiquement situé en dessous de son père ; mais il peut parvenir au statut de ce dernier par la promotion des générations[2].

À l'âge physique correspond un âge social. C'est un des grands principes organisateurs des sociétés. Les rôles que l'on doit jouer à chaque étape des itinéraires tracés par notre société sont à ce point intériorisés, qu'il est difficilement envisageable de s'y soustraire. Structurant les parcours individuels, ces étapes définissent en même temps les normes du « bon comportement » :

> *« Mon père, il m'a toujours dit : quel qu'en soit le moment, quelle qu'en soit la société, essaie d'avoir un bon comportement.* […] *Et souvent, je peux dire, avoir un bon comportement, c'est comme on dit, être un bon chef de famille, c'est-à-dire être comme il faut. »* Gaoussou.

Sortis du système éducatif, les diplômés sont confrontés à une série d'obligations sociales qui jusque-là étaient différées par leurs études – mais auxquelles ils ont été néanmoins préparés depuis la prime enfance. Bref, il leur faut sortir de la jeunesse et tenir leur rang. C'est désormais la figure de l'aîné, du chef de famille, qui domine leur horizon. Or, la faillite du principe de réciprocité a complètement gelé les possibilités d'ascension familiale des enquêtés. Et c'est le principe de séniorité ouverte - au fondement du système de parenté - qui s'en trouve affecté.

---

[1] *Op.cit*., Balandier, 1985, p. 132.

[2] Au principe de la « séniorité ouverte » coexiste celui de la « séniorité fermée », « désignée par la relation aîné/cadet ; elle établit une supériorité sans recours au profit du premier terme […]. [C'est] le principe d'une supériorité sans passage établissant des coupures sans « passage ». *Op.cit*., Balandier, 1985, pp. 132-133. C'est ce qu'exprime Amadou lorsqu'il déclare : « *tu resteras toujours un enfant devant ton papa et ton papa restera toujours un enfant devant son papa* ».

Pour s'en rendre compte, il suffit d'évoquer les difficultés rencontrées par Demba dans sa relation de couple ; au centre des débats, le chômage et le mariage :

> *« Ça fait quelques mois qu'on se voit. Même hier soir, elle était chez moi. Depuis qu'elle est policière maintenant, on n'arrive pas à s'entendre. Parce qu'elle croit qu'elle a tout et que moi, je n'ai rien. Bon, parce qu'elle doit se dire : "* Est-ce que ce monsieur là va pouvoir me marier ?*". Elle se pose la question. Même une fois, je lui ai posé la question ; "*Est-ce que toi tu ne vas pas me trahir parce que tu gagnes un peu ?*". Elle m'a dit : "*Non, je ne vais pas te trahir*". [...] Mais là, aujourd'hui je vois qu'elle change d'avis. Tout ça parce que moi je ne fais rien, c'est tout simplement ça.* [...] *Ici, tout est lié. Ici, c'est une question d'intérêts... Surtout si c'est dans le cadre du mariage. »* Demba.

Selon Demba, sa condition sociale, qu'il résume à « ne rien faire », compromet ses chances de se marier. À Bamako, de nombreux interlocuteurs masculins ont déclaré que la situation d'emploi était un élément déterminant pour accéder aux femmes : *« Si tu n'as pas de travail, tu n'as pas de considération. Si tu n'a pas de travail, tu n'as pas de femme non plus. »* (Bavieux) ; « *un homme au chômage est renié, sans femme, sans argent et honteux »* (Papou).

Il ne s'agit pas ici de faire une sociologie du mariage au Mali. La question est complexe et pourrait faire l'objet d'une recherche à part entière. Cependant, il me semble nécessaire de faire deux remarques à ce propos, remarques qui vont dans le sens de l'analyse développée ici.

D'abord, il est à noter que la hauteur des redistributions intrafamiliales se fixe en fonction du statut marital du donataire. On doit être marié (et non plus célibataire) pour que les obligations de solidarité (envers les parents particulièrement) commencent à se relâcher, puis père pour que celles-ci se relâchent encore davantage. Autrement dit, la dette intergénérationnelle, sans jamais disparaître, diminue à mesure que les responsabilités économiques et sociales augmentent :

> « *Moi par exemple, quand je n'étais pas marié, quand j'étais célibataire là... Eh bien c'est la totalité de mon salaire que je donnais à mon père et c'est lui qui me donne quelque chose après. Maintenant que je me suis marié, j'ai la contribution. Ce sont mes enfants qui me donnent l'argent, eux, je ne les ai pas à ma charge. Ils me donnent l'argent là, après, ils s'occupent d'eux-mêmes.* [...] *Mais de l'autre côté, j'ai cinq enfants à charge.»* Toumani.

Être marié permet d'alléger le poids de la dette, être père permet d'amorcer un nouveau cycle en endettant à son tour les autres et bénéficier, par conséquent, de leur solidarité ultérieure[1]. Encore faut-il être économiquement en mesure d'y parvenir.

La seconde remarque renvoie au thème du choix du conjoint. Dans le discours mes interlocuteurs, l'union d'un homme et d'une femme est largement soumise aux contraintes de la communauté familiale[2]. *« C'est une question d'intérêt »* - pour reprendre les termes de Demba. Un léger détour par la pratique de la *dot* va permettre d'illustrer ce point. Dans les sociétés ouest-africaines, elle désigne « les modalités des transferts de biens ou d'argent [...] qui vont de la famille du fiancé vers la famille de la promise[3] », ce que Jack Goody et Stanley Tambiah ont nommé « le prix de la fiancée[4] » :

> *« Quand tu te maries, la fille t'appartient. Ça veut dire que tu en es responsable, que tu te dois de t'occuper d'elle. C'est un devoir. Mais pour qu'elle t'appartienne, tu es obligé de donner à sa famille... Ça peut être du bétail, de l'argent ou des vêtements... En tous cas, la cola[5] est obligatoire. Une fois que la fille est mariée elle n'est plus sous la responsabilité de sa famille, elle est sous la responsabilité de la famille du mari.* [La dot]*, ça se négocie avec les parents de la fille, souvent tu négocies moins que ce que les parents de la fille veulent.* [...] *Quand je me suis marié en 2009 à Bamako, j'ai donné de la cola et de l'argent. La dot, c'est un don que tu fais à la famille de la fille. »* Ibrahim.

La dot inclut la famille dans le projet d'union. Les parents ne sont donc pas de simples spectateurs en ce qui concerne la formation du couple. Dans certains cas, ils peuvent exercer un véritable pouvoir de décision sur les alliances de leurs enfants :

---

[1] *Op.cit.*, Marie, 2002, p. 216.

[2] Contrairement à une idée répandue, il faut savoir que le modèle d'union prédominant au Mali – qui est celui des enquêtés - est la monogamie. Le taux de polygamie national (rapport des hommes en union polygame sur l'ensemble des hommes mariés) est estimé à 28% et « *ce taux diminue lorsque le niveau d'instruction augmente* ». À Bamako, il est estimé à 15% d'après le Ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Commerce, la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (MEIC/ DNSI), et la Cellule de Planification et de Statistique du Ministère de la Santé (CPS/MS), *Enquête Démographique et de Santé du Mali 2006*, Bamako, EDSM-IV, 2007, p.120.

[3] Pierre Bonte, Michel Izard, *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, PUF, [1991], 2002, p.445.

[4] Jack Goody, Stanley Jeyaraja Tambiah, *Bridewealth and Dowry*, Cambridge, Cambridge University Press, 1973.

[5] La noix cola, fruit du colatier, est un produit de consommation courante en Afrique de l'Ouest. Réservée aux adultes, hommes ou femmes, elle est le symbole des grands évènements religieux ou familiaux : mariage, naissance, décès.

*« Bon, tout simplement, on m'a dit :* "je ne peux pas te donner ma fille, elle n'est pas faite pour toi"*, d'emblée on m'a dit ça. C'est cette phrase là qu'on m'a dit. Ils ont cherché un petit prétexte en disant que je travaille d'abord, ou que je n'ai pas l'âge de me marier. J'ai pas pu me marier avec la fille. Bon, c'est vrai que la première des choses que l'on va te demander quand tu arrives chez les parents :* "et ce gars là, qu'est ce qu'il fait ?"*. Bon, c'est vrai que, tout de suite, si tu ne fais rien ou si tu es chauffeur, quelque chose comme ça, les parents, ils ne sont pas contents. Ouais, parce qu'ils vont se dire qu'il ne peut pas nourrir la famille, qu'il ne peut pas… C'est dire qu'il ne peut pas entretenir quoi. »* Demba.

Pour en revenir à Ibrahim, cité plus haut, on peut se demander si la dot n'a pas été une des raisons qui l'ont poussé à émigrer. Lorsqu'il a rencontré sa femme à Bamako, par l'intermédiaire de sa mère, il n'avait pas les ressources matérielles et financières pour répondre à l'impératif de la dot. Ce n'est que quatre ans après son arrivée en France, «*une fois que l'argent a été mis de côté* », qu'il est retourné au Mali pour célébrer son mariage[1].

Si Ibrahim a répondu positivement aux règles du mariage préférentiel[2], cela n'a pas été le cas de tous les enquêtés. Ainsi Mamadou, frère d'Ibrahim, a-t-il refusé de se marier avec la fille de son oncle maternel :

*« J'avais 23 ans. J'avais fini mes études. Je me suis disputé avec ma mère. Elle m'avait présenté la fille de son frère. Je n'ai pas voulu me marier. C'était un mariage arrangé… J'aime pas trop me disputer avec ma mère. Mon père est intervenu, il a calmé les choses, un peu… Elle, elle me parlait sur mon âge, comme quoi il fallait se marier maintenant. Je n'aimais pas qu'elle s'occupe de ma vie. Et puis tu me connais, j'aime trop les filles, déjà à l'époque* [rires]. » Mamadou.

Les études supérieures ont retardé l'âge du mariage au Mali[3]. Pour la mère de Mamadou, il est grand temps que son fils se marie. Au Mali, et comme je l'ai montré

[1] Il aura fallu deux années supplémentaires pour que ses démarches de regroupement familial puissent aboutir. Aujourd'hui, Ibrahim, sa femme et ses deux fils vivent à Montereau, une ville située à 60 kilomètres de Paris en Seine-et-Marne.

[2] « On parle de mariage préférentiel pour définir les pratiques qui recommandent le mariage des garçons avec une fille de la parenté, généralement la fille de l'oncle paternel ou quelquefois de l'oncle maternel ». Michèle Tribalat, *De l'immigration à l'assimilation, enquête sur les populations d'origine étrangère en France*, Paris, La Lécouverte/Ined, Recherches, 1996, p. 74.

[3] « L'âge d'entrée en première union augmente avec le niveau d'instruction : de 25,4 ans parmi les hommes n'ayant aucune instruction, il passe de 26 ans parmi ceux qui ont le niveau primaire et à 28,3 ans parmi ceux qui ont le niveau secondaire ou plus ». *Op.cit.*, Ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Commerce, la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (MEIC/ DNSI), et la Cellule de Planification et de Statistique du Ministère de la Santé (CPS/MS), 2007, p.123.

précédemment, la qualité d'une personne se mesure à la manière dont elle occupe la place qui doit être la sienne dans le groupe familial. Cette place est largement déterminée par l'âge et le genre de la personne. En refusant le mariage Mamadou est sorti des sentiers battus. Il n'a pas accepté le statut qui, selon sa mère, incombe à son âge. La dispute qui a suivi sa décision s'est centrée sur cet « écart à la norme ». Et il aura fallu l'intervention du chef de famille pour « *calmer* » les tensions.

Les réactions d'Ibrahim et de Mamadou vis-à-vis du mariage sont éclairantes. Elles témoignent d'un rapport différencié aux normes sociales, ici, celles de leur famille. Ces normes, et surtout les réactions qu'elles suscitent, sont d'une importance capitale pour comprendre les raisons d'émigration des enquêtés. Je dois laisser la place à Howard Saul Becker qui, à ce propos, s'exprime avec une remarquable clarté :

« Tous les groupes sociaux instituent des normes et s'efforcent de les faire appliquer, au moins à certains moments et dans certaines circonstances. Les normes sociales définissent des situations et les modes de comportements appropriés à celles-ci : certaines actions sont prescrites (ce qui est " bien "), d'autres sont interdites (ce qui est " mal "). Quand un individu est supposé avoir transgressé une norme en vigueur, il peut se faire qu'il soit perçu comme un type particulier d'individu, auquel on ne peut faire confiance pour vivre selon les normes selon lesquelles s'accorde le groupe. Cet individu est considéré comme étranger au groupe [*oustsider*][1] ».

Je ne veux pas dire ici que certains enquêtés ont émigré dans le seul but de répondre aux normes prescrites par leur société et, à l'inverse, que d'autres ont émigré parce qu'ils estimaient être étranger à ces normes. Ce que je veux dire, c'est que la migration des enquêtés est le résultat de la combinaison de ces deux logiques.

Jusqu'au terme de ce chapitre (c'est-à-dire jusqu'au moment où les enquêtés ont pris l'avion pour Paris) je montrerai que le départ de Bamako s'inscrit à la fois dans une logique normative/de conformité - répondre aux exigences de la dette intergénérationnelle et lutter contre le déclassement familial - et une logique d'émancipation individuelle - « *Je voulais ma liberté »* (Ladji)*, « Je voulais m'évader de cette vie là* » (Jules).

[1] *Op.cit.*, Becker,1985, p. 25.

## 2.2 Le déclassement socioprofessionnel

Nous venons de voir à quel point la situation économique des enquêtés pèse sur les possibilités d'agir selon les exigences normatives de la vie familiale bamakoise.

Les enquêtés diplômés ne peuvent pas fonder un foyer. Le système familial – censé assurer la protection de ses membres, leurs promotions et donc la succession des générations – est pris en défaut. Pour mes interlocuteurs, l'étau se resserre. La pression sociale augmente à mesure que le temps passe, à mesure qu'ils avancent dans l'âge. Ils se retrouvent dans des conditions sociales et psychologiques diamétralement opposées à celles connues durant leur scolarité.

Mais il ne faut pas oublier que les interlocuteurs sont aussi les héritiers de la petite bourgeoisie bamakoise. À la nécessité de franchir les paliers de la hiérarchie familiale se joint celle de maintenir, voire d'améliorer, la position de la famille dans l'espace social malien. C'est donc la question de l'héritage des positions qui se pose ici, question à laquelle Ibrahim répond sur un ton affirmatif : *« Il faut faire mieux que le papa*[1] *»* (Ibrahim). Quel sens sociologique peut-on donner à cette déclaration ?

### A. Le modèle du père

« *Intègre* », « *honnête* », « *travailleur* », « *méritant* », « *combatif* », « *généreux* », les termes utilisés par les enquêtés pour décrire leurs pères sont toujours positifs. Il est un modèle de réussite et, souvent, un modèle à suivre. Une chose est frappante dans leurs discours : c'est que, bien souvent, ces pères sont pensés en dehors des conditions sociales qui ont permis leurs parcours. Essayons d'y voir plus clair.

La figure du père est la référence constante dans le cadre de la vie quotidienne. Il est un autrui hautement significatif, « *le patriarche dominateur* » (Seydou Badian Kouyaté) ou « *l'autorité suprême* » (Mamadou). À bien y regarder, il apparaît que la domination et l'autorité du père sont autosuffisantes, qu'elles n'ont pas besoin d'être justifiées ou questionnées. Le statut de père, au sommet de la pyramide familiale, semble aller de soi.

Un extrait des *Mémoires* d'Amadou Hampâté Bâ[2] a particulièrement retenu mon attention. Le récit qui va suivre se divise en deux parties : l'auteur est d'abord le

[1] Extrait de du journal de terrain, le 7.04.11.

[2] Amadou Hampâté Bâ (1901 – 1991) est un écrivain malien dont la notoriété, en Afrique du moins, n'est plus à faire. Ethnologue, historien, conteur, romancier, poète, il fût également fondateur et

« narrateur invisible » (il donne la parole à une tierce personne) puis le « narrateur personnage ». Voici le contexte : âgé de 5 ans, « le jeune Amoudou » demande à Niélé, sa « servante mère »[1] de lui décrire son père décédé, ce qu'elle fît en ces termes :

> « Tu veux savoir comment il était ? Eh bien il était de taille moyenne, bien proportionné ; ce n'était pas un sac à viande aux joues en formes de pouf. Silencieux comme une caverne de haute brousse, il ne parlait jamais, sauf pour dire l'essentiel. Ses lèvres fines de Peul[2] découvraient légèrement ses dents blanches dans un demi-sourire qui illuminait constamment son visage. Mais attention ! S'il regardait quelqu'un fixement, ses yeux de lion mâle pouvaient le faire pisser de terreur ! Puisque tu m'as questionné sur ton père, c'est que le moment est venu pour toi de connaître son histoire…

L'auteur opère ensuite une rupture énonciative :

> … Je m'assis à côté d'elle et c'est alors qu'elle me raconta pour la première fois, du début jusqu'à la fin, l'histoire incroyable de Hampâté qui se racontait alors comme un roman dans notre famille et dans bien des foyers de Bandiagara[3]. J'en avais déjà entendu des bribes mais cette fois ci, on me la racontait pour moi tout seul, comme à une grande personne. Je n'ai certes pas tout retenu ce jour là, mais je l'entendrai bien des fois par la suite […] [4] ».

Notons d'abord que la description du père est un acte de mémoire. Il s'agit d'un souvenir personnel qui remonte à l'enfance et dont on ignore la date de transcription[5]. Puisqu'elle nécessite la maîtrise de l'écriture, on peut penser que plusieurs années se sont écoulées entre le moment où la scène a été vécue (à l'âge de cinq ans) et le moment où celle-ci a été consignée. L'auteur s'explique ainsi :

---

directeur de l'Institut des sciences humaines au Mali, ambassadeur du Mali en Côte d'Ivoire et membre du conseil exécutif de l'Unesco. Son livre « L'enfant Peul » - sur lequel je vais m'appuyer ici - est un livre de Mémoires (très ethnographique) dans lequel il raconte sa jeunesse, les vingt premières années de sa vie selon son ami Théodore Monod. Théodore Monod, Préface du livre d'Amadou Hampâté Bâ, Amkoullel, *L'enfant Peul*, Paris, Actes Sud, Babel, [1991], 1992 pp. 7-12.

[1] « La *servante mère*, souvent une très jeune fille, seconde la mère et s'occupe de l'enfant depuis sa naissance ou son jeune âge ». *Op.cit.,* Hampâté Bâ, p. 519.

[2] Ethnie au Mali.

[3] Bandiagara est une ville située au centre du Mali, en Pays Dogon.

[4] *Op.cit.*, Hampâté Bâ, 1992, p.34.

[5] C'est pourquoi on recommande aux ethnographes de prendre leurs notes « *dès que possible* » au plus près du moment qui succède la scène observée, afin de minimiser le principal obstacle de la mémoire : l'oubli.

> «Plusieurs amis lecteurs du manuscrit se sont étonnés que la mémoire d'un homme de quatre-vingt ans puisse restituer tant de choses, et surtout avec une telle minutie dans le détail. C'est que la mémoire des gens de ma génération, et plus généralement des peuples de la tradition orale qui ne pouvaient s'appuyer sur l'écrit, est d'une fidélité et d'une précision presque prodigieuse.[1] »

Quelle est la valeur de la mémoire dans un contexte où l'oralité est la grande garante de l'histoire ? Comment la mémoire est-elle travaillée pour lutter contre l'oubli ? Comment les histoires sont-elles racontées[2] ? Voilà une série de questions auxquelles il m'est bien difficile de répondre. Au même titre que l'on peut s'interroger sur la fiabilité des observations de l'ethnographe, on peut s'interroger sur la fiabilité de la parole prêtée par l'auteur à Niélé. Dans les deux cas, elles reposent sur la « bonne foi » de l'énonciateur.

Revenons-en à l'extrait et regardons ce que l'auteur nous apprend, non pas sur l'histoire *« extraordinaire »* de son père, mais sur l'effet social de cette histoire. Il nous dit que celle-ci était racontée « dans bien des foyers de Bandiagara ». Ce qui est extraordinaire, pour l'auteur, ce n'est pas moins l'histoire de son père que sa renommée.

Or, tous les enquêtés connaissent - au moins de réputation - le nom et le prénom d'Amadou Hampâté Bâ, le fils. Ses livres sont lus au-delà du continent africain. Le sous-titre de « *L'enfant Peul* » - dont est tiré l'extrait ci-dessus - est nommé *« mémoires »* (je souligne ici la forme plurielle). Par le biais de ses souvenirs, de ceux qui se transmettent de génération en génération, mais aussi de l'écriture, n'a-t-il pas fait ce que d'autres ont fait avant lui, perpétuer l'histoire de sa famille ? Mais surtout, Amadou Hampâté Bâ, n'a-t-il pas fait *mieux que son père* ? Sa renommée, de toute évidence, ne s'arrête pas à Bandiagara.

Pour finir, lorsqu'on lit attentivement ces deux extraits, on remarque que le père est décrit comme étant un homme « fort » et « respecté ». La tonalité du récit – comme c'est le cas dans le discours des enquêtés - n'est à aucun moment négative[3]. On peut entrevoir ici la force des mécanismes de socialisation domestique à des âges

[1] *Op.cit.*, Hampâté Bâ, 1992, p. 13.
[2] Ces questions ont été notamment abordées par Mamoussé Diagné dans son ouvrage : *Critique de la raison orale, Les pratiques discursives en Afrique Noire*, Paris, Karthala, 2005.
[3] La question du père n'a pas été abordée avec tous les enquêtés. La raison en est que ce thème, pourtant essentiel, ne m'est apparu pertinent que tardivement dans l'enquête. Je dirais au début de l'année 2008, alors que je revenais de Bamako et que j'avais pu rencontrer certains membres de leurs familles.

aussi importants que sont l'enfance ou l'adolescence. Le père y occupe non seulement une place prépondérante mais il exerce également une influence considérable et durable sur l'itinéraire de ses enfants[1]. Il participe de manière décisive à la construction de ce que Georges Devereux a nommé le « modèle-de-soi »[2], c'est-à-dire la façon dont une personne se considère elle-même à partir d'une norme profondément enracinée, plus ou moins inconsciente et souvent partiellement idéalisée. Le modèle-de-soi sert ensuite de référent pour interpréter la réalité, s'y mouvoir, et apprécier le monde des autres.

Pour finir, il est important d'ajouter que le père est le symbole de l'idéologie familiale[3]. *« Faire mieux que son père »* suppose donc un positionnement vis-à-vis des valeurs qu'il incarne et qu'il inculque. Et puisque nous sommes dans un modèle de réussite, ces valeurs sont celles qui ont permis aux pères des enquêtés l'acquisition d'un certain prestige social : solidarité, entraide, générosité. Le prestige du père se mesure donc à travers sa capacité à donner. Or, la pratique du don ne peut pas se concevoir en dehors des conditions sociales de sa mise en œuvre.

### B. La hauteur de la dette

Durant les vingt années qui succèdent à l'indépendance du Mali (1960-1980) les pères des enquêtés ont accédé aux positions confortables de la hiérarchie professionnelle (médecins, pharmaciens, avocats, diplomates). Parmi les premiers bénéficiaires d'un capital scolaire – encore rare à l'époque - et de ses équivalences professionnelles, ils n'ont pas eu, contrairement à leurs enfants, à vivre « la crise » (un changement de régime politique difficile, un système scolaire en perdition, une concurrence sur le marché de l'emploi toujours plus grande). Alors que leurs pères ont réussi, eux, cherchent à éviter l'échec. Comment « faire mieux que son père » alors que le temps social des parents n'est plus celui de leurs enfants ?

« La permanence de la fonction de reproduction assurée par la famille est masquée par les transformations de la société[4] » écrit François de Singly. Ni les

[1] « Faire mieux que son père », est-ce là un des motifs (plus ou moins) inconscient de la migration de mes interlocuteurs ?
[2] Georges Devereux, *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*, Paris, Aubier, 1980, p.230.
[3] Il faudrait également, pour compléter l'analyse, aborder la question de la place de la mère dans les représentations et la construction de soi.
[4] *Op.cit.*, Singly (de), 2009, p. 89.

parents, ni leurs enfants (les enquêtés) n'ont anticipé les événements qui ont traversé le Mali. Mes interlocuteurs ont terminé leur scolarité, répondant ainsi à une valeur familiale d'éducation symbolisée par le diplôme. Les études « valaient le coup » parce qu'elles permettaient d'intégrer durablement, comme leurs pères avant eux, le monde du travail. Le diplôme était donc une évidence qui, à aucun moment, n'a été mise en cause. C'est le chemin emprunté par tous les enquêtés pour tenir ou améliorer la position sociale du père et, en conséquence, celle de leurs familles.

« *Le diplôme ne nourrit pas* », m'a-t-on déclaré sous une forme ou sous une autre. Cette phrase marque sans aucun doute une prise de conscience : le capital scolaire ne garantit plus l'intégration familiale. Cette intégration s'opère selon le schème unique de la dette intergénérationnelle et dont la hauteur se fixe selon le milieu social de la famille.

Cela conduit les enquêtés à établir, de manière implicite, un « salaire de réserve[1] », c'est-à-dire un revenu en-dessous duquel le débiteur estime qu'il ne peut pas répondre dignement à l'obligation de rendre. La qualité des emplois proposés ou exercés ne saurait suffire aux exigences de la petite bourgeoisie :

> *« Il faut gagner assez pour être respecté. Comme je t'ai dit, si tu ne gagnes pas assez, on va te considérer comme fils de pauvre. »* Demba.

Il s'agit bien pour mes interlocuteurs de lutter contre le déclassement car ils n'ont pas « la potentialité objective[2] » de tenir leur rang social. Et c'est cette discordance entre les conditions d'acquisition des dispositions sociales et les conditions de leurs utilisations qui est en cause[3].

Cette expérience de déclin social a eu une conséquence importante : celle d'hypothéquer leur avenir : *« Il n'y avait pas de solutions, je te jure »* (Mamadou). Or la projection dans un avenir « serein » est une soupape psychique nécessaire pour faire face à l'incertitude. Mais elle requiert une stabilité sociale qui, à ce moment de leur vie, était inaccessible.

Pour Alain Marie, les logiques sociales (ici celle de la dette) « informent [...] les pratiques concrètes des agents sociaux sans que ceux-ci soient conscients,

[1] *Op.cit.*,Baumann, , 2003, p. 262.
[2] Pierre Bourdieu, *La distinction,* Paris, Minuit, 1979, p. 122.
[3] *Ibid.*, p. 122

ordinairement, d'être agis par elles ». Il ajoute : « une anthropo-logique[1] devient vraiment consciente qu'à partir du moment où des changements de conditions d'existence viennent affecter son fonctionnement et sa reproduction, ce qui amène les agents sociaux à la repenser [...][2] ».

Est-ce au moment où mes interlocuteurs ont été « pris au piège » qu'ils ont, dans le même temps, pris conscience des enjeux socio-économiques de la dette intergénérationnelle ? Une chose est sûre, c'est qu'aucun d'entre eux n'a voulu vivre plus longtemps ce que l'on pourrait appeler « la honte du déclassement ». Si le travail est plus que le travail, c'est qu'il est également une condition fondamentale de l'intégration familiale. Comment agir sur ses conditions de vie ? Telle est la question à laquelle il leur faut trouver des réponses.

÷

Il me faut préciser qu'une minorité des enquêtés – au nombre de trois - est toujours sur les bancs de l'école au moment où leurs aînés diplômés sont en quête d'un emploi stable. Or, les difficultés rencontrées par ces derniers constituent un signal négatif pour mes interlocuteurs toujours lycéens ou étudiants. Cela les pousse à réagir, à anticiper. Ainsi, leur choix a été d'émigrer après l'obtention de leurs diplômes. Deux stratégies sont à observer. D'un côté, il y a ceux qui comptent terminer leurs cursus scolaire au Mali pour ensuite « *tenter leur chance* » sur le marché de l'emploi français. Ce fût le cas de Yaya :

> « *Au début, je voulais faire mes études au Mali… Et puis les années blanches… pas de boulot… En France y'a du boulot. Je me suis dit : « ça se dégrade de jour en jour, mieux vaut tenter ma chance autre part. Du coup, j'ai passé mon bac et je me suis taillé.*» Yaya.

De l'autre côté, il y a ceux qui projettent d'acquérir un diplôme étranger, lequel est perçu comme un tremplin pour obtenir – dès leur retour au Mali - un poste prestigieux. Boubacar témoigne en ce sens :

> *« Je passe ma licence de maths* [à Paris] *et après je pense que je ferai de la macro-économie, parce que le pays à besoin de ça, d'un regard de*

[1] Empruntée à Georges Balandier, « Anthropo-logiques » désigne « les logiques à l'œuvre dans toutes les sociétés, impliquées jusqu'à présent par toute vie sociale ». *Op.cit.*, Balandier , 1985, p.27. Plus simplement, il s'agit de l'universalité des comportements humains en société.
[2] *Op.cit.*, Marie, 2002, p. 209.

*spécialiste. C'est important d'être utile. Donc, moi, c'est un diplôme en France pour revenir au Pays.* » Boubacar.

Parmi les plus jeunes de mes interlocuteurs, Yaya et Boubacar ont modifié leurs projets initiaux qui étaient de poursuivre des études supérieures à Bamako. Ce changement de cap, en cours de route, marque une différence notable avec les autres enquêtés déjà diplômés et plus âgés : celle de ne pas avoir cherché à intégrer le monde du travail bamakois.

# 3. Réussir à Paris

En 2005, la migration concerne 191 millions de personnes sur une population mondiale estimée à 6,8 milliards, soit 2,8 %[1]. Si ce chiffre est certainement en deçà de la réalité, le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il concerne une infime minorité d'individus. Pour les protagonistes de cette enquête, il aura fallu une crise économique et sociale généralisée, se répercutant jusque dans leur foyer, pour qu'ils songent à modifier leur projet d'existence et y inclure la France.

J'ignore le moment précis où la migration s'est imposée comme « *la seule solution possible* » pour mes interlocuteurs, leur permettant d'ouvrir les portes d'une mobilité sociale qui, à tout point de vue, leur semblait compromise.

Cette « reconversion sociale » marque le début d'un intense travail de comparaison entre le Mali et la France. Sans en avoir pleinement conscience, les enquêtés allaient dorénavant - et continument - faire avec ce double système de référence : « ici » et « là-bas ». C'est donc en explorant les logiques du départ que l'on entre dans le vif du sujet : la migration et ses effets sociologiques sur les comportements et les manières de penser de mes interlocuteurs.

## 3.1 Le projet migratoire : entre volonté d'autonomie et dépendance incorporée

La constitution du projet migratoire va s'élaborer à partir de ce que les enquêtés ont vécu au Mali et la représentation qu'ils se font de la société française. Il s'agit de préparer leur migration et de lui donner un sens. C'est sur ce travail de mise en forme du projet que je vais porter mon attention maintenant.

Djigui, 30 ans, célibataire et résidant chez sa mère, ne se satisfait pas de sa situation. Cousin des frères Ibrahim et Mamadou, il a longtemps été promis à une carrière de footballeur. Pour des raisons que j'explique ailleurs[2], il est aujourd'hui enseignant dans une école privée du quartier Boulkassoumbougou à Bamako. L'observation qui suit le concerne. Au cœur de celle-ci, on retrouve trois des éléments déjà évoqués et qui font la condition sociale de mes interlocuteurs au Mali : le bas

[1] Nations Unies, "Department of Economic and Social Affairs", Population Division, 2005 : http://www.un.org/french/events/migrations/factsheet_french.pdf, [consulté le 8 octobre 2011].
[2] Voir les informateurs privilégiés, p. 38.

salaire, la dépendance sociale et l'impossibilité de se marier. Mais dans cet extrait du journal de terrain, on voit surtout apparaître l'idée de l'« alternative migratoire ».

> **[Bamako, le 12.01.08]** Le moral de Djigui est au plus bas. « *C'est la canicule* » dit-il pour signifier l'absence d'argent.
>
> > *« Tu te rends compte, un pauvre enseignant comme moi. Cela fait deux mois que je n'ai pas eu mon salaire, et un salaire de misère en plus* [35000 FCFA pour 20 heures par semaine]. *Je dois taxer la moindre cigarette, je taxe, je taxe, je taxe. David, j'ai 30 ans, je ne gagne rien, je ne suis pas marié, je ne vois pas ce que je peux faire. Je veux fuir ce pays, c'est ça qui est dans ma tête. »*
>
> En faisant un rapide tour des conditions de vie de Djigui, je ne vois pas de solutions. Il s'accroche à son travail, son école, sa classe : *« J'aime encadrer mes élèves, les pousser vers le haut* [...]. *Les parents, ils sont contents »*. Mais surtout, il ne peut pas se marier, car pour cela, il faut de l'argent, et pour avoir de l'argent, il ne faut pas être enseignant. Quelles alternatives s'offrent à Djigui ?
>
> Il est persuadé qu'il n'intéresse personne, surtout pas les filles. Elles ne veulent pas d'un homme en situation précaire. Pour lui, *« ce qui les intéresse ici, c'est juste argent ou pas argent ? Après, on commence à discuter »*. Pourquoi partir si l'on peut répondre aux exigences normatives de sa société ? Pourquoi laisser ceux que l'on aime ?
>
> Djigui se projette sur une terre qu'il pense faite de richesse, où le travail est rémunéré à sa juste valeur et où l'argent ne serait pas le leitmotiv' des filles. Pour lui, c'est la France. Et puis *« vu ce qu'elle nous a fait, elle peut très bien nous accueillir*. [...] *Le travail chez les blancs est payé, les femmes pensent à autre chose que l'argent, on peut s'en sortir sans personne »*. Voilà la société des blancs, celle imaginée par Djigui. Il conclut : *« La pauvreté me consume à petit feu. Je suis assis là et je me pose mille questions. Et toutes concernent mon avenir »*.

Comme ce fût le cas pour mes interlocuteurs parisiens, le sentiment qui domine la conscience de Djigui est l'incertitude. Ses conditions de vie ne lui permettent pas d'agir selon les modèles sociaux établis. C'est face à cette série d'obstacles qui lui semble infranchissables que le désir d'un ailleurs meilleur émerge. Or, il y a un point commun dans le discours des enquêtés qui est remarquable : la France, dans ce

qu'elle représente pour les candidats à la migration, prend le plus souvent une forme opposée à la société malienne[1].

> *« Pour avoir le pain quotidien, il faut demander par-ci, par-là, au tonton, à la tante, aux parents. J'ai vu comme quoi mon âge passait alors que j'avais besoin d'indépendance. Je ne voulais plus vivre en Afrique aux crochets de mes parents. Voilà, la France, c'est d'être indépendant surtout. Avant tout, c'était ça : faire ma vie. »* Yaya.

> *« En fait, je voulais me prouver à moi-même que je pouvais m'en sortir. Parce que nous, la vie de famille, c'est pas comme ici, tu vois… Par exemple ici* [à Paris] *dès 18, 19 ans, tu es plutôt indépendant. Et puis je me suis dit que mes parents, ils en avaient fait assez pour moi. Moi, je suis resté chez mes parents jusqu'à 25 ans, même plus, jusqu'à 28 ans. J'étais accroché, je faisais mes études, après j'ai travaillé, après des périodes de chômage… Je me suis dit que quand tu vois que les jeunes en France se débrouillent très jeunes, 18, 20 ans… Tu te dis que tu veux faire pareil. Je ne demanderai rien à mes parents et je ne retournerai pas. Je préfère me débrouiller moi-même, avoir moi-même. »* Mamadou.

L' « *indépendance* » est sans aucun doute le premier mot que les enquêtés ont associé à la France. Il s'agit de se défaire d'une prise en charge familiale prolongée par les études supérieures et par une intégration professionnelle déficiente. Dans leurs imaginaires, la société française renvoie bien souvent à une société où l'individu se trouve « très jeune » en dehors de toute responsabilité collective, de tout devoir envers sa famille. Pour le dire autrement, on oppose la force des liens de dépendance au Mali à la neutralité supposée des rapports prévalant en France :

> *« Chez vous c'est "chacun pour soi", personne ne s'occupe de personne. Nous les Africains, on ne connaît pas le mot "moi". »* Ladji.

Desserrer les contraintes familiales et sortir de la dépendance statutaire est un motif important de la migration de mes interlocuteurs. Mais cette conquête de l'autonomie, celle que l'on choisie de mener en France, n'est pas pour autant synonyme de désaffiliation. Comme le souligne Norbert Elias, « l'interdépendance

[1] Cela va dans le sens des analyses d'Abdelmalek Sayad à propos de la migration algérienne : « qu'elle soit présentée comme le strict opposé du pays natal […] ou, au contraire, comme son équivalent, au moins par certains de ces aspects, la France est, chaque fois, caractérisée par une série d'attributs, qui constitue la série antithétique qui s'appliquerait au pays natal, un ensemble d'oppositions, homologues». *Op.cit.*, Sayad, 1999, p. 49.

entre les hommes donne naissance à un ordre spécifique, ordre plus impérieux et plus contraignant que la volonté et la raison des individus qui y président [1]». On ne se défait pas des normes familiales incorporées depuis les premiers âges de l'existence, on compose avec elles. À la forme individuelle du projet migratoire se couple la volonté profonde de faire ses preuves, de montrer que l'on peut – par ses propres moyens - avoir sa place dans le collectif familial.

> *« C'est pour ça que chez nous, tu ne dis pas à tes parents : je suis majeur. Ça ne veut rien dire. Tu restes toujours le même, tu es toujours un gamin, tu restes leur enfant. Déjà, on m'a éduqué avec ça dans la tête et je resterai toujours pour ma mère comme son fils, c'est-à-dire comme un bébé. Je resterai devant ma mère comme si j'avais 13 ans. C'est aussi pour ça que je suis parti, pour qu'elle voie que je n'étais plus un enfant. »* Mamadou.

La migration est perçue par les enquêtés comme un moyen de s'affranchir des contraintes de la famille. Migrer est donc un acte d'émancipation. Mais ce que révèle la déclaration de Mamadou, c'est qu'elle est aussi le chemin choisi par mes interlocuteurs pour pouvoir entrer « dans une phase adulte des relations intergénérationnelles[2] ». En d'autres termes, le passage de la société malienne à la société française symbolise la fin du parcours vers l'âge adulte. C'est en ce sens qu'il faut comprendre l'idéal d'indépendance que représente la France. Je m'explique.

Le système familial (sa hiérarchie, son fonctionnement) n'est pas radicalement mis en cause par les enquêtés. Il ne trouve pas les conditions sociales et économiques de sa reproduction à Bamako. Or, la migration vers la France correspond à un *changement de conditions*. On peut commencer « une nouvelle partie», avec de nouvelles règles du jeu, cela, pour sauvegarder la position familiale dans la dimension verticale de l'espace social. C'est d'ailleurs tout l'enjeu de ce qui est appelé en sociologie de l'immigration « les transferts financiers » [3]. Ils sont un enjeu de reproduction sociale :

> *« Bien sûr que, quand tu pars, tu penses que tu vas améliorer la vie de ta famille. Même actuellement, les Maliens, quand ils sortent, c'est leur objectif : trouver l'argent, être heureux, rendre leur famille heureuse* […]. *Tu*

[1] Norbert Elias, *La dynamique de l'Occident*, Paris, Calmann-Levy, Pocket, [1969], 1975, p.183.
[2] Vincenzo Cicchelli, *La construction de l'autonomie, Parents et jeunes adultes face aux études*, Paris, PUF, 2001, p.15.
[3] Anciennement appelé « rentes migratoires ». Ce changement d'appellation s'explique simplement. La rente migratoire désigne les flux financiers qui vont du pays d'immigration au pays d'émigration. Avec la notion de « transferts financiers », on insiste sur le double sens de ces flux.

*vois, travailler… J'avais ce projet dans la tête : faire une vie qui n'est pas celle de mes parents, travailler en France, envoyer de l'argent, mettre de l'argent de côté et, après, retourner au pays pour avoir une grande et belle famille. »* Ousmane.

« Ce qui importe, pour être reconnu, c'est de « "donner la mesure de soi" en un autre domaine[1] », hors du cadre social bamakois. « *Trouver un boulot* », « *envoyer de l'argent* », « *se débrouiller seul* », la France devient prometteuse en termes d'emploi, de rentes monnayables et de réussite. Bref, elle offre un avenir, un avenir qui, moins assujetti aux pressions familiales, leur permettra (enfin) d'être activement présents dans le circuit de la dette intergénérationnelle.

Ainsi, le candidat à l'émigration cherche l'émancipation individuelle, pour conquérir son autonomie, « mais cette autonomie, toujours problématique, est d'autant plus relative […] qu'elle doit et sait composer avec des solidarités repensées et renégociées, mais jamais radicalement récusées[2] ».

*« Si on est là* [en France]*, c'est pour la famille. Je t'ai déjà dit qu'il n'y avait rien de pire pour un Malien que d'être banni de la communauté. C'est clair, tout Malien te le dira.* […] *Mais tant qu'on ne valorisera pas la personne, les gens continueront de partir pour l'Europe. »* Mamadou.

Deux logiques sociales s'enchâssent dans le désir de partir. La première logique est familiale et relève de l'habitus communautaire. La seconde logique est individuelle et vise l'autonomie. Complémentaires, ambivalentes ou contradictoires, elles constituent, quoi qu'on en dise, le cœur du projet migratoire.

## 3.2 La construction imaginaire de la réalité française

Pour les enquêtés, la perspective d'immigrer est un véritable bol d'air. On peut à nouveau penser positivement au lendemain. Car en changeant de condition sociale, c'est le risque d'un déclassement durable qui semble écarté. Plus que cela, la migration est une solution radicale pour se délier des grandes contraintes sociales bamakoises, aux premiers rangs desquelles on trouve un marché de l'emploi saturé et l'hétéronomie familiale.

[1] *Op.cit.*, Sayad., 1999, p 45.
[2] François Leimdorfer et Alain Marie, *L'Afrique des citadins, sociétés civiles en chantier (Abidjan, Dakar)*, Paris, Karthala, 2003, p. 8.

« *Evasion* », « *liberté* », « *fuite* », les mots ne manquent pas pour exprimer leur désir de quitter le Mali. Et c'est à la recherche d'un nouveau « climat social » que l'on commence à concevoir son indépendance, indépendance que l'on associe à la France. Mais de quelle France s'agit-il ? Que représente la France pour mes interlocuteurs avant leur migration ?

Comme je l'ai dit précédemment, la société française prend avant tout une forme antagoniste à la société malienne. On pense trouver là-bas ce que l'on ne peut pas trouver ici. En paraphrasant librement Roland Barthes, on peut dire que la France, celle que l'on imagine, ce n'est déjà plus tout à fait la France, c'est une France décorée, adaptée à une certaine consommation, investie d'images, bref, d'un *usage social* qui s'ajoute à la pure matière[1].

La conception que les enquêtés se font de la France ne sort pas de nulle part. Elle est non seulement tributaire des conditions sociales de sa production, mais elles elle aussi constituée d'une matière déjà existante, déjà travaillée. Autrement dit, elle a un fondement historique. Et c'est en puisant dans les ressources de la « tradition mythique » qu'ils vont concevoir le nouveau monde. Leur vision de la France est donc à la fois *empruntée* (à l'histoire) et *appropriée* (aux conditions sociales et économiques qui sont les leurs).

Je ne veux pas ici faire l'inventaire des supports qui entretiennent une image fortement mobilisatrice de la société française. Mais à partir de quelques exemples empiriques, je voudrais montrer à quel point ils ont été un rouage déterminant et nécessaire dans la migration de mes interlocuteurs.

### A. Le monde des Blancs : « une vie facile »

Le motif « travail » est une des raisons principales exprimées par les enquêtés pour justifier leur choix d'immigrer en France. Il y a cette idée forte que la société française offre des possibilités d'emploi et salariales sans comparaison avec celles offertes par le marché du travail malien :

> *« Ici* [en France]*, tu peux faire n'importe quoi, même sans diplôme. Tu trouves toutes sortes de boulots. Tu vois un "smicard[2]" d'ici a le salaire d'un ministre en Afrique. Alors, quand tu fais la comparaison… C'est mieux d'être*

[1] Roland Barthes, *Mythologies*, Paris, Seuil, Points Essais, 1957, p. 182.
[2] Personne payée au SMIC (Salaire Minimum Interpersonnel de Croissance).

*là que d'être en Afrique parce qu'il y a de l'argent. Mais surtout, il y a du travail, pas comme en Afrique.»* Yaya.

*« Mais en France ou en Europe, il y a le minimum ! Je veux dire, on sait que vous avez des structures qui aident les gens. Vous avez la sécurité sociale, ça c'est une chose, et de deux, vous avez comment ça s'appelle… L'ANPE. On sait ça, on sait qu'en France là-bas, si on veut travailler on peut. Donc tu vois, en France, il y a le minium, chez nous, ce minimum, il n'existe pas. »* Ilo.

Ce « *minimum* » est mieux que ce « *rien* ». Ce minimum attire. Ces deux extraits d'entretien rappellent une fois de plus la situation structurelle des enquêtés à Bamako, une situation de déclassement. Issus de la petite bourgeoisie citadine, leurs diplômes - censés garantir leur maintien dans la hiérarchie des positions sociales maliennes - sont brutalement dévalués. Sans emplois ou sous employés, mes interlocuteurs se trouvent dans une situation de dépendance familiale qui avait déjà été allongée par les études supérieures. Le déclassement professionnel engendre un déclassement familial avec l'impossibilité objective d'accéder aux fonctions d'adulte. Bref, les chemins constitutifs d'une existence « normale » sont impraticables.

L'image de la société française ne se construit pas en dehors de ces éléments qui font l'expérience sociale de mes interlocuteurs au Mali. Autrement dit, ils se font une certaine idée de la France (riche et offreuse d'emploi), mais une idée qui s'appuie sur la réalité de leur condition sociale à Bamako. Cette France, dans ce qu'elle représente pour eux, produit une remise en question de leur présent, de leur propre société :

*« Parce qu'en Afrique, la vie communautaire c'est une vie dont tu as déjà l'habitude. La France, c'est pas une vie communautaire comme en Afrique, c'est une vie où tu dois te débrouiller tout seul. C'est cette découverte que j'ai voulu faire. » Yaya.*

Ce qui caractérise le projet migratoire des enquêtés, c'est « une revendication de rupture », une rupture avec ce que Yaya nomme la « *vie communautaire africaine* ». Le projet d'immigration en France ouvre donc une brèche dans l'épaisseur de la réalité malienne. Il représente « la dissolution des obstacles[1] ».

En un sens, l'idéal d'indépendance poursuivi par mes interlocuteurs est un idéal libéral, c'est-à-dire favorable aux libertés individuelles. N'est-ce pas là, d'ailleurs,

[1] Paul Ricoeur, *L'idéologie et l'utopie*, Paris, Seuil, 1997, p. 390.

l'idéologie dominante de la société française ? Les enquêtés ne sont-ils pas attirés – en partie du moins - par l'image que la France se donne d'elle-même ?

Roland Barthes met en évidence, dans *Mythologies*[1], le besoin inévitable de fabriquer une multitude de petits mythes afin que chacun puisse se repérer dans l'immense tissu social composant la réalité. Cornelius Castoriadis montre, dans *L'institution imaginaire de la société*[2], que tout système social propose ou impose des valeurs au travers desquelles les individus peuvent s'y retrouver et s'y référer. Dans la mesure où les enquêtés expriment leur volonté d'émancipation individuelle, il apparaît logique qu'ils se dirigent vers la société censée la garantir :

> *« Vous les Français, vous valorisez la personne, c'est pour ça que les jeunes y partent en France. »* Mahamane.

« Tout homme – écrit Sélim Abou - nourrit secrètement le rêve ou l'utopie d'une terre promise, d'un lieu où il puisse sans entrave devenir ce qu'il est ou ce qu'il croit être, développer sans contrainte son identité personnelle et culturelle et lire, dans le regard des autres, l'hommage de la reconnaissance[3] ». Pour les enquêtés, la possibilité d'exister pleinement se trouve ailleurs. C'est en ce point précis que le mythe de l'Occident va constituer un relai puissant dans la construction de leur vision de la France.

Les deux témoignages qui vont suivre ont été recueillis à Paris. Cette précision est importante car les enquêtés sont en situation d'immigration. Cela signifie que leur image de le France n'est déjà plus celle qui était la leur à Bamako. Mais ces déclarations laissent entrevoir quelques uns des éléments symboliques sur lesquels s'appuie « l'imagination africaine de l'Occident »[4] ; d'abord celui d'un lieu où l'on fait nécessairement fortune :

> *« Oui, les conditions d'existence en France sont dures… Mais quand tu expliques ça aux gens de chez nous, ils ne comprennent pas. Eux, ils se disent que dès que tu arrives en France, déjà à l'aéroport, tu vois, tu as une pelle et il y a l'argent par terre, tu ramasses, tu mets dans l'enveloppe et tu leur envoies. Tu fais vite quoi.* […] *Parce que celui qui se trouve en France, selon toutes les mentalités maliennes qui se trouvent au pays, celui qui se trouve*

[1] *Op.cit.*, Barthes, 1957.
[2] Cornélius Castoriadis, *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil, Points Essais, 1999.
[3] *Op.cit.*, Abou, 2002, p. 202.
[4] Ludovic Lado, « L'imagination africaine de l'occident, entre ressentiment et séduction », SER *Etudes*, Tome 403, 2005, pp. 17-27. URL : http://www.cairn.info/revue-etudes-2005-7-page-17.htm, [consulté le 8 octobre 2011].

*en France a tous les moyens, il a tout l'argent du monde. Quand tu leur dis que tu n'arrives pas à avoir une carte pour les appeler, ils se disent que c'est de la foutaise.* […] *Et là, ils ne comprennent pas que c'est tout un autre combat qui recommence.* […] *Je te dis, ça faisait six mois que j'avais pas pu, jusqu'à maintenant, envoyer de l'argent à mon fils. C'est sa maman qui s'est débrouillée, tu vois ? »* Ibrahim

*« Dans la civilisation actuelle, tu t'imagines que le blanc, étymologiquement, on l'appelle dans mon pays "Moana Maria", le fils de Marie. Le fils de Marie, c'est qui ? C'est Jésus, qui faisait des miracles, donc le blanc fait des miracles. Ah ça vous savez, tout blanc qui part en Afrique, on pense qu'il a l'argent et quand on fait comprendre aux gens ici qu'il y a des mendiants blancs, c'est difficile à vous croire. Parce que l'image qui est donnée en Afrique de l'Europe, c'est le bonheur, le luxe. C'est aussi pour ça que les gens partent. On ne montrera jamais un SDF*[1] *là-bas. Quand les télés parlent de l'Europe, ce ne sera jamais les mauvais côtés. »* Amadou.

« *Argent* », « *luxe* », « *bonheur* », l'attrait économique, la tentation matérialiste et le mieux être constituent la grille de perception récurrente mobilisée par mes interlocuteurs pour qualifier la France. Mais à ce total associatif s'ajoute un terme essentiel : « le blanc ». « Noir» et « blanc », voilà deux catégories parfaitement arbitraires mais qui, au Mali comme en France, sont dotées d'une forte charge symbolique. C'est pourquoi elles doivent être manipulées avec précaution tant elles sont sujettes aux controverses. Mais le fait est qu'elles organisent bien souvent les rapports sociaux. Et la force du préjugé de couleur influe sur la définition que l'individu (ou le groupe d'individus) ainsi catégorisé se donne de lui-même. Ainsi ai-je pu écrire lors de mon séjour à Bamako :

**[Bamako, le 24.12.07]** Veille de Noël, 32 degrés à Bamako. Je suis agacé. Le sentiment d'être une « *pompe à fric* » est très désagréable. Certaines personnes ne voient en moi qu'un « *toubabou* » (un blanc) et donc un intérêt financier. Bout à bout, mon portrait prend l'apparence d'une personne que je n'aime pas. «*Ici, le blanc, c'est de l'argent. Tu ne peux rien faire contre ça* » me dit Mamadou. Il existe au Mali une série de stéréotypes associés au blanc de même qu'il existe en France une série de stéréotypes associés au noir. Dans certaines situations d'enquête, ces stéréotypes ont complètement orienté les interactions.

[1] Sans Domicile Fixe.

Puisque la couleur de peau conditionne les relations sociales, pour cette raison sociologique, les catégories « noir » et « blanc » doivent être intégrées à l'analyse, malgré les risques que présentent leur utilisation. Comme l'écrit Gérard Noiriel : « Le « courage » scientifique consiste à rompre avec les opinions constituées, au risque de les heurter, pour construire une réflexion autonome, dépassionnée, seule façon d'arriver au plus près de la vérité[1].»

Qu'il s'agisse des déclarations d'Ibrahim, d'Amadou, ou encore de l'observation ci-contre, on aura compris que l'image du « blanc riche » est celle du sens commun. Dans les imaginaires maliens, la France fait partie du « monde des blancs », un monde *enchanté* où il n'y a pas de pauvres, où tous ses résidants sont bien portants, sans contrainte d'argent ou de logement, sans aucune difficulté pour trouver du travail. La vie française est une vie facile et heureuse, sans encombres. Comme le souligne très justement Amadou, le « *mendiant blanc* » est une figure de l'Occidental quasi-inconcevable pour ceux et celles ne connaissant de l'Europe que ce qu'ils en ont entendu ou vu à la télévision[2]. Le mythe est une parole, un système de communication, un message, nous dit Roland Barthes[3]. Et les médias de masse sont un de ses principaux supports.

Mais les mythes sont aussi des récits. Ils répondent aux attentes sans que, par ailleurs, il y ait un effort d'explication, de compréhension ou de clarification. Ce sont des récits qui se transmettent dans la simple répétition, « des sésames ouvrant d'un coup la porte de la connaissance, venant pallier sans effort toute forme de questionnement[4]». Lors de l'investigation, à Bamako comme à Paris, j'ai entendu de nombreuses histoires à propos de la réussite sociale et économique de migrants résidant en France ou de retour au Mali, par exemple :

[1] Gérard Noiriel, *Le creuset français, histoire de l'immigration*, XIXème-XXème, Paris, Seuil, Points Histoire, [1988], 2006, p. 249.

[2] Le lien entre médias de masse, imagination sociale et pratique sociale est à souligner. La télévision occupe une place centrale dans les foyers maliens. Les télés-novélas, par exemple, connaissent un véritable succès. Elles sont des « *soap opera* » brésiliens diffusés quotidiennement mettant en scène des « histoires d'amour » dans les conditions du grand du luxe occidental. **«** J'ai remarqué que ces séries télévisées sont diffusées en dehors des horaires de prières, aux alentours du déjeuner et du dîner. Il me semble également qu'il s'agit d'une activité largement féminine ». Extrait du Journal de terrain, le 5.01.08.

[3] *Op.cit.*, Barthes, 1957, p. 181.

[4] Philippe Boisnard, Frank Laroze, « Nouvelles mythologies contre l'esprit critique», *Libération*, mardi 10 décembre 2002, p 8.

**[Bamako, le 28.12.07]** Le chauffeur du taxi dans lequel je me trouve m'apprend qu'il est en affaire avec un oncle résidant à Paris depuis vingt ans. Ce dernier est dans « *la démolition d'ordures ménagères* ». Il y fait fortune en récupérant des frigos, des télés, des lave-linge qu'il envoie au Mali après une remise en état. Ce « *trafic* » est relayé par mon interlocuteur qui, une fois par mois, se rend à Dakar en bus. Il récupère la marchandise ainsi qu'une voiture, elle aussi venue de France. Elle sera d'ailleurs vendue avec, au passage, une prime de 50 000 FCFA.

Le grand bénéficiaire de cette relation familiale et commerciale est celui qui vit en France. D'après mon chauffeur, il est propriétaire de deux immeubles à Hamdallaye ACI, un à Bankoni et un autre à Korofina, tous sont en location. Il est également propriétaire de son appartement à Paris (où loge sa première femme) et d'une maison à Niaréla (où loge sa seconde femme). De retour quelques mois par an au Mali, il « *rend visite à sa famille et fait son business* ». Mon chauffeur est manifestement admiratif.

L'important ici n'est pas de savoir si ces « histoires de migrants » sont vraies. Ce qui importe, c'est qu'elles se racontent. Quelle peut être la réception de ces récits sur des jeunes diplômés en proie au déclassement ? Voilà la question qui doit être posée. Yaya nous donne à ce sujet quelques éléments de réponse :

*« On m'a tellement parlé de la France. On me disait : les gens sont comme ça, ce que tu fais ne regarde personne, ce que font les gens ne te regarde pas les gens sont pressés, les voitures sont comme ça, les lumières sont comme ça, Ces grands immeubles… on me parlait des rues de la France, tu vois pleins de trucs… tout le monde a son appartement, sa voiture, je savais qu'en France on pouvait avoir tout ce qu'on voulait, de belles fringues, un téléphone portable et surtout, on savait qu'il y avait du boulot et de l'argent… Alors qu'au Mali… Tu les vois les personnes qui font de l'argent en France. Un jour, j'ai vu le pote de mon père qui est revenu en Afrique avec ses belles fringues, ses lunettes de soleil… Je me suis dit : "* je veux partir*".* » Yaya.

Yaya n'a retenu de la France que les attitudes et les discours mobilisateurs. Ceux-ci permettent au mythe de l'Occident de conserver sa fonction essentielle : ouvrir le possible. Mais il apparaît que les conditions d'immigration ne sont pas toujours celles qui sont décrites :

*« Bon, parce que moi, en fait, je pensais que Mamadou il avait un petit appartement à lui quand j'étais au Mali… Tu vois tout ça. Mais il disait :* "j'ai une maison". *Je lui dis* [au téléphone] *:* "tu n'habites plus chez Samba ?",

il me dit "non, je n'habite plus chez Samba. Mais j'ai un lieu là-bas, viens, c'est nickel, viens". *Quand je suis venu, j'ai vu beaucoup plus de réalité. Bon peut être qu'au Mali, je me souciais beaucoup plus pour eux que pour moi. Parce que moi j'étais dans les conditions : un toit, je mange, j'ai ma voiture. Moi, c'était à eux que je pensais. Et eux, pour pas m'inquiéter, ils me disaient :* "non, non, tout est nickel, ça va". *Quand je les appelle : "* non raccroche, je suis au boulot, après je te rappelle". *Alors que souvent, ils n'étaient pas au boulot.* [...] *Je n'avais pas compris le système européen quoi.* [...] *Je ne m'étais jamais mis en tête que pour avoir une maison en France, il fallait avoir beaucoup d'argent. Rien que pour avoir une location, il faut batailler... Parce que le poussin qui se trouve dans la coquille se dit que le monde se limite seulement à sa coquille. Quand la coquille éclate, il voit un autre monde.»* Ibrahim.

Mamadou et Daouda, en dissimulant la réalité de leurs conditions d'immigration – pour rassurer, ne pas inquiéter - ont alimenté l'idée d'une vie facile en France. Cette dissimulation ne se limite pas à préserver ceux qui sont restés au pays. Elle a également pour fonction de légitimer la migration. S'éloigner de son entourage, de ses proches, justifier son départ, son absence, à bien des égards, quitter sa société d'origine ne va pas de soi. Et la migration, pour ce qui de mes interlocuteurs, a bien souvent généré une ambivalence des sentiments ; par exemple, celle d'être tiraillé entre la culpabilité (celle d'être parti), la volonté de faire ses preuves (notamment à l'égard de ceux qui ont rendu possible la migration) et le désir de répondre à ses aspirations personnelles.

Toujours est-il que « la méconnaissance collective de la vérité objective de l'émigration qui est entretenue par tout le groupe, les émigrés qui sélectionnent les informations qu'ils rapportent quand ils séjournent au pays, les anciens émigrés qui « enchantent » les souvenirs qu'ils ont gardés de la France, les candidats à l'émigration qui projettent sur « la France » leurs aspirations les plus irréalistes sont la médiation nécessaire à travers laquelle peut s'exercer la nécessité économique[1]».

Cette forme de mensonge collectif reste un élément moteur de la migration. « La nature du mensonge – écrit Georg Simmel - est de faire naître l'erreur sur le sujet qui ment : car il consiste, pour le menteur, à cacher à l'autre la représentation vraie qu'il possède[2] ». Pour les candidats à l'émigration, il s'agit alors de vérifier si ce que l'on raconte est vrai, de confronter une certaine idée de la France avec sa réalité :

[1] *Op.cit.*, Sayad, 1999, p 50-51.
[2] Georg Simmel, *Secret et sociétés secrètes*, Paris, Circé/poche, 1996, p. 15.

*« C'était avec la télé, la façon dont on en parle, il fallait que je vois, pour la découverte. »* Ousmane.

« Idylle et utopie – écrit Claude Rivière -, en prise sur nos aspirations au bonheur, jouent comme moteur de mytho-genèse[1] ». Il y a bien, dans ce que les enquêtés projettent sur la France, quelque chose qui relève de la « fiction sociale », de l'irréel. L'image de la France est nécessairement une image réduite, faite d'informations partielles, informations que l'on va manipuler, transformer, combiner, adapter afin de lui donner un sens armé de l'évidence. C'est avec ces morceaux choisis ou imposés que les enquêtés se sont forgés une vision globale – mais *partiellement* fausse – de l'ailleurs français, « ailleurs » qui, je le rappelle, se conçoit en opposition à leurs conditions d'existence au Mali. Cette construction imaginaire de la réalité offre « un tableau immédiatement perceptible ou du moins une sorte d'ensemble directement intelligible de significations.[2]»

### B. L'interaction de deux imaginaires

Dès nos premières rencontres, Mamadou m'a rapidement mis en garde contre la vision misérabiliste que les « Occidentaux » ont de l'Afrique et plus particulièrement du Mali :

*«Tu sais, le Mali est un pays pauvre. Mais tous les Maliens ne sont pas pauvres.»* Mamadou.

Je ne compris que bien plus tard qu'il s'agissait d'une mise en garde contre l'essentialisation. Et il me fallut encore plus de temps pour comprendre que mes interlocuteurs appartenaient à une frange de la population malienne parmi les mieux dotées économiquement et socialement, du moins jusqu'à ce que la crise des années 80-90 ne vienne bouleverser l'état de leur condition petite bourgeoise.

Il faut le dire sans détour, cette essentialisation des modes d'être africain est l'expression de la relation de domination des pays « riches » sur les pays « pauvres ». Pour s'en rendre compte, il suffit de s'interroger, non plus sur l'imagination africaine

[1] Claude Rivière, *Socio-anthropologie des religions*, Armand Colin, Cursus, 2003, p. 67.
[2] Karl Mannheim, *Idéologie et Utopie*, Paris, Marcel Rivière, 1929, p.151. Une version électronique est librement accessible :
http://classiques.uqac.ca/classiques/Mannheim_karl/ideologie_utopie/Ideologie_utopie.pdf, [Consulté le 8 octobre 2011]

de l'Occident, mais sur l'imagination occidentale de l'Afrique. Si, du point de vue africain, « le blanc est riche », du point de vue occidental, « le noir est pauvre » :

> *« Vous les Européens, il faut voir ce que vous montrez de l'Afrique ! Toujours la même chose : la misère ! »* Amadou.

Il existe un mythe de l'Occident comme il existe un mythe de l'Afrique. Et ils sont en étroite relation. Il s'agit de deux imaginaires inversés suivant que l'on soit du côté occidental ou africain[1], comme s'ils avaient un socle commun. Ce système de représentation par opposition (Afrique/Occident, noir/blanc, pauvre/riche, malheur/bonheur, etc.) est le résultat d'un processus historique dont les fondements remontent à l'époque coloniale[2]. Il n'est pas un pas un «allant de soi », ce que l'on oublie bien souvent de dire ou d'écrire. Il y a donc une construction historique et relationnelle de cet imaginaire occidental/africain, lequel est un indice utile pour juger des rapports de force inégaux entre le Mali (pays d'émigration) et la France (pays d'immigration).

> *« Voilà. Tu sais, la France, elle connaît le Mali. Elle connaît le budget du Mali, par mois, par jour, quels sont ses investissements… Le Mali ne cache rien à la France[3]. C'est comme ici, si j'ai élevé un enfant, moi, je le connais plus que tout le monde. Ça, c'est sûr. Je sais de quoi il est capable* […]. *Le Mali, ce n'est pas un pays industrialisé, il n'a pas de débouché sur la mer, donc, tout ce qu'il y a, c'est tous les blancs qui l'ont fait.* […] *À mon avis, quand tu colonises quelque chose, tu l'as élevé, ou bien ? Alors quand la France nous dit qu'il faut fuir l'immigration, ça fait mal ! Ça fait très mal ! »* Ousmane.

Dans cet extrait d'entretien, un point a particulièrement attiré mon attention : la manière dont Ousmane comprend les rapports entre le Mali et la France. Ceux-ci sont comparés aux rapports familiaux, entre les parents et les enfants (l'emploi du verbe

[1] J'ai bien conscience ici que ces termes sont flous, sans véritable consistance. Mais ils disent quelque chose de la symbolique de « l'Afrique » ou de « l'Occident », ne serait-ce que parce qu'ils sont utilisées par les enquêtés pour se désigner les uns les autres. Ils leur communiquent donc un sens subjectif afin de décrypter le monde, le comprendre et pour saisir l'altérité.

[2] Voir notamment : Jean Copans, *Mythologies des Afriques*, Paris, Téraèdre, L'anthropologie au coin de la rue, 2010 ; Ludovic Lado, « L'imagination africaine de l'Occident, entre ressentiment et séduction », SER *Etudes,* Tome 403, 2005, pp. 17-27 ; Terrence Ranger, « The invention of tradition in Colonial Africa", in Eric Hobsbawn, Terrance Ranger (eds.), *The Invention of Tradition,* Cambridge, University press, 1983 ; Abdelmalek Sayad, *La double absence*, Paris, Seuil, Liber, 1999.

[3] Je suppose ici qu'Ousmane fait allusion à la surveillance exercée par la Banque de France sur les politiques monétaires des trois banques centrales africaines et comoriennes jusqu'en 1996.

« élever » est significatif ici). Par ce biais, il introduit une dimension à la fois hiérarchique et affective pour expliquer le lien entre les deux pays. Et cette double dimension se confirme lorsqu'il me fait part de son sentiment à propos des politiques migratoires françaises.

Pourquoi avoir choisi cet extrait ? Parce qu'il donne un léger aperçu des conséquences profondes et durables de la colonisation sur les consciences et sur la société malienne dans son ensemble.

Avant tout, je voudrais rappeler que mes interlocuteurs ont été socialisés à l'intérieur d'un système scolaire implanté par les Français durant la période coloniale. Certes, ce système est censé garantir un diplôme et l'intégration professionnelle. Mais il doit également, et c'est là sa fonction première, permettre aux mécanismes de reproduction sociale de fonctionner. En ce sens, la colonisation a été l'imposition d'un nouvel ordre social.

« Parce que cette confrontation entre deux ordres radicalement opposés s'inscrivaient dans un rapport de force des plus inégaux, il en résulta un bouleversement total auquel l'ordre ancien ne put survivre qu'émietté, exténué, et de manière anachronique[1] ».

À bien y réfléchir, les familles de mes interlocuteurs ont adhéré au système social post-colonial. Mais il ne faut surtout pas conclure que ceux et celles qui ont suivi le modèle social issu de la colonisation nourrissent envers la société française une « admiration sans borne », au contraire. L'observation suivante – au-delà de relater ce qui a été une de mes plus grandes maladresses sur le terrain – permet de rendre compte de l'image « négative » associée à la catégorie « blanc » :

> **[Bamako, le 10.11.07]** Mamadou et moi prenons le thé devant son domicile, dans la rue. Petit Boua, âgé de cinq ans, est parmi nous. Il s'ennuie et vient me trouver un foulard à la main. Il me fait signe de lui attacher ledit foulard autour de la tête. Nous faisons semblant de nous battre, entre garçons. Après quelques minutes, Boua est lassé et me demande de trouver un autre jeu. Je lui retire le foulard du front et décide de nous attacher l'un l'autre par le poignet. Je lui fais comprendre qu'il est mon prisonnier. À peine commençons nous à jouer au « gendarme et au voleur » que deux hommes viennent nous trouver : « *Qui a fait ça ?»*, la question est impérative. Elle est posée par l'oncle de Mamadou dont j'estime l'âge à une cinquantaine d'années. *« Non, c'est pas bon »*, continue-t-il. J'essaie d'emblée de défaire le foulard. Je me sens extrêmement mal à l'aise. Le deuxième homme, inconnu

[1] *Op.cit.*, Sayad, 1999, p. 102.

> et plus jeune, décelant ma confusion, prend la parole : « *Chez nous, ça nous rappelle l'esclavage, la colonisation* ». Je présente mes excuses avec toute la sincérité dont je suis capable. L'incident clos et les deux hommes partis, je me retourne vers Mamadou et lui fais part de mon sentiment de culpabilité. *« Non, ce n'est pas grave* – me répond-t-il d'un ton qui se veut rassurant. *« On a nos coutumes. Tu ne peux pas tout savoir. Je vais te dire, tout ça, c'est de l'histoire ancienne, l'esclavage tout ça »*. [...] Petit Boua, n'ayant pas prêté attention à l'évènement, pose le foulard sur mes genoux et me demande de recommencer le jeu.

Pour les personnes rencontrées à Bamako, la colonisation est jugée comme profondément injuste. Et c'est en ce point précis que réside toute l'ambivalence des sentiments éprouvés à l'égard de la France et des Français. Je ne peux que partager l'analyse de Ludovic Lado lorsqu'il écrit : « [Il] se chevauche dans l'imaginaire social, en Afrique, deux perceptions du « blanc » : « le blanc » comme symbole de la domination et de l'exploitation ; « le blanc » comme modèle à copier.[1] » Ces deux versants, «négatif » et « positif », associés au « blanc » ne doivent pas être sous-estimés. Mais ici, je voudrais davantage insister sur la question du « modèle à copier » car nous tenons là une raison profonde de la migration de mes interlocuteurs en France.

### C. Le modèle social français

Tout ordre social, pour se maintenir et se reproduire, doit être légitime. Il suppose donc une idéologie, c'est-à-dire des moyens de « valider » l'ordre établi[2], de faire croire en son immuabilité. Pour Karl Marx, ce pouvoir de légitimation est détenu par la « classe dominante » :

> « Les pensées de la classe dominante sont aussi, à toutes les époques, les pensées dominantes, autrement-dit la classe qui est la puissance *matérielle* dominante de la société est aussi la puissance dominante *spirituelle*. La classe qui dispose des moyens de la production matérielle dispose, du même coup,

[1] *Op.cit.*, Lado, 2005, p. 22.
[2] Max Weber écrit à ce propos : « Nous désignons d'une part le contenu significatif d'une relation sociale par le concept d'«ordre » uniquement dans le cas où l'activité se guide [...] sur des « maximes » qu'on peut expliciter. Nous parlerons d'autre part de validité de cet ordre uniquement lorsque l'orientation effective de l'activité selon ces maxîmes se fait pour le moins aussi [...] pour la raison qu'elles sont considérées comme valables d'une manière ou d'une autre *pour* l'activité, qu'elles soit obligatoires ou exemplaires ». Max Weber, *Economie et société, 1. Les catégories de la sociologie*, Paris, Plon, Pocket, [1956], 1995, p. 65.

> des moyens de production intellectuelle, si bien que, l'un dans l'autre, les pensées de ceux à qui sont refusés les moyens de production intellectuelle sont soumises du même coup à cette classe dominante. Les pensées dominantes ne sont pas autre chose que l'expression idéale des rapports matériels dominants, elles sont ces rapports matériels dominants saisis sous forme d'idées.[1]»

Les pères de mes interlocuteurs ont accédé à des positions confortables de la hiérarchie sociale bamakoise par le biais d'un capital scolaire. C'est la raison pour laquelle le diplôme a été placé au centre de l'éducation de leurs enfants, pour leur permettre à leur tour de réussir, d'accéder à un statut social au moins comparable aux leurs. Le diplôme a donc été un symbole important de l'idéologie petite bourgeoise. Mais lorsque ce modèle de reproduction sociale s'est enrayé, les enquêtés se sont tournés vers la société française, vers la société qui non seulement est à l'origine du système post-colonial malien mais celle qui, aujourd'hui encore, répond au modèle de reproduction sociale à composante scolaire. Ainsi, les enquêtés ont vu dans la France une possibilité de redonner à leurs diplômes une utilité sociale. Et leur capital scolaire - couplé à leur maîtrise de la langue française - a été converti en capital migratoire. Leur choix d'immigrer en France s'inscrit donc dans une logique de continuité sociale qui va dans le sens de leur socialisation familiale et scolaire.

Cette logique migratoire s'appuie sur une conception utopique de la France, à la fois « en désaccord avec la réalité [et] situationnellement transcendante [2] ». Autrement-dit, la France est perçue comme un ailleurs meilleur, garantissant l'emploi et donc l'avenir, un ailleurs qui transcende la réalité de leur propre condition sociale à Bamako. Mais pour ce qui est de mes interlocuteurs, la France est surtout un ailleurs accessible[3].

---

[1] Friedrich Engels, Karl Marx, *L'Idéologie allemande*, *Première partie* : *Feuerbach*, 1848, trad. fr. 1952 ; version numérique Jean Marie Tremblay, « Les classiques des sciences sociales », http://classiques.uqac.ca/classiques/Engels_Marx/ideologie_allemande/Ideologie_allemande.pdf, p. 33, [consulté le 10 octobre 2011].

[2] *Op.cit.*, Ricoeur, 1997, p. 359.

[3] On pourrait m'objecter que le terme « utopie » n'est pas approprié du fait de son caractère « irréalisable ». C'est là l'inverse de ce qu'entend Paul Ricœur à ce propos : « Le second aspect du caractère transcendant de l'utopie est qu'elle est fondamentalement réalisable. C'est important, car un préjugé court à l'encontre de l'utopie : elle ne serait q'un rêve. Au contraire, Mannheim soutient qu'elle ébranle l'ordre établi. Une utopie est ainsi toujours en voie de réalisation. L'idéologie, n'a pas à être réalisée, puisqu'elle est la légitimation de ce qui est. » *Op.cit.*, Ricœur, 1997, p. 359.

# 4. Les coûts de l'émigration

## 4.1 La migration, un choix soutenu par les parents

Les parents des enquêtés prennent conscience de l'éloignement social de leurs enfants et sont confrontés à leurs aspirations vers un ailleurs meilleur. Et l'on peut supposer qu'ils « mesurent, parfois au prix d'une comparaison anachronique, le décalage avec leur situation au même âge[1] ». L'investissement familial dans le capital scolaire - celui qui permit l'ascension sociale passée des parents - est un échec.

Face à un avenir incertain, la génération diplômée des enquêtés est une génération à la fois « abusée[2]» et « anxieuse[3]». « Profondément mis en question dans leur identité sociale, dans leur image d'eux-mêmes, par un système scolaire et un système social qui les ont payés en monnaie de singe, ils ne peuvent restaurer leur intégrité personnelle et sociale qu'en opposant à ces verdicts un refus global[4] ». Cette désillusion collective - qui résulte du décalage entre les promesses de l'enseignement et les offres réelles du marché de l'emploi - est à la base du projet migratoire.

> *« Parce que si réellement les gens étaient dans de bonnes conditions, les jeunes ne seraient pas là ! Si les jeunes trouvaient un emploi là-bas, ils ne seraient pas là aujourd'hui. On ne peut pas se cacher des sources de motivation du départ. »* Gaoussou.

L'allongement de la dépendance familiale a été la conséquence directe de la situation des enquêtés face à l'emploi. Cette dépendance, si elle vécue négativement, constitue néanmoins un filet de sécurité de première importance. Comme le souligne Louis Chauvel dans un tout autre contexte : « sans la solidarité intergénérationnelle [...], la situation pourrait être intenable. [...] En réalité, la dynamique n'est pour

[1] Jean Ruhlmann*, « Les discours sur les classes moyennes »*, in Stéphane Beaud, Joseph Confavreux, Jade Lindgaard (sous la dir.)*, La France invisible, Paris,* La Découverte, Paris, [2006], 2008, p. 543.
[2] *Op.cit.*, Bourdieu, 1979, p. 159.
[3] L'expression exacte est « classe anxieuse ». Elle a été notamment employée par « Robert Reich, ancien ministre de l'Emploi de Bill Clinton pour désigner la *middle class* américaine confrontée à la révolution conservatrice des années Reagan ». Antoine Reverchon, Catherine Rollot, « Cette France du milieu qui a besoin de futur », *Le Monde*, 21 juin 2005.
[4] *Op.cit.*, Bourdieu, 1979, p. 160.

l'heure soutenable que parce que [...] la famille [...] apporte un soutien économique considérable, sans lequel l'édifice social aurait déjà vacillé.[1] »

*A priori*, le choix de migrer est d'abord une initiative individuelle. Elle est un choix personnel et responsable, ce qui – comme l'écrit Ralph Linton - « relève du statut des adultes[2]. » Mais la migration, elle, n'est pas une entreprise individuelle. Les parents vont accompagner leurs enfants dans le projet de migration. Autrement dit, l'indépendance recherchée par les enquêtés va bénéficier du soutien de leurs familles :

> *« C'est d'abord mon directeur de thèse qui m'a conseillé d'aller en France. J'en ai parlé à mon papa, lui, en fait, il ne voulait même pas que je reste. Mon père, il ne voulait pas que je reste en Afrique… »* Ibrahim.

> *« Ma mère, elle m'a dit : " T'as plus de chances de réussir, de venir avec tes papiers* [la carte d'identité française] *que de venir avec un visa qui après est périmé, sinon, t'es dans la galère". Elle me disait qu'il y avait du boulot et puis que je pouvais tenter ma chance. En fait, tout le monde m'a poussé à partir : mes tontons, ma tata, mes oncles, tous. »* Yaya.

Comme je l'ai déjà évoqué, le soutien familial du projet migratoire est une manière d'accompagner les enquêtés vers l'âge adulte. Et c'est familialement que s'élabore la migration dont l'objectif majeur est, pour le moins, de les sortir du déclassement, et, pour le mieux, de redonner une impulsion ascensionnelle à la carrière sociale des enquêtés.

[1] Louis Chauvel, *Les classes moyennes à la dérive*, Paris, Seuil, La république des idées, 2006, pp. 60-61, 74-79, *Problèmes politiques et sociaux*, n°s 938-939, juillet-août 2007, p.139.
[2] Ralph Linton, *Le fondement culturel de la personnalité*, Paris, Dunod, [1945], 1999, p. 64.

## 4.2 La famille : un soutien financier et pourvoyeuse d'un capital social

Pour la majorité des enquêtés, le départ pour la France a été financé par leur famille. Par exemple, pour cinq des enfants de la famille D. résidant à Paris, le billet d'avion fût le « *dernier coup de pouce* » de leurs parents :

> *« C'est avec l'argent de papa… C'est lui qui nous a fait partir mes frères et moi.* […] *Donc comme ça il n'y avait pas d'autres éventualités, il fallait faire ses bagages et puis essayer de rentrer en France.* […] *Après, on savait qu'on devait faire notre vie. »* Ibrahim.

Très concrètement, un billet d'avion Bamako/Paris coûte – en 2011 - aux alentours de 400 euros, soit 240 000 FCFA[1]. Cette somme représente six fois le SMIG mensuel malien (35 000 FCFA environ). La déduction semble évidente : sans le capital économique des familles, la migration des enquêtés pour la France n'aurait (peut être) pas pu se concrétiser. En d'autres termes, la condition petite bourgeoise des enquêtés a été déterminante dans l'exécution du plan migratoire.

Cela va par ailleurs dans le sens des analyses de François Héran qui dissipe l'idée reçue selon laquelle « accueillir l'immigration, c'est accueillir "la misère du monde". […] Quand on évoque la misère du monde, on songe à l'immigration en provenance des pays du Sud, les plus pauvres de la planète. Mais les migrants se situent rarement au plus bas de l'échelle sociale de leur société d'origine ; au contraire, ils s'inscrivent souvent au-dessus de la moyenne […]. Plus généralement, dans l'ensemble, les migrants représentent une population sélectionnée par rapport aux non-migrants de la société d'origine : en meilleure santé, plus instruite, plus entreprenante, dotée d'un minimum de ressources pour payer le voyage et les frais d'installation.[2]»

C'est également le milieu social d'origine qui peut expliquer les manières dont, avec la migration, ont été redéfinies les modalités du contrat familial, notamment en ce qui concerne la dette intergénérationnelle. À la lecture attentive des entretiens,

[1] 1000 FCFA = 1,52 euros. Pour information, le franc CFA a d'abord signifié le « franc des colonies françaises d'Afrique. Il est né officiellement le 26 décembre 1945. Aujourd'hui, le FCFA signifie : Franc de la Communauté Financière d'Afrique. L'histoire de l'indépendance du Mali est étroitement liée à l'histoire de cette monnaie. Pour plus de détails sur la « zone franc » : http://www.banque-france.fr/fr/eurosys/zonefr/zonefr.htm ; pour un historique du franc CFA : Serge Ikiemi, *Le franc CFA, D'où vient-il, où va-t-il ?*, Paris, L'harmattan, Comptes rendus, 2010.

[2] François Héran, « Cinq idées reçues sur l'immigration », *Population et sociétés*, INED, n° 397, janvier 2004, p. 4.

plusieurs interlocuteurs ont déclaré qu'ils n'étaient pas dans l'obligation d'« *envoyer de l'argent* » à la famille restée au pays. Ce fût, par exemple, le cas de Jules :

> *« Donc moi, j'avais la situation en Afrique, c'était pour moi-même que je suis parti. Par exemple, il y a des gens qui viennent ici pour trouver de l'argent et qui l'envoient à leurs parents. Il y a des gens qui travaillent pour leurs familles. Tout le mois ils peuvent envoyer la moitié de leur salaire au pays. C'est pour aider ses parents.* [...] *Mon père, il m'a dit : occupe-toi de toi d'abord, essaie d'être à l'aise là-bas* [en France]. *Donc, quand j'ai vu ça, je me suis dit que je vais aller en France, je vais gagner ma vie et comme j'ai pas à envoyer d'argent, je peux vivre seul et m'installer. »* Jules[1].

Cette déclaration de Jules délivre deux informations importantes. Premièrement, les familles peuvent faire face au coût de la vie bamakoise sans les transferts financiers de leurs fils. Ensuite, les parents consentent au projet d'indépendance de leur enfant. « Payer le billet d'avion » n'est donc pas un acte parental anodin. Il « présuppose un travail de décodage des attentes des enfants tout en dosant bien le soutien[2] ». Ainsi, certains parents, en devenant des partenaires clés de la migration, font un compromis : celui d'être prêts à renoncer à la dette intergénérationnelle pour permettre à leurs enfants la réalisation de leurs aspirations.

Mais je ne veux pas laisser croire ici à une « extinction » du principe de la dette. D'abord, les attentes de la famille à l'égard du migrant sont plus complexes qu'il n'y paraît :

> *« Quand je suis retourné à Bamako, je suis retourné à Bamako avec un téléphone portable dernière génération, pour ma mère. Elle était très contente. Elle le montrait à tout le monde, le posait sur la table pour que tout le monde le voit, pour que tout le monde sache que son enfant en France, le lui a envoyé, que tout le monde sache qu'elle est entretenue. Il y a quelques mois, elle m'a appelé. Elle pleurait. On lui avait volé son portable. Elle pensait que j'allais la disputer. Au lieu de ça, je lui ai d'abord dit que ça n'avait aucune importance, que je lui enverrai de l'argent. Elle m'a dit "*non*", qu'elle voulait un nouveau portable. »* Youssouf.

Ensuite, la grande majorité des enquêtés n'est pas indifférente aux ressources mobilisées par leurs familles afin que se concrétise leur émigration. Bien au contraire,

[1] Il me faut préciser que Jules, dans son projet migratoire, est le seul enquêté à revendiquer une coupure nette et planifiée avec le groupe de parenté.
[2] *Op.cit.*, Cicchelli, 2001, p. 92.

cette mobilisation du capital économique aiguise leur conscience de ce qu'ils doivent à leurs parents, ce qui, du même coup, alourdit le poids de la dette intergénérationnelle. Ainsi place-t-on en la France l'espoir de renvoyer la pareille, d'honorer dignement les termes « initiaux » du contrat familial. Ousmane, par exemple, exprime clairement sa volonté d'améliorer les conditions de vie de sa famille restée au pays :

> *« Ça c'est obligatoire, la famille elle va t'encourager. Tu vas… Si tu gagnes de l'argent, tu vas leur envoyer de l'argent* […]. *Mais bien sûr que quand on part, ils pensent qu'on va améliorer… Toi-même, tu penses que tu vas améliorer leur vie là-bas. T'as vu, ça, c'est obligatoire. »* Ousmane.

Il s'agit pour les enquêtés de se montrer capables et responsables, à la hauteur de leur choix. Dès lors, on comprend que réussir à Paris ne signifie pas seulement réussir de manière indépendante, en dehors des exigences normatives de la famille. Réussir à Paris, c'est aussi réussir selon les modalités de la petite bourgeoisie bamakoise : maintenir la position sociale de sa famille, obtenir la reconnaissance de ses aînés familiaux, rouvrir les portes de la mobilité familiale, avoir sa place dans le cycle des avances-restitutions.

Être au service de la famille – c'est-à-dire au service de sa reproduction - tout en parvenant à la prise en charge individuelle, tels sont les deux grands enjeux de la migration des personnages de cette enquête. C'est pour cette raison que la recherche d'indépendance n'est pas une forme de désolidarisation. Quitter la maison familiale ne signifie pas rompre les liens de parenté. Certes, la migration instaure une distance objective entre la famille et les enquêtés. Mais pour ces derniers, cette séparation a un but précis : réunir en France les conditions de leur intégration familiale à Bamako. Et le devoir de solidarité est une de ces conditions.

Si la migration s'inscrit dans une logique d'émancipation individuelle, ce n'est toutefois pas l'esprit « libre » ou « libéré » que l'on quitte *son* monde. D'abord parce la migration, pour celui qui part comme pour ceux et celles qui restent, a un coût affectif qu'il ne faut pas sous estimer :

> *« Je suis allé voir ma femme, je suis redescendu, le lendemain, j'ai fait mes bagages j'ai dit au revoir à papa, je suis resté avec mon fils et puis sa mère et puis j'ai pris l'avion. Eux, ils sont restés là-bas* [Silence]. *Dans l'avion, je n'arrêtais pas de lire des versets coraniques pour me calmer et en même*

*temps, je te le cache pas, je pensais à mon fils, à mon père, à ma femme, des idées me revenait quoi, comme un abandon. »* Ibrahim.

Ensuite parce qu'à l'heure du « grand départ », les enquêtés se considèrent toujours redevables, particulièrement envers leurs parents et, plus généralement, envers ceux qui ont rendu possible l'alternative migratoire.

Cette dernière considération m'amène à clore ce chapitre sur une autre facette du soutien familial : le capital social, le « sous-couvert » dit-on à Bamako. Je ne peux en parler brièvement car il s'agit d'un point (presque) aveugle de l'investigation.

Deux remarques à propos du réseau migrant me semblent importantes. Premièrement, l'étude du capital social suppose de connaître en son entier l'état du réseau-migrant. Pour le dire autrement, il s'agit d'identifier l'ensemble des partenaires qui forment les maillons de la chaîne migratoire. Or, dans cette enquête, c'est du côté de Bamako que les données manquent. On peut supposer, par exemple, que le réseau professionnel de certains pères (je pense particulièrement à celui qui exerçait la fonction de diplomate) a constitué un relais solide et efficace pour permettre la migration de ses enfants - ne serait-ce que pour faciliter leurs démarches administratives. Mais cela reste une supposition.

Qui sont les partenaires de l'émigration et de quelles façons interviennent-ils ? Voilà deux questions qu'il s'agira d'approfondir dans un travail ultérieur.

Deuxièmement, en ce qui concerne les partenaires de l'immigration, ceux qui réceptionnent les nouveaux arrivants, il faut savoir que tous les enquêtés ont été accueillis par des membres de la famille installées à Paris et résidant en appartement : un frère, un oncle, un des deux parents. Ainsi se sont-ils assurés un « point de chute ». Cet accueil garanti (sur lequel je reviendrai au chapitre suivant) est essentiel pour la simple raison que l'hébergement est une des conditions d'obtention d'un visa en France[1]. La migration des enquêtés entre donc dans le cadre du regroupement familial[2].

[1] Il existe quatre conditions d'obtention d'un visa en France : les études, le travail, l'asile, le regroupement familial. Notons par ailleurs que l'immigration de regroupement familial relaie depuis 30 ans l'immigration de travail. Jusque dans les années 80, et pour l'essentiel, il s'agissait de combler les déficits démographiques et de main d'œuvre qu'a connu la France à la suite de la deuxième guerre mondiale et des trente glorieuses. Sur cette question, je renvoie le lecteur au chapitre « Uprooted » du livre de Gérard Noiriel, *Le creuset Français*, Seuil, Points Histoire, [1988], 2006, pp. 137-144.

[2] « Le demandeur doit résider en France de façon continue depuis au moins 18 mois et être titulaire d'un titre de séjour d'une durée de validité d'au moins 1 an. [Depuis juin 2008], le demandeur doit disposer de ressources stables et suffisantes pour subvenir aux besoins de sa famille. Ses revenus doivent atteindre la moyenne du montant mensuel du SMIC sur les 12 derniers mois précédant la

÷

Pour conclure cette deuxième partie, je voudrais, dans un premier temps, expliquer pourquoi je n'ai pas inclus l'ethnie[1] dans l'étude du capital pré-migratoire. Dans un deuxième temps, je reviendrai sur l'appellation « petite bourgeoisie » utilisée pour qualifier les origines sociales des Bamakois diplômés rencontrés à Paris.

La question de l'ethnie, et de ce qu'elle signifie pour les personnages de l'enquête, est une question difficile. Elle s'est posée tout au long de l'investigation et j'ai longtemps hésité à en faire une catégorie d'analyse à part entière. Ce sont les raisons de cette hésitation que je vais exposer maintenant.

Commençons par un fait : à Bamako comme à Paris, l'ethnie s'immisce dans les discours des enquêtés : parfois pour plaisanter ou pour se différencier les uns les autres, parfois également pour expliquer une situation (le fait par exemple que le griot - lors d'un baptême à Paris auquel j'ai assisté - ne pouvait être qu'un griot malinké). Mais sur le terrain, dès que je voulais entrer dans les détails, dès que je voulais comprendre ce qui distingue, par exemple, les Soninkés des Malinkés, les Bozos des Dogons, les réponses de mes interlocuteurs étaient toujours fuyantes ou imprécises, comme si l'ethnie était une catégorie « fantôme », insaisissable. Et c'est précisément ce flou autour de l'ethnie qui pose problème.

Au Mali, un des premiers signes visibles de l'ethnie apparaît dans les rituels d'accès interpersonnels. Lors des salutations d'une première rencontre, le nom de famille est systématiquement divulgué. La raison est simple : le patronyme est censé contenir « en lui-même » deux informations : les origines géographiques des interlocuteurs (plus précisément, celles de l'ancêtre commun à tous ceux qui porte le même patronyme) et leurs ethnies. Cette façon d'entrer en contact est tout à fait banale. Elle est à première vue une manière de marquer son appartenance à une ethnie et de se (re)connaître[2].

---

demande. ». Décret n° 2008-614 du 27 juin 2008 paru au J.O du 28 juin 2008, OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration) : http://www.ofii.fr [consulté le 16 septembre 2011].

[1] Au sens le plus large, l'ethnie désigne les « groupes » des sociétés d'Afrique subsaharienne réunissant plusieurs clans tels que Khassonkés ou Sonrhaï par exemple.

[2] Je reviens plus longuement sur les rituels d'accès interpersonnels dans le chapitre suivant (cf. pp. 253-272.)

Mais ici, il faut garder à l'esprit que les enquêtés sont nés à Bamako. Plus précisément, il s'agit de la seconde génération de Bamakois et certains sont de la troisième génération. Autrement dit, ils sont les fils ou les petits fils d'anciens ruraux.

Si le nom de famille d'une personne est révélateur de son ethnie et que cette ethnie est instantanément associée à la région géographique de son ancêtre, cette région n'a pas été une réalité physique pour mes interlocuteurs. Du moins, elle n'a pas été une réalité quotidienne pour eux. Comme me l'ont confié plusieurs enquêtés, ce qu'ils connaissent de cette région relève bien plus de ce que leurs parents ou leurs grands-parents en ont dit, que de ce qu'ils en ont vu. Le flou qui entoure l'ethnie trouve ici un premier élément d'explication.

Ajoutons à cela que les enquêtés sont aujourd'hui placés en situation d'immigration. Cette dernière implique l'utilisation de nouveaux éléments d'identification, de nouvelles catégories d'opposition, qui sont d'autant plus important à saisir qu'elles concernent leur présent : immigré-français, noir-blanc, migrant des villages-migrant des villes, etc.

Que reste-t-il de l'ethnie pour la génération citadine et diplômée de cette enquête ? Que reste-t-il de l'ethnie quand la société d'immigration impose de nouveaux principes de (di)vision du monde ?

À établir une hiérarchie des éléments identitaires auxquels mes interlocuteurs se réfèrent, il semble bien que l'ethnie n'occupe pas les premières places. Si tel était le cas, le groupe d'interconnaissance rencontré à Paris aurait dû se former selon l'appartenance à une même ethnie d'origine. Or, les origines ethniques des enquêtés sont diverses : Malinkés, Soninkés, Dogons, Khassonkés et Peuls. C'est pourquoi je peux soutenir que le capital pré-migratoire, tel qu'il a été défini (l'origine urbaine, le niveau du diplôme, la langue française et l'origine sociale), lient les enquêtés entre eux à Paris. Ce que je ne peux pas faire avec l'ethnie[1].

[1] Pour autant, il ne s'agit pas de tirer un trait sur l'ethnie car, comme je l'ai dit, elle est toujours une catégorie sociale mobilisée par certains enquêtés (pour se distinguer des ruraux soninkés installés à Paris par exemple). Comme le souligne John Londsdale : « l'appartenance ethnique est un fait social universel. Tout être humain crée sa culture à l'intérieur d'une communauté qui se définit par opposition aux "autres " » [Lonsdale, 1996, p. 99]. Élément d'identification et de distinction utilisée pour se représenter le monde social, comme d'autres utilisent les catégories « roms », « chinois », « breton » ou « corse », l'ethnie est ici envisagée sous un angle particulier : celui de l'ethnicité. Elle n'est donc pas comprise comme un ensemble intemporel et immuable de traits « culturels » transmis tels quels de génération en génération qui seraient propres aux Sarakollés, aux Malinkés ou aux Peuls. L'ethnie est comprise comme étant « l'instrument par lequel des groupements humains cherchent à manifester symboliquement leurs frontières, c'est-à-dire leur existence collective qu'ils configurent en l'organisant dans des identités et des appartenances » [Bastenier, 2004, p. 43.]. C'est donc la dimension relationnelle de l'ethnie qui a été retenue.

Il semble donc que le critère d'appartenance à une classe sociale l'a emporté sur le critère d'appartenance à une ethnie. Mais privilégier, comme je l'ai fait, une approche en termes de « classe sociale » et de « petite bourgeoisie » ne va pas non plus sans poser quelques questions (termes qu'il convient d'ailleurs de manipuler avec précaution tant ils sont chargés idéologiquement). Cela pose également le problème d'interpréter la société malienne « sous le seul aspect des classes et de leurs dynamismes[1] ».

La plupart des chercheurs s'accordent sur le caractère embryonnaire ou en formation des classes sociales en Afrique. La difficulté augmente d'un cran quand on a conscience que la société malienne combine deux modes de hiérarchisation sociale. Le premier est familial et repose sur schème de la dette intergénérationnelle. Le second introduit une composante scolaire et s'appuie sur des catégories sociales et professionnelles issues, d'après Majhémout Diop, de la colonisation : le salariat ou les professions libérales pour reprendre les exemples cités par l'auteur[2]. Or, ce second mode de hiérarchisation est précisément « générateur des classes sociales[3] ».

Bref, la coexistence de ces deux hiérarchies sociales fait qu'elles interfèrent entre elles. Ainsi George Balandier est-il conduit à formuler cette question à propos des sociétés d'Afrique subsaharienne : « quelle est l'incidence des stratifications traditionnelles sur les processus de formation d'une stratification moderne, et notamment des classes sociales ?[4] ». Un élément de réponse se trouve dans la biographie des familles de mes interlocuteurs : celui de combiner, dans un même temps, un mode de reproduction sociale à composante scolaire avec un mode de reproduction sociale fondé sur la dette entre les générations.

Cette combinaison est précisément celle qui poussent les enquêtés à émigrer. Suite à la crise des années 90, il s'agit non seulement de redonner à leurs diplômes une nouvelle utilité sociale en France (occuper un poste équivalent à leurs diplômes), mais aussi de parvenir à remplir le contrat générationnel (par le biais des transferts financiers). Cette dualité des buts est bien l'expression de l'interférence entre la stratification traditionnelle et la stratification moderne, pour reprendre les mots de Georges Balandier.

---

[1] Georges Balandier, *Sens et puissance*, Paris, PUF, [1971], 2004, p. 269.
[2] *Op.cit.*, Majhémout Diop, p.92.
[3] *Op. cit.,* Balandier, 2004, p. 273.
[4] *Ibid.*, 2004, p. 268.

Mais à y regarder de plus près, bien des questions restent sans réponses : combien y a-t-il de petits bourgeois au Mali ? Qui inclure ? Qui exclure ? S'agit-il d'« une fraction complémentaire de la société bourgeoise[1] » ? Si l'on s'en tient à la profession et au salaire du chef de famille (les pères des enquêtés[2]), il est évident que la grande majorité des personnes rencontrées n'est issue ni des milieux ouvriers ou paysans du Mali, ni de la haute bourgeoisie (hauts fonctionnaires, grands commerçants, responsables politiques, cadres dirigeants des entreprises par exemple). Ibrahim déclare en ce sens : *« On est loin d'être les plus pauvres, mais on est loin d'être les plus riches* ».

Nommer « petite bourgeoisie » le milieu d'origine des enquêtés a donc une première utilité : celle de savoir de qui on ne parle pas. Elle semble également plus précise que celle de « classe moyenne » qui englobe des franges de population socialement et économiquement hétérogènes : peut-on classer (car il s'agit bien ici d'une opération de classement) au même endroit l'employé de banque et l'avocat ? L'instituteur et le médecin ? Il est également probable que le terme change de contenu lorsqu'on l'applique au vétérinaire, au pharmacien ou au petit commerçant. Doit-on parler d'une seule petite bourgeoisie ? De plusieurs ?

Toutefois, les traits qui opposent la petite bourgeoisie bamakoise aux couches inférieures de la population malienne sont suffisamment importants pour que le terme ait un sens : capital scolaire, métiers intellectuels (par opposition aux métiers manuels), hauteur des salaires, capacité d'accumuler[3], consommation de luxe, scolarisation longue de leurs enfants. C'est un argument.

Et c'est aussi là que réside le dernier avantage d'une approche en termes de classes sociales : celui de permettre la comparaison entre la condition sociale d'origine des enquêtés et celle qui est la leur en France. Pour le dire différemment, parler de classe sociale, c'est établir un lien entre la société malienne (espace

[1] Karl Marx et Friedrich Engels, *Le manifeste du parti communiste*, [1848], 1897 (trad. fr. Laura Lafargue), version numérique par Jean-MarieTremblay dans la collection « Les classiques des sciences sociales, 2002, p.27. URL : http://classiques.uqac.ca/classiques/Engels_Marx/manifeste_communiste/Manifeste_communiste.pdf [Consulté le 6.02.12].

[2] Je rappelle que les pères des enquêtés sont, entre autres, avocats, médecins, pharmaciens ou vétérinaires et que leurs revenus mensuels s'établissent aux alentours à 200 000 FCFA, soit 5,7 fois le SMIG malien.

[3] La capacité d'accumuler, c'est la capacité de transformer une part de la plus-value incorporée au salaire en capital ». [Christian Baudelot, Roger Establet et Jacques Malemort, 1974, pp. 245-246]. Ainsi, la plupart des familles des enquêtés sont-elles propriétaires de leur maison à Bamako. Au cours de l'enquête, ce point a été rendu particulièrement saillant le jour où le père de la famille D. est décédé (2010). Il s'en est suivi un partage de ses propriétés immobilières entre ses fils.

d'émigration) et la société française (espace d'immigration), c'est se donner une chance supplémentaire de rendre intelligible les itinéraires migratoires des Bamakois diplômés de cette enquête.

## TROISIEME PARTIE

# L’épreuve de réalité

Décrire la situation d'immigration des enquêtés et comprendre les mécanismes par lesquels ils s'approprient le monde social parisien, tels sont les deux objectifs de cette troisième partie. Cela suppose de connaître les conditions sociales de leur insertion à Paris et, surtout, de comprendre leurs réactions vis-à-vis d'elle. C'est ici que la notion d'« épreuve de réalité » trouve un sens[1].

Avant tout, elle s'applique à une population migrante, c'est-à-dire à des individus qui ont radicalement changé de cadre social et qui éprouvent une « seconde socialisation ». L'épreuve de réalité désigne donc le processus - plus ou moins conscient - par lequel les enquêtés vont opérer une discrimination entre le monde extérieur, sur lequel l'action a prise, et le monde intérieur, celui des dispositions sociales et des représentations. Autrement dit, elle enclenche un travail perpétuel d'ajustement entre leurs conditions objectives d'existence en France et les schèmes d'action et de représentation incorporés au Mali.

Cette équation – société/individu - est constamment retravaillée par mes interlocuteurs. Elle inclut les approximations, les essais, les erreurs, les corrections, tout ce qui fait qu'un individu (migrant ou non) avance dans l'existence sociale « à tâtons ». À vrai dire, l'épreuve de réalité est permanente, ses contours sont toujours flous, « sans fin ». *« On ne sera tranquille qu'à la mort »* me déclarait en ce sens Mamadou. Mais il faut bien circonscrire l'enquête dans le temps.

[1] La notion d'« épreuve de réalité » est davantage utilisée en psychanalyse. Dans cette discipline, elle caractérise « le processus [...] permettant au sujet de distinguer les stimuli provenant du monde extérieur des stimuli internes et de prévenir la confusion possible entre ce que le sujet perçoit et ce qu'il ne fait que se représenter, confusion qui serait au principe de l'hallucination. [Jean Laplanche et Jean-Bernard Pontalis, [1967], 2002, p. 138]. Pour Sigmund Freud, l'épreuve de réalité est rendue nécessaire par le fait que « [...] la pensée possède la capacité de rendre à nouveau présent, par la reproduction dans la représentation, quelque chose qui a été perçu autrefois, sans qu'il soit encore nécessaire que l'objet soit là à l'extérieur ». Sigmund Freud, *Résultats, idées, problèmes*, tome II, Paris, PUF, [1921-38], 1985, pp. 137-138.

C'est pourquoi l'âge au moment de la migration est un facteur qui doit être pris en compte. Il nous renseigne à la fois sur le temps vécu au Mali (espace d'émigration) et sur le temps vécu en France (espace d'immigration). Ces temps sont des temps de socialisation et, par voie de conséquence, des données incontournables pour comprendre le parcours des enquêtés.

Concrètement, les enquêtés sont âgés entre 20 et 30 ans lorsqu'ils quittent Bamako pour Paris. Tous se sont installés en France entre 1999 et 2007. Au moment où j'écris ces lignes, ils ont donc vécu entre 5 et 13 ans en France. Je me propose ici de couvrir cette période de leur vie et d'analyser quelques unes des grandes étapes de leurs itinéraires migratoires (l'entrée sur le marché du travail par exemple).

Pour chacune de ces étapes, il s'agira de mettre en perspective les trois axes de recherche suivis durant l'investigation : le capital pré-migratoire (les dispositions sociales d'avant la migration), les conditions socio-économiques d'insertion (marché de l'emploi, accès au logement, statut juridique, etc.), et les relations sociales en situation d'immigration (le rapport aux « accueillants »).

Le chapitre 5, *La seconde socialisation,* vise à rendre compte des mécanismes par lesquels les enquêtés s'approprient les normes et les valeurs de l'espace social parisien, une appropriation qui dépend largement des conditions sociales et économiques des premiers mois de l'installation.

Dans le chapitre 6, *Des diplômés en bas de l'échelle*, il sera question du processus par lequel mes interlocuteurs prennent place dans le marché du travail français. À partir de deux itinéraires professionnels commentés, j'explorerai quelques unes des contraintes économiques, sociales, ethniques ou encore juridiques qui dessinent les contours de ce que j'ai appelé le travail à mobilité réduite. Enfin, la question posée sera celle de la position des enquêtés dans la structure sociale française.

## CHAPITRE 5

# La seconde socialisation

*« Quand les règles du jeu changent, on change.»*
Yaya.

Au sens le plus large, j'entends par « seconde socialisation » le processus par lequel les enquêtés incorporent, en tant qu'êtres déjà socialisés, les normes et les valeurs de la société d'immigration. C'est à partir de cette définition minimale que s'est organisé le présent chapitre.

Dans un premier temps, il s'agit de décrire la situation sociale des enquêtés durant les premiers mois de leur installation à Paris ainsi que la manière dont celle-ci a été vécue par eux. Dans un second temps, je montrerai que cette situation de départ nécessite une prise en charge individuelle, seule façon pour mes interlocuteurs de « tenir le coup ». Ces conditions d'immigration dessinent le cadre sociologique à l'intérieur duquel mes interlocuteurs commencent à vivre leur seconde socialisation ; seconde socialisation qui sera abordée dans un troisième temps, sous l'angle particulier des rituels d'accès interpersonnels[1].

[1] L'étude des rituels d'accès interpersonnels – définis ici comme l'ensemble des actes formels et conventionnels par lesquels deux individus entrent en interaction et font connaissance - s'inscrit dans le prolongement des travaux d'Erving Goffman, « Les échanges confirmatifs », *La mise en scène de la vie quotidienne, 2. Les relations en public*, Paris, Minuit, 1973, pp.73-100.

# 1. Les premiers temps de l'installation

Dans les discours recueillis à Paris, un point a particulièrement retenu mon attention : l'occultation systématique par la plupart de mes interlocuteurs de leur vie à Bamako, comme si leur existence commençait au moment de leur arrivée en France. Aucun ne raconte spontanément – c'est-à-dire sans questions de ma part - son enfance, sa scolarité, ou son histoire familiale au Mali. Certes, la référence au pays d'origine est constante. Mais elle s'est toujours organisée autour de leur situation présente avec, pour contenu, des normes et des valeurs sociales et non pas des épisodes biographiques. La référence au Mali sert alors de cadre explicatif pour rendre compte de leur expérience migratoire et de leur rapport avec la société réceptrice.

Cette occultation de la période pré-migratoire est significative. Elle témoigne avant tout des changements rapides de situations sociales auxquels ils ont été confrontés, et plus particulièrement ceux qui caractérisent les premiers mois de l'installation. Disons-le d'emblée, la grande majorité des enquêtés s'est trouvée dans une situation de flottaison, oscillant entre une insertion partielle dans le réseau migrant d'accueil et des périodes plus ou moins longues d'isolement. Ce passage répété d'un état social à l'autre s'accompagne d'une série de désenchantements, d'une prise de conscience du décalage entre leur vision idéalisée du monde social français et la réalité de leurs conditions d'immigration.

Ces premiers temps de vie à Paris sont l'objet de cette partie. Pour en rendre compte, plusieurs points d'entrée sont possibles : le travail ou le statut migratoire notamment. Mais ici, j'ai choisi de porter mon attention sur les logiques d'accueil, et plus particulièrement sur l'insertion des enquêtés dans leur propre réseau migrant.

## 1.1 Les « accueillants »

J'entends par « accueillants » les personnes – migrantes ou non – avec lesquelles les enquêtés entrent en relation durant leur expérience migratoire et qui se distinguent d'eux par leur ancienneté d'installation en France. Ici, les accueillants désignent plus spécifiquement les personnes avec lesquelles mes interlocuteurs entrent en contact au moment de leur arrivée à Paris. Il s'agit, le plus souvent, de membres de la famille résidant depuis plusieurs années dans la capitale française. Ils forment, pour ainsi dire, le dernier maillon de la chaîne de migration, ceux qui

réceptionnent les nouveaux arrivants, les hébergent, les accompagnent dans leurs démarches quotidiennes (trouver un travail par exemple) et dans leur découverte de Paris (sa géographie, les façons de s'y déplacer, etc.).

### A. Une solidarité sous conditions

L'idée commune de l'immigration africaine est celle d'une immigration solidaire. La plupart des gens s'imaginent le nouvel arrivant accueilli « à bras ouverts » au sein de *sa « communauté »*, laquelle lui offre assistance et protection. Cette entraide – *a priori* inconditionnelle – pourrait entrer dans ce que Jean Pierre Olivier de Sardan appelle l'« obligation morale d'assistance mutuelle» : « on ne saurait refuser un service, une faveur, un « piston », une complaisance, à un parent, à un ami. On ne saurait pas plus refuser tout cela à quelqu'un qui vous est envoyé « de la part » de l'un d'entre eux. Le cercle de ceux à qui on se sent obligé de rendre service est donc remarquablement large[1] ».

Ce discours sur la « solidarité africaine » est toujours largement tenu, y compris par certains de mes interlocuteurs : *« un Africain qui n'est pas solidaire n'est pas africain »* (Jules). Néanmoins, les situations d'accueil qui m'ont été rapportées forcent à nuancer cette conviction générale d'une « solidarité » envers et contre tout. Certes, le capital de relations sociales à Paris, mobilisé depuis Bamako, est de première importance pour l'installation des nouveaux arrivants. Et il repose effectivement sur une logique d'entraide de réseau, celle, par exemple, d'accueillir « chez soi » le fils de son frère aîné :

> *« C'est sûr qu'on ne peut pas te dire "non", surtout si c'est la famille…. Mon oncle* [en France] *disait à mon père :* "pas de problèmes, il peut venir". *C'est normal, c'est la famille, c'est le petit frère de papa… Dans ma tête, je me suis dit : je viens, je trouve du travail et dès que j'ai une situation je me débrouille… Mais ça ne s'est pas passé comme ça, vraiment.»* Moussa.

Dans les faits, l'arrivée d'un individu dans un groupe social déjà constitué pose toutes les questions relatives à l'adaptation (processus par lequel un individu s'approprie le groupe) et l'intégration (processus par lequel le groupe s'approprie

[1] Jean Pierre Olivier de Sardan, « L'économie morale de la corruption en Afrique », *Politique Africaine*, n°63, 1996, p. 105.

l'individu). Mais ce double processus ne peut pas être compris sans considérer les conditions de sa mise en œuvre :

> *« Déjà, quand tu passes en France que pour des vacances, les gens ils comprennent, ils savent, ils peuvent se motiver parce qu'ils savent que tu es là pour un laps de temps. Donc, on est beaucoup plus gai avec toi, on est beaucoup plus souriant avec toi, on essaie de satisfaire presque la moitié de tes caprices. Mais quand tu viens pour résider en France, c'est-à-dire t'ajouter à eux, à la famille, aux compatriotes, tout ça, tu n'es plus vu sous l'angle d'un passager, tu es vu sous l'angle d'un résident :* "il est comme nous ici". [...] *Quand je me suis installé chez mon oncle* [Lamine]*, au début, ça allait. Mais après quelques semaines, il s'est plaint du prix l'électricité, de l'eau, tout ça, qu'il n'y avait que lui pour nourrir la famille. Je lui coûtais de l'argent quoi. Moi, comme je ne travaillais pas, ça ne passait pas* [...] *Je gênais ses enfants pour les devoirs… Ouais parce qu'on était dans la même chambre. Pour aller aux toilettes la nuit, il fallait que je passe par le salon où dormaient les parents* [...]. *Un soir, je suis rentré vers 22 heures… j'avais oublié mes clés, je l'appelle, et il n'a pas répondu ! J'ai dormi dans un parking ! J'ai compris que je devais partir.»* Moussa.

Durant l'entretien, Moussa précise que son oncle (Lamine) vit avec sa femme et ses deux enfants dans un appartement de 37 m² du XIIème arrondissement de Paris. « *C'est petit pour cinq*» concède-t-il. L'exiguïté de l'habitat et la présence de Moussa ont eu des répercussions non négligeables sur la vie familiale courante et son organisation. Ces répercussions – sociales, économiques, logistiques - ont été jugées trop coûteuses par Lamine, ce qui explique la mise à l'écart de son neveu du cercle familial.

En un sens, la réaction de cet oncle peut être interprétée comme une réaction de repli sur la « famille conjugale[1] » afin d'y maintenir une certaine cohésion, un certain ordre (permettre à ses enfants de faire leurs devoirs dans de bonnes conditions par exemple). Mais c'est aussi le poids financier d'un nouveau résident qui est en cause car la stabilité économique de ce groupe domestique repose sur le seul salaire du chef de famille.

Au début de sa déclaration, Moussa distingue le « passager » (celui que l'on héberge pour un « *laps de temps* », « *pour les vacances* »), du « résident » (celui qui vise une installation de longue durée ou définitive). Cette distinction met en évidence

[1] L'expression de famille conjugale est entendue au sens de « petite famille nucléaire de deux parents et de leurs enfants dépendants ». Ann Oakley, *Coventional families*, in Robert Rapoport et Michael Fogarty, *Families in Britain*, Londres, Routledge & Kegan Paul, 1982, p. 123.

une variable importante pour comprendre les logiques d'accueil : le temps d'hébergement. Cette variable va déterminer les attentes du groupe à l'égard du nouveau membre, notamment les modalités de sa participation à la vie collective.

Or, Moussa n'exerce pas d'activité rémunérée, ce qui empêche la réciprocité des échanges : « *comme je ne travaillais pas, ça ne passait pas* ». « L'effet de solidarité – écrit en ce sens Claudine Vidal - ne [se produit] qu'à l'avantage de ceux qui [ont], eux aussi, les moyens de se montrer solidaires […][1] ».

L'accueil a donc ses limites, celles qui sont imposées par les contraintes physiques de l'espace d'habitation, la capacité des « accueillants » à supporter la charge d'une personne supplémentaire et, enfin, la capacité du nouvel arrivant à répondre aux exigences du don réciproque[2].

[1] Claudine Vidal, « La "solidarité africaine", un mythe à revisiter », *Cahiers d'études africaines*, vol. 34, n°136, 1994, p. 690.

[2] L'exemple de Moussa n'est pas un cas isolé. Il reflète au contraire la situation d'accueil de la grande majorité des personnages de cette enquête, un accueil « temporaire » ou « partiel ». Toutefois, deux interlocuteurs ont bénéficié de conditions d'accueil différentes : Yaya et Issa. Yaya a été accueilli en France par sa mère en 2000. Cette dernière louait un grand appartement (70m²) dans le XXème arrondissement de Paris : *« Je n'avais rien à payer, pas de loyer, pas de nourriture, rien. J'avais directement ma chambre… C'est pour ça que pour moi, l'arrivée en France s'est faite en douceur. Je n'ai pas du tout été surpris par la France parce que je savais à quoi m'attendre*». Là où la migration marque généralement une séparation avec la proche famille de Bamako, Yaya, lui, quitte le Mali pour retrouver sa mère à Paris. À cela, il faut ajouter que Yaya a été immédiatement soulagé du poids du logement et de son coût (le loyer). Ces deux éléments ont sans nul doute influencé la manière dont il a appréhendé ces premiers mois d'installation dans la capitale française. Un second exemple est celui d'Issa. Rencontré à Bamako, cet interlocuteur a vécu plus de trente ans en France. Parti de lui-même pour trouver un club de football, il a eu l'opportunité de signer un contrat à Troyes en 1977 : *« Très vite, j'ai été dans les foyers* SONACOTRA [Société Nationale de Construction pour les Travailleurs, crée en 1957 et aujourd'hui nommée ADOMA], *mais ils étaient neufs, c'était très bien ! Les dirigeants du club payaient, j'avais entraînement deux fois par jour* […] *donc je n'avais pas le temps de penser. La grande différence aussi, c'est que j'ai été dans une équipe, dans un groupe »*. En 1978, sa femme le rejoint. Ils emménagent dans un appartement en centre ville, toujours aux frais du club. C'est à Troyes que naissent ses deux enfants. En 1986, Issa change de club et de ville. La famille vit dorénavant à Besançon. En 1993, suite à une blessure, il met fin à sa carrière. Tous ses efforts et son capital financier sont alors investis dans un projet qui lui tient à cœur : ouvrir un magasin de sport à Bamako. En 1996, Issa et sa femme retournent au Mali laissant, d'un commun accord, leurs enfants poursuivre leurs études en France. À 53 ans, Issa est propriétaire et gérant de son magasin. Il retourne régulièrement à Paris voir ses fournisseurs et ses enfants. L'expérience sociale d'Issa en France m'a fait prendre conscience d'une frange de la population migrante d'Afrique de l'Ouest peu connue des sociologues : les sportifs de haut niveau – et plus particulièrement les footballeurs. Si le commerce actuel du football n'a certainement plus rien à voir celui des années 70-80, on ne peut pas douter que le salaire d'Issa, son réseau de connaissance, sa renommée (en France comme au Mali), ses conditions d'habitation, ont eu un impact considérable sur la façon dont il a vécu sa migration. Issa entre dans une catégorie de migrant particulière qui demande un travail d'enquête à part entière, une catégorie qui ne peut pas être confondue avec la population de cette enquête. Quoi qu'il en soit, les exemples de Yaya et d'Issa vont dans le sens de l'argument développé ici : les différences d'insertion dans le réseau migrant d'accueil s'expliquent par les inégalités de ressources (capital économique, capital social) de ce dernier.

### B. La norme de l'autonomie résidentielle

Lorsque les enquêtés étaient à Bamako, les membres de leur famille installés en France étaient perçus comme des intermédiaires efficaces facilitant leur intégration dans la société française. Cette représentation est redoublée par l'obligation d'assistance dont sont censés faire preuve les accueillants. Mais à travers l'exemple de Moussa, on a pu observer un certain retrait du groupe d'accueil à l'égard du nouvel arrivant. Ce fût également le cas d'Ibrahim. Pour lui, le désengagement des accueillants était simplement inconcevable :

> *« C'est mon petit frère Samba qui est allé me chercher à l'aéroport. Je savais qu'il avait une chambre à l'internat, au Crous à Cachan* […]. *C'est des petites chambres d'étudiant de 10 m². C'est fait que pour un seul étudiant et puis il y a les inspections et tout ça. Mais ça, je ne savais pas ! Donc moi, avec mes béquilles, j'étais dans la chambre, il fallait que je sorte, je ne pouvais pas rester.* […] *Ça ne m'est jamais venu en tête que mon frère me mette à la porte ou bien que ma sœur me dise* :"non,non,non, débrouille-toi". *Non, mais c'est pas possible ! Au Mali, ça n'existe pas ! Toi, tu vas au Mali, tu atterris dans n'importe quelle famille, même la famille la plus pauvre au Mali, tu dis que tu as faim, on te fait asseoir, on te prépare quelque chose, on te le donne et tu manges.* […] *C'est comme si tu coupais les liens du sang. Pour moi, cette réalité là, ça été une gifle ! Mais ici, je vois que c'est quelque chose de très simple. Ici, on peut mettre les enfants à la porte à l'âge de 18, 19 ans. Même, au Mali, jamais tu ne verras une maison de retraite, jamais tu ne verras un Malien mettre son père où sa mère là-bas, alors qu'ici…»* Ibrahim.

À Bamako, l'image commune de la maison familiale est celle d'un espace de vie partagé par les différentes générations, des petits enfants aux grands parents. Or, dès son arrivée en France, Ibrahim est frappé par ce qu'Olivier Rey nomme « l'insularisation des générations » [1], c'est-à-dire la coupure générationnelle qui sépare les individus selon les classes d'âges. L'autonomie résidentielle - qui est la norme en France[2] - est bien ce que découvre cet interlocuteur lorsque son frère et sa sœur refusent de l'héberger : *« c'est comme si tu coupais les liens du sang* […]. *Mais ici, je vois que c'est quelque chose de très simple»*. Cette séparation spatiale des

[1] Olivier Rey, *Une folle solitude*, *Le fantasme de l'homme auto-construit*, Paris, Seuil, 2006.
[2] Voir à ce propos Catherine Bonvalet, Denise Arbonville, « Autonomie résidentielle et maintien des liens familiaux », *Problèmes politiques et sociaux*, nos 962-963, La Documentation Française, Août 2009, p. 131.

membres familiaux vient heurter l'idéologie familiale fondée sur le partage, l'entraide et la solidarité :

> *« Nous, on vit en communauté. En Afrique, tu vas dans une maison, il y a vingt personnes au minimum qui vivent dans une maison. Ici, on est enfermé tout seul, chacun pour soi.* [...] *La famille ici, elle t'aide quand elle peut.»* Jules.

Il ne faut pas pour autant conclure à une rupture des liens familiaux. D'abord, l'attitude de retrait des accueillants n'est pas le résultat d'un choix, mais plutôt d'une contrainte : « *Je savais que mon oncle ne pouvait pas faire autrement* » (Moussa). Vivre ensemble selon le modèle de la maison familiale à Bamako ne trouve pas les conditions de sa réalisation à Paris : « [...] Pour que cette réalité que l'on appelle famille soit possible, il faut que soient réunies des conditions sociales qui n'ont rien d'universel et qui, en tout cas, ne sont pas uniformément distribuées. [...] La famille dans sa définition légitime est un privilège qui est institué en norme universelle. Privilège de fait qui implique un privilège symbolique de normalité. Ceux qui ont le privilège d'avoir une famille conforme sont en mesure de l'exiger de tous sans avoir à se poser la condition (par exemple, un certain revenu, un appartement, etc.) de l'universalisation de l'accès à ce qu'ils exigent universellement[1]».

Ensuite, les échanges intrafamiliaux - services, dons d'argent, hébergement, mise en réseau – continuent mais de façon ponctuelle, à la mesure du temps et des ressources disponibles : confection des repas, carte de transport, prêt ou achat de vêtements, aide dans les démarches administratives, pour trouver un emploi ou un logement, etc. Soumis à la contrainte de maintenir les conditions de sa propre stabilité sociale et économique**,** le groupe d'accueil assure une prise charge, certes partielle, mais essentielle.

Toujours est-il qu'être *sur* les marges du groupe d'accueil, c'est être à la frontière de la zone d'assistance et de protection sociale qu'il peut garantir. L'impossibilité d'héberger de manière régulière les nouveaux arrivants laisse ouverte la question de l'inscription territoriale, de la domiciliation. Ce décrochage partiel du réseau migrant confronte la majorité de mes interlocuteurs au risque de « désaffiliation » au sens de Robert Castel. Ce risque est présent « lorsque l'ensemble des relations de proximité qu'entretient un individu sur la base de son inscription

[1] Pierre Bourdieu, *Raisons Pratiques*, Paris, Seuil, 1994, p. 141.

territoriale, qui est aussi son inscription familiale et sociale, se trouve en défaut pour reproduire son existence et sa protection[1] ».

## 1.2 Périodes d'isolement précaires

*« Ça a été très dur, et j'ai eu du mal à m'en sortir même de cette réalité. Mon frère avait une chambre d'étudiant au Crous à Cachan. Mais il y a avait des surveillants, je ne voulais pas lui créer de problèmes. Parce que je me souviens que j'ai passé plus d'un mois à dormir dans les toilettes là-bas. Plus d'un mois à dormir le soir dans les toilettes. En fait, franchement, je rentrais dans les toilettes, j'essuyais avec le papier le lavabo. Puis, avec mes béquilles[2], je condamnais la porte et je faisais comme ça… Je dormais jusqu'à six heures du matin. J'ai fait ça pendant un mois, pendant un mois ! »* Ibrahim.

*« Pendant ce temps là, moi, je n'avais rien. Tu connais "rien" ? "Rien", même pas un centime. Avec ma tante qui m'a donné une carte orange pour que je puisse aller au boulot. Imagine une personne de 22 ans qui sort le matin avec qu'une carte orange pour aller au boulot et rentrer à 18 heures chez lui. Je sais pas comment une personne peut faire ça. Sortir de chez toi à 7 heures du matin, tu commences à 8 heures et tu rentres chez toi, pas de détours, avec même pas un franc sur toi. Eh bien moi je l'ai vécu. Toute la journée je faisais que boire, je ne mangeais pas, et les cigarettes que tu vois là, je les ramassais par terre pour fumer, ou alors je demande aux gens.* […] *Je me sentais comme un étranger, je me sentais culpabilisé, je me sentais minimisé. Ça, c'était ma vie avant, au début quand je suis venu, les premiers six mois.»* Ladji.

*« J'habitais, en quelques sortes, dehors… Un peu partout, il m'est même arrivé de dormir dans les cafés, dans les bars, les pubs* […]. *Imagine, je bossais 7 jours sur 7, je restais debout 12 heures avec une pause de trente minutes. Donc, je commençais à 8 heures du matin jusqu'à 22 heures. Là, j'étais vigile. Et tu restais debout toute la journée. Jusqu'à présent j'ai les ampoules. Il m'arrivait souvent de passer la nuit dans les cabines téléphoniques, à Montparnasse, même quand j'y repense, il m'est arrivé de dormir à la gare du Nord, dans les stations et tout où tu as les clochards. Ça, c'est parce que je travaillais pas loin de la gare du Nord, alors ça me permettait de me reposer là-bas. Je dormais sur les petits sièges là. Je me levais, j'allais bosser. Arriver toujours à l'heure là où on faisait des*

[1] Robert Castel, *Les métamorphoses de la question sociale. Une Chronique du Salariat*, Paris, Gallimard, Folio, 1995, 2007, p. 52.

[2] Je rappelle qu'Ibrahim souffre d'hémophilie touchant les articulations, ici celles du genou. Accéder aux soins en France est une des raisons de son émigration : « *parce qu'au Mali, dans ce genre de traitement, on est beaucoup moins doué qu'en Europe* ». Ainsi Ibrahim s'est-il déplacé avec des béquilles durant les deux premiers mois de son immigration à Paris.

*livraisons. J'étais déjà là, parce qu'on me le demandait, à 6 ou 7 heures du matin, alors que le magasin ouvrait à 9 heures. C'était toujours comme ça. Je suis resté comme ça à peu près 8 mois. Donc sans papiers, sans domicile, sans rien.»* Daouda.

*« Des fois, j'étais dans les cafés, je restais jusqu'à deux heures mais je te jure, je ne savais même pas où dormir la nuit. Je repartais, je dormais dans les hôpitaux, dans les urgences et tout… On se connaissait déjà et je t'ai jamais appelé, mais il y a plus pire que moi… Moi, il y a des moments où je prenais mes douches chaque jeudi et ça, c'était dans un centre à Vitry. J'y allais, on nous offrait un caleçon propre, une serviette, une savonnette et on prenait nos douches.* […] *Quand tu as ce genre de problème, il vaut mieux savoir le gérer, bon tu vois de temps en temps ça ne m'empêchait d'aller me reposer, d'aller dormir chez des amis, mes frères et tout. Pour moi, c'était important de savoir qu'on peut s'en sortir seul dans ces moments là.»* Mamadou.

Ibrahim, Ladji, Daouda, Mamadou et d'autres témoignent avant tout des conditions d'existence précaires dans lesquelles ils ont été amenés à vivre. Ils témoignent également du vide social et affectif qui a caractérisé ces périodes de leur vie. Cet « isolement précaire » n'est évidemment pas un acte volontaire de mise à l'écart des autres. Il est un isolement contraint, imposé. Il ne signifie pas non plus l'absence de contact avec autrui. Il marque plutôt l'absence d'inscription durable dans une « société de permanence[1] ».

La situation sociale de mes interlocuteurs lorsqu'ils étaient au Mali (forte dépendance familiale) contraste avec celle qui est la leur en France après quelques mois d'installation (inscription sociale flottante[2]). À Bamako, l'accès aux échelons supérieurs de la hiérarchie familiale – ceux d'être mari puis père par exemple – avait été condamné pour des raisons essentiellement économiques[3]. Sans emploi ou sous employés, ils se sont trouvés dans l'impossibilité d'exercer les fonctions d'adulte. Mais leur situation d'emploi n'a pas pour autant provoqué une exclusion de la maison familiale. Ils n'y occupaient pas le rang social qui devait être le leur au sein du groupe de parenté. En d'autres termes, l'*institution* familiale malienne – si l'on me permet l'expression – continuait d'offrir à chacun des enquêtés une forme de protection sociale et économique dans les conditions de la petite bourgeoisie bamakoise, par exemple :

[1] *Op.cit.*, Castel, 2007, p. 49.
[2] Tant sur le plan familial que sur le plan professionnel, insertion professionnelle que j'aborderai en profondeur dans le prochain chapitre.
[3] Les conditions d'emploi à Bamako dans les années 90 ont gelé les mécanismes de reproduction domestique.

> *« Au Mali, j'étais l'un des seuls à avoir une chambre,* […] *j'étais comme un roi, c'était le luxe.* […] *D'ailleurs, c'est chez moi que les potes venaient. Pour ça, c'était le luxe. Tu te rends compte, j'avais même ma voiture. C'est pas donné à tout le monde d'avoir une voiture comme ça à 20 ans. Il y a plein de gens qui auraient aimé avoir une belle voiture. Moi, j'en avais une, et pas n'importe laquelle.»* Jules.

La migration des enquêtés ne se caractérise pas seulement par un changement des conditions matérielles d'existence. Elle est aussi marquée par un affaiblissement de relations sociales stables, durables et quotidiennes :

> *« Du jour au lendemain, j'ai été livré à moi-même. Ça, c'est une très grande différence avec le Mali.* […] *Le stress, le mot "stress", je l'ai entendu en France. C'était la première fois que je l'entendais. Je l'ai vu en France, je l'ai entendu en France, je n'avais jamais entendu parler de ça. Je suis venu en France, les gens, ils se tuent, ils se tuent ! Avec le métro, avec le transport, mais c'est très très rare en Afrique. Tu vois une personne qui se suicide, ça, ça n'existe pas en Afrique, les Africains, ils ne connaissent pas ça. Parce que tu n'es jamais seul.»* Ladji.

Emile Durkheim définit l'intégration d'une « société » (ce terme inclut les groupes particuliers) par « le nombre des interactions entre les individus et le partage de valeurs communes[1] ». Il écrit : « Le lien qui attache [les individus] à leur cause commune les rattache à la vie et, d'ailleurs, le but élevé sur lequel ils ont les yeux fixés les empêche de sentir aussi vivement les contrariétés privées. Enfin, dans une société cohérente et vivace, il y a de tous à chacun et de chacun à tous un continuel échange d'idées et de sentiments et comme une mutuelle assistance morale, qui fait que l'individu, au lieu d'être réduit à ses seules forces, participe à l'énergie collective et vient y réconforter la sienne quand elle est à bout[2]».

Le groupe auquel l'individu est attaché offre un cadre normatif qui maintient ses membres sous sa dépendance. Il les protège également contre une « individuation exagérée[3] ». Or, ce dont témoignent mes interlocuteurs, c'est bien d'un déficit relationnel, du risque d'anomie que présente leur situation.

> *« Quand je pousse la porte de chez moi, que j'allume la lumière et que je ne vois personne, personne à qui parler, personne qui me demande comment*

[1] Dominique Schnapper, *Qu'est-ce que l'intégration ?*, Paris, Gallimard, Folio actuel, 2007, p.32.
[2] Émile Durkheim, *Le suicide*, Paris, PUF, Quadrige, [1897], 1990, p. 224.
[3] *Ibid.*, p.230.

*s'est passée ma journée, simplement comment je vais… Eh bien je dois t'avouer que, des fois, je me mets à pleurer.»* Jules.

Je l'ai dit, être sur les marges de la vie collective, c'est être dans une zone de flottement, une zone dangereuse : « *Quand tu es seul avec ta tête, tu peux tout te faire, tout !* » (Jules). « Kelenna yoro sigi man di » (« demeurer dans la solitude n'est pas agréable »), dit-on au Mali. Cette solitude involontaire exige une gestion de soi, de ses sentiments qui sont à la fois ambivalents et exacerbés par le changement d'univers social. C'est là un travail largement individuel, un travail « silencieux » qui demande beaucoup d'énergie et de temps :

*« Dans ces moments là, je n'avais personne à qui parler. J'avais les gens du pays au téléphone… Mais t'as beau leur dire que c'est dur, ils ne te croient pas.* […] *Être immigré, j'avais l'impression que c'était comme une sorte de maladie à gérer.*» Ousmane.

Il ne fait aucun doute que l'isolement menace l'intégrité physique et psychique. Dans de telles situations, *«* tout coûte ». Je veux dire par là que les gestes, parmi les plus banals, demandent de véritables efforts : manger (« *j'avais perdu l'appétit* » Ibrahim.), dormir (« *j'avais du mal à trouver le sommeil* » Daouda.), se lever (« *Au réveil, pour me donner le courage, je me passais directement de l'eau sur le visage* » Zoumana). Ces rythmes quotidiens, perturbés, sont les symptômes d'une vie sociale rétrécie, marquée par l'absence de cadres relationnels sécurisants.

« La plus haute des solitudes »[1] incline également au repli sur soi et accentue le sentiment d'être « hors du monde ». Sortir de chez soi, faire face à la multiplicité des contacts occasionnés par la ville, ces mouvements vers l'extérieur ont bien souvent été une source d'anxiété pour mes interlocuteurs. « Prendre les transports en commun » est un exemple récurrent qu'ils ont invoqué pour exprimer cette « peur » du monde des autres :

*« Avant, quand je suis arrivé à Paris, j'avais peur de quitter l'appartement. J'avais peur ! Je te jure… Tu vois, je me souviens,je rentrais dans le bus, je regardais tout le temps s'il y avait une peau noire et là je me sentais à l'aise parce que je ne suis pas seul, j'ai un confrère quoi. Parce que tu te sens étranger.»* Ladji.

[1] Tahar Ben Jelloun, *La plus haute des solitudes*, Paris, Seuil, 1977.

L'impossibilité de maîtriser son expérience migratoire provoque un fort sentiment d'impuissance, l'impression que, quoi que l'on fasse, *« on en verra jamais le bout »* (Zoumana). Ainsi certains interlocuteurs sont-ils conduits à concevoir la société française comme un ensemble de forces extérieures à eux, extérieures à leurs intentions et à leurs interactions[1] :

> *« Franchement, qu'est-ce que tu peux faire face à une nation ? Qu'est ce que je peux faire face à la France ? Tu sais, j'ai dormi dans la rue, j'ai pris un coup de couteau et je ne pouvais même pas aller à l'hôpital. C'est comme ça, tu ne peux rien changer du tout.»* Jules.

Ne pouvant pas se défendre contre des pressions trop fortes, la plupart des enquêtés ont été en proie au découragement, à la « démoralisation » pour reprendre le terme de William Isaac Thomas et Florian Witold Znaniecki[2]. En même temps qu'ils découvrent le monde social français, ils prennent brutalement conscience de l'ampleur de leur entreprise migratoire. Et c'est d'abord l'histoire d'un mythe qui s'effondre.

> *« Mais je ne pouvais pas me mettre en tête que le France était comme ça. J'avais l'impression d'être partagé en morceau : une partie de moi voulait rester ici, l'autre voulait retrouver le Mali* [Silence]. *Le manque de ma famille, ça ne sera jamais comblé en fait… Mais je sais que mon avenir est ici, alors… »* Gaoussou.

> *« Je me suis demandé ce que je foutais là. J'ai voulu tout de suite faire mes bagages et rentrer, je les ai faits d'ailleurs… Mais bon, je suis là. En fait, je suis déçu, je m'attendais, je ne sais pas moi, à réussir ma vie ici en France. Et au lieu de ça, je galère. Tu crois vraiment que je voulais une vie comme ça ?* » Ousamane.

Le désenchantement signifie la cessation du charme, la dissipation des illusions et, par extension, la déception qui en résulte. Gaoussou et Ousmane évoquent la nostalgie du pays d'origine, le manque des proches restés à Bamako et le désir de

[1] François Dubet, *Le travail des sociétés*, Paris, Seuil, 2009, p.209.
[2] Selon Suzie Guth, les deux auteurs définissent le « *démoralisation* » « comme étant l'accroissement d'une manière progressive et continue de l'incapacité d'organiser sa vie en fonction de la réalisation de ses intérêts fondamentaux ». Suzie Guth (sous la dir.), *Modernité de Robert Ezra Park, Les concepts de l'École de Chicago* L'Harmattan, Logiques sociales, 2008, p. 248, se référant à William Isaac Thomas et Florian Witold Znaniecki, *Fondation de la Sociologie Américaine, Morceaux choisis,* Paris, L'Harmattan, Logiques sociales, 2000, p.210.

« plier bagage ». Ce sont là les indices d'une conscience partagée entre ici et là-bas, d'une conscience qui doute. Car dans ces situations de grandes contraintes, « *tout se brouille* [et] *on ne sait plus pourquoi on est là* » (Amadou). La croyance en un monde meilleur, celle qui donnait du sens à la migration, ne résiste pas à l'épreuve des premiers temps de l'installation. Et « avec les illusions, ils perdent aussi le sens de l'orientation[1] ».

[1] Paul Ricoeur, *L'idéologie et l'utopie*, Paris, Seuil, 1997, p. 371.

# 2. Mouvements vers la stabilité

Pour la plus grande partie des enquêtés, le passage de la société malienne à la société française est aussi le passage vers une plus grande vulnérabilité sociale et économique. En l'espace de peu de temps, ils sont placés sur les marges du réseau d'accueil dont le soutien – partiel, ponctuel, à la mesure des ressources disponibles - ne suffit pas à les protéger de la solitude et de la précarité ; solitude et précarité, voilà deux éléments qui ne faisaient pas partie du parcours des enquêtés lorsqu'ils étaient à Bamako.

## 2.1 Reconstruire une vie sociale

La première étape de l'itinéraire migratoire des enquêtés a été déterminante, voire traumatisante[1]. Le flottement social des premiers mois a provoqué des effets durables sur la conscience de mes interlocuteurs. Je ne compris cela que bien plus tard dans l'enquête, à un moment précis de mon séjour à Bamako :

> **[Bamako, le 21.11.07]** Hébergé depuis un mois par la famille D., j'ai pris l'habitude de tenir mon journal de terrain le soir, lorsque la maison s'endort […]. Mais depuis deux jours, j'éprouve le besoin de m'isoler. Et c'est après le repas du midi que j'ai décidé de prendre congé de mes hôtes, prétextant un retard dans mon travail de recherche. Au troisième jour, Mamadou vient me trouver :
>
> > **Mamadou :** *« Tu sais David, un homme seul est un homme qui ne va pas bien. Tu t'isoles une fois, d'accord, tu t'isoles deux fois, on va penser que lui là, il est malade.*
> >
> > **David :** *J'ai le mal du pays* » dis-je spontanément.
>
> Alors que je m'attendais à être rassuré, Mamadou plonge sa tête entre ses mains, pris d'un apparent désarroi. Je me trouve dans la position de celui qui doit réconforter. Je pose ma main sur son épaule et tente, en vain, de trouver les « bons mots ».

[1] Jean Laplanche et Jean-Bernard Pontalis définissent le traumatisme comme étant un « évènement de la vie du sujet qui se définit par son intensité, l'incapacité d'y répondre adéquatement, le bouleversement et les effets pathogènes durables qu'il provoque dans l'organisation psychique ». Jean Laplanche, Jean-Bernard Pontalis, *Vocabulaire de la psychanalyse,* Paris, PUF [1967], 2002, p. 499.

> Alors que je tente de comprendre, il me dit : *« Non, ce n'est pas ça, c'est que je te comprends trop. Ça me rappelle trop de mauvais souvenirs, en France, au début… Allez viens s'il te plait, ne reste pas tout seul.»*

Cette scène s'est déroulée huit ans après l'arrivée de Mamadou à Paris. Et comme le montre sa réaction immédiate d'empathie à mon égard, ces huit années n'ont pas effacé le souvenir vivace et douloureux de ses premiers pas dans la capitale française.

Selon Erik Erikson, le sentiment d'identité « est un sentiment subjectif et tonique d'une unité personnelle et d'une continuité temporelle [1]». « La tâche du moi - écrit Renaud Sainsaulieu - est d'assurer une fonction de synthèse, un principe d'organisation par lequel l'individu se maintient en tant que personnalité cohérente avec une ipséité et une continuité à la fois dans son expérience et dans sa réalité avec autrui [2]». Si, comme le souligne ces deux auteurs, l'accès à l'identité est soumis à la condition de maintenir une continuité sociale et temporelle, alors l'acte migratoire peut être considéré comme une rupture dans la biographie de mes interlocuteurs.

Je ne veux pas revenir en détail sur les motifs de l'émigration des enquêtés. Mais il est important de rappeler que le départ de Bamako était – entre autres - une façon pour eux de se défaire d'un statut familial écrasant [3]. C'est pourquoi l'indépendance (vis-à-vis de la famille) était au cœur de leurs projets migratoires. En un sens, c'est l'excès d'intégration et de contrôle social - vécu de manière oppressante - qui explique (en partie) leur immigration. Or, la situation d'installation en France se traduit précisément par une chute de la densité de la vie sociale : « *En Afrique, tu n'es jamais seul »* (Ladji), « *en France, on est invisible* » (Sako). Ce changement d'état social est radical. Il exige un intense travail d'adaptation, intense parce qu'il ne laisse aucun repos, ni au corps, ni à l'esprit. Il leur faut faire face à l'affaiblissement soudain de cadres d'intégration structurés et structurants.

> **[Paris, le24.03.2009]** Je rends visite à Ibrahim, hospitalisé depuis une semaine suite à une opération du genou. Il partage sa chambre avec un homme d'une trentaine d'années. Ce dernier, pour une raison inconnue, se met à pleurer. Ibrahim réagit immédiatement : « *Qu'est-ce qu'il a lui ? Il ne*

[1] Erik H. Erikson, *Adolescence et crise. La quête de l'identité,* Paris, Flammarion, 1972, p. 45.
[2] Renaud Sainsaulieu, *L'identité au travail,* Paris, Presses de Sciences Po, 1988, p. 312.
[3] L'impossibilité de trouver un emploi à la mesure de leurs diplômes, de tenir la position sociale de leur famille dans l'espace social bamakois, de franchir les échelons de la hiérarchie familiale, tous ces facteurs ont placé mes interlocuteurs dans une position subordonnée, celle du cadet social.

*faut pas pleurer* ». Je lui demande alors s'il ne lui arrive jamais de « craquer », question à laquelle il me répond :

> *« Quand tu as traversé la Méditerranée, tu n'as plus le droit de pleurer. Imagine-toi, tu es loin de tes proches. Si tu pleures, ce n'est pas la peine. Sans tes proches, dis-toi que tu reviens à zéro.»*

En filigrane, Ibrahim souligne qu'une vie sociale se construit dans la durée, la continuité. Les grandes instances de socialisation (la famille, l'école, le travail) sont censées assurer à l'individu, et tout au long de son existence, un capital de relations sociales. Or, la migration des enquêtés s'est faite « en cours de route », après avoir vécu vingt ou trente ans à Bamako. Et la situation d'accueil, telle qu'elle est perçue par cet interlocuteur, lui impose une quasi mise à zéro des compteurs relationnels, comme s'il lui fallait (presque) recommencer une vie.

Ainsi voit-on se dessiner un premier élément de ce que signifie la seconde socialisation pour la majorité de mes interlocuteurs : celui de reconstruire, en France, une vie sociale aux attaches solides afin de lutter contre la menace du vide social et affectif[1]. Cela les conduit à s'interroger sur les conditions à réunir pour que ce mouvement vers une stabilité dans les relations sociales puisse se réaliser.

## 2.2 Se prendre en charge

On l'aura compris, l'installation des enquêtés à Paris se caractérise par une phase de « désorganisation sociale [2] ». La situation de départ – c'est le moins que l'on puisse dire - est vécue comme insatisfaisante. Ils sont contraints de réagir contre leur état, de définir de nouveaux points de repère nécessaires à la réorganisation de leurs vies. Il y a d'abord cette idée importante que « l'intégration passe par la neutralisation des déceptions[3]» :

> *« Non, parce que tu vois, quand tu viens dans un pays étranger, dans un pays qui n'est pas ton propre pays, alors tu es obligé de voir que c'est pas vraiment ce que t'attendais. En général, tu ne peux pas changer grand*

[1] Cela explique, comme nous le verrons ultérieurement, les démarches de regroupement familial entreprises par Ibrahim.
[2] La « désorganisation sociale » est un concept central de l'ouvrage de William Isaac Thomas et Florian Witold Znaniecki, *The polish Peasant in Europe and America,* New York, Knopf, [1918], 1927. Il se définit généralement comme « l'affaiblissement de l'influence des règles sociales en usage parmi les membres individuels du groupe ». *Op.cit.,* Suzie Guth, 2008, p. 248.
[3] Pierre Georges, *Les migrations internationales,* Paris, PUF, 1976, p. 11.

*chose, en général tu ne peux rien changer du tout. Tu es obligé de vivre avec, de faire ta vie avec.»* Amadou.

Pour Amadou, il s'agit de renoncer – pour partie du moins - à l'idéal de vie qu'il s'était imaginé et de « *faire avec* » les conditions qui sont les siennes. Et puisque que le groupe d'accueil ne peut pas apporter les solutions de la stabilité, c'est l'idée que l'on ne peut *« compter que sur soi-même »* qui va s'imposer.

*« Et puis ici chacun a son truc à faire, chacun a son emploi du temps. Tout le monde a sa vie à lui, tout le monde fait ce qu'il a à faire. C'est dur pour nous quand même.* […] *Mais mes frères, eux, ils avaient beaucoup plus compris ici que moi en ce temps-là. Donc, ils essayaient de me guider un peu. Par exemple, ils me disaient qu'ici, ce n'est pas comme le Mali, c'est-à-dire que tu ne verras personne te donner de l'argent pour t'en sortir dans ça, il ne faut compter que sur soi-même. J'ai dit : "ah bon ?"*» Ibrahim.

Se rendre maître de la situation, ne dépendre de personne, être sans cesse responsable de ses actes, tels sont les conseils prodigués par les frères d'Ibrahim. Autrement dit, il s'agit de répondre positivement aux exigences normatives de la prise en charge individuelle, de jouer le jeu de la société. Ces recommandations ne peuvent être pleinement comprises que si l'on considère à nouveau l'urgence de la situation présente. L'urgence, c'est de s'assurer des garanties contre la précarité, « de réaliser l'indépendance à l'égard du sort [1] ».

*« Les conditions sont dures. Tu ne peux pas rester sans rien… Franchement, c'est difficile quoi. Tu es parti pour chercher quelque chose, bah finalement, tu cherches toi-même… Ça te pousse à faire les choses pour toi-même.»* Ousmane.

Ce qu'il faut retenir, c'est que les conditions de l'installation poussent les enquêtés à se centrer sur eux-mêmes ; elles obligent à l'autonomie individuelle. Leur conception de l' « individu libéral[2] » s'est donc renforcée au contact de la société française et à travers l'expérience de précarité. Les propos de Jules vont permettre d'illustrer ce point :

*« Ça, c'est nouveau dans notre vie. Quand tu es un enfant, il n'y a que tes parents qui pensent à toi, qui font tout pour toi. Dès que tu viens ici, tu commences à te battre pour chercher ta vie et ça, cette bataille là, ça te*

[1] Sigmund Freud, *Malaise dans la civilisation*, Paris, PUF, [1929], 1971, p. 27.
[2] C'est-à-dire attaché aux libertés individuelles.

*donne une sorte d'envie, une sorte de fierté. Et après, tu n'as plus envie d'aller vivre avec quelqu'un d'autre.*» Ladji.

Sans développer ici un point approfondi au chapitre précédent, il convient de rappeler que l'autonomie était au cœur du projet migratoire des enquêtés. Si la quête d'indépendance s'effectue dans la « *dureté* » (Jules), elle n'en demeure pas moins un moyen de renouer le fil de leur biographie[1]. « *L'Occident, c'est l'école de la vie* », ai-je souvent entendu au cours de l'investigation, comme si l'immigration était un rite de passage[2] dont la finalité serait d'acquérir la capacité de se gouverner soi-même. Cette « *bataille* » pour soi est précisément ce qui (re)donne aux enquêtés une raison d'être, une raison de « tenir le coup ».

En paraphrasant librement Robert Castel et Claudine Haroche, on peut dire que mes interlocuteurs, par le biais de la migration, ont cessé d'être pris dans une relation étroite de dépendance et d'interdépendances produite par la coutume et par les liens de filiation. S'extrayant de cette gangue holistique, ils peuvent commencer à exister à partir de leurs propres activités d'appropriation[3] :

*« Ici, ce qui m'a vraiment retenu en France, c'est la dureté de la vie. La vie elle est très dure ici. Il faut être un combattant pour vivre ici. Moi, j'aime me battre.* […] *Avant, je ne portais pas de Nike[4], je ne portais pas de blouson en cuir. Aujourd'hui je les porte, je ne les ai pas volés, j'ai travaillé. J'ai travaillé dans les plantations, non déclaré, j'ai travaillé dans les services de sécurité, non déclaré. En fait, moi je suis quelqu'un, on me donne l'opportunité de réussir dans la vie, rien ne m'arrêtera. J'ai aimé la France parce que c'est un pays où t'as une sorte de liberté. Je veux m'en sortir, c'est mon but.* […] *Moi, je m'investis aujourd'hui, en guise de récompense, je dois être récompensé quelque part.*» Jules.

Jules tire une satisfaction à être l'auteur de sa biographie, en s'appropriant, par lui-même, des biens matériels (un blouson en cuir et des chaussures). Et la

[1] Cette continuité biographique qui, selon Erik Erikson, est une condition au maintien du sentiment d'identité.
[2] Cette expression a été employée pour la première fois par Arnold Van Gennep dans son ouvrage *Rites de passage* paru en 1909 aux éditions Emile Nourry. Pour cet auteur, les rites de passage se décomposent en trois phases : une phase de séparation où l'individu sort de son état antérieur (phase préliminaire), une phase de latence, où l'individu est entre deux statuts (phase liminaire), et une phase d'agrégation, où la personne acquiert un nouvel état (phase post-liminaire). Voir à ce propos, la définition de Pierre Bonte et Michel Izard, *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, Puf, [1991], 2002, p. 633.
[3] Robert Castel et Claudine Haroche, *Propriété privé, propriété sociale, propriété de soi*, Paris, Fayard, 2001, p.25.
[4] Marque de vêtements de sport.

déclaration de cet interlocuteur est suffisamment claire pour comprendre que c'est par le travail que se conquiert l'autonomie. Ce point est important.

Pour les enquêtés, l'autonomie apparaît comme une norme centrale de la société française. En France, et à leurs yeux, chaque individu est conduit à exister pour soi, en dehors de tous rapports de dépendance :

> *« Chez vous, un enfant, quand il a 18 ans, il est obligé de se prendre en charge. Ça n'existe pas au Mali. C'est quelque chose qui est très dur à comprendre.»* Ibrahim.

La référence à la majorité rappelle que l'autonomie est le produit d'une socialisation, que l'enfant est « très tôt » préparé à s'émanciper progressivement du groupe domestique.

Cette prise en charge individuelle constitue un des aspects les plus essentiels du travail de seconde socialisation des enquêtés. Pour en rendre compte, je propose d'analyser ce passage vers l'autonomie en m'appuyant sur les différentes manières dont mes interlocuteurs déclinent leur identité sociale. Ces manières de se présenter révèlent – il me semble – deux principes de construction identitaire différent : le premier repose fondamentalement sur la famille, le second, sur le travail. Je vais donc m'intéresser à la façon dont les enquêtés vont – selon les situations dans lesquelles ils sont engagés – mobiliser l'un ou l'autre de ces principes.

## 3. Les rituels d'accès interpersonnels

Il serait illusoire de chercher à couvrir l'ensemble des mécanismes par lesquels un migrant (ou un groupe de migrants) s'approprie les normes et les valeurs de la société d'immigration. C'est pourquoi j'ai choisi de porter mon attention sur une pratique de sociabilité très précise, à la fois ordinaire et complexe : les rituels d'accès interpersonnels, c'est-à-dire l'ensemble des actes formels et conventionnels par lesquels deux individus entrent en interaction et font connaissance. Ce rituel mineur, en face à face, est loin d'être sans intérêt. Il nécessite un apprentissage des « codes d'accès » à autrui, ce qui est une étape incontournable dans le processus de seconde socialisation.

Il m'a été donné d'observer que les enquêtés mobilisent deux registres de présentation de soi suivant qu'ils soient en présence de leurs « pairs » ou des « accueillants », ceux qu'ils nomment généralement les « blancs » ou les « français ». La raison est simple : les manières d'accéder à autrui au Mali et en France ne sont pas identiques. Ainsi mes interlocuteurs ont-ils appris à jouer sur les deux tableaux, selon les situations dans lesquelles ils se trouvent avec d'autres.

Qu'est-ce qui incline les enquêtés à se présenter selon tel ou tel segment de leur identité sociale ? Pourquoi délivrer telle information plutôt que telle autre ? Quelle est la signification sociale de ces informations ?

Dans un premier temps, je propose d'examiner la fonction sociale de la présentation de soi au Mali puis en France. Dans un second temps, je montrerai que les façons de se présenter disent quelque chose de l'idéologie de la société considérée, des valeurs sociales auxquelles elle est attachée. Il s'agira également de comprendre comment mes interlocuteurs articulent ces deux systèmes de (re)connaissance et leur positionnement vis-à-vis de chacun d'eux.

## 3.1 La fonction sociale de la présentation de soi

« Toutes les relations entre les hommes – écrit Georg Simmel – reposent [...] sur le fait qu'ils savent des choses les uns sur les autres[1] ». Ce savoir réciproque est, cela va de soi, nécessairement incomplet puisque nous ne pouvons pas accéder à l'autre de manière absolue (de même que, par ailleurs, nous n'avons qu'un accès partiel à nous-mêmes). Ainsi l'on se forge, à partir de fragments d'informations, une vision unitaire de la personne, aux frontières mouvantes, réajustées à chaque nouvelle interaction.

« Savoir *à qui* l'on a à faire, telle est la condition première pour avoir à faire à quelqu'un ; l'usage de se présenter l'un à l'autre lors d'une conversation prolongée ou d'une rencontre sur le même terrain social, même s'il apparaît largement comme une forme creuse, symbolise bien cette connaissance réciproque qui est l'a priori de toute relation[2] ».

Pour autant, les éléments d'identification retenus comme significatifs lors d'une rencontre sociale ne se fixent pas au hasard. Ils sont déterminés sociologiquement. La question est donc de savoir ce que l'on cherche à connaître de l'autre afin que puisse s'enclencher le processus d'interconnaissance.

### A. Du nom de famille...

> **[Bamako, le 9.12.2007]** Je ne compte plus les fois où mes interlocuteurs m'ont demandé mon nom de famille, mon « diamu » en bambara. À l'évocation de celui-ci, les réactions sont toujours des réactions d'étonnement ou d'incompréhension. Au Mali, prendre connaissance du nom, c'est situer une famille, son histoire, son origine géographique et ethnique mais aussi, parfois, sa réputation. Le diamu est une des toutes premières informations demandées pour situer socialement un individu. Or, mon nom n'indique rien aux Bamakois, si ce n'est que je suis étranger au système d'interconnaissance du Mali.

Le patronyme, comme partout, désigne le groupe de parenté. Mais en Afrique subsaharienne, il a ceci de particulier qu'il contient « en lui-même » une série d'informations qui n'ont pas besoin d'être formulées. Pour Mamadou, ce code des noms de famille « *est connu de tous les Africains* » :

[1] Georg Simmel, *Secret et sociétés secrètes*, Paris, Circé/poche, 1996, p.7.
[2] *Ibid.*, p.8.

> **[Paris, le 22.06.05]** Installés au « Bon Pêcheur » - café situé à Châtelet -, Mamadou et moi évoquons la signification des noms de famille en Afrique de l'Ouest. M'invitant à prendre des notes, il sort son téléphone portable et parcourt son répertoire. À chaque prénom, il associe un nom de famille, au nom de famille, une région du Mali, à cette région une ethnie : « *Camara, région de Kayes, Malinké* ; *Doucouré, région de Kayes, Sarakolé ; Sangara, région de Mopti, Peul, etc.* »

Très schématiquement, le patronyme renvoie – au moins - à trois groupes de référence imbriqués. Au niveau le plus restreint, il désigne le groupe domestique, c'est-à-dire les membres familiaux partageant le même « *espace de vie* » (Amadou) nommé ailleurs « maison familiale ». Le groupe domestique « est alors conçu comme l'unité fondamentale de structure de parentage[1].»

Au niveau intermédiaire, le patronyme est associé à un clan qui constitue le groupe de parenté le plus large. Il désigne l'ensemble des descendants se réclamant d'un ancêtre commun et portant le même « diamu ». C'est ici – me semble-t-il - que le critère géographique entre en jeu. De manière générale, il indique le territoire du « fondateur » du clan d'origine[2].

Au niveau le plus large, le patronyme est associé à un groupe plus vaste réunissant plusieurs clans : l'ethnie. Par exemple, l'ethnie Malinké comprend indifféremment les Camara, les Tounkara, les Kamissoko, les Dembélé, les Konaté, les Keïta.

« Ainsi, dans le sens « crescendo », nous aurions : la famille – le clan – l'ethnie »[3]. Dès lors, on comprend pourquoi le patronyme est un élément primordial de la présentation de soi : il signale l'appartenance de l'individu à un collectif familial et ethnique. Mais il faut également avoir à l'esprit que délivrer son nom de famille est une pratique très banale, une sorte d'« acte-reflexe » dans la façon d'entrer en contact avec autrui. Prenons pour exemple Yaya qui, de « retour du bled », évoque sa rencontre avec une fille :

---

[1] Diango Cissé, *Structures des Malinkés de Kita*, Bamako, Editions populaires de Bamako, Hier, 1970, p. 64.

[2] Pour prendre un exemple parmi les plus célèbres au Mali, Soundiata Keita (1190 – 1255) - empereur du Mali et chef du clan Keïta – conquît la ville de Kita au XIIIème siècle. Il procéda alors « au partage de ce que les Malinkés estimaient être le "Monde". Lors de ce partage, Soundiata réserva à son propre clan, celui des Keita-Mansaren, le pays béni de Kita […] » [*Op.cit.*, Diango Cissé, 1970, p. 19]. Ainsi, les familles Keita originaire de Kita se réclament-elles du clan de Soundiata Keita, leur ancêtre commun.

[3] *Ibid.*, p. 71.

> *« Je vais la chercher pour aller en boîte et là je la vois sur le devant de la porte. Elle était superbe avec ses habits. Tu sais les filles elles ont toujours pleins de trucs à se mettre. Et je me dis :* "Non c'est toi qui va sortir avec elle ? Mais c'est pas possible". *Bon, elle me dit :* "Viens je vais te présenter à ma famille". […] *C'est comme ça, une fille te kiffe, te kiffe vraiment, tout de suite elle te présente à la famille. Tu dis comment tu t'appelles et c'est tout : ton prénom et ton nom de famille.»* Yaya[1].

Cette déclaration pose la question complexe des alliances matrimoniales fondées sur le diamu. Sans entrer dans les détails, il convient simplement de noter que le diamu peut jouer un rôle déterminant dans l'union d'un homme et d'une femme car il s'agit aussi de l'union de deux familles[2].

Le diamu est donc à la fois un élément distinctif entre clans et un élément de reconnaissance pour les membres d'un même clan. Dans l'un comme dans l'autre cas, il permet de se forger une image de la personne et d'adapter un comportement avec elle, ce qu'illustre l'observation suivante :

> **[Bamako, 13.12. 2007]** J'ai rendez-vous avec M. Dembélé afin de payer le loyer de l'appartement dont il est propriétaire. Ce dernier est commissaire aux douanes. Il est aussi colonel, mais il « *n'aime pas le dire* ». Bref, j'arrive sur son lieu de travail et il m'invite sans attendre à entrer dans son bureau. Je m'assieds à côté d'un autre homme, un inconnu de 35 ans environ. Ce dernier vient récupérer son dû : 35 000 FCFA pour avoir changé les fenêtres du bureau. M. Dembélé commente la transaction :
>
> *« Vaurien, 35 000, je n'ai que 30 000 »*, dit-il à l'inconnu.
>
> Se tournant alors vers moi, il déclare :
>
> « *Vous savez les Diarra, ils travaillent mal, ils sont sales.»*
>
> Face à mon silence, M. Dembélé se justifie :

[1] Le prénom répond lui aussi à des règles de parenté précises. Je n'ai pas la possibilité empirique de restituer les manières dont sont prénommés les individus en Afrique de l'Ouest. Cependant, il est intéressant de noter qu'une partie de mes interlocuteurs ont déclaré porter le prénom de leur grand-père paternel. De même, quelques uns d'entre eux ont donné le prénom de leur père à leurs premier fils et celui de leur mère à leur première fille. Cela ne fait que souligner la continuité et le rapport de dépendance intergénérationnel. Quant au patronyme, il est automatiquement transmis par le père.

[2] Ainsi Beidi me confiait-il – lors d'une discussion informelle dans un café parisien - qu'il ne pourra *« jamais se marier »* avec sa collègue de travail malgré leur « bonne entente » : *« On se plaît… Elle me fait rire. C'est clair. Moi je suis Dogon. Elle, elle est Bozo. Ça veut dire qu'on ne pourra jamais se marier, c'est pas possible »*. Journal de terrain, le 26.08.08. La relation Dogon/Bozo a d'ailleurs été étudiée par Marcel Griaule, « L'alliance cathartique », *Africa*, Vol. 18, 1948, pp. 242-258.

> *« Chez nous, c'est comme ça entre les Diarra et les Dembélé. On peut s'insulter, insulter nos parents même, ça ne fait rien. On ne se fera jamais de mal. »*

Je lui demande alors si M. Diarra peut l'insulter en retour ; question à laquelle il me répond :

> *« Oui, il peut m'insulter aussi, ça ne fait rien. »*

Cette scène est une illustration de ce qui est appelée la « parenté à plaisanteries »[1], laquelle « […] se reconnaît à l'obligation de plaisanter, voire de s'insulter grossièrement entre alliés, sans en tirer motif de querelle ; il s'agit moins d'un groupement que d'une relation à l'intérieur de groupes[2] ». Mais c'est surtout l'influence du diamu sur le cours de l'interaction qui doit être soulignée. Elle révèle non seulement la structure clanique des sociétés ouest-africaines, mais elle montre également que le patronyme lie, de façon indéfectible, la personne au lignage qui est le sien.

Cette mise en avant du patronyme existe également dans les échanges de salutations entre pairs. À Paris, et en ce qui concerne le groupe d'interconnaissance rencontré, j'ai observé que certains rituels de reconnaissance passent par la valorisation du nom de famille.

> **[Paris, le 16.06.2006]** Comme à l'accoutumé, Mamadou, Yaya, et moi causons à la terrasse du Bon Pêcheur à Châtelet, « notre QG ». […]Après une

[1] « Joking relationships » est l'expression originale que l'on doit à Robert Harry Lowie [Lowie, 1912]. Elle a été traduite par « parentés à plaisanteries » par Marcel Mauss en 1928. Pour les auteurs « classiques », les parentés à plaisanteries ont une fonction « de stabilité dans les sociétés africaines » [Amselle, 2008, p.9]. Alfred Reginald Radcliffe Brown, par exemple, écrit qu'une « relation comportant l'échange d'insultes ainsi que l'obligation de ne pas les prendre au sérieux est la seule qui, au moyen de ces conflits simulés, évite les conflits réels » [Radcliffe Brown, 1968, p.177]. Marcel Griaule, quant à lui, s'est intéressé à l' « alliance cathartique » entre Bozo et Dogon. Cette étude a notamment mis en évidence l'interdit de mariage et le pacte de sang comme « composantes fréquemment utilisées des alliances à plaisanterie » [Smith, 2004, p. 159]. Récemment, Marie-Aude Fouéré a renouvelé la conception classique des relations à plaisanteries. Dans une perspective politique et historique, elle a montré que ces relations sont aussi révélatrices de relations de pouvoir intrafamiliales, interlignagières et interclaniques. Robert Harry Lowie, Social Life of the Crow Indians, New York, AMS Press, 1912 ; Marcel Mauss, « Parentés à plaisanteries », *Annuaire de l'École Pratique, des Hautes Études, Section des Sciences Religieuses*, Paris, 1928, pp. 3-21 ; Jean Loup Amselle, préface du livre de Marie-Aude Fouéré, *Les relations à plaisanteries en Afrique, discours savant et pratiques locales*, Paris, L'Harmattan, Connaissance des hommes, 2008 ; Arnold Réginald Radcliffe-Brown, « Note conjointe sur les parentés à plaisanteries », dans *Structure et fonction dans la société primitive,* Paris, Minuit, 1968, p.177 ; Marcel Griaule, « L'alliance cathartique », *Africa*, Vol. 18, 1948 ; Etienne Smith, « Les cousinages de plaisanterie en Afrique de l'Ouest », *Raisons politiques*, n°13, 2004 ; Marie-Aude Fouéré, *Les relations à plaisanteries en Afrique, discours savant et pratiques locales*, L'Harmattan, Connaissance des hommes, 2008.

[2] Louis-Vincent Thomas, « Généralité sur l'ethnologie négro-africaine », *Encyclopédie de la Pléiade*, Vol 1, Paris, Gallimard, 1972, p. 260.

heure de discussion, Demba se joint à nous, lequel est salué « comme il se doit » :

> « Ah, *Doucouré !* » s'exclame Mamadou en lui tendant une main chaleureuse.
> « *Doucouré ! Doucouré est là ! Ça fait plaisir* !» continue Yaya lui présentant à son tour sa main droite.

Leurs voix se sont faites plus bruyantes, comme pour signaler publiquement que Doucouré est dans la place. Ce dernier reçoit ces salutations avec un large sourire, apparemment satisfait de l'accueil qui lui a été réservé.

Dans cette scène sociale, on retrouve l'ensemble des éléments qui, pour Erving Goffman, définissent l'« échange confirmatif » : « quand un individu signale son implication et sa connection avec un autre, il incombe au bénéficiaire de montrer que le message a été reçu, que la valeur a été appréciée, que la relation réelle est bien ce qu'en affirme l'exécutant, que lui-même à bien la dignité d'une personne, et, enfin, que le bénéficiaire est d'une nature sensible et reconnaissante[1]». L'auteur insiste ici sur le caractère dialogique de l'échange permettant de confirmer la relation entre personnes de connaissance : les donneurs (Mamadou et Yaya) annoncent publiquement le patronyme du receveur (Demba), lequel manifeste en retour sa gratitude par un sourire[2].

Cette « affirmation ostentatoire du nom[3] » ne va pas sans rappeler la dimension historique et laudative du patronyme au Mali, laquelle a été soulignée par Amadou Hampâté Bâ : « En Afrique traditionnelle, l'individu est inséparable de sa lignée ; qui continue de vivre à travers lui et dont il n'est que le prolongement. C'est pourquoi, lorsqu'on veut honorer quelqu'un, on le salue en lançant non pas son nom personnel (ce que l'on appellerait en Europe le prénom) mais le nom de son clan : « Bâ ! Bâ ! »

[1] *Op.cit.*, Goffman, *La mise en scène de la vie quotidienne, 2. Les relations en public*, Paris, Minuit, 1973, p.74.
[2] Il convient de préciser que Demba, Mamadou et Yaya ne s'étaient pas rencontrés depuis plusieurs semaines, ce qui peut expliquer le caractère « expansif » des salutations. C'est d'ailleurs un point qui a été soulevé par Erving Goffman : « Il se développe dans une relation une appréciation de la probabilité et du coût du contact ; il s'ensuit qu'après une période d'éloignement tout retour à une facilité de contact accoutumée justifie une célébration spéciale. *Ibid.*, p. 91.
[3] David Lepoutre, *Cœur de banlieue*, Paris, Odile Jacob, Poches, [1997], 2001, p. 368.

ou « Diallo ! Diallo ! » ou « Cissé ! Cissé ! » car ce n'est pas un individu isolé que l'on salue, mais à travers lui toute la lignée de ses ancêtres[1]».

Les salutations permettent l'accès mutuel entre individus. Et pour Demba, cet accès a été « ouvert » par une poignée de mains et, surtout, par la proclamation de son « origine authentique[2] ».

Cela me conduit à formuler une dernière remarque à propos du patronyme. Elle concerne l'anonymat de mes interlocuteurs. Bien évidemment, les prénoms et les noms de famille ne sont pas ceux des personnes mises en scène dans cette enquête. Ainsi ai-je appliqué la règle déontologique du respect de la vie privée qui prévaut dans les travaux en sciences humaines. Mais plusieurs enquêtés se sont étonnés de cette pratique ou m'ont fait part de leur incompréhension. En témoigne, par exemple, cet extrait d'entretien avec Youssouf :

> **Youssouf :** *« Mais ça sert à quoi si tu ne mets pas notre nom ?*
>
> **David :** *C'est pour protéger la vie privée.*
>
> **Youssouf :** *Pour protéger la vie privée ? Non. Tu connais l'importance du nom de famille chez nous… C'est notre histoire que tu racontes, non ?* [Je réponds d'un hochement de tête affirmatif] *Bah alors tu mets nos noms, parce que quelque part en parlant de nous, tu parles de nos familles.* […] *Tu n'as même pas besoin de demander aux autres, je suis sûr qu'ils sont d'accord avec moi.»*

Pour cet interlocuteur, voir apparaître les patronymes des enquêtés dans le texte final est une façon de mettre leurs noms à l'honneur et, par voie de conséquence, d'honorer leurs familles[3].

Ces quelques considérations à propos du nom de famille n'épuisent pas toutes les significations sociales qui lui sont attachées. Mais elles donnent à voir un aspect

---

[1] Amadou Hampâté Bâ, Amkoullel, *L'enfant Peul, Mémoires (I)*, Paris, Actes Sud, Babel, [1991], 1992, p. 19.

[2] *Op.cit.*, Cissé, 1970, p. 125.

[3] Dans un tout autre contexte, David Lepoutre, dans son enquête auprès de la jeunesse des banlieues, relève lui aussi cette mise en cause de l'anonymat par certains de ses interlocuteurs. Il écrit : « Il n'est pas jusqu'au travail de l'ethnographe lui-même qui ne se trouve impliqués dans ces pratiques d'affirmation du nom, puisque, amené un jour ou l'autre à publier ses travaux, il aurait la possibilité théorique de donner, si ce n'est la célébrité, du moins une notoriété potentielle aux êtres dont les existences, en l'occurrence anonymes, font la matière de ses thèses. […] Plusieurs fois, je me suis heurté à des adolescents à qui j'expliquais cette règle [de l'anonymat], qui me demandais au contraire de laisser leur vrai nom dans le texte, trop contents d'imaginer pouvoir un jour être racontés ou cités dans un livre. » *Op.cit.,* Lepoutre, 2001, p. 369.

essentiel dans la manière de considérer la personne au Mali : elle existe d'abord à travers ses liens de filiation. « Mogo yé i togo lé bulu »- « l'homme est entre les mains de son nom » - dit l'adage malinké[1]. Ce primat du collectif sur l'individu s'exprime clairement dans les relations quotidiennes, notamment dans les rituels d'accès tels que la présentation de soi ou certaines formes de salutations. Quel est l'impact de ces procédés d'interconnaissance sur la conscience de soi ?

Le patronyme est le point de départ à partir duquel l'individu va positionner et être positionné à l'intérieur de l'espace social malien. On ne peut pas douter que cette référence quasi-automatique à la famille participe à la construction symbolique de la personne. En déclinant prioritairement son identité familiale, la conscience de l'individu est immédiatement dirigée vers le «Nous », vers le groupe, et non vers le « Je », vers le « Moi ». En d'autres termes, l'individu affirme en premier lieu son appartenance à un collectif, non son individualité.

Mais il ne faut pas en conclure que l'on ne peut pas exister comme individu au Mali. « L'erreur fondamentale – écrit Hannah Arendt - est de ne pas remarquer qu'inévitablement les hommes se révèlent comme sujets, comme personnes distinctes et uniques même s'ils se concentrent tout entier sur des objectifs entièrement du-monde […]. Se dispenser de cette révélation, à supposer que cela soit possible, reviendrait à transformer les hommes en ce qu'ils ne sont pas ; et d'autre part nier la réalité de cette révélation et ses conséquences propres, c'est simplement manquer de réalisme[2] ».

Quelle que soit la société considérée, un individu est reconnu comme tel à condition d'occuper les positions socialement valorisées. Et l'on peut dire, avec Michel Foucault, que « l'individualisation est maximale du côté où s'exerce la souveraineté et dans les régions supérieure du pouvoir. Plus on est détenteur de puissance et de privilèges, plus on est marqué comme individu par des rituels, des discours, des représentations[3]». Dans les sociétés ouest-africaines, cette souveraineté est avant tout accordée aux « chefs de famille », à ceux qui sont au sommet de la hiérarchie familiale. C'est donc la fonction au sein du groupe de parenté qui individualise.

On se souvient d'ailleurs que la crise sociale et économique dans le Mali des années 90 avait brutalement interrompu l'ascension familiale de la génération de mes

[1] *Op. cit.,* Cissé, , 1970, p. 122.
[2] Hannah Arendt, *Condition de l'homme moderne*, Calmann-Levy, [1961], 1983, pp. 240-241.
[3] Michel Foucault, *Surveiller et punir,* Paris, Gallimard, 1975, p. 194.

interlocuteurs. Dans l'impossibilité d'exercer la fonction « du patriarche dominateur », ils ont été, du même coup, privés du premier support d'individualité positive. C'est là un des tous premiers motifs de l'émigration des enquêtés.

Bref, dans les représentations de mes interlocuteurs, la personne est prioritairement définie à partir des rapports de dépendance qu'elle entretient dans la société « familiale », ce qui apparaît – à Bamako comme à Paris - dans certains rituels d'accès interpersonnels axés sur la révélation ou la valorisation du nom de famille.

### B. … À l'identité professionnelle

> **[Paris, le 01. 02. 2006]** Mamadou arrive à mon domicile pour dîner. C'est la première fois qu'il rencontre ma compagne. Après s'être tous trois salués […], nous nous installons au salon. Mamadou amorce alors la conversation avec ma compagne en lui posant cette question : « *Et toi, qu'est-ce que tu fais dans la vie* ? ». Elle révèle alors, et sans hésitation, son identité de travail.

Pour Michel de Certeau, la « conversation est un effet provisoire et collectif de compétence dans l'art de manipuler des "lieux communs" et de jouer avec l'inévitable des évènements pour les rendre "habitables"[1] ». Cette manipulation du sens commun suppose une certaine « aisance rituelle[2] » dans les procédés d'accès à autrui. Notons d'abord ce qui saute aux yeux : les premiers temps de la rencontre entre Mamadou et ma compagne se localisent, non pas sur la famille, mais sur le travail. Cette centralité du travail dans la présentation de soi est significative. Elle montre que Mamadou joue sur le registre du sens commun pour que puisse s'enclencher le processus d'interconnaissance. Mais de quel sens commun parle-t-on ?

À Paris, la question courante « qu'est-ce que tu fais dans la vie ? » n'est pas une question hasardeuse. En un certain sens, elle est proche de la question « qui es tu ? » ; l'objectif étant, une fois encore, de connaître l'identité de son interlocuteur. Mais elle comporte la particularité d'utiliser le verbe « faire », inclinant une réponse axée sur les activités de la personne. Or, il est étonnant de constater que l'activité révélée sera le plus souvent l'activité économique.

[1] Michel de Certeau, *L'invention du quotidien, 1. Arts de faire*, Paris, Gallimard, Folio, 1990, p. 19.
[2] *Op.cit.,* Goffman, 1973, p.79.

> **[Paris, le5.07.07]** Il m'a toujours semblé « facile » d'obtenir des informations sur les emplois occupés par les enquêtés. La raison qui me vient immédiatement à l'esprit est qu'il est d'usage de décliner son identité sociale à partir de son activité professionnelle. Il s'agit bien d'une manière de faire puisque les activités d'un individu ne peuvent pas se résumer à celle qu'il exerce de façon rémunérée.
>
> [...] La question est de savoir si cette façon de faire est propre à mon milieu social d'origine ou si elle reflète, une manière « française » de faire ; interrogation qui fait écho à cette déclaration d'Amadou :
>
> « *Quand je veux faire parler un Français, je lui parle de son travail.*» Amadou [1].

J'ai bien conscience que cette note réflexive comporte un défaut de généralisation. Peut-on raisonnablement affirmer qu'il existe une manière française de se présenter et que celle-ci passe nécessairement - et en premier lieu - par l'identité de travail ? Je ne le pense pas. Comme dans tous les groupes sociaux, l'accès mutuel s'exprime concrètement par des formes codifiées de salutations et de présentation de soi.

David Lepoutre, dans son ouvrage *Cœur de banlieue*, fournit un bon exemple. Décrivant les rituels de reconnaissance entre adolescents résidants dans la cité des Quatre Mille[2], il écrit :

> « [...] Si *ego* croise dans la rue un de ses camarades qui se trouve accompagné d'une autre personne qui lui est inconnue, il serrera la main aux deux, sans que l'inconnu lui soit présenté et sans rien demandé non plus. Cela explique notamment cette remarque de Mohamed sur les nombreux "inconnus" à qui il serre la main : "Il suffit que tu rencontres un groupe avec un mec dedans que tu connais pas, tu lui serres la main... Le lendemain, on se rencontre, on se serre la main. On va se serrer la main pendant des années sans savoir le nom, ni le prénom, ni que dalle". Il ne s'agit nullement d'un défaut de courtoisie imputable à la jeunesse des membres de ce groupe social, mais d'un code de rencontre populaire que l'on retrouve, identique, chez les adultes en milieu ouvrier – code duquel se distingue justement le code de présentation bourgeois[3].»

[1] D'autres interlocuteurs jouent aussi consciemment sur le registre du travail lors de conversations avec les « accueillants », par exemple : « *Quand j'ai fait mes demandes pour faire venir ma femme en France, la dame, je lui ai dit qu'elle était bien organisée, qu'elle était gentille, qu'elle s'occupait bien de mon dossier... J'ai compris qu'ici il faut dire aux gens qu'ils font bien leur travail.*» Ibrahim.

[2] Située dans la commune de La Courneuve.

[3] *Op.cit.,* Lepoutre, 2001, p. 113.

La présentation de soi par l'activité de travail est-elle un mode de présentation bourgeois ? On peut en faire l'hypothèse. Si tel est le cas, l'activité de travail devient un support de reconnaissance puisque l'identification réciproque passe par elle. Selon Karl Marx, « les pensées de la classe dominante sont aussi, à toutes les époques, les pensées dominantes[1] ». Dans cette logique, on peut dire que, du point de vue de l'idéologie dominante en France, l'identité de travail est une façon privilégiée d'affirmer son individualité.

> « Quoi que nous fassions – écrit Hannah Arendt - nous sommes censés le faire pour « gagner notre vie » ; tel est le verdict de la société [...]. En conséquence, toutes les activités sérieuses, quel qu'en soit le résultat, reçoivent le nom de travail et toute activité qui n'est nécessaire ni à la vie de l'individu ni au processus vital de la société est rangée parmi les amusements.[2]»

Il me faut être clair ici. Au Mali comme en France, l'activité de travail demeure un indice de base pour situer socialement un individu. Ici ou là-bas, elle affirme un statut dans l'espace des positions socioprofessionnelles. Mais en France, et différemment du Mali, l'activité de travail est bien souvent considérée comme premier critère d'identification sociale.

Pour s'en rendre compte, il suffit d'évoquer la nomenclature des PCS (Professions et Catégories Socioprofessionnelles) qui « sert à la codification du recensement et des enquêtes auprès des ménages[3] ». Cette méthode de classement – établie en 1954 par l'INSEE - montre bien que le travail n'a pas un statut égal avec

---

[1] Voici un extrait plus long du texte où la citation a été tirée : « Les pensées de la classe dominante sont aussi, à toutes les époques, les pensées dominantes, autrement dit la classe qui est la puissance *matérielle* dominante de la société est aussi la puissance dominante *spirituelle*. La classe qui dispose des moyens de la production matérielle dispose, du même coup, des moyens de production intellectuelle, si bien que, l'un dans l'autre, les pensées de ceux à qui sont refusés les moyens de production intellectuelle sont soumises du même coup à cette classe dominante. Les pensées dominantes ne sont pas autre chose que l'expression idéale des rapports matériels dominants, elles sont ces rapports matériels dominants saisis sous forme d'idées [...]». Karl Marx, *L'Idéologie allemande*, *Première partie* : Feuerbach, 1848, trad. fr. 1952 ; version numérique par Jean Marie Tremblay, « Les classiques des sciences sociales » : http://classiques.uqac.ca/classiques/Engels_Marx/ideologie_allemande/Ideologie_allemande.pdf, pp. 31-32, [consulté le 9 novembre 2011].

[2] *Op.cit*., Arendt, 1983, p. 177.

[3] Site de l'INSEE : http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=nomenclatures/pcs.htm. Pour information, les 860 PCS établies par l'INSEE se répartissent en huit grands groupes : 1. Agriculteurs exploitants ; 2. Artisans, commerçants et chefs d'entreprise ; 3. Cadres et professions intellectuelles supérieures ; 4. Professions intermédiaires ; 5. Employés ; 6. Ouvriers ; 7. Retraités ; 8. Autres personnes sans activité professionnelle.

les autres domaines de la vie sociale. Et c'est cela que découvre mes interlocuteurs au cours de leur immersion dans la société française.

## 3.2 L'interaction de deux systèmes de (re)connaissance

Les rituels d'accès par le « nom de famille » ou la « profession » sont réducteurs puisqu'ils relaient au second plan les autres dimensions de l'identité sociale de l'individu. Ils sont réducteurs mais nécessaires pour permettre l'interaction. La question que je me pose est la suivante : ces rituels d'accès n'expriment-ils pas – de façon ordinaire et plus ou moins inconsciente – l'idéologie dominante de la société considérée ? Je vais maintenant, si ce n'est donner une réponse définitive à cette question, fournir quelques éléments de réflexions à ce propos.

S'appuyant sur leurs expériences du monde social parisien, certains enquêtés ont été frappés par la prédominance du travail sur les autres activités sociales :

> *« Là* [à Paris], *dans toute chose, on sent que les gens sont beaucoup plus responsables dans ce qu'ils font… Dans les cafétérias, dans les métros, à l'hôpital, chacun est responsable de son périmètre, de son secteur, de son spectre. Chacun applique son travail, chacun se consacre à son travail de façon… C'est comme s'il se consacrait à son enfant.»* Ibrahim.

Ibrahim compare le rapport d'une personne à son travail à celui d'un rapport de parenté (enfant/parent). Travail et famille désignent évidemment les deux grands pôles de toute vie sociale. Mais leur comparaison signale que ceux-ci n'occupent pas les mêmes places dans le système de valeurs des enquêtés. Le statut familial prévaut sur le statut professionnel :

> *« Chez nous, la famille passe toujours au premier plan. Tout ce que tu fais doit être fait pour la famille. Le travail que je fais ici, c'est pour la famille… Ici, j'ai remarqué… C'est pas que la famille n'est pas importante pour vous… Mais un enfant, à un moment de sa vie, il ne travaille plus que pour lui-même.»* Amadou.

La situation d'immigration pousse mes interlocuteurs à effectuer un travail d'ajustement entre deux systèmes de reconnaissance. Le premier, incorporé à Bamako, s'appuie d'abord sur la hiérarchie familiale et valorise la capacité de l'individu à occuper la place qui doit être la sienne au sein du groupe de parenté. Le second système de reconnaissance, impulsé par la société parisienne, s'appuie

davantage sur la hiérarchie des positions professionnelles et valorise la capacité de l'individu à se prendre en charge individuellement, à être autonome. Les chemins de la reconnaissance ne privilégient pas la même hiérarchie sociale.

Or, ces deux manières de valoriser l'individu ne sont pas sans lien avec les modèles dominants de reproduction sociale des deux sociétés, malienne et française[1]. Au risque de la simplification et de la répétition, c'est ce rapport - entre reconnaissance et reproduction sociales - qu'il me faut expliquer maintenant.

### A. Le modèle malien de reproduction sociale

Le modèle malien de reproduction sociale repose fondamentalement sur le principe de la dette intergénérationnelle. Très schématiquement, les aînés familiaux pourvoient à l'ensemble des besoins vitaux, sociaux et économiques des cadets jusqu'à leur entrée dans l'âge adulte. Ces derniers contractent ainsi une « dette » à l'égard de la génération antérieure, laquelle devra être honorée sous forme de prestations (de travail ou monétaires par exemple). En devenant un membre actif du groupe de parenté, l'individu franchit un échelon de la hiérarchie familiale et commence à exercer les fonctions d'adulte. Puis, en devenant père, il franchit un échelon supplémentaire et peut à son tour « endetter » ses obligés. Ainsi résumé, le schème de la dette est censé permettre aux mécanismes de reproduction domestique de fonctionner tout en protégeant les membres familiaux contre les aléas de l'existence.

Il importe également de rappeler que les modalités de la dette se fixent selon le milieu social considéré. Pour la petite bourgeoisie bamakoise (origine sociale de mes interlocuteurs), l'accès au statut de diplômé et à certains statuts de travail (avocat ou médecin pour citer deux des métiers exercés par les pères des enquêtés) sont deux conditions à remplir pour maintenir ou améliorer la position de la famille dans l'espace social malien. Y parvenir, c'est se donner les moyens de répondre positivement aux exigences « petites bourgeoises » du contrat familial. Pour l'exprimer autrement, les profits du travail sont convertis en prestige familial. Ils doivent permettre l'ascension et la reconnaissance de l'individu au sein de son groupe de parenté.

[1] J'insiste ici sur le terme de « modèle » qui est employé au sens de « ce qui sert ou qui doit servir d'objet d'imitation pour faire ou reproduire quelque chose », Le Petit Robert 2009. Par là, je souligne la perspective normative dans laquelle je me place ici.

Privilégier ainsi la hiérarchie familiale, en faire le principal support de la reconnaissance de soi, c'est, en un sens, légitimer le modèle de reproduction sociale fondé sur la dette entre les générations.

### B. Le modèle français de reproduction sociale

Le modèle français de reproduction sociale repose sur un « idéal libéral », entendu au sens d'une conception de la personne fondée sur son autonomie. Une telle affirmation appelle quelques explications. L'enfant est - comme au Mali - pris en charge jusqu'à ce que celui-ci atteigne l'âge adulte. Mais en France, cette protection garantie s'insère dans un processus de socialisation fondé sur l'émancipation progressive de l'individu à l'égard du cercle domestique. En d'autres termes, l'enfant apprend dès les premiers âges de l'existence à se penser « lui-même », en dehors des rapports de dépendance dans lesquels il est pourtant inscrit[1].

L'accès à l'autonomie – qui est essentiellement une autonomie financière et résidentielle - marque la fin du rituel de passage vers l'âge adulte. Il correspond au moment où l'individu entre de façon durable sur la marché du travail ; marché dont les places sont distribuées et légitimées en fonction du capital scolaire[2]. Toujours selon l'idéal de la société française, l'activité de travail permet donc à la personne de répondre à la norme de l'indépendance intergénérationnelle.

Il me faut ici ouvrir une courte parenthèse car le principe de coupure entre les générations ne doit pas induire d'erreurs d'interprétation. La socialisation à l'autonomie ne veut pas dire que les relations de parenté passent au second plan ni que les aides intergénérationnelles s'arrêtent au moment où l'enfant « quitte » le domicile parental. L'adulte peut tout à fait être considéré autonome et continuer à

[1] Pour illustrer cette autonomie « programmée », un exemple simple nous ait donné par François de Singly. Il concerne le choix du prénom de l'enfant. Selon la tradition, le parrain (ou la marraine) choisissait l'unique prénom de son filleul (ou de sa filleule). Le premier enfant portait alors le prénom de son grand-père paternel (le parrain) s'il s'agissait d'un garçon, et le prénom de la grand-mère maternelle (la marraine) s'il s'agissait d'une fille. Progressivement, ce mode de désignation du prénom a changé. D'abord, le prénom n'est plus choisi par les parents « spirituels » mais par les parents « biologiques ». Ensuite, le prénom doit être « personnel», il doit marquer l'individualité de l'enfant. Les enfants ne sont donc plus nommés en fonction de la lignée paternelle ou maternelle. Ainsi, « la famille conjugale rompt [...] avec les lignées, tout en lui laissant la place dans les prénoms secondaires. [...] La personne doit tendre à être elle-même dès le premier jour : l'enfant ne remplace plus son grand-père ou sa grand-mère, il doit inventer son propre répertoire, même si son entourage cherche à se repérer par le jeu des ressemblances ». François de Singly, *Sociologie de la famille contemporaine*, Paris, Armand Colin, coll. 128, [1993], 2009, p. 30-31.

[2] Pour l'histoire de la scolarisation en France, voir : Antoine Prost, *Éducation, société et politiques, Une histoire de l'enseignement de 1945 à nos jours*, Paris, Seuil, Points Histoire, [1992], 1997, pp.54-60.

bénéficier du soutien familial : un soutien financier (participation au loyer, accès à la propriété privée, aide à l'acquisition de biens matériels, etc.) ou de réseau (en favorisant son insertion professionnelle par exemple). De même, l'autonomie n'empêche pas l'individu de se sentir redevable envers ses parents et de manifester sa reconnaissance sous une forme ou sous une autre (accompagnement dans la vieillesse ou dans la maladie par exemple). L'idéal libéral affecte les rapports de parenté, mais il n'épuise pas pour autant les mécanismes anthropologiques de la dette entre les générations[1].

Cela dit, l'idée que l'autonomie passe par le travail s'enracine avec d'autant plus de force dans les consciences individuelles qu'elle est soutenue par la « société salariale ». D'après Robert Castel et Claudine Haroche, cette dernière « n'est pas seulement une société dans laquelle le salariat est largement majoritaire, bien que ce soit le cas [pour la France]. C'est surtout une société dans laquelle l'ensemble ou presque de la population, y compris les non-actifs, bénéficie des protections qui avaient d'abord été progressivement attachées au salariat. [Les individus] bénéficient désormais d'un minimum de garanties et de droits qui leur permettent de continuer à « faire société » avec leurs semblables, à être des individus à part entière[2] ».

Accéder de façon durable au marché de l'emploi, c'est bénéficier de salaires réguliers (dont la mensualisation s'est généralisée dans les années 70 avec une rétribution minimum du travail garantie, le SMIC[3]) mais aussi d'assurances sociales qui se sont historiquement construites sur la base du travail salarié (la Sécurité

[1] Il est intéressant de noter que l'adjectif « idéal » est « introduit en français avec le sens de "qui est conçu et représenté dans l'esprit sans être perçu par les sens ». Alain Rey (sous la dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*, Le Robert, t2 - p. 1772. Le nom « idéal » se définit par « ce qu'on se représente ou se propose comme type parfait ou modèle absolu dans l'ordre pratique, esthétique ou intellectuel ». Le Petit Robert 2009.

[2] *Op.cit.,* Castel et Haroche, 2001, p. 83.

[3] « La loi du 19 janvier 1978, dont les dispositions ont été reprises dans le nouveau Code du travail (articles L. 3242-1 et suiv.), a prévu le paiement chaque mois d'une rémunération déterminée indépendamment du nombre de jours que comporte le mois, et ce afin de neutraliser les conséquences de la répartition inégale des jours entre les 12 mois de l'année. La plupart des salariés bénéficient du paiement mensuel du salaire et des avantages qui y sont liés. L'ensemble de ces droits constitue un minimum légal » [source : http://www.travail-gouv.fr]. Quant au SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance), il est « le salaire horaire minimum légal en France métropolitaine […]. Il a été institué par une loi du 2 janvier 1970 et il a pris, avec le minimum granti, la succession du SMIG (Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti), créé en 1950 » [Source : INSEE]. URL : http://www.travail-emploi-sante.gouv.fr/informations-pratiques,89/fiches-pratiques,91/remuneration,113/la-mensualisation,1025.html [consulté le 11.11.11]. http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/salaire-min-interprof-croiss.htm [consulté le 14.11.11].

sociale et le régime d'assurance chômage par exemple[1]). Concernant 91% de la population active en 2007[2], on peut dire que « la condition salariale [...] s'est imposée comme le moyen le plus sûr d'attacher durablement l'individu à la société[3] ».

Ainsi, le système français de protection sociale prend racine dans la société salariale. Soutenu par « l'État social[4]», il est formé d'un continuum dans la hiérarchie des positions salariales. Cela signifie que, quelle que soit la strate du salariat pris en compte, « du "smicard" au cadre supérieur, tous participent à un même régime de protections[5]». Michel Lallement souligne d'ailleurs que cette forme de solidarité macro-sociale « a favorisé le relâchement des liens de solidarité traditionnels, stimulé l'individualisme et accru la dépendance de tous à l'égard du système de protection sociale[6]».

Si l'on revient à l'individu, l'activité de travail est censée remplir une double fonction : lui permettre d'être autonome tout en protégeant ses conditions d'existence (ce qui, je le rappelle, relève du statut des adultes). Cette condition de l'autonomie remplie, il peut à son tour fonder un foyer et être un « socialisateur[7]».

Si le travail est bien le dénominateur commun censé garantir l'autonomie et la protection des individus, alors on comprend pourquoi il est devenu un support très privilégié de la reconnaissance sociale. Margaret Maruani et Emmanuel Reynaud remarquent que « derrière toute situation d'emploi, il y a jugement social[8] ». Ce jugement des uns sur les autres est – au moins pour une part - un regard porté sur la manière dont l'individu répond à l'exigence normative de l'autonomie, en fonction de la place qu'il occupe dans l'espace hiérarchique des positions socioprofessionnelles.

---

[1] En 1945, « il est institué une organisation de la Sécurité sociale destinée à garantir les travailleurs et leurs familles contre les risques de toute nature susceptibles de réduire ou de supprimer leurs capacités de gain, à couvrir les charges de maternité et les charges de famille qu'ils supportent». Ordonnance de 4 octobre 1945, [citée par Michel Lallement, 2007, p.326]. Le régime d'assurance chômage a été institué en 1959 et regroupe l'Unedic (Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce) les Assedic (Association pour l'emploi dans l'industrie et le commerce). Il assure non seulement une fonction assurantielle (en fixant les conditions d'indemnisation par des conventions) mais prend aussi en charge les allocations d'assistance. Le 19 décembre 2008, L'ANPE et les Assedic fusionnent pour former Pôle emploi. Selon Michel Lallement, la Sécurité sociale et le régime d'assurance chômage drainent 80% des dépenses de protection sociale. Michel Lallement, *Une sociologie contemporaine*, Paris, Gallimard, Folio essais, 2007, p. 327.

[2] En 2007, l'INSEE estime le nombre d'emplois salariés à 24 008 700 sur un total d'emplois de 26 363 900, soit 91% de la population active. URL :
http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?ref_id=natnon03146 [consulté le 3 octobre 2011].

[3] *Op.cit*., Lallement, 2007, p. 338.

[4] Au sens large, l'État social désigne les politiques publiques dont l'intervention vise à garantir un niveau de vie minimal et à réduire les risques sociaux (maladie, accidents de travail, chômage, etc.) pour l'ensemble des « citoyens ».

[5] *Op.cit.,* Castel et Haroche, 2001, p. 84.

[6] Michal Lallement, *Le travail, Une sociologie contemporaine*, Paris, Gallimard, Folio essai, p. 338.

[7] Claude Dubar, *La socialisation*, Paris, Armand Colin, [2000], 2005, p.8.

[8] Margaret Maruani et Emmanuel Reynaud, *Sociologie de l'emploi*, Paris, La Découverte, 1993, p. 113.

## C. L'entre-deux

Les synthèses proposées des modèles de société malien et français laissent entrevoir deux manières de considérer l'individu, deux manières de le protéger et de le reconnaître. Cela tient, pour une part essentielle, à la primauté accordée à la famille (avec le schème de la dette intergénérationnelle pour le Mali) ou au travail (avec le schème de l'autonomie pour la France) dans les mécanismes de reproduction sociale[1].

Ceci m'amène à formuler une dernière remarque à propos des rituels d'accès interpersonnels. On sait que tout système social, pour se maintenir et se reproduire, doit être légitime. Il suppose une idéologie, c'est-à-dire des moyens de « valider » l'ordre établi[2], de faire croire en son immuabilité. Dans cette perspective, il me semble juste de dire que la présentation de soi est un de ces moyens. Révéler prioritairement (ce qui ne veut pas dire exclusivement) son nom de famille au Mali, c'est s'inscrire dans le circuit de la dette intergénérationnelle, c'est légitimer le système de protection microsocial fondé sur le groupe de parenté. Dans le même sens, divulguer prioritairement sa profession en France, c'est signaler l'activité par laquelle l'individu répond à l'exigence normative de l'autonomie, c'est soutenir le système de protection macrosocial fondé sur le travail. En résumé, la finalité de la présentation de soi ne réside pas en elle-même mais dans sa capacité à légitimer l'ordre social de la société à laquelle on se sent appartenir[3].

J'ai signalé plus haut que mes interlocuteurs mobilisent tel ou tel segment de leur identité sociale selon la situation dans laquelle ils se trouvent avec d'autres (leurs « pairs » ou les « accueillants »). J'ai également avancé l'idée que la manière de se

[1] J'ai bien conscience de proposer une vision simplifiée de la conception que les sociétés française et malienne se font de la personne. Je voudrais brièvement clarifier ma position sur ce point. A travers le schème de l'autonomie, il n'agit pas de dire que la société française est une société purement individualiste - où l'individu passe systématiquement avant le collectif. Inversement, l'importance accordée au schème de la dette intergénérationnelle ne fait pas de la société malienne une société purement holiste – où le collectif prime toujours sur l'individu. Il s'agit plutôt de signaler une tendance : celle de la société française à prévaloir l'individu et la tendance de la société malienne à prévaloir le collectif (familial devrais-je ajouter).

[2] Max Weber écrit à ce propos : « Nous désignons d'une part le contenu significatif d'une relation sociale par le concept d'«ordre » uniquement dans le cas où l'activité se guide [...] sur des « maximes » qu'on peut expliciter. Nous parlerons d'autre part de validité de cet ordre uniquement lorsque l'orientation effective de l'activité selon ces maxîmes se fait pour le moins aussi [...] pour la raison qu'elles sont considérées comme valables d'une manière ou d'une autre *pour* l'activité, qu'elles soit obligatoires ou exemplaires ». Max Weber, *Économie et société, 1. Les catégories de la sociologie*, Plon, coll. Pocket, [1956], 1995, p. 65.

[3] Je paraphrase ici Georg Simmel lorsqu'il écrit que la finalité de l'argent « ne réside pas en lui, mais dans sa capacité à se convertir dans d'autres valeurs ». Georg Simmel, *Philosophie de l'argent*, Paris, PUF, 1987, p. 16.

présenter n'est pas sans rapport avec le modèle de société considéré, malien ou français. Il me reste à dire quelques mots sur le positionnement des enquêtés à l'égard de ces deux modèles, sur la manière dont ils articulent le schème de la dette (incorporé au Mali) et le schème de l'autonomie (impulsé par la France). L'extrait d'entretien suivant, réalisé avec Ladji, condense le point de vue de la plupart de mes interlocuteurs à ce propos :

> **Ladji :** *« Ici, ce qui change fondamentalement, c'est l'idéologie. Les Africains et les Français n'ont pas la même idéologie. C'est parce que vous, vous valorisez l'individu que beaucoup de jeunes Africains viennent ici… C'est pour ça que moi-même je suis parti…*
>
> **David :** *Toi, comment tu t'y retrouves entre l'idéologie française et l'idéologie africaine ?*
>
> **Ladji :** *C'est clair, je suis africain à 100%, je me sens africain à 100%. Pourquoi j'envoie de l'argent à la famille ? C'est dire… Mais par contre je dois m'en sortir ici, je n'ai pas le choix, je dois m'occuper de moi-même aussi… En fait, moi, je me fie à un vieux proverbe africain qui dit : "quand vous arrivez quelque part et que vous trouvez les gens différents de chez vous, dansez comme eux, mais n'oubliez pas la danse de chez vous".»*

L'immigration est interprétée par Ladji comme un changement dans la façon d'exister comme individu et dans la façon de se protéger socialement et économiquement (« *je dois m'occuper de moi-même* »). C'est là une des facettes essentielles du travail de seconde socialisation des mes interlocuteurs. Et je rappelle une fois encore que cette appropriation des modes d'être de la société d'immigration est d'autant plus impérative qu'elle s'inscrit dans l'urgence du besoin, de l'immédiateté.

Mais dans la déclaration de Ladji, on comprend également que la quête d'autonomie poursuit un objectif parallèle : l'obligation morale d'honorer les termes originels du contrat familial (par le biais des transferts financiers notamment). Installé en France depuis quatorze ans, Zoumana m'a récemment déclaré :

> *« Je ne sais pas comment te dire, mais aider ses parents, envoyer de l'argent au pays, c'est obligatoire, je ne peux pas faire autrement, c'est en moi* [me

dit-il en appuyant lentement mais fermement son poing sur sa poitrine.» Zoumana[1].

L'immigration n'efface pas vingt ou trente ans de socialisation à Bamako. D'un côté, l'autonomie est perçue comme une porte d'accès à l'individualité positive et un moyen de se délivrer de la précarité en France. De l'autre côté, elle est une condition à remplir pour pouvoir être actif dans le circuit de la dette intergénérationnelle au Mali. Pour dire les choses simplement, être autonome, c'est être capable de répondre simultanément aux normes sociales des sociétés d'immigration et d'émigration.

÷

À l'évidence, l'acte migratoire est un évènement dans la vie des enquêtés. Comme je l'ai dit au cours de ce chapitre, il marque une rupture entre un « avant » et un « après », une rupture dans leurs conditions sociales et matérielles de vie. Mais à travers la question de l'autonomie, on a pu observer que l'acte migratoire est aussi perçu par mes interlocuteurs comme le symbole de l'émancipation individuelle. Il n'est donc pas seulement vécu comme une rupture avec l'ancien, mais aussi comme un passage obligé pour pouvoir se construire en tant qu'individu.

Cette dernière remarque encourage à utiliser conjointement les termes de « rupture » et « passage » pour comprendre le travail de seconde socialisation des enquêtés. Il s'agit à la fois de se réinsérer dans un réseau stable de relations et d'échapper à la précarité en parvenant à l'autonomie. Cette dualité des objectifs est au cœur de leur expérience d'immigration.

La grande problématique des enquêtés se trouve ainsi résumée dans la définition que donne François Dubet de l'autonomie : « c'est le pouvoir d'être à l'origine de son action tout en vivant avec les autres [2] ».Pour l'heure, ce pouvoir n'est pas tenu pour acquis. La question est donc de savoir comment les enquêtés vont « bricoler » avec et dans les conditions d'immigration qui sont les leurs, afin de répondre « positivement » à leurs aspirations ainsi qu'aux exigences de la situation présente.

[1] Zoumana, originaire de Bamako, m'a été présenté en 2005 par Mamadou. Nous avons réalisé un entretien la même année. Depuis, nous nous croisons occasionnellement, lors d'évènements (anniversaire, mariage, baptême). Ces propos ont été recueillis au cours d'une discussion informelle le 6 novembre 2011 lors de la fête de Tabaski organisée par Ibrahim à Montereau (voir portrait d'Ibrahim, p. 34.)

[2] François Dubet, *Le travail des sociétés*, Paris, Seuil, 2009, p.210.

Et puisque le travail est à la base de la protection sociale en France, puisqu'il est la condition de leur stabilité sociale et économique, je vais maintenant m'interroger sur cette dimension centrale de leur vie.

## CHAPITRE 6

# Des diplômés en bas de l'échelle

Ce chapitre s'est construit sur une intention : comprendre les mécanismes par lesquels les Bamakois diplômés prennent place dans le marché de l'emploi parisien.

On se souvient que mes interlocuteurs ont immigré à Paris parce qu'ils ne parvenaient pas, après l'obtention de leur diplôme, à intégrer de façon durable le monde du travail bamakois. On se souvient également que, pour aucun d'entre eux, la recherche d'un emploi au Mali n'a pas duré plus de deux ans. Cela signifie une chose : les enquêtés n'ont pas été socialisés durablement au monde du travail au Mali mais en France.

Comment les enquêtés accèdent-t-ils au marché de l'emploi de la société d'immigration ? Quelles places occupent-t-ils dans la division des positions professionnelles ? Quelle est leur vision du travail ? Quelles ressources mobilisent-ils pour faire face aux contraintes professionnelles qui sont les leurs ?

Dans un premier temps, j'ai choisi de retracer les itinéraires professionnels de deux personnages de l'enquête – de leur première embauche à leur situation d'emploi actuelle. Ces itinéraires permettront d'illustrer les mécanismes de socialisation au monde du travail et d'explorer les représentations sociales liées à cette dimension de leur vie.

Dans un second temps, et à partir des éléments clés des biographies professionnelles précédemment analysées, il s'agira de comprendre les raisons pour lesquelles l'ensemble des enquêtés, malgré les dispositions sociales qui sont les leurs (niveau du diplôme, maîtrise du français), se situent en bas de la hiérarchie des métiers en France.

Enfin, dans un troisième temps, il sera question des implications sociales de leurs situations d'emploi dans les sociétés d'immigration et d'émigration. J'aborderai ce point à travers la notion de déclassement.

# 1. Études de cas : deux itinéraires professionnels commentés

D'un point de vue ethnographique, l'« étude de cas » est une méthode biographique qui consiste à regrouper des informations sur une personne et à les replacer dans leur contexte social. La catégorie « itinéraire professionnel », quant à elle, évoque un mouvement temporel marqué par un certains nombres d'étapes successives dans le champ du travail (rencontres, évènements, obstacles, embauche…).

Leur combinaison forme ce que l'on pourrait appeler la « biographie professionnelle ». Elle vise à rendre compte du processus par lequel deux de mes interlocuteurs privilégiés prennent place dans la structure des positions professionnelles. Il s'agit des frères jumeaux : Ibrahim et Mamadou (cf. les informateurs privilégiés).

Ces enquêtés ont d'abord été choisis pour le degré de familiarité qui caractérise notre relation. La fréquence de nos rencontres et la confiance qui s'est installée entre nous m'ont permis de recueillir des informations détaillées sur leur histoire de vie personnelle et surtout professionnelle. Mais c'est aussi la particularité de leurs itinéraires et de leurs rapports au travail qui a retenu mon attention.

Ibrahim a obtenu un doctorat de pharmacie au Mali. Ce diplôme va être le fil conducteur de son itinéraire professionnel : il cherchera « à tout prix » à exercer le métier de pharmacien en France, c'est-à-dire à occuper un statut socioprofessionnel équivalent à son capital scolaire. À ce premier objectif s'ajoute celui de mener à bien les démarches de regroupement familial afin de réunir autour de lui sa femme et son fils restés à Bamako. Comme nous le verrons, cette dualité des buts fait que l'immigration d'Ibrahim prend aujourd'hui la forme d'une immigration définitive.

Quant à Mamadou, sa biographie professionnelle se caractérise par une oscillation permanente entre des périodes d'emploi et d'inactivité. Titulaire d'un BTS en commerce international, ses conditions économiques et juridiques d'immigration ne lui permettront pas de faire un usage professionnel de son diplôme. Elles ne lui permettront pas non plus de prendre place dans le monde bien intégré des salariés permanents. Cette inscription partielle dans le monde du travail a des répercussions importantes tant sur ses conditions matérielles et sociales de vie que sur la manière dont il se représente son immigration.

Comme le précise Jean-Pierre Olivier de Sardan, l'étude de cas ne se résume pas à un « enfermement dans le cas ». Le portrait dessiné est toujours « symptomatique » et « révélateur » d'une problématique plus large, de logiques sociales plus vastes [1]. Encore faut-il parvenir à articuler la singularité des « cas » avec les mécanismes sociaux qui les sous-tendent.

Il s'agit alors, à la manière de Stéphane Beaud et de Florence Weber, de considérer l'individu comme « le résultat d'un processus, [...] le produit d'une histoire qu'on peut dire aussi bien « sociale » que « personnelle » : à la fois le produit des multiples interactions personnelles [...] et le produit des multiples références culturelles et linguistiques, auxquelles il a été exposé et qu'il s'est appropriées successivement. De sorte qu'on peut lire son histoire [...] comme la rencontre entre plusieurs histoires collectives [2] ».

Cela dit, il ne faut pas oublier tout ce que ces biographies professionnelles ont de spécifique, de particulier. Elles ne constituent, de ce fait, qu'un point de départ pour alimenter la problématique d'ensemble de ce chapitre : saisir les modalités d'insertion des membres du groupe étudié dans le monde du travail. Le passage du (très) particulier au (plus) général est donc indispensable pour inscrire l'analyse dans une perspective sociologique. « Les logiques individuelles – écrit Jean Copans - doivent sous une forme ou sous une autre retrouver les logiques "collectives"[3] ».

[1] Jean-Pierre Olivier de Sardan, *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique,* Belgique, Academia-Bruylant, Anthropologie prospective n°3, 2008 pp.75-76.
[2] Stéphane Beaud et Florence Weber, *Guide de l'enquête de terrain,* Paris, La Découverte, 2003, p.304.
[3] Jean Copans, « L'insoutenable ambiguïté du récit biographique », in Robert Cabanes, Jean Copans, Monique Selim, (dir.), *Salariés et entreprises dans les pays du Sud. Contribution à une anthropologie politique,* Paris, Karthala-Orstorm, Hommes et Sociétés, 1995, p. 392.

## 1.1 Ibrahim : « faire plus »[1]

Avant d'entrer dans la biographie professionnelle de cet interlocuteur, deux précisions doivent être apportées. D'abord, il convient de rappeler qu'Ibrahim est hémophile. Arrivé à Paris en mars 2004, sa priorité a été de faire traiter sa maladie[2] : « *vu ma condition, je ne pouvais même pas songer à travailler* ». Durant sept mois, il oscille entre le centre hospitalier du Kremlin Bicêtre et différents logements « temporaires », le plus souvent ceux de ses frères répartis dans Paris et sa banlieue. C'est donc en octobre 2004, lorsque son état de santé le permet, qu'Ibrahim entreprend de trouver un poste en officine de pharmacie[3]. Titulaire d'un doctorat en la matière (obtenu au CNTS[4] du Mali en 2003), il se dit « *qu'il ne devrait pas y avoir de souci* ».

Ensuite, il faut garder à l'esprit que sa recherche d'emploi s'inscrit dans une situation d'urgence. Pour cet interlocuteur, il s'agit non seulement de réunir au plus vite les conditions légales du regroupement familial - afin de faire venir sa femme et son fils restés à Bamako - mais aussi d'échapper à la précarité qui caractérise ses premiers mois d'installation en France (cf. chapitre 6).

C'est dans ce contexte que mon interlocuteur commence sa « longue marche vers le travail[5] ». Il est âgé de 31 ans.

[1] Pour reconstituer cet itinéraire professionnel, je me suis appuyé sur deux entretiens : le premier a été réalisé en 2005 (un an après l'arrivée d'Ibrahim en France), le second en 2007. À ceux-ci se sont ajoutées les observations menées sur son lieu de travail entre 2008 et 2009 ainsi que les discussions informelles que nous avons eues sur la dimension « travail » de sa vie sociale. Enfin, il faut préciser que durant la période de rédaction de cet itinéraire, il m'a été possible d'appeler à nombreuses reprises cet enquêté afin de combler au mieux « les vides empiriques» relatifs à son expérience professionnelle en France.

[2] Ibrahim, hémophile, a bénéficié du visa « vie privée et familiale » accordé à ceux dont l'état de santé ne peut pas être pris en charge dans le pays d'origine. Voir L311-1 à L317-1 et R311-1 à R317-3 du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile. URL : http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006070158&dateTexte=vig, [consulté le 8.12.11].

[3] Le terme officine désigne le lieu où le pharmacien vend, entrepose et prépare les médicaments. Ce terme sert également à différencier les pharmaciens d'officine des pharmaciens de laboratoire [Le Petit Robert 2009].

[4] Centre National de Transfusion Sanguine.

[5] Hamidou Dia, *Ethnologie d'Afrique noire en région parisienne : itinéraires, conditions de vie et avenir professionnel*, Master 1 de sociologie sous la direction de Jean Copans, Université Paris V - René Descartes, 2003, p. 103.

### A. L'invalidation du diplôme étranger (2004)

> *« En fait, j'ai un doctorat en pharmacie, on m'a donné mon titre* […]. *Voilà ma carte de professionnel* [Ibrahim me montre sa « carte d'État » attestant de sont statut de docteur en pharmacie.] *Tu vois ? Ça, c'est l'Ordre national des pharmaciens. Le problème c'est que, quand je suis arrivé* [à Paris]*, après qu'on m'a donné mon titre de séjour, j'ai cherché du travail dans une pharmacie.* […] *J'ai fait quatorze pharmacies. Ils me disent tous la même chose : "* Non, non, non, pour ça il faut d'abord que tu vois l'Ordre des pharmaciens ici*", patati, patata. Donc j'essaie d'appeler l'Ordre des pharmaciens, ils me disent : "* Il faut d'abord que tu passes par le ministère de la santé *". Je passe par le ministère de la santé, ils me disent :"* Si vous voulez rester ici, il y a un concours en fin d'année, malheureusement pour vous, ce concours est déjà passé, vous pouvez le faire l'année prochaine, à l'issue de ce concours là, vous allez faire trois ans de formation gratuite pour l'État français et ensuite on va reconnaître votre diplôme*".* […] *Par souci de protection des pharmaciens français, le ministère de la santé m'a fait savoir que mon diplôme n'était pas valide en France.»*

Le thème central de cette déclaration est l'invalidation du diplôme de pharmacie malien sur le marché de l'emploi français. Diplôme, nationalité et emploi sont ici en étroite corrélation. « *Il y a énormément de travails qui demandent à ce que l'on fasse partie du pays* » m'a déclaré Amadou dans un autre contexte[1]. Quant au métier de

[1] Cela concernerait un emploi sur trois selon le Gisti (groupe d'information et de soutien aux immigrés – association spécialiste du droit des étrangers). L'association propose une liste non exhaustive des emplois fermés aux nationaux en 2001. Ils se repartissent en 14 secteurs d'activité économique :
● Activités commerciales spécialisées : débitants de boisson, débitants de tabac.
● Agriculture : collecteurs agréés de céréales.
● Communication : directeurs et co-directeurs de publication de presse, directeurs et co-directeurs de la publication d'un service de communication audiovisuelle, directeurs d'une société coopérative de messagerie de presse, membres du comité de rédaction d'entreprises éditant des publications périodiques destinées à la jeunesse.
● Comptabilité, courtage, finances : agents généraux et courtiers d'assurance, commissaires aux comptes de sociétés, commissionnaires usagers des marchés d'intérêt national, courtiers de marchandises assermentés, courtiers maritimes, experts-comptables.
● Concessions : concessions de service public, concessions et permissions d'énergie hydraulique.
● Entreprises publiques ou nationalisées à statut : personnel des industries électriques et gazières, personnel SNCF, personnel RATP.
● Justice : administrateurs judiciaires, avoués auprès des Cour d'Appel, commissaires-priseurs, conseillers du travail, mandataires judiciaires à la liquidation des entreprises, notaires.
● Pompes funèbres : dirigeants d'une régie, entreprise, association ou établissement des pompes, funèbres.
● Santé : médecins, chirurgiens dentistes, sage-femmes, directeurs et directeurs adjoints de laboratoire d'analyse de biologie médicale, pharmaciens, vétérinaires.
● Sécurité sociale : agents de droit public des Caisses nationales et ACOSS, Personnel de droit privé des autres caisses de sécurité sociale.
● Sécurité et surveillance : dirigeants ou collaborateurs d'une agence privée de recherches, dirigeants ou gérants d'une entreprise de surveillance, de gardiennage ou de transports de fonds, fonction de délégués mineurs, gardes de la chasse et de la faune sauvage, lieutenants de louveterie.

pharmacien, il s'insère dans la liste des « emplois fermés » aux étrangers, soumis à la double condition de nationalité et de possession d'un diplôme d'État français.

Notons que nous sommes face à une discrimination à l'embauche, c'est-à-dire une inégalité de traitement fondée sur l'asymétrie des statuts nationaux-étrangers. Les refus d'embauche vécus par Ibrahim ne relèvent pas de ses compétences de pharmacien - celles-ci n'ont pas été éprouvées - mais bien d'obstacles législatifs qui éliminent d'emblée le candidat « étranger » de la compétition pour l'emploi. Cette « législation » dispense les employeurs potentiels de justification : « c'est la loi, point ».

Un léger rappel historique s'impose. Il faut remonter au XIXème siècle pour constater que les critères juridiques d'appartenance nationale et de diplôme français servaient déjà à diviser le marché du travail entre les Français et les non-Français[1]. Pour faire face à la crise des années trente, par exemple, Gérard Noiriel évoque l'utilisation du décret de 1892 par les médecins pour écarter les postulants étrangers[2]. Il écrit : « les médecins obtiennent [...], après une forte mobilisation de la corporation, que l'exercice de la profession soit interdit aux praticiens non munis de diplômes français ; le système des équivalences est supprimé ; les dentistes, les sages femmes obtiennent les mêmes avantages[3]».

Pour ce qui est des pharmaciens, la fermeture de la profession aux étrangers remonte au moins à l'année 1953 avec l'article L514 du code la santé publique[4]. Aujourd'hui, la loi en vigueur est celle du 8 janvier 1994. Elle s'énonce comme suit : « 1° Être titulaire du diplôme français d'État de docteur en pharmacie

---

●Tourisme, loisirs, transports : guides interprètes de tourisme et conférenciers nationaux, commissionnaires de transport, directeurs ou membres du comité de direction et du personnel dans un casino).
● Transports : capitaines, officiers et membres de l'équipage de navires français, personnel naviguant professionnels de l'aéronautique civile.
● Urbanisme : architectes, géomètres experts.
URL : http://www.gisti.org/spip.php?rubrique247 [consulté le, 1.11.11].

[1] Voir Gérard Noiriel, *Le creuset français, Histoire de l'immigration XIXe-XXe siècle*, Paris, Seuil, Points « Histoire », [1988], 2006, pp. 277-282.

[2] L'auteur fait référence à l'article 1 de la loi Chevandier du 30 novembre 1892 : « Nul ne peut exercer la médecine en France s'il n'est pas muni d'un diplôme de docteur en médecine, délivré par le gouvernement français à la suite d'examens subis dans un établissement d'État ». Article cité par Robert Launois, « La médecine Libérale a-t-elle jamais existé ? », *Politiques et management public*, Vol. 3, n°4, décembre 1985, p. 92.

[3] *Op.cit.,* Noiriel, 2006, p. 283.

[4] Site Légifrance :
http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=20271B49A1D4A02B480B6C995EEEBDDB.tpdjo10v_2?idArticle=LEGIARTI000006693433&cidTexte=LEGITEXT000006072665&categorieLien=id&dateTexte=19870730 [consulté le 12 novembre 2011].

ou de pharmacien [...] ; 2° Être de nationalité française, citoyen andorran, ressortissant de l'un des États membres de la Communauté européenne ou ressortissant d'un pays dans lequel les Français peuvent exercer la pharmacie lorsqu'ils sont titulaires du diplôme qui en ouvre l'exercice aux nationaux de ce pays » ; 3° Être inscrit à l'ordre des pharmaciens[1]».

Disons-le clairement, une série de dispositions officielles permet de contrôler fermement l'accès des étrangers à de nombreux métiers en France, non seulement ceux du secteur public (tous les emplois de fonctionnaires par exemple) mais aussi - ce que l'on dit moins - ceux du secteur privé. C'est le cas d'une partie importante des professions dites « libérales » - professions juridiques (avocat, commissaire-priseur, notaire)[2], de santé (chirurgien-dentiste, pharmacien, vétérinaire) et techniques (architecte, expert-comptable, expert-géomètre) - qui accueillent les candidats (hors communauté européenne) au compte-goutte, « sur la base d'accords de réciprocité avec des États étrangers ou en vertu d'une décision discrétionnaire de l'autorité publique[3]».

Pour Danièle Lochak, les raisons de ce principe d'exclusion « sont bien connues : la crainte, parfois, d'une influence étrangère dans des domaines supposés sensibles, mais beaucoup plus souvent la volonté de protéger l'activité économique des nationaux contre la concurrence étrangère, autrement dit des préoccupations protectionnistes et malthusiennes[4]».

---

[1] A noter également qu'un pharmacien ressortissant d'un pays membre de la Communauté européenne doit satisfaire certaines conditions pour pouvoir exercer son métier en France. Par exemple, il doit être muni « d'une attestation d'un État membre certifiant que le titulaire du diplôme [...] s'est consacré de façon effective et licite aux activités de pharmacien pendant au moins trois années consécutives au cours des cinq années précédant la délivrance de l'attestation.» Site Légifrance :http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=47004DAAD524D41E2E9B2DF03DA3AFD6.tpdjo10v_2?idArticle=LEGIARTI000006693436&cidTexte=LEGITEXT000006072665&categorieLien=id&dateTexte=19950204 [consulté le 11 novembre 2011]. Avoir une expérience de travail dans son pays d'origine et durant trois ans, cette contrainte de temps semble être une façon de limiter l'installation des pharmaciens « européens » en France.

[2] Jean-Philippe Dedieu relève que «l 'avocature demeure à ce jour la seule des professions juridiques et judiciaires à ne pas être seulement ouverte aux Français et aux ressortissants de l'Union européenne. Au 31 décembre 2001, le barreau de Paris comptait, sur un total de 864 avocats de nationalité étrangère, 224 avocats issus de la seule Afrique francophone. [Néanmoins, être avocat en France est toujours] soumis à l'exigence d'apprendre le droit dans des facultés françaises ». Jean-Philippe Dedieu, « L'intégration des avocats africains dans les barreaux français », *Droit et Société,* n°56-57, 2004, pp. 218-219.

[3] Danièle Lochak, « Emploi et protection sociale, les inégalités du droit », *Hommes et migrations*, n°1187, 1995, [page indisponible].
Url : http://www.gisti.org/doc/presse/1995/lochak/inegalites.html [consulté le 4 novembre 2011].

[4] *Op.cit*., Lochak, 1995, [page indisponible].

Quoi qu'il en soit, la structuration du marché du travail selon le critère juridique de nationalité s'est faite dans l'histoire, une histoire vieille de plus d'un siècle[1]. Pour Ibrahim, le résultat est sans appel : il lui est interdit de faire un usage professionnel de son diplôme. Il s'agit alors d'« *être réglo* », comme il dit, de jouer la règle du jeu imposée par la société française et de reprendre ses études.

### B. « Métro, école, boulot, et dodo » (2004-2006)

Ibrahim s'inscrit en première année de pharmacie à la faculté de Chatenay-Malabry, soit dix mois après son arrivée en France. Logé chez son frère Mamadou dans la ville du Kremlin-Bicêtre, il effectue alors deux heures de transports en commun journaliers pour pouvoir suivre sa formation et s'engage dans trois ans d'études.

Obtenir le droit légitime d'être pharmacien en France est évidemment la principale motivation qui justifie la reprise d'un cursus universitaire. Mais cette formation diplômante est vécue par Ibrahim de manière ambiguë. Au cours de cet enseignement, il constate un décalage entre les savoirs acquis au Mali et les savoirs requis en France :

> *« J'ai bien utilisé la fac parce qu'en fait ça m'a aidé pour me recycler déjà et me mettre à jour. Parce que chez nous* [à Bamako]*, tu as l'ordonnance en main, tu vérifies l'uniformité de l'ordonnance, si c'est vraiment adapté à la personne, s'il n'y a pas d'erreurs de prescription, de posologie… Tout ça, sans tâches administratives puisque tout est… C'est du privé… Il n'y a pas de remboursement par la "sécu". Il n'y a pas ça. Avec la fac, j'ai compris qu'il y avait une différence, qu'il fallait que je m'accoutume.»*

D'un côté, Ibrahim ne perçoit pas sa nouvelle activité universitaire comme une rupture avec sa formation doctorale malienne. Elle est « *utilisée* » par lui pour actualiser ses connaissances pharmaceutiques, « *se mettre à jour* » selon ses termes (notamment sur les procédures administratives relatives à la Sécurité sociale dont bénéficient les Français). Mais de l'autre côté, et toujours selon lui, le décalage entre la formation malienne et française ne justifie pas de repartir à zéro, il ne justifie

[1] Dans la section suivante de ce chapitre, nous verrons que cette structuration historique du marché de l'emploi constitue le principal obstacle à la mobilité professionnelle des enquêtés.

pas les trois années d'études qui lui sont imposées pour acquérir les savoirs spécifiques au métier de pharmacien en France :

> *« On ne peut pas dire que je n'ai pas les compétences. On ne peut pas dire ça. On ne peut pas dire que les études que j'ai faites* [au Mali] *ne sont pas les mêmes qu'ici. Ils ne peuvent pas dire ça. Franchement, trois ans minimum… mais c'est beaucoup trop !»*

Utile et frustrante à la fois, il reste que cette expérience universitaire a un coût financier qu'il faut assumer. Ainsi, comme 19,2% des étudiants du supérieur en France[1], Ibrahim est dans l'obligation de cumuler ses études avec une activité rémunérée.

> *«Je commençais les cours à 14 heures et je finissais à 17 heures* […]. *En même temps, je travaillais les nuits comme agent d'accueil.* […]. *J'ai trouvé ce boulot là par l'intermédiaire de l'agence intérimaire de Mamadou* [le frère jumeau d'Ibrahim]. *J'en profitais parce que je travaillais de 22 heures à 7 heures ou 8 heures du matin.* [J'ouvre grand les yeux] *Ouais… mais moi, ça m'arrangeait parce que j'étudiais mes cours, parce j'étais seul dans la loge. Quand je rentrais à la maison, je dormais jusqu'à midi, 4 ou 5 heures. Tu finis à 7 heures, le temps que tu arrives à la maison, il est déjà 8 heures 30. Ça coïncide avec le fait que les autres, ils se réveillent. Tu te couches, mais tu entends toujours les portes claquer. Donc le sommeil est perturbé. Mais disons que psychologiquement ça commençait à aller puisque j'avais déjà un emploi.»*

La double condition d'étudiant et de travailleur reflète la situation de tous les enquêtés qui ont entrepris d'obtenir un diplôme en France. Etudiants, ils sont aussi distributeur de journaux, livreur dans la restauration rapide, gardien de parking, préparateur de commande, vigile, etc. ; autant de « petits boulots » qui sont non seulement sans rapport avec leurs formations mais qui, bien souvent, imposent des « *horaires atypiques pour un salaire de misère* » (Gaoussou). Ibrahim n'est donc pas un cas isolé.

Bref, l'activité rémunérée de cet interlocuteur est donc nocturne. Horaires décalés, sommeil perturbé, fatigue, les contraintes du travail de nuit demandent une gestion singulière de son emploi du temps. Comme l'écrit Michel Lallement :

[1] Elise Coudin et Chloé Tavan, « Deux étudiants du supérieur sur dix ont un emploi », *INSEE Première*, n°1204, 2008, p. 1. Url : http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1204/ip1204.pdf [consulté le 20.11.11].

« travailler de nuit, [c'est] accepte[r] un décalage permanent avec les rythmes sociaux dominants. Flexibilité rime donc non seulement avec conditions de travail atypiques mais également avec mise en forme spécifiques de l'ensemble de la vie sociale[1] ».

> « *Je m'étais organisé de telle façon que c'était métro, école, boulot et dodo.*»

Cette déclaration exprime bien la réalité d'une activité « hors normes », s'effectuant dans une temporalité différente de celle des autres, à commencer par son frère et colocataire Mamadou :

> « *On ne se voyait plus, parfois on se croisait pour le petit déjeuner… mais souvent, il rentrait du travail et moi je dormais, je me levais et lui il dormait.*» Mamadou.

Pour Ibrahim, le coût physique, social et psychologique du travail de nuit est toutefois contrebalancé par le réconfort d'avoir « *déjà un emploi* ». D'un côté, cette activité lui accorde une certaine autonomie dans le travail :

> *« C'est un foyer de jeunes travailleurs uniquement… donc, c'est au niveau de l'accueil, tu es dans un petit vestibule avec une vitre. Et les gens y viennent… Parce qu'en fait c'est des passes qu'ils ont, certains peuvent perdre leur passe et donc il s'adresse à toi pour que tu puisses leur ouvrir la porte. De temps en temps tu fais des rondes pour vérifier s'il n'y a pas de problèmes d'incendie, d'alarme déclenchée, s'il n'y a pas eu de bêtises ou si les résidents ne se plaignent pas par rapport au bruit, ça te prends une heure dans la soirée, pas plus. Le reste du temps j'étudie. De toute façon, il n'y a personne pour vérifier ton travail. Tu n'es pas vraiment dérangé.»*

La configuration de la loge (lui permettant de détourner partiellement ce lieu d'accueil en un lieu d'études), l'absence d'encadrement hiérarchique, les « faibles » sollicitations des résidants, le temps court alloué « *aux rondes* », ces quelques éléments du métier d'agent d'accueil nocturne offrent une marge de manœuvre non négligeable. Ibrahim peut donc travailler ses cours la nuit avec une relative tranquillité et profiter du jour pour se rendre à la faculté.

De l'autre côté, la rémunération qu'il tire de son travail lui permet de financer sa formation, son quotidien, de partager avec son frère les frais domestiques et de

[1] Michel Lallement, *Temps, Travail et modes de vie*, Paris, PUF, Sciences sociales et sociétés, 2003, p. 129.

colocation mais aussi, et peut-être avant tout, cette rémunération lui permet d'enclencher la mécanique des transferts financiers :

> « *Avec ce travail là, j'ai commencé à envoyé de l'argent au pays, à la famille qui est restée là-bas. Chaque mois, on réunissait avec mes frères entre cinq et six-cents euros, qu'on envoyait aux parents*.»

Les implications socioéconomiques des transferts d'argent sont nombreuses et seront analysées plus en détail dans la section 3. de ce chapitre. Pour l'heure, remarquons simplement qu'Ibrahim se rapproche de certains de ses objectifs : celui d'être actif dans le circuit de la dette intergénérationnelle (ce qui, au Mali, signifie l'accomplissement du rite de passage vers l'âge adulte) et celui de s'éloigner de la précarité des premiers mois de son installation en France.

Dix mois se déroulent ainsi, dix mois durant lesquels Ibrahim tient le rythme imposé par sa double activité. Mais au cours de l'année 2005, sa mère tombe gravement malade. Cet évènement bouleverse l'ordre de ses priorités.

> *« C'est là que tout à commencé* […]. *On m'appelait du bled pour me dire que ca va pas du tout, il faut envoyer ça et ça, payer l'hôpital… Il fallait envoyer des produits donc… On s'y est tous mis avec mes frères* […]. *Et puis je me suis dit, autant que je me mette dans le travail à fond, payer tout ce qu'il faut lui envoyer et puis les études, on verra après* […] *Maman, elle tenait beaucoup, que Dieu ait pitié de son âme, à ce que les études que j'ai faites, les études qu'elle m'a vraiment poussées à faire, puissent me permettre de faire une fonction égale à mes diplômes. Donc je ne pouvais pas me voir agent d'accueil avec un doctorat de pharmacie.*[1] »

Pour la fratrie D. installée en France[2], la prise en charge des soins (envoi de médicaments, frais d'hospitalisation) accentue le poids des transferts financiers vers Bamako. Pour Ibrahim, cette contrainte supplémentaire ravive une problématique ancienne qui avait déjà été formulée à Bamako : celle de l'adéquation de la formation et de l'emploi. Il s'agit alors de se défaire d'un statut socioprofessionnel jugé dévalorisant non seulement par Ibrahim lui-même mais aussi par son entourage ; car

[1] Les propos tenus ici par Ibrahim ont été enregistrés le 19 mai 2007 quelques mois après le décès de sa mère.

[2] Six des huit enfants de la famille D. sont installés en France : les frères triplés Daouda, Ibrahim et Mamadou (les ainés) ainsi que Samba et Mary (les cadets) vivent à Paris ou en banlieue parisienne. Leur sœur aînée vit dans le Nord de la France, à Lille. Enfin, les deux derniers membres de la fratrie vivent respectivement au Mali (à Bamako) et sur l'île de la Réunion.

pour ses frères, « *c'est le seul à avoir un doctorat*, […] *c'est l'intellectuel de la famille*» (Mamadou), « *ce serait du gâchis* [s'il] *restait agent d'accueil la nuit* » (Daouda).

Se montrer à la hauteur de lui-même, être considéré à sa juste valeur, au fond, la question qui se pose à Ibrahim est celle de la légitimité sociale, de la conformité entre l'image qu'il se fait de sa personne (ce que Georges Devereux nomme ailleurs le « modèle de soi »[1]) et l'image que les autres ont de lui. Et à ses yeux, cette légitimité ne peut être conquise qu'à la condition d'occuper un statut d'emploi équivalent à son titre de docteur.

La gestion financière et affective de la maladie de sa mère d'un côté et le déficit de légitimité sociale de l'autre, ces deux facteurs ont provoqué un changement de cap dans l'itinéraire professionnel de cet interlocuteur. Ibrahim arrête « tout », son métier d'agent d'accueil mais surtout ses études, ce qui présuppose un basculement complet dans le monde du travail. Nous sommes au début de l'année 2006, deux années se sont déjà écoulées depuis son arrivée en France.

### C. Orientations tactiques et pré-socialisation professionnelle (2006-2007)

Au cours de l'année 2006, toute l'énergie d'Ibrahim va être mobilisée pour franchir la frontière « franco-européenne » de l'espace socioprofessionnel des pharmaciens. Ses démarches pour trouver un emploi, nombreuses, ont été marquées par quelques étapes clés qui lui ont permis l'élaboration d'une tactique d'embauche. Et c'est à partir du contact établi avec la société "3S santé" – spécialisée dans le recrutement et l'intérim des professionnels de santé – que mon interlocuteur va déterminer une partie des « actions » qu'il peut mettre en œuvre :

> *« Quand tu vas à 3S Santé, ils te posent la question : "est-ce que tu as déjà travaillé en France ?". Même si tu as un tout petit peu travaillé en France et que tu as le diplôme étranger, ils ferment les yeux dessus et ils t'envoient en mission.* […] *Donc moi, il me fallait un petit peu d'expérience, pour m'adapter à cette fonction de travail. Du coup, je me suis dit que je vais simplement dire que je suis étudiant. Je vais mettre le diplôme en arrière.* […] *Et comme je fais une équivalence, je suis dans les règles d'études en France ici. Je leur dis ; "Je suis étudiant, je viens pour un stage".* […] *Même s'il y a le service des inspections, ça va, ça passe.* […]. *Et le point principal, le*

[1] Georges Devereux, *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*, Paris, Aubier, 1980, p. 230.

*point qui les touche beaucoup, c'est "je n'ai pas besoin de rémunération". Là, ça les arrange.»*

Mettre en avant son statut d'étudiant, passer sous silence son titre de docteur, offrir gratuitement ses compétences : Ibrahim adapte sa recherche d'emploi à ce qu'il a perçu des modes de recrutement de son secteur d'activité. Par ce biais, il vise clairement à obtenir une première expérience de travail et un complément de formation en officine. Bref, sa démarche forme ce que l'on peut appeler une « tactique de socialisation pré-professionnelle », c'est-à-dire une action calculée favorisant la transition entre la formation et l'emploi[1].

Persuadé que ses arguments vont être décisifs, Ibrahim multiplie les « candidatures spontanées » dans les pharmacies parisiennes. Après plusieurs tentatives, une pharmacienne accepte, à titre officieux, de l'initier aux ficelles du métier : « *Elle était chinoise, comme elle-même elle était étrangère, elle comprenait mieux* ». Ibrahim passe donc « *derrière le comptoir* » : « *j'étais tellement content qu'au lieu d'acheter une blouse, j'en ai acheté deux* ». En l'absence de rémunération, l'on peut dire que la victoire d'Ibrahim est avant tout une victoire symbolique : celle d'avoir franchit la frontière matérielle et symbolique du « comptoir » - séparant les pharmaciens du « reste du monde » - et celle de pouvoir (enfin) revêtir la « blouse blanche », signe vestimentaire d'appartenance à la profession.

Mais en l'espace de deux semaines, l'empathie éprouvée par l' « employeuse » à l'égard d'Ibrahim laisse rapidement la place à la crainte d'être sanctionnée : « *c'est que le service d'inspection du travail peut passer à tout moment* » lui dira-t-elle. Face à l'illégalité de la situation, la pharmacienne demande donc à mon interlocuteur de quitter les lieux.

De cette courte expérience pré-professionnelle (non rémunérée), Ibrahim retient que les portes de l'officine lui ont été ouvertes par une « étrangère ». Ce fait n'a pas été sans conséquence dans la façon de mener sa recherche d'emploi. Je veux dire par là que le critère « ethnique » - qui jusque là n'avait pas été pris en considération - va progressivement s'imposer comme un élément central de sa tactique d'embauche. L'extrait d'entretien suivant est à ce titre éclairant :

[1]Notons que Stéphane Beaud définit la « socialisation pré-professionnelle » comme une socialisation qui serait à la fois un substitut de la socialisation au travail et un prolongement contraint de la socialisation scolaire » Stéphane Beaud, « "Stage" ou formation ?, Les enjeux d'un malentendu. Notes ethnographiques sur mission locales de l'emploi », *Travail et Emploi*, n°67, 1996, pp. 87-88.

**Ibrahim :** « *J'ai fait 52 pharmacies, 52 pharmacies : Maison blanche, Kremlin-Bicêtre, Villejuif, Vitry, Garibaldi… Après je me suis dis, non attends, il faut être logique, une personne de couleur…*

**David :** *Parce que ça, c'est vraiment une donnée maintenant. Tu te dis : " je suis noir en France, il faut que je joue avec ça…"*

**Ibrahim :** *Que je joue avec ça… Mais c'est clair ! La seule façon pour cette personne là, c'est de fréquenter son milieu. Et donc comme ça je me rends à Reuilly Diderot. Je sors du métro. La première pharmacie dans laquelle je vois un pharmacien "black", je rentre* et *je lui explique ma situation… Parce que même s'il ne me prend pas, il va me dire comment il a fait, me donner des directives. Il me dit* […] *qu'il n'a besoin de personne… Ce qu'il peut me donner comme conseils, c'est qu'il faut être dans une tenue présentable… C'est lui qui m'a vraiment ouvert les yeux à ce niveau là. Quand tu n'es pas blanc mais noir, il faut, c'est une obligation, quand tu cherches tel ou tel boulot, il faut… C'est-à-dire qu'il ne s'agit pas d'être dans l'ordinaire du quotidien. Non, il faut faire plus. Non seulement il faut faire plus… Il faut que tu sois plus que compétent… Mais c'est-à-dire aussi que ta coiffure joue, toute la tenue va jouer… Il va falloir s'exprimer de façon très rapide et sans bégayer. Il m'a dit aussi : "* Quand tu rentres, quel que soit le pharmacien, tu le regardes bien droit dans les yeux et tu lui expliques bien ton problème, tu ne baisses pas le regard. Ça va pas être facile mais fais-le*".*»

Les propos d'Ibrahim mettent l'accent sur une dimension incontournable de l'expérience migratoire des personnages de l'enquête : celle des effets sociologiques induits par la couleur de peau. On remarquera ici que la peau noire – pensée en opposition à la peau blanche – constitue le point de départ à partir duquel mon interlocuteur va réguler toute une partie de son comportement social.

À commencer par cette intention de « *fréquenter son milieu* » pour trouver un emploi. Cette expression d'Ibrahim doit être comprise ici dans le sens d'une maximisation de ses chances d'embauche. Et c'est bien l'association des catégories « peau noire » et « profession » qui a justifié son choix d'aller à la rencontre d'un « *pharmacien black* » - pour reprendre ses propres mots.

Comme l'avait envisagé Ibrahim, l'inconnu lui offre quelques « *directives* ». Modifier sa tenue vestimentaire, sa coiffure, sa manière de parler… Cette première série de conseils gravite autour de la mise en scène de soi dans le rapport à autrui, dans le rapport à l'employeur potentiel. Ce travail de correction – voire

d'hypercorrection en ce qui concerne la langue Française[1] – est un travail sur les signes extérieurs susceptibles d'induire un jugement social négatif. Plus précisément, il a pour but de se prémunir contre la « discrimination mélanique », c'est-à-dire sur la disparité de traitement fondée sur ce critère illégitime et parfaitement arbitraire qu'est la couleur de peau[2].

À cette manipulation du langage corporel et du langage parlé s'ajoute l'idée qu'il faut être « *plus que compétent* », plus que les autres sans doute, comme si « être noir chez les blancs » demandait un surcroît d'effort pour pouvoir prouver sa valeur. Hyper-compétence d'un côté et travail de correction de l'autre, Ibrahim se forge une ligne de conduite sur la base du préjugé de couleur, une ligne de conduite dont le mot d'ordre est l'irréprochabilité.

Le dernier conseil pris en considération par mon interlocuteur - « *Regarder dans les yeux, ne pas baisser le regard* » - est d'un ordre différent. Certes, ce geste évoque le corps dans la relation à autrui, un geste qui – lui dit-on - doit être accompli à chaque rencontre avec un employeur potentiel. Ce mouvement du corps, plus ou moins volontaire, semble parfaitement banal. Il est un geste que l'on retrouve bien au-delà du champ du travail, un geste ordinaire attendu dans les interactions ordinaires de la vie quotidienne. Il n'en demeure pas moins un geste socialement construit.

Au Mali, « baisser les yeux » est un acte significatif des rapports de séniorité : « *on ne doit pas regarder dans les yeux d'une grande personne quand on lui parle, on doit toujours baisser la tête* » (Yaya). Cette marque codifiée de respect - des cadets envers les aînés sociaux - recouvre la même signification sociale pour tous les membres de la société. Elle est un signe visible de « socialisation primaire » pour reprendre l'expression de Peter Berger et Thomas Luckmann[3].

En France, notamment lors de situations d'embauche, Ibrahim retient que « regarder dans les yeux » est un élément important de « l'agir communicationnel[4] », c'est-à-dire un code de réciprocité qui vient structurer l'échange. Lorsque l'inconnu

[1] Pour l'ensemble des mes interlocuteurs, la langue française est une réalité quotidienne depuis leurs premiers pas dans l'école malienne dont l'enseignement se fait entièrement en français.
[2] Pap Ndiaye, « Questions de couleur. Histoire Idéologie et pratiques du colorisme », in Didier Fassin et Eric Fassin (dir.), *De la question sociale à la question raciale*, Paris, La découverte, 2006, p.52. Pour définir la « discrimination mélanique », je me suis directement inspiré du même auteur qui écrit ailleurs : « une discrimination est une disparité de traitement fondée sur un critère illégitime ». Pap Ndiaye, *La condition Noire. Essais sur une minorité française*, Paris, Calmann-Lévy, 2008, p. 254.
[3] Peter Berger et Thomas Luckmann, *La construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Colin, [1966], 2003.
[4] Expression employée par Claude Dubar, *La socialisation*, Paris, Armand Colin, [2000], 2005, p. 86.

lui précise que l'exécution de ce geste « *ne va pas être facile* », on peut se demander s'il ne s'agit pas de corriger un geste symbolique appris dès l'enfance pour « adopter l'attitude de l'autre envers soi-même [1] ». Quoi qu'il en soit, cette considération sur l'appropriation d'une gestuelle spécifique montre bien que « le corps demeure au centre d'un système de montage symbolique, nœud de relations avec le monde extérieur. […] Vitrine de la personne, le corps incorpore l'ordre social à travers les normes qu'il doit respecter[2]».

Avant de reprendre l'itinéraire professionnel de cet interlocuteur, je me dois de formuler une dernière remarque. On a pu entrevoir que la socialisation au travail demande à Ibrahim une appropriation simultanée des mécanismes de socialisation primaire (dont le regard dans les yeux est un exemple) et secondaire (les savoirs et savoirs-faire professionnels). Cette double appropriation s'effectue toujours sur la base du capital pré-migratoire, ce qui est un trait caractéristique du processus de seconde socialisation[3]. Avec les analyses qui viennent d'être proposées, il convient d'ajouter que la couleur de peau est une modalité importante de ce processus en ce sens qu'elle vient conditionner –dans certaines circonstances – les relations sociales et donc la construction de soi dans le rapport aux autres.

On l'aura compris, la couleur de peau influence Ibrahim dans sa quête d'emploi. Et comme en témoigne la déclaration suivante, elle va continuer à déterminer ses choix professionnels :

> *« Un soir, je demande à mon frère s'il connaît des pharmacies dans lesquelles il y a des noirs comme ça. Il me dit "*Château Rouge*"* […]. Tu ne connais pas Château Rouge *?* […] Mais c'est un point clé ! Tous les Africains vont là-bas pour faire les courses et tout ça*". J'ai dit : "* ah bon ?*"* […]. *Le matin, je me lève, je vais directement voir là-bas.* […] *Déjà quand je descends à la station* [de métro] "*Château Rouge*" *de la ligne 4, que des noirs, je me dis : "*c'est quoi ça : tous les gens s'arrêtent ici ?*"* [rires]. […] *Je te jure, c'est complètement l'Afrique ! »*

Château Rouge – quartier situé dans le XVIIIème arrondissement de la capitale - est bien souvent considéré comme un lieu emblématique de la présence africaine à

[1] George Herbert Mead, *Self, Mind and Society*, Chicago, University of Chicago press, 1934 ; traduction française : *L'esprit, le soi et la société*, Paris, PUF, 1963, p. 41.
[2] Claude Rivière, *Les rites profanes,* Paris, PUF, Sociologie d'ajourd'hui, 1995, pp. 159-160.
[3] Entendue au sens de processus par lequel un migrant s'approprie, en tant qu'être déjà socialisé, les normes et les valeurs de la société d'immigration.

Paris[1]. C'est en ce lieu qu'Ibrahim affine sa recherche d'emploi en officine incluant la répartition géo-ethnique de la population parisienne.

> *« À la troisième* [pharmacie]*, je me suis directement avancé vers la dame. Je lui expose le problème, je lui dis que je suis étudiant que je n'ai pas besoin de rémunération. Elle me dit : "écoutez, il n'y a pas de problème, vous nous laissez vos coordonnées et dès que le pharmacien titulaire vient, on va en parler". Elle prend mon nom, mon prénom, mon adresse, mon téléphone, et qu'est-ce qu'elle met en bas ? "Pharmacien malien". C'est la première fois qu'on reconnaît que je suis pharmacien ! »*

Cette déclaration soulève à nouveau la question de la légitimité sociale, une légitimité qui – pour Ibrahim - se fonde sur l'adéquation entre son identité de diplômé et son identité de travail. Mais ce qui est intéressant ici, c'est l'issue de l'interaction décrite par mon interlocuteur. Contrairement à celles qui ont été présentées (ou évoquées) jusqu'à maintenant, l'entrevue ne se conclut ni par un refus d'embauche, ni par une négation de son diplôme.

En accolant la mention « pharmacien malien » à son nom et à son prénom, l'interlocutrice d'Ibrahim lui permet de retrouver une identité dans laquelle il se reconnaît. Le soulagement moral que cela lui procure est d'autant plus grand qu'il fait écho aux nombreuses « frustrations » subies durant ses deux premières années d'expérience du travail en France : invalidation de son diplôme, soixantaine de refus d'embauche, situation d'emploi en deçà de ses ambitions.

Quelques jours après cet « échange réparateur[2] », Ibrahim est convoqué pour son premier entretien « officiel » et obtient un stage en officine pour une durée de deux mois. L'enjeu de cette formation est de s'initier « *au logiciel WinPresto, parce que si tu ne maîtrises pas ça, tu ne peux même pas espérer travailler dans les pharmacies d'ici* ». À cette époque, la maitrise de ce logiciel apparait comme un savoir-faire essentiel dans la mesure où il permet *« de connaître toutes les démarches administratives relatives à la délivrance des médicaments en France »*.

Mais alors que mon interlocuteur se « *donne à fond »,* il apprend - au bout de deux semaines - que sa mère est décédée. Cet évènement engendre une nouvelle rupture dans sa carrière professionnelle. Contraint de rejoindre sa famille à Bamako,

[1] Voir notamment Sophie Bouly de Lesdain, « Château Rouge, une centralité africaine à Paris », *Ethnologie française*, XXIX (1), 1999, pp. 86-99.
[2] Erving Goffman, *La mise en scène de la vie quotidienne, 2. Les relations en public*, Paris, Minuit, 1973, p. 101.

il met fin à son activité en cours. Il ne reprendra sa recherche d'emploi que quarante jours plus tard, dés son retour dans la capitale française. Sa première initiative est de réactiver son réseau professionnel. Par l'intermédiaire des personnes rencontrées dans la pharmacie à Château Rouge, il est mis en contact avec un certain Monsieur Diallo – originaire du Sénégal et pharmacien à Epinay-sur-Seine - qui est à la recherche de personnel.

Ce dernier accepte non seulement d'embaucher Ibrahim en CDI mais aussi de lui financer une formation en alternance pour qu'il puisse obtenir son Brevet Professionnel de préparateur en pharmacie[1]. Cette formation diplômante donne à mon interlocuteur le droit d'entamer sa « carrière » professionnelle, non pas en tant que pharmacien titulaire (soumis aux conditions juridiques de diplôme d'État et de nationalité signalées plus haut) mais comme préparateur en pharmacie, soit l'échelon intermédiaire de la hiérarchie professionnelle des pharmaciens en officine[2].

Dans une certaine mesure, on peut dire que la double tactique mise en place par Ibrahim a été féconde. En capitalisant sur une socialisation pré-professionnelle (mise en avant du statut d'étudiant, recherche d'un « stage », absence de rémunération) puis sur les ressources sociales de l'immigration africaine des pharmaciens (capital social, connaissances du milieu pharmaceutique, des procédés légaux d'accès à la profession), cet interlocuteur – par le biais des contacts personnels qu'il est parvenu à tisser - s'est ouvert les portes d'un monde professionnel qui au départ lui semblait interdit. C'est donc en 2007 qu'Ibrahim parvient à trouver un poste fixe en pharmacie, il est âgé de 34 ans.

### D. La pharmacie d'Epinay (2007-2009)

La garantie de revenus stables et réguliers signifie qu'Ibrahim entre dans une phase de stabilisation dans l'emploi. Mais je rappelle que l'accès au salariat n'est que la première étape d'un projet plus important pour lui : celui de faire venir sa femme et son fils en France.

[1] Cette formation s'effectue dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage. Il faut donc être embauché dans une pharmacie pour obtenir le brevet. Elle est ouverte aux titulaires d'un BEP « Carrières sanitaires et sociales » ou d'un baccalauréat. Sa durée est de deux ans, à raison de un jour et demi par semaine en centre de formation.

[2] Il existe trois échelons professionnels au sein des pharmacies d'officine : l'employé en pharmacie (échelon inférieur, CAP préparation requis), préparateur en pharmacie (échelon intermédiaire, Brevet Professionnel requis) et pharmacien titulaire (échelon supérieur, doctorat de pharmacie requis).

Aux conditions de ressources exigées par les lois françaises sur le regroupement familial, Ibrahim doit également satisfaire certaines conditions de logement[1]. Par le biais de son réseau familial, il trouve une location à Montereau [2]. C'est un appartement « *dans les règles* » lui dira plus tard un agent de l'ANAEM (Agence Nationale de l'Accueil des Etrangers et des Migrants) chargé d'inspecter son lieu d'habitation[3].

Comme le note Abdelmalek Sayad, « travail et logement [sont] liés dans une relation de mutuelle dépendance, [...] pour pouvoir se loger et, plus largement, *séjourner* en France, il faut travailler et, pour pouvoir travailler, il faut être logé (c'est-à-dire autorisé à séjourner en France)[4]». Pour Ibrahim, cette relation étroite entre le travail et le logement a un coût : cinq heures de transports quotidien sont nécessaires pour couvrir la distance entre le lieu de son domicile (situé dans le département de Seine et Marne) et son lieu de travail (situé dans le département de Seine-Saint-Denis). C'est sur cette période de sa vie professionnelle que je vais m'intéresser maintenant.

Pour en rendre compte, je vais m'appuyer sur deux observations réalisées à huit mois d'intervalle dans la pharmacie d'Epinay-sur-Seine. Elles mettent en scène Ibrahim sur son lieu travail, dans son rôle de pharmacien et dans sa relation professionnelle à M. Diallo, son employeur.

---

[1] En ce qui concerne les ressources, « elles doivent être stables et suffisantes pour subvenir aux besoins de sa famille en France. Pour une famille de 2 ou 3 personnes [ce qui est le cas d'Ibrahim], ces ressources doivent être au moins égale au SMIC sur les 12 derniers mois précédant la demande. [Pour le logement], le demandeur doit disposer ou justifier qu'il disposera à la date d'arrivée de sa famille en France) d'un logement considéré comme normal pour une famille comparable vivant dans la même région géographique » : entre 22 et 28m² (selon la zone géographique) « pour un ménage sans enfant ou 2 personnes, augmentée de 10m² par personne supplémentaire jusqu'à 8 et 5m² par personne supplémentaire au-delà de 8 personnes ». URL :
http://vosdroits-service-public.fr [consulté le 20.10.11]
Voir également : Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile : article R411 à R411-6 ; Décret n°2002-120 du 30 janvier 2002 relatif aux caractéristiques du logement décent.

[2] Ville située à 60 km au sud-est de Paris.

[3] La surface et la salubrité du lieu ont été – selon Ibrahim - les deux principaux critères auxquels l'agent a été attentif lors de ses deux visites (bon état de conservation des matériaux de construction, des canalisations, des revêtements, des réseaux électriques et de gaz, etc.). Lors de la dernière inspection, la visite s'est terminée par un court entretien durant lequel Ibrahim a expliqué son « *projet familial* » (terme employé par l'agent) et a du fournir un nombre importants de pièces justificatives : titre de séjour, acte de naissance du conjoint et de l'enfant, contrat de travail, fiches de paies des douze derniers mois, contrat de location, quittances de loyer, avis d'imposition, déclaration de revenu. Ibrahim s'est vu immédiatement rassuré lorsque l'agent, « *avec son tampon, a mis "avis favorable" sur sa feuille* ». Extrait du journal de terrain, le 4 avril 2009.

[4] Abdelamalek Sayad, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité, 1. L'illusion du provisoire*, Paris, Raisons d'agir, 2006, pp. 81-82.

**[Epinay-sur-Seine, le 16.10.08]** J'ai proposé à Ibrahim de lui rendre visite sur son lieu de travail. Il a trouvé un poste en pharmacie, en tant que préparateur, à Epinay sur Seine. Son patron, M. Diallo, qu'Ibrahim appelle « *docteur*», l'a embauché il y a un peu plus d'un an.

[…] Voilà un lieu d'enquête bien éloigné de mon domicile : 1h30 de métro et de bus entre le XIIème arrondissement de Paris et Epinay-sur-Seine. On peut superposer à cette distance géographique une certaine distance sociale. Et les transports en commun sont un indice probant de la répartition sociale, ethnique et géographique de la population en région parisienne. Ce n'est pas nouveau. […] Je sors d'abord au terminus nord de la ligne de métro n°13 « Saint-Denis-Université » pour prendre le bus. Je suis frappé par les grandes tours d'immeubles qui entourent cette station de transport. Je les compte, il y en a six. […] Dans le Bus, qui relie Saint-Denis à Epinay-sur-Seine, je suis le seul blanc […] j'ai cessé de compter les tours d'immeubles, il y en a trop[1].

[…] 11h30, je trouve enfin la pharmacie dans laquelle travaille Ibrahim. […] Eloignée des grands ensembles d'immeubles aperçus en bus, elle est située en bordure d'un parc et entourée de commerces divers : pizzéria, centre de téléphonie, pressing, épicerie. Je suis étonné par l'absence d'habitations. L'endroit est calme et vert, agréable. Je passe devant la vitrine de la pharmacie, l'intérieur de ce commerce est comme bien d'autres pharmacies parisiennes : une sorte de mini-supermarché de la santé. J'aperçois Ibrahim qui m'aperçoit à son tour. Un large sourire se dessine sur nos lèvres. D'un geste de la main, il m'indique la porte d'entrée. Je me dirige vers le comptoir, après avoir passé les étalages de produit en libre accès (brosse à dents, produits minceurs, déodorants, etc.).

> **David :** « *Ibrahim ! Que tu es beau dans ta blouse !* » lui dis-je en lui serrant sa main.
>
> **Ibrahim :** *Arrête* ! me répond-il à la fois gêné et fier (ce que je ressens pour la première fois depuis que notre première rencontre). *Viens, je te présente au docteur titulaire.* »

Je salue cordialement M. Diallo dont j'estime l'âge à 45 ans. Il ne porte pas de blouse, à l'inverse d'Ibrahim ; c'est certainement là un signe de sa position hiérarchique au sein de l'officine.

[1] Il y aurait des choses à dire sur la position géographique de la pharmacie, notamment que le choix de M. Diallo de s'installer à Epinay ne doit rien au hasard : *« Il fallait que j'aille dans ce coin là, à Saint-Denis, à Sarcelles, dans les cités où il y a vraiment des blacks. Là, je sais qu'avec un black dans une pharmacie, ça peut attirer la clientèle*. […] *Donc, je me suis installé à Epinay »*. Mais ici, il me faut être au plus près de l'expérience du travail d'Ibrahim. C'est pourquoi je ne fais qu'évoquer « en surface » cette stratégie « géo-ethnique » de l'employeur d'Ibrahim pour choisir l'emplacement de son commerce.

[…] Des clients arrivent et Ibrahim me demande de patienter. Je l'observe sachant qu'il se sait observé. Il fait son « job » : prend l'ordonnance, se retire dans l'arrière boutique, revient avec les médicaments, se saisit de la « carte vitale », encaisse et remercie. Un bon quart d'heure s'écoule pendant lequel il s'occupe d'autres clients et d'une livraison de médicaments. Le travail accompli, il m'invite à passer de l'autre côté du comptoir. Cela m'amuse beaucoup. Il me montre « son » bureau, le coin « café », la pièce de stockage des médicaments, les toilettes. Je le sens maladroit, il veut me mettre à l'aise :

> **Ibrahim :** « *Attends, je vais mieux te présenter le titulaire. Il a fait beaucoup pour moi, il m'a donné ma chance* - Ibrahim s'adresse alors à M. Diallo - *Docteur, je vous présente David, un ami, il est parti chez nous à Bamako*.»

Voilà comment j'ai été présenté au *« titulaire »*, par ce qui, à ses yeux, peut me valoriser : mon séjour à Bamako, mon séjour chez lui. […]. Monsieur Diallo est Sénégalais d'origine, il a obtenu son doctorat de pharmacie en Italie. Ce diplôme, « européen », lui a permis, par la suite, d'ouvrir son « *petit commerce* » comme il dit.

12h30, M. Diallo nous dit qu'il doit partir et il demande à Ibrahim de fermer l'officine. Seuls, Ibrahim me confie, sur un ton admiratif, tout le bien qu'il pense de son employeur :

> **Ibrahim :** *Ce que j'ai apprécie beaucoup chez lui, c'est qu'il me pousse à aller plus loin, à ne pas me satisfaire de ma situation. C'est pour ça que je m'investis ici. Il m'a dit : "*Écoute Ibrahim, tu as un doctorat, tu ne peux pas rester préparateur toute ta vie*". Et puis par exemple, moi je suis dans le regroupement familial. Lui, il est passé par là, il sait mieux ce que je vis. C'est même lui qui m'a proposé d'alléger mes horaires quand mon fils sera là. Voilà, c'est ce qu'il m'a dit : "* tant qu'il n'est pas là, travaille au maximum… pour mettre quelque chose de côté. Mais quand il sera là, passe du temps avec lui*".*»

On ne peut pas douter que ma présence a eu des effets perturbateurs sur le déroulement de cette scène. Connaissant – au moins dans les grandes lignes – l'histoire de vie d'Ibrahim, ce dernier a certainement cherché à accentuer devant moi les traits conformes à l'image qu'il s'est construit de lui-même durant nos nombreuses rencontres. Toujours est-il que mon interlocuteur s'est donné à voir dans un rôle professionnel plus proche de ses dispositions et de ses aspirations sociales ; aspirations qui - je le rappelle - étaient aussi celles que sa mère nourrissait pour lui.

Et c'est bien le sentiment d'« être à sa place » qui transparait dans sa façon de me faire découvrir son univers professionnel : par sa maîtrise des savoirs techniques

et sociaux du poste de préparateur qui est le sien (gestion des livraisons, procédures de délivrance des médicaments, service de la clientèle) ; par la visite guidée et complète de l'officine (comme s'il s'agissait de sa propre maison) ; par l'attention qu'il porte à me présenter « comme il faut » son employeur.

Tous ces détails témoignent d'un fort investissement personnel dans son travail. Ils sont le signe d'une identité professionnelle positive qui, depuis l'obtention de son doctorat en 2003 à Bamako, n'avait pas trouvé les conditions de son expression.

Ce même sentiment d' « être à sa place » est renforcé par les bons rapports qu'il semble entretenir avec M. Diallo. Ce dernier prend la forme d'un autrui significatif auprès duquel il peut valider ses compétences. Et l'on peut supposer que l'engagement d'Ibrahim dans son travail est une manière pour lui d'exprimer sa gratitude envers celui qui lui a *« donné* [sa] *chance »*. Plus que cela, le profil de son employeur offre tout un registre d'identifications significatives. Comme Ibrahim, M. Diallo est un migrant africain, comme lui, il est docteur en pharmacie, comme lui, il a entrepris les démarches du regroupement familial. Bref, M. Diallo est un homme qui est « *passé par là* ». Pour Ibrahim, son employeur est un modèle de réussite, un modèle à suivre.

Passons à la seconde observation qui, comme nous allons le voir, contraste fortement avec la précédente. Nous sommes toujours à Epinay-sur-Scène, huit mois plus tard :

> **[Epinay-sur-Seine, 18.06.09]** 12h45**,** à peine ai-je eu le temps d'arriver à la pharmacie qu'Ibrahim « ferme la boutique », pour la pause déjeuner.
>
> Le « docteur titulaire », M. Diallo, me salue à peine, d'un geste de la main rapide et à distance, signifiant son empressement. « *On va manger au foyer*[1] » me dit Ibrahim sans commentaires. Durant quinze minutes, nous longeons la voie ferrée qui mène à l'endroit recherché, quinze minutes pendant lesquelles Ibrahim se confie :
>
> > **Ibrahim :** *Puis après, il y a les problèmes avec le travail à la pharmacie. Je gagne 1400 euros depuis deux ans. Je n'ai jamais été augmenté. Pourquoi ? Parce que le patron est mal organisé. Mais lui, il n'est pas dans ma situation… et puis on est tous les deux docteurs !*»
>
> Ibrahim m'explique un problème interne au fonctionnement de la pharmacie qui touche à la gestion des stocks de médicaments. J'ai des

[1] Foyer d'immigrants africains situé non loin du lieu de travail d'Ibrahim.

difficultés à en saisir les tenants et les aboutissants. Cela dit, ce point révèle une tension entre lui et M. Diallo, son patron [...]. Ibrahim continue à parler :

> **Ibrahim :** « *Je vais être obligé de prendre un deuxième emploi... Honnêtement, comme tu me vois là, je n'arrive pas à manger à ma faim... Je me repose comme je peux. Et puis j'ai un autre problème, je suis au bord de l'expulsion.*
>
> **David :** *De l'expulsion* !
>
> **Ibrahim :** *Oui, de mon appartement.*
>
> **David :** *tu m'as fait peur.*
>
> **Ibrahim :** *Quand même ! Il me demande de payer 800 euros, c'est une mise en demeure*[1]*.*»

Ibrahim est endetté, il m'en parle. Il m'explique qu'il n'arrive pas à sortir la tête de l'eau. Et c'est son appartement qui lui pose problème ce mois-ci : les charges sont impayées.

Les difficultés économiques que rencontrent Ibrahim pour assurer son quotidien modifie son rapport au travail. Premièrement, il fait le constat d'une inégalité entre sa contribution au sein de l'officine et sa rétribution, entre son investissement dans le travail et son salaire. Pour le dire simplement, il a le sentiment d'être mal payé. Ibrahim prend alors conscience que ses conditions d'emploi se caractérisent par une impossibilité de promotion : « *en fait, je suis préparateur en pharmacie, je ne peux pas monter les échelons. Je suis bloqué* ».

Maintenu dans un statut professionnel subalterne, ce sont ses aspirations d'ascension professionnelles qui sont déçues. C'est aussi, et avant tout, une situation d'emploi qui ne lui permet pas de se défaire d'une précarité menaçante.

Deuxièmement, cet état de faits – sous-reconnaissance, subalternité et précarité – change la perception de sa relation avec son employeur. Alors que celle-ci était interprétée comme une relation de reconnaissance réciproque, Ibrahim la considère dorénavant comme un rapport hiérarchique arbitraire : « *on est tous les deux docteurs* ! ».

[1] La mise en demeure est une interpellation formelle (une lettre recommandée par exemple) par laquelle le créancier somme le débiteur à exécuter son obligation dans un délai précis sous peine d'être poursuivit en justice. Article 1138, 1139, 1146, 1230 du Code civil. Site Légifrance, url : http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006070721&idArticle=LEGIARTI000006436328&dateTexte=20111228 [consulté le 28.12.2011].

D'un côté, il y a M. Diallo, l'employeur, qui – comme le suggère mon interlocuteur - n'est pas sous l'emprise du besoin. De l'autre côté, il y a Ibrahim, l'employé, qui est obligé d'augmenter ses revenus le plus vite possible. Il ne peut pas attendre, ne serait-ce que parce qu'il « *ne mange pas à* [sa] *faim* » ou qu'il doit régler ses dettes. N'ayant d'autres ressources que lui-même, Ibrahim doit « payer de sa personne ». Et la seule chose qu'il puisse donner, c'est sa force de travail.

### E. Le double emploi (2009-2010)

J'entame ici la dernière période de la biographie professionnelle d'Ibrahim qui m'ait été accessible par la voie empirique. Il me faut préciser qu'entre-temps mon interlocuteur a obtenu son Brevet Professionnel de préparateur, ce qui lui donne légalement le droit de travailler en officine de Pharmacie[1].

> **[Fontainebleau, le 25.07.2009]** J'ai donné rendez-vous à Ibrahim à Fontainebleau, la ville de mon adolescence. Elle est aussi une ville escale dans le trajet qu'Ibrahim fait chaque jour de Montereau à Epinay-sur-Seine. Ces aller-retour lui prennent cinq heures quotidiennement et lui imposent trois moyens de transport : le train, le métro et le bus.
>
> 21h40, Ibrahim arrive à la gare de Fontainebleau, comme convenu. Je l'y attends en voiture. Souriant, il me dit qu'il a hâte de découvrir cette ville qu'il n'a fait qu'entre-apercevoir en train.
>
> […] Ibrahim me raconte l'évènement de la semaine : « *j'ai pris un nouveau travail, une pharmacie à Château Rouge, c'est bien Château Rouge.*» […]
>
> Cela veut dire qu'Ibrahim cumule deux travails : à Epinay, 9h – 17h, du lundi au vendredi ; à Château Rouge, de 17h à 7h, le samedi et le dimanche. Deux travails donc, afin qu'Ibrahim puisse rembourser ses dettes, assurer son quotidien et celui de sa famille restée à Bamako.
>
> À l'énumération de son emploi du temps, je lui dis de préserver sa santé. « *Je n'ai pas le choix* » me rétorque-t-il d'un ton sec.

Pendant près d'un an et demi, Ibrahim va travailler entre 55 et 60 heures par semaines (horaires de jour du lundi au vendredi, horaires de nuit le week-end). À cette intensification nette du travail s'ajoute près de 30 heures de transports en commun hebdomadaire. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'Ibrahim est soumis à

[1] A préciser également que durant cette même période, Ibrahim obtient une carte de résident de 10 ans. Je suppose ici que celle-ci a été délivrée suite aux « preuves de stabilité » apportées par mon interlocuteur auprès des autorités administratives : stabilité d'emploi, de revenus et de logement.

de fortes contraintes de temps : *« quand je rentre le soir, il m'arrive de me coucher directement, sans manger* ». L'usure mentale et physique, l'alternance du rythme de travail, le temps de récupération amoindri, tout cela, Ibrahim en parle peu. Il dira, au détour d'une conversation, que « *c'est le prix à payer pour avoir un appartement et une famille en France».*

On ne peut pas douter que l'intensification du travail est un facteur de fragilisation. Mais il ne faut pas oublier que ce fort investissement dans le travail est celui d'un père de famille qui ne vit plus aux côtés de sa femme et de son fils depuis plus de cinq ans : « *Quand j'y pense, c'est comme une autodestruction de moi-même* ». Et c'est bien là la raison profonde qui lui permet de maintenir l'effort. Le « *prix à payer* » - comme il dit - est celui d'un sacrifice de soi et de son temps afin d'aménager au plus vite les conditions d'une vie familiale rompue par la migration.

> **[Paris, le 7.12.2009]** 21h, je reçois un appel d'Ibrahim : « *J'ai une grande nouvelle à t'annoncer-* me dit-il après des salutations rapides *: mon fils est arrivé la semaine dernière, il est à la maison.*»
>
> À mes yeux, il s'agit d'une victoire. La lutte administrative a été digne d'un marathon [...]. Il aura fallu un an et neuf mois pour qu'Ibrahim retrouve son fils au lieu des « *6 mois annoncés par les institutions officielles* ». Je le félicite et lui dit que c'est une « *belle réussite.*»
>
> > **Ibrahim :** « *Mais je n'ai réussi qu'à moitié. À moitié, parce qu'aujourd'hui, ma femme est toujours là-bas.»*
>
> [...] Boua, 6 ans, est déjà scolarisé à Montereau. Les horaires de l'école demandent à Ibrahim une gestion serrée de son emploi du temps :
>
> > « *Quand je finis le travail à Epinay, je prends généralement le train à 17h10, j'arrive à 18h10 à Montereau. J'ai 20 minutes pour aller chercher Boua… Quand je suis en retard, les animateurs me le font toujours savoir… Et on pense ensuite que les Africains ne sont jamais à l'heure. Les gens ne se rendent pas compte !*»

L'arrivée de Boua en France n'a pas freiné le rythme de vie de d'Ibrahim, il l'a accentué. Ses proches sont inquiets, comme en témoigne son frère Mamadou :

> « *Comment un homme peut gérer deux emplois ? Il en a un Epinay, un à Château Rouge. Il n'a plus de vie de famille. Regarde, il ne peut pas aller chercher son fils à l'école, il doit l'emmener à tel horaire, le récupérer à tel horaire… Ah non, je ne vois comment un homme peut faire ça.* […] *Ibrahim, il se tue au travail* […].» Mamadou.

Ce n'est qu'à la fin de l'année 2010, lorsque les démarches de regroupement familial aboutissent à l'arrivée de sa femme en France, qu'Ibrahim stoppe le rythme de travail effréné qui a été le sien durant près de deux ans : *« j'ai arrêté mes deux boulots : je n'y arrivais plus* - [Il sourit]». J'ignore ici comment mon interlocuteur s'y est pris pour mettre un terme à son emploi dans la pharmacie située à Montrouge. Par contre, en ce qui concerne son emploi dans la pharmacie d'Epinay-sur-Seine, Ibrahim et son employeur ont conclut à une « rupture conventionnelle du contrat de travail à durée indéterminée ». Cette procédure « est entourée d'un certain nombre de garanties pour le salarié et lui ouvre droit, dans les conditions de droit commun [...] au bénéfice de l'allocation d'assurance chômage[1] ». Toujours par le biais de ce même employeur, Ibrahim tire un second revenu en effectuant des remplacements ponctuels – et à titre officieux – au sein de l'officine. Cette combinaison des revenus (allocation chômage et rémunération non déclarée) est suffisante pour assurer les charges de la vie quotidienne et familiale : « *c'est juste, mais ça passe* ».

Le temps hors-travail qu'il s'est ainsi s'octroyé est employé à obtenir les équivalences de diplômes requis pour être pharmacien en France. Lors de notre dernière rencontre - le jour de la Tabaski en novembre 2011 - je lui demande les raisons pour lesquelles il a décidé de reprendre ses études. Et c'est sans hésitation qu'il m'a répondu : « *mais parce ce que je n'ai pas le respect que l'on me doit !* ».

Âgé de 38 ans, Ibrahim n'est pas satisfait de son statut social. L'étape du regroupement familial franchie, c'est à nouveau la problématique de la légitimité sociale qui refait surface, comme si le fait d'occuper la position professionnelle escomptée - celle de pharmacien - était le dernier cap à franchir pour se réaliser en tant que personne.

### F. Résumons-nous

De cette première biographie professionnelle reconstituée sur une période de six ans (2004-2010), on retiendra avant tout qu'elle a été déterminée par l'invalidation du diplôme étranger sur le marché du travail français. Cette contrainte législative

[1] Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé, URL : http://www.travail-emploi-sante.gouv.fr/informations-pratiques,89/fiches-pratiques,91/rupture-conventionnelle-du-contrat,1208/la-rupture-conventionnelle-du,8383.html [consulté le 21.12.11].

pousse Ibrahim à différer son projet de migration initial : celui d'être pharmacien en France.

À bien y regarder, chacune des étapes professionnelles vécues par cet enquêté se traduit par un décalage permanent entre ses aspirations et ses expériences concrètes du travail (stagiaires, agent d'accueil, préparateur en pharmacie). Ce décalage entre la position escomptée et sa position effective a structuré une partie de son parcours : tactiques de socialisation préprofessionnelle, constitution d'un réseau professionnel africain, volonté d'hyper-compétence, etc..

Mais l'itinéraire d'Ibrahim ne peut pas se résumer à la quête d'un statut professionnel équivalent à son statut de diplômé. Pour lui, le travail doit permettre de remplir deux objectifs supplémentaires : celui d'aboutir au regroupement familial et, conjointement, celui d'être actif dans le circuit de la dette intergénérationnelle (par le biais des transferts financiers).

On a vu que les lois françaises sur le regroupement familial exigent du « demandeur » qu'il réponde à certains critères de logement (surface minimale, salubrité de l'habitat, etc.) et de ressources (salaire stable à hauteur minimum du SMIC sur une période de 12 mois). Ces critères vont contraindre mon interlocuteur à stabiliser au plus vite ses conditions de vie.

En constituant son propre réseau professionnel, il parvient à décrocher un CDI en tant que préparateur en pharmacie (un statut professionnel inférieur à celui de pharmacien et donc au niveau de son diplôme). Ce premier pas vers la stabilisation dans l'emploi lui permet d'accéder au logement et d'obtenir une carte de résident de 10 ans. Cela dit, les revenus qu'il tire de son activité sont insuffisants pour la simple raison qu'Ibrahim doit assurer une triple charge financière : celle de son quotidien en France, celle du quotidien de sa femme et de son fils restée à Bamako, et celle la dette entre les générations[1].

Cette combinaison des contraintes économiques fait qu'il accepte un second emploi dans une autre pharmacie, toujours en tant que préparateur. Durant deux ans (2008-2009), Ibrahim se consacrera entièrement au travail, ce qui l'engage dans un investissement plus total dans la société d'immigration.

[1] Ibrahim m'expliquera d'ailleurs que les destinataires des transferts financiers vers Bamako ont changé lorsqu'il s'est marié en 2007 au Mali. Auparavant, une partie de l'argent était envoyée à sa femme, l'autre à ses parents. Lorsqu'il s'est marié, sa femme est venue s'installer dans la maison familiale respectant ainsi la « tradition ». Les transferts financiers se sont alors centralisés vers la maison familiale.

Si l'on est attentif, réunir les conditions légales du regroupement familial en France revient à répondre positivement à la norme sociale de l'autonomie (une autonomie résidentielle et financière). Le surinvestissement d'Ibrahim dans le travail vise donc à être simultanément au plus près des exigences normatives des sociétés d'immigration (le schème de l'autonomie) et d'émigration (le schème de la dette).

Mais au cours de son expérience migratoire, entre 2007 et 2010, deux évènements vont éloigner mon interlocuteur de la vie sociale et économique bamakoise. D'abord, le décès de ses parents entraîne une diminution des transferts financiers vers la capitale malienne[1]. Ensuite, l'immigration en France de son fils (en 2009) puis de sa femme (en 2010) contribue un peu plus à le désengager de la société malienne. Autrement dit, l'immigration d'Ibrahim prend la forme d'une immigration définitive.

C'est ce qui explique d'ailleurs son choix de reprendre un cursus universitaire (à l'âge de 38 ans) afin d'obtenir les équivalences de diplôme nécessaire à l'exercice du métier de pharmacien en France. Ce projet est un projet d'ascension sociale. Il s'agit d'atteindre le statut professionnel qu'il peut espérer au regard de son niveau d'études et de son capital scolaire. Car l'insatisfaction éprouvée à l'égard de ses conditions d'immigration actuelles est celle d'un homme placé en situation de déclassement : un déclassement à la fois professionnel (il n'a pour l'heure jamais été pharmacien - ni au Mali, ni en France), social (qui se traduit entre autres par le sentiment d'un déficit de légitimité sociale), et générationnel (en ce sens que sa situation est vécue par lui comme étant moins favorable à celle de ses parents)[2].

Ibrahim mène donc un combat pour le reclassement. Motivé par les perspectives d'évolution que lui permettrait (*a priori*) l'obtention d'un diplôme d'État français en pharmacie, il cherche à réunir les conditions économiques et sociales qu'il estime être « en droit » d'attendre étant donné son parcours.

[1] Selon Mamadou, le frère d'Ibrahim, les transferts financiers auraient – depuis le décès de leurs parents - diminué de moitié, passant de 400 euros à 200 euros par mois. Ils sont destinés aux occupants de la maison, une tante et deux cousins : « *c'est juste pour les condiments* » me dira Mamadou à ce propos.

[2] On se souvient de cette phrase d'Ibrahim : « faire mieux que son père » signalant par là sa volonté de retrouver, en France, ses conditions de vie originelles, celles de la petite bourgeoisie bamakoise.

## 1.2 Mamadou : « le minimum pour survivre »[1]

Décrire la biographie professionnelle de Mamadou n'a rien d'évident tant celle-ci est marquée par l'alternance entre des périodes de travail et de non travail. Pendant un peu plus de dix ans (1999-2011), il va enchaîner les missions intérimaires, les CDD et le travail au noir**,** autant de formes d'emploi précaires qui se caractérisent également par une pluralité d'activités : agent d'accueil, commis de cuisine, gardien de stade, etc. À travers le parcours de cet interlocuteur, c'est donc la condition de ce que l'on peut appeler « l'intermittent de l'emploi[2] » que je vais tenter de comprendre.

### A. Rappel de ses conditions d'arrivée (1999-2000)

Mamadou immigre à Paris à l'âge de 27 ans en 1999 : *« j'étais le premier de mes frères à venir, j'ai ouvert la voie* [rires]». Comme son frère Ibrahim, Mamadou est hémophile[3]. Il a donc bénéficié du titre de séjour « vie privée et familiale » valable un an et accordé aux étrangers dont l'état de santé ne peut pas être pris en charge dans le pays d'origine[4].

Titulaire d'un BTS en commerce international (obtenu au Mali), il n'est pourtant pas question de *« perdre son temps »* pour trouver un emploi équivalent à son diplôme. Mamadou doit avant tout faire face à l'extrême précarité de sa situation sociale et économique :

---

[1] Pour rendre compte de l'itinéraire professionnel de Mamadou, je vais m'appuyer sur deux entretiens : le premier a été réalisé en 2004 (cinq ans après son arrivée en France), le second en 2010. J'utiliserai également les nombreuses discussions informelles que nous avons eues au café "Le Bon Pêcheur", lieu dans lequel nous nous retrouvions régulièrement durant l'enquête. Enfin, à ma demande, Mamadou a accepté récemment (novembre 2011) de passer à mon domicile pour « faire le point » sur son expérience du travail en France. Alors que Mamadou se racontait, je prenais des notes manuscrites « sur le vif ». Ces dernières seront également incorporées dans le texte qui suit.

[2] Expression notamment employée par Yves Pagès, « Intermittents de l'emploi. Quand la discontinuité du travail est un parcours d'obstacles », in Stéphane Beaud, Joseph Confavreux, Jade Lingraard, *La France invisible*, Paris, La Découverte, [2006], 2008, pp. 229-241.

[3] Je rappelle que l'hémophile est une maladie qui se caractérise par des hémorragies localisées dans les articulations et les muscles. Pour Mamadou, ce sont surtout les articulations des genoux qui sont touchées et qui le font souffrir. Il boite fortement, ce qui est le signe immédiatement visible de la maladie. C'est ce qui explique par ailleurs son refus d'exercer tous les métiers nécessitant une trop grande sollicitation de ses jambes : manutentionnaire, déménageur ou vigile.

[4] Pour les différents titres de séjour des étrangers en France et leurs modalités de délivrance, je renvoie le lecteur aux articles L311-1 à L317-1 et R311-1 à R317-3 du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile. URL :
http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006070158&dateTexte=vig, [consulté le 8.12.11].

*« Des fois, j'étais dans les cafés, je restais jusqu'à deux heures mais je te jure, je ne savais même pas où dormir la nuit. Je repartais, je dormais dans les hôpitaux, dans les urgences et tout… Il y a des moments où je prenais mes douches chaque jeudi et ça, c'était dans un centre à Vitry. J'y allais, on nous offrait un caleçon propre, une serviette, une savonnette et on prenait nos douches.* […] *Quand tu as ce genre de problème, il vaut mieux savoir le gérer.»*

Sans domicile et sans revenus, mon interlocuteur se dit prêt à accepter « *n'importe quoi comme travail* ». Il trouve un premier appui auprès d'une association de domiciliation située dans le département du Val-de-Marne[1]. Elle est également chargée d'aider à l'insertion sociale et professionnelle des migrants (démarches administratives, rédaction d'un *curriculum vitae*, mise à niveau des connaissances de la langue française, etc.). Par son intermédiaire, Mamadou obtient un stage rémunéré en hôtellerie durant huit mois. De cette première expérience de travail en France, il me dira simplement qu'il n'a « *pas été embauché à cause de* [son] *anglais* ».

Tandis que la fin du stage le prive de sa seule source de revenus (800 euros par mois selon lui), mon interlocuteur doit franchir un nouvel obstacle : renouveler son droit de résider dans la société française et obtenir un nouveau titre de séjour.

### B. Travailler sans autorisation

Pour trois raisons au moins (qui ne sont pas propres à la situation de Mamadou mais à celles de l'ensemble de mes interlocuteurs qui ont le statut d'étranger en France[2]), la période entre la fin de validité du titre de séjour et son renouvellement est toujours considérée comme une période difficile à gérer.

D'abord, l'étranger, quelle que soit sa situation personnelle, familiale ou professionnelle, n'est jamais assuré de voir sa situation administrative et juridique

[1] Pour pouvoir séjourner en France, une immigrant doit impérativement justifier d'une adresse de domiciliation où « *il est possible de lui faire parvenir toute correspondance* » (Article R741-2 du code l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile). À défaut de pouvoir indiquer une adresse personnelle ou d'un parent, il existe des « domiciliations associatives » qui permettent à la personne d'obtenir une adresse postale fiable (celle de l'association). De plus, l'adresse de domiciliation est nécessaire pour accéder aux droits sociaux tels que l'AME (Aide Médicale d'État) ou la CMU (Couverture Maladie Universelle).

[2] Le terme « étranger » est compris ici au sens l'INSEE : il « est une personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française […] ». URL : http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/etranger.htm [consulté le 6 décembre 2011].

régularisée. Il s'agit donc d'une période marquée par l'incertitude ; incertitude ne pouvant être dissipée que par l'émission d'un « avis favorable » de la préfecture.

Ensuite, le renouvellement du titre de séjour n'est jamais que temporaire. L' « épreuve des papiers » est une histoire qui se répète et qui maintient la personne dans une situation juridique provisoire. Si bien qu'Abdelmalek Sayad n'a pas manqué de relever cette contradiction fondamentale entre l'état provisoire de la situation de l'étranger en droit et l'état durable qui la caractérise de fait[1].

Enfin, lors de l'instruction du dossier de renouvellement, l'étranger reçoit des autorités préfectorales « un document provisoire de séjour, appelé "récépissé" […]. Ce document, généralement délivré pour trois mois, lui permet de demeurer régulièrement en France. [Mais il] n'autorise pas son titulaire, [sauf exceptions], à exercer une activité professionnelle[2] ».

Ainsi l'arrivée à échéance du titre de séjour est-elle – pour Mamadou et les autres – une source d'anxiété. Elle avive le sentiment du provisoire, le sentiment que « *tout peut s'arrêter* » (Zoumana) et que l'on soit « *obligé de rentrer au pays* » (Papus).

Un an après son arrivée en France, Mamadou est précisément dans l'attente de sa régularisation. Et la situation est d'autant plus délicate que le récépissé qui lui a été délivré ne l'autorise pas à travailler. Mais comme il le déclare lui-même, « *il faut bien gagner sa croûte* » :

> « *J'avais utilisé les papiers d'un ami… Je devais travailler dans un* [supermarché]. *Je me souviens, j'étais pas à l'aise… J'avais peur de mal faire. Le premier jour, je suis arrivé, j'e n'ai pas vu le patron. Je ne savais pas quoi faire. Je remplissais les rayons… Je faisais exactement ce qu'on me disait… Puis, au bout de trois jours, le patron me fait venir dans son bureau. Je me suis dit "ça y'est, c'est fini". En fait non, il voulait juste me rencontrer.* […] *J'ai fait trois mois là-bas, mais travailler comme ça, en cachette, ça met sur les nerfs. Dès que j'ai eu ma carte de séjour, j'ai quitté là-bas.*»

« Utiliser les papiers d''un d'autre», voilà une pratique souvent évoquée par mes interlocuteurs bamakois au cours de l'enquête. Elle est une solution possible pour ceux qui – comme Mamadou – sont contraints de se placer en situation irrégulière

[1] Abdelamalek Sayad, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité, 1. L'illusion du provisoire*, Paris, Raisons d'agir, 2006, p. 31.
[2] Site officiel de l'administration française : http://vosdroits.service-public.fr/F15763.xhtml, [consulté le 7.12.11].

d'emploi par l'effet des pratiques administratives. Elle peut être aussi un recours nécessaire quand on doit impérativement assurer les moyens de son existence.

Pour mon interlocuteur, cette courte expérience de travail par emprunt d'identité est éprouvante. Elle est vécue avec le risque constant d'être découvert et de tout perdre, ce qui explique son sentiment de malaise, sa peur de mal faire ou encore son application à faire « *exactement* » ce qu'on lui dit.

Travailler sous un autre nom induit une plus grande vulnérabilité dont certains éléments sont passés sous silence par Mamadou : l'impossibilité de percevoir le salaire de son travail sans l'intermédiaire de celui qu'il remplace, l'impossibilité de bénéficier des protections sociales associées au salariat (droits d'assurance chômage ou droits à la retraite par exemple). De plus, cette mise sous tutelle peut avoir un prix comme me l'ont révélé plusieurs enquêtés. Soumis au chantage, certains ont du verser au prêteur d'identité une commission qui varie entre dix et trente pourcents du salaire mensuel. Mamadou n'aura pas à payer les services rendus, du moins il ne me le confiera jamais.

Cet épisode de la biographie professionnelle de mon interlocuteur met en exergue le lien étroit entre la situation juridique de l'étranger et sa situation de travail. Et l'on retiendra ici que les autorités préfectorales ont leur part de responsabilité dans les mécanismes de production du travail illégal. « Loin d'être les fraudeurs si souvent dénoncés – écrivent en ce sens Giulia Hersenstein et Alexis Spire, les étrangers contraints de vivre sous l'identité d'un autre [...] sont en fait les victimes d'un système dans lequel [...] les irrégularités en matière de situation administrative empêchent de faire valoir ses droits fondamentaux et entravent l'accès au marché légal du travail[1] ».

Être en marge de la loi par nécessité précarise les conditions de travail. Cette situation exige une extrême prudence et implique une mise sous pression très forte pour le travailleur « clandestin ». Tel a été le quotidien professionnel de Mamadou durant ces trois mois. Et comme nous le verrons, le rapport entre travail et droit demeurera sous-jacent à son expérience migratoire.

[1] Giulia Hersenstein et Alexis Spire, « Vivre avec l'identité d'un autre », *Plein Droit*, n°85, Juin 2010. Url : http://www.gisti.org/spip.php?article1969 [consulté le 9.12.11].

### C. Agent d'accueil remplaçant (2000-2005)

Dès l'obtention de sa nouvelle carte de séjour, Mamadou prend contact avec une agence intérimaire, située elle aussi dans le département du Val-de-Marne. Prestataire de service, elle met à disposition - pour des entreprises, des collectivités et des particuliers - du personnel sur des postes ciblés : agent d'accueil, agent d'entretien, aide à l'entretien du domicile, gardien d'immeubles, manutentionnaire.

Cette agence confie à Mamadou, pendant cinq ans environ, des missions de remplacement comme agent d'accueil dans plusieurs foyers parisiens de jeunes travailleurs. Ces missions sont irrégulières et mon interlocuteur doit s'accommoder d'un emploi du temps imprévisible :

> « *Tu appelles le responsable du planning des foyers et c'est lui qui te dit s'il y a du travail ou pas. Tu peux faire deux ou trois jours par-ci, deux ou trois jour par-là. Dès fois, j'avais une semaine ou deux semaines sans boulot… je pouvais travailler le week-end, la journée ou la nuit… Il n'y avait pas vraiment de règles.* […] *Le maximum que j'ai eu, c'est quatre semaines de suite. Le malheur des uns faisait mon bonheur, c'est-à-dire qu'un gardien malade, ça voulait dire que je pouvais travailler.*»

Le propre du remplaçant est d'être disponible. Et c'est le propre des emplois dits « flexibles » de rendre variables « le temps de travail qui lui est associé, les lieux et les conditions de son exercice, ses éléments statutaires et juridiques[1] ». Pour mon interlocuteur, les conditions d'emploi sont fixées au jour le jour par le biais de recrutements ponctuels et de contrats non durables (contrats journaliers, hebdomadaires et, plus rarement, mensuels).

La variabilité des horaires (le jour ou la nuit, la semaine ou le week-end), et la variabilité des lieux (qui sont autant de changements de cadres sociaux du travail) requièrent du « remplaçant » tout un ensemble de qualités telles que l'aisance relationnelle, l'adaptabilité ou l'autonomie :

> « *C'était un bon boulot, franchement. Dans chaque foyer où j'allais, les jeunes, ça se passait bien avec eux, très bien même… Attends, il y a des foyers où je n'avais même pas à me préparer à manger, dès qu'ils savaient que je venais, c'est eux-mêmes qui préparaient… y'avait une bonne*

[1] Jean-Claude Barbier et Henri Nadel, *La flexibilité du travail et de l'emploi*, Paris, Flammarion, Dominos, 2000, p. 22.

*ambiance et j'étais respecté, y'a des jeunes qui venaient se confier.* [...] *Moi, c'était un boulot que j'aimais bien... parce que tu es en contact avec les jeunes, tu n'as pas de patron, tu n'as pas pression, c'est toi qui gère tout : les rondes de surveillance, la maintenance, les loyers à encaisser, tu gères tout, tout seul.*»

À bien des égards, les différents aspects concrets du poste d'agent d'accueil sont des sources de plaisir pour Mamadou. Le contact avec les jeunes et la liberté au travail sont deux éléments centraux qui participent à la construction d'une vision positive de son activité : en même temps qu'elle le socialise, elle lui offre un certain degré d'autonomie (laquelle est d'ailleurs associée à l'absence de surveillance hiérarchique : « *pas de patron,* [...] *pas de pression »*).

Pour Christian Baudelot et Michel Gollac, le plaisir au travail peut être lié à la qualité de l'emploi exercé. Ils écrivent : « Moins l'emploi est assuré, plus on déclare trouver un agrément au travail. Pour les actifs en CDD, le bonheur d'avoir un emploi l'emporte sur toute autre considération et à tendance à rejaillir sur le plaisir associé au contenu du travail. Il faut « s'estimer heureux » d'avoir un emploi, on prend *donc* plaisir à travailler. Une des composantes essentielles de l'agrément au travail, *plaisir construit*, serait alors la représentation du péril de la perte de l'emploi[1] ».

Le plaisir que Mamadou retire à exercer le métier d'agent d'accueil a-t-il un rapport avec l'incertitude de se voir confier de nouvelles missions ? Une chose est sûre, l'aménagement de son temps de travail est complètement dépendant des fluctuations des demandes de remplacements. Cette variation du temps de travail entraîne nécessairement une variation des revenus : « *tu peux faire des mois à 1500 euros et d'autres à 300 euros* ». Dès lors, on comprend mieux cette idée de mon interlocuteur selon laquelle le malheur des travailleurs permanents fait le bonheur des travailleurs remplaçants.

Entre 2000 et 2003, Mamadou oscille entre des périodes de « rush » et de « vaches maigres ». Pour lui, il s'agit d'avoir une prise sur cette variable « temps de travail » et d'accepter chaque mission pour renforcer la possibilité de s'en voir proposer d'autres :

*« Et puis moi, j'en voulais. J'appelais tous les jours pour savoir s'il y avait des missions. Au bout d'un moment, ils voient que tu es sérieux et c'est eux qui t'appellent. À chaque fois que j'avais le responsable du planning au*

[1]Christian Baudelot, Michel Gollac, *Travailler pour être heureux ?, Le bonheur et le travail en France*, Paris, Fayard, 2003, p. 168.

*téléphone, je disais "oui", quel que soit l'endroit, quel que soit le moment, je disais "oui", je disais "oui" à tout.* […] *J'ai réussi à tourner à un peu près 1000 euros par mois comme ça pendant quelques temps… C'est comme ça que j'ai pu louer l'appart' au Kremlin.»*

L'adoption d'une posture volontaire permet à Mamadou d'obtenir la confiance du chargé de recrutement, « *le responsable du planning* ». Il parvient à travailler plus et à augmenter ses revenus, suffisamment pour louer un studio à quelques kilomètres au sud de Paris : « *C'est petit, mais c'est chez moi* » - me dira-t-il lors de ma première visite à son domicile[1]. Les périodes de non-travail sont moins fréquentes et les temps d'attente entre deux missions sont plus courts.

*«* […] *Puis les moments où tu ne travailles pas… bon des fois, tu n'as vraiment pas d'argent, pace qu'il ne faut pas rester trop longtemps non plus sans missions… Parce qu'une semaine, deux semaines sans rien, ça va, ça passe.* […]. *Mais quand même, les moments où j'avais pas de missions, ça me permettait de profiter des petits plaisirs de la vie* [sourire]. […] *Bon, je pouvais pas faire ce que je voulais, quand y'a pas de fric, y'a pas de fric, mais dès que je pouvais, je faisais la fête, j'achetais des belles fringues, tu sais comme j'aime les fringues hein ! Ça me permettait de faire des petits restos, de sortir avec des filles, ah ça !* [rires]»

Au départ, le travail temporaire relevait, pour Mamadou, bien plus d'une contrainte que d'un choix. L'objectif était de « réaliser le but immédiat de travailler[2]». À mesure que cette situation d'emploi perdure, il apprend à faire avec les contraintes qui lui sont attachées, notamment en réduisant les périodes d'inactivité trop longues. Protégeant mieux ses conditions d'emploi (plus grande régularité des missions et des revenus), ce sont ses conditions de vie qui, du même coup, s'améliorent. L'intermittence de l'emploi n'est plus alors perçue comme une contrainte par mon interlocuteur mais comme une manière possible de mener son existence.

Il se forge ainsi une vision du travail qui laisse la place « *aux petits plaisirs de la vie* », comme il dit. Pour le dire différemment, cette combinaison entre le temps travaillé et le temps libre dessine les grandes lignes d'un mode de fonctionnement

[1] Quelques repères chronologiques s'imposent sur le parcours résidentiel de Mamadou précédant la location de son appartement. Entre 1999 et 2001, Mamadou est sans domicile. Il loge « *dans les hôpitaux* », « *les urgences* » ou « *chez des amis* » résidant à Paris ou en proche banlieue. Entre 2001-2003, il profite de l'arrivée de Yaya en France (voir personnage de l'enquête, p. 36), un ami et voisin du quartier Hamdallaye à Bamako, pour s'installer chez lui dans le XIème arrondissement de la capitale. 2003-2009, Mamadou, loue un appartement dans la ville du Kremlin-Bicêtre.

[2] Dominique Glaymann, *L'intérim*, Paris, La découverte, Repères, 2007, p. 35.

qu'il apprécie. Loin de se considérer comme le maitre de son parcours *(« quand y'a pas de fric y'a pas de fric »*), il peut néanmoins subvenir à ses besoins et, quand les rentrées d'argent sont suffisantes, s'adonner à ses loisirs ainsi qu'à la consommation de biens matériels (vêtements, téléphones portables, montres, etc.). En bref, Mamadou accepte la flexibilité de l'emploi et, d'une certaine façon, il y adhère.

Ce point retiendra mon attention ultérieurement dans la mesure où la « conception de l'emploi intermittent », si elle apparaît ici sous une forme individuelle, est partagée par plusieurs enquêtés ; ce qui indique non seulement une forme de socialisation professionnelle spécifique mais aussi « une tendance lourde de l'évolution du marché de l'emploi[1]» en France.

À la fin de l'année 2005, l'agence intérimaire – à laquelle est rattachée Mamadou - perd le marché des foyers de jeunes travailleurs. Ce retournement de conjoncture frappe de plein fouet les agents d'accueil remplaçants et ce sont eux, les « instables », qui font les frais des arrêts d'embauche.

> « *J'ai plus eu de missions du tout.* [...] *Ça s'est arrêté comme ça, du jour au lendemain. Mais c'est comme ça dans l'intérim, du jour au lendemain, on te balaie.»*

Cet évènement met fin à l'équilibre entre les périodes de travail et de non travail que Mamadou semblait avoir trouvé. Il rend également saillant la fragilité des contrats proposés par l'intérim. Je m'explique brièvement.

Les missions intérimaires sont courtes. Elles sont d'ailleurs estimées par Pôle emploi à 8,7 jours en moyenne en 2010[2]. Elles permettent d'ajuster la ressource travail au plus près des besoins de l'entreprise utilisatrice. En cas de baisse (ou d'absence) d'activité, la main d'œuvre temporaire n'est plus nécessaire. Et il suffit simplement à l'agence de ne pas reconduire les contrats de ses intérimaires.

C'est pourquoi Dominique Glaymann parle à propos des travailleurs intérimaires de « variables d'ajustement[3]». C'est également la raison pour laquelle l'emploi intérimaire est si souvent considéré comme une forme d'emploi précaire. D'abord parce qu'il « déroge à la norme du point de vue de la *durée* et de la *stabilité*

[1] Serge Paugam, *Le salarié de la précarité*, Paris, PUF, 2000, p. 67.
[2] Béatrice Caussain, Fabien Dupuis, « Profil des intérimaires et durée des missions en 2010 », Pôle emploi, Repères et Analyses, n°23, 2011. Url : http://www.pole-emploi.org/communication/profil-des-int-rimaires-et-dur-e-des-missions-en-2010-@/communication/coarticle.jspz?id=6632,[Consulté le 13 décembre 2011].
[3] *Op.cit.,* Glaymann, *L'intérim*, 2007, p. 21.

du contrat de travail[1] ». Ensuite, parce qu'il plonge dans l'insécurité permanente cette frange de la population active inscrite durablement dans la condition intérimaire (insécurité face à l'emploi et à l'avenir, fragilité des conditions économiques de vie).

### D. « Petits boulots » et quête d'un CDI (2006-2007)

Par l'intermédiaire d'un ami bamakois, il obtient un poste de commis de cuisine dans une cafétéria d'un grand musée parisien. Pendant trois mois – durée du contrat saisonnier qu'il a signé – Mamadou occupe le premier échelon de la hiérarchie des métiers de la cuisine.

> « *C'était un boulot de merde.* [...] *C'était surtout le rythme, il fallait sortir les plats à la chaîne, toujours les mêmes plats, toujours les même gestes. C'était le rush tout le temps, il fallait pas s'embrouiller dans les commandes, t'es toujours en stress en fait. Et le lendemain fallait recommencer, là, c'est surtout la cadence qui était dure, surtout que tu es toujours debout.* [...] *Le chef cuisinier, il te donne toujours des ordres, toi, tu dois te taire et faire ce qu'on dit*.»

La répétition des tâches sur une cadence « *à la chaine* », le stress des « rushs » la subordination hiérarchique, la fatigue engendrée par le simple fait d'être « *toujours debout* », ces quelques éléments évoqués par Mamadou pour définir les conditions de son travail tournent essentiellement autour du thème de la pénibilité ; une pénibilité qu'il espère « *ne jamais revivre* ». Aussi la fin de la saison est-elle une délivrance pour mon interlocuteur :

> « *Plus jamais ça ! C'est ce que je me suis promis. Mais bon, c'est ça qui est bien quand même, c'est qu'après la saison, tu ne dois rien à personne, tu n'as plus d'obligations et tu as des sous, t'es libre quoi*.»

C'est peut être là un avantage du travail temporaire : celui de pouvoir bénéficier, suite à un période d'emploi suffisamment longue et rémunérée, d'un temps sans « *obligations* », libre de tout engagement professionnel. C'est en tous cas ce que suggère Mamadou. Et il met à profit les revenus perçus ainsi que le temps dégagé pour marquer une pause dans sa quête d'emploi et pour retourner, l'espace d'un

[1] Margaret Maruani et Emmanuel Reynaud, *Sociologie de l'emploi*, Paris, La découverte, [1993], 2004, p. 52.

mois, à Bamako. De ce séjour, il reviendra les poches vides : « *j'avais à peine de quoi payer mon loyer* »[1]. Face à l'urgence de la situation, il accepte un travail « au noir » comme « *vendeur de costume* ».

> *« J'ai jamais été aussi mal traité, la nana me parlait comme à un chien ! On était deux à travailler au black comme ça. Le mec qui était avec moi, il avait pas de papiers du tout, il n'avait pas le droit de résider en France. Je sais pas mais pour certains patrons, c'est comme si ça leur donnait tous les droits. Parce que quand t'as pas de papiers, t'as la trouille. Moi, j'étais quand même en règle… Enfin, je ne risquais pas l'expulsion.* […] *J'ai du faire deux mois là-bas. De toute façon, j'étais mal payé.»*

Mamadou décrit une situation de travail qui m'a été rapportée par différents enquêtés, une situation où certains patrons n'hésitent pas à profiter de la position illégale des « sans-papiers » pour les exploiter : sous rémunération, journée de travail allongées, activités insalubres, non respect des conditions de sécurité, etc. Toujours d'après certains de mes interlocuteurs, cette main-d'œuvre « bon marché » est bien souvent contrainte « au silence ». La faiblesse des revendications des « irréguliers » s'explique en partie par la crainte de perdre leurs emplois mais aussi, et peut être avant tout, par la peur d'être expulsés du pays[2].

Bref, la première moitié de l'année 2006 fût marquée par deux expériences du travail insatisfaisantes pour Mamadou. En août, toujours par le biais de son réseau de

[1] Les retours au pays sont souvent perçus comme un « retour aux sources » par les enquêtés. Ils retrouvent leurs familles et leurs amis ainsi que certains lieux familiers dans lesquels ils ont passé leurs enfances et leurs adolescences. On réinvestit aussi des pratiques d'avant la migration comme celle du thé devant chez soi ou encore les sorties au bar ou en discothèque. Mais ces retours sont également des périodes ou l'on doit montrer aux autres, et à ses proches en particulier, que la migration a un sens. Pour plusieurs de mes interlocuteurs - et comme j'ai pu l'observer lors de mon séjour à Bamako - cela passe, entre autres, par une mise en scène de la réussite en France. Et les dons d'argent et de biens matériels en sont les signes les plus visibles.

[2] Daouda témoigne en ce sens lorsqu'il effectuait une mission intérimaire pour la SNCF en 2005. Sa fonction était alors de nettoyer les trains : *« Franchement, nous on est là en train de frotter… Et tous les potes que j'ai, qui ont au moins 5, 6 ans de boulot là-bas, ils ont les yeux rouges. Parce qu'ils n'ont pas de lunettes de protection, pas de masques… On se dit peut être c'est parce que c'est des immigrés alors on s'en fout. Pas de protections pour nous, c'est comme ça.* […] *Moi, je me suis révolté pour ça. Je leur ai dit : "* moi, je ne bosse pas si on me donne pas les conditions de travail *".* [Il me montre ses mains ravagées par le froid et l'eau glacée]. *Pareil, on n'avait pas de gilets pour que l'on puisse nous voir dans la nuit … parce qu'on travaille dans le noir. À tout moment il peut y avoir des trains qui passent alors ils pourraient nous donner des combinaisons de signalisation. Chaque fois, on ne nous les donnait pas, on nous les vendait !* […] *Sur mon contrat de travail, déjà, moi je vois : "* Chaussures de sécurité fournies*". On nous a jamais fourni de chaussures de sécurité… Mais comme il y a plein de gens qui travaillent là-bas et qui bossent sans papiers. Alors eux, ils peuvent pas causer, ils ne peuvent pas du tout causer. Alors moi, j'entendais derrière mon dos : "*ouais comme il est en règle, alors c'est pour ça qu'il se permet de faire des trucs comme ça, de se plaindre aux patrons*".»*

connaissance bamakois, il se voit proposer une mission de remplacement en tant que gardien de stade, dans la ville de son domicile : « *mon pote devait rentrer au pays deux mois, il m'a mis sur le coup* ». Embauché en CDD par la Marie du Kremlin-Bicêtre, les horaires varient d'une semaine à l'autre : 8h-15h30 puis 15h30 à 23h avec le jeudi comme jour de repos. Ce travail lui permet de renouer le fil avec le « mode de vie intermittent » en combinant temps pour soi et temps au travail. Il retrouve également un certain degré de liberté dans la gestion individuelle des tâches qui incombent à son poste (surveillance des locaux, coordination des activités sportives, maintenance et nettoyage des équipements). Dans son discours, l'importance d'être autonome au travail se traduit par certaines phrases significatives : *« J'étais le maître du stade », « J'étais le chef »* ; « *j'avais mon bureau à moi avec tout le confort : canapé, télé, cafetière* ».

Les deux mois de remplacement s'écoulent sans incidents. À la manière de son expérience dans les foyers de jeunes travailleurs (acceptation de chaque demande de remplacement, posture volontaire), Mamadou obtient une fois de plus la confiance de son employeur (la mairie). Les CDD se multiplient durant un an et lui permettent de tenir le coup financièrement malgré des périodes plus ou moins longues d'inactivité.

Mais cette fois-ci, il n'est pas question de subir les aléas du marché et de se voir exclu, « *du jour au lendemain* », d'un travail qui lui convient. Mamadou va donc chercher à se stabiliser. Deux raisons supplémentaires renforcent cette volonté de consolider son emploi.

Premièrement, Mamadou vit en couple depuis plusieurs mois dans le studio du Kremlin-Bicêtre et sa compagne est enceinte. La naissance imminente de sa fille s'accompagne d'une prise de conscience plus aiguë de la condition précaire qui est la sienne :

> *« C'est ce que je me suis dit : "*Je ne peux plus vivre comme ça, sans savoir comment ça va se passer après*". Je vais être père ! Il faut que j'assure maintenant.»*

Deuxièmement, le bruit court qu'un gardien titulaire prend sa retraite et qu'un CDI peut être décroché. Pour Mamadou, c'est une occasion de ne plus être à la périphérie du travail stable mais d'entrer dans le noyau dur des salariés permanents : « *Ça m'éviterait de courir après l'argent, le travail et les titres de séjour.*»

Pour ces deux raisons, se stabiliser dans l'emploi devient une priorité incontournable pour mieux protéger ses conditions de vie ainsi que celle de sa future famille. C'est aussi la garantie d'une plus grande visibilité sur l'avenir, l'assurance de ne plus vivre dans l'incertitude du lendemain.

Nous sommes au mois d'août 2007. Mon interlocuteur s'emploie donc à sortir du « temporaire » sur le plan professionnel. Il se pose alors une question simple et essentielle : « *quel employeur voudrait embaucher* [en CDI] *une personne qui n'a qu'un titre de séjour d'un an ?* ». La réponse lui apparaît évidente : pour s'extraire du travail temporaire, il lui faut d'abord s'extraire d'un statut juridique provisoire. Sa première démarche est donc administrative. Il s'agit de ne plus être soumis au système annuel des cartes de séjour et d'obtenir une carte de résident de 10 ans.

Les autorités préfectorales refuseront sa demande. Si les motifs de ce refus ne lui seront pas divulgués, Mamadou suppose que l'irrégularité de ses revenus en a été la cause principale. En effet, entres autres conditions à remplir, l'étranger (hors union européenne), doit apporter les « preuves de [ses] ressources propres, suffisantes, stables et régulières depuis 5 ans[1] ». Or, depuis son arrivée en France en 1999, l'itinéraire professionnel de cet enquêté s'est fait dans la discontinuité entrainant nécessairement une discontinuité des revenus.

Mamadou est placé dans une situation paradoxale : pour stabiliser ses conditions d'emploi, il doit changer de statut juridique, mais pour changer de statut juridique, il doit justifier d'une stabilité d'emploi. Loin d'être un cas unique dans l'enquête, certains de mes interlocuteurs bamakois se trouvent ainsi maintenus - par le double effet des emplois et des titres de séjour temporaires - à la marge des formes bien intégrées du monde du travail.

### E. Retour à la case départ (2007-2010)

En octobre 2007, Mamadou prépare ses « *vacances au bled* ». C'est son deuxième retour à Bamako en huit ans. Il demande à son frère, Daouda, d'effectuer à sa place les remplacements proposés par son employeur, la mairie de Kremlin Bicêtre. Ainsi organisé, Mamadou quitte Paris pour un mois. Je serai du voyage.

À Bamako, nous passerons plusieurs semaines hébergés dans sa maison familiale située dans le quartier Hamdallaye de la capitale malienne. Fin novembre,

[1] Site officiel de l'administration française : http://vosdroits.service-public.fr/F11217.xhtml [consulté le 14.12.11].

la parenthèse bamakoise se referme pour mon interlocuteur : il rentre en France. Pour ma part, je prolongerai mon séjour en Afrique de quelques mois.

> **[Bamako, le 31.12.07]** Veille du nouvel an, Mamadou me confie par téléphone que son retour à Paris est très difficile. Son genou lui fait terriblement mal, ce qui l'a empêché de reprendre le boulot. Deux semaines au lit, deux semaines à l'hôpital ont été son emploi du temps du mois qui vient de s'écouler. Cet épisode a d'ailleurs fini par lui coûter sa place. Ne pouvant pas travailler, Daouda a continué de le remplacer. Mais le manque de sérieux et les absences répétées de ce dernier ont « *gâté* » la réputation de Mamadou, c'est du moins ce qu'il m'explique :
>
> « *Il n'arrivait jamais à l'heure, ou y venait pas du tout, tu te rends compte ? Ah non … Je n'ai pas pu sauver mon travail. Et puis moi, avec mon genou, je ne pouvais pas reprendre le boulot. Je vais me faire opérer.*»

La maladie de Mamadou (hémophilie) s'est aggravée dès les premiers jours de son retour en France : « *je pouvais à peine me déplacer, même avec des béquilles* ». Pour mettre un terme à sa souffrance physique, il se fait opérer du genou au début de l'année 2008 (ce qui correspond par ailleurs à la naissance de sa fille). Dans le même temps, il perd le contact avec la mairie du Kremlin Bicêtre et avec lui une source de revenu, la possibilité d'exercer un métier apprécié ainsi que celle de décrocher un CDI. Pendant près d'une année, il passera son temps entre le centre de rééducation du Kremlin Bicêtre et son domicile, une année durant laquelle il n'exercera aucune activité rémunérée : *« ce sont mes frères qui m'aidaient financièrement, comme ils pouvaient, mais bon, c'était très, très, très dur.»*

L'année 2009 se caractérise par une chute sévère de ses conditions d'existence dans son ensemble. D'abord, les tensions répétées avec Fatim, sa compagne, rendent la vie de famille difficile : « *on s'engueulait tous les jours devant la petite, et comme chez moi, c'est pas bien grand*, […] *ça me rendait fou* ». Ils décident de se séparer. Fatim et Adiaratu (leur fille), quittent l'appartement en juin.

Quelques mois plus tard, il apprend le décès de son père à Bamako. Malgré les grandes difficultés économiques auxquelles il doit faire face, il parvient à réunir suffisamment d'argent pour partir au pays :

> « *J'ai déjà raté la cérémonie pour maman* [décédée en 2007]*, moralement, ça passe pas… Je ne pouvais pas rater la cérémonie pour papa.*»

Ensuite, cela fait plusieurs mois que Mamadou ne s'acquitte plus de son loyer et c'est à Bamako qu'on l'informe que « *les serrures de* [son] *appartement* [en France] *ont été changées* ». Autrement dit, il est expulsé de son logement :

> « *Quand je suis revenu du bled, c'était le néant. J'avais tout perdu, mon père ma maison, pas de travail… Je recommence tout à zéro, j'avais le moral au plus bas* [silence]. *Je suis parti vivre chez Ibrahim à Montereau, je n'avais même plus de quoi me payer une carte de téléphone… Je suis resté 8 mois comme ça.* »

Âgé de 37 ans, Mamadou repart « *à zéro* » et vit bien en dessous du seuil de pauvreté[1]. Il lui faudra plusieurs mois pour affronter à nouveau le monde du travail : *« c'était dur de m'y remettre* ». Il s'inscrit alors dans une nouvelle agence intérimaire parisienne. Mais il refuse les deux missions pour lesquelles il est contacté : la première parce qu'il lui est impossible de se rendre à temps dans les locaux de l'entreprise cliente *(« il m'appelle à 11h, j'étais à Montereau et je devais à 13h à Anthony pour faire le ménage là-bas, je ne pouvais pas y être»*) ; la seconde parce qu'il s'agissait d'être déménageur (*« avec ma jambe, c'était impensable* »).

> *« Ça m'a grillé auprès* [de l'agence d'intérim]. *Elle te propose un truc, deux trucs, après c'est mort, elle voit que tu ne réponds pas et elles ne font plus appel à toi.* […] *Je sais qu'il faut du temps pour qu'une agence fasse bien souvent appel à toi, pour que tu sois dans leurs "petits papiers".»*

Mamadou suggère que l'intégration dans le monde intérimaire prend du temps, un temps qu'il faut investir pour pouvoir s'installer dans ce que Nicolas Jounin nomme le « réseau de recommandation[2] ». Encore faut-il pouvoir répondre à la double exigence des agences : disponibilité totale du travailleur et acceptation de chaque mission, quelle qu'elle soit.

En 2010, mon interlocuteur rencontre **«** *un vieux frère malien* » lors d'un repas entre amis, prénommé Cheick. Ce dernier « *bricole chez les gens* », « *c'est un homme à tout faire* » :

---

[1] Selon l'Insee, « le seuil de pauvreté, qui correspond à 60 % du niveau de vie médian de la population, s'établit à 954 euros mensuels en 2009. 13,5 % des personnes vivent en dessous de ce seuil, soit 8,2 millions de personnes ».
URL : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=ip1365 [consulté le 17 décembre 2011]

[2] Nicolas Jounin, *Chantier interdit au public, Enquête parmi les travailleurs du bâtiment*, Paris, La Découverte, 2008, p. 125.

*« Je lui ai demandé s'il n'avait pas besoin d'un coup demain. On a pas parlé salaire. Il m'a proposé deux missions pour repeindre des appartements à droite, à gauche. La première a duré deux semaines, j'ai été payé 150 euros* [...]. *Un Africain qui exploite un autre Africain, je ne peux pas comprendre ça, mais c'est fréquent, c'est très fréquent même… Deuxième mission, j'ai été payé 200 euros pour trois semaines. Il n'a même pas été là, c'est moi qui ai fait tout le travail, même pas un merci, rien, alors que j'essayais de bien faire mon boulot… Après qu'est-ce que j'apprends ? Que lui il a pris 1000 euros sur ça, franchement… J'en ai fait encore deux ou trois missions comme ça mais il faut que je trouve autre chose.»*

Mamadou s'improvise peintre dans le secteur informel. Il évoque une situation d'exploitation par un « compatriote », une situation incompréhensible à ses yeux qui se caractérise par la sous-reconnaissance de son travail (« *même pas un merci* ») et un décalage important entre la rémunération perçue et la quantité de travail effectuée (à ce moment, il estime ses revenus mensuels à 280 euros par mois).

Cette expérience de travail fût la dernière qui m'ait été rapportée par Mamadou en décembre 2011. Âgé de 38 ans, il se pose aujourd'hui de sérieuses questions sur son avenir professionnel, un avenir dont il ne sait pas s'il doit le concevoir dans la société d'immigration - « *moi, c'est la France ou rien* » - ou dans la société d'émigration - « *je voudrais hypothéquer notre maison à Bamako* [*et*] *monter une boîte là-bas*[1] ». Ces propos contradictoires (tenus à quelques semaines d'intervalle) sont ceux d'un homme dont la précarité d'emploi[2] met en cause les raisons de sa présence en France, c'est-à-dire les raisons de son immigration.

### F. Résumons-nous

Quelle qu'ait été la filière d'emploi empruntée par Mamadou - légale ou illégale, par le biais de l'intérim ou de son propre réseau d'interconnaissance, jamais il n'est parvenu à sécuriser durablement ses conditions sociales et économiques de vie. Son itinéraire professionnel peut se résumer à une inscription partielle dans le monde du

[1] Lorsque le père de Mamadou est décédé (2009), les frères aînés de la famille ont hérité d'une maison dans le quartier Bankoni de la capitale malienne. Cette dernière – qui n'est pas la maison de leur enfance - est aujourd'hui louée par des membres de la famille.

[2] Pour Serge Paugam, la précarité de l'emploi est définie quand l'emploi est « incertain et [que le salarié] ne peut prévoir son avenir professionnel », sa situation étant caractérisée par « une forte vulnérabilité économique et une restriction, au moins potentielle des droits sociaux». *Op. cit.,* Paugam, 2000, p. 356. Je m'en tiens ici à cette définition de l'auteur.

travail, une inscription partielle et en bas de l'échelle des positions socioprofessionnelles.

Les facteurs explicatifs de ce parcours sont nombreux. Aux premiers rangs de ceux-ci, je placerai la nécessité immédiate pour mon interlocuteur de faire face à une grande précarité qui, depuis son arrivée en France en 1999, n'a jamais cessé de peser sur ses conditions d'immigration dans son ensemble. Pour Mamadou, il s'agissait d'aller là où il était possible de travailler, là où il était possible de « *gagner sa croûte* » au plus vite. C'est ainsi qu'il découvre les mondes du travail flexible, temporaire ou au noir, mondes dans lesquels il navigue à vue, au gré des opportunités qui s'offrent à lui. Il ignorait alors qu'il ne sortirait pas de cette voie dans laquelle il est engagé depuis douze ans maintenant.

Il convient d'abord de rappeler que toutes les expériences du travail vécues par mon interlocuteur n'ont pas été perçues par lui de manière négative. Ainsi, parmi la les métiers qu'il a exercé, celui d'agent d'accueil intérimaire dans les foyers de jeunes travailleurs et celui de gardien de stade municipal « remplaçant » lui ont procuré une certaine satisfaction. D'abord, ces deux activités lui ont offert une marge de liberté dans le travail : gestion individuelle du temps et des tâches à accomplir liée, en partie du moins, à l'absence de surveillance hiérarchique. Ensuite, le statut de remplaçant a permis à Mamadou d'expérimenter un mode de vie intermittent, un mode de vie fondé sur l'alternance entre des périodes de travail et des périodes de temps libre. En bref, ces deux activités, par leur contenu et leur rémunération, ont conféré à Mamadou une autonomie *dans* et *par* le travail. Cette autonomie a été d'autant plus importante à ses yeux qu'elle correspondait à son projet de migration.

Bout à bout, Mamadou a exercé ces deux métiers durant sept ans (entre 2000 et 2005 puis entre 2006 et 2007), faisant de l'intermittence de l'emploi un élément central de l'organisation de son immigration.

Mais à travers ces deux expériences de travail, il découvre aussi l'emploi instable, une instabilité fondée avant tout sur la faiblesse des protections attachées aux contrats de travail de (très) courte durée. Lorsqu'il était agent d'accueil intérimaire, il a suffit que son agence perde le marché des foyers de jeunes travailleurs pour que les « missions » ne soient pas reconduites. Lorsqu'il était gardien de stade, la dégradation de son état de santé - entraînant près d'une année d'hospitalisation – l'a empêché de tenir son poste ; et les CDD ont cessé, eux aussi, d'être reconduits.

Mamadou a bien tenté de sécuriser ses conditions d'emploi, notamment en cherchant à décrocher un CDI en tant que gardien de stade. Mais la condition d'étranger (en droit) et la condition de « travailleur temporaire » tendent à se renforcer mutuellement, contribuant ainsi à maintenir mon interlocuteur dans le « provisoire ».

Et c'est finalement cette dimension « provisoire » qui caractérise l'itinéraire professionnel de cet interlocuteur, de telle sorte que la sécurité de l'emploi est aujourd'hui perçue par lui comme une quête de plus en plus illusoire : *« le boulot, ça vient, ça repart. Tu n'y peux rien* ». Il s'agit donc d'une carrière professionnelle en pointillé, marquée non seulement par une discontinuité de l'emploi et des revenus, mais aussi par une pluralité de métiers qui n'ont à peu près rien à voir les uns avec les autres (vendeur de costumes, commis de cuisine, peintre, etc.). Aussi l'intermittence de l'emploi est-elle également synonyme - pour cet interlocuteur - d'une socialisation professionnelle hétérogène.

Pour autant, et comme je l'ai précisé plus haut, la diversité des métiers exercés par Mamadou présentent le point commun de se situer en bas de la hiérarchie professionnelle. Cela m'amène à formuler une dernière remarque à propos de son capital scolaire. Dans son discours sur le travail, il n'a que très rarement évoqué sa formation en commerce international suivie au Mali. Tout se passe comme s'il n'attendait rien de son diplôme, comme si celui-ci n'était d'aucune utilité pour une mobilité professionnelle ascendante en France.

Il semble ici que ses conditions d'immigration et d'emplois dans l'immigration ont très vite contraint Mamadou à faire le deuil de son diplôme. Encore une fois, il faut garder à l'esprit que mon interlocuteur, durant la totalité de son expérience migratoire, a du faire avec une précarité économique toujours menaçante.

> *« Regarde, j'ai fait toutes sortes de boulots et j'ai toujours gagné un salaire bien en dessous de SMIC. Je ne compte pas tous les mois où je n'avais rien… Je ne sais même pas comment j'ai fait… Je me dis toujours que "*ça va aller*", c'est ma devise. De toute façon, pour moi le travail maintenant, c'est avoir le minimum pour survivre, peu importe dans quoi, c'est juste le minimum pour survivre.*»

Dans cette déclaration recueillie au mois de novembre 2011, on comprend que le travail pour Mamadou n'a aujourd'hui d'autre finalité que celle de « *survivre* », il n'a d'autre fonction que le revenu qu'il procure. Dans ces conditions, exercer un métier à

la hauteur de son diplôme apparaît comme totalement secondaire : *«je sais que ce n'est pas* [lui] *qui va me nourrir !* ». Ainsi la position précaire qu'il occupe dans l'espace d'immigration depuis plusieurs années a-t-elle rendu inopérant son diplôme malien sur le marché de l'emploi français.

Toujours est-il que le travail demeure le pilier central de l'expérience migratoire. À ce jour, Mamadou n'a aucune attache solide dans un secteur d'emploi ou un autre. Il n'a pas non plus de revenus suffisamment stables pour penser sa vie dans la durée. Sa condition d'intermittent de l'emploi, subie plutôt que choisie, le place dans une insécurité économique et sociale permanente. Cette inscription parcellaire dans le monde du travail signifie par extension une inscription parcellaire dans la société d'immigration. Or, comme le souligne Abdelmalek Sayad, «immigration et travail sont deux états consubstantiellement liés au point qu'on ne peut remettre en cause l'un sans, du même coup, remettre en cause l'autre et proprement se remettre en cause[1]».

Alors que la migration était au départ conçue comme un moyen de donner une impulsion ascensionnelle à sa carrière professionnelle, Mamadou fait le constat d'une stagnation – pour un temps indéfini – dans les positions les plus basses de la hiérarchie des métiers. Cette stagnation fait que son immigration en France cesse d'être perçue comme une solution. Lorsque Mamadou définit le travail uniquement par le gain qu'il rapporte, ou encore lorsqu'il projette un retour à Bamako pour y « *monter une boîte* », on devine une certaine forme de résignation quant aux aspirations sociales et professionnelles qu'il avait placé dans la société française.

## 1.3 Remarques sur la méthode biographique

L'avantage d'une analyse en termes d'itinéraire est d'offrir une vision d'ensemble de la « carrière[2] » d'un individu. Je voudrais formuler deux remarques à ce propos.

Premièrement, l'étude des itinéraires professionnels d'Ibrahim et de Mamadou, porte sur une période de vie suffisamment longue - 6 et 11 ans - pour laisser

[1] Abdelmalek Sayad, *La double absence*, paris, Seuil, Liber, p.248.

[2] Je rappelle que pour le terme « carrière », j'utilise la définition d'Howard Saul Becker proposée dans son livre *Outsiders*. Elle « désigne les facteurs dont dépend la mobilité d'une position à une autre, c'est-à-dire aussi bien les faits objectifs relevant de la structure sociale que les changements dans les perspectives, les motivations et les désirs de l'individu ». Howard Saul Becker, *Outsiders*, Paris, Métailié, [1963], 1985, p. 47.

entrevoir leurs déplacements dans la structure sociale française : ascendant pour Ibrahim et descendant pour Mamadou. Autrement dit, il y a mobilité sociale. Cela rappelle que la position sociale d'un individu n'est pas fixée une fois pour toute, elle ne vaut que pour un moment donné du temps. C'est ce qui justifie – en partie du moins - l'utilisation du terme « itinéraire » qui inclut l'idée d'étape et donc celle de mobilité d'une position à une autre.

Deuxièmement, et au risque de l'évidence, on a vu qu'un itinéraire professionnel ne peut pas être compris à partir de la seule dimension « travail » de l'existence de l'individu. Une série de variables – telles que l'origine sociale, la situation familiale, le capital scolaire ou social, etc. – orientent l'histoire de chacun de même qu'elle oriente la manière dont elle est racontée par le « biographe ». En exemple, on peut citer le décès des parents de Mamadou et d'Ibrahim qui entraînent leur retour à Bamako ainsi qu'une rupture dans leur itinéraire professionnel en France. Cette remarque rappelle simplement que les frontières entre les différents pôles de la vie sociale sont poreuses, qu'elles agissent les unes sur les autres.

Mais c'est aussi dans cette variabilité des facteurs explicatifs que réside un risque majeur du récit biographique : celui de « l'évanouissement [...] des traits pertinents de la description ». « Ici, écrit Jean-Claude Passeron, ce qui est visé, [...] c'est de toucher du doigt la forme concrète, singulière, immédiatement compréhensible, de l'enchaînement des effets. [...] Puisque tout ça est du réel, du « direct », que ce réel est ramassé, raconté, récité, recueilli, [...] il devient affectivement difficile d'en laisser perdre la moindre parcelle, chacune participant à la saveur totale du récit. Bref, le récit biographique [...] se berç[ent] de la certitude que rien n'est insignifiant"[1]».

Cependant, il faut bien se laisser porter par les biographies individuelles pour voir apparaître les « traits pertinents de la description ». Il y a donc un équilibre à trouver entre une description trop courte - qui laisserait échapper le réseau des déterminations qui agissent sur l'individu et la manière dont celui-ci y réagit – et une description trop longue dans laquelle le flot de détails ferait perdre le fil de ce qui est utile pour l'analyse.

Poussé par la volonté d'arriver « au bout de leur histoire », j'ai eu le sentiment d'être pris dans « ce piège de l'exhaustivité » lorsque j'avançais dans l'écriture des ces deux itinéraires. À cela s'est également ajouté la frustration d'aborder certains traits

[1] Jean-Claude Passeron, « Biographies, flux, trajectoires. Questions de l'extérieur.», *Biographies et cycles de vie*, n° 5, 1989. URL : http://enquete.revues.org/document77.html [consulté le 29.12.11].

de leur biographie « en surface », sans avoir la possibilité des les approfondir ou de les rattacher à une problématique plus large.

Ce que je veux dire ici, c'est que les éléments sociologiques mis en évidence dans les biographies professionnelles précédentes sont nombreux et qu'ils constituent autant de pistes de recherche possibles : déclassement, double condition de travailleur-étudiant, travail dans le secteur informel, socialisation professionnelle, etc. C'est pourquoi il me faut maintenant sélectionner certains de ces éléments et les réinsérer dans l'histoire collective du groupe d'interconnaissance de cette enquête.

Et puisque l'objectif de ce chapitre est de comprendre les mécanismes par lesquels mes interlocuteurs s'insèrent dans l'espace socioprofessionnel parisien, j'ai choisi de revenir plus en profondeur sur les contraintes sociales qui freinent leurs carrières et leurs ambitions professionnelles.

## 2. Travail à mobilité réduite

L'expression « travail à mobilité réduite » peut surprendre. C'est pourquoi il me faut commencer par expliquer ce que j'entends par là. À travers l'étude des itinéraires professionnels d'Ibrahim et de Mamadou, un élément a particulièrement retenu mon attention : ces deux enquêtés occupent, dans la société d'immigration, des positions sociales et économiques en deçà de leurs aspirations et de leurs conditions de vie originelles (la petite bourgeoisie bamakoise). Si l'on se réfère à la classification des « niveaux de salaires de différentes strates du salariat en France », proposée par Louis Chauvel, Ibrahim appartient à la classe moyenne inférieure - avec un salaire compris entre 1143 et 1524 euros (en oubliant ici sa période de double emploi sur une période de deux ans) – et Mamadou au groupe populaire - avec un salaire entre 0 à 1143 euros par mois[1]. À s'en tenir là - c'est-à-dire à une « vision simple [...] mais aussi excessivement simpliste[2]» de leur position dans la société française selon le seul critère du salaire - mes deux interlocuteurs se situent dans la fourchette basse de la hiérarchie économique en France.

Ces salaires correspondent aux professions exercées par eux depuis leur immigration : Ibrahim est préparateur en pharmacie – PCS profession intermédiaire selon l'INSEE - et Mamadou a toujours occupé des postes à temps partiel et situés en bas de l'échelle des professions.

---

[1] Quatre remarques doivent être faites. Premièrement, les salaires annoncés ici sont ceux qui m'ont été déclarés par mes interlocuteurs : Ibrahim déclare un salaire mensuel net de 1400 euros et Mamadou estime, compte tenu de l'irrégularité de ses activités rémunérées, son salaire comme ayant toujours été « *bien en dessous du SMIC* ». Deuxièmement, en ce qui concerne la classification opérée par Louis Chauvel, elle concerne uniquement les salaires à temps plein, ce qui exclut, entre autres, les populations indépendantes non salariées, les chômeurs, les actifs à temps partiel. Troisièmement, il faut préciser que l'auteur distingue cinq groupes économiques selon leur niveau de salaire : le groupe populaire (entre 0 et 1143 euros), la classe moyenne inférieure (entre 1143 et 1524 euros), la classe moyenne intermédiaire (entre 1524 et 2286 euros), la classe moyenne supérieure (entre 2286 et 3429 euros) et le groupe élitaire (plus de 3429 euros). [Louis Chauvel, 2006, p. 22]. Enfin, il me faut dire que la désignation « classe moyenne supérieure » recoupe ici celle de « petite bourgeoisie » employée pour qualifier la condition sociale d'origine des personnages de l'enquête. Et l'on a vu que cette dernière présentait certains traits spécifiques tels que : la profession du chef de famille (professions libérales par exemple), la hauteur des salaires, le capital scolaire, la capacité d'accumuler ou encore la scolarisation longue des enfants.

[2]Louis Chauvel, *Les classes moyennes à la dérive*, Paris, Seuil, La république des idées, 2006, p. 25. En plus des salaires perçus par une personne, il s'agirait de prendre en compte l'ensemble des revenus disponibles d'un ménage, après l'impôt sur le revenu, et selon la structure familiale considérée (célibataire, marié, famille avec enfants, etc.). Selon l'INSEE, « le revenu disponible d'un ménage comprend les revenus d'activité, les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs ».
URL :http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/revenu-disponible.htm [consulté le 4.02.12]

Or, ces deux conditions économiques et professionnelles ne sont pas propres à ces interlocuteurs. Au contraire, elles sont partagées par la plupart des membres du groupe d'interconnaissance bamakois et diplômés de cette enquête[1]. En d'autres termes, il y a une certaine communauté de position dans l'espace professionnel français. Si l'on prend à nouveau la terminologie de Louis Chauvel, cela signifie que mes interlocuteurs se placent tous dans le groupe populaire ou la classe moyenne inférieure.

L'observation suivante met en scène cinq personnages, âgés de 29 à 36 ans. Tous ont été diplômés à Bamako (de bac + 2 à bac + 5) et sont installés en France depuis plusieurs années (entre 4 et 10 ans) :

> **[Paris, le 20.03.2009]** « La crise », on en parle beaucoup ces temps-ci. Elle inquiète les personnes avec lesquelles je suis installé au café « Le Bon Pêcheur », notre QG. Et c'est la question du travail qui est au cœur des conversations aujourd'hui. […] Il y a un point sur lequel ils sont d'accord : les boulots se perdent et ne se retrouvent pas toujours […].
>
> Il est frappant de constater qu'aucun d'entre eux n'occupe un poste équivalent à son diplôme : entre chômage et emploi temporaire, telle est leur situation : Issa et Papus (Bac + 4) sont agents de sécurité en CDD, Amadou (Bac + 5) est chauffeur-livreur intérimaire, Mamadou (Bac + 2) est actuellement sans emploi, tout comme Yaya (Bac + 2) qui vient de quitter un poste fixe, en CDI, comme commis de cuisine :
>
> > **Yaya** « *Tu sais que je suis papa ! Ma femme est en congé maternité. Et puis j'ai quitté mon emploi de cuisinier. Le patron me parlait comme à un chien* […] *Oui, je touche le chômage. Mais je cherche du travail. Mais tu comprends, je n'ai pas quitté une merde pour trouver une autre merde.*
> >
> > **David :** *Tu cherches quoi comme boulot ?*
> >
> > **Yaya :** *N'importe quoi, du moment qu'il y a du respect. Après, l'essentiel ici, c'est d'avoir du travail, de quoi nourrir la petite famille.*»

[1] Je dois préciser ici que je n'inclus pas les étudiants dans l'analyse qui va suivre. Lorsque le travail de terrain s'est terminé, les étudiants (au nombre de six) n'avaient pas encore obtenu leurs diplômes en France. Bien que travailleurs à temps partiel, leurs positions professionnelles demeures encore indéterminées. D'ailleurs, plusieurs d'entre eux manifestent une incertitude quant à la suite de leurs itinéraires. Gaoussou, par exemple, ne sait pas encore s'il continuera son parcours en France ou au Mali : « *ça dépendra des opportunités*». Mary déclarait, plus pessimiste, que « *la France c'était bien avant, maintenant je pense à l'Angleterre, au Canada ou aux États-Unis* ». Que feront ces étudiants après l'obtention de leurs diplômes ? Mahamane sera-t-il expert comptable ? Youssouf, philosophe ? Mary biologiste ? Le diplôme obtenu en France favorisera-t-il une intégration professionnelle en adéquation avec leurs formations ? Dans l'état de mes recherches, ces quelques questions sont aujourd'hui sans réponses.

Papus, attentif à notre conversation, confirme les propos de Yaya en exprimant lui aussi l'importance du « *respect au travail* » ; d'autant que, dans son activité [vigile depuis deux ans dans une grande surface du département de Seine-et-Marne], il ne manque pas de se faire « *insulter par les clients* » ou « *minimiser par sa hiérarchie* ». Mais ce n'est pas le seul désagrément qu'il trouve à son travail :

> **Papus :** *Il y a trop de caisses à surveiller, trop de travail. On est deux agents pour 45 caisses, il n'y avait pas de pauses. Pendant huit heures on restait debout, non-stop. De toute façon, je commence à avoir mal au dos. Tu es debout, tu vois, tes pieds… Tu es obligé de jeter ton stylo par terre, juste pour te baisser et te soulager… Ou alors je dis au chef que je vais aux toilettes, là je peux m'assoir juste pour me détendre les jambes…»*

[…] *« Faute de mieux »*, « *ça dépanne* », *« pas le choix »*, sont quelques une des expressions employées par mes interlocuteurs pour expliquer leurs conditions de travailleurs. Les durées des « missions », comme ils disent, sont incertaines et personne ici ne se sent à l'abri d'une période d'inactivité trop longue.

[…] Après avoir fait le tour des contraintes propres à leurs activités et des opportunités d'embauche dont les uns et les autres ont entendu parler, Issa –vigile depuis quatre ans dans un magasin de vêtements aux Halles (à Châtelet) - clôture la discussion sur le thème du travail par cette déclaration :

> *«Ah là là, je dois être le vigile le plus diplômé de France !* [rires]*»*

L'expression « travail à mobilité réduite » est née d'un double constat dont l'observation ci-dessus donne une illustration. Premièrement, les personnages de l'enquête sont surreprésentés dans des emplois souvent précaires, parfois dévalorisés, et où la qualification requise est presque toujours inférieure au niveau de leurs diplômes. Deuxièmement, leurs situations d'emploi tendent à perdurer sur plusieurs années, comme si leurs statuts de travail n'offraient aucune possibilité d'ascension professionnelle.

Mais l'expression « travail à mobilité réduite » ne veut pas dire absence de mobilité (même si certains de mes interlocuteurs semblent aujourd'hui se trouver dans une impasse[1]). Elle renvoie à l'idée d'une carrière professionnelle freinée par une série de contraintes spécifiques liées à la condition immigrée et aux

[1] Je pense ici à Mamadou dont on a vu précédemment que les conditions de vie sont particulièrement difficiles aujourd'hui.

transformations du marché du travail français depuis les années 80. Ces contraintes forment un « système de restrictions des choix [1] » et des chances objectives d'ascension sociale pour les bamakois diplômés de cette enquête.

Le travail à mobilité réduite s'explique principalement à travers trois évolutions structurelles : la première relève de l'histoire sociale de l'immigration en France, la seconde de la division ethnique du travail et la troisième à l'émergence d'une nouvelle figure de l'immigrant, nommé ici « l'immigrant flexible ».

Après avoir considéré ces facteurs explicatifs du travail à mobilité réduite, j'aborderai un dernier élément qui est lui aussi éclairant: le mode familial d'entrée dans la société d'immigration.

## 2.1 Brève histoire sociale de l'immigration en France (1880-1974)

Il ne s'agit pas ici de retracer « toute » l'histoire de l'immigration mais de fournir quelques points de repères susceptibles d'expliquer la surreprésentation des enquêtés dans les positions basses de la hiérarchie des professions. Il me faut donc sortir de la problématique des Bamakois-parisiens et me placer du côté de la société française afin de résumer le processus historique par lequel un « marché du travail pour immigrés [2] » s'est formé. Nous verrons alors comment ce marché constitue, aujourd'hui encore, un passage (presque) obligé pour une grande majorité des nouveaux immigrants, notamment ceux de la génération des mes interlocuteurs qui ce sont installés à Paris ou en proche banlieue dans les années 2000.

### A. L'immigration : un recours essentiel à l'industrialisation du pays

Les historiens sont aujourd'hui d'accord : l'immigration en France est un phénomène de longue date[3]. Il faut remonter jusqu'au milieu du XIXème siècle et considérer les effets contradictoires de la révolution industrielle (expression qui

[1] Jean-Claude Passeron, « Biographies, flux, trajectoires. Questions de l'extérieur.», *Biographies et cycles de vie*, n° 5, 1989. URL : http://enquete.revues.org/document77.html [consulté le 29.12.11]
[2] Abdelmalek Sayad, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, *1. L'illusion du provisoire*, Paris, Raisons d'agir, 2006, p.51.
[3] En effet, de nombreuses études témoignent de l'ouverture de la France dès le Moyen-Âge. Contrairement à l'ère industrielle, marquée par un déficit démographique important, l'immigration répondait alors à une demande de personnel hautement qualifié. Sur ce point, voir notamment Yves Lequin (dir.), *Histoire des étrangers et de l'immigration en France. La mosaïque France*, Paris, Larousse, 1992.

désigne le passage progressif de la société rurale de l'Ancien Régime à la société industrielle).

Nouvelles formes de production, bouleversements de la répartition des postes de travail, multiplication des besoins de main-d'œuvre, ces quelques composantes essentielles de l'ère industrielle transforment « de fond en comble la logique économique et le système de valeurs qui fondaient l'existence même des sociétés rurales[1] » (avènement du capitalisme, reconversion d'une masse de paysans en ouvriers d'industrie, décloisonnement des marchés locaux ou régionaux, diffusion du travail industriel dans les campagnes, etc.). Les immigrants sont alors un rouage important de la première révolution industrielle sous le second Empire (1850-1870) et durant les dix premières années de la IIIe République. Ils participent aux migrations saisonnières comme artisans, techniciens de l'industrie métallurgique et mécanique, ouvriers agricoles, manœuvre dans les chantiers mais également dans les usines où ils sont « *dès cette époque*, utilisés en masse aux postes de travail les plus mécanisés [...] ou les plus insalubres [...][2] ».

Les années 1880 sont considérées comme le début de la deuxième révolution industrielle. D'un côté, elle se caractérise par la fin d'une logique économique centrée sur les sociétés rurales. De l'autre côté, elle renvoie à la rationalisation toujours plus avancée du travail ainsi qu'à l'avènement de la science et de la technologie. Mais en ce qui concerne les emplois industriels et agricoles, les patrons se heurtent à des pratiques malthusiennes (qui visent à limiter le nombre de naissances) entraînant un ralentissement important du rythme d'accroissement de la population, y compris dans les milieux ouvriers. Il se pose alors le problème du renouvellement de la main-d'œuvre (en particulier dans les entreprises minières, sidérurgiques, chimiques, etc.) ; problème d'autant plus important que les métiers de l'industrie sont désaffectés par les travailleurs français, considérés comme pénibles, peu qualifiés et mal rémunérés.

Pour combler la baisse de natalité et le manque de main d'œuvre qui affectent les secteurs industriels et de l'agriculture, la solution adoptée a été de mener une politique de recrutement des travailleurs migrants. Ce choix économique s'est

[1] *Op. Cit.*, Noiriel, 2006, p. 298.
[2] *Ibid.*, p. 300. L'auteur prend les exemples des travaux de Judy Anne Reardon à propos de l'industrie textile de Roubaix et d'une monographie de Frédérique Le Play réalisée dans une savonnerie de Marseille. Judy Anne Reardon *Belgian Workers in Roubaix, France in the 19th*, Dissertation of philosophy, University of Maryland, 1977 ; Frédéric Le Play, "Paysan et savonnier de Marseille" (1859), in Frédérique Le Play (dir.) *Les Ouvriers des deux mondes*, Paris, la Société internationale des études pratiques d'économie sociale, 1857-1885.

consolidé avec la Première Guerre mondiale. Cette dernière se solde par la mort d'un million et demi de français et « prive l'industrie [du pays] d'environ 10% de son personnel d'avant-guerre, [ce qui] porte à son paroxysme la pénurie d'ouvriers[1]». Autrement dit, l'immigration remplit deux fonctions : pallier le déficit démographique et renforcer la classe ouvrière[2]. C'est une logique similaire qui explique le recours à la main d'œuvre étrangère au lendemain de la Seconde Guerre mondiale avec, pour objectif supplémentaire, la reconstruction du pays.

Baisse de la natalité, déficit démographique engendré par les deux conflits mondiaux, pénurie de main d'œuvre dans les secteurs majoritairement ouvriers, impératifs de reconstruction, tous ces éléments ont fait que le recours à l'immigration a été une composante essentielle de l'industrialisation du pays.

### B. L'ouvrièrisation de l'immigration

Comme le note la plupart des historiens de l'immigration, chaque phase de croissance que connaît la France (sous le règne de Napoléon III puis au début de la IIIe République - 1850-1880, lors de la Belle Epoque - 1900-1914, de l'entre-deux-guerre - 1921-1931, et des Trente glorieuses - 1945-1975) accroît les flux d'immigration. À l'inverse, les périodes de récession (la crise des années 1880-1890, la Grande dépression - 1930-1945) voient les flux d'immigration décroître entraînant une stagnation, voire une diminution, du nombre d'immigrants dans l'hexagone. « "Pic" et "creux" – écrit Pierre Milza - coïncide donc avec les principaux tournants de l'histoire économique de la France et donnent à la courbe de la présence étrangère dans notre pays une allure contrastée […] d'un accroissement régulier de l'effectif des migrants[3]».

---

[1] *Op. Cit.*, Noiriel, 2006, p. 304.

[2] Andrea Rea et Maryse Tripier notent l'existence d'un débat théorique sur la place des travailleurs migrants dans la société française. Il oppose ceux « qui incluent les travailleurs immigrés dans la classe ouvrière et [ceux] qui en [font] une classe séparée. La première, d'inspiration marxiste, privilégie l'analyse de la fonction capitaliste de l'immigration. La seconde, davantage influencée par une conception wébérienne des classes sociales, appréhende les travailleurs immigrés comme une classe séparée de la classe ouvrière, en raison de son déficit de légitimité dans la participation au système de valeurs dominantes et de pouvoir ». Andrea Rea et Maryse Tripîer, *Sociologie de l'immigration*, Paris, La Découverte, Repères, 2003, p. 3.

[3] Si l'on en croît les chiffres proposés par Pierre Milza, l'effectif des migrants « est passé de 380 000 en 1851 - date du premier recensement dans lequel figure les étrangers - à un million en 1881, 1 160 000 en 1911 (soit 3% de la population totale), un million et demi en 1921, 2 400 000 en 1926, 2 700 000, en chiffres arrondis et officiels (toujours inférieur à la réalité en 1931, [soit] 6, 5% de la population recensée dans l'hexagone. […] Après le creux très marqué de la guerre […] la croissance reprend, à un rythme modéré d'abord (1 743 000 étrangers en 1946, 1 765 000 en 1954), puis de plus en plus rapide :

Mais surtout, le recours à la main d'œuvre étrangère se fait toujours selon une logique d' « ouvriérisation de l'immigration ». Stéphane Castles et Godula Kosack, dans leur étude comparée parue en 1973 sur l'immigration en Europe (Allemagne, France, Royaume-Uni et Suisse), ont ainsi dévoilé la généralisation d'un modèle type du travailleur migrant : le *Gastarbeiter*[1]. Pour la France, et jusqu'à la fin des années 70, le *Gastarbeiter* est un travailleur temporaire et d'origine rurale, de sexe masculin, célibataire, plutôt jeune (surreprésenté dans la classe d'âge des 20-29 ans) et recruté « dans les secteurs d'activité refusés par les nationaux[2] » (l'industrie et le BTP[3] plus particulièrement).

Ainsi, durant plus d'un siècle, et selon les besoins de main d'œuvre propres à chaque période historique, les immigrants ont toujours été surreprésentés dans l'agriculture (moisson, vendange, cueillette, etc.), dans les industries chimiques, textiles, alimentaires, automobiles, dans les fonderies, les chantiers navals, les mines, ou le bâtiment[4].

La forte présence des étrangers dans ces secteurs spécifiques du travail, en particulier ouvriers[5], ne peut pas être pleinement comprise sans évoquer à nouveau les mesures de protection du marché de l'emploi national. Dès 1880, et jusqu'à nos

---

2 169 000 en 1962, 2 621 000 en 1968, 3 442 000 en 1975 [Pierre Milza, 2005, p. 14]. Pour des chiffres plus récents, on peut citer ceux de l'INSEE avec le recensement de 1999 qui estime à 4,2 millions le nombre d'immigrants installés en France, soit 7,4% de population totale. En 2008, toujours selon l'INSEE, le nombre d'immigrants en France est estimé à 5,3 millions, soit, 8,2% de la population totale.
URL : http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=immigrespaysnais [consulté le 4.01.2012].

[1] Stéphane Castles et Godula Kosack, *Immigrant Workers and Class Structure in Western Europe*, New York, Oxford University Press, 1973.

[2] *Op. cit.*, Noiriel, 2006, p. 140

[3] Bâtiment et Travaux Publics.

[4] Gérard Noiriel ajoute un dernier pôle d'activité du travailleur immigrant : celui de la domesticité. Secteur surtout féminin, l'auteur relève que « le tiers des femmes salariées de nationalité étrangères sont domestiques entre 1901 et 1975 ». *Op. cit.,* Noiriel, p. 142.

[5] Dans les années 60, et selon Maryse Tripier, le recrutement de la main-d'œuvre étrangère a pour « objectif de faire face à un nouvel essor de production au moindre coût des salaires, en prestations sociales et en investissement technologique ». En 1975, l'auteure estime que 77,3% des étrangers sont ouvriers. La part des étrangers dans la PCS ouvrière (sans les salariés agricoles) est alors de 14,1%. [Tripier, 2008, p. 1.]. On voit d'ailleurs, toujours dans les années 60-70, émerger une nouvelle figure ouvrière : celle de l'O.S (Ouvrier Spécialisé). Liée à l'automatisation du travail - dont l'industrie automobile est un cas exemplaire – le statut d'O.S a longtemps été associé à celui d'immigré. Cette équation « immigré = O.S » a fait l'objet de nombreuses études, notamment celle de Maryse Tripier, dans son ouvrage *L'immigration dans la classe ouvrière en France*, Paris, L'Harmattan, 1990 et celle d'Abdelmalek Sayad, "L'immigré, OS à vie", in Abdelmalek Sayad, la *Double absence,* Paris, Seuil, Liber, 1999, pp. 233-253.

jours, une série de mesures administratives et juridiques segmente le monde du travail selon le critère de nationalité.

À travers les biographies professionnelles d'Ibrahim et de Mamadou (cf. section précédente du chapitre), on a vu que ces mesures peuvent non seulement freiner l'accès des étrangers aux emplois stables (notamment avec le système annuel des titres de séjours compliquant l'obtention d'un CDI) mais aussi interdire l'exercice de certaines activités réservées aux français (celles, par exemple, de la Fonction Publique ou encore celles qui relèvent des professions libérales).

Pour Gérard Noiriel, la précarité du statut juridique et administratif de l'étranger a été « un moyen essentiel de canaliser les flux de main d'œuvre là où on a besoin d'eux [...]. La législation de plus en plus rigoureuse [...] s'explique par la volonté d'empêcher cette main d'œuvre de fuir [...] les secteurs les plus dévalorisés[1] ». Cette logique de domination, reposant sur des moyens législatifs et administratifs, est toujours à l'œuvre aujourd'hui. Structurant le marché du travail depuis plus d'un siècle, elle est un élément primordial pour comprendre la surreprésentation des immigrants dans les positions basses de la société française, y compris celle des Bamakois diplômés de Paris rencontrés durant l'enquête. « La préférence nationale s'inscrit dans les faits[2] ».

## 2.2 L'immigration africaine : domination soninké des années 60-70 et ethnisation de la division du travail

C'est à partir des années soixante que les travailleurs originaires d'Afrique subsaharienne arrivent en France[3]. Le profil de ces migrants, très majoritairement soninké (ethnie nommée également « sarakolé »), est très proche du modèle du *Gastarbeiter* décrit plus haut : ils sont jeunes, de sexe masculin, non qualifié, d'origine rurale et plus particulièrement de la région du fleuve Sénégal (Mali, Mauritanie, Sénégal). « Jusque dans les années 80, écrit Philippe Dewitte, ils représentent 70% des Africains résidant en France, au point de constituer l'archétype

[1] *Op. Cit.*, Noiriel, 2006, pp. 306-307.
[2] *Op. Cit.*, Tripier, 2008, p. 3.
[3] La présence africaine en France avant 1960 a toujours été très modeste. En 1962, L'INSEE estime à 17 787 personnes le nombre d'immigrants d'Afrique subsaharienne en France, soit moins de 1% de la population immigrante. La majorité d'entre eux étaient alors des étudiants ou des dirigeants politiques « issus des élites africaines formées par la colonisation française. [...] La période qui suit les indépendances [des pays africains] voit le retour [...] de ces élites, qui se mettent au service de leurs peuple, au pouvoir ou dans l'opposition ». Philippe Dewitte, « La présence africaine en France », *Problèmes politiques et sociaux*, n°916, septembre 2005, pp. 36-37.

social de l'immigré de l'époque : l'homme seul, le "mamadou" et employé monopolistique de la voierie parisienne[1]». Ce point est important car pour certains enquêtés (d'origine urbaine et diplômés) l'immigration des ruraux soninkés demeure, aujourd'hui encore, un frein à leur carrière professionnelle :

> *« Parce que c'est eux* [les Sarakolés] *qui sont connus comme "immigrés" en France. Je dis bien les Sarakolés des villages hein, ceux de la capitale, ça passe. Alors les Français, qu'est-ce qu'ils pensent ? Ils pensent que tous les Africains sont comme les Sarakolés. Donc l'Africain est analphabète, il doit être dans le bâtiment, il doit être dans les usines, faire les routes, tu vois un peu ? Ça joue pour nous cette image là parce que du coup c'est dans ces travails qu'on nous attend.* » Amadou.

Malgré la diversification croissante des populations migrantes d'Afrique subsaharienne depuis les années 80, Amadou estime que l'image sociale dominante de l'Africain en France est toujours celle qui prévalait dans les décennies 60-70. Autrement dit, les migrations africaines sont plurielles mais seraient toujours perçues par les « accueillants » de façon homogène. Toujours selon Amadou, cette homogénéité présupposée conditionne l'intégration des Africains dans les secteurs peu qualifiés du marché du travail français (« *c'est dans ces travails qu'on nous attend* »). Ce point de vue est également partagé par Gaoussou :

> *« Comme je te disais par rapport à l'immigration : pourquoi on aime peu l'immigration des Sarakolés ? C'est parce qu'ils ont foutu le bordel ici à Paris. Ils nous ont bouché tous les chemins. La façon dont les gens agissent envers nous, ça vient d'eux.*» Gaoussou.

Au début des années 70, Jacques Barou remarquait la « prédominance au sein de la population travailleuse africaine immigrée d'une culture particulière : la culture sarakolé[2]». Pour cet auteur, ces travailleurs présentaient certaines caractéristiques générales :

[1] *Op. cit*, Dewitte, 2005, p. 37.
[2] Jacques Barou, « Rôles des cultures et adaptation des travailleurs africains en Europe », Philippe J. Bernard (dir.), *Les travailleurs étrangers en Europe occidentale*, Paris, Mouton, La Haye, 1976, p. 230. Je précise ici que les propos de Jacques Barou ne reflètent pas mon point de vue. Par ailleurs, il me semble que le vocabulaire utilisé par l'auteur est discutable : « civilisation », « stade de développement », « fanatiquement », « préférence donnée à l'habitat collectif », « colonisation progressive », etc. Comme je le relève ci-après, ce qui a retenu mon attention, c'est les rapports entre le discours Jacques Barou et ceux de mes interlocuteurs.

> « Attachement aux traditions d'une civilisation jadis glorieuse parvenue à un stade de développement suffisamment élaboré pour pouvoir se comparer et se préférer à la civilisation occidentale à laquelle elle est confrontée, sectarisme et puritanisme musulman maintenant la communauté à l'abris des tentations offertes par le milieu d'accueil et la poussant à en mépriser les valeurs tout en prônant fanatiquement les siennes propres. De ceci découle le refus de s'insérer dans le milieu d'accueil et la préférence donnée à l'habitat collectif rassemblant uniquement des Africains, même dans les pires conditions d'inconfort, plutôt qu'à l'habitat salubre mais individuel des européens. De là provient également le refus de s'alphabétiser et d'accéder aux valeurs culturelles occidentales, refus qui maintient l'Africain dans la catégorie des travailleurs sans qualification où nous constatons sa présence la plus dense […].
>
> Du fait de la place dominante que [les Soninkés] occupent dans la population noire de Paris, ils ont imposé leur mode de vie : habitant dans des foyers du nord-est de la capitale et employé comme main d'œuvre ou O.S dans le secteur industriel ou comme balayeurs à la voierie municipale, ils se sont livrés à une colonisation progressive du secteur qu'ils occupent, se transmettant de parent à parent le lit qu'ils occupent dans le foyer et le poste qu'ils détiennent dans l'entreprise. Ceci a rendu longtemps difficile l'implantation d'autres ethnies dans la capitale française, car la solidarité du Soninké, si largement ouverte à ses frères, se fermait impitoyablement à ceux qui ne parlaient pas sa langue où ne comprenaient pas ses coutumes[1]».

Lorsque j'ai lu ces deux paragraphes à propos des migrants soninkés, j'ai été frappé par la similitude entre les analyses de l'auteur (écrites en 1976) et les discours tenus par certains enquêtés (entre 2004 et 2010) sur cette frange de la population africaine installée à Paris : sentiment de supériorité, refus d'intégration, préférence pour les structures d'habitation collective (les foyers), implantation dans certains secteurs d'activité, solidarité exclusive.

Ibrahim, par exemple, juge négativement ces quelques « traits » de l'immigration soninké :

> *« Mais ils ont une méthode d'immigration très mauvaise.* […] *Cette immigration là, je la trouve très violente. Je la juge violente parce qu'en fait prendre quelqu'un du fond, fond, fond, de la brousse, l'emmener dans une civilisation qui est non seulement deux fois supérieure, six fois supérieure à celle où elle vivait mais encore deux fois supérieure à celle de sa propre capitale. La personne est complètement en déphasage. Est-ce que tu vois ? Les comportements qu'elle avait dans la brousse, c'est les mêmes*

[1] *Op.cit.*, Barou, 1976, p. 231 et p. 233.

*comportements qui vont se répéter en Europe ici, d'où l'explication de la salubrité dans certains foyers ici, d'où l'inadaptation de certains immigrés à vos coutumes, à vos mœurs ici. C'est comme si c'était trop rapide pour eux quoi. Tu n'as jamais vu un avion passé au-dessus de toi et te voilà, du jour au lendemain, tu viens, tu fais escale à la capitale* [Bamako]*, on te met dans l'avion et tu viens dans Paris. Tu vois ! Ça, ça fait très très mal ! C'est pour ça qu'ils n'arrivent pas à s'adapter, qu'ils ne pourront jamais s'adapter. Si tu leur donnes ce milieu là, ils vont en faire un "couchoir". [...] C'est pour cela que l'immigration des Sarakolés n'est pas tellement aimée par les Maliens. Mais ils n'ont pas de créativité, ils n'utilisent pas l'argent de façon bénéfique. Parce que déjà au Mali, tous ceux qui vivent dans la capitale à Bamako, ils ont eu une influence de l'occident très néfaste aux yeux des Soninkés, tu comprends ? Ils n'aiment pas* ça*, il ne faudrait pas que ces gens là approchent leurs enfants pour leur donner la même influence. Ils se coupent de la capitale, et quand ils viennent ici, ils se coupent des gens d'ici. Il y a une frontière. Tu vas voir que, dans un foyer sarakolé, il n'y a que des Sarakolés, même si tu es malien hein, ils vont tout faire pour t'expulser.»* Ibrahim.

Il ne s'agit pas ici de débattre sur la façon dont les ruraux soninkés organisent leur migration mais plutôt de relever l'existence d'un point de vue négatif sur l'immigration pionnière des Africains en France. Plus précisément, il s'agit de prendre note de ce que l'on pourrait appeler un « préjugé soninké ».

J'ai signalé ailleurs les difficultés rencontrées dans l'enquête pour comprendre ce que signifie l'ethnie pour les personnages de cette enquête. J'ai également insisté sur le fait que la formation du groupe d'interconnaissance rencontré à Paris ne repose pas (prioritairement) sur l'appartenance à une ethnie spécifique puisque ses membres sont dogons, malinkés, peuls mais aussi soninkés.

Or, les moments où les discours des enquêtés sur l'ethnie ont été particulièrement denses concernent précisément l'immigration soninké, notamment pour s'en distinguer. Et lorsque j'ai fait remarquer à Ibrahim (cité ci-dessus) que certains de ses proches étaient soninkés, il m'a répondu sans hésitation qu'il s'agissait de « *Sarakolés de la capitale* ».

La question que l'on peut se poser est de savoir si la frontière entre les Sarakolés et les autres ethnies, si clairement établie par plusieurs enquêtés, n'est pas, en réalité, celle qui sépare les migrants originaires de l'Afrique des villes de ceux qui sont originaires de l'Afrique des villages, ceux qui détiennent un capital scolaire de ceux qui en sont dépourvus.

Le témoignage suivant va me permettre d'illustrer ce point. Nous sommes en 2005, Zoumana, bamakois d'origine et titulaire du baccalauréat, est sans-papier depuis plusieurs mois. Âgé d'une trentaine d'années et malinké, il raconte son expérience d'hébergement au sein d'un foyer soninké du XIIIe arrondissement de Paris :

> *« Tu sais, des fois, ici, on est mal aimé dans les foyers. Parce que nous, on n'est pas sarakolé. Quand tu vis avec des sarakolés, c'est dur.* […] *Ils te disent que* "c'est grâce à eux si on est là ". *Parce que c'est les pionniers ici en France qu'ils disent ça… Tu vois, dans Paris, tous les foyers sont des foyers sarakolés, tous ! Peut être que ceux qui sont nés à Bamako même, ça passe. Mais s'ils sont nés au village, ils disent que "tu es un bâtard" ! On peut dire que c'est des "racistes" en un mot.* […] *Des fois je viens dormir ici* [dans le foyer du XIIIe, non loin du café dans lequel nous réalisons l'entretien]*, je vais dans le local en haut, pas dans une chambre, dans un local à côté de la cuisine. Bon, il y a des vieux qui sont là et qui ne veulent pas qu'on vive ici. La nuit ils viennent, ils te disent :* "Lève-toi !". *Il est 4 heures du matin, tu ne peux rien dire, parce que : un, ils ont les papiers, deux ils sont plus vieux que toi, trois, ils sont Sarakolés. Ils sont là depuis plus longtemps que toi. Bon, tu te réveilles il est quatre heures du matin. Tu prends le café qu'ils t'ont fait juste pour te réveiller…. Imagine-toi, tu as le boulot le lendemain, et à trois heures du matin, ils viennent, ils te font le café pour te réveiller et ils mettent les matelas dehors puis ils ferment la porte du local. Ils font ça aussi pendant que tu es au boulot. Toi, tu rentres du boulot, tu demandes :* " Où es mon matelas ?". *Ils vont dire que c'est le gérant qui l'a rangé, que eux ils ne savent pas. Mais les foyers sarakolés, c'est parce que c'était les premiers ici. Ils sont venus plus nombreux… Alors que nous, avant de venir ici, on fait l'école d'abord à Bamako. C'est la grande différence. »* Zoumana.

Dans cette déclaration, on retrouve les principes de distinction énoncés plus haut avec les catégories d'opposition sarakolé/non sarakolé, rural/urbain, non diplômé/diplômé. Selon cet interlocuteur, ces principes constituent autant de motifs d'exclusion du foyer. Pour le dire différemment, ceux qui ne sont pas identifiés comme semblables aux résidants des foyers n'y ont pas leur place.

Mais Zoumana évoque deux autres éléments constitutifs de cette domination soninké : leur supériorité numérique (« *ils sont venus plus nombreux* ») et leur ancienneté d'installation à Paris (*« parce que c'est les pionniers», « ils te disent que "*c'est grâce à eux si on est là*" »*). Cela ne va pas sans rappeler l'étude de Norbert Elias et de John L. Scotson sur la relation entre deux groupes ouvriers d'une petite ville

anglaise des années 60[1]. Les auteurs fondent leur analyse sur une distinction devenue classique en sociologie : celle qui sépare les « établis » des « outsiders », les anciens des nouveaux arrivants. Ici, il semble bien que l'ancienneté d'installation est pertinente pour comprendre le rapport d'opposition entre les migrants ruraux soninkés (les établis) et certaines catégories de la population africaine installées plus récemment à Paris (les *outsiders*), en particulier celles qui sont diplômées et d'origine urbaine.

Par exemple, Norbert Elias et John L. Scotson écrivent que « les membres des groupes qui en terme de *pouvoir*, sont plus forts que d'autres groupes interdépendants s'imaginent, humainement, meilleurs que les autres[2] ». Lorsque Zoumana observe que les ruraux soninkés excluent « ceux qui ne sont pas des leurs » (lui faisant dire, par ailleurs, qu'ils sont « *racistes* ») et lorsqu'Ibrahim énonce clairement un *a priori* négatif sur cette frange de la population migrante africaine (jugeant leur mode de vie « inférieur » à ceux des modes de vie urbains d'Afrique subsaharienne et de la société française), on peut dire que la formule de Norbert Elias et de John L. Scotson – les uns se pensent meilleurs que les autres - dit quelque chose de la relation entre deux « groupes » de migrants africains constitués à des temps différents de l'histoire de l'immigration à Paris.

Tout ceci m'amène à formuler une hypothèse. Si, comme le soutiennent plusieurs enquêtés, les ruraux soninkés mettent en œuvre une logique d'exclusion, on peut supposer que celle-ci ne se limite pas à l'accès aux foyers et qu'elle s'étend à l'ensemble des ressources économiques et sociales dont disposent les différents réseaux soninkés. Pour dire les choses clairement, je suppose que les membres de ces réseaux favorisent aussi l'insertion professionnelle des nouveaux arrivants originaires d'un même village. Les propos de Souleymane[3], Soninké d'origine rurale et résidant dans un foyer du XVe arrondissement de Paris, témoignent en ce sens :

> *« Quand on arrive au foyer, il y a tout de suite un cousin ou un frère qui est du même village que toi et qui nous aide à trouver du boulot. Si on a pas les papiers, il y a quelqu'un qui nous prête les siens pour qu'on puisse trouver du travail.* [...] *Ça se fait beaucoup, beaucoup, beaucoup…* [...] *C'est pour ça que je ne me suis jamais trouvé en galère de boulot.* [...] *Nous, on se*

[1] Norbert Elias et John L. Scotson, *Logiques de l'exclusion*, Paris, Fayard, [1965], 1997.
[2] *Ibid.,* p.34.
[3] Propos recueillis durant un entretien réalisé en 2004 au début de mes recherches à propos des migrants africains résidant à Paris.

*débrouille comme ça, dès que tu es du même village, de la même famille… Après, les autres, ils se débrouillent à leur manière. »* Souleymane.

Cet enquêté souligne l'importance de la solidarité intra-villageoise et intrafamiliale pour trouver un travail à Paris, une forme d'entraide qui - une fois encore - est réservée aux membres de la communauté. Mais surtout, il ne s'agit pas de travailler n'importe où : pour Souleymane, l'immigrant doit occuper les postes que lui assigne la société d'installation.

*« Le boulot qu'il y a là, les Français n'ont pas besoin de le faire, il y a nous pour le faire* […] *Il faut des immigrés pour faire ça. Sinon, qui va faire le boulot ? Nous on connaît tous ces boulots. On a été formé pour ça : le restaurant, c'est l'Africain ; le nettoyage, c'est l'Africain ; les travaux publics, c'est l'Africain ; le goudron, la voierie, c'est l'Africain ; l'usine, c'est l'Africain. Nous, on ne veut pas faire un autre boulot, ce qui compte c'est le salaire. Après, tu peux faire n'importe quoi du moment qu'on est payé. Tu vas prendre la place de quelqu'un qui pendant cinq ans à fait l'école ? Jamais ! Il faut que tu travailles en dessous de lui.»* Souleymane.

Il est frappant de constater à quel point le discours de cet interlocuteur correspond à l'imagerie collective attachée à l'Africain, en l'occurrence celle du travailleur non qualifié. Souleymane ne considère pas d'ailleurs qu'il puisse faire à Paris autre chose qu'un travail situé en bas de l'échelle des professions.

Précédemment, Jacques Barou parlait d'une « *colonisation progressive* » des ruraux soninkés dans des secteurs professionnels spécifiques très proches de ceux cités par Ousmane : l'industrie ou les travaux publics par exemple. L'auteur signalait également que ces postes se transmettaient de génération en génération. À en croire Ousmane, ce système d'héritage des positions professionnelles entre les générations perdure durant la première décennie des années 2000 : les nouveaux arrivants continuent de bénéficier de la solidarité villageoise et donc des entrées offertes par les réseaux soninkés selon la position occupée par leurs membres dans l'espace social parisien.

Pour les Bamakois diplômés de cette enquête, situés en dehors des cercles pionniers de l'immigration africaine en France, cela signifie qu'ils mobilisent d'autres ressources, d'autres réseaux, pour intégrer le monde du travail. D'ailleurs, la très grande majorité d'entre eux n'a jamais cherché à utiliser la filière migratoire mise en place par les ruraux soninkés depuis cinquante ans.

Cela dit, ces derniers ont été, au moins pendant deux décennies (60-70), l'ethnie majoritaire à Paris. Par leur nombre, ils ont imposé un certain mode d'habitation et ont pris place dans certains secteurs du travail (surtout ouvriers). Or, selon mes interlocuteurs bamakois, ce mode de présence est perçu de l'extérieur comme étant celui de tous les Africains installés à Paris. Cela explique en partie pourquoi plusieurs enquêtés déconsidèrent l'immigration soninké. À leurs yeux, le milieu du travail réagit en fonction des particularités – réelles ou supposées - d'une population d'Afrique subsaharienne supposée uniforme. La représentation collective de l'Africain - construite entres autres sur le modèle Soninké des années 60[1] - engendre une certaine défiance de la société d'immigration à l'égard du niveau de qualification des personnes désignées par cet ethnonyme. Gaston Kelman, écrivain d'origine camerounaise, nous fournit un exemple tiré de sa propre expérience migratoire :

> « Je suis allé un jour faire les formalités administratives à la sortie de mon fils qui avait été hospitalisé pour je ne sais plus quelle maladie infantile. La dame préposée au recueil des informations a relevé mon identité, puis elle m'a demandé ma profession. Je lui ai dit que j'étais urbaniste. Elle ignorait ce qu'était un urbaniste. […] Je prends tout le temps qu'il faut pour lui expliquer que " j'étais cadre, directeur de l'observatoire urbain". La dame a pianoté sur le clavier de son ordinateur, à tiré une fiche, l'a lue et me l'a tendue. J'ai alors découvert que j'étais *ouvrier spécialisé*.[2]»

On ne peut pas douter que les représentations ethniques jouent un rôle déterminant dans la distribution des positions socioprofessionnelles des Africains à Paris. Un exemple célèbre est celui de la hiérarchisation des statuts de travail dans l'usine Citroën de la Porte de Choisy décrit par Robert Linhart dans son ouvrage *L'Établi* paru en 1978 :

> « Je m'étonne. [Mouloud] n'est que manœuvre ? Ce n'est quand même pas si facile, la soudure à l'étain. Et moi qui ne sais rien faire, on m'a embauché

[1] Deux remarques s'imposent. Premièrement, il est étonnant de constater que l'ethnonyme "Africain" – dans le sens commun - désigne généralement les populations d'Afrique subsaharienne excluant de cette catégorie sociale les populations nord africaines ; ces dernières étant davantage désignées par leurs nationalités. Cela se confirme lorsqu'on regarde les productions statistiques de l'INSEE sur la répartition de la population immigrante selon les nationalités : alors que les nationalités algérienne, tunisienne ou marocaine sont représentées, les nationalités des pays d'Afrique subsaharienne sont généralement regroupées sous l'appellation « autres pays d'Afrique ». Deuxièmement, l'essentialisation dont fait l'objet l'immigration d'Afrique subsaharienne ne relève pas uniquement de l'immigration soninké. Les sources du préjugé africain sont bien plus nombreuses et tournent essentiellement autour de la couleur de la peau. Le temps qui m'est imparti pour terminer ce travail ne me permet d'approfondir ce point pourtant essentiel. Néanmoins, je garde la volonté ferme d'aborder la question de la couleur de la peau dans mes travaux ultérieurs.

[2] Gaston Kelman, *Je suis noir et je n'aime pas le manioc*, Paris, Max Milo, 2003, p. 79.

> comme “ouvrier spécialisé ” (O.S.2, dit le contrat) : O.S., dans la hiérarchie des pas-grand-chose, c'est pourtant au-dessus de manœuvre [...] Il y a six catégories d'ouvriers non qualifiés. De bas en haut trois catégories de manœuvres (M.1., M.2, M.3) trois catégories d'ouvriers spécialisés (O.S.1, O. S.2, O.S.3). Quant à la répartition, elle se fait d'une façon tout à fait simple : elle est raciste. Les Noirs sont M.1, tout en bas de l'échelle. Les Arabes sont M.2 ou M.3. Les Espagnols, les Portugais et les autres immigrés européens sont en général O.S.1. Les Français sont, d'office, O.S.2. Et on devient O.S.3 à la tête du client, selon le bon vouloir des chefs. Voilà pourquoi je suis ouvrier spécialisé et Mouloud manœuvre, voilà pourquoi je gagne quelques centimes de plus par heure, quoique je sois incapable de faire son travail.[1]»

Dans cet extrait, il apparaît clairement que la hiérarchie professionnelle s’appuie sur une hiérarchisation ethnique des travailleurs, maintenant les immigrants dans les échelons les plus bas de l’usine Citroën sans tenir compte des compétences de chacun. Nous avons là une illustration remarquable de ce que Yann Moulier-Boutang nomme « l’ethnisation de la division du travail[2] ». Ce principe de division est ancien et continue d’alimenter l’imaginaire collectif contemporain.

Si l’image sociale de l’Africain d’un côté et la division ethnique du travail de l’autre contribuent à maintenir les Bamakois-parisiens diplômés en bas de la hiérarchie des professions parisiennes, il me faut considérer cela à la lumière des transformations que connaît le marché du travail depuis les années 80.

## 2.3 Emplois précaires et émergence de l’« immigrant flexible » (de 1980 à nos jours)

Plusieurs auteurs - Jacques Barou ou Catherine Quiminal par exemple[3] - s’accordent pour dire que les situations d’emploi des Africains en France se diversifient, notamment en soulignant la mobilité sociale des immigrants de la catégorie socioprofessionnelle des ouvriers vers celle des employés.

Durant la période de crise qui succède aux Trente Glorieuses (1945-1973), la France entame une période, inachevée, de désindustrialisation. En un peu moins de

[1] Robert Linhart, *L’Etabli,* Paris, Minuit, 1978, p. 24.
[2] Yann Moulier-Boutang, « La rigidité de la division du travail à la baisse : la leçon théorique des migrations internationales », *Futur antérieur*, n°spécial, 1994, pp. 219-238. Url : http://multitudes.samizdat.net/La-rigidite-de-la-division-du#nh18, [consulté le 11.01.12].
[3] Jacques Barou, « Les immigrations africaines en France au tournant du siècle », *hommes et* migrations, n°1239, septembre-octobre 2001, pp. 6-18 ; Catherine Quiminal, « Les Africains, divers et dynamiques », Philippe Dewitte (dir.), *Immigration et intégration. L’état des savoirs*, La Découverte, 1999, pp. 112-120.

trente ans (1975-2007), l'industrie perd 36% de ses effectifs[1], là où les immigrants ont longtemps été surreprésentés. Aux licenciements massifs opérés dans les secteurs industriels s'ajoute une externalisation croissante (sur le territoire) de certaines de leurs activités vers le secteur des services (notamment l'intérim). « Ce glissement – écrit Claude Valentin Marie – a induit une forte création d'emploi dans le tertiaire[2] ». Il a également changé les conditions d'emploi pour une part importante des travailleurs immigrants.

L'évolution de la répartition des immigrants actifs confirme la tendance d'une tertiarisation de leurs emplois : 77% des immigrants étaient ouvriers en 1975, ce chiffre passe à 46,3% pour l'année 1995, il est de 33% en 2007[3]. Aujourd'hui, ils travaillent principalement dans le secteur des services (67% pour les immigrants contre 72% pour les non-immigrants)[4]. Mais pour trois raisons au moins, ce constat doit être nuancé.

Comme les trois quarts des actifs d'Afrique subsaharienne, mes interlocuteurs sont très majoritairement employés (agent d'accueil, caissier, veilleur de nuit, gardien de parking, vendeur, vigile) ou ouvriers (agent d'entretien, chauffeur-livreur, commis de cuisine, manutentionnaire)[5]. Mais à travers l'itinéraire de Mamadou, on a vu que cet interlocuteur a effectué plusieurs déplacements dans la structure des positions professionnelles. Au gré des contrats temporaires qui lui ont été proposés, il a été agent d'accueil, commis de cuisine ou encore gardien de stade. Loin d'être un cas isolé, la plupart des enquêtés connaissent eux aussi ce va-et-vient permanent entre le secteur ouvrier et le secteur employé. On peut citer l'exemple de Yaya qui, en l'espace de trois ans, a été chauffeur-livreur (ouvrier) puis agent de sûreté à l'aéroport de Roissy (employé) pour ensuite être de nouveau chauffeur-livreur. Ce changement de catégorie professionnelle indique effectivement qu'il y a mobilité sociale. Mais le

[1] Lilas Demmou, « La désindustrialisation en France », *Les cahiers de la DG Trésor*, n°2010/01, juin 2010, p. 3.
[2] Claude-Valentin Marie, « A quoi sert l'emploi des étrangers ? », in Didier Fassin, Alain Morice, Catherine Quiminal, *Les lois de l'inhospitalité. Les politiques de l'immigration à l'épreuve des sans-papiers*, Paris, La Découverte, Paris, 1997, p. 153.
[3] La part d'ouvriers d'Afrique subsaharienne connaît elle aussi une baisse passant de 40% en 1995 à 31% en 2007. Inversement, la part d'employés africains augmente : elle est de 31 % en 1995, 39% en 2007. Sources : INSEE, Recensement de la population de 1975, Enquêtes emploi de 1995 et recensement de la population de 2004 à 2007.
[4] INSEE, *Les immigrés en France*, 2005, p. 78.
[5] Trois exceptions doivent être relevées. Ibrahim est préparateur en pharmacie, Amadou est salarié de l'association Afrique conseil, et Issa, aujourd'hui commerçant à Bamako, était sportif professionnel (footballeur) dans les années 70-80. Toujours selon la nomenclature de PCS de l'INSEE, ces trois interlocuteurs s'inscrivent dans la catégorie des professions intermédiaires.

passage d'une position à l'autre ne signifie pas nécessairement une stabilisation dans tel ou tel secteur d'activité.

Cette mobilité intersectorielle force à nuancer les chiffres officiels qui proposent une vision fixiste de la position des immigrants dans la hiérarchie des métiers. De même, les chiffres indiquant un mouvement global des immigrants actifs dans le tertiaire ne tient pas compte du statut d'emploi qu'ils occupent. Or, pour les enquêtés, la mobilité intersectorielle est un indicateur important de leur surreprésentation dans les emplois dits précaires (intérim et CDD). Cela m'amène au second point.

L'intérim, la prestation de service, le prêt de main d'œuvre, la sous-traitance, ces dispositifs « ont en commun [...] de substituer à la relation binaire traditionnelle (employé/employeur) des relations tripartites, dont l'effet majeur est de fragiliser le lien du contrat de travail.[1]»

Cette précarité du contrat apparaît dans plusieurs récits de mes interlocuteurs bamakois diplômés, qu'ils soient ouvriers ou employés. Si les contrats de (très) courte durée sont d'abord utilisés par les entreprises pour gérer leurs activités, ils peuvent aussi servir à se séparer facilement, et à tout moment, d'un intérimaire qui pose « problème ». Ainsi Yaya m'explique-t-il de la façon suivante comment sa première mission intérimaire - en tant que chauffeur-livreur - a pris fin :

> « *Donc, je vais pour faire une livraison, et je prends le chariot pour transporter la marchandise. Je sonne à la porte de service. Je dis que je suis de* [telle société]. *En entrant, tu vois, le couloir était très étroit et j'accroche avec le chariot une sorte de porte-lettre accroché au mur. Ça a fait un bruit sec, un gros "Pow". Là, il y a mec qui sort de son bureau, " costume-cravate " et qui vient directement vers moi et il commence à m'insulter :* "quel abruti, tu ne peux pas faire attention !" *Le mec il m'insulte directement, je lui dis :* "ce n'est pas poli d'insulter les gens comme ça, qu'il ne faut pas manquer de respect". *Je reste correct. Le mec, il s'énerve, il s'énerve et il demande mon nom et le nom de l'entreprise… Bon, je les lui donne* [...]. *Je vais pour déposer la marchandise et là je croise une dame qui a tout vu quoi. Elle me dit quoi ? Que la personne qui m'a insulté, "c'est le grand patron de l'hôtel".* [...] *Quand je suis rentré avec le camion, mon boss, il m'a fait venir dans son bureau et il m'a dit cash :* "entre toi et un gros client, le choix est vite fait". [...] *J'ai rendu les clefs du camion, c'était fini. Pour eux, c'est facile, comme c'est des contrats à la semaine… Et comme c'était un vendredi, on m'a juste dit de ne pas revenir le lundi.* » Yaya.

[1] *Op.cit.*, Marie, 1997, p. 158.

Pour les enquêtés, la fragilité de leurs statuts d'emploi augmente sérieusement les risques de chômage. « En moyenne, écrit Catherine Quiminal s'appuyant sur le recensement de la population de 1990, le taux de chômage des Africains est extrêmement élevé : 28% [contre 8% pour l'ensemble de la population active]. Mais contrairement à ce que l'on aurait pu penser – continue-t-elle, il est plus élevé chez les hommes qualifiés des villes, venus plus récemment, que chez ceux non qualifiés, installés depuis longue date[1] ».

> « *Mais des Maliens qui sont très bien diplômés et qui sont soit sans travail ou qui ont un boulot de merde… Je connais beaucoup de mes compatriotes qui ont de grands diplômes et qui pourtant sont vigiles. Comment tu expliques ça ? Alors que je sais… Ils ont le niveau pour être au moins cadre.* […] *C'est clair que le diplôme ici, pour beaucoup d'entre nous, il est fond de la valise.* » Youssouf.

D'après Youssouf, le diplôme – obtenu au Mali - n'est pas un passeport fiable pour faire partie du salariat d'encadrement. Il n'est pas non plus un rempart contre le chômage. C'est d'ailleurs ce que confirme Jacqueline Perrin-Haynes : « À diplôme égal, les immigrés demeurent plus souvent au chômage que les autres : le taux de chômage des immigrés qui détiennent un diplôme de l'enseignement supérieur est près du triple de celui des autres actifs de niveau équivalent.[2]»

Ces migrants diplômés occupent-ils plus que les autres des emplois précaires ? Cette condition d'emploi est en tout cas partagée par la plupart des personnages de l'enquête, ce qui interdit de penser leur mobilité sociale indépendamment du statut d'emploi qui l'accompagne.

Enfin, une dernière nuance doit être apportée sur la diminution de la part des ouvriers au profit de celle des employés : elle n'est pas nécessairement synonyme d'une amélioration des conditions de travail. Le discours de Papus, vigile dans une grande surface située en Seine-et-Marne, en est un bon exemple :

> *« C'est fatiguant quand même. Et puis c'est un boulot où tu n'es pas respecté, les gens ne te respectent pas. Le gars de la sécurité, c'est un gars qui n'a rien dans la tête. Tu le ressens vraiment, les gens sont assez agressifs. Le fait même de contrôler les gens, les gens qui estiment qu'ils ne doivent pas être*

[1] Catherine Quiminal, « Les Africains, divers et dynamiques », Philippe Dewitte (dir.), *Immigration et intégration. L'état des savoirs*, La Découverte, 1999, p. 117.
[2] Jacqueline Perrin-Haynes, « L'activité des immigrés en 2007 », *INSEE Première*, n°1212, octobre 2008, p. 2.

*contrôlés par un "petit vigile". Souvent j'entendais des trucs comme ça : " Ouais vigile, tu n'as qu'à faire autre chose ! " Tu vois la plupart des gens… des fois il y a des mots qui sortaient qui étaient vraiment du racisme…* […] *Je fais huit heures d'affilée debout. Tu n'as pas le droit de rentrer dans le magasin, il fallait rester derrière les caisses. On est obligé de faire des "*récupérations*"* […] *c'est quand tu chopes des clients qui ont volé, tu fais payer la personne et tu gardes le ticket de caisse. À la fin du boulot, tu donnes ça au chef. Plus tu donnes de tickets de caisse, mieux t'as travaillé. Ça te mets la pression pour garder ton poste, parce qu'il y a pas de mal de vigiles qui se sont fait virer quoi, du jour au lendemain.* […] *Tu vois il y a des caméras, même ça, on te surveille. Donc nous on surveille les caisses, et on est surveillé par les caméras. Donc, tu imagines ? Il y a le chef de poste qui est payé pour nous surveiller.* […] *Comme vigile ? Il y a un Malien, deux avec moi, un Zaïrois et deux Algériens… Que des immigrés Africains ! »* Papus.

Image sociale associée au vigile, pénibilité liée à la posture debout, pression hiérarchique exercée par la contrainte de « récupération », « surveillants surveillés », tous ces éléments ouvrent un champ de recherche qui reste à explorer. Sans entrer dans les détails, remarquons que la surreprésentation des migrants africains dans ce métier est une illustration de la division ethnique du travail évoquée précédemment. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle certains enquêtés se refusent à exercer cette activité : « *Vigile jamais ! Tu comprends, c'est un peu cliché.*» (Youssouf). Remarquons également que l'exercice du métier de vigile (dans un magasin ou une grande surface) est soumis à la condition de savoir lire et écrire le français, ce qui exclut d'emblée les migrants qui n'ont pas cette compétence. On peut donc supposer que la surreprésentation des migrants africains dans la profession est celle des diplômés ou des étudiants, ceux qui sont allés sur les bancs de l'école.

Mais ici, l'exemple de Papus montre surtout qu'il faut être prudent sur la tertiarisation de l'emploi des immigrants. Premièrement, celle-ci s'est jointe à un accroissement continu de la flexibilité du travail entraînant une redéfinition de la norme de l'emploi stable et donc sécurisé. Deuxièmement, ce mouvement vers les services ne doit pas masquer les conditions difficiles et peu valorisées dans lesquelles s'exercent certains métiers du secteur.

Je l'ai dit, le profil des immigrants ne cesse de se diversifier depuis les années 80, notamment en ce qui concerne de leur niveau de qualification[1]. Mais dans le même temps, le marché du travail français connait lui aussi un changement important avec le développement des emplois précaires. Cette redéfinition de la condition salariale ne concerne pas seulement l'emploi des immigrants.

Robert Castel écrivait, il y a quinze ans déjà, que « la diversité et la discontinuité des formes de l'emploi sont en train de supplanter le paradigme de l'emploi stable et homogène [...][2] ». Cette dynamique soulignée par l'auteur est confirmée par le taux d'emploi en CDI calculé par l'INSEE : non seulement celui-ci n'a jamais excédé 51% entre 2003 et 2010 mais il s'établit à 48,8% au troisième trimestre 2011 (pour la population de 15-64 ans)[3]. D'autres chiffres viennent également mettre en cause la catégorie de « l'emploi stable », comme celui publié par la DARES qui estime que les CDD représentent 77,2% des embauches en 2010[4].

Comme le remarque Valérie Canals « les processus d'insertion [professionnelle] ont subi de profondes mutations allant dans le sens d'un allongement et d'une indétermination croissante de la phase de stabilisation dans l'emploi[5] ». L'auteure fait ici référence aux premières embauches en soulignant que les emplois temporaires sont un passage obligé pour la très grande majorité des salariés débutants. Cette forme de mise au travail a été celle de la totalité des enquêtés. On peut donc considérer que leur première insertion dans le monde du travail suit la norme de l'intégration professionnelle en France.

En revanche, le fait que cette situation s'installe dans la durée pose question. En effet, certains de mes interlocuteurs ne sont pas parvenus à sortir de l'intermittence de l'emploi :

> « *9 ans que je suis ici, 9 ans que je fais de l'intérim. Au début tu y vas parce que tu n'as pas le choix, tu restes parce qu'après tu n'as plus le choix, et finalement voilà…* [...] *Tu ne peux pas prévoir ta vie en fait.* » Ladji.

[1] Selon l'INSEE, un quart des immigrants est diplômé du supérieur en 2007. *Op. cit.*, Jacqueline Perrin-Haynes, 2008, p. 3.
[2] Robert Castel, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat,* Paris, Gallimard, folio essais, [1995], 2007, p. 648.
[3] INSEE, *Le taux de chômage augmente au troisième trimestre 2011*, Informations Rapides, n° 294, décembre 2011, p.1. URL : http://www.insee.fr/fr/themes/info-rapide.asp?id=14 [Consulté le 19.01.12].
[4] DARES, « Les mouvements de main-d'œuvre au troisième trimestre 2010 », DARES indicateurs, n°14, février 2011, p.1. URL : http://www.travail-emploi-sante.gouv.fr/IMG/pdf/2011-014.pdf [consulté le 19.01.12].
[5] Valérie Canals, « Insertion professionnelle : construction empirique ou objet d'analyse ? », in Bernard Charlot et Dominique Glasman (dir.), *Les jeunes, l'insertion, l'emploi*, Paris, PUF, 1999, p. 87.

Là où les CDD et l'intérim ne devraient être que la première étape de la vie active, plusieurs enquêtés sont maintenus aux marges des formes bien intégrées du salariat et des protections sociales qu'il garantit. On ne peut pas douter que leurs mobilités professionnelles soient aujourd'hui ralenties par la crise économique et par le développement des formes précaires d'emploi[1]. Cette vulnérabilité, ajoutée à celle du chômage, est un obstacle sérieux à l'intégration professionnelle, que l'on soit français ou « étranger »[2]. « Intermittent de l'emploi », « salarié néo-libéral », « salarié de la précarité », les appellations sont nombreuses pour désigner cette frange de la population qui oscille en permanence entre le travail et le chômage. Toujours disponible pour un temps toujours défini (celui de la durée du contrat ou des missions), ces travailleurs à l'avenir professionnel incertain semblent avoir une utilité bien précise : « boucher les trous » selon les besoins sectoriels et conjoncturels du marché du travail.

Pour Serge Paugam, les emplois précaires ont une autre fonction dans la société, ce qu'il explique de la manière suivante :

> « Les salariés précaires ne sont pas en dehors du système économique et social. Ils contribuent même directement à sa régulation. La précarité du travail et de l'emploi sont la conséquence de la flexibilité des entreprises, des transformations de méthodes de production, et le prix que les pouvoirs publics sont parfois prêts à payer pour faire baisser le chômage [...]. Comme la précarité professionnelle ne touche pas de façon égale l'ensemble des salariés, on peut dire que la précarité d'une partie d'entre eux, en particulier les jeunes, mais aussi les femmes, favorise l'épanouissement et la stabilité des autres. Autrement dit, [...] un consensus implicite a été trouvé pour exposer une partie des salariés à la précarité, ce qui a permis aux autres de continuer à bénéficier de tous les avantages attachés au travail valorisant et à la stabilité de l'emploi.[3]»

Rassurer la majorité de ceux qui ont un emploi stable et marginaliser les personnes placées en situation précaire, l'auteur rappelle ici l'existence d'une frontière socioéconomique qui sépare le marché du travail primaire (caractérisé par

[1] Selon l'Observatoire des inégalités, parmi les 22,5 millions de salariés en 2007, 2,8 sont employés en statut précaire, soit 12,4% de l'ensemble (source : INSEE, enquêtes emploi 2007). Hormis une légère baisse enregistrée entre 2002 et 2004, le pourcentage d'emplois précaires n'a pas cessé d'augmenter entre 1982 et 2008, passant de 5,8% à 13%. Observatoire des inégalités, *La précarité en France*, Octobre 2008. Url : http://www.inegalites.fr/spip.php?article957 [consulté le 28.01.12].

[2] Cette insécurité professionnelle croissante est l'objet du livre de Bernard Charlot et Dominique Glasman (dir.), *Les jeunes, l'insertion, l'emploi*, Paris, PUF, Éducation et formation, 1999.

[3] Serge Paugam, *Le salarié de la précarité*, Paris, PUF, 2000, p. 380.

la sécurité de l'emploi) du marché du travail secondaire (désignant les emplois précaires, c'est-à-dire faiblement rémunérés et où les risques de chômage sont importants) ; une distinction que l'on doit d'ailleurs à Micheal Piore[1].

Et aux catégories de personne les plus exposées aux risques de la précarité d'emploi, les femmes et les jeunes selon Serge Paugam, on peut sans hésitation y ajouter celle des « immigrants-étrangers » (c'est-à-dire ceux qui n'ont pas la nationalité française). En effet, cette frange de la population installée en France est, plus que les autres sans doute, exposée au risque de l'intermittence de l'emploi[2]. Ici, c'est la précarité de leur statut juridique qui constitue un frein supplémentaire pour accomplir la transition de l'emploi temporaire vers l'emploi stable : « *C'est un vrai problème de trouver un CDI avec un titre de séjour temporaire, un vrai problème* » (Drissa). Précarité juridique et précarité d'emploi, cette combinaison alimente non seulement le sentiment du provisoire mais il impose également le provisoire comme mode d'existence.

Diplômés ou non, les immigrants doivent faire avec une « tradition d'immigration » qui suit les évolutions du marché du travail. Contrairement à la figure du *Gastarbeiter* il ne s'agit plus seulement de maintenir ces travailleurs dans une position ouvrière intégrée, mais aussi, et peut être de plus en plus, de les diriger vers les emplois précaires des services.

À l'évidence, la distribution des positions professionnelles des immigrants ne s'effectue pas selon le principe de l'égalité des chances. Au contraire, la série de dispositions officielles existantes (emplois réservés, système des titres de séjour) dessine les contours d'une logique de domination qui donne un sens à l'expression « travail à mobilité réduite ». Et l'immigrant flexible - c'est-à-dire disponible et soumis aux aléas du marché du travail secondaire – en est un modèle type.

[1] Michael Piore, *Bird Of* Passage, *Migrant Labor in Industrial Societies*, New York, Cambridge University Press, 1979.

[2] En ce sens, Catherine Borrel et Julien Boëldieu relèvent que les immigrants « occupent un peu plus que l'ensemble des salariés un emploi temporaire [...]. Hors Fonction publique, un emploi temporaire sur dix est pourvu par un immigré, alors que la part des immigrés dans la population active salariée [...] est de 9% [...]. Globalement, 15% de l'ensemble des immigrés salariés [...] disposent d'un emploi temporaire. Cette proportion est supérieure à 18% parmi les salariés [...] nés en Algérie, au Maroc ou en Afrique anciennement sous administration française. Catherine Borrel et Julien Boëldieu, « De plus en plus de femmes sur le marché du travail », *INSEE Première*, n°791, juillet 2001 p. 3. URL : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ip791.pdf [consulté le 28.01.12].

## 2.4 Reproduction sociale de l'immigration par le bas

Le réseau d'interconnaissance des enquêtés comprend des membres plus ou moins éloignés de la famille, des amis rencontrés ici en France ou là-bas au Mali, le plus souvent originaires de Bamako. Dernier maillon de la chaîne migratoire, ce réseau fonctionnel est le biais par lequel les Bamakois-parisiens commencent la recherche de leur premier emploi, se sollicitant les uns et les autres, mobilisant cette ressource primordiale que l'on nomme capital social[1]. Or, cette première insertion professionnelle, par connaissance interposée, a été déterminante pour la suite de leurs itinéraires professionnels.

### A. Le mode familial d'entrée dans la vie active

Notons avant tout que les années 70 marquent un tournant dans l'histoire de l'immigration en France. En juillet 1974, le gouvernement français suspend l'immigration de travailleurs non européens et non qualifiés. Les effets majeurs de cette mesure ont été de stabiliser la population étrangère dans l'hexagone, de porter un coup d'arrêt aux migrations tournantes (renouvellement de la main d'œuvre immigrante au travers du remplacement des aînés par les cadets) et d'accroître les regroupements familiaux. En bref, l'immigration familiale remplace l'immigration de travail.

Depuis, les immigrations d'Afrique subsaharienne se caractérisent principalement par la venue des familles. Entre 1982 et 1999, le nombre d'Africains installés en France double, passant de 171 884 à 393 289 personnes ; près de la moitié de cet effectif est féminin (47,6%). En 2008, l'INSEE estime à 669 401 le nombre d'immigrants africains résidant dans l'hexagone2.

Le mode d'entrée familial dans la société française a été celui de la majorité de mes interlocuteurs[3]. Et dans la plupart des cas, c'est aussi « *grâce à la famille* » [qu'ils trouvent leur] *premier travail* » (Yaya.) :

[1] Au sens minimal, le capital social désigne les ressources liées à la possession d'un réseau stable et durable de relations sociales.

[2] Sources : INSEE, Recensement de la population de 1982, 1999 et de 2008.
URL : http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=immigrespaysnais [consulté le 21.01.12].

[3] Comme je l'ai dit précédemment, une minorité des enquêtés est venue poursuivre leurs études en France. C'est donc la formation qui a constitué leur mode d'entrée dans la société française. Pour la

*« Quand je suis arrivé en France ici, j'ai appelé mon oncle. Je lui ai dit que j'étais en France. Là, il était tout content, il m'a invité chez lui, il m'a présenté ses amis, sa femme. Il m'a demandé : "*Tu es là pourquoi *?* Tu comptes rester ?*". Je lui ai dit que je n'avais pas le choix* […]*, que je devais recommencer tout à zéro.* […] *Alors là, c'est parti, il a essayé de me pistonner, il m'a trouvé un boulot au niveau de Tati*[1]*, là où il travaillait comme agent de sécurité. C'est là que j'ai commencé, j'ai bossé chez Tati pendant six mois en CDD. Je trouvais que ce coin là craignait un peu, Barbès.»* Daouda.

*« J'ai trouvé ce travail de bouche à oreille. Je me suis présenté avec un cousin qui avait déjà travaillé là-bas,* [pour un mi-temps en restauration rapide]. *Ils m'ont pris comme ça, sans rien me demander* […]. *Je fais le nettoyage du restaurant pour l'instant. Mais je dois bientôt apprendre à me servir de la caisse, pour servir les clients* […]. *C'est mon premier travail, j'avais très peur au début… J'avais peur de mal faire.»* Ladji.

Ces deux déclarations illustrent le mode banal par lequel les enquêtés entrent dans de monde du travail français. Selon une logique d'entraide de réseau - de « *bouche à oreille* » pour reprendre l'expression courante, les proches sont des intermédiaires efficaces pour faciliter la première embauche des nouveaux immigrants. Agent de sécurité et agent d'entretien, les cas de Daouda et de Ladji indiquent cependant que cette première embauche ne se fait pas n'importe où dans l'espace professionnel parisien. Ce point est important.

Dans le chapitre précédant, j'ai montré que la prise en charge d'un nouvel arrivant par le réseau migrant est aussi bien essentielle (hébergement, soutien financier, aide à la découverte de Paris, etc.) que limitée (par la taille de l'habitat ou encore ses ressources économiques). Pour les enquêtés, cette inscription partielle dans le groupe d'accueil a eu les conséquences que l'on connaît : précarisation des conditions de vie dans son ensemble, périodes plus ou moins longues de solitude, nécessité de répondre « individuellement » à l'exigence normative de l'autonomie résidentielle et financière. Ainsi, pour plusieurs interlocuteurs, il s'agissait de « *travailler au plus vite* » (Maxime), « *là où il y* [avait] *du boulot* » (Yaya).

---

même raison que celle évoquée plus haut (indétermination de leurs positions professionnelle), j'ai choisi de ne pas les inclure dans l'analyse qui suit.

[1] Tati est une chaîne de magasin.

*« C'est sûr qu'on t'aide pour trouver du boulot parce que, à ce moment, tu as trois priorités : travailler, manger et te loger.* [...] *Ton diplôme, tu n'y penses même pas. »* Zoumana.

L'urgence de la situation des premiers mois de l'installation demande au nouvel arrivant d'assurer sa propre stabilité, d'apporter rapidement des garanties contre la précarité. La mobilisation du capital social pour trouver un (premier) emploi poursuit cet objectif.

Je l'ai dit, le groupe familial d'accueil (un parent, un frère, un oncle, un cousin) ne peut aider le nouvel arrivant qu'à la mesure des conditions d'existence qui sont les siennes. Autrement dit, les ressources du réseau migrant sont déterminées par les positions sociales et économiques de ses membres. Et ce sont ces positions, avec les possibilités qu'elles offrent, qui régissent le premier accès des enquêtés au marché du travail. Or, comme c'est le cas pour la plupart de mes interlocuteurs, leurs prédécesseurs sont eux aussi majoritairement ouvriers ou employés. Ce mode familial d'entrée dans la vie active n'est donc pas neutre : il impose un point de départ dans l'itinéraire professionnel, un point de départ qui se situe en bas de l'échelle des métiers. Ainsi, l'inscription dans le réseau migrant, si partielle soit-elle, suffit à enclencher un mécanisme de transmission des positions professionnelles dans l'immigration.

### B. L'engrenage de la précarité

Un des effets directs de la précarité (au moment de l'installation) a été de contraindre les enquêtés à exercer le plus vite possible une activité rémunérée. Les emplois précaires constituent alors une solution d'urgence afin d'éviter « *de se rendre la vie impossible* » (Mamadou). Face aux « nécessités vitales[1] » (se nourrir, se loger), nombreux sont mes interlocuteurs qui ont renoncé, pour un temps indéfini, à faire un usage professionnel et rentable de leurs diplôme (« *le diplôme,* [...] *il est au fond de la valise* » Youssouf).

Pour autant, le passage par le bas de l'échelle des métiers et par les formes temporaires d'emploi ne suffit pas à sécuriser leurs conditions d'existence : la précarité économique et les risques de chômage sont toujours menaçants. Comme le notent Margaret Maruani et Emmanuel Reynaud : « dans les circonstances d'entrée

[1] Expression employée par Hannah Arendt dans son ouvrage *Condition de l'homme moderne*, Calmann-Levy, [1961], 1983.

en chômage, la fin d'emploi précaire constitue désormais, plus que le licenciement, la cause principale[1]».

Les activités professionnelles des enquêtés - marquées par l'alternance entre des périodes de travail et de non-travail - constituent souvent leur principale source de revenus[2]. « *Enchaîné* » (Mary), «*faute de mieux* » (Yaya), « *plus le choix* » (Ladji), «*piégé* » (Jules)», ces manières de qualifier leurs situations d'emploi montrent que mes interlocuteurs éprouvent le sentiment d'être pris dans ce que l'on pourrait appeler « l'engrenage de la précarité ». Elles montrent également que ces situations s'inscrivent dans la durée et qu'elles relèvent bien plus d'une contrainte que d'un choix.

Mais mon propos n'est pas de dire que le chemin de l'intégration professionnel est unique (par le biais des relations personnelles par exemple) ni que les personnages de cette enquête sont condamnés aux emplois temporaires du secteur ouvrier ou des services.

Il me paraît indéniable que les différents éléments évoqués jusqu'ici - précarité du statut juridique de l'étranger, division ethnique du travail, développement des emplois particuliers, héritage des positions socioprofessionnelles dans l'immigration – maintiennent certains interlocuteurs aux marges du travail stable. De même, il me paraît évident que ces différents facteurs, et surtout leur combinaison, sont essentiels pour comprendre les mécanismes de reproduction sociale de l'immigration par le bas.

Cependant, quelles que soient les contraintes qui pèsent sur les mobilités professionnelles des enquêtés, celles-ci ne les empêchent pas de jouer (avec) les règles du jeu pour sortir du « marché du travail pour immigré».

Juridiquement, d'abord, plusieurs interlocuteurs ont entrepris d'obtenir la nationalité française ainsi qu'un diplôme d'État français. L'objectif de cette entreprise est clair : rouvrir les perspectives de promotion sociale en s'affranchissant des barrières de protection attachées au statut d'étranger. Ici, l'état de mes recherches ne me permet pas de savoir si les étudiants rencontrés parviendront à occuper un poste

[1] *Op.cit.*, Maruani et Reynaud, 2004, p. 55. En 2002, la fin des contrats précaires représentent 33,5% des entrées en chômage ; en 2010, ce chiffre atteint 43,3% (l'entrée au chômage par licenciement est de 26,9%). Source : INSEE, enquête emploi du 1er au 4ème trimestre 2010. URL : http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATCCF03344 [consulté le 27.01.12]

[2] Pascal Breuil-Genier et Hélène Valdelièvre relèvent que les individus placés en situation précaire d'emploi ont un revenu bien inférieur au revenu moyen : en 2002, « le revenu d'emploi annuel moyen des personnes continument en emploi [c'est-à-dire à temps plein] est de l'ordre de 1600 euros par mois […]. Les personnes alternant emploi et non emploi ont des revenus annuels d'emplois inférieurs […]. Si on les rapporte au nombre de mois d'emploi, ces revenus annuels moyens conduisent à des revenus mensuels […] de l'ordre de 900 à 1000 euros ». Pascal Breuil-Genier et Hélène Valdelièvre, « Trajectoires d'activité et niveaux de vie », *Données* sociales, 2002, pp. 451-452.

équivalent à leurs formations (ceux-ci n'avaient pas terminé leur cursus au moment où le travail de terrain s'est achevé). Par contre, la naturalisation a deux effets immédiats : un soulagement vis-à-vis des démarches - toujours lourdes et incertaines – de renouvellement des cartes de séjour, mais aussi, l'ouverture de bons nombres d'emplois qui, jusqu'ici, leur étaient interdits[1]. Autrement dit, « être français » élargit le champ des possibles.

> **[Paris, le 21.03.07]** Yaya arrive à mon domicile à 14h30, comme prévu. […] Il vient pour me raconter l'évènement de la semaine : un entretien d'embauche comme agent de sûreté à l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle ».
>
> […] Je précise que Yaya a obtenu la nationalité française avant son émigration. Ces deux parents ayant été naturalisés, il a bénéficié du « droit du sang ». Bref, il sort de sa poche une convocation de l'ANPE [aujourd'hui Pôle emploi] sur laquelle est inscrit la date de sa convocation (14 mars) et certaines pièces qu'il doit fournir : carte d'identité, CV, la présente convocation et un stylo. Il est dit aussi, et d'après ce que j'ai compris, que cet entretien peut se conclure par « *un emploi stable* ».
>
> **David :** « *Alors comment ça s'est passé ?*
>
> **Yaya :** *Ça s'est bien passé… Il y avait deux cents personnes qui ont été convoquées… Il doit y avoir 80% qui ont été éliminées parce qu'il n'avait pas la nationalité française* ».
>
> **David :** *Éliminées ?*
>
> **Yaya :** *Ils sont rentrés chez eux direct, sans passer les tests,* […] *culture générale, mathématiques.* […] *Généralement tu devais répondre par oui ou par non.* […] *J'attends les réponses par courrier ou par téléphone. »*

Décidemment, la carte d'identité française est un véritable passe-droit.

Yaya sera embauché quelques semaines plus tard après notre entrevue : CDI, 9h-18h, du lundi au vendredi, pour un salaire mensuel de 1300 euros, « *ils m'ont dit que j'avais la carrure, alors…* »[2]. Mais cela ne signifie pas qu'il faut impérativement avoir nationalité française pour décrocher un poste fixe.

Du point de vue des emplois précaires, ensuite, certains enquêtés qui ont le statut d'étranger sont parvenus à convertir leur CDD en CDI, notamment en obtenant

[1] Cf. p. 277. pour la liste des emplois fermés proposée par le Gisti.
[2] Extrait du journal de terrain, le 2.04.2007.

la confiance de leurs employeurs. Mais une fois encore, ce mouvement vers la stabilité n'est pas le gage de conditions de travail confortables. Ousmane, par exemple, cuisinier pour une chaîne de restaurant parisien, raconte :

> « *Je ne voulais pas quitter une merde pour une autre merde, alors là c'était l'occasion de se poser un peu. Comme je bossais bien, le patron m'a proposé un CDI* […]. *Non, je déteste ce boulot parce que c'est un boulot de malade! Tu es au sous-sol, tu ne vois jamais la lumière du jour. Dès fois, je commence à 6 heures du matin et je peux finir à 18 heures comme ça… Couper les carottes, faire les gâteaux, nettoyer, toujours la même chose, tout le temps, tous les jours. Si je ne fais pas mes 9 heures de musculation par semaine… De toute façon, si le corps va, la tête va, alors… Mais sinon, si j'ai pas ça, je pète un câble. Et puis y'a le foot avec les copains le dimanche… De toute façon, je suis papa maintenant, c'est une responsabilité, donc voilà.*» Ousmane.

Du point de vue du réseau d'accueil, enfin, quelques-unes des personnes rencontrées durant l'enquête ont misé sur une intégration professionnelle en dehors du canal des relations personnelles, c'est-à-dire en dehors des secteurs d'activité dans lesquels leurs proches ont pris place. Pour reprendre l'exemple d'Ibrahim, ce dernier a bien sollicité son frère pour débuter son itinéraire comme agent d'accueil de nuit. Mais dans l'optique de rentabiliser son doctorat de pharmacie, cet enquêté a rapidement adopté une posture autodidacte, en se constituant par lui-même un réseau professionnel composé de pharmaciens africains installés à Paris et en proche banlieue.

On peut considérer que les tentatives d'Ibrahim pour un meilleur placement de son capital scolaire se sont avérées payantes : obtention d'un CDI comme préparateur dans une pharmacie à Epinay-sur Seine. Mais il faut garder à l'esprit que cet enquêté a « donné de sa personne » pour sécuriser et améliorer ses conditions de vie : double emploi durant deux ans (55 à 60 heures par semaine, de jour du lundi au vendredi, de nuit le week-end), distance importante entre son lieu de travail et son lieu de résidence (30 heures de transport hebdomadaires). Toujours est-il que, pour continuer son ascension professionnelle et atteindre la position escomptée (de la catégorie profession intermédiaire à celle de profession libérale), Ibrahim a entrepris d'obtenir un diplôme d'État. Il a donc entamé les trois ans de formation nécessaires pour avoir le droit d'être pharmacien en France. Ce nouvel investissement n'est pas rien quand on doit assumer seul les coûts de la vie d'une famille (celui de sa femme et

son fils installés, avec lui, à Montereau). Bref, la mobilité sociale est possible, mais elle a un prix.

Si les freins à leur mobilité sont nombreux, les exemples cités ci-dessus (naturalisation, conversion de CDD en CDI, posture autodidacte, rentabilisation du diplôme) montrent que les enquêtés tentent toujours de s'aménager une marge de manœuvre face aux contraintes de leurs positions dans la structure sociale. Qu'elles réussissent ou non, ces tentatives sont la preuve que les itinéraires professionnels - et les étapes qui les constituent - sont toujours « le produit logique d'une décision subjective [...] et de l'objectivité d'une contrainte de cheminement [...][1] ».

C'est dans un monde du travail « segmenté » (nationaux/étrangers, emplois précaires/emplois stables), déjà structuré par des normes, que mes interlocuteurs débutent leurs itinéraires professionnels en France. Ces contraintes préalables leur imposent le bas de l'échelle comme point de départ. Après plusieurs années d'installation en France (entre 5 et 13 ans) les enquêtés se sont déplacés dans la hiérarchie des positions sociales et économiques. Certains sont montés, d'autres ont stagné ou sont descendus, mais tous se placent dans la classe moyenne inférieure ou dans la classe populaire (si l'on s'en tient au salaire perçu individuellement et à la catégorie socioprofessionnelle liée au métier exercé).

Une chose est sûre : les conditions de vie attachées à ces deux classes sociales ne sont plus celles de la petite bourgeoisie bamakoise (ou classe moyenne supérieure). Une question se pose alors : peut-on parler de déclassement ?

[1] *Op.cit.,* Passeron, 1989, p. 20.

# 3. Peut-on parler de déclassement ?

Le déclassement désigne une mobilité sociale vers le bas, c'est-à-dire le mouvement qui consiste à descendre un ou plusieurs échelons de la hiérarchie sociale. Il conduit l'individu à s'installer durablement dans une condition socioéconomique inférieure à celle qu'il a connu à un moment antérieur de son existence. Philippe Guibert et Alain Mergier emploient en ce sens l'expression de « descenseur social [1] ».

Mais l'utilisation de la notion de déclassement présente au moins deux difficultés. La première est qu'elle renvoie à plusieurs niveaux de réalité. On peut par exemple distinguer le déclassement générationnel (conditions de vie en deçà de celles de ses ascendants)[2], le déclassement professionnel (inadéquation entre le diplôme et l'emploi ou encore l'exercice d'un métier aux conditions moins favorables que le précédent), et le déclassement social (compris au sens d'un déficit de légitimité sociale, c'est-à-dire le sentiment de non-conformité entre l'image que l'individu se fait de lui-même et l'image que les autres ont de lui). Le déclassement présente ainsi plusieurs dimensions auxquelles il faut prêter attention.

La deuxième difficulté peut se résumer à une question : comment parler de déclassement lorsque le changement de position sociale s'effectue dans le cadre de la migration ? Parler de déclassement implique donc de considérer à la fois la position que l'individu occupait dans la société d'émigration (le Mali) et celle qu'il occupe dans la société d'immigration (la France). Or, cette considération revient à interroger deux modes de hiérarchisation sociale qui ne peuvent pas être confondus[3].

Tout en réfléchissant aux problèmes que soulèvent la notion de déclassement appliquée à une population migrante, mais aussi pour tenter de les surmonter, le parti pris est de se pencher sur ce que les enquêtés ont à dire de leur situation migratoire. Autrement dit, pour que le déclassement ait un sens, il faut d'abord qu'il en ait un pour les Bamakois diplômés de Paris.

Dans un premier temps, et dans la logique de l'argumentation développée dans ce chapitre, j'étudierai les rapports que les enquêtés entretiennent avec leurs

[1] Philippe Guibert et Alain Mergier, *Le descenseur social. Enquête sur les milieux populaires*, Paris, Plon, 2006.
[2] Ici, on peut parler également de déclassement familial, expression qui renvoie plus spécifiquement à l'impossibilité de gravir les échelons de la hiérarchie domestique (et, pour mes interlocuteurs bamakois, à l'impossibilité d'enclencher les mécanismes de la dette intergénérationnelle).
[3] Rappelons, pour être plus précis, que c'est pour lutter contre le déclassement au Mali que mes interlocuteurs ont émigré en France : un déclassement professionnel et familial.

conditions d'emploi et de travail en France. Dans un second temps, il s'agira de questionner leur situation de déclassement en considérant les revenus qu'ils perçoivent en dehors de leurs activités professionnelles. Enfin, dans un troisième temps, je réinscrirai les enjeux du travail dans leur projet migratoire, en revenant spécifiquement sur la dette intergénérationnelle.

## 3.1 Rapports différenciés au travail

Pour explorer, ne serait-ce que très partiellement, la relation que mes interlocuteurs entretiennent au travail, je vais comparer les points de vue de Yaya et d'Amadou, deux enquêtés qui exercent le même métier dans des conditions similaires : chauffeurs-livreurs en intérim.

### A. Yaya : « conduire mon camion »

Titulaire du baccalauréat (obtenu au Mali en 2000), Yaya nourrit une ambition à l'égard de son immigration en France : « *être indépendant* », c'est-à-dire « a*voir un salaire*, [sa] *voiture et* [son] *appartement* ». C'est ainsi qu'il résumait ses objectifs existentiels lors de notre entretien en 2004. Ces premiers pas dans le monde du travail se font en intérim. N'ayant d'autre volonté que d'exercer une activité rémunérée, « *peu importe dans quoi* », il accepte une mission comme chauffeur-livreur au sein d'une blanchisserie hôtelière parisienne.

Durant notre entretien, Yaya me confie que sa maîtrise du français lui a été essentielle pour l'obtention du poste :

> « *Tu vois dans l'atelier, il n'y a que des immigrés, ils font le nettoyage du linge, le repassage, mais la plupart des gens qui sont là, ils ne savent pas lire, ils ne savent pas écrire, ils ne peuvent pas être les chauffeurs de la boîte.*»

Il me dira également qu'il n'a pas hésité, lors de son apprentissage du métier, à se munir d'un bloc-notes et d'un stylo pour mémoriser aisément les itinéraires de livraison et leurs horaires, les « *tournées* » dit-on à la blanchisserie. La prise de notes, acte d'apparence anodine, est doublement important : d'abord parce qu'elle est une illustration de l'impact du capital pré-migratoire en situation d'immigration (la

langue française ayant été acquise durant sa scolarité à Bamako) ; ensuite parce que lire et écrire le français était un critère d'embauche fixé par l'employeur (pouvoir remplir un constat en cas d'accident de la route, lire un plan de Paris, se diriger dans la ville à l'aide des panneaux de signalisation, respecter le code de la route, pour citer les exemples de mon interlocuteur). Bref, l'entrée de Yaya dans l'entreprise, et plus largement dans la vie active en France, a été favorisée par son capital scolaire acquis avant son émigration.

> « *Là j'ai compris qu'avec un petit diplôme comme le bac, j'avais plus de chance d'être chauffeur que les autres immigrés qui n'avaient pas mon niveau.*»

« Les savoirs dans une société donnée – écrit Jacques Beillerot - […] se présentent comme concurrents entre eux […]. Ils entretiennent entre eux des hiérarchies qui sont les hiérarchies sociales de ceux qui les détiennent et les pratiquent[1] ». La maîtrise des savoirs fondamentaux est précisément l'argument mobilisé par Yaya pour se différencier des immigrants qui ne possèdent pas cette compétence. Considérée comme un atout, c'est aussi cette maîtrise qui, toujours selon cet enquêté, lui a permis d'augmenter ses chances d'embauche, en évitant la concurrence de ceux qui ne savent ni lire ni écrire.

En outre, et comme le précise Julie Couronné, la place de chauffeur-livreur dans la blanchisserie est celle qui « bénéficie d'un maximum d'avantages : des primes conséquentes, un camion à disposition, une autonomie beaucoup plus grande que les ouvriers de l'atelier[2]», ce qui corrobore les propos de Yaya :

> *« Quand je conduis mon camion, tu vois, il n'y a personne pour te dire quoi que ce soit, tu es libre de mettre la radio que tu veux, de téléphoner à qui tu veux, de fumer comme tu veux…. C'est ça que j'aime dans ce métier. Au final, tu ne vois quasiment jamais les patrons, tu vois tes collègues au moment du déjeuner et c'est tout, le reste du temps tu gères comme tu veux, le tout, c'est de livrer dans les temps* […]. *Et puis tu gagnes un peu plus que les autres… surtout quand il y a des grands évènements dans Paris qui attirent les*

[1] Jacques Beillerot, « Les savoirs, leurs conceptions et leur nature », in Jacques Beillerot, Claudine Blanchardlaville et Nicole Mosconi (dir.), *Pour une clinique du rapport au savoir,* Paris, L'Harmattan, 1996, p. 127.

[2] Julie Couronné, *Hommes et femmes dans l'atelier*, Master 1 recherche sociologie des sociétés contemporaines, Université Paris Descartes, 2004, p. 78. Je précise que cette auteure a mené une enquête ethnographique – comme ouvrière polyvalente durant cinq mois - au sein de la blanchisserie au moment où Yaya y était embauché. Elle est aujourd'hui doctorante affiliée au CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers).

*touristes. Ça, ça remplit les hôtels. Tiens, là, le salon de l'automobile, on a travaillé plus, là je peux dire que je vais avoir 300 € de plus à la fin du mois* […]. *Oui, je peux dire que j'aime ce boulot, parce* que *j'aime conduire. Et comme je sais que je peux conduire sans problème jusqu'à 70 ans… »*

La faible fréquence des contacts avec ses supérieurs, le plaisir qu'il éprouve à conduire, le degré de liberté dans la gestion de son activité, ces quelques éléments du métier, retenus comme significatifs par Yaya, sont manifestement une source de satisfaction pour lui, comme si le temps passé dans « son » camion était un temps à soi, comme s'il y avait du hors travail dans le travail.

Pourtant, cette satisfaction éprouvée par Yaya à être chauffeur-livreur contraste fortement avec la frustration ressentie par Amadou lorsqu'il exerçait ce métier.

### B. Amadou : « votre syllogisme manque de prémisse »

Amadou, 49 ans, enseigne le français au sein de l'association Afrique Conseil (Xe arrondissement de Paris) lorsque nous nous rencontrons pour la première fois en 2004[1]. Il a immigré en France en 1992 pour des raisons qu'il préfère passer sous silence : « *Je suis un exilé politique* » me dira-t-il sans plus d'explication. Cependant, il reviendra rapidement sur son parcours universitaire ainsi que sur ses premières démarches pour trouver un emploi en France, un emploi équivalent à sa formation en biologie :

« *Au fond je suis un scientifique, j'ai bac + 5 en biologie cellulaire. Ma vie aurait dû être dans un labo. Dans mon pays, j'ai travaillé dans mon domaine. Ici, j'ai fait beaucoup de stages mais je n'ai pas pu faire mon métier. C'est la recherche. Et la recherche, comme je te l'ai dit, demande que l'on fasse partie du pays.*»

Amadou recourt alors à l'intérim et décroche plusieurs missions comme chauffeur-livreur pour le compte d'une entreprise de menuiserie (située dans le XVIIe arrondissement de Paris). Voici ce que déclare mon interlocuteur à propos de cette étape de son itinéraire professionnel, laquelle a duré un peu plus d'un an (1993-1994) :

[1] Cf. Les lieux d'enquête, Afrique Conseil, pp. 48-49.

« *C'est un ensemble d'évènements qui m'a fait atterrir dans ce travail là. Je ne pouvais pas accepter d'être chauffeur-livreur toute ma vie, c'est ce que je me disais. Je ne voyais aucun intérêt dans ce travail, aucun… Mais avant de trouver autre chose, il fallait payer mon loyer. Vous voyez le topo, un petit noir livreur, catégorisé quoi, typé, les gens ils peuvent vous manquer de respect… Quelquefois, avec ce qu'ils ont comme image du Noir* [les clients et les patrons]*, ils essaient de vous rabaisser. Ils se comportent d'une telle manière, qu'ils vous parlent avec arrogance et tout. Ils sont hautains, certains. Ils se montrent supérieurs. Mais il y a toujours une façon de rabaisser le caquet d'une personne sans pour autant utiliser les mêmes armes que lui. Il y a beaucoup de façons de répondre sans pour autant chercher à faire mal* […]. *Une fois, pendant une livraison, il y a une dame qui vient : "*Monsieur vos pompes sont sales*". Je ne vais pas dire à cette dame, "*Madame, cette information est gratuite*", elle va comprendre, elle va continuer à discuter. Je lui dis : "*Madame, je suis désolé mais votre syllogisme manque de prémisses *". Dans un raisonnement logique, il y a une prémisse, une deuxième prémisse et après on conclut. La conclusion qui vient après les prémisses. Cette dame a conclu sans pour autant donner les prémisses, donc c'est une affirmation gratuite.* […] *Elle n'a pas compris le français, elle se tait.*»

Tandis que Yaya fait l'éloge de certains aspects du métier de chauffeur-livreur (l'autonomie dans le travail en particulier), Amadou n'y voit « *aucun intérêt*». Pour ce dernier, cette activité professionnelle est avant tout une solution d'appoint, un gagne-pain. Placé dans l'attente de nouvelles opportunités, il espère que sa situation de travail sera brève et passagère.

« *Un petit noir livreur* », « *catégorisé* », « *typé* », cette association de mots révèle également qu'Amadou perçoit son activité comme un support de dévalorisation symbolique, notamment parce qu'elle serait propice à l'activation des stéréotypes liés à la couleur de la peau. Ainsi, l'image négative qu'il se fait du métier structure non seulement son rapport au travail mais aussi son comportement à l'égard des personnes rencontrées durant ses livraisons, celles qui sont « *arrogantes* » ou « *hautaines* », qui lui « *manquent de respect* » ou « *se montrent supérieures* ». Au cours de ces interactions, Amadou n'hésite pas à user de ses ressources linguistiques pour déjouer les assignations identitaires arbitraires et les attitudes stigmatisantes. Là encore, le capital pré-migratoire – et plus spécifiquement

le capital scolaire - tient un rôle déterminant : celui de permettre à Amadou de résister aux pressions de ce que Pierre Bourdieu nomme la « violence symbolique[1] ».

Mais c'est aussi le capital pré-migratoire de cet enquêté qui le conduit à déconsidérer son travail, à lui donner un sens différent de celui de Yaya. Bac + 5 en biologie cellulaire, les savoirs universitaires acquis par Amadou constituent un capital symbolique important, un capital sans rapports avec son métier de chauffeur-livreur. Pour le dire simplement, ce statut socioprofessionnel porte atteinte à son identité de diplômé et de biologiste.

« Ainsi, le même travail, quel qu'il soit, ne procurera pas les mêmes satisfactions à ceux qui y échoueront, faute de mieux, à la suite d'une vocation contrariée, et à ceux pour qui il représente l'objectif optimal désiré depuis longtemps[2] ». Il faudra qu'Amadou se reconvertisse dans l'enseignement pour que se réduise l'écart entre ses aspirations initiales (celles d'être chercheur) et sa position dans l'espace professionnel parisien :

> *« Voilà, ça fait douze ans que je suis ici, maintenant je suis dans l'enseignement, dans le social. C'est grâce à mes études que je peux jongler dans cet environnement. Et puis chez moi* [au Mali]*, la langue de l'École, c'est le français. Donc je l'ai apprise, j'avais trois, quatre ans déjà et je suis arrivé ici* [à Paris]*, je n'ai pas été dépaysé.* [...] *Mes stagiaires, ils me remercient à chaque fin de cours, parce qu'ils apprennent quelque chose. C'est important parce que c'est toi le maître de la classe. Enseigner, c'est un rôle important* [...]. *Je veux enthousiasmer mes stagiaires parce que ça fait longtemps que je m'intéresse aux mots, au sens des mots. C'est avec les mots que j'arrive à voir beaucoup de réalité. En découpant les mots, en cherchant les racines des mots, en les reliant avec certaines réalités... Quelque part, tu vois, en enseignant le français, en cherchant à comprendre les mots avec mes stagiaires, je fais de la recherche. Quelque part, je m'y retrouve.»*

L'impression d'être utile et apprécié, le sentiment de renouer le fil avec le métier de chercheur, le rôle de transmission des savoirs ou encore le fait d'avoir la responsabilité d'une classe, à bien des égards, l'enseignement offre à Amadou tout un

[1]Pour Pierre Bourdieu, la violence symbolique est un élément central de la reproduction des rapports de domination. Elle désigne le pouvoir d'imposer un système de pensée comme légitime à une population dominée. Ce pouvoir « s'accomplit dans et par une relation définie qui crée la croyance dans la légitimité des mots et des personnes qui les prononcent et il n'opère que dans la mesure où ceux qui le subissent reconnaissent ceux qui l'exercent.» Pierre Bourdieu et Loïc Wacquant, *Réponses : pour une anthropologie réflexive*, Paris, Seuil, 1992, p.123.

[2] *Op.cit.,* Baudelot et Gollac, 2003, p. 85.

registre d'identifications valorisantes. Il lui offre la possibilité de retrouver une certaine dignité qui avait été mise en cause durant son expérience antérieure de travail. Du « *petit noir livreur* » au « *maître de la classe* », d'une position professionnelle subalterne à une position d'autorité et de pouvoir, Amadou est aujourd'hui loin des « épisodes conflictuels où le jugement des autres lui a été imposé, à son corps défendant[1] ». C'est donc par l'enseignement, vécu comme expérience de reconnaissance de soi, que cet interlocuteur est parvenu à soutenir son identité, à trouver une forme d'équilibre « entre ce qu'il est pour lui et ce qu'il pour les autres[2]».

÷

Ce qu'il faut retenir, et la raison pour laquelle j'ai choisi de mettre en scène les cas de Yaya (bachelier) et d'Amadou (bac +5), c'est que ces deux exemples montrent que la relation à un même travail peut être vécue différemment selon les biographies et les dispositions sociales des personnes considérées. Et je ne peux que rejoindre les analyses de Christian Baudelot et Michel Gollac lorsqu'ils écrivent :

> « Il n'y a pas de relation mécanique entre les conditions de travail et le degré de satisfaction ou d'insatisfaction ressentie : les schèmes de perception formés tout au long de la trajectoire sociale doivent être pris en compte car ils sont constitutifs (au même titre que les conditions objectives de travail) des rapports plus ou moins heureux ou malheureux au travail. […] Un travail pourra satisfaire celui pour qui il représente ce qu'il pouvait espérer de mieux. Il mécontentera celui qui le vivra comme un déclassement.[3]»

Prendre en considération le rapport entre les aspirations des enquêtés et leurs positions sociales dans la société d'immigration est donc un préalable nécessaire pour pouvoir parler de déclassement[4].

---

[1] Renaud Sainsaulieu, *L'identité au Travail*, Paris, Presses de Sciences Po, [1977], 1988, p. 317.
[2] *Ibid.*, p. 319.
[3] *Op. cit.*, Baudelot et Gollac, 2003, p. 86 et p. 99.
[4] On notera, avec Emmanuelle Nauze-Fichet et Magda Tomasini, que « l'*enquête permanente sur les conditions de vie des ménages* (EPCVM), réalisée par l'Insee, comporte dans son volet annuel d'octobre une question susceptible de cerner le sentiment de déclassement : *« Actuellement, diriez-vous que : (1) vous êtes plutôt insuffisamment formé pour l'emploi que vous occupez ; (2) votre niveau de formation est plutôt bien adapté à votre travail ; (3) vous êtes plutôt sur-diplômé ou surqualifié pour votre emploi ; (4) ne sait pas.»* Emmanuelle Nauze-Fichet et Magda Tomasini, « Diplôme et insertion sur le marché du travail : approches socioprofessionnelle et salariale du déclassement », INSEE, *Économie et statistique*, n° 354, 2002, p. 31.

## 3.2 Trois indicateurs de déclassement

Parmi les enquêtés dont les aspirations sociales et économiques ont été déçues au cours de leur immigration, ceux pour lesquels le déclassement est considéré comme une réalité palpable et durable, deux attitudes ont été observées : celle qui consiste à faire le deuil de sa condition sociale originelle (la résignation) et celle qui consiste à lutter pour le reclassement (la résistance). Ces deux attitudes ont été rendues saillantes à travers l'étude des itinéraires professionnels de Mamadou et d'Ibrahim décris au début de ce chapitre. Ici, je voudrais m'arrêter sur les différents éléments qui constituent, pour mes interlocuteurs, une rupture entre les conditions de vie d'avant la migration et celles qui sont les leurs à Paris.

### A. Le diplôme : un double coup d'arrêt

> « *Tu as fait les études, tu as les diplômes mais tu n'as pas eu le boulot que tu voulais ? Il faut changer. Attends, même les Français galèrent ! À ce moment, va travailler à la sueur de ton front, avec ta force… Quelqu'en soit le salaire, quelqu'en soit le travail, parce qu'il ne te reste plus que ça…*» Papus.

> *« Mais je vais te dire une chose : si tu as un diplôme que tu as eu en Afrique et que tu es venu ici en France, ce diplôme-là, il faut le laisser chez toi. C'est vrai. Parce que le pays où tu es venu, il y en a des diplômés. Eux-mêmes ils n'ont pas de places, des diplômés français ! À ce moment là, il faut travailler avec tes mains, pas avec la tête… Même si tu gagnes peu.*» Beïdi.

Dans ces déclarations, Papus et Beïdi expriment bien cette idée d'un travail réflexif effectué pour accepter ce qui arrive et faire avec une situation de déclassement professionnel qu'ils jugent irrémédiable, définitive. Papus, agent de sécurité, déclare qu'« [Il] *ne peu*[t] *pas faire grand-chose*» et Beïdi, manutentionnaire, que « *c'est comme ça* », manifestant ainsi leur résignation et le regret de ne pas avoir rentabilisé leur diplôme en comptabilité.

Mais pour expliquer leurs situations de travail en France, ces deux enquêtés introduisent un nouvel élément : l'inflation du diplôme[1]. « Durant près de vingt-cinq

[1] L'inflation du diplôme est définie par Jean-Claude Passeron comme étant « l'effet de dévaluation produit par l'accroissement des effectifs scolarisés sur la "valeur du diplôme" » [Passeron, 1982, p. 551]. À cet aspect a priori négatif de ce phénomène, l'auteur rappelle sa contrepartie positive, à savoir : l' « extension de l'éducation et de la culture à une part croissante de la société, indépendamment des

ans [entre 1950 et 1975], écrivent François Dubet et Marie Duru-Bellat, l'ascenseur social a [...] fonctionné sans faiblir pour ceux qui obtenaient des diplômes. Aujourd'hui encore, les jeunes diplômés s'insèrent mieux dans l'emploi que ceux qui n'ont pas de qualifications scolaires. Mais cette loi générale présente de nombreuses failles : les emplois qualifiés ayant crû beaucoup moins rapidement que les diplômes, de plus en plus de jeunes scolairement qualifiés n'accèdent pas aux emplois auxquels ils pensaient pouvoir prétendre[1] ».

En 2006, le déclassement professionnel (compris ici au sens d'un décalage entre la formation initiale et l'emploi) « touche environ un jeune sur quatre trois ans après la fin des études [...], que celui-ci soit perçu par les jeunes ou mesuré statistiquement[2].» Dans un contexte de moindre rareté du diplôme, augmentant la compétition pour les emplois qualifiés, on comprend mieux pourquoi certains enquêtés consentent - comme d'autres diplômés en France sans doute - à exercer un travail déclassé : « *Mieux vaux ça que d'être au chômage* » (Demba).

Cela ne va pas sans rappeler une situation déjà vécue par mes interlocuteurs à Bamako dans les années 90 lorsque, précisément, il y avait plus de candidats diplômés que de places disponibles dans les secteurs de travail équivalents :

> *« Tu viens en France pour fuir une situation et finalement tu te retrouves dans la même merde.»* Issa.

Peut-être serait-il plus juste, pour ce qui est des Bamakois diplômés de cette enquête, d'avancer l'idée d'un double déclassement professionnel. Pour paraphraser librement une métaphore utilisée par mes interlocuteurs : le diplôme ne nourrissait pas à Bamako, il ne nourrit pas non plus à Paris. L'immigration en France visait un reclassement, un meilleur placement de leurs titres sur le marché du travail. Lorsque cette perspective s'est vue contrariée, c'est aussi la promotion sociale par le diplôme, celle qui avait été au centre de la stratégie éducative de leurs familles à Bamako, qui subit un second coup d'arrêt.

---

postes professionnels occupés ». Jean-Claude Passeron, « L'inflation des diplômes. Remarques sur l'usage de quelques concepts analogiques en sociologie », *Revue française de sociologie*, XXIII, 1982, p. 583.

[1] François Dubet et Marie Duru-bellat, *Déclassement, quand l'ascenseur social descend,* Le Monde, 23.01.2006.

[2] Jean-François Giret, Emmanuelle Nauze-Fichet et Magda Tomasini, « Le déclassement des jeunes sur le marché du travail », INSEE, *Données sociales - La société française*, 2006, p. 307.

Cette mise en cause des équivalences éducatives ne fait que souligner un fait : aujourd'hui, qu'il s'agisse de la société malienne ou de la société française, la relation entre les titres et les postes n'est pas mécanique. Si, en ce qui concerne la France, la plupart des sociologues affirme que plus le diplôme est élevé moins les risques de déclassement sont importants, il reste que le capital scolaire ne suffit pas toujours à se protéger de la mobilité sociale descendante[1].

### B. « Faire carrière »

Sans rouvrir la parenthèse des emplois temporaires (cf. section 2. du chapitre), il faut toutefois redire que la majorité des enquêtés est placée durablement dans le marché du travail secondaire. Travailleurs déclassés, ils sont aussi des travailleurs précaires. Du point de vue du rapport au travail, cette conjugaison de variables n'est pas sans conséquences.

Demba, chômeur au moment de notre entretien en 2008, cumule les emplois temporaires (CDD et intérim) depuis son arrivée en France en 2002. Après m'avoir raconté les détails d'une dizaine d'expériences professionnelles (électricien, maçon, cuisinier, agent d'entretien, etc.), il conclut :

> *«C'est sûr, je peux dire que je sais tout faire : électricité, maçonnerie, nettoyage, tout !* [...] *Mais non, je ne suis pas satisfait parce qu'avec l'intérim, tu ne sais jamais ce que tu feras le jour d'après, la semaine d'après, ou le mois d'après, tu ne sais avec qui tu travailleras, tu n'as pas de repères… Tu ne peux pas organiser ta vie en fait* [Silence]. *J'ai appris à accepter que du jour au lendemain, tout peut s'arrêter… Je me suis fait avec ça, Je me suis dit qu'il faut vivre avec cet état de fait, à chaque moment tu peux être viré… C'est comme ça ici* [en France]*, comme à chaque moment tu peux être riche ou pauvre… Donc maintenant je me promène avec ça…»*
> Demba.

Cette déclaration donne un aperçu d'une vision du travail construite dans l'incertitude et la discontinuité des périodes travaillées. Cette socialisation professionnelle hétérogène (pluralité des lieux de travail, des tâches effectuées, des

[1] Par exemple, Camille Peugny estime - à partir de l'enquête Formation et Qualification Professionnelle de INSEE réalisée en 2003 - qu' « un enfant de cadre supérieur sur trois ne parvient pas à reproduire la position du père, malgré un diplôme de second ou troisième cycle universitaire ». *Op.cit.*, Peugny, 2009, p. 12. Par ailleurs, sur la question de la dévaluation des diplômes, je renvoie également le lecteur à l'article, plus ancien, de Pierre Bourdieu « Classement, déclassement, reclassement », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°24, 1978, pp. 2-22.

personnes rencontrées) ne laisse finalement que peu de place pour la construction d'une identité de travail sur le long terme dans un seul et même métier. Elle s'accompagne – comme ce fût le cas pour d'autres enquêtés – « d'une profonde indécision quant à la définition d'une carrière professionnelle[1] ».

« Faire carrière », justement, voilà une expression courante qui perd de sa signification quand on n'accède pas à la stabilité de l'emploi et quand on multiplie les expériences de travail parfois sans rapports les unes avec les autres. C'est pourtant une expression qui, durant la jeunesse des enquêtés à Bamako, reflétait l'itinéraire professionnel de leurs parents ; à l'image du père de Demba qui « *a été avocat toute sa vie* ». Pour mes interlocuteurs, la précarité d'emploi entraîne nécessairement une redéfinition du modèle d'intégration professionnel qui avait été suivi par la génération de leurs ascendants.

Or, ce décalage entre les conditions d'emplois des parents à Bamako (position bien intégrée sur le marché du travail) et celles de leurs enfants en France (marquées par l'intermittence) fait que l'on parler d'un déclassement à la fois générationnel et professionnel.

Enfin, lorsque Demba évoque la possibilité d'un changement soudain de condition économique (« *à chaque moment tu peux être riche ou pauvre* »), on ne peut pas douter que ce basculement renvoie à sa biographie et qu'il désigne le passage de la société malienne à la société française. « *Riche ou pauvre* », il faut en réalité entendre : riche à Bamako, pauvre à Paris. « *La vie au Mali ? Ce n'est plus qu'un souvenir* » me déclarait à ce propos Issa en se remémorant les années de son enfance et de sa jeunesse.

### C. Avoir une situation

> *« Tu es médecin, tu es pharmacien, tu es ingénieur, cela veut dire que tu appartiens déjà à un rang, à une classe sociale. Tu ne dois pas être vu dans telle chose, tu ne dois plus faire telle connerie, tu dois être l'image idéale même du quartier. Chez nous,* [à Bamako], *c'est comme ça.»* Papus.

Les métiers cités par Papus sont ceux qu'exercent les pères des enquêtés à Bamako et qui entrent dans la catégorie des professions libérales. Et l'on se souvient que la plupart de ces métiers, en France, sont réservés aux nationaux, soumis à la

[1] Jean-Philppe Dedieu, « L'intégration des avocats africains dans les barreaux français », *Droit et Société,* n°56-57, 2004, p. 219.

double condition de nationalité et de diplôme d'État. Il faut rappeler également que l'invalidation juridique de certains diplômes (le doctorat de pharmacie malien d'Ibrahim par exemple), n'est pas seulement l'invalidation d'un titre pour les enquêtés. Elle est aussi l'invalidation d'une disposition sociale, la négation d'une partie de leur identité. Plus que cela, cette non reconnaissance de leurs diplômes est précisément ce qui les empêche d'assurer la continuité entre les conditions socioéconomiques de la société d'émigration et celles de la société d'immigration. Or, pour parvenir à une aisance économique et sociale à Paris équivalente à celle de leurs familles, il leur faudrait avoir un accès libre aux classes supérieures françaises. Ce n'est pas le cas[1].

Je ne reviendrai pas sur les obstacles propres à la condition immigrée qui jalonnent les itinéraires des enquêtés en France et qui donnent un sens à la métaphore du « plafond de verre ». Mais ces obstacles, maintenant mes interlocuteurs en bas de la structure sociale et économique, disent quelque chose de ce que Georges Gurvitch avait déjà souligné en 1954 : ce qui fonde les classes sociales, c'est (entre autres) « leur résistance à la pénétration par la société globale, [...] favoris[ant] bien davantage les Nous que les rapports avec autrui [...]. Et lorsqu'il s'agit de l'accès aux classes supérieures, on doit posséder également les moyens économiques permettant d'accéder à leur situation sociale[2]».

÷

« Promotion par le diplôme », « faire carrière », « avoir une situation », ces trois éléments rapidement évoqués étaient au centre de l'idéologie de la petite bourgeoisie bamakoise. Ils étaient au cœur des stratégies de reproduction sociale des enquêtés avant que ceux-ci ne correspondent plus aux opportunités du marché du

[1] Pour continuer avec l'exemple des professions libérales en France, on sait que celles-ci renvoient à une catégorie socioprofessionnelle qui situe ses membres parmi les franges aisées de la population. En 2007, et selon l'INSEE, le revenu mensuel moyen d'une personne exerçant une profession libérale - hors professions de santé - s'élève à 4 800 € net par mois, soit 4,8 fois le Smic de la même année. Pour les professions libérales de santé, et toujours en 2007, le revenu mensuel net moyen s'élève à 6153 € (moyenne non pondérée calculée sur la base du tableau « revenu libéral moyen des professions de santé », source : Drees). Par comparaison, et comme je l'ai dit ailleurs (cf. Issus de la petite bourgeoisie, pp. 116-132), les pères des enquêtés exerçant une profession libérale au Mali perçoivent un revenu mensuel aux alentours de 200 000 FCFA (300 €), soit, 5,7 fois le SMIG malien.
Source INSEE :
URL :http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATTEF06114[Consulté le 4 novembre 2011]
URL : http://insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1282[Consulté le 4 novembre 2011].

[2] Georges Gurvtich, *Le concept des classes sociales*, Paris, Centre de Documentation Universitaire (CDU), Les cours de la Sorbonne, [1954], 1966, pp. 142-144.

travail malien, ce qui provoqua, comme on le sait, leur émigration. Promotion, carrière, situation, ces mêmes éléments n'ont pas trouvé les conditions de leur mise en œuvre en France. On peut donc parler de déclassement dans le cadre de la migration des Bamakois diplômés de Paris, à condition de se souvenir que la mobilité sociale descendante avait déjà commencé au Mali.

## 3.3 Revenus compensatoires

Depuis le début de ce chapitre, le déclassement en France a été essentiellement abordé en considérant deux critères : le salaire et la profession. En me référant à la nomenclature des PCS établie par l'INSEE ainsi qu'à la hiérarchisation des groupes économiques (selon le salaire perçu mensuellement et individuellement), j'ai conclu que les Bamakois-parisiens rencontrés se situaient soit dans le groupe populaire, soit dans la classe moyenne inférieure. Je voudrais montrer ici que cette opération de classement, utile pour positionner mes interlocuteurs dans la structure économique et professionnelle française, demeure néanmoins approximative.

Louis Chauvel, dans son ouvrage déjà cité *Les classes moyennes à la dérive*[1], invite le chercheur à considérer l'ensemble des revenus disponibles d'un ménage pour pouvoir espérer approcher la réalité économique d'un individu. Ces revenus disponibles – c'est-à-dire « tous les revenus moins les impôts directs[2] » - constituent le moyen le plus sûr, selon l'auteur, d'aboutir à un placement juste de l'individu dans l'espace des positions économiques françaises.

Je ne vais pas m'intéresser ici aux revenus d'ensemble des ménages mais à ceux que mes interlocuteurs perçoivent individuellement en dehors de leurs activités professionnelles. C'est ce que j'ai nommé les revenus compensatoires[3], ceux qui permettent aux enquêtés de faire face au coût de la vie parisienne et de mieux résister au déclassement.

---

[1] *Op.cit,* Chauvel, 2006.

[2] Louis Chauvel, « Le retour des classes sociales ? », *Revue de l'OFCE* (Observatoire Français des Conjonctures Économiques), n°79, 2001, p. 327.

[3] « Revenus compensatoires » est une expression dérivée de « stratégie compensatoire » utilisée par Pierre Bourdieu. *Op.cit.*, Bourdieu, 1978, p. 17. Par ailleurs, elle ne va pas sans rappeler que l'un des sens premiers d'« informel » vient d'une traduction schématique du mot anglais *informal* et qui, pour Keith Hart, signifie les opportunités occasionnelles de revenus supplémentaires. Ces dernières présentent un caractère à la fois aléatoire et opportuniste et surtout, elles ne sont pas reproductibles régulièrement. Bref, ces opportunités se font au gré des rencontres et des hasards « informels ». Voir Keith Hart, « Informal Income Opportunities in Urban Government in Ghana», *Journal of Modern African Studies*, vol. 11-1, 1973, pp. 61-89.

Ces revenus sont évidemment liés à la contrainte économique. Mais on ne peut pas l'y réduire, ne serait-ce que parce que mes interlocuteurs y trouvent, souvent, des réseaux de liens et de complicités fluides. Sans faire le tour des sources des revenus compensatoires, ni des manières dont ceux-ci sont perçus par les enquêtés, je vais simplement en donner trois illustrations : la première est un exemple d'entraide financière et familiale, la seconde renvoie à la pratique rémunératrice qui consiste à prêter ses papiers d'identité, la troisième concerne une activité de travail dans le secteur informel.

### A. Le réseau aidant : « Coulibaly Garage »

**[Bamako, le 7.11.07]** 15 heures, Mamadou passe me prendre en voiture à mon domicile. Je loge dorénavant à Boulkassoumbougou[1]. « *Nous nous dirigeons vers le Grand marché*[2] - dit Mamadou, *je reçu de l'argent de mes frères* », [ceux qui résident à Paris]. Il me demande de conduire, j'accepte […].

À vrai dire, je pensais trouver un bâtiment de type « banque » avec une entrée sécurisée et des caméras de surveillance, des guichetiers (hommes en costume-cravate et femmes en tailleur), vérifiant, via un système informatisé, l'identité des donneurs ou des receveurs d'argent et ainsi autoriser les transferts de fonds… C'est en tout cas la représentation que je m'étais faite de l'organisme « Western Union », spécialisé en la matière et dont on peut voir les publicités dans les métros parisiens.

En lieu et place de ce que j'avais imaginé, je découvre un garage spécialisé dans les pièces détachées pour véhicules motorisés ! Rien ne laisse présager qu'ici, au milieu des pneus et des pots d'échappements, une activité parallèle s'est développée. « Coulibaly Garage » indique l'écriteau extérieur. J'accompagne Mamadou en traversant la route. Il m'apprend que ce système de transfert d'argent a été mis en place par les migrants maliens afin d'éviter les taxes des organismes officiels.

Le fonctionnement de ces transferts ne m'est pas apparu clairement mais voilà ce que j'ai pu ou cru comprendre. « Coulibaly », nom du propriétaire dudit garage a des associés en France (même famille ?), résidant dans trois foyers d'immigrants distincts de la capitale française.

À Bamako comme à Paris, une personne qui souhaite envoyer de l'argent vient déposer, en liquide exclusivement, la somme désirée. Dans un livre de compte, le somme est notée (existe-t-il un plafond ?) ainsi que le nom, le prénom et l'adresse du dépositaire. On vérifie ensuite l'exactitude des informations à l'aide du passeport de l'intéressé. Ceci fait, le gérant donne un code à 4 chiffres au donneur et prend note des coordonnées du destinataire

[1] Quartier situé au nord-est de Bamako.
[2] Le Grand marché est situé au nord de Bamako.

(nom, prénom, adresse). La prochaine opération s'effectue par téléphone : le donneur joint le receveur et lui communique le code. Ce dernier en prend note et se rend au point relai. Il se présente, décline son identité, montre son passeport et délivre le code obtenu par téléphone. Après vérification du registre manuscrit, le gérant remet l'argent. En ce qui concerne la somme reçue par Mamadou, elle s'élève à 200 000 FCFA (300 €). Cette somme est recomptée par le destinataire et ce dernier se retire.

L'argent n'est pas envoyé. Il s'agit de transactions « instantanées ». Une masse monétaire est stockée (j'imagine), l'une en francs CFA pour Bamako, l'autre en euros pour Paris.

D'après Mamadou, cette façon de faire, officieuse, concurrence largement celles qui sont officielles : « *généralement la commission de Coulibaly va de 5 à 10 € maximum, bon ça dépend de la somme mais généralement c'est ça… Mais si tu vas dans les trucs officiels, là, ça varie de 15 à 20 €, tu vois ?* »

La somme perçue par Mamadou ce jour là a été divisée en trois parts : la première part, 80 000 FCFA est pour Nafi - la maîtresse de maison (somme destinée aux frais domestiques), la seconde part est pour Mamadou (60 000 FCFA) et la troisième part (60 000 FCFA) m'est destinée afin que je puisse régler le loyer de mon appartement. Chacune de ces sommes représente le double d'un SMIG au Mali.

Il aura fallu deux semaines à la fratrie D. installée à Paris pour répondre à la demande de soutien financier de Mamadou, deux semaines pour réunir la somme de 300 €. « Baromètre des solidarités familiales[1] », la circulation d'argent dans le groupe de parenté (que ces membres résident à Bamako ou à Paris) devrait, à l'évidence, faire l'objet d'une étude détaillée**.** Et l'observation transcrite ci-dessus ne saurait rendre compte de la fréquence ou de la hauteur des aides financières en provenance du « premier cercle familial[2] » : les parents, le conjoint, la fratrie et les enfants. Quoi qu'il en soit, ces relations d'entraide peuvent s'avérer essentielles pour certains enquêtés, ce dont témoigne par exemple Papus :

*« Ici* [à Paris], *j'ai rencontré beaucoup de difficultés mais j'ai jamais voulu inquiéter mes parents. Je les ai préservés. Tu vois, des fois, il m'a manqué 450 €… Moi mon père m'a dit :* "si je t'ai envoyé en France c'est pour étudier, ce n'est pas pour travailler". *À chaque fois il m'appelait, il me demandait :* "ça va, tu as besoin d'argent ?". *Je dis* "non", *parce que, même quand j'étais au pays, j'avais du mal à demander de l'argent à mes parents. Il m'a donné*

[1] Régis Bigot, « La force des liens familiaux », *La documentation Française,* n°s 962-963, Juillet-Août 2009, pp. 24-31.

[2] *Ibid.,* p.26. Si, dans les relations d'entraide, le premier cercle familial est le plus souvent cité par la les enquêtés, on peut ajouter, comme partenaires financiers ponctuels, les grands parents, les oncles, les tantes et les amis.

*400 € par mois pendant deux ans* [2007-2009]. *Tu vois ici ça fait pas beaucoup d'argent. Mais j'en avais tellement besoin.*» Papus.

L'aide financière reçue par Papus depuis Bamako rappelle un fait simple mais important : les transferts d'argent ne désignent pas uniquement ceux qui vont du pays d'immigration au pays d'émigration. Ils sont à double sens. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle l'expression « rente migratoire » a peu à peu disparue du vocabulaire de la sociologie des migrations. Mais surtout, cette aide parentale double les revenus de mon interlocuteur : agent d'accueil dans le centre d'action sociale de la mairie du XIXe arrondissement de Paris (2007-2008), son salaire s'élevait alors à 450 €. Cette façon de « tenir le coup » en France ne fait que souligner une fois de plus la condition sociale et économique d'origine des enquêtés.

À noter toutefois que, parmi les personnages de l'enquête, Papus est une exception. Dans la plupart des cas, et d'après les informations récoltées, le soutien aux enfants – quand il existe - est davantage ponctuel que régulier : une facture, un loyer, un divorce, la perte d'un emploi, etc. Comme le résume Youssouf : « *C'est surtout en cas de coup dur* ».

Les exemples de transferts financiers - qu'ils s'opèrent en France ou entre la France et le Mali - pourraient être multipliés. À cette source de revenu compensatoire (ponctuelle ou régulière), il conviendrait d'ajouter les aides matérielles (équipements ménagers et technologiques par exemple) ou encore les services rendus (garde des enfants, aide ménagère, petites réparations, etc.), c'est-à-dire toutes les pratiques privées qui donnent la mesure de la solidarité familiale et qui soulagent financièrement le quotidien de chacun.

### B. Le réseau exploitant : « prêter ses papiers »

Parmi les sources de revenus compensatoires possibles, il existe une pratique rémunératrice consistant à prêter ses papiers d'identité à une personne en situation irrégulière pour lui permettre de travailler. En pratique, le prêteur d'identité perçoit le salaire de celui qui travaille sur son compte en banque, salaire qui est ensuite reversé au bénéficiaire légitime moyennant une commission.

Révélée précédemment à travers l'itinéraire professionnel de Mamadou (cf. Travailler sans autorisation), cette pratique a été confirmée par plusieurs de mes interlocuteurs. Si certains la dénoncent (« *c'est de l'exploitation* », «*y'en a qui n'hésitent pas à te faire du chantage », « il me disait qu'il irait à la Police ou qu'il appellerait l'employeur*»), d'autres au contraire la considèrent comme un moyen simple « *d'arrondir ses fins de mois* ».

Daouda, par exemple, a eu l'occasion de tenir les deux rôles : préteur d'identité, il a également été celui à qui l'on prête une identité. Pour lui, « *tirer un petit bénéficie là-dessus* – comme il dit, *c'est une règle* » :

> **Daouda :** *« Parce que quand tu bosses avec les papiers de quelqu'un, ça exige certaines règles. Bon, déjà tu lui passes 20% à 30% de ton salaire.*
>
> **David :** *Quoi ? C'est souvent comme ça ?*
>
> **Daouda :** *C'est pas que c'est souvent, c'est que c'est une règle qui est comme ça. Tu bosses avec les papiers de quelqu'un, il te dit : "* à la fin du mois, tu me donnes cette somme, et après, dès que je reçois la déclaration d'impôt, on la paie ensemble*". C'est ce qui m'est arrivé. Jusqu'à présent, j'ai fait les comptes, il me doit quelque chose comme 3000 €. J'ai fait une croix dessus.»*

Dans cet extrait, on remarquera qu'à la somme prélevée sur le salaire de Daouda s'ajoute le « supplément d'impôts supporté par le prêteur[1] ». Durant l'entretien, mon interlocuteur me précise également qu'une participation financière à des évènements (les cadeaux de Noël par exemple) ou des pratiques de loisirs (invitations régulières au restaurant notamment) était exigée. Cela ne fait que rendre saillant la relation de domination qui peut s'installer entre le sans-papiers (qui a

[1] *Op.cit.*, Hersenstein et Spire, 2010, Url : http://www.gisti.org/spip.php?article1969 [consulté le 14.02.12].

besoin de l'identité d'un autre pour travailler) et son prêteur (qui peut profiter de la situation, faire du chantage à la dénonciation ou encore menacer de ne pas reverser le salaire). Quant au discours de Daouda sur sa propre façon d'être un prêteur d'identité, voici ce qu'il déclare :

> *« À part ça, j'ai des amis que j'aide parce qu'ils ont des problèmes, y'en a plein qui bossent au black. Alors ils m'apportent leurs chèques et ils me demandent si je peux déposer leurs chèques à la banque. Je leur dis : "* bon d'accord*". Et j'en tire un petit bénéfice dessus. Si c'est un chèque de 1000 €, je prends 10%. Je ne demande pas trop quoi parce même moi j'étais confronté à cette situation et je sais ce que c'est… Je ne demande pas trop.»* Daouda.

À en croire les propos de cet enquêté, la commission sur salaire varie entre 10 et 30%, ce qui d'ailleurs correspond aux chiffres annoncés par les auteurs Giulia Hersenstein et Alexis Spire[1]. En admettant que le pourcentage est prélevé sur un SMIC (1096 € en 2012[2]), cela équivaut à une rentrée d'argent mensuelle qui varie entre 109 et 329 €. Pour ceux qui font du prêt d'identité un service payant, il offre un revenu compensatoire non négligeable.

### C. Le « *business* » de Yaya

Entre autres activités rémunérées du secteur informel se trouvent celles qui touchent à la circulation des biens matériels entre le Mali et la France. Je n'entrerai pas dans l'énumération exhaustive de ce qui traverse, dans un sens comme dans l'autre, la Méditerranée. Du simple envoi de bouteilles de parfum aux entreprises, plus périlleuses, consistant à faire Paris-Bamako avec une voiture qui arrivée à destination sera vendue, il semble bien que ce commerce regroupent à peu près toutes les marchandises que l'on puisse imaginer. De cette filière transnationale, Yaya en a fait son « *business* » :

> **[Paris, le 3.12.08]** Installés dans un café place Gambetta dans le XXe arrondissement de Paris, Yaya et moi discutons de son travail : agent de sûreté à Roissy. Dans le cours de la conversation, il m'apprend surtout qu'il

[1] *Op.cit.,* Hersenstein et Spire, 2010.
[2] Décret publié au Journal Officiel le 22 décembre 2011. Site de légifrance : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?dateTexte=&categorieLien=id&cidTexte=JORFTEXT000025016179&fastPos=1&fastReqId=1582038494&oldAction=rechExpTexteJorf [Consulté le 14.02.12].

vient de s'offrir une nouvelle voiture avec laquelle il arrondit ses fins de mois en effectuant des livraisons « *à côté* », comme il dit. Alors qu'il m'explique sa combine, il reçoit un appel. C'est précisément un de ses clients qui lui demande de récupérer un colis en provenance du Mali. Il m'explique alors comment se déroule les opérations :

> **Yaya :** *« Je me fais ma clientèle comme ça : je reçois un appel, on me donne une adresse de livraison, une adresse de réception. Ça peut être des habits, de l'argent ou autre chose qui vient du bled. Une fois, j'ai eu 3000 €, tu te rends compte ? J'aurais très bien pu changer de numéro* [de téléphone] *pour ça. Mais non. Pour cette livraison, la dame m'a donné 50 €. En déduisant l'essence, j'ai eu 40 € pour une heure de travail.*
>
> **David :** *Tu te fais combien par mois ?*
>
> **Yaya :** *Ça dépend, entre 200 et 400 € je pense.»*

[…] Nous prenons la voiture, son outil de travail. Il doit faire sa livraison après m'avoir déposé près de mon domicile. Il sort son GPS puis met la radio : « radio Afrique » indique son lecteur. Je souris, je lui dis qu'il un vrai "business man", qu'il trouvera toujours un moyen de s'en sortir.

> « *Le travail ? Je sais que je trouverai toujours quelque chose. Je ne m'en fais pas pour ça* [rires].»

J'ai précisé ailleurs que Yaya m'avait déclaré un salaire net de 1300 € par mois (comme agent de sûreté). Le résultat est clair : si l'on estime à 300 € les revenus perçus par le biais de son activité informelle, il augmente son revenu global de 23%.

Ces quelques exemples commentés sont loin d'épuiser toutes les activités informelles par lesquelles plusieurs enquêtés résistent au déclassement à Paris. Ils posent néanmoins une question : jusqu'à quel point les revenus compensatoires écartent-ils mes interlocuteurs des postions sociales attribuées selon le niveau du salaire et la profession ? On peut affirmer – sans prendre de risques – que ce qui se joue économiquement du côté du travail au noir et/ou dans le groupe de parenté brouille les hiérarchies sociales établie à partir du secteur formel. Et puisque les activités informelles (génératrices de ses revenus compensatoires) se déploient à tous les étages de la société, celles-ci rendent également floues les frontières économiques entre les positions sociales.

## 3.4 Retour sur la dette intergénérationnelle

Il me reste à aborder un des éléments les plus importants du projet migratoire des enquêtés : celui de répondre positivement à l'exigence normative de la dette entre les générations[1].

Renvoyer la pareille aux parents par le biais des transferts financiers, les honorer pour avoir pourvu à l'ensemble de leurs besoins lorsqu'ils étaient à Bamako, pour avoir rendu possible leur départ pour la France, à plus d'un égard, la dette des descendants envers les ascendants constitue un enjeu majeur de l'immigration pour la grande majorité des enquêtés[2].

> *« Tu n'as pas le choix, tu dois envoyer de l'argent au pays … Partout où tu vois le Malien, dans le monde entier, il a envie d'être heureux et de rendre heureux ses parents.»* Issa.

Mêlant des logiques sociales, économiques et affectives, la dette intergénérationnelle est un élément central des mécanismes de reproduction domestique à Bamako. Pour mes interlocuteurs parisiens, « *envoyer de l'argent au pays* » signifie que l'on est (enfin) un membre actif de la famille, que l'on participe financièrement au système de protection microsocial fondé sur la parenté. Ces transferts ascendants leur permettent de franchir un échelon dans la hiérarchie familiale bamakoise et de devenir adulte.

Encore faut-il se rappeler que la hauteur de la dette ne se fixe pas au hasard, que son prix s'établit à la mesure de la condition sociale d'origine des enquêtés, la petite bourgeoisie. Aussi les transferts d'argent vers Bamako visent-ils, pour le mieux, à améliorer la condition de sa famille et, pour le moins, à tenir son rang dans l'espace social malien.

Acquérir le statut d'adulte et maintenir le niveau de vie du groupe de parenté à Bamako, tels sont les deux grands enjeux des transferts financiers de Paris vers le Mali, tels sont aussi les enjeux du travail en France.

÷

[1] Cf. Le modèle malien de reproduction social malien, pp. 265-266.
[2] Relevons tout de suite que deux interlocuteurs font exception à la règle de la dette et déclarent clairement leur volonté de couper les liens avec le groupe de parenté résidant à Bamako, s'affranchissant, du même coup, des prestations obligatoires de solidarité.

Rappelons d'abord un fait : le franc CFA a beaucoup moins de valeur que l'euro. Un exemple probant est l'écart entre le SMIG malien et le SMIC français. En 2012, le premier s'élève aux alentours de 53 € (35 000 FCFA), le second aux alentours de 1000 € (655 900 FCFA). En principe, ces salaires sont censés garantir à la personne le minimum pour vivre dans son pays. Comme le déclare Ibrahim :

> *« Il faut bien avoir conscience de ça : tu envoies un petit 50 € au pays, tu envoies un SMIG de là-bas.* […] *Mais quelqu'un qui touche le SMIC français au Mali, mais mon gars c'est… Tu vis dans le bonheur ! Si tu touches le SMIC français au Mali, t'es plus qu'un prince : t'es à l'aise.»* Ibrahim.

L'écart entre la monnaie européenne et la monnaie de l'UEMOA (Union Économique et Monétaire Ouest Africaine[1]) est évidement pris en compte par mes interlocuteurs dans le calcul du montant des transferts financiers. Il faut d'ailleurs distinguer les envois d'argent réguliers - le plus souvent mensuels et destinés à pourvoir aux besoins quotidiens de la famille restée au pays (condiments, vêtements, études d'un membre de la famille, etc.) des envois ponctuels (subventionnant des évènements : mariages, naissances, décès, baptêmes, fêtes, etc.).

En recoupant les différentes déclarations de mes interlocuteurs sur ce sujet, le montant des sommes allouées mensuellement à la famille résidant à Bamako varie entre 100 et 500 € par mois. La plupart du temps ces envois d'argent sont considérés comme des dépenses domestiques incompressibles :

> « *Je ne sais pas comment expliquer, mais envoyer de l'argent à mes parents, c'est… je ressens ça comme une obligation… Je ne peux pas faire autrement, je te jure, c'est comme ça.* » Mamadou.

Pour autant, les différentes situations économiques et professionnelles des enquêtés en France ne leur permettent pas toujours de s'acquitter des prestations obligatoires de solidarité. Et le montant des transferts le plus élevé qui m'ait été déclaré (500€) résulte de l'organisation de la fratrie D. (Mamadou, Daouda, Ibrahim, Mary et Samba). Une quote-part (100 €) est prélevée sur le revenu de chacun des frères, laquelle est récupérée par l'aîné[2]. La somme réunie est ensuite envoyée au

[1] UEMOA comprend huit États d'Afrique de l'Ouest : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.
[2] Ibrahim, Daouda et Mamadou sont des frères triplés. Ils sont aussi les frères aînés de la famille D.. Ici, il semblerait que rôle du « centralisateur » ait été attribué à Ibrahim.

Mali. Lorsque, pour une raison ou pour une autre, un frère ne peut pas s'acquitter de sa dette, la part manquante est prise en charge par les autres membres de la fratrie.

En admettant que, pour maintenir la condition économique de sa famille à Bamako, il faut envoyer une somme d'argent équivalente au revenu de son père, alors on peut considérer que les frères D. honorent le contrat intergénérationnel1. En effet, la somme de 328 000 FCFA, près de dix fois le SMIG malien, se place dans la fourchette des revenus du travail parmi les plus élevés du Mali : ceux qui correspondent aux métiers de la Fonction publique et aux professions libérales exercés par les pères des Bamakois diplômés rencontrés à Paris (salaires estimés entre 166 144 FCFA et 701 186 FCFA).

Prenons maintenant un exemple opposé aux frères D. : celui de Zoumana. Cet enquêté fait partie de ceux qui assument seuls le poids de la dette. Pour lui, la contrainte des transferts financiers a des répercussions considérables sur sa situation d'immigration. Cette contrainte est d'autant plus forte qu'il subit régulièrement les pressions de ses parents et de sa femme résidant au Mali :

> « *Mon père, chaque fois il me téléphone : "* il faut envoyer, il faut envoyer *". Des fois j'envoie 200 €, 300 €, ça dépend de mes rentrées d'argent. Des fois j'envoie moins.* […] *Si toi tu dis que "*non*", on va dire de toi que tu es "* fainéant*". […]. Ça, c'est la pire chose qui peut arriver à un Malien, c'est d'être coupé de sa famille.* […] *Tous les mois, ma femme m'appelle de Bamako. Elle me demande 100 €* […]. *Hier, elle m'a appelé : "* tu ne bosses pas *? ". J'ai dit "* non *". Et là, elle me fait culpabiliser. Si je suis là et que je ne bosse pas, pour eux, ce n'est pas normal* […]. *Bon actuellement, je ne trouve pas de travail. Des fois, je vais dans un endroit, j'aide à décharger des sacs de riz et ils me donnent 23 € pour trois heures de travail. C'est dur de se trimbaler avec 20 kilos de sac. J'ai mal au dos. Si tu t'arrêtes, eux, ils appellent quelqu'un d'autre et c'est fini. Mais tu te rends comptes, 23€ ! Tu fais comment avec ça ? Toi qui mange 10€, 15€ la journée… Tu prends un café à 90 centimes, un ticket de métro à 1€30, tu manges au foyer pour 1€50…. Bon à la fin du mois, tu as à peine de quoi payer pour toi-même et au bled tu dois envoyer de l'argent. Des fois je n'y arrive pas, je n'y arrive pas ! Finalement, tu vis fauché.»* Zoumana.

Malgré une situation d'emploi particulièrement dure, l'obligation de solidarité n'est pas mise en cause par mon interlocuteur. Au contraire, la crainte d' « *être coupé*

[1] Cette hypothèse que la dette s'élève à hauteur du revenu du père fait écho à une phrase souvent prononcée par les enquêtés : « *faire mieux que son père* ».

*de sa famille* » lui impose de nombreux sacrifices, notamment celui de calculer, à l'euro près, la moindre de ses dépenses en France. En dépit d'une gestion serrée de son budget, les transferts financiers vers Bamako sont plus irréguliers et leurs montants plus incertains. Alors que les frères D. gèrent collectivement les transferts (palliant ainsi les difficultés financières éventuelles de l'un d'entre eux), Zoumana est individuellement responsable de cette charge économique. Soumis aux aléas du travail précaire, il ne réussit pas toujours à satisfaire les besoins de ses proches à Bamako.

Mais la déclaration de Zoumana pose également la question des attentes des parents à l'égard de leurs enfants-migrants. Là encore, ces attentes divergent d'une famille à l'autre. Alors que les parents de Zoumana formulent nettement leurs exigences, jouant notamment sur le registre de la culpabilité, d'autres n'attendent pour ainsi dire rien de leurs fils. C'est ce dont témoigne par exemple Issa, commerçant à Bamako et ancien footballeur professionnel en France :

> « *Oui, j'ai trois garçons en France…. Mais la dette, on laisse nos enfants tranquille avec ça. On sait que les temps sont durs, que le contexte ne leur permet pas d'envoyer de l'argent. Qu'ils arrivent déjà à vivre pour eux, qu'ils soient heureux, c'est ça que sa mère et moi nous voulons. Et puis on est là. Tiens le mois dernier, j'ai envoyé 300 € au plus petit.* […] *Comme nous on est pas dans le besoin.*» Issa.

Le contraste entre les propos de Zoumana et ceux d'Issa est saisissant. D'un côté, la plupart des parents des enquêtés supportent (souvent aisément) le coût de la vie bamakoise indépendamment des transferts d'argent. Certains d'entre eux redéfinissent même les modalités de la dette intergénérationnelle en fonction de la situation de leurs enfants à Paris[1]. Mais de l'autre côté, certaines familles comptent beaucoup sur les gains réalisés par leurs descendants dans l'immigration. Comment expliquer cette différence d'attitudes vis-à-vis des immigrants alors que les conditions socioéconomiques de ces familles sont *a priori* similaires ?

Quoi qu'il en soit, les exemples des frères D. et de Zoumana montrent que certains enquêtés réussissent à répondre aux impératifs de la dette et que d'autres éprouvent de grandes difficultés à atteindre ce but. S'il existe une multitude de

[1] On se souvient, par exemple, du père de Papus qui finançait, à hauteur de 300 € par mois, la première année de vie en France de son fils.

situations intermédiaires entre les deux cas qui ont été présentés ici, on peut toutefois apporter un nouvel élément de réponse à la question du déclassement.

Pour les enquêtés qui maintiennent la position de leur famille au Mali, ceux-là parviennent à rouvrir les portes de la mobilité familiale à Bamako en ayant leur place dans le cycle des avances-restitutions. Si la plupart d'entre eux se considèrent déclassés professionnellement à Paris, ils s'estiment toutefois reclassés familialement à Bamako (« *parce que tu remplis le contrat avec* la *famille de là-bas* » dit en ce sens Youssouf). Ici, le déclassement est relatif.

En revanche, pour les enquêtés qui sont insatisfaits de leur situation de travail en France et qui ne répondent pas conformément aux obligations de solidarité (c'est-à-dire selon les attentes du groupe de parenté), ceux-là sont placés dans une situation de déclassement à la fois professionnel en France et familial à Bamako.

÷

La question posée dans cette section était de savoir si, pour les Bamakois diplômés de Paris, l'on pouvait parler de déclassement. La réponse tend à être affirmative à condition d'y apporter plusieurs nuances.

Premièrement, et comme le souligne Camille Peugny, « le déclassement reste avant tout un sentiment[1]». Alors que le passage de la petite bourgeoisie bamakoise aux classes populaire ou moyenne inférieure parisiennes est vécu par certains enquêtés comme un déclassement, d'autres au contraire voient leurs aspirations sociales et économiques satisfaites en France (d'un point de vue professionnel par exemple).

Deuxièmement, le déclassement n'est pas le résultat de l'immigration des enquêtés en France. La mobilité sociale descendante débute dans les années 90 lorsque le Mali traverse une crise qui gèle les possibilités d'ascension professionnelle et familiale de mes interlocuteurs.

Troisièmement, les revenus compensatoires perçus en France contrebalancent les effets du déclassement. L'aide financière du premier cercle familial et/ou les revenus du travail du secteur informel compensent les contraintes économiques de la situation d'immigration.

Quatrièmement, les transferts financiers de Paris vers Bamako - lorsqu'ils répondent aux attentes du groupe de parenté résidant au Mali - donnent aux

[1] Camille Peugny, *Le déclassement,* Paris, Grasset, Mondes Vécus, 2009, p.12.

enquêtés la possibilité de respecter les termes du contrat intergénérationnel et de tenir leur rang au sein de leur famille. Au déclassement socioprofessionnel en France correspond donc un reclassement familial, ce qui m'a amené à qualifier cette situation de déclassement relatif.

Cette dernière considération me conduit à formuler une ultime remarque. Bien que certains enquêtés honorent la dette intergénérationnelle, l'accomplissement de cet objectif s'effectue nécessairement à distance, celle qui sépare le Mali de la France :

> *« Toi tu es à Paris, tu travailles comme un fou, tu envoies de l'argent au pays… Ta famille est reconnaissante, tu es généreux et tout. D'accord. Mais tu n'es pas là pour vivre ça. Elle peut construire une plus grande maison, s'acheter une plus grosse voiture, une plus grande télé. D'accord. Mais au final, qui profite ? Ce n'est pas toi.»* Demba.

S'il ne fait aucun doute que renvoyer la pareille à ses ascendants procure une satisfaction morale, deux questions restent néanmoins en suspend : quels bénéfices (matériels et symboliques) retire l'immigrant à répondre aux impératifs de la dette lorsque celui-ci est absent de sa société d'origine ? Quelle est la valeur de la reconnaissance de « ceux qui ne sont pas partis » quand elle n'est pas éprouvée dans le cadre des relations directes et quotidiennes ?

S'interroger sur « l'absence de l'émigrant » ouvre la voie sur une dimension indissociable de l'expérience sociale des enquêtés : celle des retours au pays, là où précisément le migrant n'est plus absent mais présent.

Dans quelles conditions s'effectuent les retours ? Comment sont-ils vécus par mes interlocuteurs bamakois ? De quelles façons sont-ils accueillis par leurs proches ? Comment certains enquêtés mettent-ils en scène leur réussite en France ou, au contraire, masquent-ils leurs difficultés ? Quel est la place du migrant à Bamako ? L'analyse de l'expérience du retour se révèle incontournable pour connaître la position sociale accordée au migrant par sa société d'origine ; voilà un point qu'il s'agira d'approfondir à l'occasion d'un prochain séjour au Mali.

# Conclusion

L'immigration des Bamakois diplômés désigne une frange de la population installée en France encore méconnue des sociologues. Pourtant, c'est un fait : le profil sociologique des immigrants ne cesse de se diversifier depuis les années 1980. On s'est beaucoup éloigné du portrait quasi-unique et dominant du *Gastarbeiter* (homme, jeune, seul, sans qualification et ouvrier) dessiné par Stéphane Castles et Godula Kosack en 1973[1]. Aujourd'hui, le terme « migrant » renferme en lui-même à peu près toutes les catégories d'individu qui font une société : hommes et femmes, jeunes et vieux, diplômés et non diplômés, chômeurs et travailleurs, etc.

Ces immigrations plurielles mettent à l'épreuve les catégories sociologiques, statistiques ou politiques utilisées pour qualifier un phénomène social vieux de plus de 150 ans. « Étranger » et « immigré », tels sont les termes d'usage en la matière, termes auxquels on ajoute un critère de nationalité, voire de continentalité pour ce qui est des migrants africains. D'abord, ce mode de catégorisation masque l'hétérogénéité des populations migrantes. Ensuite, il introduit un biais majeur dans la façon d'appréhender l'immigration : celui de concevoir l'étranger (ou l'immigré) à partir de ce qui est censé le différencier des autres, à partir de ce qui est censé l'éloigner des normes et des valeurs de la société d'installation. Ce point de départ dans la construction sociale de l'étranger fait qu'il est d'abord un Autre avant d'être un semblable, lointain avant d'être proche. L'ethnocentrisme et les dérives culturalistes trouvent ici un élément d'explication.

[1] Stéphane Castles et Godula Kosack, *Immigrant Workers and Class Structure in Western Europe*, New York, Oxford University Press, 1973.

Cette priorité plus ou moins inconsciente accordée à l'élément de distance est une erreur. C'est « la combinaison particulière de la proximité et de la distance[1] » qui fonde l'expérience migratoire. Prêter une attention égale à ces deux éléments est donc indispensable pour tendre vers l'objectivité.

L'enquête ethnographique menée auprès d'un groupe d'interconnaissance bamakois et diplômé résidant à Paris a poursuivi ce but. Et c'est à travers trois axes de recherche - le capital pré-migratoire, les conditions d'immigration, la relation aux accueillants - que j'ai voulu saisir l'expérience sociale de mes interlocuteurs. L'heure est au bilan.

## 1. L'émigration des Bamakois diplômés, un enjeu de reproduction sociale

Comme je l'ai précisé au cours de cet écrit, l'appellation « Bamakois diplômés » ne s'est pas imposée d'emblée. Elle est le résultat d'un travail de déconstruction de l'ethnonyme « Africain » dont l'effet globalisant et réducteur n'est plus à démontrer. L'étude du capital pré-migratoire – indispensable pour savoir à qui l'on a à faire - m'a donc conduit à interroger le pays d'émigration, le Mali. Et l'un des aspects fondamentaux révélé dans cette enquête est la condition sociale d'origine de mes interlocuteurs : la petite bourgeoisie bamakoise.

Pour mes interlocuteurs parisiens, l'origine bamakoise désigne avant tout ce « chez nous », l'espace social à l'intérieur duquel ils ont été durablement socialisés. Au cœur de leurs discours, la capitale malienne se rapporte à tout un monde de souvenirs et d'expériences localisées de la ville (la maison familiale, l'école, les grins, etc.). Elle est aussi une catégorie sociale mobilisée par les enquêtés pour se différencier des populations rurales du Mali. En effet, à la frontière spatiale qui sépare les citadins des villageois s'ajoute une frontière sociale liée aux ressources que procure la ville de Bamako, en particulier en ce qui concerne l'acquisition d'un capital scolaire.

[1] Georg Simmel, « Digression sur l'étranger », 1908, in Issak Joseph, Yves Grafmeyer, *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Flammarion, Champs essais, [1979], 2009, p. 53.

L'origine urbaine est donc un élément de l'identité sociale des enquêtés, non seulement pour signaler qui ils sont, mais également qui ils ne sont pas. Et l'opposition urbain/rural - dans ses dimensions sociale et spatiale - est d'autant plus importante à considérer qu'elle semble se reproduire en situation d'immigration.

Bref, l'origine géographique conditionne (en partie) l'expérience de migration de la population considérée. Élément de définition du capital pré-migratoire, elle invite le chercheur à ne pas confondre les migrants originaires des villes avec les migrants originaires des villages.

Pour autant, l'identité bamakoise suggère une homogénéité des conditions de vie des citadins. Elle ne saurait donc suffire à déterminer le milieu d'origine des enquêtés ni à comprendre la manière dont ils ont appris à vivre en société. Aussi importait-il de découper l'espace bamakois. D'un côté, mon intérêt s'est porté sur les divisions sociales et économiques qui organisent et hiérarchisent les rapports entre les populations urbaines ; l'objectif était de positionner mes interlocuteurs dans la structure sociale bamakoise. De l'autre côté, il s'agissait de prêter une attention particulière aux activités socialisatrices des enquêtés dans les lieux effectifs de leur déroulement. Position et socialisation, c'est ainsi que l'on peut résumer ma tentative pour définir le capital pré-migratoire des Bamakois diplômés de Paris.

Afin de comprendre la particularité de la génération des enquêtés, il faut garder à l'esprit que la petite bourgeoisie bamakoise fonde ses mécanismes de reproduction sociale sur deux composantes : la dette intergénérationnelle et le diplôme.

Aux lendemains de l'indépendance du Mali[1], les pères des enquêtés ont mis à profit leur capital scolaire – encore rare à l'époque - pour accéder aux professions libérales ou aux métiers de la Fonction publique. Cette forme d'intégration professionnelle a donné la possibilité à ces pères d'inscrire leurs familles parmi les « classes privilégiées » de la population bamakoise : hauteur des revenus (au minimum cinq fois supérieurs au SMIG malien), métiers intellectuels (les savoirs scolaires – dispensés en français - constituaient alors une propriété distinctive réservée aux élites maliennes), consommation de luxe (dans l'habillement, les loisirs, les transports), patrimoine immobilier (ils sont tous propriétaires de leurs habitations), etc.

[1] Le 20 juin 1960.

Mais surtout, leur réussite économique a été le moyen d'honorer les obligations de solidarité familiale, de financer le système de protection microsocial basé sur le groupe de parenté. En résumé, la promotion par le diplôme leur a permis de gravir conjointement les échelons de la hiérarchie professionnelle et familiale. Par ce biais, les pères des enquêtés se sont assurés la reconnaissance sociale que l'on doit à celui qui sécurise les conditions de vie de sa famille, à celui qui répond à la norme de la dette entre les générations.

Et puisque l'École leur a garanti une mobilité sociale ascendante, les familles des enquêtés ont logiquement placé l'instruction scolaire au centre de leur éducation. Mes interlocuteurs n'avaient plus qu'à suivre le modèle de leurs pères, un modèle de réussite.

Alors que l'ascenseur social a fonctionné durant les deux premières décennies qui suivirent l'indépendance, la ville de Bamako a connu - dans le même temps - de profondes transformations : explosion démographique, expansion urbaine, demande accrue de scolarisation, etc. Dès le début des années 80, le Mali est entré dans une crise généralisée qui a bouleversé les équivalences éducatives du passé. La forte accélération des flux scolaires a eu deux effets majeurs : l'inflation du diplôme et le chômage.

Lorsque mes interlocuteurs ont cherché à entrer dans la vie active, entre 1990 et 2000, ils ont été confrontés à un marché du travail saturé où la compétition pour l'emploi était particulièrement sévère. Sans emploi ou sous-employés, les enquêtés et leur famille ont fait le constat amer d'un investissement scolaire infructueux.

La situation des enquêtés face à l'emploi n'a pas été seulement synonyme d'un déclassement professionnel. Elle s'est répercutée sur l'ensemble de leur vie sociale, à commencer par l'impossibilité de contribuer dignement à l'économie domestique - c'est-à-dire à la hauteur de la condition sociale de sa famille. Or, cette participation –surtout financière – constituait le point de passage obligé pour acquérir le statut d'adulte. Âgés entre 20 et 30 ans, mes interlocuteurs ont vu leurs chances de mobilité familiale se volatiliser.

Durant leur enfance et leur jeunesse, les enquêtés ont été préparés socialement à exercer les fonctions du chef de famille, celles du « patriarche dominateur » - pour reprendre l'expression si évocatrice de Seydou Badian Kouyaté[1]. Mais le système de promotion des générations s'est enrayé au moment même où ils ne sont pas parvenus à insérer durablement - et selon le niveau de leur diplôme - le marché du travail bamakois. Maintenus dans une position de subordination à l'égard de leurs ascendants, les enquêtés sont placés en situation de déclassement familial.

Le temps social des enquêtés a été différent de celui de leurs parents, ne serait-ce que parce que le diplôme n'avait plus le privilège de la rareté. Et c'est précisément le dysfonctionnement des mécanismes de reproduction domestique, fondés sur la dette et le diplôme, sur la hiérarchie familiale et professionnelle, qui a empêché l'héritage des positions sociales. Alors seulement, mes interlocuteurs ont songé à l'alternative migratoire.

∻

Pour la grande majorité des Bamakois diplômés de cette enquête, le travail est le point central à partir duquel ils organisent leur projet de migration[2]. À cette raison avant tout économique s'ajoutent deux objectifs sociologiques relatifs à la société d'émigration (le Mali).

D'une part, il s'agit d'atteindre l'indépendance à l'égard du groupe de parenté. Il leur faut sortir de la jeunesse, s'extraire de l'hétéronomie familiale qui relève du statut des cadets sociaux. Ici, la migration peut être interprétée comme un acte d'émancipation.

D'autre part, le but est de devenir un membre actif du collectif familial, d'avoir sa place dans le cycle des avances-restitutions. Par le biais des transferts financiers, mes interlocuteurs espèrent s'acquitter de la dette intergénérationnelle. Et dans la mesure où sa hauteur ne se fixe pas au hasard, les gains de la migration visent à maintenir, voire améliorer, la position de leur famille dans la hiérarchie sociale bamakoise.

[1] Seydou Badian Kouyaté, conférence à l'école Moribougou, journal de terrain, Bamako, le 6.12.2007.
[2] Pour une minorité de mes interlocuteurs, l'objectif de leur migration en France est d'abord d'y poursuivre leurs études. L'obtention d'un diplôme peut servir à maximiser leurs chances de réussite en France ou au Mali. Dans l'optique d'un retour au Mali, les enquêtés misent sur le prestige social associés aux diplômes français.

Réussir par soi-même, faire ses preuves, montrer que l'on est capable et responsable, à bien y regarder, la migration est une étape du rituel de passage vers l'âge adulte.

∻

Le projet d'installation en France vise à redonner une utilité sociale et économique au diplôme. Les enquêtés se tournent alors vers la société qui, lors de la période coloniale, à imposer son propre système scolaire au Mali - ce qui revient, soulignons-le, a imposé un nouvel ordre social. Ils se tournent donc vers la société française, celle qui, aujourd'hui encore, fait de l'École le pilier central de sa reproduction. Ainsi le capital scolaire de mes interlocuteurs – incluant la maîtrise de la langue française – s'est-il converti en capital migratoire.

∻

La migration est donc un projet de mobilité sociale, une mobilité qui, à tout point de vue, leur semblait compromise au Mali. Mais elle n'est pas pour autant une entreprise individuelle. Elle est soutenue familialement. Pour que le départ en France puisse se réaliser, les enquêtés ont bénéficié des ressources économiques et sociales de la parenté, c'est-à-dire d'un soutien financier et d'une mise en réseau avec les membres de la famille installés en France.

Pour les parents, l'aide au départ est une façon d'accompagner leurs enfants dans la transition vers l'âge adulte. Pour les enfants (les enquêtés), cette solidarité aiguise leur conscience de la dette intergénérationnelle. Ici, il faut également rappeler que la possibilité de mener à terme sa scolarité est le résultat d'un investissement non seulement personnel mais aussi, et peut-être avant tout, familial.

Diplôme et migration, voilà deux éléments qui s'ajoutent à la liste de ce que l'on doit à la famille et aux parents en particulier.

∻

Le milieu social des enquêtés, la petite bourgeoisie urbaine, a joué un rôle déterminant dans leur immigration. Sans le capital économique et social de leur famille, il n'est pas dit que la société française ait été un ailleurs accessible. Ce constat met à mal l'idée reçue selon laquelle l'émigration et la pauvreté sont nécessairement liées.

## 2. La double impasse

Origine urbaine, petite bourgeoisie, niveau du diplôme, maîtrise de la langue française, ces quelques éléments du capital pré-migratoire sont essentiels pour comprendre les itinéraires des Bamakois diplômés à Paris. Ils sont aussi utiles pour établir un lien entre la société d'émigration et la société d'immigration, pour comparer les conditions de vie qui étaient les leurs à Bamako avec celles qui sont les leurs à Paris.

Les membres du groupe d'interconnaissance rencontrés en France ont migré entre 1999 et 2007. Et comme je l'ai dit précédemment, ils ont été accueillis à Paris - ou en proche banlieue - par un membre de leur parenté (un des deux parents, un frère, un oncle). Pour deux raisons au moins, ce mode familial d'entrée dans la société française a été décisif dans l'itinéraire de mes interlocuteurs.

Premièrement, la prise en charge du nouvel arrivant par l'accueillant varie selon plusieurs facteurs : ses conditions d'habitation, sa situation matrimoniale ou familiale, son niveau économique de vie, la nature du lien de parenté, ou encore la capacité du nouvel arrivant à participer à la vie collective.

Or, la plupart des témoignages recueillis font état d'une prise en charge partielle du groupe d'accueil : discontinuité des temps d'hébergement, aides matérielles ou financières ponctuelles[1]. Pour mes interlocuteurs, cette inscription partielle dans le réseau migrant engendre une précarisation rapide de leurs conditions d'immigration (période plus ou moins longue de solitude, affaiblissement des cadres relationnels stables et durables, difficultés économiques, etc.).

Ainsi, et c'est la première conséquence du mode familial d'entrée en France, mes interlocuteurs sont-ils conduits à se prendre en charge individuellement.

Deuxièmement, le réseau familial d'accueil tient une place importante dans l'intégration professionnelle des enquêtés. Là encore, l'aide à l'embauche s'effectue selon les ressources du réseau migrant, c'est-à-dire, ici, selon la position de ses membres dans l'espace socioprofessionnel. Or, ils sont, pour la majorité d'entre eux, ouvriers ou employés. Pris par la nécessité économique, mes interlocuteurs sont

[1] D'un point de vue strictement économique, les ressources du réseau migrant sont celles du groupe populaire ou de la classe moyenne inférieure résidant en milieu urbain.

contraints de commencer à travailler dans les métiers situés en bas de l'échelle des professions, indépendamment de leur capital scolaire.

En résumé, le mode familial d'entrée dans la société d'immigration leur a imposé le bas de l'échelle économique et sociale comme point de départ.

÷

Après plusieurs années d'installation en France (entre 5 et 13 ans), les enquêtés se positionnent tous dans le groupe populaire ou la classe moyenne inférieure (selon les critères de profession et de salaire). Et la plupart d'entre eux sont inscrits de façon durable dans le marché du travail secondaire (CDD et intérim).

Cette position dans la structure économique et professionnelle française - qui est aussi celle de leurs prédécesseurs (les membres du réseau d'accueil) - résulte de contraintes spécifiques liées, pour l'essentiel, à la condition immigrée.

Aux premiers rangs de ces contraintes, on trouve le statut juridique de l'étranger. La possibilité d'exercer certaines professions en France est soumise à la condition de nationalité et/ou d'être titulaire d'un diplôme d'État français. L'exemple le plus significatif est celui de la longue liste des emplois fermés aux étrangers : les métiers de la Fonction publique ou encore une part importante des métiers du secteur privé (en particulier les professions dites libérales). Des auteurs, comme Danièle Lochak, voient dans ces mesures juridiques une façon de protéger certains secteurs du travail de la concurrence étrangère ; d'autres, comme Gérard Noiriel, soutiennent qu'elles permettent d'orienter les populations étrangères vers les secteurs du travail les plus dévalorisés, là où on a besoin d'elles[1]. Protection ou orientation, dans les deux cas, la segmentation juridique du marché du travail indique une inégalité de traitement dans l'accès à l'emploi selon que l'on soit étranger ou français.

Ensuite, la position des enquêtés dans l'espace professionnel français est tributaire d'un contexte. Depuis les années 80, la France connaît un développement continu des formes précaires d'emploi. Contraints, comme je l'ai dit, d'exercer une activité rémunérée au plus au vite, mes interlocuteurs se dirigent précisément vers les emplois temporaires des services ou du secteur ouvrier. L'urgence de leur situation fait qu'ils renoncent, pour un temps indéfini, à faire un usage professionnel de leur

[1] *Op.cit*, Lochak, 1995 ; *Op.cit*, Noiriel, 2006.

diplôme. Mais alors que l'emploi précaire ne devrait être que la première étape de leur vie active, un certain nombre de mes interlocuteurs ne parvient pas à sortir du marché du travail secondaire. Loin d'être l'apanage des populations étrangères en France, les emplois précaires concernent un nombre toujours plus grand de travailleurs.

Cependant, le statut juridique de l'étranger apparaît comme un obstacle supplémentaire pour accomplir la transition vers la stabilité de l'emploi. Soumis au système des titres de séjour (annuel pour la plupart des enquêtés), mes interlocuteurs ne sont que des résidents à durée déterminée. Pour stabiliser leurs conditions d'emploi, il leur faudrait changer de statut juridique, mais pour changer de statut juridique, il leur faudrait justifier d'une stabilité d'emploi. À la fois résidents et travailleurs temporaires, certains enquêtés sont placés dans cette situation inextricable qui leur imposent le provisoire comme mode de vie.

C'est donc dans un monde du travail segmenté – nationaux/étrangers, emplois précaires/emplois stables – que les enquêtés construisent leur expérience d'immigration en France. Ces normes freinent leur carrière professionnelle et les maintiennent dans une situation de travail à mobilité réduite. Mais plus important encore, elles suffisent à reproduire par le bas la condition sociale de l'immigrant.

÷

Les enquêtés, à quelques exceptions près, ont vécu un double déclassement. À Bamako, ils ne sont pas parvenus à intégrer durablement et à hauteur de leur niveau d'étude le marché du travail malien. C'est pour lutter contre la mobilité sociale descendante qu'ils immigrent en France.

À Paris, ils se sont trouvés également dans l'obligation de construire leur itinéraire professionnel à partir des positions basses de la hiérarchie sociale française. De ce fait, ils n'ont pas pu accéder aux classes supérieures, alors qu'ils étaient issus de la petite bourgeoisie malienne.

En bref, l'immigration à Paris ne leur a pas permis de reproduire leur condition sociale originelle.

÷

Le diplôme n'est plus un rempart infaillible contre le déclassement. En France comme au Mali, les mécanismes de reproduction sociale fondés sur l'École

s'affaiblissent. L'École ne parvient pas à intégrer tout le monde et l'inflation du diplôme semble en être la cause principale.

Au Mali, la famille est la principale garante de la sécurité économique et sociale de ses membres. Elle repose, comme on le sait, sur le schème de la dette intergénérationnelle. Pour mes interlocuteurs diplômés, et dans une société en crise, l'impossibilité de répondre à cette norme sociale a généré un désir d'indépendance à l'égard du groupe familial. Les modalités de la dette n'ont pas été radicalement récusées mais redéfinies à travers leur projet migratoire.

En France, le travail et les protections sociales qui lui sont attachées ont été durant plusieurs décennies le support d'un idéal libéral fondé sur l'autonomie des personnes. C'est par l'École puis par le travail que l'individu peut atteindre l'indépendance résidentielle et financière. Une chose est sûre : ce modèle d'intégration sociale issu des Trente Glorieuses s'essouffle. Si, comme je le crois, le travail garantit de moins en moins l'autonomie individuelle, alors les membres de la société doivent réinventer des manières d'être ensemble capables de résister aux aléas de l'existence. Dans un contexte de crise durable, on peut se demander si l'entraide familiale ne s'est pas considérablement renforcée contribuant, du même coup, à accentuer la dépendance entre les générations, à mettre en cause la norme sociale de l'autonomie.

Ce que je veux dire ici, c'est que les crises traversées par le Mali et la France ont le point commun d'avoir redéfini les rapports entre les générations. Mon hypothèse est donc la suivante :

Dans un modèle de société où le collectif prime sur l'individu, le dysfonctionnement des mécanismes de reproduction sociale aura tendance à favoriser l'autonomie de l'individu. À l'inverse, dans un modèle de société où l'individu prime sur le collectif, il aura tendance à renforcer la dépendance intergénérationnelle.

## 3. Le hors-travail

Positionner les Bamakois diplômés dans l'espace social parisien et appréhender les manières dont ils vivent leur seconde socialisation, tels ont été les deux grands objectifs que je me suis fixés dans l'enquête. Et c'est la dimension travail de leur existence qui a été largement privilégiée ici. Pourtant, si essentiel soit-il, le travail ne peut pas rendre compte à lui seul de l'expérience migratoire de mes interlocuteurs.

Deux dimensions participent pleinement à l'organisation du quotidien des enquêtés, deux dimensions qui ne manqueront pas de faire l'objet d'une étude ultérieure : la vie privée et les tierces-activités[1]. En périphérie du travail, elles renvoient à des lieux concrets de socialisation à l'intérieur desquels les enquêtés structurent la vie en groupe, formalisent des espaces d'entre-soi, réinvestissent des manières d'être d'avant la migration.

Du côté des familles, par exemple, on peut revenir sur la pratique du repas - observée à Bamako - et s'interroger sur la manière dont celle-ci s'actualise à Paris : la fourchette et le couteau remplacent-ils la main droite ? Le bol se substitue-t-il aux assiettes ? Les hommes et les femmes mangent-ils ensemble ou séparément ?

> « Rien dans les manières de table – écrit Norbert Elias - ne "va de soi", [...]. Ni la cuillère, ni la fourchette, ni la serviette n'ont été inventées un jour, comme un outil technique, avec une finalité précise et un mode d'emploi détaillé : leur fonction s'est précisée peu à peu à travers les âges par l'influence directe des relations et coutumes sociales, leur forme a été fixée non sans tâtonnements. La moindre coutume de ce rituel flottant est l'aboutissement d'une évolution infiniment lente, et cette remarque s'applique même aux modes de comportement que nous jugeons « élémentaires » ou simplement « raisonnables » [...] ; chaque geste, la manière de tenir et de manipuler le couteau, la cuillère ou la fourchette sont soumis à des normes élaborées pas à pas[2]».

Le repas, rituel de la vie en commun appris dès la prime enfance, est une entrée pertinente pour comprendre la structuration des relations familiales et les changements qui s'y opèrent en situation d'immigration.

Du côté des tierces-activités, et toujours en exemple, on remarquera que la pratique du café parisien n'est pas sans rapport avec celle du thé à Bamako (les grins) : elles présentent le point commun de se situer en dehors du « chez soi », permettant à ses pratiquants d'être en contact avec le monde extérieur.

Il faut rappeler que le grin à Bamako, cet entre soi masculin, s'organise le plus souvent devant le domicile de l'un des membres du groupe. Au plus près de la maison familiale, le grin est un rite d'intégration qui permet aux jeunes hommes de la famille de s'approprier le monde extérieur, le monde des autres.

---

[1] Les tierces-activités désignent toutes les activités qui se déroulent en dehors du cadre familial et du travail. Par ailleurs, on notera l'absence de ce thème de recherche dans la littérature sociologique sur l'immigration.

[2] Norbert Elias, *La civilisation des mœurs*, Paris, Calmann –Lévy, [1969], 1973, p 155.

À Paris, se retrouver dans un café semble remplir une fonction similaire. Cela permet aux enquêtés de s'approprier l'espace parisien et de former un groupe social intermédiaire entre l'individu et la société d'immigration.

Comme je l'ai dit ailleurs, cette pratique, régulière et largement masculine, offre la possibilité aux participants de desserrer les grandes contraintes de la vie familiale et/ou professionnelle. Les tasses de cafés tiennent le rôle de relance de discours faisant de la parole un élément central de cette forme de sociabilité. À ces occasions, les enquêtés se remémorent leur passé bamakois (ce qu'Isabelle Cannoodt et David Lepoutre ont nommé les « interactions mémorielles[1] »), prennent des nouvelles du pays ou de leurs proches, parlent leur langue maternelle, etc.

Ainsi le café, haut lieu de sociabilité parisienne, n'a-t-il rien d'anodin. Il est non seulement un lieu où les Bamakois diplômés rencontrés revigorent leurs liens, mais il est également un lieu où s'élaborent les représentations sociales du groupe, son identité pour le dire en un mot.

On peut interpréter ces réunions d'amis comme étant le résultat d'une condition sociale partagée, non seulement celle qui étaient la leur à Bamako mais aussi celle qui est la leur à Paris. En effet, la plupart des personnages de l'enquête vive leur situation en France comme un déclassement. Le décalage entre les dispositions sociales et la position, entre la profession et le diplôme (pour être plus précis), « est ce qui peut rapprocher [...] les enfants de la bourgeoisie qui n'ont pas obtenu du système scolaire les moyens de poursuivre la trajectoire la plus probable pour leur classe[2] ».

Quoi qu'il en soit, la vie privée et les tierces-activités donnent à voir ce qui fonde la particularité du groupe d'interconnaissance de cette enquête : des similitudes dans les profils sociologiques, analogies des conditions économiques et sociales avant et après la migration.

J'ai amorcé dans ce travail une approche de l'immigration en termes de classes sociales, notamment en nommant la condition sociale d'origine des enquêtés- la petite bourgeoisie bamakoise - et la condition sociale qui est la leur à Paris – groupe populaire et classe moyenne inférieure.

Les éléments retenus pour classer mes interlocuteurs dans la structure sociale française – revenus et profession – disent quelque chose de leur réalité sociale. Cependant, ces mêmes éléments ne nous renseignent pas sur les liens qui unissent les

[1] *Op.cit.*, Lepoutre et Cannoodt, 2005, p. 289.
[2] *Op.cit*, Bourdieu, 1978, p.14.

membres du groupe d'interconnaissance, des liens qui se fondent sur autre chose que la hiérarchie économique et professionnelle.

« Toute classe sociale, écrit Georges Gurvitch, est un macrocosme de groupements. […]Il y a autant de consciences collectives que de Nous différenciés.[1]»

Interroger la vie privée des migrants et leurs tierces-activités, là où se construit et se reconstruit l'unité du Nous, c'est approfondir l'approche empirique de l'immigration en termes de classes sociales. Les données sont là. Il ne reste plus qu'à les exploiter pour comprendre plus en profondeur l'expérience migratoire des Bamakois diplômés de Paris.

[1] *Op.cit.*, Gurvtich, [1954], 1966, p. 141.

# BIBLIOGRAPHIE


ABOU, S., *L'identité culturelle*, Beyrouth, PUSJ, [1981], 2002.

AMSELLE, J.-L., « Fonctionnaires et hommes d'affaires au Mali », *Politique Africaine*, n°26, 1987, pp. 63-72.

ANSART, P., « Darwinisme social », in AKOUN, A. (dir.), ANSART, P. (dir.), *Dictionnaire de Sociologie*, Paris, Seuil, Le Robert, 1999, p. 130.

ANTOINE, P., PICHE, V., « L'insertion urbaine à Bamako et Dakar, les jeunes vivent la crise, leurs aînés la supportent », *Pop Sahel,* n°21, 1994, pp. 48-51.

ANZIEU, D., MARTIN, J.-Y., *La dynamique des groupes restreints*, Paris, PUF, Quadrige Manuels, [1968], 2009.

APUR (Atelier Parisien d'Urbanisme), *Les foyers de travailleurs migrants à Paris, diagnostic et préconisations. Rapport d'étude,* Marie de Paris, Préfecture de Paris, septembre 2002, pp. 1-64.

APUR, *Le foyer des travailleurs migrants à Paris, État des lieux en 2010 et inventaire des interventions sociales sanitaires et culturelles*, n°47, Mairie de Paris, septembre 2011, pp. 1-4.

ARENDT, H., *Condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Levy, [1961], 1983.

ARON, R., *L'opium des intellectuels*, Paris, Hachette, Pluriel, [1955], 2002.

BALANDIER, G., *Anthropo-logiques*, Paris, Livre de poche, Biblio Essais, [1974], 1985.

BALANDIER, G., *Sens et puissance*, Paris, PUF, [1971], 2004.

BALANDIER, G., *Afrique ambigüe*, Paris, Plon, Pocket, [1957], 2008.

BARBIER, J.-C., NADEL, H., *La flexibilité du travail et de l'emploi*, Paris, Flammarion, Dominos, 2000.

BAROU, J., « Rôles des cultures et adaptation des travailleurs africains en Europe », in BERNARD, J.-P. (dir.), *Les travailleurs étrangers en Europe occidentale*, Paris, Mouton, La Haye, 1976, pp.229-240.

BAROU, J., « Familles, enfants et scolarité chez les enfants immigrés en France », *Migrants formation,* n°91, décembre, 1992, pp. 12-23.

BAROU, J., «Les immigrations africaines en France au tournant du siècle »*, hommes et migrations*, n°1239, 2002, pp. 6-18.

BAROU, J., « L'alimentation, une ressource économique et identitaire pour les immigrés », *hommes et migrations*, n°1283, janvier-février, 2010, pp. 12-23.

BARTH, F., « Les groupes ethniques et leurs frontières », in POUTIGNAT, P., STREIFF-FEINART, J., *Théories de l'ethnicité*, Paris, PUF, 1995, pp. 204-249.

BARTHES, R., *Mythologies*, Paris, Seuil, Points Essais, 1957.

BASTENIER, A., *Qu'est-ce qu'une société ethnique ?*, Paris, PUF, 2004.

BASTENIER, A., DASSETO, F., *Immigration et espace public : la controverse de l'intégration*, Paris, CIEMI-L'Harmattan, 1993.

BAUDELOT, C., ESTABLET, R., MALEMORT, J., *La Petite bourgeoisie en France*, Paris, François Maspero, Cahiers libres 270-271, 1974.

BAUDELOT, C., GOLLAC, M., *Travailler pour être heureux ? Le bonheur et le travail en France*, Paris, Fayard, 2003.

BAUMANN, E., « Marchés du travail, réseaux et capital social, le cas des diplômés de l'enseignement supérieur au Sénégal », in LEIMDORFER, F., MARIE, A., *L'Afrique des citadins, société civiles en chantier (Abidjan, Dakar)*, Paris, Karthala, 2003, pp. 219-292.

BAYART, J.-F., *L'État en Afrique,* Paris, Fayard, 1989.

BEAUD, S., « "Stage" ou formation ? Les enjeux d'un malentendu. Notes ethnographiques sur une mission locale de l'emploi », *Travail et Emploi*, n°67, 1996, pp. 67-89.

BEAUD, S., PIALLOUX, M., *Retour sur la condition ouvrière*, Paris, Fayard, 2004.

BEAUD, S., WEBER, F., *Guide de l'enquête de terrain,* Paris, La Découverte, 2003.

BECKER, H. S., *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié, [1963], 1985.

BEILLEROT, J., « Les savoirs, leurs conceptions et leur nature », in BEILLEROT, J. (dir.), BLANCHARDLAVILLE, C. (dir.), MOSCONI, N. (dir.), *Pour une clinique du rapport au savoir,* Paris, L'Harmattan, 1996, pp. 119-142.

BEN JELLOUN, T., *La plus haute des solitudes*, Paris, Seuil, 1977.

BERGER, P., LUCKMANN, T., *La construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Colin, [1966], 2003.

BERNARDOT, M., « Les foyers de travailleurs migrants à Paris, Voyage dans le chambre noire », *hommes et migrations*, n°1264, novembre-décembre 2006, pp. 57-67.

BERQUE, J., *Le Coran. Essai de traduction*, Paris, Albin Michel, [1990], 1995.

BIGOT, R., « La force des liens familiaux », *La documentation Française,* n°s 962-963, Juillet-Août 2009, pp. 24-31.

BILLION, P., « À propos de la notion d'intégration », *Les cahiers du CERIEM,* n°4, mars 1999, pp. 3-24.

BOISNARD, P., LAROZE, F., « Nouvelles mythologies contre l'esprit critique », *Libération*, mardi 10 décembre 2002.

BONTE, P., IZARD, M., *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, PUF, [1991], 2002.

BONVALET, C., ARBONVILLE, D., « Autonomie résidentielle et maintien des liens familiaux », *Problèmes politiques et sociaux*, nos 962-963, La documentation Française, Août 2009, pp. 131-132.

BORREL, C., BOËLDIEU, J., « De plus en plus de femmes sur le marché du travail », *INSEE Première*, n°791, pp. 1-4.

BOUCHE, D., *L'enseignement dans les territoires français de l'Afrique occidentale de 1817 à 1920,* Lille, Thèse d'État, Université de Lille III, 1975, 947 pages.

BOUDON, R., *La logique du social*, Paris, Hachette, 1979.

BOUDON, R., « Individualisme et holisme dans les sciences sociales », in BIRNBAUM, P., LECA, J., *Sur l'individualisme*, Paris, Presses de la FNSP, 1986.

BOUDON, R., *«* L'adaptation sociale *»*, in *Encyclopédie Universalis*, 2000.

BOULY DE LESDAIN, S., « Château Rouge, une centralité africaine à Paris », *Ethnologie française*, XXIX (1), 1999, pp. 86-99.

BOURDIEU, P., « Classement, déclassement, reclassement », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°24, 1978, pp. 2-22.

BOURDIEU, P., *La distinction,* Paris, Minuit, 1979.

BOURDIEU, P., « Le capital social. Notes provisoires », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°31, 1980, pp. 2-3.

BOURDIEU, P., *« L'identité et la représentation », Actes de la recherche en sciences sociales,* n°35, 1980, pp. 63-72.

BOURDIEU, P., *Questions de sociologie*, Paris, Minuit, 1984.

BOURDIEU, P., WACQUANT, L., *Réponses : pour une anthropologie réflexive*, Paris, Seuil, 1992.

BOURDIEU, P., *La misère du monde*, Paris, Seuil, Points, 1993.

BOURDIEU, P., *Raisons pratiques,* Paris, Seuil, 1994.

BOURDIEU, P., « Trois études d'ethnologie Kabyle », BOURDIEU, P., *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Paris, Seuil, [1972], 2000, pp. 11-215.

BREUIL-GENIER, P., VALDELIEVRE, H., « Trajectoires d'activité et niveaux de vie », *Données* sociales, 2002, pp. 447-454.

CANALS, V., « Insertion professionnelle : construction empirique ou objet d'analyse ? », in CHARLOT, B., (dir.), GLASMAN, D., (dir.), *Les jeunes, l'insertion, l'emploi*, Paris, PUF, 1999, pp. 87-96.

CASTEL, R., *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 1995.

CASTEL, R., HAROCHE, C., *Propriété privé, propriété sociale, propriété de soi*, Paris, Fayard, 2001.

CASTLES, S., KOSACK, G., *Immigrant Workers and Class Structure in Western Europe*, New York, Oxford University Press, 1973.

CASTORIADIS, C., *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil, Points Essais, 1999.

CANNOODT, I., LEPOUTRE, D., *Souvenirs de familles immigrées*, Paris, Odile Jacob, 2005.

CAUSSAIN, B., DUPUIS, F.,« Profil des intérimaires et durée des missions en 2010 », Pôle emploi, *Repères et Analyses*, n°23, 2011.

CERTEAU (de), M., *L'invention du quotidien, 1. Arts de faire*, Paris, Gallimard, Folio, 1990.

CHARLOT, B., (dir.), GLASMAN, D., (dir.), *Les jeunes, l'insertion, l'emploi*, Paris, PUF, Éducation et formation, 1999.

CHAUVEL, L., « Le retour des classes sociales ? », *Revue de l'OFCE*, n°79, 2001, pp. 315-359.

CHAUVEL, L., *Les classes moyennes à la dérive*, Paris, Seuil, La République des idées, 2006.

HUGHES, E., C., *Le regard sociologique. Essais choisis,* Paris, EHESS, 1996.

CICCHELLI, V., *La construction de l'autonomie, Parents et jeunes adultes face aux études*, Paris, PUF, 2001.

CISSE, D., *Structures des malinkés de Kita*, Bamako, Éditions populaires de Bamako, Hier, 1970.

COMTE, A., *Système de politique positive*, Paris, Georges Crès & Cie, tome 3, [1851-1854], 1912.

COPANS, J., « L'insoutenable ambiguïté du récit biographique », in CABANES, R. (dir.), COPANS, J. (dir.), SELIM, M. (dir.), *Salariés et entreprises dans les pays du Sud. Contribution à une anthropologie politique,* Paris, Karthala-Orstom, Hommes et Sociétés, 1995, pp.373- 393.

COPANS, J., *L'enquête ethnologique de terrain*, Paris, Armand Colin, [1999], 2008.

COPANS, J., « "À la vie, à la dette" ou la fuite impossible », ROTHÉ, T., *Dakar, chemins de traverse*, Paris, Téraèdre, 2010.

COPANS, J., *Mythologies des Afriques*, Paris, Téraèdre, L'anthropologie au coin de la rue, 2010.

COURONNÉ, J., *Hommes et femmes dans l'atelier*, Master 1 recherche sociologie des sociétés contemporaines, sous la direction d'O. SCHWARTZ, Université Paris Descartes, 2004, 110 pages.

COUDIN, E., TAVAN, C., « Deux étudiants du supérieur sur dix ont un emploi », *INSEE Première*, n°1204, 2008, pp. 1-4.

DARES, « Les mouvements de main-d'œuvre au troisième trimestre 2010 », *DARES indicateurs*, n°14, février 2011, pp. 1-5.

DEDIEU, J.-P., « L'intégration des avocats africains dans les barreaux français », *Droit et Société,* n°56-57, 2004, pp. 209-229.

DEMMOU, L., « La désinstrualisation en France », *Les cahiers de la DG Trésor*, n°2010/01, juin 2010, pp. 1-52.

DEVEREUX, G., *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*, Paris, Aubier, 1980.

DEWITTE, P., « Un siècle de présence africaine en France », *Historiens et géographes*, n°383, juillet-août 2003, pp. 345-358.

DEWITTE, P., « La présence africaine en France », *Problèmes politiques et sociaux*, n°916, septembre 2005, pp. 36-38.

DIA, H., *Ethnologie d'Afrique noire en région parisienne : itinéraires, conditions de vie et avenir professionnel*, Master 1 de sociologie, sous la direction de J. COPANS, Université Paris V - René Descartes, 2003, 161 pages.

DIABATE, Y., *Les migrations inter-quartier dans le district de Bamako et leurs incidences sociodémographiques sur le secteur oriental : le cas de Jelibugu,* Bamako, Mémoire ENSUP, 1987, [pages indisponibles].

DIAGNE, M., *Critique de la raison orale. Les pratiques discursives en Afrique Noire*, Paris, Karthala, 2005.

DIAKITE, D., « La crise scolaire au Mali », *Nordic Journal of African Studies*, 2000, pp. 6-28.

DIAMBOMBA, M., *La réforme scolaire au Mali : essai d'analyse des facteurs qui atténuent ses résultats*, Québec, Université de Laval, Faculté des sciences de l'éducation, 1980.

DIOP, M., *Histoire des classes sociales dans l'Afrique de l'Ouest, Tome 1 : Le Mali*, Paris, L'Harmattan, Logiques sociales, [1971], 1985.

DOUMBIA, O., *Les Jeunes Diplômés et la terre : essai de bilan d'une politique d'insertion des jeunes diplômés dans le secteur agro-pastoral*, Bamako, Mémoire ENSUP, Bamako, 1990, [pages indisponibles].

DOUMBIA, S., TRAORE, M., *Caractéristiques et déterminants du chômage, du sous-emploi et situations inadéquates d'emploi des jeunes*, Genève, Mimeo, Département de la Stratégie en matière d'emploi, BIT, 2005.

DRIS, N., « Formes urbaines, sens et représentations : l'interférence des modèles », *Espaces et sociétés*, 2005, pp. 87-98.

DUBAR, C., *La socialisation*, Paris, Armand Colin, [2000], 2005.

DUBET, F., *Le travail des sociétés*, Paris, Seuil, 2009.

DUBET, F., DURU-BELLAT, M., « Déclassement, quand l'ascenseur social descend »*, Le Monde*, 23.01.2006.

DUMAZEDIER, J., « Réalités du loisir et idéologies », *Esprit*, juin 1959 , pp.866-893.

DUMESTRE, G., « De l'alimentation au Mali », *Cahiers d'études africaines*, vol. 36, n°44, 1996, pp. 689-702.

DUMESTRE, G., « De la scolarité souffrante (compléments à "De l'école au Mali") », *Nordic Journal of African Studies* 9(3), 2000, pp. 172-186.

DURKHEIM, É., *Le suicide. Étude de sociologie*, Paris, PUF, Quadrige, [1897], 1990.

DURKHEIM, É., *Éducation et sociologie*, Paris, PUF, « Le sociologue », [1922], 2005.

ELIAS, N., *La civilisation des mœurs*, Paris, Calmann–Lévy, Pocket, [1969], 1973.

ELIAS, N., *La dynamique de l'Occident*, Paris, Calmann-Levy, Pocket, [1969], 1975.

ELIAS, N., SCOTSON, J.L., *Logiques de l'exclusion*, Paris, Fayard, [1965], 1997.

ENGELS, F., MARX, K., *L'idéologie allemande*, *Première partie* : Feuerbach, [1848], 1952 (trad. fr.) ; version numérique par Jean Marie Tremblay, « Les classiques des sciences sociales »,2001.

ENGELS, F., MARX, K., *Le manifeste du parti communiste*, [1848], 1897 (trad. fr. Laura Lafargue) ; version numérique par Jean-MarieTremblay, « Les classiques des sciences sociales », 2002.

EPAM (Enquête Permanente Auprès des Ménages), *Activité*, *Emploi et Chômage au Mali* en 2007, Bamako, DOEF *(*Département Observatoire de l'Emploi et de la Formation*)*, Bamako, 2008.

ERIKSON, E.H., *Adolescence et crise. La quête de l'identité,* Paris, Flammarion, 1972.

ESTABLET, R., *L'école est-elle rentable ?*, Paris, PUF, 1987.

EZEMBE, F., *L'enfant africain et ses univers*, Paris, Karthala, Questions d'enfance, 2009.

FANON, F., *Peau noire, masques blancs*, Paris, Seuil, 1952.

FASSIN, D., MORICE, A., QUIMINAL, C., *Les lois de l'inhospitalité. Les politiques de l'immigration à l'épreuve des sans-papiers*, Paris, La Découverte, Paris, 1997.

FOUERE, M.-A., *Les relations à plaisanterie en Afrique, Discours savant et pratiques locales*, Paris, L'Harmattan, Connaissance des hommes, 2008.

FOUGERE, D., SAFI, M., « L'acquisition de la nationalité française : quels effets sur l'accès à l'emploi des immigrés ? », *France, portrait social*, INSEE, pp. 163-184.

FREUD, S., *Malaise dans la civilisation*, Paris, PUF, [1929], 1971.

FREUD, S., *Résultats, idées, problèmes*, tome II, Paris, PUF, [1921-38], 1985.

FOUCAULT, M., *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, Tel, 1975.

GEORGES, P., *Les migrations internationales,* Paris, PUF, 1976.

GÉRARD, É., « Entre État et population : l'école et l'éducation en devenir », *Politique Africaine,* n°47, 1992, pp. 59-69.

GÉRARD, É., *La tentation du savoir en Afrique*, *Politiques, mythes et stratégies d'éducation au Mali*, Paris, Karthala, 1997.

GÉRARD, É., « La lettre et l'individu, Marginalisation et recherche d'intégration des « Jeunes diplômés » au chômage », MARIE, A., *L'Afrique des individus,* Karthala, 1998, pp. 203-248.

GILSENAN, M., *Connaissance de l'Islam*, Paris, Karthala, [1982], 2001.

GIRET, J.-F., NAUZE-FICHET, E., TOMASINI, M., « Le déclassement des jeunes sur le marché du travail », INSEE, *Données sociales - La société française*, 2006, pp. 307-314.

GLAYMANN, G., *L'intérim*, Paris, La Découverte, Repères, 2007.

GOFFMAN, E., *La mise en scène de la vie quotidienne, 2. Les relations en public*, Paris, Minuit, 1973.

GOFFMAN, E. « Le travail de terrain », *Journal of Contemporary Ethnography*, volume 18-n°2, 1989, pp. 123-132.

GOFFMAN, E., *Asiles*, Paris, Minuit, [1968], 2007.

GOLDTHORPE, J.H., LOCKWOOD, D., BECHOFER, F., PLATT, J., *The Affluent Worker, Industrial Attitudes and Behaviour*, tome I et II, Cambridge, Cambridge University Press, 1968 ; *The Affluent Worker, Industrial Attitudes and Behaviour* , Tome III, Cambridge, Cambridge University Press, 1969 ; la version française s'intitule : *L'ouvrier de l'abondance*, Paris, Seuil, 1972.

GOODY, J., TAMBIAH, S.J., *Bridewealth and Dowry*, Cambridge, Cambridge University Press, 1973.

GRAFMEYER, Y., AUTHIER, J.-Y., *Sociologie urbaine*, Paris, Armand Colin, 128, [1995], 2008.

GRIAULE, M., « L'alliance cathartique », *Africa*, vol. 18, 1948, pp. 242-258.

GUEDJ, P., *L'enseignement supérieur en Afrique : instrument de développement ou un facteur de désintégration ? Une étude de cas : le Mali*, Tours, Thèse de sciences humaines, Université François Rabelais, 1986, 310p.

GUIBERT, P., MERGIER, A., *Le descenseur social. Enquête sur les milieux populaires*, Paris, Plon, 2006.

GUTH, S., (dir.), *Modernité de Robert Ezra Park, Les concepts de l'École de Chicago,* Paris, L'Harmattan, Logiques sociales, 2008.

GURVTICH, G., *Le concept des classes sociales*, Paris, Centre de Documentation Universitaire (CDU), Les cours de la Sorbonne, [1954], 1966.

HAMPATE BA, A., *Amkoullel, l'enfant Peul*, Paris, Actes Sud, Babel, 1992.

HART, K., « Informal Income Opportunities in Urban Government in Ghana», *Journal of Modern African Studies*, vol. 11-1, 1973, pp. 61-89.

HERAN, F., « Cinq idées reçues sur l'immigration », *Population et sociétés*, INED, n° 397, janvier 2004, pp. 1-4.

HERSENSTEIN, G., SPIRE, A., « Vive avec l'identité d'un autre », *Plein Droit*, n°85, Juin 2010. URL : Url : http://www.gisti.org/spip.php?article1969.

HOGGART, R., *La culture du pauvre,* Paris, Minuit, [1957], 1998.

HOMANS, G.-C., *The human* group, New York, Harcourt & Barce, 1950.

HUIZINGA, J., *Homo Ludens*, Paris, Gallimard, 1951.

IKIEMI, S., *Le franc CFA, D'où vient-il, où va-t-il ?*, Paris, L'Harmattan, Étude, 2010.

ILIFFE, J., *Les Africains, histoire d'un continent*, Paris, Flammarion, Champs, [1995], 1997.

JEZEQUEL, J.-H., « Histoire de bancs, parcours d'élèves », *Cahiers d'études africaines*, XLIII (1-2), 2003, pp. 409-433.

JODELET, C., *Les représentations sociales*, Paris, PUF, Sociologie d'aujourd'hui, 1991.

JOUNIN, N., *Chantier interdit au public, Enquête parmi les travailleurs du bâtiment*, Paris, La Découverte, 2008.

JOSEPH, I., GRAFMEYER, Y., *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Flammarion, Champs essais, [1979], 2009.

KAIL, B., « Les savoirs scolaires dans l'apprentissage à Bamako », *Cahiers d'études africaines*, 1-2, 2003, pp. 279-298.

KELMAN, G., *Je suis noir et je n'aime pas le manioc*, Paris, Max Milo, 2003.

KENYATTA, J., *Facing Mount Kenya*, Londres, A vintage book, [1938], 1965.

KOM, A., « Savoir et légitimation », *Mots Pluriels*, n°14, Juin 2000. URL : http://www.arts.uwa.edu.au/MotsPluriels/MP1400akfr.html

KOUYATE, S., *Sous l'orage*, Paris, Présence Africaine, [1963], 1972.

LABOV, W., *Sociolinguistique* , Paris, Minuit, [1972], 1976.

LADO, L., « L'imagination africaine de l'occident, entre ressentiment et séduction », SER *Études,* 2005/7, Tome 403, 2005, pp. 17-27.

LAHIRE, B., *Tableaux de famille,* Paris, Gallimard/Le seuil, Hautes études, 1995.

LALLEMENT, M., *Temps, Travail et modes de vie*, Paris, PUF, Sciences sociales et sociétés, 2003.

LALLEMENT, M., *Une sociologie contemporaine*, Paris, Gallimard, Folio essais, 2007.

LANGE, M.-F., « Systèmes scolaires et développement : discours et pratiques », *Politique Africaine*, N°43, 1991, pp. 105-121.

LAPEYRONNIE, D., « Quelle intégration ? », in LOCHE , B., MARTIN, C. (dir.), *L'insécurité dans la ville*, Paris, Changer de regard, 2003.

LAPLANCHE, J., PONTALIS, J.-B., *Vocabulaire de la psychanalyse,* Paris, PUF [1967], 2002.

LAUNOIS, R., « La médecine libérale a-t-elle jamais existé ? », *Politiques et management public*, Vol. 3, n°4, décembre 1985, pp. 87-97.

LEIMDORFER, F., MARIE, A., *L'Afrique des citadins, société civiles en chantier (Abidjan, Dakar)*, Paris, Karthala, 2003.

LE PAPE, M., VIDAL, C., « L'école à tout prix », *Actes de la recherche en sciences sociales,* n°70, 1987, pp. 63-73.

LE PLAY, F., "Paysan et savonnier de Marseille" (1859), in LE PLAY, F. (dir.), *Les ouvriers des deux mondes*, Paris, la Société internationale des études pratiques d'économie sociale, 1857-1885.

LEPOUTRE, D., *Cœur de banlieue. Codes, rites et langages*, Paris, Odile Jacob, Poches, [1997], 2001.

LEQUIN, Y., (dir.), *Histoire des étrangers et de l'immigration en France. La mosaïque France*, Paris, Larousse, 1992.

LEVI-STRAUSS, C., *Paroles données*, Paris, Plon, 1984.

LINHART, R., *L'Établi,* Paris, Minuit, 1978.

LINTON, R., *Le fondement culturel de la personnalité*, Paris, Dunod, [1945], 1999.

LOCHAK, D., « Emploi et protection sociale, les inégalités du droit », *hommes et migrations*, n°1187, 1995, pp. 25-31.

LONSDALE, J., « Le passé de l'Afrique au secours de son avenir », *Politique africaine*, n°39, 1990, pp.135-154.

LONSDALE, J., « Ethnicité, Morale et tribalisme politique », *Politique Africaine*, n°61, 1996, pp. 98-115.

LOWIE, R.H., Social Life of the Crow Indians, New York, AMS Press, 1912.

MAHUT, D., *Être africain à Paris*, sous la direction d'Olivier Schwartz et de Bruno Brévan, mémoire de Master 1 recherche Sociologie des sociétés contemporaines, Université Paris Descartes, 2004, 141 pages.

MAHUT, D., *Qui sont les Bamakois de Paris ?*, sous la direction d'Olivier Schwartz et de Jan Spurk, mémoire de Master 2 recherche Sociologie des sociétés contemporaines, Université Paris Descartes, 2005, 105 pages.

MAHUT, D., « Qui sont les Bamakois de Paris ? », séminaire de recherche, équipe migrations internationales, CEPED, 23 octobre 2009.

MANNHEIM, K., *Idéologie et Utopie*, Paris, Marcel Rivière, 1929.

MARIE, A., *L'Afrique des individus*, Paris, Karthala, 1997.

MARIE, A., « Une anthropo-logique communautaire à l'épreuve de la mondialisation », *Cahiers d'Études africaines*, 166, XLII-2, 2002, pp. 207-256.

MARIE, C.-V., « À quoi sert l'emploi des étrangers ? », in FASSIN, D., MORICE, A., QUIMINAL, C., *Les lois de l'inhospitalité. Les politiques de l'immigration à l'épreuve des sans-papiers*, Paris, La Découverte, Paris, 1997, pp. 145-175.

MARUANI, M., REYNAUD, E., *Sociologie de l'emploi*, Paris, La Découverte, 1993.

MAUSS, M., *Cohésion sociale et divisions de la sociologie,* Œuvres, tome 3, Paris, Minuit, [1920], 1969.

MAUSS, M., *Essai sur le don*, Paris, PUF, [1924], 2008.

MAUSS, M., « Parentés à plaisanteries », *Annuaire de l'École Pratique des Hautes Études, Section des Sciences Religieuses*, Paris, 1928, pp. 3-21.

MBEMBE, A., « L'Afrique noire va imploser », *Le Monde diplomatique*, avril 1990.

MEAD, G. H., *Self, Mind and Society*, Chicago, University of Chicago press, 1934 ; traduction française : *L'esprit, le soi et la société*, Paris, PUF, 1963.

MEILLASSOUX, C., *Anthropologie de l'esclavage*, Paris, PUF, 1986.

MEILLASSOUX, C., *Femmes, greniers et capitaux,* Paris, L'Harmattan, [1975], 1992.

MERTON, R. K., *Social Theory and Social Structure*, New York, Free Press, 1949.

MILZA, P., « Une immigration ancienne et structurelle. Immigration de travail et exil politique », *Problèmes politiques et sociaux*, n° 916, septembre 2005, pp. 13-16.

Ministère de l'économie, de l'Industrie et du Commerce, Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique, Cellule de Planification et de Statistique du Ministère de la Santé (CPS/MS), *Enquête Démographique et de Santé du Mali 2006*, Bamako, EDSM-IV, 2007.

Ministère de l'Éducation nationale du Mali, *Cahier d'éducation civique et morale, 5ème année*, Bamako, 2003.

Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle, ANPE (Agence Nationale Pour l'Emploi), DOEF (Département Observatoire de l'Emploi et de le Formation), *Bilan de l'emploi 2007*, Bamako, DOEF/ANPE, 2007.

Ministère du développement social de la solidarité et des personnes âgées, Observatoire du Développement Humain Durable et de la Lutte Contre la

Pauvreté au Mali (ODHD/LCPM), *Profil de pauvreté du Mali 2001*, Bamako, 2006.

MOIGNARD, B., *L'école et la rue, fabrique de la délinquance*, Paris, PUF, Partage du savoir, 2008.

MOULIER-BOUTANG, Y., « La rigidité de la division du travail à la baisse : la leçon théorique des migrations internationales », *Futur antérieur*, numéro spécial, 1994, pp. 219-238.

Nations Unies, "Department of Economic and Social Affairs", Population Division, 2005 : http://www.un.org/french/events/migrations/factsheet_french.pdf**.**

NAUZE-FICHET, E., TOMASINI, M., « Diplôme et insertion sur le marché du travail : approches socioprofessionnelle et salariale du déclassement », INSEE, *Économie et statistique*, n° 354, 2002, pp. 22-48.

NDIAYE, P**.,** « Questions de couleur. Histoire Idéologie et pratiques du colorisme », in FASSIN, D. (dir.), FASSIN, É. (dir.), *De la question sociale à la question raciale*, Paris, La Découverte, 2006, pp. 37-54.

NDIAYE, P**.,** *La Condition Noire. Essai sur une minorité française*, Paris, Calmann-Lévy, 2008.

NOIRIEL, G., *Le creuset français, histoire de l'immigration, XIXème-XXème*, Paris, Seuil, Points Histoire, [1988], 2006.

O'HIGGINS, N., « Trends in the Youth Labour Market in Developing and Transition Countries », *Social Protection Discussion Section Paper Series*, n°321, Washington, Banque Mondiale, 2003, [pages indisponibles].

OAKLEY, A., *Coventional families*, in Rapoport, R., Fogarty, M., *Families in Britain*, Londres, Routledge & Kegan Paul, 1982, pp. 123-137.

OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration), Décret n° 2008-614 du 27 juin 2008 paru au J.O du 28 juin 2008.

OLIVIER DE SARDAN, J.-P., « L'économie morale de la corruption en Afrique », *Politique Africaine*, Du côté de la rue, n°63, 1996, pp. 97-116.

OLIVIER DE SARDAN, J.-P., *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique,* Belgique, Academia-Bruylant, Anthropologie prospective n°3, 2008.

PAGES, Y., « Intermittents de l'emploi. Quand la discontinuité du travail est un parcours d'obstacles », in BEAUD, S., CONFAVREUX, J., LINGRAARD, J., *La France invisible*, Paris, La Découverte, [2006], 2008, pp. 229-241.

PASSERON, J.-C., « L'inflation des diplômes. Remarques sur l'usage de quelques concepts analogiques en sociologie », Revue française de sociologie, XXIII, 1982, pp. 551-584.

PASSERON, J.-C., « Biographies, flux, trajectoires. Questions de l'extérieur. », *Biographies et cycles de vie*, n° 5, 1989, pp. 3-22.

PAUGAM, S., *Le salarié de la précarité*, Paris, PUF, 2000.

PERETZ, H., *Les méthodes en sociologie : l'observation,* Paris, La Découverte, Repères, Paris, 1998.

PERRIN-HAYNES, J., « L'activité des immigrés en 2007 », *INSEE Première*, n°1212, octobre 2008, pp. 1-4.

PEUGNY, C., *Le déclassement,* Paris, Grasset, Mondes Vécus, 2009.

PIORE, M., *Bird Of* Passage, *Migrant Labor in Industrial Societies*, New-York, Cambridge University Press, 1979.

POIRET, C., *Familles africaines en France*, Paris, L'Harmattan, 1996.

PROST, A., *Éducation, société et politiques. Une histoire de l'enseignement de 1945 à nos jours*, Paris, Seuil, Points Histoire, [1992], 1997.

QUIMINAL, C., *Gens d'ici, gens d'ailleurs*, Paris, Christian Bourgeois, 1991.

QUIMINAL, C., « Les Africains, divers et dynamiques », Philippe Dewitte (dir.), *Immigration et intégration. L'état des savoirs*, La Découverte, 1999, pp. 112-120.

RABAIN, J., *L'enfant du lignage. Du sevrage à la classe d'âge*, Paris, Payot, 1979.

RADCLIFFE-BROWN, A. R., *Structure et fonction dans la société primitive,* Paris, Minuit, 1968.

RANGER, T., « The invention of tradition in Colonial Africa», E. Hobsbawn, T. Ranger (eds.), *The Invention of Tradition, Cambridge*, University press, 1983.

REA, A., TRIPIER, M., *Sociologie de l'immigration*, Paris, La Découverte, Repères, 2003.

REARDON, J.-A., *Belgian Workers in Roubaix, France in the 19th*, Dissertation of philosophy, University of Maryland, 1977.

République du Mali, *Indicateur du système éducatif du Mali 1998,* Bamako, 1999.

République du Mali, *Mémorandum AEEM – Gouvernement du 11 avril 1991*, Bamako, 1991.

REVERCHON, A., ROLLOT, C., « Cette France du milieu qui a besoin de futur », *Le Monde*, 21 juin 2005.

REY, O., *Une folle solitude. Le fantasme de l'homme auto-construit*, Paris, Seuil, 2006.

REY, A. (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Le Robert, [1992], 2006.

RICOEUR, P., *L'idéologie et l'utopie*, Paris, Seuil, 1997.

RIVIERE, C., *Les rites profanes,* Paris, PUF, Sociologie d'aujourd'hui, 1995.

RIVIERE, C., *Socio-anthropologie des religions*, Paris, Armand Colin, Cursus, 2003.

ROTHE, T., *Dakar, chemins de traverse*, Paris, Téraèdre, 2010.

RUDDER (De), V., « Adaptation », *Vocabulaire critique et historique des relations inter-ethniques*, L'harmattan, cahier n°6, 1995, pp. 27-29.

RUHLMANN, J., *« Les discours sur les classes moyennes »*, in BEAUD, S., (dir.) CONFAVREUX, J., (dir.), LONDGAARD, J., (dir.), *La France invisible,* Paris, La Découverte, [2006], 2008.

SAINSAULIEU, R., *L'identité au travail,* Paris, Presses de Sciences Po, [1977], 1988.

SARTRE, J.-P., *La Nausée*, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, [1938], 1981.

SAYAD, A., *La double absence*, Paris, Seuil, Liber, 1999.

SAYAD, A., *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité, 1. L'illusion du provisoire*, Paris, Raisons d'agir, 2006.

SCHNAPPER, D., *La communauté des citoyens,* Paris, Gallimard, Folio, 1994.

SCHNAPPER, D., *Qu'est-ce que l'intégration ?*, Paris, Gallimard, Folio, 2007.

SCHWARTZ, O., *Le monde privé des Ouvriers,* Paris, PUF, 1990.

SCHWARTZ, O., « L'empirisme irréductible », postface d'ANDERSON, N., *Le Hobo. Sociologie du sans-abris*, Paris, Nathan, [1923], 1993, pp. 265-305.

SIMMEL, G., *Philosophie de l'argent*, Paris, PUF, trad. fr, 1987.

SIMMEL, G., *Secret et sociétés secrètes*, Paris, Circé/Poche, 1996.

SIMMEL, G., « Digression sur l'étranger », 1908, in JOSEPH, I., GRAFMEYER, Y., *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Flammarion, Champs essais, [1979], 2009, pp. 53-59.

SINGLY (de), F., *Sociologie de la famille contemporaine*, Paris, Armand Colin, 128, [1993], 2009.

SMITH, É., « Les cousinages de plaisanterie en Afrique de l'Ouest », *Raisons politiques*, n°13, 2004, pp. 157-169.

SOROKIN, P-. A., *Social mobility,*New York, Harper and Brother, 1927 ; réed. sous le titre de *Social and cultural Mability,* Glencloe, The Free Press, 1959.

STEINER, P., « Intégration », in AKOUN, A. (dir.), ANSART, P. (dir.), *Dictionnaire de Sociologie*, Paris, Seuil, Le Robert, 1999, p.288.

THOMAS, I. W., ZNANIECKI, F. W., *The polish Peasant in Europe and America,* New York, Knopf, [1918], 1927.

THOMAS, I. W., ZNANIECKI, F. W. *Fondation de la sociologie américaine, Morceaux choisis,* Paris, L'Harmattan, Logiques sociales, 2000.

THOMAS, L.-V., « Généralité sur l'ethnologie négro-africaine », *Encyclopédie de la Pléiade*, volume 1, Paris, Gallimard, 1972.

TRAORÉ, F., « Chômage et conditions d'emploi des jeunes au Mali », *Cahiers de la stratégie de l'emploi*, Centre d'études et de recherches sur le développement international, Université d'Auvergne, 2005, pp. 1-39.

TRIBALAT, M., *De l'immigration à l'assimilation. Enquête sur les populations d'origine étrangère en France*, Paris, La Découverte/Ined, Recherches, 1996.

TRIPIER, M., *L'immigration dans la classe ouvrière en France,* Paris, L'Harmattan, 1990.

TRIPIER, M. « L'immigration ouvrière en France, du "Gastarbeiter" au "sans papiers" », Journée d'étude franco-italienne, *Immigration et marchés du travail*, Aix en Provence, 8 avril 2008, pp. 1-13.

UNESCO, *Déclaration de Harare*, 3 juillet 1982, pp. 1-4.

UNESCO, *Rapport mondial sur l'éducation*, Paris, Éditions de l'Unesco, 1998.

VAN GENNEP, A., *Rites de passage*, Paris, Émile Nourry, 1909.

VERHAEGEN, B., « L'enseignement supérieur : vers l'explosion », *Politique Africaine*, n°41, 1991, pp. 49-55.

VIDAL, C., « L'artisanat féminin et la restauration populaire à Abidjan », *Femmes et pratiques alimentaires*, ORSTORM, 1985, pp. 548-556.

VIDAL, C., « La "solidarité africaine", un mythe à revisiter », *Cahiers d'études africaines*, vol. 34, n°136, 1994, pp. 687-691.

VUARIN, R., « Solidarité, parenté et urbanisation à Bamako », *Études maliennes*, n°45, Institut des Sciences Humaines, 1991, pp. 23-43.

VUARIN, R., « Les entreprises de l'individu au Mali », MARIE, A. (dir.), *L'Afrique des individus*, Paris, Karthala, 1997, pp. 171-200.

WEBER, F., *Le travail à-côté. Étude d'ethnographie ouvrière,* Paris, INRA-Éditions de l'EHESS, 1989.

WEBER, M., *Économie et société*, *1. Les catégories de la sociologie*, Paris, Plon, Pocket, [1956], 1995.

WIRTH, L., Le phénomène urbain comme mode de vie, in JOSEPH, I., GRAFMEYER, Y., *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Flammarion, Champs essais, [1979], 2009, pp. 255-281.

ZOLA, É., *Le ventre de Paris,* Paris, Livre de poche, [1873], 1971.

# SITOGRAPHIE

Afrique conseil (association) :
http://www.afriqueconseil.org/afrique-conseil/
GISTI (Groupe d'Information et de Soutien des Immigrés) :
http://www.gisti.org
INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Economiques) :
http://www.insee.fr/fr/
Legifrance (service public de la diffusion du droit) :
http://www.legifrance.gouv.fr
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé :
http://www.travail-emploi-sante.gouv.fr
Observatoire des inégalités :
http://www.inegalites.fr/
RATP (Régie Autonome des Transports Parisiens) :
http://www.ratp.fr/fr/
Service public (site officiel de l'administration française) :
http://vosdroits.service-public.fr

# Annexes

**Annexe 1 : Indexation des entretiens**

**Annexe 2 : Thèmes du journal de terrain**

**Annexe 3 : Exemple d'indexation des observations**

## ANNEXE 1 : INDEXATION DES ENTRETIENS

### A. Paris[1]

| Prénom | Âge | Sexe | Ori--gine géo. | Diplôme (Mali) | Ethnie | Religion (se déclare) | Année d'immi-gration | Profession | Lieu de résidence | Entre-tien(s) |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Amadou** | 49 | M | Bko | bac +4 biologie | peul | - | 1992 | enseignant/ Afrique conseil | - | 2 |
| **Beidi** | 35 | M | Bko | bac + 2 BTS | dogon | agnostique | 2000 | manutentionnaire | XIVe arr. Paris | 2 |
| **Boubacar** | 22 | M | Bko | bac | peul | musulman | 2007 | étudiant en math./livreur | XIVe arr. Paris | 1 |
| **Daouda** | 38 | M | Bko | bac + 2 - | malinké | agnostique | 2003 | agent d'entretien SNCF | XVe arr. Paris | 2 |
| **Demba** | 36 | M | Bko | bac +2 BTS | malinké | musulman | 2002 | agent de sécurité | - | 1 |
| **Drissa** | 23 | M | Mopti | sans diplôme | peul | musulman | - | sans emploi | Montreuil (93) | 1 |
| **Djénéba** | 41 | F | Bko | bac | - | - | 1994 | salariée association Afrique conseil | - | 1 |
| **Francis** | 29 | M | Bko | bac | - | chrétien | 2003 | gardien de parking | - | 1 |
| **Gaoussou** | 34 | M | Bko | bac + 3 économie | malinké | musulman | 2004 | étudiant en économie/distribu | Saint-Denis (93) | 2 |

[1] Données signalétiques recueillies au moment des entretiens entre 2004 et 2011.

| | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | | teur de journaux | | |
| **Ibrahim** | 38 | M | Bko | doctorat pharmacie | malinké | musulman | 2004 | préparateur en pharmacie | Montereau (77) | 3 |
| **Issa** | 27 | M | Bko | - | kassonké | - | 2002 | agent de sécurité | - | 1 |
| **Jules** | 25 | M | Bko | bac + 3 Lettres | - | - | 2004 | manutentionnaire | - | 1 |
| **Ladji** | 23 | M | Bko | bac | - | - | 2000 | manutentionnaire | - | 1 |
| **Mahamane** | 24 | M | Bko | bac | - | - | 2003 | étudiant en comptabilité | XIIe arr. Paris | 1 |
| **Mamadou** | 44 | M | Kayes | sans diplôme | soninké | musulman | 1991 | agent d'entretien | Avon (77) | 1 |
| **Mamadou** | 38 | M | Bko | bac + 2 BTS | malinké | agnostique | 1999 | sans emploi | Montereau (77) | 3 |
| **Mamadou** | 35 | M | Bko | bac | - | - | 2001 | manutentionnaire | XXe arr. Paris | 1 |
| **Mammy** | 26 | F | Bko | bac | malinké | musulman | 2006 | caissière | XXe arr. Paris | 1 |
| **Mary** | 29 | M | Bko | bac | malinké | - | 2003 | étudiant en biologie/caissier | Epinay-sur-Seine (93) | 1 |
| **Maxime** | 30 | M | Mopti | bac+3 sociologie | - | chrétien | 2007 | étudiant en sociologie | - | 1 |
| **Moussa** | 30 | M | Bko | bac +2 - | - | musulman | - | agent de sécurité | Saint-Denis (93) | 1 |
| **Papus** | 28 | M | Bko | bac + 4 gestion | peul | - | 2007 | agent de sécurité | - | 1 |
| **Ousmane** | 32 | M | Bko | bac | soninké | musulman | 2001 | cuisinier | - | 1 |
| **Samba** | - | M | Bko | bac | malinké | musulman | 2002 | chauffeur-livreur | - | 1 |

| | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Souleymane** | 37 | M | Kayes | sans diplôme | soninké | musulman | 1995 | ouvrier dans le Bâtiment | XVe arr. Paris | 1 |
| **Yaya** | 30 | M | Bko | bac | soninké | musulman | 2000 | chauffeur-livreur | XXe arr. Paris | 2 |
| **Yaya (2)** | 32 | M | Bko | bac + 2 - | dogon | musulman | - | cuisinier | Ivry (94) | 1 |
| **Youssouf** | 31 | M | Bko | bac +4 - | malinké | musulman | 2006 | Doctorant en philosophie/ vendeur | XIVe arr. Paris | 2 |

**B. Bamako[1]**

| Prénom | Âge | Sexe | Diplôme | Ethnie | Religion (se déclare) | Profession | Quartier de résidence à Bamako | Entre-tiens |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Awa** | 26 | F | sans diplôme | peul | musulmane | sans emploi | Boulkassoumbougou | 1 |
| **Aminata** | 19 | F | bac | peul | musulmane | étudiante | Boulkassoumbougou | 1 |
| **Coumba** | 50 | F | bac | - | - | responsable administrative école Korofina | Korofina | 1 |
| **Drissa** | 24 | H | sans diplôme | peul | musulman | quincailler | Boulkassoumbougou | 1 |
| **Beidi** | 35 | H | bac + 2 BTS | dogon | agnostique | - | Badalabougou | 1 |
| **Demba** | 26 | H | bac + 2 gestion | malinké | - | étudiant | Hamdallaye | 1 |
| **Djigui** | 30 | H | bac | malinké | musulman | enseignant | Boulkassoumbougou | 2 |
| **Ilo** | 25 | H | bac + 4 droit | - | musulman | étudiant | Boulkassoumbougou | 1 |

[1] Données signalétiques recueillies au moment des entretiens entre octobre 2007 et janvier 2008.

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Issa** | 53 | H | - | koroboro | musulman | commerçant | Niaréla | 1 |
| **Lamine** | 34 | H | bac + 4 - anglais | malinké | musulman | enseignant | Hamdallaye | 1 |
| **Louti** | 23 | H | bac | - | musulman | étudiant | Boulkassoumbougou | 1 |
| **Sako** | 36 | H | sans diplôme | soninké | musulman | sans emploi | Boulkassoumbougou | 2 |
| **Sogona** | 28 | F | sans diplôme | malinké | musulmane | sans emploi | Hamdallaye | 1 |
| **Toumani** | 60 | H | - | peul | musulman | enseignant | - | 1 |

## ANNEXE 2 : Thèmes du journal de terrain

Chaque observation retranscrite dans les journaux de terrain renvoie à un ou plusieurs thèmes de recherche. Durant les transcriptions ou la relecture des observations, il s'agissait, d'annoter une phrase, un paragraphe ou une page du chiffre correspondant au thème abordé. Ce sont ces thèmes – en première page du journal - qui sont présentés ci-dessous :

**Thème 1 : Méthode**

Relation enquêté/enquêteur en situation interethnique, construction du réseau d'enquête, observations, entretiens, rites d'intégration, adaptation, « outsider ».

**Thème 2 : La chaîne migratoire**

Capital pré-migratoire, milieu d'interconnaissance et réseau, « ici » et « là-bas », retour au pays, motifs de départ/retour, argent, formes de sociabilité, points de vue des Bamakois sur ceux qui vivent à Paris.

**Thème 3 : Base de la vie sociale**

Repas, thé, causerie, grin, rythme de vie, rapport au temps, état d'esprit, sous-couvert, milieu urbain.

**Thème 4 : Langage**

Salutations, anecdotes, maximes, proverbes, expressions, règles de discussion, mensonges, ragots, rires, bambara, français, écriture, politesse/impolitesse, silence.

**Thème 5 : Vie familiale**

Rapport de genre, rapport de séniorité, statuts et rôles des membres de la famille, éducation, lieux de vie, organisation de l'habitat (plan pour chacun des habitats fréquentés), quotidien, transmission des savoirs et des savoir-faire, niveau de vie, gestion des revenus.

**Thème 6 : Relations interpersonnelles**

Rapport de genre, rapport de séniorité, amitié, relations d'intérêt, relations intimes, séduction, usage du téléphone portable, stigmates, exclus.

**Thème 7 : L'argent**

Circulation, usages quotidiens, coût de la vie, dons, investissements (CT,MT,LT), projets, gestion des revenus.

**Thème 8 : Sorties, loisirs, événements**

- Sorties et loisirs : thé, causerie, grin, boîte de nuit, bar, télévision (novelas, séries), cinéma, jeux de société, sport, danse, musique.
- Évènements : mariage (civil et religieux), enterrement, Tabaski, jour de l'an, Noël, sacrifice, anniversaire, matchs de football, concerts, conférence de Seydou Badian Kouyaté (école Moribougou).

**Thème 9 : Relation de travail et statut d'emploi**

Niveau de qualification, état du marché du travail, chômage, langue, sous-couvert, rapport employé/employeur, revenus.

**Thème 10 : L'École**

Organisation, relations enseignants/élèves/parents, langue française, écriture, capital scolaire, morale, formes et contenus des apprentissages, école publique/école privée, Médersa.

**Thème 11 : Religion, morale et relations ethniques**

Pratiques religieuses, visions du monde, catégories du bien et du mal, structuration du temps, organisation des relations interethniques.

**Thème 12 : Rapport à la France et aux Français**

Perceptions et représentations de la société française et des Français, visions politiques, relation noir/blanc.

**Varia**

Excision, pornographie, culture légitime, rêves, santé, notion de propriété privée et publique, « société secrète ».

## Annexe 3 : Exemple d'indexation des observations - JTBKO3[1]

Sont présentées ici et en exemple les observations du JTBKO3 (Journal de Terrain, Bamako, n°3, du 30.11.07 et 02.02.2008) indexées par titre, date, page, et thèmes de recherche (voir ci-dessus) ; cela dans le but de faciliter la circulation dans les données (construction du plan de la thèse, travail de rédaction, confirmation d'informations, etc.). Je précise que les notes descriptives, prospectives et réflexives sont – comme pour l'ensemble des journaux de terrain - entremêlées (les titres permettant, avec l'aide de la mémoire, de les distinguer).

| JTBKO3 | | | |
|---|---|---|---|
| **Observations – Titres** | **Date** | **Page** | **Thèmes** |
| Les deux rêves d'Awa | 30.11.2007 | 2 | Varia |
| L'école publique en grève | " | 3 | 10 |
| Alphonse | 2.12 | 6 | 1,4,7,9 |
| La colline | " | 7 | 1,3,4,5,6,7,13 |
| Aminata se fait « corriger » par un enseignant | 3.12 | 15 | 10 |
| « Ça va à la malienne » | " | 16 | 3,10,13 |
| L'arrivée de Julie | " | 16 | 1 |
| Djigui, une relation d'enquête difficile | " | 17 | 1,6 |
| Adaptation | 4.12 | 18 | 1 |
| Les retrouvailles | " | 19 | 1,2 |
| Concert au stade Modibo Keita | " | 20 | 1,3,6 |
| Le « 151 » | 5.12 | 26 | Varia |
| Négocier sa place | 6.12 | 29 | 1 |
| Soirée chez la tante d'Awa | " | 30 | 1,2,4,5 |

[1] Journal de Terrain, Bamako, n°3 - Observations transcrites entre le 30 novembre 2007 et 2 février 2008.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Conférence de Seydou Badian Kouyaté | “ | 34 | À reprendre |
| L’entretien avec Sako | “ | 41 | 1 |
| Plan de la maison d’Awa + Grin | “ | 42 | 3 |
| Discussion avec Jackson | 9.12 | 43 | 1,2,3,6,7,8,9 |
| Retour sur la conférence de Seydou Badian Kouyaté | “ | 47 | 1,10,12 |
| La réconciliation | 10.12 | 50 | 1 |
| Une princesse dans un monde de merde | “ | 50 | 1,2,3,4,5,6,7,8,12 |
| Journées creuses | 13.12 | 58 | 1 |
| Chez Diallo | “ | 58 | 2 |
| En taxi, rencontre avec Niamey | “ | 60 | 2,12 |
| Le cinéma Babemba, un mardi | “ | 60 | 8 |
| Retour chez Aminata + plan maison | “ | 60 | 3,4,6,11,varia |
| Des hommes qui se tiennent la main | “ | 64 | 1,3 |
| Notes sur la ville de Bamako | “ | 64 | 3 |
| La notion de propriété | “ | 65 | 3,5 |
| Le sous-couvert bis | “ | 65 | 2,6 |
| Finale de la super coupe | “ | 65 | 8 |
| Plan premier étage Awa | “ | 66 | 5 |
| École publique Korofina 1 | 14.12 | 67 | 10 |
| « 24h Chrono » chez Awa | “ | 67 | 8,13 |
| Questions à propos du mensonge | “ | 69 | 4 |
| Cérémonie de mariage | 15.12 | 70 | 3,4,8 |
| Koulikoro | “ | 81 | 1,3,5 |
| Fête de Tabaski | 20.12 | 88 | 8,11 – à relire |

| | | | |
|---|---|---|---|
| Toubabou/farafi(tiken) | 23.12 | 92 | 1,12,15 |
| Tabaski (suite) | “ | 94 | 8,11 – à relire |
| Mon attitude | 24.12 | 95 | 1,12,15 |
| Tabaski (suite) | “ | 95 | 8,11 – à relire |
| Le mal du pays | 25.12 | 98 | 1,2,15 |
| Tabaski (fin) | “ | 100 | 8,11 – à relire |
| Une partie endiablée de babyfoot | “ | 101 | - |
| Un moment d’intimité avec Bavieux | “ | 102 | - |
| La plage et le paquet de gâteau | “ | 102 | - |
| Faire parler | 27.12 | 105 | 1 |
| Un taximan Sarakolé | 28.12 | 106 | 2,9 |
| Déroulement de la veille | “ | 107 | 1,3 ,6,11 - À relire |
| Une corvée : laver le linge | “ | 111 | - |
| L’écart | 29.12 | 111 | - |
| Rencontre avec Francis | 30.12 | 113 | 1,3,8,11,14 |
| La mosquée de Boulkassoumbougou | “ | 116 | 11 |
| Fadima | 31.12 | 118 | 2,6 À reprendre |
| Plan mosquée | “ | 119 | 11 |
| « États d’âme » | “ | 121 | 1 |
| Divers | 5.01.2008 | 122 | 1,5,10 |
| Voyage en pays Dogon | 7.01 | 122-142 | 1,2,3,5,7,11 – à reprendre |
| Jour 1 – pays dogon | “ | 129 | - |
| Jour 2 – pays dogon | 8.01 | 130 | 1 |
| Jour 3 – pays dogon | “ | 133 | 1,3,4,7,9,10,11,12 |

| | | | |
|---|---|---|---|
| Jour 4 – pays dogon | “ | 140 | - |
| Le lendemain | “ | 141 | - |
| Désintégration | 9.01 | 142 | 1 |
| Drissa Sangaré dit Bavieux | “ | 142 | 9 |
| L’après bac à BKO | “ | 144 | 2,1 |
| Le nouvel an | “ | 145 | 3,8 |
| Entretien informel avec un sarakolé | “ | 148 | - |
| Réconciliation avec Djigui | 10.01 | 149 | 1 |
| Précisions à propos de l'entretien | “ | 150 | 1 |
| Précisions à propos des grins | “ | 150 | 3,10,11 |
| Qu'est ce qu'être digne au Mali ? | 11.01 | 152 | - |
| « C'est notre secret » | “ | 152 | 1,3 |
| L'ambivalence des sentiments | “ | 152 | 1 |
| ISH (Institut des Sciences Humaines) | “ | 153 | - |
| Le retour en tête | 12.01 | 154 | - |
| « Je veux fuir ce pays » | “ | 156 | 6,7,10,12 |
| L'heure est au bilan | 14.01 | 157 | 1,2 |
| Deux considérations à propos du travail d'enquête | “ | 159 | 1 |
| Retour au Babemba | “ | 159 | 8 |
| Famille élastique | “ | 160 | 5 |
| « Je suis gaucher » | “ | 160 | 3,1 |
| Le rapport de séniorité | 15.01 | 161 | 5,6 |
| Le calendrier | “ | 161 | 9 |
| Infos diverses | “ | 162 | 5,7,11 |

| | | | |
|---|---|---|---|
| Le père de Francis | 16.01 | 163 | 4,11 |
| Rupture définitive | “ | 164 | 4,8,11 |
| Les démarcheurs | “ | 166 | 2 |
| Aminata et Ablo | “ | 166 | 5,11 |
| Un secret devenu ragot | “ | 167 | 3,4 |
| Préparation de sortie du terrain | “ | 167 | 1 |
| T-shirt à l'envers | “ | 168 | 3 - ? |
| Au revoir | 17.01 | 168 | - |
| Au restaurant de Coumba | 18.01 | 169 | 1,3,6,9 |
| « Écris comme tu l'entends » | “ | 170 | 4 |
| Fred est mort | “ | 172 | 2 |
| Au revoir (suite) | “ | 172 | 1,10,varia |
| Distinctions nationales | “ | 174 | 1,3 |
| Déjeuner chez Toumani | 19.01 | 175 | 1,2,3,11,12 |
| Sortie au « Privilège » | 22.01 | 180 | 8 |
| Retour à Paris | 2.02 | 188 | 2 |

# TABLE DES MATIÈRES


INTRODUCTION ..... 6

1. LES CADRES DE L'EXPÉRIENCE MIGRATOIRE ..... 7
   - 1.1 Le capital pré-migratoire ..... 7
   - 1.2 Les conditions d'immigration ..... 9
   - 1.3 La relation aux « accueillants » ..... 11
2. UNE PROBLÉMATIQUE DE L'ADAPTATION SOCIALE ..... 13
   - 2.1 L'usage commun et politique de l'intégration ..... 13
   - 2.2 Adaptation ou intégration ? ..... 16
   - 2.3 L'adaptation, une composante de l'intégration ? ..... 20
   - 2.4 Le sens de l'adaptation sociale ..... 22

PREMIÈRE PARTIE
MÉTHODE ET CONDITIONS DE L'ENQUÊTE

CHAPITRE PREMIER : PRÉSENTATION DU TERRAIN D'INVESTIGATION ..... 27

1. LES ACTEURS ..... 28
   - 1.1 La constitution du réseau d'enquête ..... 28
   - 1.2 Les informateurs privilégiés ..... 32
     - A. Les Parisiens ..... 32
     - B. Les Bamakois ..... 37
2. LES LIEUX D'ENQUÊTE ..... 42
   - 2.1 Paris ..... 42
     - A. Les appartements familiaux ..... 42
     - B. « Le Bon Pêcheur » ..... 43
     - C. Les foyers de travailleurs migrants ..... 45
     - D. L'association Afrique Conseil ..... 48
   - 2.2 Bamako ..... 49
     - A. Les maisons familiales ..... 49
     - B. L'école privée Moribougou ..... 50
     - C. Le Bar « Le Blabla » et la discothèque « Le Privilège » ..... 52
     - D. Les grins ..... 54

CHAPITRE 2 : LA CONSTRUCTION D'UNE RELATION ..... 56

1. DE LA DISTANCE À LA PROXIMITÉ ..... 58
1.1 « À découvert » ..... 59
1.2 « À couvert » ..... 62
2. LES AMBIVALENCES DE LA RELATION D'ENQUÊTE ..... 65
2.1 L'après Bamako ..... 65
2.2 Les attentes du groupe vis-à-vis de l'enquêteur ..... 66
A. Être à l'écoute ..... 66
B. Les services rendus ..... 67
C. L'entraide financière ..... 67
D. Être présent ..... 69
2.3 (A)symétrie sociale ? ..... 70
3. LES LIMITES DE LA RELATION D'ENQUÊTE ..... 71

DEUXIÈME PARTIE
CAPITAL PRÉ-MIGRATOIRE ET RAISONS DU DÉPART

CHAPITRE 3 : NÉS A BAMAKO ..... 76

1. SOCIALISATIONS EN MILIEU URBAIN ..... 79
1.1 La ville et ses citadins ..... 79
A. Distance spatiale et sociale au Mali des villages ..... 80
B. Histoire de l'urbanisation de Bamako ..... 87
1.2 Découper l'espace social bamakois ..... 91
2. LA MAISON FAMILIALE ..... 93
2.1 La socialisation familiale ..... 94
A. La hiérarchie familiale ..... 94
B. Le sens du repas ..... 96
C. La mise en scène du genre ..... 97
D. La mise en scène des âges ..... 104
E. Petit Boua, l'enfant. ..... 107
F. Boua, le chef de famille ..... 110
2.2 Issus de la petite bourgeoisie citadine ..... 116
A. La profession du père ..... 116
B. Travail et éthique familiale ..... 122
C. La fête de Tabaski ..... 125
3. L'ÉCOLE ..... 132
3.1 Qu'est-ce que l'École au Mali ? ..... 133

A. L'École coloniale ..... 133
B. L'École nouvelle ..... 135
C. L'individualisation à l'école ..... 138
D. L'exemple de l'école privée Moribougou ..... 140
**3.2 Valorisation familiale de l'instruction ..... 150**
A. « Mieux vaut savoir lire et écrire » ..... 150
B. La langue française, au minimum ..... 153
C. Le contrôle familial de l'investissement scolaire ..... 157
D. La dette du diplôme ..... 160

**CHAPITRE 4 : POURQUOI PARTIR ? ..... 164**

**1. DIPLÔMÉS, ET APRÈS ? ..... 166**
**1.1 Une demande de scolarisation accrue dans un contexte de crise ..... 166**
**1.2 Des diplômés sans emploi ou sous-employés ..... 174**
A. « Avoir un salaire » ..... 174
B. En quête d'un travail stable à la hauteur du diplôme ..... 176
C. « Ne rien faire » ..... 182
**2. TENIR SON RANG ..... 187**
**2.1 Le déclassement familial ..... 187**
**2.2 Le déclassement socioprofessionnel ..... 196**
A. Le modèle du père ..... 196
B. La hauteur de la dette ..... 199
**3. RÉUSSIR À PARIS ..... 203**
**3.1 Le projet migratoire : entre volonté d'autonomie et dépendance incorporée ..... 203**
**3.2 La construction imaginaire de la réalité française ..... 207**
A. Le monde des Blancs : « une vie facile » ..... 208
B. L'interaction de deux imaginaires ..... 215
C. Le modèle social français ..... 218
**4. LES COÛTS DE L'ÉMIGRATION ..... 220**
**4.1 La migration, un choix soutenu par les parents ..... 220**
**4.2 La famille : un soutien financier et pourvoyeuse d'un capital social ..... 222**

**TROISIÈME PARTIE**
**L'ÉPREUVE DE RÉALITÉ**

**CHAPITRE 5 : LA SECONDE SOCIALISATION ..... 234**

**1. LES PREMIERS TEMPS DE L'INSTALLATION ..... 235**
**1.1 Les « accueillants » ..... 235**

A. Une solidarité sous conditions ..... 236
B. La norme de l'autonomie résidentielle ..... 239
**1.2 Périodes d'isolement précaires ..... 241**
**2. MOUVEMENTS VERS LA STABILITÉ ..... 247**
**2.1 Reconstruire une vie sociale ..... 247**
**2.2 Se prendre en charge ..... 249**
**3. LES RITUELS D'ACCÈS INTERPERSONNELS ..... 253**
**3.1 La fonction sociale de la présentation de soi ..... 254**
A. Du nom de famille… ..... 254
B. … À l'identité professionnelle ..... 261
**3.2 L'interaction de deux systèmes de (re)connaissance ..... 264**
A. Le modèle malien de reproduction sociale ..... 265
B. Le modèle français de reproduction sociale ..... 266
C. L'entre-deux ..... 269

**CHAPITRE 6 : DES DIPLÔMÉS EN BAS DE L'ÉCHELLE ..... 273**

**1. ÉTUDES DE CAS : DEUX ITINERAIRES PROFESSIONNELS COMMENTÉS ..... 274**
**1.1 Ibrahim : « faire plus » ..... 276**
A. L'invalidation du diplôme étranger (2004) ..... 277
B. « Métro, école, boulot, et dodo » (2004-2006) ..... 280
C. Orientations tactiques et pré-socialisation professionnelle (2006-2007) ..... 284
D. La pharmacie d'Epinay (2007-2009) ..... 290
E. Le double emploi (2009-2010) ..... 296
F. Résumons-nous ..... 298
**1.2 Mamadou : « le minimum pour survivre » ..... 301**
A. Rappel de ses conditions d'arrivée (1999-2000) ..... 301
B. Travailler sans autorisation ..... 302
C. Agent d'accueil remplaçant (2000-2005) ..... 305
D. « Petits boulots » et quête d'un CDI (2006-2007) ..... 309
E. Retour à la case départ (2007-2010) ..... 312
F. Résumons-nous ..... 315
**1.3 Remarques sur la méthode biographique ..... 318**
**2. TRAVAIL À MOBILITÉ RÉDUITE ..... 321**
**2.1 Brève histoire sociale de l'immigration en France (1880-1974) ..... 324**
A. L'immigration : un recours essentiel à l'industrialisation du pays ..... 324
B. L'ouvrièrisation de l'immigration ..... 326
**2.2 L'immigration africaine : domination soninké des années 60-70 et ethnisation de la division du travail ..... 328**
**2.3 Emplois précaires et émergence de l'« immigrant flexible » (de 1980 à nos jours) ..... 336**
**2.4 Reproduction sociale de l'immigration par le bas ..... 344**
A. Le mode familial d'entrée dans la vie active ..... 344

B. L'engrenage de la précarité ..... 346
**3. PEUT-ON PARLER DE DÉCLASSEMENT ? ..... 351**
**3.1 Rapports différenciés au travail ..... 352**
A. Yaya : « conduire mon camion » ..... 352
B. Amadou : « votre syllogisme manque de prémisse » ..... 354
**3.2 Trois indicateurs de déclassement ..... 358**
A. Le diplôme : un double coup d'arrêt ..... 358
B. « Faire carrière » ..... 360
C. Avoir une situation ..... 361
**3.3 Revenus compensatoires ..... 363**
A. Le réseau aidant : « Coulibaly Garage » ..... 364
B. Le réseau exploitant : « prêter ses papiers » ..... 367
C. Le « *business* » de Yaya ..... 368
**3.4 Retour sur la dette intergénérationnelle ..... 370**

**CONCLUSION ..... 376**
**1. L'ÉMIGRATION DES BAMAKOIS DIPLOMÉS, UN ENJEU DE REPRODUCTION SOCIALE ..... 377**
**2. LA DOUBLE IMPASSE ..... 382**
**3. LE HORS-TRAVAIL ..... 385**

**BIBLIOGRAPHIE ..... 389**
**SITOGRAPHIE ..... 405**
**ANNEXES ..... 406**